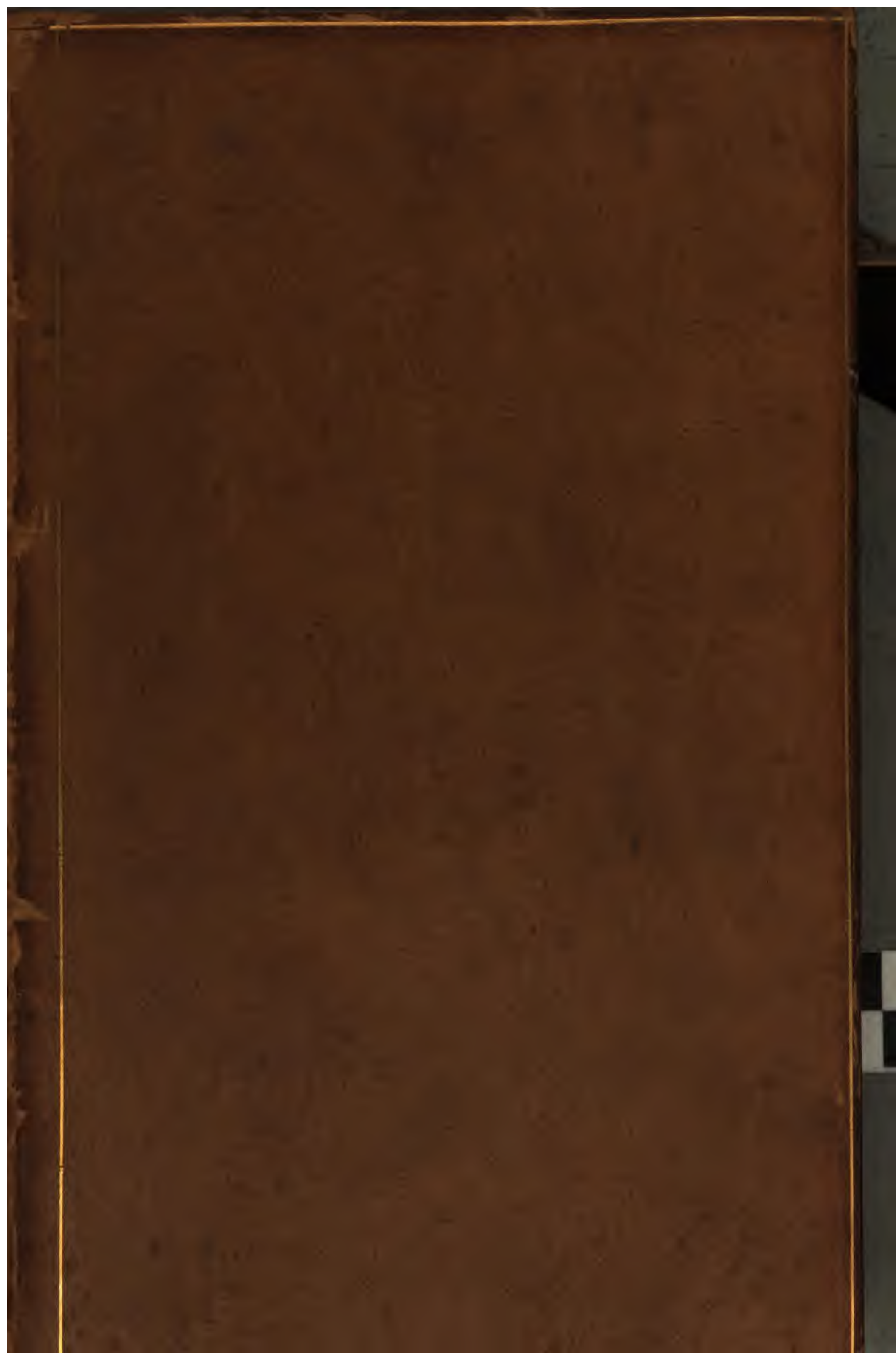


40.

1126.

HISTOIRE ANALYTIQUE ET CRITIQUE

DE

LA LITTÉRATURE ROMAINE.

HISTOIRE ANALYTIQUE ET CRITIQUE

DE

LA LITTÉRATURE ROMAINE,

DEPUIS LA FONDATION DE ROME, JUSQU'AU CINQUIÈME SIÈCLE DE L'ÈRE VULGAIRE,

PAR P. BERGERON,

DOCTEUR EN PHILOSOPHIE ET EN LETTRES, PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE BRUXELLES, CHEVALIER DE L'ORDRE DE MÉRITE DE SAXE.

OUVRAGE DÉDIÉ AU ROI.

TOME SECOND.



BRUXELLES,

P.-J. VOGLET, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,

RUE DE L'EMPEREUR, N° 20.

1840.

HISTOIRE ANALYTIQUE ET CRITIQUE

DE LA

LITTÉRATURE ROMAINE.

TROISIÈME PÉRIODE.

(AGE VIRIL.)

DEPUIS L'ANNÉE 676 DE ROME JUSQU'A L'ANNÉE 767; DE 78 AVANT J. C. A L'AN 14 APRÈS J.-C.

DEUXIÈME SECTION. — PROSE.

Si durant la seconde période de la littérature, les Romains n'eurent, en fait d'histoire, que des annalistes, l'époque que nous parcourons a été plus heureuse, et elle compte de véritables historiens, mais plus sous le rapport littéraire que sous le rapport philosophique. Toutefois il est à regretter que la plupart des compositions de ce genre, qui ont obtenu l'approbation des anciens, n'aient point été respectées par le temps, et que quelques autres ne nous soient parvenues qu'incomplètes.

Les trois écrivains qui semblent, relativement à l'histoire, lier la troisième époque à la deuxième, sont Q. Hortensius Ortalus, Q. Pomponius Atticus et Marcus Tullius Cicéron. Ils furent cependant précédés par deux historiens que nous aurions dû peut-être joindre à ceux de la deuxième période: ce sont Sempronicus Asellion et Prosper.

Le premier avait été tribun des soldats au siége de Numance, et ce fut probablement peu après qu'il écrivit l'histoire de cette guerre[1]. Son ouvrage devait être divisé en un assez grand nombre de livres, puisqu'Aulu-Gelle[2] et Charisius[3] citent le quatorzième.

[1] Aul.-Gelle, *N. attic.*, L. 2, ch. 13.
[2] Ibid., L. 13, ch. 20.
[3] Liv. 2.

Cicéron fait mention d'Asellion [1], et Denys d'Halicarnasse le traite assez favorablement, puisqu'il le met avec Caton l'ancien, au rang des plus célèbres écrivains romains [2].

Prosper écrivit sur les antiquités étrusques du temps de Sylla et de Cicéron. Son ouvrage est perdu; l'histoire que l'on a imprimée à Florence et que l'on a prétendu avoir retrouvée à Volaterra, est évidemment apocryphe [3].

Quintus Hortensius Ortalus, rival de Cicéron pour l'éloquence, naquit l'an 643 de Rome, 114 ans ans J.-C., huit ans avant Cicéron, sous le consulat de M. Acilius Balbus et de C. Porcius Cato; il était fils de L. Hortensius qui, préteur à Rome et proconsul en Sicile, s'était fait une grande réputation de justice et de probité, et arrière petit-fils de l'historien Sempronius Tuditanus [4], par sa mère Sempronia; il était issu d'une ancienne et illustre famille plébéïenne qui avait donné à la république un tribun en 331, et un dictateur en 467. Il fit ses premières armes comme simple soldat dans la guerre sociale, et fut lieutenant de Sylla dans la guerre contre Mithridate. Il exerça ensuite les premières charges de l'État. Il fut édile en 678, et se distingua par la magnificence qu'il déploya dans la célébration des jeux publics, par une ample distribution de blé au peuple. Il revêtit la dignité consulaire en 685, et eut pour collègue Q. Cæcilius Metellus (Creticus). Il avait un goût très-prononcé pour le luxe et pour une vie molle; son opulence lui permettait de se livrer à son penchant; aussi s'opposa-t-il avec toute l'énergie de son éloquence à l'adoption d'une loi somptuaire que proposaient les tribuns Gabinius et Manilius [5]. Il avait un fils qui mourut dans la guerre civile contre Brutus et Cassius [6], et une fille nommée Hortensia qui se rendit célèbre dans une circonstance que nous rappellerons en

[1] *De Leg.*, L. Ier, ch. 2.

[2] *Λογιωτάτους α τῶν Ῥωμαίων συγγραφέων.* (Antiq. rom., Liv. Ier.)

[3] Vossius, *de Histor. lat.*, L. Ier, p. 41.

[4] Voir page 140.

[5] Varron, *de Re rust.*, L. 3, ch. 6 et dernier; Pline, *Hist. nat.*, L. 9, ch. 55, et L. 10, ch. 20; Aul.-Gelle, *N. attic.*, L. I, ch. 5; Macrobe, *Saturn.*, Liv. 2, ch. 9, relativement au procès qu'il intenta parce qu'on avait dérangé les plis de sa robe.

[6] Vell. Paterc., *Hist. rom.*, L. 2, ch. 71, § 2; Plutarq., Vie de Caton.

parlant des orateurs de cette époque ; c'est alors aussi que nous mentionnerons les circonstances de la vie d'Hortensius, qui se rapportent à sa carrière oratoire. Il faut lire dans Plutarque les singuliers arrangements qu'il prit avec Caton, pour pouvoir épouser Marcia, femme de ce dernier : exemple mémorable de la sagesse humaine abandonnée à elle-même, dit M. Sicard, et que pouvait seul ramener et fixer le Christianisme [1]. Hortensius ayant mis trop de vivacité dans l'action en plaidant pour Appius Claudius, il s'ensuivit la rupture de quelque vaisseau, et cet accident causa sa mort sous le consulat de L. Æmilius Paulus, et de C. Claudius Marcellus, l'an 704 de Rome, 50 ans avant l'ère chrétienne. Il avait composé des annales dont il ne reste absolument rien [2].

T. Pomponius Atticus, issu d'une famille de chevaliers, naquit l'an 644 de Rome, 110 ans avant notre ère, sous le consulat de M. Minucius Rufus, et de Spurius Posthumius Albinus. On connaît son étroite amitié avec l'orateur romain. Dès son enfance il fut élevé avec soin par son père qu'il eut le malheur de perdre étant encore fort jeune. Il plaisait par l'agrément de la physionomie et la douceur de la voix. Sa vive et rapide intelligence le distingua bientôt des autres jeunes gens de son âge. Parent du tribun Sulpicius, il eut quelque danger à courir pendant les proscriptions de Sylla ; ne voulant heurter aucun des deux partis qui alors déchiraient Rome, ni abaisser sa dignité par de lâches complaisances, il se retira à Athènes ; le séjour assez long qu'il fit dans cette ville lui valut le surnom d'*Atticus*, s'il ne le dut pas plutôt à l'élégante facilité, à la pureté toute gracieuse avec laquelle il parlait grec. Doué d'un esprit doux et conciliant, non-seulement il sut tenir un juste et honorable milieu entre Marius et Sylla, entre Pompée et César, mais encore entre Octave et Antoine. Dans ces temps déplorables, il eut le courage d'être utile à ses amis, et en sauva quelques-uns des rigueurs de la proscription. Jamais il ne voulut prendre part aux affaires publiques, autant pour ménager son repos que pour se livrer à l'étude des sciences et des lettres pour lesquelles il était passionné. Son humeur égale, et la douceur de son caractère lui valurent plu-

[1] Vie de Caton.

[2] Vell. Paterc., L. 2, ch. 16, § 3 ; Cicér., L. 12, *à Attic.*, lett. 5.

sieurs héritages, et entre autres un legs considérable [1] de la part de son oncle, Q. Cæcilius, homme riche et dur qu'il avait eu le bon esprit de ménager. Pendant de longues années, il jouit d'une santé inaltérable. Mais il eut une maladie à laquelle ni les médecins ni lui ne firent pas d'abord attention. Après trois mois, voyant que les remèdes n'agissaient point, sentant que son mal augmentait et que la fièvre le gagnait, il fit appeler son gendre Agrippa, par qui il se trouvait allié à Auguste, et mander quelques-uns de ses amis; il leur dit que les médicaments ne changeant rien à son état, il ne voulait plus nourrir son mal, et les pria d'approuver la résolution qu'il avait prise de ne plus le combattre inutilement. S'étant donc abstenu pendant deux jours de toute nourriture, la fièvre le quitta, et ses souffrances devinrent tolérables; il n'en persista pas moins dans l'abstinence qu'il s'était imposée et qui devait lui être funeste: il mourut en effet le cinquième jour, l'an 722 de Rome, 32 ans avant J.-C., dans la soixante-dix-huitième année de son âge. Ainsi l'homme célèbre qui avait montré, par la conduite de toute sa vie, tant de prudence, de sagesse et de raison, termina sa carrière par une folie [2].

Il composa des *annales* ou plutôt, comme dit Cicéron, une *Histoire universelle* qui renfermait une espace de 700 ans. Cet ouvrage important paraît avoir été divisé en deux parties: l'une comprenant la suite chronologique des événements, l'autre l'origine des familles romaines. Quant aux faits, ils traitaient non-seulement de ceux qui concernaient spécialement Rome, mais encore des faits extérieurs [3]. Atticus écrivit aussi en grec, une Histoire du consulat de Cicéron [4]. Tous ses ouvrages sont perdus pour nous.

Marcus Tullius Cicéron fut-il historien *latin* et peut-on le considérer comme tel? Voilà la question que devaient se faire, que devaient préalablement examiner ceux qui, les premiers, l'ont cité, à propos du genre historique, avec Hortensius et Atticus.

[1] Dix millions de sesterces, environ 2,100,000 francs.

[2] Cornel. Nepos, Vie d'Atticus.

[3] Id., ibid., Cicéron, *de Orator*, ch. 34, et *Brutus*, ch. 3 et 4; *de Finib. bon. et mal.*, L. 2, ch. 21.

[4] Cic., L. 2, *à Attic.*, lett. 1re; Corn. Nepos, *Vie d'Atticus*, ch. 18 : *Est etiam unus liber græce confectus, de consulatu Ciceronis.*

Que le philosophe de Tusculum, le défenseur de Milon et de Cluentius, ait possédé le talent et les connaissances nécessaires à l'historien, c'est ce que nous ne voulons pas contester; mais qu'il ait écrit une histoire latine, c'est ce que nous ne pouvons admettre. Il composa un poëme sur Marius, un poëme en trois chants sur l'année de son consulat, mais des poëmes ne sont pas des histoires, et Cicéron, pour cela, n'est pas plus historien qu'Ennius et d'autres qui ont mis en vers les Annales du peuple romain. Nous ne pensons pas non plus que son ouvrage sur les *Orateurs célèbres* doive lui mériter ce titre, comme Vossius semble l'insinuer[1]. On lit, il est vrai, dans une lettre à Atticus : « Je » vous envoie l'Histoire grecque de mon consulat[2]; » et dans une autre : « Je rencontrai votre messager qui me remit vos lettres, » et les Mémoires que vous avez écrits en grec sur mon consulat. » Je me sais bon gré de vous avoir envoyé, il y a déjà quelque » temps, par L. Cossinius, ce que j'ai écrit sur la même matière » et dans la même langue[3]. » Plutarque parle aussi de cette histoire de Cicéron écrite en grec; mais cela ne nous paraît pas suffire, pour le mettre au rang des historiens *latins*. Il avait demandé à Lucceius de vouloir bien composer l'histoire de ce qu'il appelle en plusieurs endroits *son année*, et dans la même lettre il avait ajouté : « Si je n'obtiens point de vous cette grâce,...... » peut-être serai-je forcé de prendre un parti qui n'a pas toujours » été approuvé : je serai moi-même mon historien[4]; » mais si ce projet a été mis à exécution, il ne l'a été qu'en grec, au moins rien ne prouve qu'il l'ait été en latin. Il n'est pas douteux cependant que Cicéron n'ait eu le dessein de s'exercer dans le genre historique; voici, à ce sujet, les paroles qu'il met dans la bouche d'Atticus. « Depuis longtemps on vous demande, et on vous de-

[1] *De Histor. lat.*, L. Ier, ch. 11.

[2] *Commentarium consulatus mei græce compositum misi ad te.* (L. Ier, lett. 19.)

[3] *Is mihi litteras abs te, et commentarium consulatus mei græce scriptum reddidit. In quo lætatus sum, aliquanto ante de iisdem rebus græce item scriptum librum L. Cossinio ad te perferendum dedisse.* (L. 2, lett. 1re.)

[4] *Quod si a te non impetro..... cogar fortasse facere, quod nonnulli sæpe reprehendunt : scribam ipse de me.* (*Ad Famil.*, L. 5, lett. 12.)

mande avec instance une histoire : on pense en effet que si vous traitiez ce genre, la Grèce n'aurait plus rien à nous disputer[1]. » Cicéron lui répond qu'il réserve ce travail pour l'âge, où, renonçant à la plaidoyerie, il se bornera aux fonctions de jurisconsulte. Mais tout porte à croire qu'il n'eut pas le loisir d'accomplir son projet. Le traité des *Lois* fut écrit vers l'an 701, et l'auteur périt en 711. Durant cet intervalle il fut nommé proconsul de la Cilicie et de l'île de Chypre; il quitta Rome pour aller rejoindre Pompée; de retour à Rome, il écrivit son ouvrage *de Partitione oratoria*, ses *Académiques*, son traité du *souverain Bien*, ses *Tusculanes*, ses traités de la *Nature des dieux*, de la *Divination*, du *Destin*, son *Brutus*, ses *Topiques*, son *Caton*, son *Lœlius* et les quatorze *Philippiques*, sans compter le discours pour le *roi Déjotarus;* quel temps lui serait-il donc resté pour écrire l'histoire qu'on attendait de lui, surtout au milieu des troubles qui agitaient la république ? Or, en matière littéraire, l'intention ne pouvant être réputée pour le fait, nous sommes en droit de conclure, vu l'absence de toute espèce de documents contraires à notre opinion, que Cicéron ne peut être compté parmi les historiens romains. Mais il lui reste trop d'autres titres à la gloire, pour que le fleuron que nous détachons de sa couronne, puisse en diminuer l'éclat.

Vossius pense que Cicéron écrivit une *chorographie;* qu'il eut l'intention de traiter de la géographie, mais qu'il renonça à ce dessein[2].

Quinctius Lutatius. Il y eut à Rome deux écrivains de ce nom; l'un surnommé *Catulus*, dont nous avons parlé dans la seconde période, et l'autre qui vécut plus tard que le premier. Il fut contemporain de Varron, le plus ancien auteur qui en fasse mention[3], et qui le cite à côté de Ælius Stilo. Solinus[4] et Servius[5] parlent aussi de Quinctius Lutatius dont l'ouvrage, suivant

[1] *Postulatur a te jam diu, vel flagitatur potius historia. Sic enim putant, te illam tractante, effici posse, ut in hoc etiam genere Græciæ nihil cedamus.* (De Legibus, L. Ier, ch. 2.)

[2] *De Hist. lat.*, L. Ier, ch. 11.

[3] *De Ling. lat.*, L. 9.

[4] Ch. 2.

[5] Au 9e Liv. de l'Énéide.

le commentateur de Virgile, avait pour titre *communes Historiæ*. Cette composition historique était divisée en plusieurs livres, puisque l'auteur de l'Origine de la Nation romaine en cite le premier livre et le second, et Junius Philargirius le quatrième [1].

Nous avons déjà parlé de MARCUS TERENTIUS VARRON, comme poëte [2], nous allons le considérer comme historien et prosateur. C'est l'occasion que nous attendions pour donner quelques renseignements sur sa vie. Il naquit l'an 638 de la fondation de Rome, 116 ans avant notre ère, sous le consulat de Caius Licinius Géta et de Quintus Maximus Eburnus. On croit que son nom de *Terentius* équivaut à *mollis*, et lui-même le rapproche de celui des Tarentins, si célèbres par leur vie molle et efféminée. Varron appartenait à une famille plébéïenne, mais depuis longtemps illustrée; l'une des branches de la famille Terentia avait pris le surnom de *Varron*, depuis la guerre d'Illyrie, où un ennemi ainsi appelé avait été fait prisonnier par un Terentius. Varron se distingua de bonne heure par son application et son goût pour les sciences; il eut pour professeur à Rome Ælius Stilon et à Athènes Antonius d'Ascalon. Il fut l'ami de Cicéron qui, plus jeune que lui de dix ans, aimait à le consulter et faisait cas de ses conseils et de son approbation. Il lui avait dédié ses Questions académiques et écrit plusieurs lettres dont huit se trouvent encore dans le recueil de ses œuvres [3]. Après le séjour qu'il fit à Athènes, Varron se montra au barreau, mais ne se fit pas un grand nom sous le rapport du talent oratoire. Il prit pour épouse la fille de Fundanius. Malgré son goût pour les travaux de cabinet, il occupa des charges publiques. Il fut associé aux fermiers des revenus de l'État, puis nommé triumvir, puis revêtu de la charge de tribun du peuple. Dans la guerre que Pompée fit aux pirates, en 687, Varron fut chargé du commandement d'une flotte grecque, et dans un combat naval sur les côtes de la Cilicie, il se comporta tout à la fois avec habileté et courage; sauta le premier sur un vaisseau ennemi et mérita une couronne rostrale que lui décerna Pompée, honneur que personne n'avait encore obtenu et qui après lui ne fut dévolu qu'au seul Agrippa, au moins jusqu'au

[1] A la fin du 4e Liv. des Géorgiques.

[2] Voir tome Ier, page 223.

[3] *Ad Famil.*, L. 9; L. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8.

règne de Vespasien. Lors de la guerre civile entre Pompée et César, il hésita quelque temps pour savoir quel parti il prendrait; il se décida enfin pour Pompée. Propréteur et gouverneur de la Cilicie, il leva des troupes, arma trente cohortes dont il forma deux légions, rassembla de toutes parts de l'argent et des provisions; mais ayant appris les défections qu'entraînait dans l'armée de Pompée la conduite rapide de son rival, il fit offrir à César de lui livrer la légion qui lui restait, et la lui remit en effet avec toutes les munitions, à Cordoue, où il était venu le trouver à la suite du messager qu'il lui avait envoyé. Il put alors rentrer à Rome. Toutefois il s'y tint caché jusqu'à ce que la modération du vainqueur l'eût tout à fait rassuré. Devenu l'ami d'Oppius et d'Hirtius confidents de César, il le fut bientôt de César lui-même qui le chargea d'établir et d'arranger une bibliothèque publique [1]. Depuis l'an 705 de Rome, Varron resta étranger aux affaires publiques, bien qu'une ressemblance de nom ait trompé quelques savants à cet égard. L'an 712, lorsqu'il était déjà âgé de 74 ans, il fut mis par les triumvirs sur la liste des proscrits. L'extrême opulence dont jouissait Varron, son mérite même avait attiré sur lui la jalousie et l'animosité d'Antoine qui pilla l'une de ses maisons de campagne; et ce fut là probablement que Varron perdit sa bibliothèque et une grande partie de ses ouvrages qui, d'après lui-même, montaient à plus de cinq cents, ce qui lui fit donner le nom de *Polygraphissime* [2]. Il mourut dans sa quatre-vingt-dixième année, l'an 727 de Rome, 27 ans avant J.-C. Valère Maxime prétend qu'il véeut un siècle [3].

Parmi les nombreux écrits de Varron dont l'immense majorité est perdu, nous citerons d'abord ceux qui lui ont valu de paraître au nombre des historiens. 1° Un livre ayant pour titre : *Sisenna*, ou *de l'Histoire* [4] que cite Aulu-Gelle [5]; 2° *des Annales* dont le quatrième livre est mentionné par Charisius [6]; 3° un

[1] Suétone, Vie de César, ch. 44.

[2] Πολυγραφώτατος.

[3] *Terentius Varro humanæ vitæ exemplum, ætatisque spatium nominandus : non annis, quibus sæculi tempus æquavit, quam stylo vivacior fuit.* (L. 8, ch. 7, § 3.)

[4] Sisenna, *sive de Historia.*

[5] *N. attic.*, L. 16, ch. 9.

[6] Liv. Ier.

Traité *d'Antiquité des Choses divines* en seize livres, et un autre *d'Antiquité des Choses humaines* en vingt-cinq livres[1]; 4° un ouvrage sur *la Vie du Peuple romain,* dédié à T. Pomponius Atticus; outre ces ouvrages ou perdus entièrement ou dont il ne reste que des fragments épars dans différents écrivains anciens, Varron en a écrit beaucoup d'autres que le temps n'a pas plus épargnés. Les Romains lui durent un traité en trois livres *de Rebus urbanis* (des Choses de la ville); un autre des Origines scéniques (*de scænicis Originibus*), *sur les Poëtes*, et principalement sur Ennius et sur Plaute; une *Histoire de sa Vie;* une autre sur *les Familles troyennes* (*de Familiis trojanis*); un livre ayant pour titre *les Semaines* (*Hebdomades*), ouvrage très-vanté des savants qui l'ont pu connaître, et qui renfermait les portraits des hommes instruits avec leur éloge[2]. Un autre livre ayant pour titre : *Pax* ou de la Paix[3]; ceux qui étaient intitulés l'un *Isagogique*, l'autre *Logistorique*[4] et *des Questions épistolaires* adressées à Oppianus[5].

Mais si nous avons à regretter la perte de tous les ouvrages dont nous venons de transcrire les indications, il en est deux du moins qui nous sont parvenus l'un en partie, l'autre en entier. Ce sont : 1° *le Traité de la Langue latine,* 2° *le Traité de l'Agriculture* qu'il composa à l'âge de quatre-vingt-dix ans et qu'il dédia à Fundania sa femme.

Le Traité sur la Langue latine se composait de vingt-quatre livres, et était divisé en trois parties; il ne nous en reste que sept livres, savoir le quatrième et les six suivants avec des fragments plus ou moins importants de ceux qui venaient après. Les trois premiers qui sont perdus étaient dédiés à Septimius qui avait été questeur de l'auteur, en Cilicie. Toutefois le *Procemium* du quatrième livre, adressé à Cicéron, fait assez connaître le sujet des

[1] *Antiquitates rerum humanarum divinarumque* (citées par Deny, d'Halicarnasse, L. Ier).

[2] PLINE, *Hist. nat.*, L. 35, ch. 11; AUSONE, *in Mosella;* SYMMACHUS, *à son fils*, L. 1, épît. 2.

[3] AULU-GELLE, *N. attic.*, L. 17, ch. 18.

[4] ID., ibid., L. 4, ch. 19; L. 14, ch. 7; L. 20, ch. 11.

[5] ID., ibid., L. 14, ch. 7 et 8.

livres précédents. Nous emprunterons à M. Schœll l'analyse de l'ouvrage tel qu'il se comportait.

« La 1[re] section était consacrée aux recherches étymologiques. Varron s'était proposé, selon ses propres expressions, d'y montrer comment les choses avaient reçu leurs dénominations dans la langue latine. Dans la première moitié de cette section, c'est-à-dire dans les trois premiers livres, il faisait voir ce qu'on pouvait avancer contre et pour l'étymologie, comme science ou comme système, et enfin ce qu'on pouvait en dire sans en être ni l'enthousiaste ni le dépréciateur. Avec le quatrième livre commence le fragment qui nous reste du grand travail de Varron. Dans la seconde moitié de la première partie, ou dans l'application de la science de l'étymologie, l'auteur examine l'origine des mots latins et les libertés que les poëtes se sont données dans l'emploi des mots de la langue. Les noms des *lieux* l'occupent principalement dans le quatrième livre ; savoir d'abord (ch. 1-9) les lieux mêmes, et ensuite (ch. 10-36) les choses qui sont dans les lieux. En parlant des lieux, il explique l'origine des noms des terres et de tous les mots qui désignent des parties de la terre, tels que chemin, sol, arpent, prairie, montagne. Il entre dans des détails sur la ville de Rome et les sept collines que ses murs renferment. Passant aux êtres qui habitent les lieux, il donne d'abord l'étymologie des noms des divinités, celle des noms des oiseaux, des poissons et des amphibies. Il vient ensuite aux noms des hommes, des bestiaux et des bêtes sauvages. Trois chapitres (14-16) expliquent les titres des magistrats de Rome, et le suivant, les mots qui expriment les rapports de la Fortune. Après les êtres vivants, Varron passe aux arbres et aux plantes (ch. 21), à la fabrication de tout ce qui tient à la nourriture, au vêtement et aux armes ; il parle des tables et des différentes espèces de vases qu'on y place, de la parure des femmes (ch. 29), des instruments d'agriculture (ch. 31), des édifices publics et privés (ch. 32, 33). Il y a ensuite une lacune, après laquelle il est question des portes de Rome, et, après une seconde lacune, des lits, de l'as et de ses parties, de l'argent et des divers mots qui s'y rapportent.

« Le quatrième livre traite des mots qui expriment le temps et ses divisions, et de ceux qui désignent ce qui se fait dans le temps. Les mois et les jours, et parmi les jours, ceux qui sont

consacrés aux dieux et à certaines occupations des hommes, fournissent la matière des premiers chapitres (2-4). Les actions, ou ce qui se fait dans le temps, sont divisées en trois classes, d'après les trois principales fonctions humaines, qui sont de penser, de dire et de faire. Les actions du troisième genre, ou celles qui ont lieu par le faire, s'exécutent par le moyen des cinq sens extérieurs: ce qui donne lieu d'expliquer les mots qui expriment les opérations des sens (ch. 8). Sans transition, Varron passe à l'explication des mots qui se trouvent dans les tables des censeurs, et qui se rapportent aux fonctions de ces magistrats (ch. 9), et il termine par la liste de quelques mots que les Latins ont pris des Grecs, liste qu'il aurait pu porter à l'infini.

« Dans les deux livres dont nous venons d'indiquer le contenu, Varron n'avait parlé que de l'usage que les écrivains en prose font des mots; le sixième s'occupe exclusivement des poëtes. Il suit le même ordre, en parlant d'abord des lieux, et ensuite des temps, et montre comment les poëtes ont changé, par métaphore, les significations primitives de beaucoup de mots.

« Telle est la première partie de l'ouvrage de Varron, qu'il a lui-même nommée la partie étymologique. La seconde partie, ou les livres 7 à 12, traitaient des diverses mutations que les mots éprouvent, telles que la déclinaison, la conjugaison, la comparaison, etc.; Varron les comprend toutes sous le nom de déclinaison. Il ne nous reste que les livres 7 à 9; encore sont-ils très-défectueux et remplis de lacunes. L'auteur n'admet que deux espèces de mots, les noms et les verbes, auxquels il rapporte toutes les autres parties du discours. Il distingue aussi deux espèces de déclinaisons, dont il appelle l'une arbitraire et l'autre naturelle ou nécessaire. Dans l'une et dans l'autre, l'analogie et l'anomalie l'occupent alternativement. Il traite dans le septième livre de l'analogie, d'abord d'une manière générale, et il rend compte ensuite de ce qu'on peut dire pour prouver qu'elle n'existe pas dans les noms. Dans le huitième livre, il raisonne dans le sens de ceux qui voient partout l'analogie. Le neuvième traite de l'analogie et de l'anomalie des verbes. Les trois livres suivants qui complétaient la seconde partie, sont perdus, à quelques fragments près.

« La troisième partie de l'ouvrage, qui traitait de la manière de réunir les mots pour en faire des propositions et des phrases,

ou de la syntaxe, se composait de douze livres, et renfermait une espèce de glossaire destiné à expliquer le sens des mots. C'est peut-être celle dont la perte est le plus à regretter. »

Telle est l'analyse exacte de l'ouvrage de Varron sur la langue latine, que malheureusement nous ne possédons pas en entier, et nous avons perdu encore un traité sur la même matière, qui était adressé à Marcellus, et qui se divisait en sept livres au moins.

Malgré l'immense érudition de Varron [1], malgré les nombreuses et savantes recherches qu'a dû lui coûter l'ouvrage dont on vient de lire l'analyse, cependant il faut se défier de ses étymologies, et Quintilien lui-même nous prévient de nous tenir en garde contre l'assurance avec laquelle il les présente [2].

L'ouvrage sur l'Agriculture de Térentius Varron est divisé en trois livres que le temps nous a conservés. Il est précédé d'une longue préface adressée à Fundania, épouse de l'auteur. Cette préface occupe tout le premier chapitre. Elle est fort savante, et cela va même jusqu'à l'affectation; on y trouve une liste de plus de cent auteurs grecs qui ont écrit sur l'agriculture.

Le premier livre contient soixante-neuf chapitres, et traite de l'agriculture en général, de la nature des terrains, des lieux qui conviennent le mieux à l'établissement d'une ferme; des soins qu'il faut prendre des étables, des bergeries, des celliers, des vases à contenir le vin, l'huile, etc.; du choix à faire des bestiaux et des chiens qui doivent garder la ferme; l'auteur s'occupe ensuite de la culture de la vigne, des oliviers et des jardins; il indique les travaux auxquels on doit se livrer à diverses époques de l'année; quand et comment il faut semer, récolter, cueillir et

[1] *Terentius Varro, vir Romanorum eruditissimus.*
(QUINTILIEN, *Inst. Orat.*, L. 10, ch. 1er.)

[2] *Cui non post Varronem sit venia? qui* agrum, *quod in eo* agatur *aliquid; et* graculos *quia gregatim volent*, *dictos*, *Ciceroni persuadere voluit; cum alterum ex græco sit manifestum duci, alterum ex vocibus avium. Sed huic tanti fuit vertere, ut* merula, *quia sola volat*, *quasi* mera volans *nominaretur.* (Ibid., L. 1er, ch, 6.) MER. CASAUBON (*de quat. Ling.*, p. 151), TURNÈBE (*Adversar.*, L 3, ch. 7), JOS. SCALIGER, (Conjectan. in *Var.*, de LL., p. 90), MANUTIUS (Liv. 3, épît. 23) et VOSSIUS, sont de l'avis de Quintilien, et s'expriment d'une manière plus explicite encore.

conserver les fruits, en un mot tirer parti de tous les produits de la terre.

Dans le deuxième, composé de onze chapitres, Varron parle de l'éducation des bestiaux, des soins particuliers qu'exige chaque espèce, des produits qu'on en retire, tels que le lait, le fromage, la laine.

Le troisième livre dans lequel on compte dix-sept chapitres, a pour objet les *villaticæ pastiones*, c'est-à-dire le soin des basses-cours, les volatiles que l'on y doit entretenir, la chasse, la pêche, l'éducation des abeilles, et l'établissement de viviers pour y conserver le poisson.

Cet ouvrage est le meilleur sur l'agriculture, de tous ceux qui nous sont venus des anciens, c'est aussi le plus méthodique; il est en outre élégamment et purement écrit et il se fait lire avec un véritable plaisir [1].

Outre les œuvres que nous avons citées de Varron, il faut aussi faire mention de ses *Sentences* qui probablement n'étaient pas un ouvrage à part, mais qui avaient été tirées par quelques curieux, de toutes les compositions de notre auteur, à une époque où il en restait beaucoup plus qu'il ne nous en est parvenu. Elles se trouvent insérées au nombre de quarante-sept, dans l'édition que M. Schneider a donnée des auteurs qui ont écrit sur l'agriculture [2]. Il avait écrit encore sur *la Musique;* il existait de lui d'autres livres ayant pour titre: *Polyandrie, Tricepitina, de Æstuariis*, etc.

Tous les auteurs qui ont parlé de Varron sont d'accord sur l'étendue et la variété de ses connaissances. Plutarque dit que le philosophe Varron était beaucoup lu par ses compatriotes, surtout comme historien [3]; Sénèque [4] et Apulée [5], comme Quintilien, l'appellent le plus savant homme de sa nation. Lactance va plus

[1] On peut consulter la préface de J. Mathias Gesner, et celle de J. Auguste Ernesti, en tête de l'ouvrage : *Scriptores Rei rusticæ veteres latini*, etc., Leipsig, Gaspard, Fritsch, 1773, 2 vol. in-4o.

[2] *Scriptores Rei rusticæ,* t. Ier, page 241.

[3] Vie de Romulus.

[4] *Consolat. à Helvia*, ch. 8.

[5] *In Apolog.*

loin, et il le met pour le savoir au-dessus même des Grecs [1]. St. Augustin en fait le plus brillant éloge [2]. Arnobius [3], Isaac Casaubon [4], Juste Lipse [5], Scaliger [6], Erasme [7], André Schot [8] et Borrichius [9] ont mêlé une voix approbative à ce concert d'éloges. Pline l'ancien, Macrobe, Aulu-Gelle le citent dans maint endroit de leurs ouvrages [10]; enfin, Montaigne appelle Varron *le plus subtil et le plus savant auteur latin* [11]. Le Traité de Varron sur l'Agriculture a été traduit en Italien par Fr. Soave, en allemand par Frédéric Meyer [12], et par Grosse [13], en français par Saboureux de la Bonneterie. Les éditions des œuvres de ce savant Romain sont très-nombreuses, nous n'indiquerons que celles de H. Estienne qui contiennent les deux ouvrages avec les fragments plus ou moins rassemblés [14].

Vossius hésite à placer ici Publius Nigidius Figulus, il doute qu'il ait droit d'y figurer comme historien, malgré l'opinion contraire d'Antoine Riccobini. Cependant si Figulus est auteur d'*Annales*, comme le dit la Popelinière dans son Histoire des histoires [15], nous pouvons le mettre, sinon par rapport au talent, au moins sous le point de vue chronologique, après Marcus Térentius Varron.

1 *M. Varro, quo nemo unquam doctior, ne apud Græcos quidem, nedum apud Latinos vixit.* (Divin., Instit., L. Ier, ch. 6.)

2 *De Civitate Dei*, L. 4, ch. Ier et L. 6, ch. 2.

3 *Advers. gent.*, L. 5.

4 *De satir. græc. Poet. et rom. sat.*, L. Ier, ch. Ier.

5 *Var. Lect.*, L. 3, ch. 19.

6 *Scaligerana prima*, page 146, 147.

7 Liv. 23, ch. 5.

8 *Observ. human.*, L. 2, ch. 24.

9 *De var. latin. ling. Ætat.*, p. 4.

10 Il suffit de consulter les *index* de leurs ouvrages, pour s'en convaincre.

11 Essais, L. 2, ch. 12. Voir l'article biographique de Daunou (Biogr. univ., t. 47, p. 525-531.

12 Nuremberg, 1774, 1781, in-8o.

13 Halle, 1688, in-8o.

14 1569, 1573, 1581, et de Leyde, 1601, in-8o. (Pour les éditions de chaque ouvrage séparé, consulter la bibliographie de Brunet.)

15 1599, in-8o, pag. 301-302.

LUCIUS LUCCEIUS, fils de Quintus, écrivit l'Histoire de la Guerre sociale que l'on appelle aussi la guerre des Marses, ou guerre italique, et il remplit cette tâche avec tant de talent, que Cicéron le choisit pour écrire l'histoire de son consulat. Il s'en chargea en effet, et la composa au moins en partie; mais rien ne prouve qu'il l'ait achevée ; nous sommes au contraire fondé à croire que cela n'eut pas lieu, puisque Cicéron se détermina à conserver lui-même en grec le souvenir des actes de son consulat [1]. Lucceius parvint à la préture ; s'étant mis sur les rangs pour le consulat, on lui préféra M. Calpurnius Bibulus que l'on donna pour collègue à Caius Julius César, pensant qu'il serait un obstacle aux volontés de ce dernier. Cette déconvenue de Lucceius eut lieu l'an 696 de Rome, 59 ans avant J.-C. Dans la guerre civile qui éclata entre les deux triumvirs, Lucceius prit le parti de Pompée, et c'est lui qui conseilla à celui-ci, ainsi que Théophane, de quitter l'Italie. Mais après sa victoire, César lui pardonna. S'étant brouillé avec Atticus, il y eut entre eux réconciliation par les soins de Cicéron qui, dans son discours pour Célius, appelle Lucceius un témoin irréprochable, et vante la bonté de son caractère, son goût pour l'étude, ses talents et son savoir.

TANUSIUS ou TAMUSIUS GÉMINUS, fut l'ami de Cicéron qui en fait plusieurs fois l'éloge. Il composa des Annales dont parle Suétone [2] et dont Sénèque ne paraît pas faire un très-grand cas [3]. Il est cité par Macrobe [4].

PROCILIUS vécut dans le même temps ; il est question de lui dans Varron [5], et Pline l'ancien s'appuie de son témoignage [6]. Des passages de ces deux auteurs on peut conclure que Procilius n'était pas plus jeune que Varron, et en même temps qu'il n'était pas plus âgé que Pompée. On ne sait pas quel espace de temps comprenait l'ouvrage de Procilius, et le même défaut de lumière existe relativement à l'auteur que nous avons nommé immédiatement avant lui.

[1] *Ad Famil.*, L. 5, lett. 12 ; *à Atticus*, L. 4, lett. 6.
[2] Liv. Ier, ch. 10.
[3] Lett. 93.
[4] *Saturn.*, L. Ier, ch. 16.
[5] *De Ling. lat.*, L. 4.
[6] *Hist. nat.*, L. 8, ch. 2.

Furius que l'on a voulu confondre soit avec Furius Bibaculus, soit avec Furius Antias, écrivit des Annales en vers, ce que ne firent pas ces deux derniers poëtes ; au moins nul auteur n'en fait-il mention. Les Annales de Furius sont citées par Macrobe [1]. Nous n'en parlons ici que par scrupule, car nous ne le considérons pas comme historien.

Caius Julius César, le plus grand homme peut-être dont Rome ait eu à s'enorgueillir, naquit le 12 juillet de l'année 654 de Rome, 100 ans avant J.-C., sous le consulat de C. Marius, promu à cette charge pour la sixième fois, et de L. Valérius Flaccus. César était de l'illustre famille Julia qui prétendait descendre d'Énée et de Vénus. Nous n'entrerons pas dans tous les détails de la vie de César, nous n'en rappellerons que les principales circonstances. Parvenu à l'âge viril, il se vit proscrit par Sylla qui ne lui pardonnait pas d'être le neveu de Marius et le gendre de Cinna. Il ne dut son salut qu'à l'intervention des vestales et au crédit de sa famille. Pour s'éloigner du danger, il se rendit en Asie où il fit ses premières armes. De retour à Rome, après la mort de Sylla, il montra ce qu'il pouvait être comme orateur, dans l'accusation qu'il porta contre Dolabella coupable de malversations dans son gouvernement. César avait pour adversaires dans cette cause deux célèbres avocats, Hortensius et Cotta. Peu de temps après, il passa à Rhodes pour prendre des leçons d'éloquence auprès d'Apollonius Molon, rhéteur grec. En route, il fut pris par des pirates de Cilicie. On sait la conduite fière et menaçante qu'il tint au milieu d'eux. Après trente-huit jours de captivité, il fut racheté par les habitants de Milet, qui payèrent la rançon que lui-même avait fixée, et qu'il avait portée au triple de ce qu'avaient exigé les pirates qu'il poursuivit à son tour et dont il fit pendre quelques-uns, comme il les en avait prévenus. Il attaque ensuite Mithridate, roi de Pont, et défait ses généraux. De retour à Rome, il est nommé tribun du peuple. Pendant son tribunat, sous la questure, sous l'édilité, il n'épargna rien pour flatter la multitude. Ses largesses allèrent jusqu'à la profusion, et à un tel point qu'il contracta des dettes énormes qui ne montaient pas, à ce qu'on assure, à moins de trente-huit millions de notre monnaie. César devenu préteur eut pour gouvernement

[1] *Saturn.*, L. 6, ch. 1er,

l'Espagne. Alors il s'empara de la Galice et de la Lusitanie. Dans ces circonstances, il ne se piqua point de désintéressement et songea surtout à accommoder ses affaires. Il trouva moyen de payer ses nombreux créanciers et d'avoir assez de reste pour acheter des créatures. Il avait en 691, 60 ans avant J.-C., conclu le fameux triumvirat avec Pompée et Crassus. Il parvint enfin au consulat l'an 695 et eut pour collègue Bibulus. Il est inutile de parler des guerres que fit César et de rappeler ses combats et ses triomphes dans la Gaule, dans la Grande-Bretagne et dans la Germanie: ils ne sont ignorés de personne. Il est fâcheux seulement qu'il ait terni sa gloire par ses rapines, mais il lui fallait des richesses pour satisfaire son ambition, car ce n'était pas chez lui cupidité. Ses ennemis auraient profité de sa conduite pour le perdre, si elle ne lui avait procuré de nombreux partisans par des largesses inusitées jusque-là. Il fut reçu à Rome avec tous les honneurs imaginables; on ordonna des *supplications* [1] qui durèrent vingt-quatre jours, ce qui ne s'était pas encore vu. La puissance de César croissait de jour en jour, et Pompée, qui ne pouvait souffrir de supérieur, commença à s'en inquiéter et ce fut le commencement de l'inimitié qui s'éleva entre ces deux grands Romains; elle commença vers l'an 698 de la fondation. Le sénat qui était du parti de Pompée, ayant à redouter César tant qu'il serait à la tête de ses soldats qui le chérissaient, rendit un décret portant que si, dans un délai limité, César ne renonçait pas à son commandement, il serait traité comme ennemi de la république. Trois tribuns du peuple Marc Antoine, Curion et Cassius Longinus partisans du vainqueur des Gaules, s'opposèrent à ce décret. On les chassa avec violence de l'assemblée, et ils s'enfuirent au camp de César, cachés sous des habits d'esclaves. Ils exagérèrent devant les soldats les menaces faites contre César, et l'attachement des légions pour leur général s'en accrut encore. Les consuls furent chargés par le sénat de pourvoir à la sûreté de l'État. César, avec son

[1] Les *Supplications* étaient de publiques actions de grâce, que le sénat ordonnait en l'honneur des généraux vainqueurs, et elles étaient d'autant plus glorieuses pour celui qui les obtenait, qu'elles duraient plus longtemps. Cicéron est le seul Romain à qui, comme magistrat civil, on ait accordé cette récompense, pour avoir découvert et fait échouer la conjuration de Catilina. Ce fut Cotta qui fit rendre le décret.

armée, était sur les bords du Rubicon ; il hésita s'il se rendrait aux ordres du sénat, mais comprenant que ce serait sinon courir à sa perte, au moins renoncer à ses projets ambitieux, il passa le Rubicon, en s'écriant : *le sort en est jeté,* et marcha vers Rome. Ce fut le signal de la guerre civile. On sait quels en furent les résultats. La bataille de Pharsale décida la querelle entre César et Pompée qui s'étant retiré en Égypte, y périt lâchement assassiné. Les restes de son parti ayant été dispersés en Espagne à la bataille de Munda, César devint seul maître de la république. Il pardonna à ses ennemis, mais ce fut, de sa part, moins une marque de clémence et de générosité, qu'une preuve qu'il croyait n'avoir plus rien à craindre. Sa sécurité le perdit. Il était sur le point d'aller faire la guerre aux Parthes, pour venger la défaite et la mort de Crassus. Ses partisans répandaient le bruit que, d'après les livres sibyllins, les Parthes ne seraient vaincus, que si les Romains avaient un roi pour général. Une conspiration se forma contre César ; Décimus Brutus et Caius Cassius qu'il avait faits préteurs, ainsi que Tullius Cimber et Casca, étaient à la tête des conjurés. Il fut prévenu plusieurs fois de ce qui se tramait contre lui. D'après les instances de Calpurnia sa femme, il était décidé à ne pas sortir le jour des ides de mars, fixé pour l'assemblée du sénat, mais Décimus Brutus le fit changer de résolution. Sorti de sa maison, il reçut plusieurs avertissements qu'il remit à lire plus tard, ne pouvant le faire immédiatement à cause de la foule. Entré au sénat, il fut entouré par tous les conjurés. Tullius Cimber le frappa le premier, les autres suivirent son exemple. César se défendit d'abord ; mais apercevant Brutus au milieu des assassins, il s'écria : *Et toi aussi, mon fils Brutus*[1] *!* il se couvrit la tête, et reçut la mort avec une noble résignation ; il périt frappé de vingt-trois coups de poignard, le 15 mars de l'an 710 de Rome, 44 ans avant J.-C., à l'âge de cinquante-six ans, avec la qualité de dictateur perpétuel et après avoir été cinq fois consul[2].

[1] *Καὶ σὺ εἶ ἐκείνων, σὺ τέκνον.*

[2] Voir, pour plus de détails, SUÉTONE, Vie de César, l'article de la biographie universelle de Michaud, tome 7, page 565 ; la Vie de César par Plutarque, celle écrite par De Bury (Paris, 1758, 2 vol. in-8°), et les Commentaires mêmes de César.

César composa un assez grand nombre d'ouvrages ; il en publia sur la grammaire (*Analogia*[1]), l'astronomie, la religion (*Auguralia, de Auspiciis*[2]), l'histoire et la littérature. Il existait de lui un recueil de bons mots (*Dicta*, *apophtegmata*[3]), et un *Anti-Cato*[4], dirigé contre Caton d'Utique ; on fait aussi mention d'un autre livre intitulé *Ephemeris*[5]. Tous ses écrits sont perdus à l'exception de quelques-unes de ses lettres et de ses *Commentaires sur la Guerre des Gaules et sur la Guerre civile.*

Les Commentaires sur la Guerre des Gaules comprennent huit livres, mais le dernier n'est pas de César, il a été écrit par Hirtius, son lieutenant. Le premier livre contient cinquante-quatre chapitres. Le récit de la guerre contre les Helvétiens occupe les trente-deux premiers ; les autres ont pour objet l'expédition contre Arioviste, chef des Germains.

Le second livre, contenant trente-cinq chapitres, offre au lecteur l'entreprise militaire de César contre la Belgique et la soumission de plusieurs peuples de cette contrée, tels que les Rémiens, les Suessiens, les Bellovaques, les Ambianiens, les Nerviens et les Attuatiques. César passe en Illyrie, y établit ses quartiers d'hiver, se rend à Rome et y obtient les honneurs des *supplications* qui pour la première fois durèrent quinze jours.

Dans le troisième livre on compte vingt-neuf chapitres. Les troupes romaines qui hivernaient sous la conduite de Servius Galba dans le pays des Vénagres et des Séduniens courent de grands dangers par le soulèvement des Gaulois. Elles sont néanmoins victorieuses. César marche vers la *province*. La guerre éclate de nouveau dans l'Armorique par l'instigation des Vénètes qui sont complètement défaits dans un combat naval. Plusieurs petits peuples ayant été successivement vaincus, la plus grande partie de l'Aquitaine se soumet à César. Ce général s'avance

[1] AUL.-GELLE, *N. attic.*, L. 1, ch 10 ; L. 9, ch. 14 ; L. 19, ch. 18.

[2] MACROBE, *Saturn.*, L. Ier, ch. 16, où il parle aussi de l'ouvrage de César sur l'astronomie.

[3] CICÉRON, *ad Famil.*, L. 9, lett. 16 : *volumina jam confecerit.* ἀποφθεγμάτων.

[4] AULU-GELLE, *N. attic.*, L. 4, ch. 16.

[5] PLUTARQ., Vie de César ; SERVIUS, *Énéid.*, L. 11, v. 743 ; APPIEN, *Excerpt. legat.*, p. 339.

contre de nouveaux ennemis. Les Morins s'enfoncent dans leurs forêts, et de là se précipitent à l'improviste sur les Romains. L'exécution des projets de César contre l'ennemi est suspendue par l'approche de l'hiver.

Les trente-huit chapitres du quatrième livre contiennent le passage des Usipètes et des Tenchtères dans la Gaule, le portrait moral des Suèves, la soumission des Ménapiens, la guerre contre les Germains et leur défaite, l'arrivée de César chez les Sicambres, la pacification des Morins, le passage du général romain dans la Grande-Bretagne, la soumission des Bretons, leur défection et leur châtiment, le retour de César dans la Gaule, la trahison des Morins, le pillage et la dévastation du pays des Ménapiens. De nouvelles supplications sont décrétées à Rome en l'honneur du conquérant victorieux.

Le cinquième livre est divisé en cinquante-huit chapitres dont voici à peu près la matière : César retourne dans la Gaule, apaise les différents élevés entre les Tréviriens, repasse chez les Bretons qu'il met en fuite. Après plusieurs événements favorables et contraires, il parvient à soumettre Cassivellaunus et réduit plusieurs villes sous son pouvoir. Son infatigable activité le ramène de nouveau dans la Gaule; les Camps de Sabinus et de Q. Cicéron sont attaqués par les Éburons réunis aux Nerviens; les Romains opposent aux dangers une fermeté inébranlable et le plus admirable courage; César délivre son armée ; les Belges sont vaincus ; des mouvements d'insurrection ont lieu dans plusieurs parties de la Gaule, ils sont comprimés, et la tranquillité s'affermit un peu dans ces contrées si rebelles au joug.

Quarante-quatre chapitres sont compris dans le sixième livre qui nous apprend que les forces militaires des Romains sont augmentées dans la Gaule; que plusieurs peuples révoltés de nouveau sont de nouveau soumis, tels que les Tréviriens, les Nerviens, les Sénoniens, les Carnutes et les Ménapiens; que César s'avance dans la Germanie dont il décrit les mœurs ainsi que celles des Gaulois chez lesquels il retourne. Ambiorix est vaincu, le roi Cativolcus meurt, le camp des Romains est assiégé par les Sicambres; l'arrivée de César sauve l'armée romaine; les Éburons sont châtiés; une information judiciaire a lieu relativement à la conjuration des Sénoniens; Accon est puni du dernier supplice; les troupes de César s'établissent en quartier d'hiver et le général se rend en Italie.

Le septième livre, le dernier que l'on doive à la plume de César, est partagé en un plus grand nombre de chapitres que les précédents, ce nombre s'élève à quatre-vingt-dix. Voici l'analyse succincte de ce livre. Les Gaulois tiennent de nouveau conseil pour combattre les Romains; la guerre est commencée par les Carnutes et les Arvernes à l'instigation de Vercingétorix. César se rend à son armée non sans courir de grands dangers. Les Arvernes sont vaincus, plusieurs villes sont assiégées et prises par l'armée romaine. Une irruption des Gaulois est repoussée. César se multiplie pour ainsi dire et fait face à tous les embarras. Il bat Vercingétorix en plusieurs rencontres. Cependant toute la Gaule court aux armes. Le camp des Romains est menacé de toute part, mais la valeur triomphe du nombre, et les Gaulois vaincus éprouvent de grandes pertes; nouvelle attaque, nouvelle résistance, nouvelle victoire; les Romains se rendent maîtres des villes des Éduens et des Arvernes, et se reposent de leurs glorieuses fatigues dans les quartiers d'hiver.

Le huitième livre de la Guerre des Gaules est dû, suivant l'opinion commune, à Hirtius lieutenant de César, comme nous l'avons déjà dit; il renferme cinquante-cinq chapitres, et l'on y trouve la nouvelle conjuration des Gaulois contre les Romains, la défaite des Cornutes et des Bellovaques, la dévastation du territoire d'Ambiorix, la prise de la ville d'Andium, la victoire remportée sur Dumnacus, la soumission des Cornutes et de quelques villes frontières, le siége et la prise d'Uxellodunum, la soumission des Tréviriens par Labiénus, le traité d'alliance avec l'Aquitaine, et les revers essuyés par Commius, chef gaulois. César use d'une noble indulgence envers ces peuples. Il rentre dans l'Italie pour soutenir de son crédit et de son influence Antoine, son ami, qui sollicitait les honneurs du sacerdoce. César est reçu à Rome avec des honneurs inouïs. Il passe dans la Gaule ultérieure, alors commence la guerre civile entre lui et Pompée qui prend le commandement des légions que César avait distraites de son armée pour porter la guerre chez les Parthes.

Les Commentaires de César sur la Guerre des Gaules ne comprennent qu'un espace de six ans, depuis l'an 696 de Rome, 58 ans avant J.-C. jusqu'à l'an 702, 52 ans avant notre ère.

Les *Commentaires* de César *sur la Guerre civile* ne sont divisés qu'en trois livres. Le premier contient quatre-vingt-sept chapi-

tres ; nous allons en donner le précis. L'auteur y développe d'abord la cause et l'origine de la guerre civile. Il reçoit du sénat l'ordre de licencier son armée. Malgré l'opposition des tribuns du peuple, le sénat se trouve contraint de se déclarer en faveur de Pompée qui se montre l'ennemi juré de César. Un sénatus-consulte donne aux magistrats un pouvoir illimité pour veiller à la sûreté de l'État. Toutes les charges sont accordées aux créatures de Pompée, et des levées générales de troupes sont ordonnées dans toute l'Italie. Mais César certain du dévouement de ses troupes, marche sur Arminium, et fait des avances pour la paix. Révolté des conditions que Pompée ose mettre à un accommodement, il s'empare d'Arretium, de Pisaurum, de Fanum, d'Ancone, d'Iguvium et d'Auximum ; il lève des troupes dans le Picenum. Rome tremble, Pompée quitte Rome et se retire à Brindes. Après plusieurs succès, César se rend dans la Pouille. Son rival rassemble ses troupes, arme les esclaves et les bergers, mais ses cohortes passent du côté de son ennemi qui témoigne le désir d'entrer personnellement en arrangement avec Pompée. N'en pouvant rien obtenir, il l'assiége dans Brindes. Pompée passe à Dyrrachium, et les Brundusiens se rendent à son rival. César se rend dans la Gaule, la ville de Marseille lui ferme ses portes ; il a à soutenir sous les murs de la ville plusieurs combats dont les résultats ne lui sont pas toujours favorables. Il pardonne à ceux qui lui avait fait éprouver tant de résistance, et il fait de nouveaux efforts pour arriver à la paix. Pétricus fait égorger lâchement les partisans de César qui, au contraire, renvoie sains et saufs ceux du parti de Pompée, qui sont tombés en son pouvoir. Les soldats d'Afranius qui combat pour le gendre de César, privé de toutes ressources, veulent quitter leur camp, César les arrête. Réduits enfin à la dernière extrémité, ils demandent à entrer en pourparler. César gourmande énergiquement Afranius. L'armée ennemie est licenciée et les officiers obtiennent la permission de se retirer en liberté et où bon leur semble.

Le deuxième livre, dans lequel on compte quarante-quatre chapitres, s'ouvre par le siége de Marseille, que dirige C. Trébonius. Nasidius, à la tête d'une flotte, vient rendre aux habitants l'espérance et le courage; mais il est vaincu dans un combat naval, après avoir tenté vainement de détruire les travaux que

Trébonius avait fait élever. Les Marseillais demandent et obtiennent une trève qu'ils ont la perfidie de violer. Ils font une sortie et parviennent à renverser les lignes d'ouvrages du général romain ; mais les voyant promptement rétablies, la terreur s'empare d'eux et ils demandent à se rendre aux conditions qu'on avait d'abord exigées. Cependant Térentius Varron, qui se trouvait dans l'Espagne ultérieure, connaissant ce qui se passait en Italie, est près de se déclarer pour César. Bientôt il apprend qu'il est retenu à Marseille et se dispose à la défense ; mais, abandonné par ses troupes, il se range du côté du vainqueur qui par toutes sortes d'égards, et par une conduite pleine de bienveillance se concilie l'amitié des Espagnols. Curion lieutenant de César, obtient d'abord des succès contre Varus, et se fait tuer ensuite dans un combat imprudemment livré près de Bagrada ; une partie de son armée se retire en Sicile, une autre se rend à Varus, et le reste est massacré par Juba.

Le troisième livre des Commentaires sur la Guerre civile ne contient pas moins de cent douze chapitres que l'on peut résumer ainsi : César rétablit l'ordre dans les affaires civiles ; il abdique la dictature et se rend à Brindes. Cependant Pompée réunit en Orient des forces redoutables. César, malgré la perte d'une partie de sa flotte, et la résistance que lui oppose Bibulus, passe en Grèce. Octavius, lieutenant de Pompée, tente vainement le siége de Salone. César fait de nouvelles propositions de paix. Bibulus meurt au milieu de sa flotte. Labiénus, transfuge de l'armée de César, déclare à Pompée que la paix ne peut se faire que par la mort de son rival. Les troubles que Célius et Milon ont excités sont apaisés par la mort de leurs auteurs. Après plusieurs entreprises militaires de part et d'autre avec des résultats tantôt heureux, tantôt malheureux, César assiége Pompée à Dyrrhachium. Tous deux dans cette circonstance, se montrent habiles généraux. César ayant eu l'avantage dans plusieurs combats, se rend maître par l'un de ses officiers, de l'Étolie, de l'Acarnanie, de la Béotie, et a des vues sur l'Achaïe défendue par Rutilius. Il cherche encore à traiter de la paix avec Scipion, et voit de nouveau échouer ses efforts. Pompée manquant de vivres veut faire une dernière tentative. Sur ces entrefaites, deux frères, allobroges de nation, abandonnent César dont ils dévoilent les projets à l'ennemi. Pompée en profite et bat deux fois César près de Dyr-

rachium. Labiénus fait massacrer les prisonniers. La confiance renaît au milieu des partisans de Pompée. Son rival ayant réuni son corps d'armée à celui de Domitius, se retire dans la Thessalie. Pompée l'y suit. Tout se prépare de part et d'autre pour le combat. Bataille de Pharsale funeste à Pompée qui, poursuivi par César, se retire en Egypte, où il est assassiné par Archillas, lieutenant du Roi, et par Septimius, tribun militaire. César arrive à Alexandrie, il y apprend la mort de Pompée. Il se dispose à terminer les différents qui se sont élevés entre Ptolémée et Cléopâtre. Archillas excite des troubles, il fait périr Dioscoride et Sérapion députés du roi. César s'empare de la personne du monarque. Il est attaqué par Archillas; un combat s'engage dans la ville; la plus jeune fille de Ptolémée quitte le palais et se réfugie auprès d'Archillas; alors une contestation s'élève entre eux relativement au pouvoir. Pothinus, régent du royaume, traite secrètement avec Archillas; César le fait mettre à mort. Ce fut là le commencement de la guerre d'Alexandrie.

Telle est l'analyse des principaux événements dont les Commentaires sur la Guerre civile, nous offrent le récit, ce récit comprend à peine l'espace de deux années. Nous remarquerons toutefois, avec Ciacconius, que plus de la seconde moitié du deuxième livre manque. En effet l'on n'y trouve pas plusieurs événements auxquels César se réfère dans le livre suivant, tels que la fuite de Dolabella de la Dalmatie, la reddition d'Antoine près de Corona, la révolte de la neuvième légion près de Placentia, ni l'arrivée de César lui-même dans cette ville.

Le récit de la *Guerre d'Alexandrie*, et ceux de la *Guerre d'Afrique* et de la *Guerre d'Espagne*, chacun en un seul livre, sont joints ordinairement aux Commentaires de César à qui on les a faussement attribués. Déjà du temps de Suétone, et de son aveu même [1], l'auteur de ces écrits était incertain. Ils ont été publiés sous les noms d'Oppius, de Celsus, d'Hirtius et même de Suétone, sans qu'il y ait de raison d'en faire honneur à l'un plutôt qu'aux

[1] *Reliquit et rerum suarum Commentarios, gallici civilisque belli pompeiani; nam alexandrini, africique et hispaniensis, incertus auctor est. Alii enim Oppium putant, alii Hirtium, qui etiam gallici belli novissimum imperfectumque librum suppleverit.*

(Vie de Jul. César, chap. 56.)

autres, ou même à aucun d'eux. Il est impossible aujourd'hui, à moins d'une découverte inattendue, d'éclaircir le doute qui existe sur ce point.

Mais revenons aux Commentaires de César, et aux jugements que les savants en ont portés.

Asinius Pollion, d'après Suétone, reprochait à César d'avoir cru trop légèrement certaines choses qui ont été exécutées par d'autres; quant à ses propres faits, soit oubli, soit dessein, il ne les rapporte pas toujours exactement; aussi croit-on que son intention était de revoir et de corriger ses ouvrages[1]. Que César ait rapporté quelques faits d'une manière peu conforme à une scrupuleuse vérité, on ne doit pas selon nous, lui en faire un reproche, il n'a pas pu tout voir; mais que, pour ce qui le concerne personnellement, il y ait mis de la complaisance et de la partialité, c'est ce dont nous aimons à douter; il y a dans sa manière de raconter une candeur, une simplicité qui ne nous permet aucune défiance; et nous ne faisons que répéter l'opinion de Cicéron qui parle favorablement de César, comme écrivain, lui qui le traite ailleurs avec si peu de ménagement. « Oui, dit-il, il a écrit d'excellents commentaires. Le style en est simple, pur, gracieux, et dépouillé de toute pompe de langage: c'est une beauté sans parure. En voulant fournir des matériaux aux historiens futurs, il a peut-être fait plaisir à de petits esprits, qui seront tentés de charger d'ornements frivoles ces grâces naturelles; mais pour les gens sensés, il leur a ôté à jamais l'envie d'écrire; car rien n'est plus agréable dans l'histoire qu'une brièveté correcte et lumineuse[2]. »

[1] *Pollio Asinius parum diligenter, parumque integra veritate compositos* (commentarios) *putat : cum Cæsar pleraque et quae per alios erant gesta, temere crediderit, et quæ per se vel consulto, vel etiam memoria lapsus, perperam ediderit : existimatque rescripturum et correcturum fuisse.* (Vie de César, ch. 56.)

[2] *Valde quidem probandos* (commentarios) ; *nudi enim sunt, recti, et venusti, omni ornatu orationis, tanquam veste, detracto. Sed dum voluit alios habere parata, unde sumerent, qui vellent scribere historiam, ineptis gratum fortasse fecit, qui volent illa calamistris inurere ; sanos quidem homines a scribendo deterruit. Nihil enim est in historia pura et illustri brevitate dulcius.* (Brutus, ch. 75.)

Quintilien rend une justice éclatante à l'éloquence de César et vante beaucoup son style. « Pour Caïus Julius César, s'il n'avait vaqué qu'aux seules fonctions du barreau, nul de nos orateurs ne pourrait mieux disputer le prix à Cicéron. Il y a en lui tant de force, tant de subtilité, tant de feu, que vous diriez qu'il parle avec le même courage qu'il combattait. Et quoiqu'il ait eu bien d'autres soins, il orna ses grands talents avec une merveilleuse pureté de langage, dont il a toujours été particulièrement soigneux [1]. »

C'est surtout comme orateur que Quintilien l'a considéré dans ce passage, et nous savons qu'il commença par briller au barreau. En effet Aulu-Gelle qui le cite d'ailleurs en plusieurs autres endroits [2], fait mention de trois de ses discours : l'un contre Dolabella, l'autre pour les habitants de la Bithynie, et le troisième pour appuyer la loi *Plautia*. Cicéron jugeant César sous le rapport de l'éloquence met ces paroles dans la bouche d'Atticus l'un de ses interlocuteurs [3] : « Voici ce que je pense de César et ce que j'en ai souvent entendu dire à Cicéron lui-même, si habile juge en cette matière. César est peut-être de tous nos orateurs celui qui parle la langue latine avec le plus d'élégance: et il ne doit pas seulement cet avantage aux impressions reçues dans la maison paternelle, qui ont sans doute commencé l'ouvrage, mais il n'est arrivé à cette admirable perfection que par des études variées et profondes, suivies avec une grande ardeur et un travail infatigable. »

Tacite appelle Jules César une grande autorité [4], ce qui contredit l'opinion émise par Asinius Pollion touchant l'exactitude de ses récits.

Les modernes ont confirmé le jugement des anciens sur le

[1] *C. vero Cæsar si foro tantum vacasset, non alius ex nostris contra Ciceronem nominaretur : tanta in eo vis est, id acumen, ea concitatio ut illum eodem animo dixisse, quo bellavit, appareat. Exornat tamen hæc omnia mira sermonis, cujus proprie studiosus fuit elegantia.*
(Inst. Orat., L. 10, ch. 1.)

[2] *N. attic.*, Liv. 4, ch. 16; L. 5, ch. 13, et Liv. 13, ch. 3.

[3] *Brutus*, chap. 72.

[4] *Validiores olim Gallorum res fecisse* summus auctorum *divus Julius tradit.* (*De Mor. German.*, ch. 28.)

mérite de César et se sont plu, pour la plupart, à reconnaître sa véracité comme historien [1].

« César a eu, dit Rapin, le plus beau talent de s'exprimer qui fut jamais. Les savants de bon goût ont raison de l'admirer pour la pureté inimitable de son style : mais je l'admire encore plus pour la justesse de son sens, car jamais personne n'a écrit plus sagement. Il est presque le seul des auteurs qui ne dise point d'impertinences. Il ne parle de lui que comme d'une personne indifférente ; et rien ne se dément dans le caractère sage qu'il a pris [2]. »

Voici maintenant l'éloge que le grave et judicieux Montaigne fait de notre auteur : « César singulierement me semble meriter qu'on l'estudie, non pour la science de l'histoire seulement, mais pour luy-mesme : tant il a de perfection et d'excellence par dessus tous les autres : quoy que Salluste soit du nombre. Certes je lis cet auteur avec un peu plus de reverence et de respect qu'on ne lit les humains ouvrages : tantost le considerant luy-mesme par ses actions, et le miracle de sa grandeur ; tantost la pureté et l'inimitable polissure de son language, qui a surpasse non seulement tous les historiens, comme dit Cicero, mais à l'adventure Cicero mesme. Avec tant de sincérité en ses jugements parlant de ses ennemis, que sauf les fausses couleurs, de quoy il veut couvrir sa mauvaise cause, et l'ordure de sa pestilente ambition, je pense qu'à cela seul on y puisse trouver à redire, qu'il a esté trop espargnant à parler de soy : car tant de grandes choses ne peuvent avoir esté executees par luy, qu'il n'y soit alle beaucoup plus du sien qu'il n'y en met [3]. »

F. Schlegel mettant en parallèle César, Tite-Live et Tacite, s'exprime ainsi : « Selon moi, la langue latine se présente, chez

[1] Voir ALD. MANUTIUS, en tête de son édition de César, 1513 ; PHILIP. BEROALDUS, au commencement de la sienne ; HENRI GLAREAN, dans ses annotations aux Commentaires de la guerre des Gaules, L. Ier, ch. Ier ; MORHOSIUS *de Patavinitate Liviana*, p. 45 ; C. H. ECKARD, *de C. Asin. Pollione iniq. optimor. lat. auct. Censore*, Jena, 1743 ; MORUS, préface aux Comment. de César, p. 8 ; et à l'appui de l'assertion de Pollion, VOSSIUS, *de Hist. lat.*, p. 62, 63 ; DUYSING, *de Fide J. Cæs. dubia*, etc., Marbourg, 1784 ; L'AUTEUR des Nouv. de la Répub. des Lettres, mois de juin, 1685, p. 629.

[2] *Réflex. sur l'Hist.*, sect. 28.

[3] Essais, L. 2, ch. 10.

ces trois écrivains dans toute sa pureté et dans toute sa perfection. Dans César elle a le cachet de la grandeur et en même temps de la simplicité ; dans Tite-Live, elle brille de tout l'éclat et de tous les ornements d'un perfectionnement oratoire, mais sans exagération d'aucune espèce ; dans Tacite, elle a une profondeur, une énergie et un art qui respirent la dignité de la Rome d'autrefois [1].

Bayle, tout en gourmandant sévèrement César comme ambitieux et comme conquérant (et nous nous garderons bien de le contredire à cet égard), le loue comme écrivain : « Il était savant, et si éloquent, qu'il n'y eut que l'envie d'occuper la première place du gouvernement qui l'empêchât de disputer la première place aux orateurs les plus célèbres. » Puis il ajoute, à propos des *Commentaires :* « Ce ne sont proprement que des Mémoires. On y trouve une grande netteté de style, et toutes les beautés négligées qu'un génie aussi heureux que celui de Jules César pouvait répandre dans un ouvrage de cette nature, qu'il composait à la hâte et sans artifice [2]. »

« Tout le monde connaît, dit Hugues Blair, le ton et le style des Commentaires de César. Ce style est remarquable par sa pureté, sa simplicité et son élégance ; mais il est plus éloigné du sublime que celui d'aucun autre auteur classique [3]. » Cette dernière réflexion fait allusion à un ouvrage allemand composé exprès pour démontrer que le style de César est un parfait modèle du sublime tel que Longin l'a exposé [4].

De toutes les citations que nous venons de faire il résulte qu'en général, on est unanime sur un point : c'est que la manière, c'est que le style de César est remarquable par une élégante simplicité et par une pureté exquise. Que l'auteur des *Nouvelles de la République des Lettres* nous dise que César dont le style a tant de charmes et tant de facilité naturelle, est quelquefois si ob-

[1] Hist. de la Littér. anc. et moder., ch. 3, trad. de W. Duckett. Voir les leçons du MÊME sur l'hist. de la Littér., même traducteur, tom. 1er, page 87 et suiv.

[2] *Dictionn.*, au nom de César. Bayle paraît d'ailleurs pencher vers l'opinion de ceux qui suspectent la véracité de l'auteur des Commentaires.

[3] Cours de Rhétor. et de Belles-Lettres, leç. 4e.

[4] J. G. BERGER, *de naturali Pulchritudine Orationis*, 1 vol. in-4°, 1720.

scur, que si l'on entend ce qu'il veut dire, c'est moins par la force des paroles que par la considération du sujet qu'il traite[1]; qu'ailleurs il avance qu'il est très-certain que les Mémoires de ce conquérant sont écrits d'une manière trop négligée, et que si le prince de Condé s'était avisé jamais de faire la relation de ses campagnes de cet air là, il aurait pu s'assurer que son livre n'aurait pas été admiré des connaisseurs[2]; que Bayle ajoute qu'il y a peu de partisans de l'antiquité assez prévenus, pour soutenir que les Mémoires du duc de la Rochefoucault ne sont pas meilleurs que ceux de César[3], nous demanderons si cela peut infirmer le moins du monde le jugement des anciens et surtout celui de Cicéron, et si l'on a bonne grâce de vouloir se connaître mieux en style que l'orateur romain, lorsqu'il s'agit de la langue romaine, surtout quand on pense que l'homme qui a ainsi loué César, n'était pas l'ami de César.

Un point sur lequel les critiques s'accordent moins, c'est sur la confiance que méritent les récits de l'auteur des Commentaires. Les uns se sont rangés de l'avis de Pollion, les autres l'ont vigoureusement combattu. Quant à nous, nous dirons qu'une accusation vague, qui n'est appuyée sur aucun fait positif, ne mérite pas une réfutation sérieuse. Si les prétendues atteintes portées par César à la vérité avaient eu une gravité réelle, il nous semble que l'on n'aurait pas manqué de les préciser; or, comme on n'en a rien fait, la conclusion est facile, c'est qu'elles n'ont pas une très-grande importance. Nous voulons bien admettre que César ait accueilli légèrement, ou parce qu'il ne pouvait les vérifier, les rapports qui lui arrivaient par une voie éloignée[4], c'était là une nécessité de sa position, et une suite forcée de la manière rapide dont il devait écrire ses Mémoires; que d'un

[1] Septembre, 1686.

[2] Juin, 1685.

[3] Dictionn., au nom de César.

[4] Le fait suivant a été sans doute, comme plusieurs autres, recueilli de cette manière : *Gallis morem fuisse ut male habentes, immolaturos sese diis immortalibus, recuperata quam primum prospera valetudine, voverent.* Or, il est plus que probable que les malades auraient préféré rester dans le même état que de recouvrer la santé, pour être ensuite immolés comme victimes (CLAUD. VERDER. *Censiones in Auctores.*)

autre côté il ait présenté certains faits sous des couleurs un peu trop favorables dans l'intérêt de son amour-propre ou de sa renommée, nous avouons que le fait est possible, et il faut cependant que tout cela soit bien peu de chose, car Cicéron contemporain, comme Pollion, n'aurait pas manqué de relever ces inexactitudes dans ses lettres à Quintus et à Atticus, et l'on sait au contraire que les faits principaux relatés dans les Commentaires sont confirmés par ses mêmes lettres. Nous ne dirons rien de l'opinion erronée qui a attribué les Commentaires de César à un certain *Julius Celsus*, parce qu'il en avait publié, dans le 7e siècle, une édition abrégée; une pareille assertion n'a pu tenir contre une critique saine et éclairée.

Ce que l'on ne nous disputera pas sans doute, c'est que la lecture attentive des Commentaires de César, est éminemment utile pour la connaissance des antiquités militaires chez les Romains, des travaux de siége, de la construction et de la forme des machines de guerre; l'étude même des notions géographiques que ces précieux Mémoires renferment, peuvent fixer plus d'un point controversé de l'Histoire belge dans les temps anciens.

Les Commentaires de César ont été traduits en plusieurs langues: en grec (la Guerre des Gaules), par Planude, Th. Gaza ou autre[1]; en Italien, par Agost[2], Dante Popoleschi[3], Andrea Palladio[4], Fr. Baldelli[5]; en espagnol, par Dugo Lopez de Tolède[6] et par Jos. Goya[7]; en anglais, par Will. Duncan[8]; en allemand, par Wagener[9].

En français, par frère Robert Gaguin[10], par Nic. Perrot d'A-

1 Dans l'édition de G. Jungermans, 1606, et dans celle de Davisius, *Cambridge*, 1706, 1727, in-4o.

2 Venise, 1547, in-8o, et pour la première fois, même ville, 1512, in-4o.

3 Florence, 1518, in-4o, très-rare.

4 Venise, 1575, in-4o, recherchée à cause des figures.

5 Ibid., 1571. (Celle de Palladio est la même à peu de chose près.)

6 Tolède, 1498, in-fol., goth., fort rare.

7 Madrid., imprim. royale, 1798, 2 vol. in-4o, fig. (très-belle édit.)

8 Londres, 1753, in-folio, fig.

9 Studtgard, 1765, in-8o.

10 Paris, 1488, gr. in-4o.

blancourt[1], Lancolet, Turpin de Crissé[2], Le Deist de Botidoux[3], Em. Toulongeon[4], Artaud[5], De Pecis (la Guerre des Gaules[6]), Théoph. Berlier (la Guerre des Gaules[7]), enfin par J.-B. Varney[8].

Deux rois de France ont aussi traduit les Commentaires de César. D'abord Henri IV, selon Casaubon[9] et l'abbé Brizard[10], mais l'ouvrage du bon roi est resté en manuscrit; ensuite Louis XIV qui à l'âge de treize ans a écrit en français la *Guerre des Suisses*, traduite du premier livre. Cette version n'a guère d'autre mérite que d'être l'œuvre d'un monarque[11].

Les éditions du texte des Commentaires sont très-nombreuses; nous n'indiquerons que les principales de celles qui sont complètes.

L'édition des Aldes[12], de Godef. Jungerman[13], de Scaliger[14], d'Arn. Montanus[15], de Jos. Goduin[16], de Sam. Clarke[17], de G. Grœ-

[1] Rouen, 1665, pet. in-12; la même, retouchée par Le Maserier, Amsterdam, 1763, 2 vol. in-12; la même, revue par Wailly, Paris, Barbou, 1766 ou 1775, 2 vol. in-12.

[2] Montargis, 1785, 3 vol. gr. in-4o; Amsterdam, 1787, 3 vol. gr. in-8o, traduction recherchée des militaires, à cause des notes.

[3] Paris, 1809, 5 vol. in-8o.

[4] Paris, 1826, 4 vol. in-12.

[5] Paris, 1828, 3 vol. in-8o.

[6] Parme, 1786, 3 vol. gr. in-8o.

[7] Paris, 1825, in-8o.

[8] 1810, 2 vol, in-8o.

[9] Voir sa préface de Polybe.

[10] *Les Amours de Henri IV pour les lettres.*

[11] Paris, imprim. royale, 1651, pet. in-folio, orné de 4 pl.

[12] Venise, 1513, in-8o.

[13] Francfort, 1606, 1669, in-4o.

[14] Leyde, 1635, pet. in-12.

[15] Amsterdam, 1670, in-8o.

[16] Paris, 1678, in-4o, peu commune.

[17] Londres, 1712, gr. in-folio, édition magnifique; Glascow, 1750, pet. in-folio.

vius [1], de Mich. Maittaire [2], d'Oudendorp [3], de Morus [4], de Barbou [5], d'Achaintre et Lemaire [6].

A l'exemple de Vossius, nous placerons ici AULUS HIRTIUS, comme auteur du *huitième livre* des Commentaires sur la Guerre des Gaules et des récits de la *Guerre d'Alexandrie* et de la *Guerre d'Afrique*.

Hirtius était issu d'une illustre famille romaine. Jeune encore il étudia l'éloquence avec succès, et prouva dans plusieurs occasions qu'il savait manier la parole. Il suivit César dans la guerre des Gaules, et mérita l'estime et l'affection de ce grand capitaine. Il rechercha à son retour l'amitié de Cicéron et tâcha de se former auprès de lui à l'art oratoire; il s'exerça à la déclamation dans cette maison de Tusculum que les travaux philosophiques de l'orateur romain ont rendue célèbre. Cicéron parlant d'Hirtius à Volumnius s'exprime de manière à montrer qu'il en faisait cas : « Hirtius, dites-vous encore, vous ferait envie si vous ne l'aimiez? Je ne vois pas non plus que vous ayez sujet d'en être jaloux, à moins que votre jalousie ne tombe plutôt sur sa propre éloquence que sur l'avantage qu'il a de m'entendre [7]. » Hirtius donna une preuve d'amitié à Cicéron, en allant de sa part au-devant de César à son retour de l'Afrique, et en le réconciliant avec lui. Après la mort du dictateur, il se déclara contre Antoine. Il avait d'abord été augure. Il fut consul désigné avec C. Vibius Pansa, et tomba malade aussitôt après son élection ; le peuple lui montra dans cette circonstance le plus tendre comme le plus vif intérêt. C'est Cicéron qui nous l'apprend : « Méprisez-vous encore ce que vous avez vu, dit-il à Antoine, le prix que le peuple romain attachait à la vie d'Hirtius? C'était assez pour sa gloire de l'estime qu'il obtint, de l'attachement sans égal de ses amis, de l'extrême tendresse des siens; et cependant vous souvenez-vous d'avoir jamais vu pour quelqu'un, les gens de bien aussi inquiets,

[1] Leyde, 1713, in-8°, édit. recherchée.
[2] Londres, 1716, in-12.
[3] Leyde, 1737, 2 vol. in-4°.
[4] Leipsig, 1780, in-8°, édit. estimée.
[5] Paris, 1755, 2 vol. in-12.
[6] Paris, 1819-22, 4 vol. in-8°, portraits et cartes.
[7] *Ad Famil.*, L. 7, lett. 33.

et tout un peuple aussi alarmé? ah! pour personne[1]. » Ce passage prouve à quel point Hirtius était considéré. Ailleurs Cicéron fait l'éloge de son dévouement à la patrie, c'est encore à Antoine qu'il s'adresse : « Et pourquoi donc notre courageux consul, A. Hirtius, mon collègue, mon ami, est-il parti si faible, si maigre encore? Mais les souffrances du corps n'ont pas abattu les forces de l'âme. Il a pensé sans doute, qu'une vie dont il était redevable aux vœux du peuple romain, il devait l'exposer pour la liberté de Rome[2]. » Ce fut alors qu'Hirtius partit avec son collègue pour attaquer Antoine qui assiégeait Brutus dans Modène. Ils remportèrent sur lui une victoire près de cette ville, l'an 711 de Rome, 43 ans avant J.-C. Hirtius périt dans le combat[3], et Pansa mourut de ses blessures quelques jours après, la nuit qui suivit la seconde action[4]. Le bruit courut qu'Auguste n'avait pas été étranger à leur mort, afin qu'après la fuite d'Antoine, et la république se trouvant privée de ses consuls, il pût disposer seul des armées victorieuses[5].

On croit généralement qu'Aulus Hirtius est, comme nous l'avons dit, l'auteur du huitième livre des Commentaires de la Guerre des Gaules; on croit aussi qu'il a composé les deux livres l'un sur *la Guerre d'Alexandrie*, l'autre sur *la Guerre d'Afrique*, que l'on trouve ordinairement à la suite des ouvrages de César; toutefois il n'est pas certain que ces deux derniers écrits soient de lui, et il est plus douteux encore que le récit de *la Guerre d'Espagne* soit sorti de sa plume; cette composition est en effet très-inférieure aux deux premières, et paraît être l'œuvre de quelqu'officier subalterne qui a tenu note des événements dont il a été le témoin.

L'abbé Feller traite Hirtius un peu trop sévèrement, selon

[1] Philip. 1re, ch. 15.

[2] Philip. 7, ch. 4.

[3] *A Brutus*, lett. 3; *Hirtius quidem in ipsa victoria occidit.*

[4] Philip. 14, ch. 9. Cicéron fait encore ailleurs mention d'Hirtius, *ad Famil.*, L. 9, lett. 16; Philip. 3, ch. 5; et Philip. 5, ch. 12.

[5] *Hoc bello cum Hirtius in acie, Pansa paulo post ex vulnere periissent, rumor increbuit ambos opera ejus occisos; ut Antonio fugato, Rep. consulibus orbata, solus victores exercitus occuparet.*

(Suét., Vie d'Auguste, ch. 11.)

nous, nous dirons même qu'il y a de l'injustice dans le jugement qu'il en porte : « Du reste, dit-il, cet Hirtius est un historien obscur, entortillé, superficiel, partial, sans intérêt, sans vigueur; il a l'air d'un gazetier gagé qui compile de mauvais bulletins et qui ne saurait rendre compte lui-même de sa compilation, qui ramasse tout ce qu'il entend dire, ne s'attache qu'à des minuties, et passe sous silence les événements importants, les grands mouvements d'armées, les marches subites et forcées afin de s'emparer d'un poste essentiel, la conduite respective des généraux, la nature des terrains où l'on a combattu, et enfin tout ce qui peut intéresser et instruire un homme de l'art. »

Plusieurs de ces reproches peuvent s'appliquer à *la Guerre d'Espagne*, mais les étendre aux autres compositions attribuées à Hirtius, ce serait avouer qu'on ne les a pas lues. Sans doute ces Commentaires n'ont pas la forme historique des ouvrages de Tite-Live ou de Salluste, aussi l'auteur n'a-t-il pas eu la prétention d'écrire une histoire proprement dite, mais seulement des *Mémoires*, ce qui est plus modeste et ce qui n'exige pas la même perfection. Considérés sous ce point de vue, ces écrits, au moins les deux premiers, ainsi que le huitième livre de *la Guerre des Gaules* ne sont pas sans mérite. Bien loin d'être obscur, le style est au contraire simple et facile, et d'une latinité sinon tout à fait élégante, au moins pure et correcte. C'était l'opinion de Juste Lipse [1], et elle paraît avoir été partagée par Vossius [2]. Outre les ouvrages que nous venons de mentionner, on croit qu'il écrivit l'Histoire de César jusqu'à sa mort, c'est du moins la conséquence que l'on tire des paroles même d'Aulus Hirtius [3].

Comme les ouvrages attribués à Hirtius ont été mis aussi par quelques-uns sur le compte de Cornélius Balbus, c'est un motif pour le nommer parmi les historiens. Il était d'origine espagnole, et né à Cadix. Pompée lui fit obtenir ainsi qu'à son père

[1] *Hirtius tersissimo belli africani commentariolo.*
(Sur *Tacite*, Annal., L. 2, page 58.)

[2] *De Historic. latin.*, L. 1er, ch. 13.

[3] *Novissime imperfecta ab rebus gestis Alexandriæ confeci, usque ad exitum, non quidem civilis dissensionis, cujus finem nullum videmus, sed vitæ Cæsaris.*
(Préf. du 8e Liv. de la Guerre des Gaules.)

le droit de bourgeoisie romaine, et il dût à César un rang distingué, la considération et la fortune. Il fut proconsul en Afrique, en 733; il défit les Garamantes et fit la conquête de leur pays. Il obtint d'Auguste les honneurs du triomphe. Des lettres de César à Balbus dont il est question dans Aulu-Gelle [1], prouvent la liaison qui existait entre ces deux Romains. Au surplus, si Balbus n'est pas l'auteur des Commentaires de la Guerre d'Alexandrie et de la Guerre d'Afrique ou tout au moins de la Guerre d'Espagne, il n'a, comme le dit Vossius, aucun titre pour figurer parmi les historiens.

Puisque C. Oppius a été supposé, comme Balbus, auteur des mêmes écrits historiques, nous devons le mentionner ici. Vossius paraît ne pas douter que le commentaire sur *la Guerre d'Espagne* ne soit de lui. Il trouve son style un peu dur et dépourvu d'ornements, ce qui est vrai en admettant la première supposition; mais cette supposition n'eût-elle aucun fondement, Oppius aurait encore le droit de revendiquer le titre d'historien; il composa les Vies des hommes illustres [2].

Il existait aussi de lui une Histoire de C. Marius [3] et une autre de Cn. Pompée [4]. Il fit également un livre contre la prétention de Cléopâtre qui voulait que son fils fût du sang de César [5].

Nous ne passerons pas sous silence Décimus Brutus, l'un des meurtriers de César, et que celui-ci en succombant nommait encore son fils. On croyait en effet qu'il l'avait eu de son commerce avec Servilie, sœur de Caton. C'est à lui qu'on dut les épitomes de l'Histoire de Fannius et de celle de Cœlius Antipater dont nous avons déjà parlé [6]. Il composa en outre un ouvrage sur *les Devoirs* [7] et un autre sur *la Patience* [8], sans parler de ses lettres dont plusieurs grammairiens font mention. Quelques-unes lui

[1] *N. attic.*, L. 17, ch. 9.

[2] Charisius, Vie de Cassius et du premier Scipion l'Africain.

[3] Pline, *Hist. nat.*, L. 11, ch. 45.

[4] Plut., Vie de Pompée.

[5] Suét., Vie de César, ch. 52.

[6] Voir, tom. Ier, pag. 139 et 140.

[7] Charis., L. Ier, et Priscian., L. 6.

[8] Diomède, L. Ier.

ont survécu ; nous remarquerons surtout celles adressées à Cicéron, et celles écrites à Atticus ; elles donnent une idée avantageuse de son esprit.

Il est malheureux que Cornélius Népos qui a écrit la Vie des autres dans un style si élégant, n'ait trouvé aucun historien pour la sienne. On ignore l'époque précise de sa naissance et l'on ne saurait dire d'une manière certaine quelle année il est mort. L'on n'est guère plus sûr du lieu qui fut son berceau. Cependant d'après l'opinion généralement admise par les savants, Cornélius Népos est né près de Vérone, au bourg d'Hostilia, aujourd'hui *Ostiglia*, sur les rives du Pô [1]. De là Catulle [2] l'appelle *italien*, et Ausone [3] le nomme *gaulois*, parce que d'une part la contrée au delà du Pô était encore *l'Italie*, et que de l'autre elle portait la désignation de *Gallia togata*. D'après ses écrits et d'autres témoignages encore, il est certain qu'il vécut avant la dictature de César, pendant cette dictature et à une époque postérieure. S[t] Jérôme, dans la Chronique d'Eusèbe, en parle comme vivant encore la quatrième année du règne d'Auguste. On sait d'ailleurs d'une manière positive qu'il fut l'ami de Cicéron [4] et d'Atticus dont il écrivit l'Histoire, à qui il dédia l'un de ses ouvrages [5], et sur la demande duquel il écrivit la Vie de Caton [6]. Catulle né à Vérone du temps de Marius et de Sylla, dédia à Cornélius Népos, son ami, l'un de ses livres d'épigrammes. D'après cela et d'autres renseignements recueillis par Lambin, on peut avancer qu'il vécut vers les derniers temps de la république, et conformément à ce que nous avons dit plus haut, comme aussi selon l'opinion de Pline [7], il mourut sous Auguste, et après sa mort les habitants de Vérone lui érigèrent une statue, le revendiquant comme un de leurs compatriotes, non moins que Catulle, Vitruve et les deux Pline. On ne sait rien de particulier sur la vie de Népos, sinon qu'il eut à pleurer la mort d'un fils chéri [8].

[1] Pline, *Hist. nat.*, L. 3, ch. 18.
[2] Épigr. 1[re].
[3] Épît. 24.
[4] Aul.-Gelle, *N. attic.*, L. 15, ch. 28.
[5] *Vit. excell. imperatorum.*
[6] Voir cet ouvrage.
[7] *Hist. nat.*, L. 9, ch. 39.
[8] Cicéron, *à Attic.*, L. 16, lett. 14.

Nous apprenons par les lettres de Cicéron que Cornélius Népos n'aimait pas les écrits moraux et purement philosophiques ; son génie, comme le dit le savant Walckenaer, le portait vers la science des faits et la connaissance de l'histoire [1]. Aussi composa-t-il un grand nombre d'écrits de ce genre, en voici la liste :

Vies des hommes illustres, ouvrage qui comprenait :
- Vie des grands capitaines grecs,
- Vie des grands capitaines romains,
- Vie des rois,
- Vie des historiens grecs,
- Vie des historiens romains,
- Vie des orateurs grecs,
- Vie des orateurs romains,
- Vie des poëtes grecs,
- Vie des poëtes romains [2],

Il écrivit aussi des livres d'exemples [3],
- Des lettres [4],
- Une vie de Cicéron [5],
- Un opuscule sur l'homme érudit et sur le littérateur [6],
- Trois livres de Chroniques [7],

[1] *Nepotis epistolam exspecto. Cupidus ille meorum? qui ea quibus maxime* γαυριῶ *(glorior) legenda non putet. et ais,* μετ' ἀμύμονα *. *Tu vero* αμυμωι *(pulchrior), ille quidem* ἄμβροτος *(divinus)*. (*Ad Attic.*, L. 16, lett. 5.)

[2] Voir la Vie de Timoléon ; Pastrengus, *de Orig. rerum*, Venise, 1547, p. 17; Vossius, *de Historia lat.*, L. 1er, ch. 14.

[3] Aul.-Gelle, L. 7, ch. 18 ; Charisius, L. 1er.

[4] Lactance, *Inst. div.*, L. 3, ch. 15; Suét., Vie de César, ch. 9 ; Ammien Marcell., L. 26 ; Prisc., L. 8 ; Macrobe, *Saturn.*, L. 2, ch. 1er.

[5] Aul.-Gelle, L. 15, ch. 28.

[6] Suét., *de Grammatic.*, ch. 4.

[7] Aul.-Gelle, *N. attic.*, L. 27, ch. 21. C'était, à ce qu'il paraît, une espèce d'histoire générale comprenant trois époques, *les temps obscurs*, *les temps fabuleux*, *les temps historiques*, ἀδὴλφ, μυθιχω, καί ἱστοριχῶ.

Catulle, dans sa préface à Népos, rappelle aussi cet ouvrage :

. . . . Ausus es unus Italorum
Omne ævum tribus explicare chartis,
Doctis, Jupiter ! et labortosis.

* Allusion au vers 674 du 2e chant de l'Iliade, où le poëte dit que Nérée était le plus beau de tous les Grecs, après Achille, μετ' ἀμύμονα Πηλείωνα.)
(Note de Mongault.)

Un traité de Géographie [1],
Un autre d'Antiquités [2],
Et des Annales [3].

De tant d'ouvrages, il ne reste presque rien en comparaison de ce que le temps a dévoré. Nous n'avons que les Vies des généraux célèbres, au nombre de vingt-deux, dont on lui conteste la propriété. Ces généraux sont, savoir, onze Athéniens : Miltiade, Thémistocle, Aristide, Cimon, Alcibiade, Thrasybule, Conon, Iphicrate, Chabrias, Timothée et Phocion; trois Spartiates : Pausanias, Lysandre et Agésilas; deux Thébains : Épaminondas et Pélopidas; un Corinthien : Timoléon; un Syracusain: Dion; un Carien : Datame; un Macédonien : Eumène; et deux Carthaginois : Amilcar et Annibal. A ces biographies abrégées il faut encore joindre celles de Caton l'ancien et de Pomponius Atticus, et trois chapitres fort courts, le premier sur le peu de puissance des rois de Sparte, et sur quelques monarques persans; le deuxième sur les plus illustres rois de Macédoine, et sur un seul roi de Sicile, Denys l'ancien; le troisième sur les rois successeurs d'Alexandre-le-Grand. Ces trois chapitres ne présentent qu'une simple nomenclature sans intérêt.

Les Vies des grands capitaines de l'antiquité, ont été attribuées dans le principe à Émilius Probus, grammairien du siècle de Théodose, d'abord sur la foi des manuscrits qui portaient en tête le nom de ce grammairien, et non celui de Cornélius Népos, et de plus douze vers assez mauvais de cet Émilius Probus qui attestait que son père et son grand-père l'avaient aidé à transcrire l'ouvrage qu'il publiait comme étant de lui. Ensuite pour établir que ce recueil biographique n'appartenait pas à Népos,

AUSONE, épît. 16, à Probus : *ad Latin. Pacatum drepanium*, *carm.*, *epigram. præfixo.* TERTULLIAN., *in Apologet. adv. gentes*, et Liv. 2, ch. 12, *ad nationes.* LACTANT, L. 1, chap. 73.

[1]-[2] Cela résulte de quelques fragments étrangers aux autres ouvrages de Népos, et de quelques citations de PLINE, L. 2, ch. 67; L. 3, *exord.*, ch. 17, et ch. 19, L. 4, ch. 12; L. 5, ch. 1er; L. 6, ch. 2, 11 et 31; L. 9, ch. 17 et 39; L. 10, ch. 23; L. 13, ch, 17; L. 33, ch. 11; L. 35, ch. 3; L. 36, ch. 6 et 8, etc.

[3] JORNANDÈS, *de Rebus getic.*, ch. 2. (Peut-être est-ce le même ouvrage que les *Chroniques.*)

on a argué des erreurs historiques [1], des défauts de composition, des formes inusitées, des constructions singulières et même des solécismes [2]; ce qui ne peut permettre, disait-on, d'attribuer un ouvrage aussi imparfait à un auteur du siècle d'Auguste, surtout lorsque cet auteur a joui de l'estime et de l'approbation de ses contemporains et de ceux qui ont pu être à même de connaître ses écrits [3]. Les érudits qui ont au contraire revendiqué la composition dont il est question ici pour Cornélius Népos ont prétendu qu'elle est écrite avec tant de précision et d'élégance, que tout y est rangé dans un ordre si clair et si net qu'on ne peut en faire honneur à un écrivain obscur du quatrième siècle.

Le savant Barthius [4] a concilié ces deux opinions contradictoires; Vossius, Schœll, Bæhr, Walkenaer et presque tous les modernes à l'exception de Rinck, ont adopté son avis, et ont pensé que Probus a fait un abrégé, un extrait d'un ouvrage beaucoup plus considérable de Cornélius Népos, de celui qu'il aurait composé sous le titre de *Vies des hommes illustres;* qu'il s'est approprié en grande partie les expressions et la manière de l'auteur qu'il a abrégé, en se permettant des interpositions ou d'autres modifications de ce genre, en faisant en un mot pour Cornélius Népos, ce que Justin fit pour Trogue Pompée. Voilà ce qui explique la disparate que l'on remarque çà et là dans le style, et les erreurs qui se sont glissées dans ce livre.

S'il s'est élevé des doutes sur les biographies des grands capitaines de l'antiquité, celles de Caton l'ancien et de Pomponius Atticus ont un caractère si différent des autres, elles respirent à un tel point le parfum du siècle d'Auguste, de l'âge d'or de la littérature latine, que les esprits les plus prévenus ont dû les reconnaître pour des productions authentiques de Cornélius Népos. On ne sait si elles faisaient réellement partie du grand

[1] Voir la note de SCHOELL, Hist. abrég. de la Littér. rom., t. 2, p. 18 et suiv.

[2] Consulter le *Prooemium* de l'édit. de TZSCHUCKE.

[3] POMPON. MÉLA, L. 3, *de Situ orbis*, ch. 5; PLINE LE JEUNE, L. 4, lett. 28; L. 5, lett. 3; AUL.-GELLE, N. attiq., L. 15, ch. 28.

[4] *Adversar.*, L. 24, ch. 18; L. 25, ch. 15, et dans ses notes sur la Thébaïde de Stace, chant 2, v. 119.

ouvrage de notre auteur sur les *Hommes illustres;* cela est probable pour la Vie de Caton, mais celle de Pomponius Atticus, paraît avoir été publiée à part. On avait aussi attribué à Népos le petit écrit *des Hommes illustres* qu'on sait être d'Aurélius Victor, et un autre ouvrage intitulé *la Ruine de Troie* (Historia excidii Trojæ), ouvrage du douzième siècle dont l'auteur est, d'après toutes les probabilités, l'anglais Jos. Iscanus. On a aussi extrait des œuvres de Cornélius Népos de prétendues *lettres* de l'illustre mère des Gracques, mais l'authenticité de ces lettres est restée incertaine [1].

Quoi qu'il en soit des diverses opinions que nous avons mises sous les yeux de nos lecteurs, il restera toujours vrai qu'à part quelques taches assez rares, les Vies de Cornélius sont d'heureux modèles en fait de biographie à cause de leur brièveté féconde, de la beauté naïve et inimitable du style, et des monuments précieux d'antiquités pour les notions que l'on peut y puiser.

Ce qui nous reste de Cornélius Népos a été traduit en plusieurs langues : en allemand, par Bergstrasser [2], Feder [3] et autres ; en anglais, par John Clarke [4]; en français on ne compte pas moins de neuf traductions, savoir : celle de Du Haillan [5], de Claveret [6], de Jean Henry [7], du P. Vignancourt [8], du P. Le Gras [9], d'un anonyme [10], de l'abbé de Radonvillers et de Noël [11], de l'abbé Paul [12] et enfin de De Calonne et Pommier [13].

Outre ces traductions, on a donné plus de vingt éditions de

[1] Bæhr, note 3, trad. de M. le professeur Roulez, page 200.

[2] Francfort, 1782, in-8°.

[3] 1800, in-8°.

[4] Londres, 1726 ou 1732 (estimée surtout à cause des notes).

[5] 1568, in-8°.

[6] 1663.

[7] 1697.

[8] Date incertaine.

[9] 1729.

[10] Paris, Barbou, 1743, 1749, 1771 ; attribuée faussement à l'abbé Valart. (*Diction. des Anonymes*, t. Ier, p. 122.)

[11] 1780.

[12] 1781 et 1807, in-12.

[13] Paris, Panckoucke, 1827, in-8°.

Cornélius Népos; en voici les principales et les plus estimées : celles des Volpi [1], celle de Van Staveren [2], d'Et. And. Philippe [3], de Barbou [4], de Renouard [5], de C. H. Paupfler [6], de Jos. Fried. Fischer [7], de Bodoni [8], de la collection du régent [9], de Bardilius [10] et enfin celle de Lemaire [11].

CAIUS SALLUSTIUS CRISPUS. Nous n'examinerons pas s'il faut écrire le nom de Salluste avec deux (LL) ou avec un seul (L); on peut sur ce point auquel nous n'attachons aucune importance, consulter Vossius [12]. Cet historien naquit à Amiterne, dans le pays des Sabins, l'an 668 de Rome, 86 ans avant l'ère chrétienne sous le septième consulat de Marius, et sous le deuxième de L. Cornélius Cinna. Il appartenait à une famille obscure. Il étudia à Rome sous la direction d'Atteius Prætextatus, surnommé Philologue, dont il resta l'ami, mais dont il ne suivit pas toujours les conseils. On pense assez généralement qu'il n'eut point une jeunesse fort régulière, et que ses mœurs ne répondirent pas à ses écrits dans lesquels il s'élève avec tant d'énergie et des couleurs si vives contre la dépravation de son époque. On ne peut toutefois lui reprocher d'avoir trempé dans la conjuration de Catilina, quoique ce fut une circonstance bien faite pour séduire un jeune homme ami des plaisirs et de la dépense. Sans doute il ne faudrait pas accuser Salluste de tout ce que lui reproche un libelle publié par un de ses ennemis politiques, Lénæus, affranchi de Pompée; cependant plusieurs circonstances de sa vie viennent justifier en grande partie le blâme qui a pesé et qui pèse encore

[1] Padoue, 1720, in-8°, réimprim. en 1721, 1727, 1731, 1733 (toutes sont également bonnes.)

[2] Leyde, 1734, in-8°, pour la collection des *Variorum*.

[3] Paris, *David*, 1745, in-12, jolie édition.

[4] Ibid., 1767 et 1784, in-12.

[5] Ibid., 1796, 2 vol. in-12, vél.

[6] Leipsig, 1804, in-8°, et 1817.

[7] Ibid., 1806, in-8°, assez estimée.

[8] Parme, 1799, très-gr. in-4°.

[9] Londres, 1819, in-18, vél.

[10] Stuttgardt, 1820, 2 vol. in-8°, la plus riche en notes.

[11] Paris, *Didot*, 1821, in-8°, avec portr.

[12] *De Historic. lat.*, L. Ier, ch. 15.

sur lui, et nous ne pouvons partager l'indulgence de ceux qui ont cherché à le disculper. Il est notoire 1° que Milon le surprit en flagrant délit d'adultère avec sa femme Fausta, fille du dictateur Sylla; que le mari irrité le fit fouetter et condamner à une amende; 2° qu'il fut rayé de *l'album* des sénateurs pour sa mauvaise conduite, l'an 704 de Rome, 150 ans avant J.-C., par les censeurs App. Claudius Pulcher, et L. Calpurnius Pison Cæsoninus [1], sous le consulat de L. Æmilius Paulus et de C. Claudius Marcellus [2].

A l'âge de 27 ans, il parvint à la questure, et quelques années après il réussit à se faire nommer tribun du peuple, charge qu'il avait briguée pour pouvoir se venger de Milon, contre lequel il conservait un vif ressentiment. Il prit part aux menées de Clodius, par suite desquelles Milon fut condamné à l'exil par César. Il resta pendant deux ans éloigné des affaires publiques, et l'on croit que ce fut pendant cet intervalle qu'il écrivit la *Conjuration de Catilina.* S'étant déclaré ouvertement pour César, il fut, par le crédit de celui-ci qu'il avait été joindre dans son camp, nommé une seconde fois questeur, ce qui lui donnait de nouveau l'entrée du sénat. Il parvint ensuite à la préture, et conduisit en Afrique une partie des légions de César qui, vainqueur à Thupsa, lui donna le gouvernement de la Numidie. Il s'enrichit dans cette province de la manière la plus scandaleuse [3], et du fruit de ses concussions et de ses rapines il fit bâtir sur le mont Quirinal cette maison, ces jardins devenus si célèbres par leur richesse et leur magnificence, et que des empereurs ne dédaignèrent pas de choisir pour leur séjour. Salluste déploya le même luxe, la même profusion à Tibur, dans la maison de campagne qu'il avait achetée de César. Avant son départ pour la Numidie, Salluste n'était pas riche, et une opulence si extrême et si subite, confirme les paroles sévères de Dion Cassius qui, d'autres fois pourtant, se montre trop prévenu contre certains personnages romains.

L'historien de Catilina avait, par la mort de César, perdu son protecteur, il voulut rester étranger aux places et à la politique, et ce fut durant les neuf années qu'il passa dans un tranquille

[1] Les derniers censeurs nommés par le peuple.

[2] Dion Cassius, L. 50, p. 168, édit. de H. Estienne.

[3] Id., L. 53, p. 245.

et opulent loisir, qu'il mit la dernière main à ses ouvrages. Il mourut en 719, 35 ans avant J.-C, sous le consulat de L. Cornélius et de Sextus Pompéius (fils de Sextus [1]).

Nous possédons deux écrits complets de Salluste : la Guerre de Catilina (*Bellum catilinarium*), qui eut lieu l'année du consulat de Cicéron, l'an 691, 63 ans avant notre ère. Le plan de cette composition est parfaitement conçu ; le style en est concis, rapide, énergique ; les discours qui s'y trouvent sont forts de logique et d'éloquence, et l'ouvrage est précédé d'une admirable introduction sur les mœurs de Rome à l'époque de la conjuration de Catilina.

Le second ouvrage est la Guerre de Jugurtha (*Bellum jugurthinum*). Cette guerre des Romains contre Jugurtha, roi de Numidie eut lieu en l'année 643 de Rome, 111 ans avant J.-C., sous le consulat de P. Cornélius Scipion Nasica, et de L. Calpurnius Pison Bestia ; il paraît que cette composition devrait être antérieure à la première ; cependant, comme nous l'avons déjà indiqué, celle-ci fut écrite, à ce que l'on croit, pendant les deux années qui s'écoulèrent après son exclusion du sénat, et l'autre vers l'année 790, après son retour de Numidie. Une courte analyse suffira pour faire juger de la marche rapide de ces deux ouvrages.

Guerre de Catilina. Cette histoire ne comprend que 64 chapitres assez peu étendus. L'auteur débute par des réflexions générales sur la nature de l'homme, et il établit que c'est par la partie morale de son être qu'il peut obtenir une importance réelle, que s'il est beau de bien faire, il est également beau de bien dire, et c'est ce qui le détermine à se faire un nom dans le genre historique, et il écrira la Guerre de Catilina. Le début de l'ouvrage est pris, pour le fond, dans la Politique d'Aristote.

Après avoir fait connaître le sujet qu'il se propose de traiter, Salluste trace le portrait de Catilina, passe rapidement en revue l'état de Rome sous les rois, sous la république ; il expose en un tableau animé, cette corruption, fruit de l'agrandissement de l'empire, et de l'introduction des richesses et du luxe. Chez un peuple qui avait ainsi perdu sa simplicité première, et où régnaient la cupidité et l'ambition, Catilina ambitieux lui-même

[1] Voir la Vie de Salluste, en tête de la trad. de Dureau De La Malle. Celle d'Asconius Pédianus est perdue.

et ami des prodigalités, devait sans peine trouver des partisans. Suit la peinture de ces partisans, véritables sicaires, capables de se livrer aux plus abominables excès. Le chef de la conjuration prépare de longue main l'exécution de ses projets. Il s'adresse en particulier à chacun de ses complices, et les dispose à le bien servir, en leur parlant selon leur différent caractère et en leur faisant des promesses en harmonie avec leurs désirs ou avec leurs besoins; puis quand il est sûr de leur dévouement, il rassemble ceux sur l'audace desquels il peut le plus compter, il les montre les uns aux autres, pour qu'ils puissent connaître leurs forces, et c'est dans les premiers rangs de l'État qu'il compte ses plus solides appuis. Alors il leur adresse un discours bien fait pour déterminer des hommes qui croient avoir à se plaindre et qui se considèrent comme de malheureux opprimés. Tous se lient par un redoutable serment. Des femmes mêmes sont admises dans la conjuration et entre autres Sempronia dont l'auteur fait un portrait bien peu flatteur, s'il est ressemblant. Cependant Cicéron a été nommé consul avec Antonius. Une indiscrétion a fait connaître les projets de Catilina; les conjurés en sont émus, mais leur chef ne se déconcerte pas: ne pouvant se défaire, par le poignard, du consul que le sénat, comme dans les grands dangers, a revêtu d'un pouvoir sans borne, il se décide à faire ouvertement la guerre, résolution digne d'un caractère aussi ferme, aussi déterminé. L'effroi se répand dans Rome, les précautions mêmes que l'on prend pour assurer la tranquillité, ne font que redoubler les alarmes. Dans ces circonstances Catilina veut payer d'audace; il se présente au sénat; il rejette sur ses ennemis les effrayants soupçons qui pèsent sur lui, mais sa hardiesse ne peut tenir contre la harangue foudroyante du consul. Toutefois s'il a été courbé, il n'a pas été brisé; il se relève plus fier encore, il quitte Rome, se met à la tête des siens, et prend la peine d'expliquer sa conduite dans une lettre à Q. Catulus. Il ne veut pas qu'on pense qu'il a recours à la révolte dans son propre intérêt et pour rétablir ses affaires, c'est aux malheureux seulement qu'il veut servir d'appui. Cependant son parti était grossi de tous les hommes avides de changement, et de tous ceux qui croyaient avoir à se plaindre des grands de l'État. On avait cherché même à entraîner dans ce complot les députés des Allobroges, à l'aide desquels on pouvait soulever une partie de la

Gaule. Mais Cicéron veille, et il se sert des députés mêmes pour se rendre maître de la personne des conspirateurs restés à Rome dans les intérêts de Catilina. Il s'agissait alors de prononcer sur le sort des prisonniers. César, sollicité de donner son avis, prononce un discours dans lequel l'adresse le dispute à l'éloquence, et dont la conclusion est qu'il ne faut pas recourir à la peine capitale; mais retenir les conjurés en prison et confisquer leurs biens. Personne n'ose contredire César; alors Caton prend la parole, et dans un discours vigoureux, sans détours ni ménagement, il conclut que le châtiment des conspirateurs doit être la mort comme dans l'ancienne république. Le sénat adopte l'avis de Caton, et la nuit suivante, pour prévenir toute tentative ultérieure, le consul fait exécuter en secret, la sentence dans la prison. Pendant que ces choses se passent à Rome, Catilina rejoint son complice Mallius, et se voit à la tête de moins de deux mille hommes dont le quart est à peine armé régulièrement. C'est avec de si faibles ressources que cet homme intrépide va risquer les hasards d'un combat contre l'armée du consul Antonius. Au moment d'en venir aux mains, il adresse à ses compagnons une allocution aussi brillante qu'énergique, fait ses dispositions, lutte avec un courage intrépide contre le nombre, tombe percé de coups à la place où il a combattu et loin devant les siens, et quand on retrouve son cadavre, son front menace encore.

Tel est le croquis de la *Guerre de Catilina*, le coloris sans doute a disparu, mais peut-être est-il encore possible de remarquer que c'est moins un récit qu'un drame.

GUERRE DE JUGURTHA. Cet ouvrage a plus d'étendue que le précédent, et il est divisé en cent vingt et un chapitres. Salluste commence par un préambule roulant sur cette pensée que les hommes se plaignent souvent de la faiblesse de leur être dans les déceptions qu'ils éprouvent, tandis qu'ils ne devraient s'en prendre qu'à eux-mêmes et non aux circonstances, des fautes qu'il leur arrive de commettre. Il conseille de ne point briguer les honneurs ni les dignités qui ne laissent point de repos à ceux qui les recherchent, il trouve plus de gloire à exercer son esprit par des travaux littéraires, mais il se plaint qu'on ne veuille plus briller que par l'opulence et la grandeur.

Il en vient alors à l'objet de son travail. Il veut écrire l'Histoire de la Guerre de Jugurtha, non-seulement parce que cette guerre

a été importante, meurtrière et le succès longtemps balancé, mais parce qu'elle donna commencement à l'insurrection du peuple contre l'orgueil des nobles. Quand la conduite de Salluste ne l'aurait pas suffisamment démontré, cet aveu nous ferait connaître qu'il était du parti de la démocratie.

Micipsa avait succédé à Massinissa allié des Romains à qui il avait rendu de grands services dans la seconde guerre punique. Le roi de Numidie avait deux fils Adherbal et Hiempsal, et un neveu, Jugurtha, fils de son frère Mastanabal; il l'avait considéré comme un troisième fils. L'auteur nous fait en quelques traits le portrait de Jugurtha comme d'un jeune homme intrépide et adroit à tous les exercices du corps, mais d'un caractère porté à la domination, sujet d'inquiétude pour le vieux Micipsa. Ses exploits mêmes dans la guerre de Numance n'étaient pas de nature à diminuer les alarmes de son père adoptif.

Accablé par l'âge et la maladie, Micipsa explique à ses deux fils et à Jugurtha ses dernières volontés, et les engage à vivre en bonne harmonie s'ils veulent conserver leur royaume. C'est surtout à Jugurtha qu'il s'adresse, car c'est lui qui lui inspire le plus de souci; c'est à lui qu'il rappelle cette maxime si souvent répétée depuis : « Avec la concorde les plus faibles États prospèrent; les plus puissants croulent par la discorde[1].

Le père mort, et malgré les promesses de Jugurtha, la désunion se mit parmi les trois frères; il s'agit entre eux de partager les trésors et l'empire. Jugurtha fait assassiner Hiempsal. Les Numides se partagent, le plus grand nombre se déclare pour Adherbal; les plus braves pour Jugurtha. On en vient aux mains, Adherbal est vaincu. Il se rend à Rome; on est touché de son infortune et indigné de l'audace de Jugurtha, mais la corruption vient en aide au prince victorieux, et malgré le discours si touchant d'Adherbal au sénat, on se borne à nommer des députés dont Opimius est le chef, pour partager le royaume entre les deux frères; l'argent fait pencher la balance et le partage est tout en faveur de Jugurtha. L'auteur donne alors une idée de la position de l'Afrique, et parle des peuples de cette contrée avec lesquels les Romains ont eu quelques relations de guerre ou d'a-

[1] *Concordia parvæ res crescunt, discordia maximæ dilabuntur.* (Chap. 10.)

mitié. Reprenant ensuite le cours de sa narration, il raconte comment Jugurtha comptant plus que jamais sur la vénalité des principaux Romains, entre brusquement sur le territoire d'Adherbal, et porte partout l'incendie et le pillage. Adherbal veut résister, il est battu dans les plaines de Cirtha, et se trouve réduit à s'enfermer dans cette ville. Il écrit au sénat une lettre dolente pour laquelle il a bien de la peine à trouver des émissaires. Une nouvelle députation est envoyée en Afrique; les personnages les plus recommandables, et Marcus Scaurus lui-même, en font partie. Un tel choix fait trembler Jugurtha, il redoute la colère du sénat romain. Toutefois il voudrait s'emparer de la personne d'Adherbal; n'y pouvant parvenir, il va au-devant de Scaurus; il manœuvre si habilement que le voyage des députés est inutile. Alors Adherbal, malgré une juste défiance, ouvre la ville de Cirtha à son ennemi, se livre entre ses mains et périt dans d'affreux supplices. Un aussi horrible attentat serait peut-être resté impuni sans la fermeté de Memmius. On lève des troupes pour l'Afrique, la guerre est décrétée. Calpurnius part, il a pour lieutenant Scaurus. Jugurtha, sous une fausse apparence de soumission, trouve moyen de se tirer encore d'embarras, et il n'est plus question de guerre. Cependant Memmius à Rome cherche à inspirer au peuple le sentiment de sa dignité et il prononce entre autres un discours extrêmement remarquable. Une loi est portée, Jugurtha doit venir en personne se justifier à Rome. Il y arrive en suppliant. Le consul Minucius Rufus veut lui opposer pour compétiteur Massiva petit-fils de Massinissa, alors à Rome; Jugurtha le fait assassiner par Bomilcar qui reste impuni, grâce à l'or prodigué. Le roi numide quitte la ville et la guerre recommence. Il profite de l'impéritie du propréteur Aulus, attaque son armée à l'improviste, le tient enfermé entre le fer et la faim, et l'oblige à évacuer la Numidie. A cette nouvelle, Rome est plongée dans la douleur et la consternation. On veut informer contre tous ceux qui se sont laissé séduire par le roi de Numidie; mais rien ne se fit avec calme, faute de s'entendre; et à ce propos l'auteur entre dans une assez longue digression sur la dangereuse division en parti populaire, en parti sénatorial, et cite l'exemple des Gracques. Cependant Métellus est envoyé en Numidie, il y déploie tous les talents d'un grand capitaine; il rétablit la discipline dans les troupes, il les exerce aux manœuvres;

il agit avec une extrême prudence à l'égard des députés du roi numide; pénètre dans le pays, s'empare d'une place importante; déjoue les dispositions que prend Jugurtha pour le combat; belle description de la bataille dans laquelle les deux généraux font preuve d'une grande habileté, et se montrent dignes de lutter l'un contre l'autre. Enfin les Romains sont vainqueurs. Le roi vaincu ne perd rien de son courage; Métellus cherche à l'affaiblir en ruinant le pays. Il fait le siége de Zama que Jugurtha défend avec une singulière activité. La description de cette expédition militaire est belle et pleine de mouvement. Jugurtha par les conseils de Bomilcar, est sur le point de se rendre, mais ce qu'on exige de lui blesse trop son orgueil, il reprend ses projets de guerre. Le département de la Numidie est continué à Métellus.

Cependant Marius, qui avait eu quelques occasions de se distinguer dans cette guerre, nourrissait une secrète ambition que développa la prétendue prédiction d'un aruspice. Il veut briguer le consulat et pour cela se rendre à Rome. Métellus cherche à le détourner de son projet, en lui faisant même des observations pleines de hauteur : le consulat n'était pas encore facilement abordable aux plébéïens. L'ambition de Marius s'irrite par les obstacles, il a recours à l'intrigue. Il profite d'une insulte prétendue faite par Métellus à Gauda, petit-fils de Massinissa par Manastabal; le prince, les chevaliers, les soldats et les commerçants écrivent à Rome, pour que Marius remplace dans le commandement de l'armée Métellus qui, par son ton dédaigneux et ses airs superbes, avait indisposé contre lui tous ceux qui l'entouraient.

Cependant Jugurtha a repris ses projets de guerre. Il unit l'artifice à l'activité. Il fait attirer dans un repas à Vacca les tribuns et les centurions romains, ils sont égorgés et les soldats surpris sans chefs et sans défense sont cruellement massacrés. Métellus, à cette nouvelle, marche sur Vacca et surprend à son tour les habitants. Bomilcar qui avait conseillé à Jugurtha de s'accommoder avec les Romains, ne se fiant plus au roi numide, conspire contre ses jours; le complot est découvert et Bomilcar paie de sa vie son lâche attentat.

Marius est autorisé par Métellus à partir pour Rome. Le peuple se déclare pour lui contre Métellus qui, dans l'intervalle, obtient

un nouveau succès sur Jugurtha qui s'enfuit dans les déserts ; Métellus l'y poursuit en prenant les précautions nécessaires pour que ses soldats ne meurent pas de soif dans ces lieux arides. Il prend Thala, marche sur Leptis dont l'auteur nous donne la description, ainsi que de la contrée voisine. Jugurtha entraîne Bocchus, roi de Mauritanie, dans sa querelle et fait sa jonction avec lui. Au moment où Métellus se dispose à attendre les deux rois et à bien recevoir leur attaque, il apprend le succès de Marius à Rome ; cette nouvelle l'afflige, et il ne montre pas dans cette circonstance, la fermeté, la noble résignation qu'une grande âme oppose à la fortune. Marius nommé consul se prépare à continuer la guerre avec avantage. Il demande de nouvelles troupes ; le sénat qui ne l'aime pas, n'ose cependant rien lui refuser. Non content de ce succès, il convoque une assemblée, et dans un discours adroitement combiné, il achève de s'attacher le peuple en attaquant les grands, et en promettant ce qui flatte toujours la multitude, des succès à peu de frais, et un riche butin après la victoire. Il arrive en Numidie, Métellus retourne à Rome où il est mieux reçu qu'il n'aurait osé l'espérer.

De son côté, Marius unit la prudence au courage. Il assiége les villes, espérant que Jugurtha et Bocchus viendront les défendre, et qu'il pourra les combattre. La prise de Capsa met au grand jour les talents militaires de Marius, et il est déjà regardé comme un grand général. Suit la belle description de l'attaque du château de Malucha. Dans ce moment, Sylla arrive au camp avec un renfort de cavalerie. Salluste profite de cette circonstance pour faire le portrait de cet homme extraordinaire. Marius livre un terrible combat aux Numides, et après de longs et pénibles efforts, enchaîne encore la victoire à ses drapeaux. Il se met en route pour gagner ses quartiers d'hiver, mais il est de nouveau attaqué, près d'être défait, et c'est Sylla qui sauve l'armée romaine. Bocchus demande à traiter avec les Romains; Marius lui envoie Sylla et Manlius. Rien ne se conclut. Mais réfléchissant plus sagement, le roi de Mauritanie envoie cinq députés à Marius pour régler un arrangement; d'autres partent pour Rome; on leur fait une réponse noble et fière. Alors Bocchus demande à traiter avec Sylla qui se rend à ses désirs, escorté par de la cavalerie et de l'infanterie. Jugurtha envoie lui-même un agent à la conférence. Elle fut longue. Enfin on

exige de Bocchus, pour terminer avec lui, qu'il aide à enlever Jugurtha. Il hésite, il cède, et dans une entrevue où Jugurtha se rend sans armes et presque sans escorte, il est enveloppé par des troupes placées en embuscade, sa suite est taillée en pièces, et lui-même est remis enchaîné à Sylla qui le conduit à Marius. Celui-ci est nommé consul, quoiqu'absent, et obtient les honneurs du triomphe.

Cette composition de Salluste offre un plan plus grandement conçu, une manière plus large et de plus magnifiques développements que la *Guerre de Catilina;* elle est faite d'ailleurs avec conscience et sur des renseignements puisés par l'auteur lui-même, sur les lieux, aux sources les plus certaines. Un style vigoureux et coloré, des peintures de mœurs d'une extrême vérité, des portraits tracés de main de maître en font un chef-d'œuvre du genre historique.

Salluste écrivit encore un ouvrage en cinq livres renfermant l'histoire des années 675 à 687, et selon d'autres, les événements passés entre la guerre du roi des Numides et la conjuration de Catilina. Cette histoire est malheureusement perdue; il en reste cependant des fragments considérables, surtout celui du troisième livre découvert dans un manuscrit de la bibliothèque du Vatican. Le président De Brosses a essayé de recomposer en entier le travail de Salluste. Le résultat des efforts de De Brosses n'a pas été publié de son vivant; ses manuscrits que l'on crut d'abord perdus, servirent à des savants qui vinrent après lui.

On a encore attribué à Salluste deux *discours* ou plutôt deux *lettres à César*, dont la seconde serait mieux placée avant la première. Les érudits ne sont pas d'accord sur l'authenticité de ces lettres qui furent prétendument adressées à Jules César lors de son expédition en Espagne contre Pétrejus et Afranius. Carrion prétend qu'elles ne sont pas de Salluste parce qu'aucun ancien, même de ceux qui citent le plus souvent cet auteur, n'en font aucune mention; Douza est d'une opinion contraire et soutient que, malgré l'assertion de Carrion, elles offrent toute la manière de Salluste, et qu'elles semblent être de l'époque de César ou d'Auguste. Vossius penche aussi pour les attribuer à Salluste. Quant à la *déclamation* contre Cicéron, imputée à Salluste, elle n'est pas plus de lui, que celle contre Salluste à laquelle elle

répond n'est de l'orateur romain; elle paraît être, ainsi que celle-ci, ou de *Porcius Latro*, ou de quelque autre déclamateur que cite M. Sénèque.

Les anciens n'ont eu qu'un sentiment, qu'une voix sur le mérite de Salluste, et les modernes n'ont pas été moins frappés des beautés de cet écrivain que l'on a comparé à Thucydide. Vibius, Séquester[1], St Jérome[2], Isidore[3], St Augustin[4], Aviénus[5] le considèrent comme un auteur digne de foi. Cependant Pollion[6], Trogue Pompée et autres chez les anciens, Gruterus, Jules Scaliger chez les modernes, lui reprochent d'avoir mis de la partialité dans les récits de plusieurs faits, soit en omettant ce qui pouvait être favorable à ceux qu'il n'aimait point, soit en portant des jugements qui annoncent la prévention, et c'est surtout à l'égard de Pompée et de Cicéron qu'on le blâme d'avoir manqué d'équité. On veut aussi que ses harangues soient trop longues, qu'il se soit permis trop de digressions. Vopiscus l'accuse d'avoir inventé diverses choses pour l'embellissement de son histoire; mais c'est le seul savant qui lui ait fait ce reproche. Quant à la diction, bien qu'il ait employé quelquefois des expressions surannées, des mots nouveaux, des idiotismes grecs, tous les anciens la proclament concise, nerveuse et rivalisant avec celle de Thucydide[7]. Tacite[8]

[1] *De Fluminibus:* certissimus auctor.

[2] *Libr. de Locis Hebraïcis.*

[3] *Orig.*, L. 13, ch. 21.

[4] *De Civit. Dei*, L. 1er, ch. 5 : *Nobilitatæ veritatis historicus.*

[5] *In descript. oræ maritimæ :* omnia illius dicta præjudicatæ auctoritatis.

[6] SUET., *de Grammatic. passim.*

[7] MACROBE, *Saturn.*, L. 5, ch. 1er : *Quatuor sunt genera dicendi..... breve, in quo Sallustius regnat*, etc.

QUINTIL., *Inst. Orat.*, L. 10, ch. 1er : *At historia non cesserit Græcis, nec opponere Thucydidi Sallustium verear;* VELL. PATERC., *Hist. rom.*, L. 2, ch. 36, § 2 : *Æmulumque Thucydidis Sallustium;* AUL.-GELLE, *N. attic.*, L. 3, ch. 1er : *Sallustius vel subtilissimus brevitatis artifex.* (Voir en outre, Liv. 1er, ch. 15, et Liv. 10, ch. 20); M. SÉNÈQUE, *Declam.* 1, et 2; *Controv.* 4 et 9; AUSONE, *in Protrept.*; SIDOINE APOLLIN., *Panégyr. d'Anthém. Aug.*; APULÉE, *in Apolog.*; FESTUS AVIEN., *in Ora maritima.*

[8] *Annal.*, L. 3, ch. 30 : *C. Sallustius Rerum romanarum florentissimus auctor.*

le déclare le plus brillant des historiens romains; Martial [1] le nomme le premier de tous; St Augustin [2] reconnait en lui un goût tout particulier pour le choix des expressions. Les Grecs eux-mêmes faisaient si grand cas de ses écrits que l'un d'eux, Zénobius, le traduisit dans la langue d'Hérodote. Beaucoup de savants modernes ont applaudi au style de Salluste. Nous citerons Turnèbe [3], Vossius [4], Stephanus [5], Strada [6], J. Scaliger [7], Ch. Sigonius [8] et quelques autres.

La Harpe a établi un parallèle entre Salluste et Tite-Live. « Les couleurs de celui-ci sont plus douces, celles de Salluste sont plus fortes; l'un se fait admirer par sa facilité brillante, l'autre par sa rapidité énergique [9]. » Il faut convenir que ce rapprochement n'a rien de bien saillant.

Voici comment l'anglais Hugues Blair apprécie la *Guerre de Catilina* [10].

« Salluste, en écrivant l'histoire d'une conspiration contre le gouvernement, qui devait être une histoire entièrement politique, s'est manifestement plus occupé de l'élégance de la narration et de la peinture des caractères, que du soin de dévoiler les causes et les ressorts secrets des événements. Au lieu de cette instruction pleine qu'on avait le droit d'attendre de lui sur l'état des différents partis qui divisaient Rome à cette époque, et sur les circonstances particulières qui donnèrent à un homme perdu de débauches, tel que Catilina, les moyens de se rendre redoutable au gouvernement; cet historien se borne presque à faire en termes généraux un tableau déclamatoire du luxe et de la corruption des mœurs de ce siècle, comparées à la simplicité des

[1] *Épigr.*, L. 14 : *Crispus romana primus in historia.*

[2] *De Vit. beata :* Electissimus pensator verborum.

[3] *In adversar.*

[4] *De Hist. lat.*, L. 1er, ch. 15.

[5] *De Lips. latinit. palæst. prim.*

[6] *Prol.*, L. 2, ch. 3; *Hist. part. secunda.*

[7] *Poetic.*, L. 4, ch. 24.

[8] *De Histor. rom.*

[9] Cours de Littér., L. 3e, ch. 1er, sect. 1er.

[10] Cours de Rhét. et de Bell.-Lett., leçon 36.

anciens temps. » Il y a de la vérité et de la justesse dans ces observations.

Le savant professeur Bæhr s'exprime en ces termes sur le compte de Salluste : « Les critiques anciens ont eux-mêmes comparé Salluste à Thucydide, et en effet ces deux écrivains offrent plusieurs points de ressemblance dans la forme de leur style, leur manière de narrer, leur concision, et dans la gravité et la dignité de leur exposition; avec cette différence cependant que ce qui chez l'un paraît être le produit de la nature et l'expression vraie du caractère, s'annonce chez l'autre comme le résultat de la réflexion, et laisse percer l'intention et l'artifice de l'auteur. Tous les deux cherchent constamment à remonter à la cause des événements et font preuve d'une connaissance profonde du cœur humain, unie à un jugement sain et réfléchi. Salluste a réussi surtout dans ses peintures de caractères et dans ses tableaux de mœurs. Son exposition est pleine de noblesse et d'élévation énergique dans les pensées comme dans les termes; sa diction a une teinte vraiment antique, d'où lui vient ce coloris tout à fait national qui en rendit la lecture si attrayante pour les Romains [1]......

En résumant les diverses opinions émises sur Salluste, et en y joignant, quoiqu'avec une juste défiance, le résultat de nos propres études et de nos réflexions, nous dirons que pour bien juger notre auteur, il faut le considérer sous deux points de vue, comme historien et comme écrivain; comme historien, il n'est pas lui-même; il n'a pas créé de forme historique, il en a emprunté une, il l'a adoptée. Dans un gouvernement en apparence démocratique, l'éloquence oratoire tenait, dans la littérature, un rang distingué, il en était de même chez les Grecs; aussi Thucydide, le premier, a-t-il imaginé de mettre dans la bouche de ses personnages de ces longues harangues appropriées et à la circonstance, et au caractère de l'orateur, et à la disposition d'esprit de ceux à qui ils s'adressent; Salluste se trouvant dans la même situation que l'auteur grec, n'a pu mieux faire que de

[1] Manuel de l'Hist. de la Littér. rom., trad de M. Roulez, page 205. (Voir en outre La Motte Le Vayer, *Jugem. sur les histor. grecs et lat.*, t. 3; Rollin., *Hist. anc.*, t. 12, p. 277-284, et surtout De Brosses, Vie de Salluste.)

suivre son exemple, et c'était le seul moyen de servir les Romains selon leur goût; Tite-Live lui-même n'en a pas agi autrement. Il ne faut donc pas imputer à Salluste ces discours qui malheureusement mêlent dans l'histoire la fiction à la vérité, qui ralentissent la marche de l'action, et la font quelquefois même perdre de vue: c'était une nécessité de sa position au milieu d'un peuple dont la vie se passait dans les débats du forum, cela résultait absolument de la première obligation d'un écrivain, celle de plaire à ses lecteurs. Considéré comme écrivain, Salluste n'a peut-être pas d'égal chez les Romains; il est correct, nerveux, concis, peintre énergique et vrai, saisissant avec le plus grand bonheur la ressemblance, et la présentant sous des couleurs vives et frappantes; ce n'est pas seulement une physionomie, un caractère qu'il est habile à reproduire, c'est toute une action, tout un fait; et c'est surtout dans la Guerre de Jugurtha qu'il est, si je puis m'exprimer ainsi, grand coloriste. Sans doute Tacite n'a pas moins de force, moins d'énergie, moins de concision que lui, mais il n'a ni la même pureté ni la même élégance que ne détruisent pas quelques archaïsmes, quelques tournures hardies, quelques héllénismes; ce sont de faibles taches qui disparaissent devant l'éclat d'un style si clair et si brillant; c'est du moins l'effet qu'à produit sur nous la lecture répétée des deux belles compositions qui nous restent de Salluste.

Salluste est cité plusieurs fois par Aulu-Gelle[1] et par Macrobe[2], outre les endroits que nous avons déjà indiqués. Cicéron n'en fait mention que dans un seul endroit de ses ouvrages[3].

Salluste a eu l'honneur d'être traduit en anglais par une grande princesse, par Elisabeth, reine d'Angleterre, mais seulement, à ce qu'il paraît, pour la *Guerre de Jugurtha*[4].

[1] *N. attic.*, L. 1, ch. 22; L. 2, ch. 17 et 27; L. 3, ch. 1 et 16; L. 4, ch. 17; L. 9, ch. 12 et 14; L. 10, ch. 7, 20, 21 et 26; L. 13, ch. 28; L. 15, ch. 13; L. 16, ch. 10; L. 17, ch. 18; L. 18, ch. 4.

[2] *Saturn.*, L. 1, ch. 4; L. 2, ch. 9 et 10; L. 7, ch. 12; *de Differ. et Societ. græci lat. q. verbi* loco : *de infin. mod.*, et loco : *de usurpativa.*

[3] *A Atticus*, L. 11, lett. 20; encore n'en parle-t-il pas comme d'un écrivain.

[4] CAMBDEN (voy. WALPOLE, *Royal authors*, 1, 27, édit. de 1759).

On a en espagnol les traductions de l'infant D. Gabriel [1], de Francisco Vidal de Noya [2] et de Manuel Sueyro [3]; en anglais, celles de Th. Gordon [4], de H. Stewart [5], de Th. Heyvood [6], de J. Rowe [7], de John Clarcke [8], de John Mair [9], et de Arth. Murphy [10]; en italien, celles de Fr. Bartholommeo da S. Concordio [11], d'Ortica [12], de Lelio Carani [13], de Guasco [14], de Nardini [15], et de Vitt. Alfieri [16]; en allemand, celles de Th. Abbt, pour la Guerre de Catilina seulement [17], et entière celle de Hœck [18], plus celles de Daniel Aubin [19], de Meinicke [20], de J. C. Schluter [21]; en hollandais celles de E. V. H. [22], et de Ten Brinck [23].

En français, on cite celles de l'abbé Le Masson [24], de Dotte-

[1] Madrid, 1772, in-folio, avec fig., chef d'œuvre de typographie, et 1804, 2 vol. pet. in-8°.

[2] Sarragosse, 1493, édit. fort rare et qui ne doit pas être la première de cette traduction, puisque le titre porte : corrigée de nouveau, *de nuevo emendada*.

[3] Madrid, 1786, in-4°; Anvers, 1615, in-8°; et Madrid, 1631, in-folio.

[4] Londres, 1744 ou 1769, in-4°. Les discours sur Salluste sont très-remarquables; ils ont été traduits en français par Silhouette, 1759, 2 vol. in-12.

[5] Londres, 1805, 2 vol. gr. in-4°.

[6] Ibid., 1608, pet. in-folio.

[7] Ibid., 1709, in-12.

[8] Ibid., 1734, in-8°.

[9] Ibid., 1744, in-4°.

[10] Ibid., 1807, in-8°.

[11] Florence, 1790, in-8°.

[12] Venise, 1518, in-4°.

[13] Florence, 1550, in-8°.

[14] Naples, 1763, in-4°.

[15] Brescia, 1806, in-8°.

[16] Hambourg, 1663, in-8°.

[17] Lemgo, 1802, in-8°.

[18] Munster, 1806 et 1807, 2 vol. in-8°.

[19] Rotterdam, 1683, in-12.

[20] Amsterdam, 1798, in-8°.

[21] Florence, 1823, in-8°.

[22] Stadthagen, 1767, in-8°.

[23] Francfort, 1782, in-8°.

[24] Paris, 1717, in-12. On a encore d'autres traductions anciennes, telles

ville [1], de Beauzée [2], de Mollevault [3], de Dureau de la Malle [4], et enfin celle de Ch. Du Rozoir [5]. On peut encore y joindre celles de l'abbé Paul, de Lebrun, et de Billecoq (Guerre de Catilina).

Nous indiquerons maintenant quelques-unes des éditions les plus estimées, ce sont, outre les éditions très-rares du 15e siècle, celles des Aldes [6], des Elzevir [7], *ad usum Delphini* [8], de Palmer [9], de Cortius [10], de Havercamp [11], de Henri Homer [12], et enfin de Lemaire [13].

Asinius Pollion, que nous avons déjà cité comme poëte et dont nous parlerons parmi les orateurs, s'est aussi fait une réputation comme historien. Il avait composé une histoire en dix-sept livres, selon Suidas, et d'après le même auteur, il a été le premier qui ait écrit en latin sur l'histoire grecque. Il paraît certain, si l'on en croit Horace[14], qu'il composa quelqu'ouvrage sur la guerre civile. Valère Maxime [15], M. Sénèque [16], et Suétone [17], citent Pollion comme historien.

que celles de Meigret, de Victor de La Roche, de Jean Baudoin, de Des Mares, de l'abbé Cassagne, etc.

1 Paris, 1769, 1807, in-12. Les traductions subséquentes ne l'ont pas fait oublier.

2 Paris, 1775, 1788, in-12; elle est encore assez estimée.

3 Paris, 1813, in-8°, et in-12.

4 Paris, 1808, in-8°. Elle est très-bonne.

5 Paris, collect. de Panckoucke, 1829-33, 2 vol. in-8°, ouvrage estimable et consciencieux. Nous mentionnerons ici : l'*Histoire de la république romaine dans le cours du 7e siècle, par Salluste, en partie trad. du lat.*, *en partie rétablie et composée sur les fragments qui sont restés de ses livres perdus*, par le prés. De Brosses, Dijon, 1777, 3 vol. gr. in-4°, fig.

6 Venise, 1509, 1521, in-8°.

7 Leyde, 1634, pet. in-12.

8 Paris, 1674, in-4°.

9 Amsterdam, 1690, in-8°; pour la collect. des *Variorum*.

10 Leipsig, 1724, t. 2, pet. in-4°, édit. savante et très-estimée

11 Amsterdam, 1742, 2 vol. in-4°, édit. qui réunit le plus de notes.

12 Londres, 1789, in-8°, vél.

13 Paris, 1821, in-8°, édit. la plus recherchée, et la meilleure de la collect. *Lemaire*.

14 L. 2, od. 1re.

15 L. 8, ch, 13.

16 *Suas*. 6.

17 Vie de J. César, ch. 30.

Il n'est fait mention d'un certain Téléphus, comme historien, que dans un seul passage d'Horace [1], et c'est tout ce que nous pouvons en dire.

Suétone parle d'Atteius Philologus dans son Traité des Grammairiens célèbres. Il était d'Athènes, et lié d'amitié avec Salluste et Asinius Pollion. Il fut professeur d'éloquence du dernier et prépara pour l'autre une sorte d'abrégé des Événements de l'Histoire romaine, dans lequel Salluste choisissait ce qu'il trouvait convenable; c'est pour cette raison qu'on le compte parmi les historiens, ce qui ne nous semble pas un motif bien sérieux. Vossius pense qu'il fit une compilation en quatre-vingts livres, ayant pour titre *Hylé*.

Tullius Tiron, d'abord esclave, puis affranchi de Cicéron, écrivit l'Histoire de son patron, mais cette histoire est perdue. Nous n'avons pas non plus le recueil de ses bons mots (*joci*), qui était distribué en trois livres. Un passage de Cicéron donne aussi lieu de croire que Tiron s'exerça dans le genre tragique [2]. On sait au reste qu'il était fort habile dans la tachygraphie, et qu'il perfectionna cet art connu des Grecs, qui l'avaient transmis aux Romains, suivant le témoignage de Xénophon. Pour se convaincre au surplus de l'attachement que l'orateur romain portait à son affranchi, il suffit de lire les lettres qu'il lui a adressées [3]. Nous dirons en passant que c'est à Tiron que nous devons la conservation des œuvres épistolaires du philosophe d'Arpinum.

Bibulus eut pour mère Porcia, fille de Caton d'Utique; son père était ce Marcus Calpurnius Bibulus, qui fut consul avec J. César, l'an 695 de Rome, 59 ans avant J.-C., et qui s'étant opposé avec tout le sénat à l'admission d'une loi agraire proposée par son collègue et dont l'effet était la distribution de terres de la Campanie à vingt mille pauvres citoyens, fut chassé de l'assemblée, vit ses faisceaux brisés, ses licteurs et trois tribuns blessés. Ce fut encore lui qui ne trouvant pas d'appui dans le sénat, s'enferma dans sa maison et y passa les huit mois qui restaient encore à écouler de son consulat, sans agir autrement que par des édits, opposant ainsi à César une force d'inertie, qui

[1] L. 3, od. 19.
[2] *An pangis aliquid sophocleum?* L. 16, lett. 18.
[3] Voir le Liv. 16 des lett. *ad Famil.*

ne laissait pas que de gêner beaucoup. Dans la guerre entre le dictateur et Pompée, il prit le parti de ce dernier et eut le commandement général des flottes. Bibulus son fils dont il est question ici, écrivit l'Histoire de son beau-père Marcus Brutus. Plutarque en rapporte quelque chose dans la Vie de ce dernier. C'est tout ce qui en reste.

P. Volumnius, parent sans doute de ce Titus Volumnius qui s'immortalisa par son amitié pour M. Lucullus, qui fut égorgé par les sicaires de Marc Antoine, et qui reçut le coup de la mort en embrassant la tête sanglante de son ami. Quoi qu'il en soit, P. Volumnius écrivit le récit du combat que soutinrent Brutus et Cassius contre Octave et Antoine. C'est à lui que Brutus vaincu s'adressa pour qu'il l'aidât à se percer de son épée. Plutarque, dans la Vie de Brutus, parle de ce Volumnius qui était tout à la fois historien et philosophe.

Auguste César composa des Mémoires sur sa Vie, mémoires divisés en treize livres, une Vie de Drusus, et un abrégé de l'Histoire de tout l'empire romain, comme le témoignent les passages qu'on lit dans Suétone [1], Ulpien [2], Servius [3], Appien [4], Dion Cassius [5], Pline [6], Suidas [7] et Plutarque [8]. A l'exception de quelques fragments, nous n'avons guère plus de prose d'Auguste que de vers [9].

M. Vipsanius Agrippa, fils de Lucius, était, d'après Suétone, d'une famille obscure ; mais Cornélius Népos qui vivait dans le même temps et qui par conséquent a pu être mieux informé, assure qu'il appartenait à une famille de l'ordre des chevaliers. Au surplus il est assez célèbre par les services qu'il rendit à Auguste, et par ses propres exploits pour n'avoir pas besoin d'une naissance plus illustre. Il défit l'armée de Sextus Pompée,

1 *Aug.*, ch. 28 et 85.
2 *Digest.*, L. Ier, *de Cadaceribus mortuorum*.
3 *Géorg.*, L. Ier; *Énéid.*, L. 8.
4 Liv. 48.
5 L. 4.
6 *Hist. nat.*, L. 2, ch. 25.
7 *In* Αὔγουστος.
8 *In Antonio et Bruto.*
9 Voir J. Rutgersius, *var. Lect.*, L. 2, ch. 19.

gagna contre lui une bataille navale, dans laquelle il fit des prodiges de valeur ; il se couvrit de gloire dans les Gaules, fut vainqueur au combat d'Actium qui assura à Octave l'empire du monde, et cependant il eut le courage de conseiller à l'ambitieux neveu de César d'abdiquer la puissance et de rétablir la république[1]. Agrippa concourut, pendant son séjour à Rome, à l'embellissement de la ville par de magnifiques et importantes constructions. Il fut pendant un temps gouverneur de Syrie, puis préfet de la capitale de l'empire. Il fut ensuite envoyé dans les Gaules, passa en Espagne où il soumit les Cantabres, peuples jusque-là indomptables. Le sénat lui décerna les honneurs du triomphe qu'il refusa pour ne pas porter ombrage à l'empereur. Il avait épousé d'abord Marcella, nièce du prince ; Auguste la lui fit répudier, pour lui donner en mariage sa propre fille Julie, si fameuse par ses dérèglements. Après avoir remporté de brillants succès en Orient et refusé de nouveau les honneurs du triomphe, il revenait en Italie, lorsqu'une maladie le surprit en Campanie, et l'emporta en peu de jours. Auguste voulut le voir avant sa mort, mais il arriva trop tard. Il ordonna que le corps d'Agrippa fût transporté à Rome ; il se chargea de prononcer lui-même son oraison funèbre, et fit déposer ses restes dans son propre mausolée, près de ceux de Marcellus. Agrippa mourut l'an 742 de Rome, 12 ans avant l'ère chrétienne et à l'âge de 51 ans. Il était né l'an 691, la même année qu'Auguste avec qui il fut élevé.

Agrippa est compté parmi les historiens parce qu'il écrivit des Mémoires sur sa Vie[2] et qu'il donna une description de différentes contrées de la terre[3]. Il ne reste rien de ses ouvrages, si ce n'est quelques citations.

Marcus Valérius Messala Corvinus naquit l'an 695 de la fondation de Rome, 59 ans avant J.-C., et la même année que Tite-Live, sous le consulat de J. César, et de Calpurnius Bibulus. Il était issu d'une famille illustre. Il combattit dans le parti de Brutus et de Cassius aux journées de Philippes, et, ayant été

[1] Voir dans *Cinna*, la 1re scène du 2e acte, où Corneille a remplacé Agrippa et Mécène par Cinna et par Maxime.

[2] Philargyrius, comment., au 2e Liv. des Géorg.

[3] Pline, *Hist. nat.*, L. 3, ch 2, 4, 8, et 25 ; L. 4, ch. 11, 12, 13 et 17, L. 6, ch. 29, 30 et 33.

chargé du commandement après la mort de ces deux Romains, il se retira en bon ordre et obtint des conditions avantageuses de Marc Antoine à qui il s'attacha jusqu'à ce que le voyant se perdre par son amour pour Cléopâtre, il se rangea du parti d'Octave qui lui confia plusieurs missions importantes. Il fut consul en 722, 32 ans avant J.-C., et eut pour collègue Cn. Domitius Ahenobardus. Puis il fut nommé par Auguste préfet de Rome, charge à laquelle il renonça comme n'allant pas à son caractère. Voyant l'empereur faire le bonheur du peuple romain, il se départit de ses idées républicaines et le salua le premier du titre de *Père de la Patrie.* Il mourut à l'âge de 70 ans, l'an 765 de Rome, la 11e année de l'ère vulgaire. .

Messala dont nous parlerons ailleurs, sous le rapport de l'éloquence, composa dans sa vieillesse un livre sur les *Familles romaines*[1], un Traité de la lettre S, quelques ouvrages érotiques[2], et un ouvrage sur les Auspices[3]. Des œuvres de Messala il ne reste que le souvenir.

L. Arruntius Népos écrivit sous Auguste, une Histoire de la *Guerre punique*, dans le style de Salluste, mais avec une affectation qui n'était pas tout à fait exempte de ridicule. « Du temps » que Salluste était à la mode, dit Sénèque, on regardait comme » des éléganees, les sentences coupées, les mots inattendus, » une obscure brièveté ; Arruntius, personnage d'une frugalité » rare, qui a écrit l'Histoire des Guerres puniques, tâcha d'imiter » Salluste, et se distingua dans ce genre. » Et, après quelques exemples d'imitation, il ajoute : « En rapportant ces traits, je » n'ai voulu que vous donner un échantillon : son livre est rempli » d'expressions rares dans Salluste, et chez Arruntius très-fréquentes, presque continuelles, et sans motifs. Vous voyez ce » qui arrive lorsqu'on prend un défaut pour modèle [4]. » Tacite fait aussi mention d'Arruntius[5] qui fut aussi un orateur célèbre[6].

[1] Pline, *Hist. nat.* L. 34, ch. 13. et L. 35. ch. 2; Suét., Vie d'Aug., ch. 74.

[2] Pline le jeune, L. 5, lett. 3.

[3] Aul.-Gelle, L. 13, ch. 14.

[4] Lett. 114, vers la fin.

[5] *Annal.*, L. 1, ch. 8, 13, 76 et 79 ; L. 3, ch. 31 ; L. 6, ch. 5 et 27 *Hist.*, L. 2, ch. 65.

[6] M. Sénèq., préf. du 7e Liv. des *Controv.*

Toutefois il ne faut pas le confondre avec cet Arruntius que Sénèque [1] accuse d'avoir capté les testaments ; cette inculpation s'accorderait mal avec l'éloge de Tacite [2]. Il paraît qu'étant devenu suspect à Tibère, notre Arruntius fut condamné à s'ouvrir les veines [3], l'an 789. Il appartenait au corps sénatorial et avait été consul en 759, 6 ans avant J.-C.

Sulpicius Galba, aïeul de l'empereur de ce nom, fut plus remarquable par son goût pour les études que par le rang qu'il occupa dans l'État, car il n'alla pas au delà de la préture. Il composa une histoire compliquée, mais qui manquait d'ordre et de méthode [4]. Nous trouvons aussi Sulpicius Galba rappelé comme historien dans Cornélius Népos [5].

Titus Livius. Ce célèbre historien romain naquit à Padoue, d'une ancienne famille, l'an 695 de Rome, 59 ans avant J.-C., sous le consulat de J. César, et de M. Calpurnius Bibulus. L'histoire ne fournit presque point de détails sur sa vie. On sait seulement qu'il s'était exercé dans plus d'un genre, qu'il avait composé des ouvrages philosophiques et des dialogues qui appartenaient autant à l'histoire qu'à la philosophie, et qu'il avait dédiés à Auguste [6]; il composa aussi *une lettre à son fils* pour lui donner probablement des conseils sur l'éloquence [7]. Mais son plus beau titre à l'immortalité est son *Histoire romaine* en cent quarante ou cent quarante-deux livres, qu'il mit vingt et un ans à écrire et dont malheureusement nous possédons à peine le quart. Cette grande composition historique s'étendait depuis la fondation de Rome jusqu'à l'année 743. On ignore si Tite-Live lui-même avait divisé son ouvrage en *décades*, c'est-à-dire de dix en dix livres, ou si c'est l'œuvre de quelques grammairiens postérieurs. De cet immense travail, il ne nous reste que trente-cinq livres qui tous ne sont pas complets ; la seconde décade est entièrement perdue, ainsi que tout ce qui suivait le quarante-cinquième

[1] *De Benef.*, L. 6.
[2] *Hist.*, L. 11, ch. 6.
[3] Ibid., L. 2, ch. 48.
[4] Suét.. Vie de Galba.
[5] *Vie d'Annibal,* à la fin.
[6] A. Sénèque, lett. 100.
[7] Quintil., *Inst. Orat.,* L. 10, ch. 1er.

livre, nous n'avons de reste que les arguments qu'on croit être d'un certain *Florus*. La première décade qui est entière, c'est-à-dire les dix premiers livres, comprend l'histoire de Rome depuis sa fondation jusqu'à l'année 460, 292 ans avant J.-C. La troisième décade commence à la seconde guerre punique, vers l'an 534, c'est-à-dire après une lacune de 74 ans, et s'étend jusqu'à l'année 557, c'est-à-dire jusqu'à la fin de cette même guerre. La quatrième décade partant de l'année 551, contient un espace de 23 ans. Les quatre premiers chapitres de la cinquième décade, c'est-à-dire du 4me livre, manquent ainsi qu'une partie du 22me, du 23me, du 24me, du 25me, du 26me chapitre du même livre. On a également à regretter du 43me livre, partie du 3me chapitre, le 4me et le 5me en entier, partie du 6me, et tout le 26me. Quelques lacunes se trouvent aussi dans le livre suivant, savoir aux chapitres 30, 32, 33, 34, 35, 40 et 46. Le chapitre 21me du livre 45 n'est pas entier, non plus que le 39me. C'est à cette cinquième décade dont nous n'avons pas la moitié, puisqu'il nous en reste à peine cinq livres, que s'arrête ce que nous possédons encore de l'Histoire de Tite-Live. Cette portion de la cinquième décade part de l'année 574 et renferme un espace de douze ans, jusqu'au séjour que le roi Prusias fit à Rome. Jean Freinsheim, ce savant laborieux [1], a rempli les lacunes de Tite-Live; ce travail considérable n'est pas sans mérite. Jusqu'au 44me chapitre du livre 62me il a imité assez heureusement la manière de l'auteur; mais, pour le reste, la pénurie des sources originales ne lui a pas permis de faire aussi bien; ce qui n'a pas empêché que ses suppléments n'aient été traduits avec ce qui nous reste de Tite-Live, par Duryer, Guérin et Dureau de la Malle.

Quand on voit les éloges que les anciens et les modernes ont donnés à Tite-Live, quand on lit la partie de ses ouvrages que le temps a épargnée, on ne peut se défendre des plus vifs regrets. Tite-Live n'avait rien épargné pour que son Histoire méritât l'es-

[1] Ce littérateur naquit à Ulm, en 1608, fut professeur d'éloquence à l'université d'Upsal, puis bibliothécaire de la reine Christine, ensuite professeur honoraire à Heidelberg, où il mourut le 31 août 1660, à l'âge de 52 ans. Il possédait également bien le grec, le latin et l'hébreux, et dans ses moments de loisir, il avait appris les principales langues de l'Europe. Il fit aussi des suppléments à Quinte-Curce, qui sont plus estimés que son travail additionnel à Tite-Live, quoique bien moins considérable.

time et l'approbation de ses contemporains et de la postérité. Il avait puisé aux meilleures sources ; il avait compulsé les livres des censeurs, les Annales des pontifes, les actes publics soit intérieurs, soit extérieurs, les correspondances des princes étrangers, des généraux, des magistrats, les différents édits, tous les monuments qu'il pouvait avoir à sa disposition, tels que les inscriptions, les traités d'alliance ou de paix, les lois, les plébiscites, les sénatus-consultes ; sa véracité n'est jamais suspecte, et s'il raconte quelques événements par trop merveilleux, et même quelques fables ridicules, ce n'est pas qu'il veuille qu'on y croie, mais il les donne comme ils lui ont été transmis par les chroniques du temps ou par la tradition. Quant à sa manière, il peint avec la plus grande vérité le caractère des personnages ; les discours qu'il leur prête sont toujours parfaitement en situation et répondent à l'idée qu'on a dû se faire des individus ; sa narration est vive et variée, son style a du nombre, de l'harmonie, et quelquefois il ne manque pas de vigueur. Asinius Pollion a dit qu'il sentait le *padouan,* mais les savants ne sont pas d'accord sur le sens qu'il faut donner à ce reproche ; il en est qui prétendent qu'il ne tombe que sur l'orthographe de certains mots, orthographe qui n'a pas été conservée depuis. On est généralement d'accord que l'accusation d'Asinius ne peut pas avoir pour objet le style en lui-même. Un autre mérite de notre auteur c'est l'impartialité. L'amitié dont Auguste l'honorait n'a pu l'empêcher de rendre justice à ceux du parti opposé à l'empereur qui pour cela donnait en plaisantant à Tite-Live l'épithète de *pompéien*[1], et ce témoignage, dit M. Schœll, n'est pas moins honorable pour le prince qui l'a rendu sans humeur, que pour l'écrivain qui l'a mérité.

Quintilien a dit : « Je ne ferai point de tort à Hérodote en lui comparant Tite-Live ; car, non-seulement celui-ci met une douceur et une netteté admirable dans ses récits, mais il est éloquent dans ses harangues au-dessus de ce que l'on peut dire, tant elles sont bien proportionnées aux sujets qu'on y traite, et aux caractères des personnes qu'on y fait parler. Pour ce qui est des passions, particulièrement de celles qui sont moins violentes, aucun historien, pour en parler modestement, ne les a mieux

[1] TACITE, *Annal.*, L. 4, ch. 34.

maniées. C'est pourquoi les diverses perfections qui sont en lui se peuvent regarder comme un juste équivalent de la merveilleuse brièveté de Salluste, digne de servir de modèle à tous les siècles ; car ces deux écrivains sont plus égaux que semblables[1]. »

A. Sénèque ne croit pas pouvoir mieux exprimer le plaisir qu'il a goûté à la lecture d'un ouvrage qu'en disant qu'il l'a cru de Tite-Live[2]. Tacite le proclame comme remarquable surtout par l'éloquence et la véracité[3]. Pline le jeune écrit à Népos : « N'avez-vous jamais lu qu'un citoyen de Cadix, charmé de la réputation et de la gloire de Tite-Live, vint des extrémités du monde pour le voir, le vit et s'en retourna[4]. St. Jérôme parle du même fait et s'étonne comme d'une merveille, que des étrangers soient venus à Rome pour voir autre chose que Rome même[5]. Martial a composé un distique en l'honneur de Tite-Live[6]. D'autres auteurs anciens font encore mention de Tite-Live, entre autres, Velleius Paterculus, Valère Maxime, M. Sénèque, Pline l'ancien, Plutarque, etc.

« Tite-Live est le plus accompli de tous, dit R. Rapin[7], car il a toutes les grandes qualités d'un historien, l'imagination belle, l'expression noble, le sens exact, l'éloquence admirable. Il ne se présente que de grandes idées à son esprit ; il remplit l'imagination de ses lecteurs par ce qu'il dit : c'est par là qu'il va au cœur, qu'il remue l'âme : et c'est le plus grand génie pour l'histoire, et un des plus grands maîtres d'éloquence qui ait jamais été. Je ne comprends pas ce que veut dire Asinius Pollio, quand il lui donne un méchant air qui sent la province. Son grand talent est de faire sentir ce qu'il dit, en faisant entrer ceux qui le lisent dans ses sentiments, en leur inspirant ses craintes

1 *Inst. Orat.*, L. 10, ch. 1er.

2 Lett. 46.

3 *Ann.*, L. 4, ch. 34 : *Titus Livius, eloquentiæ ac fidei præclarus in primis.*

4 L. 2, lett. 3.

5 T. 3, épît. à Paullin.

6 *Pellibus exiguis arctatur Livius ingens,*
Quem mea non totum bibliotheca capit.
(Liv. 14, épigr. 190.)

7 Réflexions sur l'histoire.

et ses espérances, en leur donnant toutes ses passions, par l'art qu'il a de remuer les ressorts les plus cachés des cœurs. »

Le même écrivain établit un long parallèle entre Thucydide et Tite-Live, et il ne se prononce pas d'une manière absolue sur l'un ni sur l'autre.

Dans le jugement que Rollin porte sur les historiens latins [1], voici ce qu'il dit de notre auteur : « Ce n'est pas seulement par son éloquence, ou par la beauté et les agréments de sa narration que Tite-Live a mérité la réputation dont il jouit depuis tant de siècles. Il ne s'est pas moins rendu recommandable par sa fidélité, vertu si nécessaire et si désirée dans un historien. Ni la crainte de déplaire aux puissances de son temps, ni l'envie de leur faire la cour, ne l'ont empêché de dire la vérité. »

« Le génie de Tite-Live, dit La Harpe [2], sans jamais laisser voir le travail ni l'effort, paraît s'élever naturellement jusqu'à la grandeur romaine. Il n'est jamais au-dessus ni au-dessous de ce qu'il raconte. Ses harangues, que les anciens admiraient et que les modernes lui ont reprochées, sont si belles, que le censeur le plus sévère regretterait sans doute qu'elles n'existassent pas. »

Relativement aux nombreux et longs discours qui coupent les narrations de Tite-Live, Dussault les justifie de la sorte : « La méthode de Tite-Live est, à cet égard, celle de Thucydide : c'est aussi dans les discours qu'il sème avec tant d'abondance et tant de luxe, parmi ses récits ; c'est dans ses nombreuses harangues qu'il place toutes les réflexions propres à répandre du jour sur les faits et sur les rapports, sans s'interdire pourtant de raisonner quelquefois assez longuement en son propre nom.

. . . .

Toutes ces harangues que se sont permises les historiens anciens, ne peuvent-elles pas être considérées, à la forme près, comme de véritables digressions raisonnées, comme des développements d'observations qu'ils n'ont pas craint de répandre dans leurs histoires, qu'ils en ont même regardées comme des parties essentielles, et qui en forment à la fois les points les plus remarquables et les plus beaux ornements? Ce sont comme autant de centres rayonnants, d'où le génie lumineux de ces grands

[1] Hist. ancienne, tom. 13, pag. 250.
[2] Cours de Litt., Liv. 3e ch. 1er, sect. 1re.

écrivains lance des traits de clarté jusque dans les profondeurs de la morale et de la politique [1]. »

« Aucun historien ne l'emporte sur Tite-Live pour la narration, » dit Hugues Blair [2], et il cite le récit de la fameuse défaite de l'armée romaine par les Samnites aux Fourches-Caudines; nous pourrions ajouter le combat des Horaces et des Curiaces [3], dont Rollin [4] a si bien fait sentir les beautés, la bataille de Cannes [5], le meurtre d'Héraclée et de ses deux filles [6], la ruine d'Albe [7], l'armée d'Annibal au passage de l'Apennin [8], la peste de Syracuse [9], etc.

A propos du défaut d'accord qui se trouve entre le récit de Polybe et celui de Tite-Live, relativement au passage des Alpes par Annibal, le savant professeur Bælır explique très-bien ces espèces de contradictions qui se rencontrent çà et là dans les narrations de notre auteur; il en met plusieurs sur le compte des guides suivis par l'historien, et souvent avec une exactitude ponctuelle, et il pense qu'on doit excuser les autres en considération de l'étendue d'une aussi vaste composition [10].

A tous ces témoignages d'approbation nous pourrions joindre l'autorité non moins respectable d'un bon nombre de philologues, tels que Juste-Lipse [11], Vossius [12], J. C. Scaliger [13], Erasme [14] et autres, mais il est inutile de multiplier davantage les citations.

[1] Annal. littér., t. 3, p. 501.

[2] Cours de Rhétor. et de B.-Lett., leç. 36e.

[3] Liv. 1er.

[4] Cours des Études, tom. 2.

[5] Liv. 22.

[6] Liv. 24, ch. 25.

[7] Liv. 1er.

[8] Liv. 21.

[9] Liv. 24.

[10] Manuel de l'Histoire de la Littérature rom., p. 212, trad. de M. le prof. Roulez.

[11] *Poetic.*, L. 1, ch. 9.

[12] *De Hist. lat.*, L. 1er, ch. 19.

[13] *Poetic.*, L. 4, ch. 17.

[14] L. 28, lett. 15. (Voir, relativement aux opinions politiques présumées de Tite-Live, la traduction d'un passage de l'écrivain allemand, *Hegewisch*, dans l'ouvrage de M. Schœll, t. 2, page 41-57.

Nous dirons toutefois que nous ne tenons aucun compte de l'opinion de Caligula qui regardait Tite-Live comme un bavard et comme un historien inexact [1].

Après la mort d'Auguste, Tite-Live retourna à Padoue où il mourut à l'âge de 76 ans, la quatrième année du règne de Tibère, avant le mois de septembre de l'année 770 de Rome, 17 ans après J.-C., le même jour qu'Ovide [2].

Il paraît que Tite-Live ne remplit aucune fonction publique pendant sa longue carrière, seulement Auguste lui avait confié l'éducation du jeune Claude, depuis empereur, et ce fut par son conseil que son élève entreprit d'écrire l'histoire, genre de composition dans lequel le témoignage des anciens nous apprend qu'il avait réussi [3].

Nous n'avons rien dit des espérances que l'on conçut à différentes époques et surtout en 1413, de recouvrer les décades perdues de l'Histoire de Tite-Live; ces espérances trompées n'ont fait qu'augmenter les regrets. Si l'on s'en rapporte à Festus, Rufus Aviénus aurait mis Tite-Live en vers ïambiques, ce qui toutefois est peu croyable.

Machiavel a donné un commentaire sur les dix premiers livres de Tite-Live [4]. C'est, dit M. Schœll, un chef-d'œuvre de sagacité et de politique; c'est un des ouvrages les plus profonds de la littérature moderne où beaucoup d'écrivains ont puisé, et Montesquieu lui-même lui doit infiniment.

Tite-Live a été traduit en plusieurs langues. En flamand, par un auteur anonyme [5]; en allemand par Maternus de Cilano [6], par

[1] Suétone, Vie de Caligula, ch. 34.

[2] Théodore de Bèze, né en 1519, connu par sa science et son apostasie, a composé une touchante élégie sur la coïncidence de la mort de Tite-Live, et de celle d'Ovide. Cette pièce se trouve dans le recueil de ses poësies, *Poemata juvenilia*, Paris, 1548, in-8°.

[3] Suétone, *Claud.*, ch. 41.

[4] Sous ce titre : *Discorsi sopra la prima deca di T. Livio.*

[5] *Titus Livius, dat is, de roemsche historie oft gesten, doer den alderwelsprekensten ende vernaempsten historiscrivere Titum Livium beschreven.... nu eerstmael in onser Nederlandscher spraken ghedruckt.* Anvers, 1541, in-folio, fig. (C'est un monument d'ancienne prose flamande très-remarquable. On ignore le nom du traducteur, mais il est probable que l'imprimeur Jean Grapheus n'y fût pas étranger.

[6] Altona, 1760, 8 part., gr. in-8°.

Wagener et Westphal[1] et par Ostertag[2]; en Italien, par Ruggiero Ferrario[3]; on a en outre celle imprimée sans nom d'auteur par Antonio[4], une autre également anonyme[5], celle de J. Nardi[6], et enfin une plus récente de Louis Mabil[7]; en anglais, celle de plusieurs mains publiée en 1744, et celle de George Baker[8]; en français, la plus ancienne complète est celle de Pierre Bercheure ou Berchoire[9]; puis viennent celles de Vigenère[10], de Pierre Duryer[11], de Guérin[12], de Dureau De La Malle, achevée par Noël[13], et enfin celle faite en communauté par A. A. J. Liez, V. Verger, N. A. Dubois et Corpet[14].

Parmi les meilleures éditions, nous citerons celles d'Elzevir[15], de Doujat[16], de Drakenboch[17], de Le Clerc[18], d'Hearn[19], de

[1] Lemgo, 1776, 6 vol. in-8°.

[2] Francfort, 1790 et suiv., in-8°.

[3] Rome, 1476, 1 vol. in-folio.

[4] Venise, 1478, 1 vol. in-folio : la même sans doute que la précédente.

[5] Ibid., 1481, in-folio.

[6] Venise, 1575, in-folio, et Milan, 1799, 18 vol. in-8° : c'est la traduction italienne la plus estimée.

[7] Brescia, 1804 et suiv., in-8°, dont 33 vol. avaient paru en 1816.

[8] Londres, 1797, 6 vol. in-8°.

[9] Paris, 1486 et 1487, 3 vol. pet. in-folio, goth.

[10] 1582 et 1717.

[11] Paris, 1653, 2 vol. in-folio, Lyon, même année, 14 vol. in-12; Rotterdam, 1700, 8 vol. in-12.

[12] Retouchée par Cosson, Paris, 1769-71, 10 vol. in-12. Les éditions précédentes sont épuisées.

[13] Paris, 1810-12, 15 vol. in-8°; Paris, 1824, 17 vol. in-8°.

[14] Paris, Panckoucke, 1831, 17 vol. in-8°.

[15] Leyde, 1644-45, 4 vol. in-12, pet. in-12; Amsterdam, 1678 et 1679, 3 vol. in-8°, *cum notis variorum*.

[16] Paris, 1679-82, 6 vol. in-4°, *ad usum Delphini*.

[17] Amsterdam, 1733-46, 7 vol. in-4° : chef-d'œuvre d'exactitude et d'érudition, et modèle d'exécution typographique.

[18] Ibid., 1710, 10 vol. in-12.

[19] Oxford, 1708, 6 vol. in-8°.

Crevier[1], de Deux Ponts[2], d'Ernesti[3], et enfin de Lemaire[4].

Trogue-Pompée vécut sous le règne d'Auguste. Son grand-père avait reçu de Pompée, le titre de citoyen romain, au temps de la guerre de Sertorius, et c'est probablement pour cette faveur, dit Vossius[5], qu'il prit le nom de Pompée. Son oncle avait, dans la guerre de Mithridate, commandé une partie de la cavalerie, et son père, après avoir servi sous Jules César, était devenu secrétaire de ce général et gardien de son sceau[6]. On croit que cet historien naquit au pays de Voconces, dans la Gaule narbonaise, au territoire de Vaison. Ceux qui ont prétendu qu'il était espagnol et qui ne l'ont placé qu'au deuxième siècle de l'ère vulgaire sont en contradiction manifeste avec les renseignements que nous tenons directement de Trogue-Pompée, ou ce qui n'est guère moins authentique, de son abréviateur. Son ouvrage était une histoire générale en 44 livres, ayant pour titre : *Histoires philippiques;* elle partait de l'époque de Ninus et allait jusqu'à Auguste. La dénomination de cette histoire venait de ce que les affaires de la Macédoine, royaume qui devait sa première splendeur à Philippe, père d'Alexandre, y occupaient un très-grand espace. L'ouvrage de Trogue-Pompée est entièrement perdu, il ne nous reste que l'abrégé qu'en a fait *Justin* sous le même titre, et avec la même division. Bongarsius[7] pensait que les sept premiers livres de l'Histoire de Trogue-Pompée avaient pour objet les *origines du monde* et des *descriptions géographiques* qui ont été omises par son abréviateur, ce que prouvent les prologues édités d'après les manuscrits. Vopiscus[8] compte Trogue-

[1] Paris, 1735, 6 vol. in-8°.

[2] 1784, 13 vol. in-8°.

[3] Leipsig, 1823-24, 5 vol. in-8°. C'est une des éditions les plus usuelles. Il y en a une autre de 1801-5.

[4] Paris, 1822-26, 12 vol. in-8°. Le 12e vol. est en 2 part.

[5] *Hist. lat.*, L. Ier, ch. 19.

[6] Justin, L. 43, ch. 5.

[7] Jacques Bongars, savant distingué et habile critique, naquit à Orléans en 1546, fut conseiller et maître d'hôtel de Henri IV, qui l'employa pendant près de trente ans dans les cours d'Allemagne, en qualité de résident et d'ambassadeur.

[8] *In Probo*.

Pompée parmi les auteurs les plus éloquents ; Justin[1] l'appelle *l'homme de l'ancienne éloquence;* Pline qui le cite fréquemment[2], le qualifie *d'auteur d'une exactitude sévère*, et en même temps il cite de lui un fragment entier sur la connaissance des mœurs des hommes d'après leur physionomie, en voici la traduction : « Ceux qui ont le front grand, sont ordinairement paresseux, et d'un entendement lourd ; au contraire, ceux qui l'ont petit, sont pour l'ordinaire inconstants et sans idée fixe : mais ceux qui l'ont rond et élevé, sont volontiers colères, cette élévation extérieure et sensible annonçant, pour ainsi dire, l'intumescence cachée de nos passions. Des sourcils qui s'étendent en droite ligne sont la marque d'un homme mou et délicat. Des sourcils recourbés vers le nez, sont la marque d'un homme dur et austère : recourbés vers les joues, ils indiquent un moqueur ; entièrement baissés, ils annoncent le plus souvent un homme envieux et porté à vouloir du mal aux autres. Quant aux yeux, ceux dont la coupe est longue, indiquent un caractère malfaisant ; lorsque leurs coins sont charnus du côté du nez, ils décèlent un homme malicieux. Lorsque le blanc des yeux est fort étendu, c'est un signe d'impudence ; et lorsqu'on clignote fréquemment c'est un indice d'inconstance. De grandes oreilles sont la marque d'un sot et d'un grand parleur[3].

Ce passage et les passages de Pline déjà indiqués semblent prouver d'une manière irréfragable que Trogue-Pompée aurait composé une *Histoire des animaux*, que cite en effet Charisius[4], et qui aurait été fort utile à Pline lui-même pour son Histoire naturelle.

Saint-Augustin, Paul Orose, Priscien, Jornandès et autres font mention de Trogue-Pompée. Scaliger lui reproche d'avoir confondu, par anachronisme, Denys l'ancien, avec Denys le jeune[5] ; mais cette erreur, fût-elle même plus grave, ne diminue-

[1] Dans sa préface.

[2] *Hist. natur.*, Liv. 7, ch. 13 ; Liv. 10, ch. 33 ; L. 11, ch. 39, Liv. 17, ch. 10 ; Liv. 31, ch. 10, et ailleurs.

[3] Ibid., L. 11, ch. 52. Tout ce que dit ici Trogue-Pompée a été emprunté d'Aristote, *Hist. anim.*, L. 1er, ch. 9.

[4] Ch. 1er.

[5] Consulter *l'Hist. des Histoires*, par La Popelinière, pag. 343, au mot TROGUS.

rait rien aux regrets que doit causer la perte des ouvrages d'un auteur qui a été considéré comme une autorité respectable. On pense que l'idée d'abréger son histoire qui comprenait une période de 2155 ans, a été la cause du peu de soin qu'on a apporté à la conservation de l'œuvre originale.

Lucius Fénestella vécut sous le règne d'Auguste. Il naquit l'an 703 de Rome, 51 ans avant J.-C., sous le consulat de M. Claudius Marcellus, et de Scr. Sulpicius Rufus ; il mourut la sixième année du règne de Tibère, l'an 773, la 20e année de l'ère vulgaire, M. Valérius Messala et M. Aurélius Cotta étant consuls ; il fut enterré à Cumes[1]. Il composa des Annales, comme on le voit d'après Nonius qui en cite le vingt-deuxième livre [2]. Plusieurs auteurs anciens citent Fénestella ; entre autres Suétone[3], Pline[4], Macrobe[5], Aulu-Gelle[6], Fulgence[7], Diomède[8] ; Lactance[9] l'appelle *écrivain très-exact*. Si nous nous en rapportons à la mention de St.-Jérome, dans la Chronique d'Eusèbe, Fénestella se serait aussi exercé à la poésie. Dans le quinzième siècle [10] on publia sous le nom de Fénestella un ouvrage en deux livres ayant pour titre : *des Pouvoirs à Rome, des Sacerdoces et des Magistratures* [11]. Le style était indigne d'un écrivain du siècle d'Auguste, on reconnut bientôt l'imposture, et l'on sut que ce traité était l'œuvre de André Dominique Fiocco (en latin *Floc-*

[1] St.-Jérome, *Chron. d'Eusèbe*, année d'Abraham, 2036. *Fenestella, historiarum scriptor et carminum, septuagenarius moritur, sepeliturque Cumis.*

[2] In *Retilum Praesente et Rumor*.

[3] Vie de Térence.

[4] *Hist. nat.*, L. 8, ch. 7; L. 9, ch. 17 et 35; L. 15, ch. 1er; et L. 31, ch. 11.

[5] *Saturn.*, L. 1er, ch. 10.

[6] *N. attic.*, L. 15, ch. 28.

[7] *Mythol.*, L. 3, *fabula de Perdica.*

[8] Liv. 1er.

[9] *De falsa Relig.*, L. 1er, ch. 6 : Diligentissimum scriptorem.

[10] Milan, 1477, pet. in-4o.

[11] *De romanis Potestatibus, Sacerdotiis et Magistratibus libri duo.*

cus), chanoine florentin, qui mourut en 1452. Ægidius Witsius, jurisconsulte de Bruges, fut le premier qui publia l'ouvrage de Fiocco sous le nom de son véritable auteur [1].

Caius Julius Hyginus naquit en Espagne et fut esclave de Jules César qui l'amena, encore enfant, à Rome, et le fit étudier. Hygin eut pour maître Cornélius Alexandre, grammairien, ou plutôt littérateur célèbre ; il devint lui-même très-habile ; et Auguste l'ayant affranchi, lui confia le soin de la bibliothèque Palatine. On lui attribue 1° *un recueil de Fables mythologiques*, 2° un poëme sur l'Astronomie (*poeticon Astronomicon*), en quatre livres dont le deuxième, selon M. Clavier, est en partie une traduction des *Catastérismes* d'Ératosthène qu'Hygin avait plus complets que nous ; 3° un fragment sur la *Castration*, et 4° un traité sur la *Délimitation* (*de Limitibus constituendis*) : ces deux derniers ouvrages sont mis sur le compte d'un autre Hygin qui vivait sous Trajan. Au reste, nous ne le considérons ici que comme historien. Il composa un ouvrage intitulé *Vies des hommes illustres* dont Aulu-Gelle [2] cite le sixième livre. Le même auteur fait mention [3] d'un livre d'exemples écrit par Hygin, et d'après Servius [4] et Macrobe [5], on lui aurait dû un traité *sur les Villes d'Italie*. En outre, lui-même parle, dans son poëme sur l'Astronomie, du premier livre de ses *Généalogies*. Il est encore question de *commentaires* d'Hygin sur Virgile [6], d'un livre sur l'*Agriculture* [7], d'un autre sur les *Pénates* [8] et d'un troisième sur les *Propriétés des dieux* (*de Proprietatibus deorum*). Il ne nous reste d'Hygin que l'*Astronomique* et les *Fables mythologiques*.

[1] Anvers, 1561, in-8°.

[2] *N. attic.*, L. Ier, ch. 14.

[3] Ibid., L. 10, ch. 18.

[4] *Sur l'Énéide*, L. 3 et 7.

[5] *Saturn.*, L. 1, ch. 7, et L. 5, ch. 18.

[6] *N. attic.*, L. Ier, ch. 6 ; L. 10, ch. 16, et Liv. 16, ch. 6 ; Macrobe, *Saturn.*, L. 6, ch. 9.

[7] Charisius, L. Ier.

[8] Macrobe, *Saturn.*, L. 3, ch. 4.

[9] Idem, ibid., ibid., ch. 8.

On ne connait JULIUS MARATHUS, affranchi d'Auguste, qui écrivit l'Histoire de son patron, que par la mention qu'en fait Suétone dans deux endroits de la Vie du petit-neveu de César [1].

VERRIUS FLACCUS dont parle Suétone dans son Traité des *Grammairiens célèbres,* était aussi de la condition des affranchis. Auguste le chargea de l'éducation de ses deux petits-fils, Caius et Lucius, et il obtint même l'autorisation d'établir son école dans le palais impérial. Il composa un recueil *d'Événements mémorables*, dont parle Aulu-Gelle [2]. Il fut aussi auteur de lettres, de livres sur la signification des mots, et sur les endroits obscurs des écrits de Caton, d'un ouvrage intitulé *Saturnus.* La poésie ne lui fut pas non plus étrangère. Suétone [3] raconte qu'il avait fait incruster dans un bâtiment hémicyclique qu'il fit construire à Préneste [4], douze tables de marbre sur lesquelles était sculpté un calendrier romain (*fasti*), que Macrobe cite plusieurs fois. Quatre de ces tables, dit M. Schœll, ou plutôt des fragments de ces tables ont été découverts en 1770, et publiés par Foggini en 1779. Ils contiennent les mois de janvier, mars, avril et décembre, et répandent un grand jour sur les Fastes d'Ovide. Pline, dans son Histoire naturelle, s'appuie plusieurs fois de l'autorité de Verrius Flaccus [5].

Sous Auguste, se fit aussi remarquer Q. VITELLIUS EULOGIUS, affranchi d'un certain Q. Vitellius, questeur de César. Pour plaire à son patron, il composa une généalogie de la maison Vitellia; c'est ce que nous apprend Suétone [6], et c'est tout ce qu'on sait de Vitellius Eulogius.

D'après Servius [7], CILNIUS MÆCÉNAS composa une Histoire d'Auguste, ce qui est confirmé par Solinus [8]; et c'est peut-être

[1] Ch. 79 et 94.

[2] *N. attic.*, L. 4, ch. 5.

[3] *De illustrib. Grammat.*

[4] Au lieu de *Prœnestœ*, il en est qui lisent *prope Vestœ,* près du temple de Vesta, c'est-à-dire près du Capitole.

[5] L. 7, ch. 53; L. 8, ch. 6; L. 9, ch. 23; L. 18, ch. 7; L. 28, ch. 2; L. 33, ch. 3 et 7.

[6] Vie de Vitellius, ch. 1er.

[7] *Géorg.*, L. 2.

[8] Ch. 18.

aussi à cette histoire qu'Horace fait allusion dans l'une de ses odes [1].

Je ne sais si nous devons rappeler ici comme historien le DRUSON dont parle Horace d'une manière si peu avantageuse ; il le traite tout à la fois d'usurier et de mauvais écrivain [2]. Peut-être aurions-nous mieux fait de laisser sa cendre en repos.

Un autre historien de la même époque est MASURIUS SABINUS. Il était de l'ordre équestre. Il écrivit des *Fastes* dont Macrobe semble faire cas [3], un recueil de FAITS MÉMORABLES (*Memorabilium*), ou de *Traditions* (Memoralium), dont Aulu-Gelle cite le premier chapitre ainsi que le septième et le onzième [4].

A. CREMUTIUS CORDUS écrivit, sous le règne d'Auguste, l'Histoire des Guerres civiles, et celle même de ce prince à qui il en fit la lecture [5]. L'empereur ne fut point offensé, bien qu'il s'y exprimât avec une grande liberté. Cette franchise noble et fière fut, sous le règne suivant, la cause de sa mort. Il ne ménagea pas assez le crédit de Séjan. Satrius Secundus et Pinarius Natta, créatures du ministre tout puissant, lui firent un crime capital d'avoir, dans ses écrits, appelé Brutus et Cassius, les derniers Romains, et l'accusèrent devant le sénat, en présence même de Tibère, sur la figure de qui se lisait un violent mécontentement. A cette occasion, Tacite [6] met dans la bouche de Cordus un discours qui est en harmonie avec la fermeté de son caractère. Le généreux historien ne doutant point de sa condamnation, résolut de la prévenir par une

[1] L. 2, ode 12, v. 9-12 :

. . . . . Tuque pedestribus
Dices historiis prælia Cæsaris,
Mæcenas, melius ductaque per vias
Regum colla minantium.

[2] *Odisti et fugis, ut Drusonem debitor æris ;*
Qui nisi cum tristes misero venere calendæ,
Mercedem aut nummos, unde extricat, amaras
*Porrecto jugulo historias *, captivus ut, audit.* (L. 1er, sat. 3.)

[3] *Saturn.*, L. 1, ch. 4.

[4] *N. attic.*, L. 6, ch. 7 ; Liv. 4, ch. 20 ; Liv. 5, ch. 6.

[5] SUÉTONE, Vie d'Aug., ch. 35, Vie de Tib., ch. 61, et Vie de Calig., ch. 16.

[6] *Annal.*, L. 4, ch. 34 et 35 ; DION CASS., L. 57, à la fin.

* Acron, Bentlei, Dacier et autres ont entendu *Historias*, dans son sens propre, et non dans celui de *poëmes*.

mort volontaire. Écoutons Sénèque racontant lui-même les circonstances de cette mort : « Déjà les chiens enragés que Séjan repaissait de sang humain pour les rendre attachés à lui seul et implacables à tout autre, commencent à aboyer autour de Cordus qui n'y était pas préparé. Qu'avait-il à faire ? Il lui fallait demander la vie à Séjan, ou la mort à sa propre fille : assuré de ne rien obtenir ni de l'un ni de l'autre, il prit le parti de tromper sa fille. Il eut recours au bain ; et pour perdre plus tôt ses forces, il se retira dans sa chambre, sous prétexte d'y prendre un léger repas. Après avoir congédié ses esclaves, il jeta par la fenêtre quelques aliments, pour faire croire qu'il les avait consommés ; il ne toucha pas au souper, comme ayant déjà mangé suffisamment. Le lendemain et le surlendemain, il en usa de même : au quatrième jour, sa faiblesse le décéla. Pour lors, vous pressant dans ses bras, ma chère fille, vous dit-il, voilà la seule chose que je t'ai cachée de ma vie ; tu me vois dans la route de la mort, je suis presque à moitié chemin : ne me rappelle pas à la vie ; tu ne le dois, ni ne le peux. Alors il fit fermer toutes les fenêtres, et s'ensevelit dans les ténèbres. La nouvelle de son dessein répandit une joie universelle : on s'applaudissait de voir une telle proie arrachée à la gueule de ces loups affamés. Les accusateurs, suivant les ordres de Séjan, se présentent au tribunal des consuls, se plaignent de la mort que Cordus veut se donner, de cette mort à laquelle ils le forçaient eux-mêmes de recourir : ils sentaient que leur victime leur échappait. C'était une grande question de savoir si la mort volontaire d'un accusé faisait perdre la récompense à ses accusateurs. Pendant qu'on délibère et que les accusateurs reviennent à la charge, Cordus *s'était absous lui-même*[1].

Tibère fit brûler publiquement tout ce que l'on put découvrir des ouvrages de Cordus. Une copie, cachée par sa fille Marcia[2], échappa à cette destruction, et se multiplia en d'autres temps. Sénèque, Tacite, Suétone, Dion, Cassius, etc., possédaient ces écrits, qui par conséquent n'ont point péri à cause de Tibère et de son ministre, mais par suite d'autres circonstances qu'on ignore.

[1] *Ille se absolverat.* (*Consol. ad Marciam*, ch. 22.)

[2] Ibid., ch. Ier.

M. Sénèque [1], Pline [2] et Solinus [3] font mention de A. Crémutius Cordus.

Aufidius Bassus vécut du temps d'Auguste et de Tibère, et fut le contemporain de Sénèque le rhéteur. Il composa une Histoire de la Guerre de Germanie, et une autre sur la Guerre civile ; c'est ce qui est attesté d'un côté par Quintilien et de l'autre par Pline le jeune. Voici comment s'exprime Quintilien : « Bassus Aufidius a plus dignement soutenu le caractère de l'historien, surtout dans ses livres de la Guerre de Germanie, auteur vraiment estimable en tout, mais pourtant au-dessous de lui-même en quelques-uns de ses ouvrages [4]. » Pline le jeune [5], dans la même lettre, dit que son oncle a écrit vingt livres sur la Guerre de Germanie, et trente et un pour servir de suite à l'histoire qu'Aufidius Bassus a écrite. Il est donc évident que Pline le naturaliste n'a pas travaillé à achever l'Histoire de la Guerre de Germanie d'Aufidius, mais une autre histoire, et les savants sont d'accord sur ce point que ce fut l'Histoire de la Guerre civile commencée par Bassus, que Pline se chargea de continuer ; c'est sans doute le même historien qu'il cite dans son Histoire naturelle [6].

Titus Labiénus florissait à la même époque et comme déclamateur et comme historien. Les renseignements que nous pouvons donner sur son compte, nous les devons à M. Sénèque qui nous apprend que son style avait la couleur antique et la vigueur moderne, c'est-à-dire de son époque, qu'il pouvait être considéré comme la transition du siècle précédent au siècle nouveau, et qu'il avait le droit de prétendre appartenir à l'un aussi bien qu'à l'autre. Il ajoute qu'il prenait tant de liberté dans ses écrits que ce n'était plus de la liberté, et comme il déchirait indistinctement les individus de quelque rang qu'ils fussent, on le surnomma *Rabienus* [7]. Ses écrits furent brûlés publiquement ; mais

[1] *Suasor.* 6.
[2] *Hist. natur.*, L. 10, ch. 26.
[3] Ch. 43.
[4] *Inst. Orat.*, L. 10, ch. 1er.
[5] L. 3, lett. 5.
[6] L. 6, ch. 9.
[7] De *rabies*, rage.

Labiénus ne put supporter cet affront ni survivre aux œuvres de son génie ; il se fit porter au tombeau de ses ancêtres et ordonna qu'on le fermât sur lui. Je me souviens, dit toujours Sénèque, qu'un jour lisant une partie de son Histoire (apparemment celle de son époque) il tourna plusieurs feuillets en disant : on lira cela après ma mort ; il fallait donc qu'il y eût bien de la hardiesse dans ce qu'il avait écrit puisque lui-même n'osait le lire. Nous savons encore par Sénèque, que lorsque l'ordre de brûler les œuvres de Labiénus fut connu, Cassius Sévérus, son ami intime, s'écria : Il faudra donc me brûler aussi, car je les sais par cœur [1]. On ne connaît pas l'époque précise de la mort de Labiénus.

En jetant un coup d'œil sur la série des orateurs romains pendant la troisième époque, on ne peut se défendre d'un profond sentiment de regret : de tant d'hommes illustres il ne reste que la réputation et le souvenir. Cicéron est le seul dont le temps ait épargné les discours ; tout ce qu'ont dit ou écrit les autres est entièrement perdu, et nous ne pouvons nous faire une idée de leur mérite que d'après le jugement qu'en ont porté ou leurs contemporains, ou ceux qui sont venus après eux. Cependant nous ferons connaître plus ou moins ces orateurs, selon les renseignements que l'histoire ou les anciens ouvrages pourront nous fournir, et en cela c'est surtout Cicéron qui nous sera utile.

L'orateur qui lie l'époque actuelle à l'époque précédente, relativement à l'éloquence latine, est Quintus Hortensius Ortalus. Nous avons déjà retracé les principales circonstances de sa vie [2]. Quant à son talent oratoire, écoutons Cicéron, le seul homme peut-être capable de le bien juger : « Sa première jeunesse fut marquée par des succès, et son génie, comme les chefs-d'œuvre de Phidias, se fit applaudir aussitôt qu'il se montra. Ce fut sous le consulat de Crassus et de Scévola et devant ces consuls eux-mêmes qu'il parla pour la première fois au forum, et il emporta les suffrages, non-seulement de tous les auditeurs, mais des deux meilleurs juges qu'il y eut alors du talent oratoire. Il avait à cette époque dix-neuf ans, et il est mort sous le consulat de L. Paullus et de C. Marcellus ; ainsi sa voix s'est fait entendre au bar-

[1] L. 5, *Controv.*, préface.
[2] Voir, page 6.

reau pendant quarante-quatre années[1]. » Plus loin, Cicéron dit encore d'Hortensius : « Il avait une mémoire à laquelle je ne crois pas que nulle autre ait été comparable ; sans rien écrire, il retrouvait ses idées dans les mêmes termes qu'il les avait conçues. Cette puissante faculté lui rendait fidèlement tout ce qu'il avait soit pensé, soit écrit, et lui rappelait, sans aucun secours étranger, toutes les paroles de ses adversaires[2]. Son ardeur était si grande, que je n'ai jamais vu personne de si passionné que lui pour le travail. Il ne passait pas un seul jour sans plaider au barreau, ou s'exercer dans le cabinet, et souvent le même jour, il faisait l'un et l'autre. Sa manière était neuve et originale. Au moins avait-il deux choses qui n'étaient qu'à lui : les divisions par lesquelles il marquait les différents objets de son discours ; les résumés par lesquels il rappelait les arguments de son adversaire et les siens. Heureux choix d'expressions brillantes, périodes harmonieuses, fécondité inépuisable, telles sont les qualités qu'il devait à un génie supérieur, fortifié par de continuels exercices. Sa mémoire embrassait tout l'ensemble d'un sujet ; sa pénétration en saisissait tous les détails, et il ne laissait guère échapper aucun des moyens que fournissait la cause, soit pour la preuve, soit pour la réfutation. Sa voix était douce et sonore ; son geste, plein d'art, paraissait un peu étudié pour un orateur[3]. » Cicéron dit encore ailleurs[4] touchant Hortensius, qu'il parlait mieux qu'il n'écrivait : c'est sans doute pour cette raison que, lui mort, on ne parut pas faire grand cas de ses discours, et nous croyons que c'est dans cette indifférence qu'il faut chercher la cause de la perte qu'on en a faite. Quoiqu'Hortensius fût le rival de Cicéron, il se montra toujours son ami et lui en donna la preuve lorsque Clodius menaça Cicéron de l'exil. Il parut dans

[1] *Brutus*, ch. 64. (Hortensius plaida sa première cause en 659, 95 ans avant J.-C.)

[2] Hortensius ayant assisté un jour entier à une enchère d'après une provocation de Sisenna, fit, le soir, le détail des objets qui avaient été vendus, des prix de chaque objet, du nom des acheteurs, et cela dans l'ordre selon lequel la vente avait été faite, et sans se tromper. (M. Sénèque, *Controv.*, préf.)

[3] *Brutus*, ch. 88. (Voir Aulu-Gelle, *N. attic.*, L. 1er, ch. 5, à propos de la manière de gesticuler particulière à Hortensius.)

[4] *Orat.*, ch. 38.

l'assemblée du peuple en habits de deuil, et faillit périr sous les coups des satellites de Clodius. Au retour de Cicéron de l'exil, Hortensius le fit entrer dans le collége des Augures. Au moment où le rival de Cicéron brillait avec le plus d'éclat dans l'éloquence, il quitta la tribune, se relâcha de cette assiduité au travail que Cicéron lui-même vantait en lui : son éloquence en souffrit ainsi que sa renommée. La gloire que son rival acquit pendant l'année de son consulat, sembla lui rendre un peu d'énergie, mais ses efforts pour reprendre son rang au barreau furent impuissants. Aulu-Gelle ne cite Hortensius que relativement à quelques vers dans le genre anacréontique, vers dont il est loin de faire l'éloge[1]. Velléius Paterculus le nomme honorablement à côté de Cicéron[2]. Quintilien vante surtout l'action dans Hortensius, « action qui lui valut, dit-il, les plus grands succès, et ce qui le persuade, ajoute-t-il, c'est que ses écrits ne répondent pas tout à fait à sa haute réputation, bien qu'on l'ait regardé longtemps comme le premier orateur de son siècle, qu'ensuite il ait été le rival de Cicéron, et que sur la fin de ses jours il ait du moins occupé le second rang. Ainsi il faut bien qu'il y ait eu dans sa manière de prononcer, des charmes que nous ne trouvons point dans la lecture de ses ouvrages[3]. »

Sans avoir l'intention de mettre Hortensia, fille d'Hortensius au rang des orateurs, nous dirons qu'elle se montra digne de son père par son éloquence, lorsqu'elle plaida la cause des dames romaines devant les triumvirs Marc-Antoine, Octave et Lépide qui en avaient obligé quatorze cents des plus aisées à déclarer exactement sous peine d'amende, les biens qu'elles possédaient, afin de les taxer à leur fantaisie, pour subvenir aux frais de la guerre. Elles prirent le parti de porter leurs réclamations aux triumvirs. Hortensia parla au nom de toutes et prononça un beau discours, si nous en croyons Quintilien : « On dit que la fille de Lélius ne parlait pas moins bien que son père. Pour la fille d'Hortensius, on en peut juger par le harangue qu'elle prononça devant les triumvirs, qui lui ferait honneur indépen-

[1] *N. attic.*, L. 19, ch. 9. Ovide, au second livre des *Tristes*, fait aussi mention des poésies lascives d'Hortensius.

[2] *Hist. rom.*, L. 2, ch. 36, § 2.

[3] *Inst. Orat.*, L. 11, ch. 3.

damment de son sexe[1]. » Les triumvirs furent assez peu galants pour se fâcher de la hardiesse des dames romaines qu'ils eurent l'impolitesse de vouloir faire mettre à la porte ; mais les cris improbateurs de l'assemblée arrêtèrent l'exécution de cet ordre incivil, et l'affaire fut renvoyée au lendemain. On décida que quatre cents dames seulement seraient soumises à la déclaration obligée [2]; ce qui dément l'assertion de Valère Maxime, d'après laquelle on pourrait croire que le procès eut une meilleure issue [3].

Caius Julius César fut aussi un orateur distingué. Voici à son sujet l'opinion de Cicéron : « César est peut-être de tous nos orateurs celui qui parle la langue latine avec le plus d'élégance, et il ne doit pas seulement cet avantage aux impressions reçues dans la maison paternelle. Sans doute elles ont commencé l'ouvrage; mais il n'est arrivé à cette admirable perfection que par des études variées et profondes, suivies avec une grande ardeur et un travail infatigable [4]. » Quintilien n'en fait pas un moindre éloge : « Pour Caius Julius César, dit-il, s'il n'avait vaqué qu'aux seules fonctions du barreau, nul de nos orateurs ne pourrait mieux disputer le prix à Cicéron. Il y a en lui tant de force, tant de subtilité, tant de feu, que vous diriez qu'il parle avec le même courage qu'il combattait [5]. »

Marcus Licinius Crassus se place avec honneur à côté de César. Issu d'une famille patricienne, il était le second fils de celui qui ayant vu périr son fils aîné massacré sous ses yeux par les sicaires de Marius, se perça lui-même de son épée, l'an 666 de Rome. Marcus Crassus fut le plus opulent des Romains, et par l'emploi généreux qu'il fit de ses richesses, il acquit beaucoup de popularité, de crédit et de considération. Après l'évé-

[1] *Inst. Orat.*, L. Ier, ch. Ier.

[2] Appien, *Guerre civile*, L. 4.

[3] *Hortensia Q. Hortensii filia cum ordo matronarum, gravi tributo a Triumviris esset oneratus, nec quisquam virorum patrocinium eis accommodare auderet, causam fœminarum apud triumviros constanter et feliciter agit. Repræsentata enim patris facundia impetravit ut major pars imperatæ pecuniæ res remitteretur.* (Liv. 8, ch. 3, § 3.)

[4] *Brutus*, ch. 72.

[5] *Inst. Orat.*, L. 10, ch. Ier. Aulu-Gelle cite trois de ses discours (*N. attic.*, L. 4, ch. 16 ; L. 5, ch. 13 ; L. 13, ch. 3).

nement qui l'avait privé, jeune encore, d'un père et d'un frère, il s'était tenu caché en Espagne jusqu'à la mort de Marius, après laquelle il se rendit auprès de Sylla qui l'envoya contre les Marses. Le jeune homme lui ayant demandé une escorte, il en reçut cette réponse : « Je vous donne votre père, votre frère et vos amis dont je poursuis la vengeance sur des scélérats. » Créé préteur en 681, il termina la triste guerre que Rome soutenait contre les esclaves que commandait Spartacus [1]. En 683, il devint le collègue de Pompée dans le consulat. Jaloux du pouvoir de Pompée il se brouilla avec lui. César les réconcilia. Crassus fut une seconde fois nommé consul, l'an 699 de Rome, et fit partie avec César et Pompée du second triumvirat. L'ambition, l'amour de la gloire, le portèrent à entreprendre cette expédition contre les Parthes, dont on connaît l'issue malheureuse [2]. Homme consulaire, triumvir et orateur distingué, Crassus ternit sa réputation par une excessive cupidité ; c'est lui qui disait qu'on n'était pas riche quand on ne pouvait pas entretenir une armée [3].

« Comme orateur, l'éducation avait peu fait pour enrichir son esprit, la nature encore moins. Cependant l'activité et le travail soutenus d'un nom en crédit et d'un grand empressement à rechercher des causes, le placèrent quelques années dans les premiers rangs du barreau. Sa diction était correcte, ses expressions sans bassesse, sa composition méthodique. Du reste, nulles fleurs, nul éclat dans le style ; beaucoup de mouvement dans la pensée, et si peu dans le débit, qu'il disait tout sur le même ton et d'une voix uniforme [4]. »

Caius Flavius Fimbria, l'un des plus cruels satellites de Marius. C'est lui qui voulant honorer les mânes de ce dernier, fit assassiner Quintus Scévola, et comme il ne fut que blessé, il lui intenta un procès, *pour avoir mal reçu*, disait-il, *le fer qui devait lui ôter la vie*. Dans la guerre de Mithridate, il fut le lieutenant de Valérius Flaccus envoyé pour remplacer Sylla. Il fit révolter les troupes contre leur général qui fut contraint de

[1] Velleius Paterc., L. 2, ch. 30.
[2] Id., ibid., ch. 46, 82, 91 et 119.
[3] Cicéron, *de Offic.*, L. 1er, ch. 8 ; *Parad.* 6, § 1er.
[4] Id., *Brutus*, ch. 66.

s'enfuir ; Fimbria le poursuivit jusque dans la ville de Nicomédie, et le tua de sa propre main. Ayant remporté quelques avantages sur le roi de Pont, il profita de ses succès pour commettre toutes sortes de cruautés, de brigandages, de rapines ; il massacra les citoyens, pilla les villes, incendia les temples. Sylla fut envoyé pour mettre fin à ces désordres. Fimbria chercha à le faire assassiner par un esclave qui se trahit lui-même. Perdant tout espoir de se défaire de son rival, il se rendit à Pergame, et étant entré dans un temple d'Esculape, il se perça de son épée. Sa blessure n'étant pas mortelle, il se fit achever par un esclave, l'an 670 de Rome, 84 ans avant J.-C.

L'éloquence d'un pareil homme devait répondre à son caractère, et c'est ce que confirme Cicéron : « Quant à Fimbria, il ne put pas longtemps donner carrière à ses emportements. Cet homme qui ne disait rien sans crier, débitait avec une volubilité intarissable des paroles assez bien choisies, mais accompagnées d'un geste si furibond, qu'on ne savait point à quoi pensait le peuple de prendre ce forcené pour un orateur [1]. »

Cnéus Cornélius Lentulus Clodianus fut consul en 682, et eut pour collègue L. Gellius Publicola ; il parvint à la censure en 685. « Il devait à son débit plutôt qu'à un talent réel ses succès oratoires ; il n'avait ni la finesse d'esprit qui paraissait dans ses regards et sur son visage, ni la richesse d'élocution que lui attribuait aussi l'opinion trompée ; mais des pauses et des exclamations habilement ménagées, une voix douce et harmonieuse, des étonnements calculés et ironiques, enfin une action pleine de chaleur, faisaient, sur ce qu'il n'avait pas une illusion complète, médiocre dans les autres parties de l'éloquence : il rachetait ses défauts par l'action dans laquelle il excellait [2]. »

Publius Cornélius Lentulus Sura fut consul en 683, 71 ans avant J.-C., avec Cnéus Aufidius Orestes. Il fut chassé du sénat, en 685 par les censeurs C. C. Lentulus Clodianus, et L. Gellius Publicola. Afin de pouvoir recouvrer la qualité de sénateur, il se fit de nouveau nommer à la préture, et il exerçait cette charge lorsqu'il fut condamné et mis à mort comme complice de Catilina, l'an 691 de Rome, 63 ans avant J.-C.

[1] Cicéron. *Brutus*, ch. 66.
[2] Id., ibid., ibid.

Considéré sous le rapport de l'éloquence, « la dignité de sa personne, ses mouvements pleins d'art aussi bien que de grâces naturelles, la douceur et l'étendue de sa voix, faisaient oublier la stérilité de son imagination et la lenteur de son débit; il n'eut en un mot, aucun autre talent que celui de l'action; dans tout le reste, il était encore inférieur à l'orateur son homonyme dont nous venons de parler [1]. »

M. Pupius Piso Calpurnianus, qu'il ne faut pas confondre avec Lucius Pison sous le consulat duquel Cicéron se condamna à un exil volontaire, ni avec Caius Pison dont nous parlerons plus bas; celui dont il s'agit ici fut consul en 693, 61 ans avant J.-C., et eut pour collègue M. Valérius Messala Niger.

Il dut tout à l'étude; et de ceux qui le précédèrent, pas un ne fut aussi profond que lui dans les sciences de la Grèce. Il tenait de la nature un genre de finesse que l'art perfectionna beaucoup et qui consistait à relever par une adroite et ingénieuse critique les paroles de son adversaire; mais ses remarques étaient souvent passionnées, quelquefois un peu froides, d'autres fois aussi d'un bon ton de plaisanterie. Promptement fatigué du barreau, il n'y fournit pas une longue carrière : sa santé était mauvaise, et il ne supportait pas les sottises et les impertinences qu'il faut dévorer; il les repoussait avec une indignation que l'on attribuait à une humeur chagrine, et qui n'était peut-être que l'expression franche et naïve d'un juste dégoût. Après avoir jeté assez d'éclat dans sa jeunesse, sa réputation déchut peu à peu. Plus tard, la vestale Fabia fut accusée d'avoir violé son vœu de chasteté. Le séducteur, disait-on, était Catilina. Elle fut absoute, parce qu'elle était sœur de Térentia, femme de Cicéron. C'était le fameux Clodius qui l'avait appelée en justice. Il avait même impliqué plusieurs autres vestales dans son accusation [2]. Pison fit pour elles un plaidoyer admirable, et rappelé dans la carrière

[1] Cicéron, *Brutus*, ch. 66.

[2] Dans cette affaire, Caton lui-même, soit qu'il crût la vestale innocente, soit qu'il entrevît quelque mauvais dessein dans la conduite de l'accusateur, fit à Clodius si grande honte de son procédé, qu'il le contraignit à sortir de la ville. Puis, lorsque Cicéron vint l'en remercier, il lui répartit que c'était à la république qu'il en fallait rendre grâce, puisqu'il n'avait qu'elle en vue dans toutes ses actions. (Le présid. De Brosses.)

par le succès qu'il obtint dans cette circonstance, il s'y distingua aussi longtemps qu'il put soutenir le travail. Mais autant dans la suite il retrancha de ses études, autant il perdit de sa gloire[1].

Publius Muréna, doué d'un talent médiocre, mais riche de connaissances historiques, aimant les lettres, et les cultivant avec quelque succès eut une activité infatigable, et fut très-occupé[2].

Caius Censorinus, assez instruit dans la littérature grecque, exposait sa pensée avec facilité, et son action n'était pas sans grâce, mais il était paresseux et haïssait le barreau[3].

Lucius Turius, avec peu de génie et beaucoup de travail, parlait de son mieux, et parlait souvent; aussi ne lui manqua-t-il, pour être consul, qu'un petit nombre de centuries[4].

Caius Licinius Macer essaya, en 680, de faire rendre aux tribuns du peuple ceux de leurs droits qu'ils n'avaient pas encore reconquis depuis la mort de Sylla. Salluste lui met dans la bouche un discours très-véhément[5]. Valère Maxime raconte[6], qu'ayant été préteur, Macer fut accusé de concussion; il se rendit au tribunal, et voyant Cicéron qui avait poursuivi cette affaire, près de prononcer la sentence, il lui fit dire qu'il mourait accusé, mais non pas condamné, et que ses biens par conséquent ne pouvaient être confisqués. Alors il s'étrangla avec sa cravate, et prévint le châtiment par sa mort. Cicéron, ayant appris cet événement, ne prononça point d'arrêt, et par là cet illustre orateur préserva de la misère la famille de celui qui s'était fait justice, et ne voulut pas que la faute du père retombât sur les enfants.

« Caius Macer n'eut jamais, comme orateur, un nom considéré; mais peu d'avocats déployèrent un zèle aussi actif. Si sa vie, ses mœurs, sa physionomie enfin, n'eussent décrédité son talent, il eût joui d'une plus grande renommée; son imagination, sans

[1] Cicéron, *Brutus*, ch. 67.
[2] Id., ibid., ibid.
[3] Id., ibid., ibid.
[4] Id., ibid., ibid.
[5] Voir les fragments de Salluste.
[6] Liv. 9, ch. 12, *de Mortib. non vulg.*, § 7.

être abondante, n'était pas stérile; son style n'était ni très-brillant ni entièrement négligé; sa voix, son geste, toute son action, manquaient de grâces; mais il apportait à l'invention des preuves, et à leur distribution un soin si admirable, que l'on aurait cité difficilement un orateur qui sût mieux approfondir et ordonner un sujet. Toutefois cette exactitude semblait appartenir aux artifices de la plaidoyerie plutôt qu'à la véritable éloquence. Sa voix se faisait écouter dans les grandes causes; cependant il paraissait avec plus d'éclat dans les affaires d'intérêt privé[1]. »

« Vient ensuite CAIUS PISON, orateur d'une action calme et d'une abondance familière; il ne manquait pas d'invention, et pourtant son air et le jeu étudié de sa physionomie annonçaient encore plus de finesse qu'il n'en avait réellement.

M. GLABRION, du même âge que lui, avait été formé par les excellentes leçons de Scévola, son aïeul; mais sa paresse et son indolence arrêtèrent son essor[2]. »

LUCIUS MANLIUS TORQUATUS fut consul en 689, et eut pour collègue L. Aurélius Cotta. Lorsque Catilina ourdit cette conspiration qui menaçait Rome du pillage et de l'incendie, il avait, ainsi qu'Autronius son complice, jeté les yeux sur un certain Cnéus Pison, jeune noble, d'une audace forcenée, pour assassiner les deux consuls qui n'échappèrent que par un cas fortuit à la mort qu'on leur préparait[3].

« Une diction élégante, un jugement solide, une urbanité parfaite, tel était le caractère oratoire de L. Manlius Torquatus[4]. »

CNÉUS POMPÉIUS MAGNUS! A ce nom se réveillent les plus brillants souvenirs historiques, et, si celui qui l'a porté s'est distingué dans l'éloquence, comme nous l'apprend Cicéron, la gloire du capitaine a effacé celle de l'orateur.

Pompée naquit l'an 648 de Rome, 106 ans avant J.-C., la même année que Cicéron; il était fils de Cn. Pompéius Strabon l'un des plus habiles généraux romains dans la guerre des alliés; ce fut sous lui qu'il fit ses premières armes. Il épousa bien jeune

[1] *Brutus*, ch. 67.
[2] Ibid., ch. 68.
[3] SALLUSTE, *Catil.*, ch. 18.
[4] *Brutus*, ch. 68.

encore, la fille du préteur L. Antistius. Dans la guerre entre Marius et Sylla, il embrassa le parti du dernier, et se distingua, quoique n'ayant que vingt-trois ans, non moins par son habileté que par son courage et sa présence d'esprit. Il pacifia l'Afrique en quarante jours, et la rapidité de ses succès inspira de l'inquiétude à Sylla qui le fit revenir. Vainement son armée irritée de ce rappel, opposa à ce départ la plus violente résistance, le jeune vainqueur obéit, et à son retour, Sylla lui-même le salua du nom de *Grand*. Malgré les coutumes établies, malgré les observations mêmes de Sylla, il demanda les honneurs du triomphe et les obtint, et fut le premier chevalier romain honoré de la pompe triomphale. Il triompha une seconde fois après avoir achevé la destruction des esclaves révoltés. Il parvint au consulat l'an 684 de Rome, 70 ans avant J.-C., à l'âge d'environ 35 ans. C'est alors qu'il conçut le projet de se maintenir au pouvoir. La guerre contre les pirates de Cilicie lui fournit bientôt l'occasion de se signaler et d'attirer de nouveau sur lui les regards. En quarante jours, il purgea toutes les côtes de la Méditerranée des brigands qui l'infestaient, qui interceptaient le commerce, les convois, et menaçaient Rome même de la famine. Il fut ensuite chargé de la guerre contre Mithridate, guerre qu'il termina en une seule campagne; puis il réduisit la Syrie en province romaine, prit Jérusalem, apaisa les troubles de la Judée, soumit une partie de l'Arabie, poussa ses conquêtes jusqu'à la mer Rouge et revint en Italie couvert de gloire et avec toute la pompe d'un général vainqueur. Peu de temps après, l'an 694 de Rome, 60 ans avant J.-C., se forma *le premier triumvirat* entre César, Pompée et Crassus. On sait quels malheurs il attira sur la république et quelle en fut la déplorable issue pour Pompée. Il fut assassiné lâchement par Septimius qui avait servi sous lui, par le centurion Salvius. et par Archillas, général égyptien sur le rivage même du pays où il croyait trouver une généreuse hospitalité, l'an 706 de Rome, 48 ans avant J.-C.

La première preuve que Pompée donna de son talent pour la parole, fut le discours qu'il prononça lorsqu'il défendit la mémoire de son père dont la dureté avait révolté les soldats. Il eut à repousser, pour son propre compte, une accusation de péculat. A l'âge de vingt ans, son éloquence fut admirée des plus célèbres orateurs, et cet homme né pour tous les genres d'illus-

tration, se serait fait, dit Cicéron [1], un nom plus grand dans l'art oratoire, si une autre ambition ne l'eût entraîné vers la gloire plus éclatante des guerriers. Il avait assez de richesse dans le style, un coup d'œil sûr et pénétrant; quant à l'action, sa voix était pleine d'éclat, et son geste d'une noblesse admirable; mais, comme nous l'avons déjà dit, on oublie toutes ces qualités quand on songe à la gloire militaire de l'homme étonnant qui les possédait; il est fâcheux cependant que le temps n'ait pas respecté les monuments de son éloquence.

A la même époque vivait D. SILANUS, beau-père de Brutus; il avait peu d'étude comme orateur, mais assez de pénétration et de facilité [2].

Q. POMPEÏUS, fils d'Aulus et surnommé le Bithynique, naquit environ deux ans avant Cicéron. Il était passionné pour l'éloquence, savant, laborieux et doué d'une activité incroyable. Cependant son action ne faisait pas assez valoir ses paroles; celles-ci coulaient en effet avec quelqu'abondance, mais son débit avait trop peu de grâce [3].

P. AUTRONIUS, à peu près du même âge que les précédents, prit une part active dans la conjuration de Catilina [4], et c'est là tout ce qu'on sait des circonstances de sa vie. Comme orateur il avait une voix forte et perçante : c'était là tout son mérite [5].

L. OCTAVIUS de Réate, mourut à la fleur de l'âge, lorsque déjà il était très-occupé au barreau. Quant au caractère de son talent, il apportait à ses plaidoyers plus d'assurance que de préparation [6].

C. STALÉNUS était né en Ligurie, et s'était introduit, on ne sait comment, mais toujours par des moyens peu honorables, dans la famille des *Elius*, dont il avait pris le surnom de PÆTUS. Suivant la définition que Cicéron lui-même donne de l'*Orateur*, d'après Caton, jamais homme ne fut moins digne que Stalénus de figurer parmi ceux qui doivent quelque célébrité à

[1] *Brutus*, ch. 68.
[2] Ibid., ibid.
[3] Ibid., ibid.
[4] SALLUSTE, *Catil.*, ch. 17 et 18.
[5] *Brutus*, ch. 68.
[6] CICÉRON, *pour Cluentius*, ch. 26.

l'éloquence ; il poussait la dépravation et la mauvaise foi jusqu'à l'impudeur la plus éhontée, et Cicéron ne lui épargne pas les épithètes les plus déshonorantes [1]. Il avait, dit-il, une éloquence fougueuse, emportée, furibonde, et comme ce genre trouvait de nombreux approbateurs, il serait parvenu aux dignités, s'il n'eût été surpris dans un crime manifeste, et puni par la justice et les lois [2].

Dans le même temps parurent les deux frères C. et L. Cépasius, plaideurs infatigables, qu'une rustique et grossière éloquence porta rapidement à la questure, et fit sortir tout à coup de leur obscurité ; gens adroits et toujours prêts à recevoir comme un honneur et un bienfait, toutes les occasions qu'on pouvait leur offrir d'exercer leur industrie [3].

C. Cosconius Calidianus n'avait aucun talent d'invention ; il étalait toutefois devant le peuple tout ce qu'il possédait d'éloquence, et recueillait les bruyants applaudissements de la foule qui se pressait pour l'entendre [4].

Voici comment s'exprime Cicéron sur le compte d'un orateur de la même époque, Q. Arrius :

« Cet homme est un exemple remarquable de ce qu'on peut faire dans Rome, en prodiguant à beaucoup ses soins officieux, et en servant un grand nombre de citoyens dans leurs périls ou leur ambition : c'est par là que, né dans un rang obscur, Arrius parvint aux honneurs, à la fortune, à la considération, et se fit même, sans talent ni savoir, un certain nom parmi les avocats. Mais comme ces athlètes sans expérience qui soutiennent avec succès les assauts d'un rival, mais qui exposés au soleil d'Olympie, objet de tous leurs vœux, ne peuvent en soutenir

[1] *Egens, sumptuosus, audax, callidus, perfidiosus.* (*Brutus*, ch. 68.)

[2] Oppianicus, accusé d'empoisonnement, avait remis à Stalénus, pour corrompre ses juges une somme de six cent quarante mille sesterces (134,400 fr. environ) ; mais Stalénus avait laissé condamner l'accusé, pour n'avoir pas à distribuer ni à rendre la somme. Quelque temps auparavant il s'était approprié, à peu près de la même manière, six cent mille sesterces, dans l'affaire du pupille Safinius Atella. (Ibid., ch. 25 et 26.)

[3] Ibid., ch. 20. (Voir, au ch. 21, ce qui arriva à l'aîné des deux frères dans la cause d'un certain Fabricius.)

[4] *Brutus*, ch. 69.

les ardeurs, ainsi Arrius après avoir parcouru sans aucun revers une carrière brillante, et porté même le poids de quelques grands travaux, succomba au soleil trop vif de l'année de réforme qui a donné aux plaidoyers des limites sévères[1]. »

T. TORQUATUS se forma à Rhodes par les leçons de Molon ; il était doué par la nature d'une élocution facile qui, s'il eût vécu, l'aurait porté au consulat. Cet orateur eut plus de talent pour l'éloquence que d'inclination à parler en public. Toutefois infidèle à l'art, mais fidèle au devoir, il n'en parla pas avec moins de zèle dans les procès de ses amis et dans les délibérations du sénat[2].

M. PONTIDIUS plaida un grand nombre de causes pour les particuliers. Les paroles coulaient de sa bouche avec une sorte de volubilité et ses discours ne manquaient pas de mérite. Quelquefois il s'échauffait par degrés jusqu'à la colère et l'emportement, au point de quereller son adversaire, et, ce qui est plus étonnant, le juge lui-même dont l'orateur doit se concilier la bienveillance[3].

M. VALERIUS MESSALA NIGER fut consul l'an 693 de Rome, 61 ans avant J.-C. ; il eut pour collègue M. Papius Piso Calpurnianus. Il était plus jeune que Cicéron, et n'était dépourvu d'aucune des qualités de l'orateur ; mais il mettait peu de brillant dans ses expressions ; du reste, éclairé, pénétrant, en garde contre les piéges, approfondissant une cause avec soin et ordonnant habilement sa défense, infatigable au travail, rendant beaucoup de services, et employé dans un grand nombre d'affaires[4].

QUINTUS METELLUS surnommé CELER (*le prompt*), à cause de la promptitude avec laquelle, peu de jours après la mort de son père, Métellus Baléaricus, il fit préparer les spectacles qu'il donna au peuple à cette occasion ; il était ami de Cicéron et préteur lors de la conjuration de Catilina; il fut nommé consul l'an

[1] *Brutus*, ch 69. ; trad. de M. Burnouf. (Une loi portée par Pompée, en 701, accordait trois jours pour l'audition des témoins. Les avocats devaient parler le même jour, l'accusateur avait pour cela deux heures et l'accusé trois. (CIC., *de Finib.*, L. 4, ch. 1er ; TAC., *Dial. sur les Orat.*, ch. 38.)

[2] Ibid., ch. 70.

[3] Ibid., ibid.

[4] Ibid., ibid.

694 de Rome, 60 ans avant J.-C., avec Lucius Afranius. Étant dès lors membre du collége des Augures, il usa de son influence, pour soustraire à la fureur du peuple le sénateur Rabirius que défendait vainement l'éloquence d'Hortensius et de Cicéron. Métellus Céler était un excellent citoyen qui n'avait à cœur que l'intérêt et le bonheur de la république, bien qu'il fût ambitieux, comme Cicéron l'écrit à Atticus. Il mourut à la fleur de l'âge. Sa maladie ne dura que trois jours et l'on ne douta pas que sa femme Clodia, sœur de l'ennemi de Milon, ne l'eût empoisonné[1].

Céler était étranger à la plaidoyerie, mais il n'était ni sans talent, ni sans instruction et il réussit dans l'éloquence populaire[2].

Ce jugement de Cicéron sur Métellus Céler, est commun à son frère Quintus Cécilius Métellus surnommé Népos (*le dissipateur*). Il fut, dès sa jeunesse, connu comme un homme brouillon et turbulent. Il était tribun du peuple lors de la conjuration de Catilina, qu'il sembla vouloir favoriser. Il chercha même à faire un mauvais parti à Cicéron en excitant le peuple contre lui, et le consul courut même de grands dangers dans cette occasion. Ce fut encore comme tribun qu'il voulut empêcher César de puiser dans le trésor public. Le dictateur le menaca de le tuer en lui disant d'une voix haute : « Jeune homme, tu sais bien qu'il m'est plus facile de le faire que de le dire : retire-toi ; » et il obéit à une injonction aussi formelle. Métellus, contrairement à la conduite de son frère, ne cessait de tourmenter Cicéron ; il lui demandait sans cesse le nom de son père ; un jour l'orateur romain lui répliqua : « ta mère s'est conduite de telle manière que tu serais bien embarrassé de répondre à une pareille question. » Une autre fois le même Métellus reprochait à Cicéron qu'il avait fait mourir plus de citoyens en rendant témoignage contre eux, qu'il n'en avait sauvés par son éloquence ; « Je conviens, répondit-il, que j'ai encore plus de probité que de talent pour la parole. Philager, précepteur de Métellus, étant mort, celui-ci lui fit ériger un magnifique tombeau sur lequel il mit un corbeau de marbre : ce que voyant Cicéron : « voilà, dit-il, l'action la

[1] Cicéron, *pour Célius*, ch. 24.
[2] Id., *Brut.*, ch. 70.

plus sage que tu aies jamais faite; car ce précepteur t'a plutôt enseigné à voler qu'à parler [1]. »

Métellus Népos passait pour un homme inconstant et léger ; il avait quitté tout à coup sa charge de tribun du peuple pour aller trouver Pompée en Syrie, et après y être arrivé, il s'en retourna encore plus mal à propos. Il parvint au consulat en l'année 656 de Rome, 98 ans avant J.-C., et il eut pour collègue Titus Didius Vivius. Il finit par se réconcilier avec Cicéron, dont il favorisa le rappel [2]. On ne connaît pas d'autres circonstances de sa vie.

Cn. Cornelius Lentulus Marcellinus fut consul avec L. Marcius Philippus, l'an 698 de Rome, 56 ans avant J.-C. Il sut toujours manier la parole; mais ce fut dans son consulat qu'il parut plus éloquent que jamais. Il avait une imagination vive, de la facilité à s'exprimer, une voix sonore et assez d'enjouement [3].

C. Memmius, fils de Lucius, était consommé dans la littérature grecque; la littérature romaine était l'objet de ses dédains. Orateur ingénieux et d'une élocution douce, mais fuyant le travail de parler, et même celui de penser, il appauvrit son talent de tout ce qu'il retrancha de son application [4].

C. Sicinius était né d'une fille de Q. Pompéius le censeur, et il mourut après sa questure. Il mérita quelque estime et en obtint de son temps. Il sortait d'une école qui donnait peu à la magnificence du style, mais qui offrait des ressources à l'invention, celle d'Hermagoras [5]. Elle prescrivait à l'orateur, d'après Cicéron, des lois et des règles certaines. Ces préceptes n'avaient pas un grand éclat, ils étaient un peu secs, mais ils avaient au moins de la méthode, et ouvraient des routes qui ne permettaient pas de s'égarer. C'est en suivant ces routes et en venant au barreau, bien préparé, que Sicinius, à l'aide d'une élocution assez facile,

[1] Plutarque, Vie de Cicéron; et Apophthegmes.

[2] Cicéron, *de Red.* 2, § 10.

[3] Id., *Brutus*, ch. 70.

[4] Id., ibid., ibid.

[5] Il y eut un Hermagoras, célèbre rhéteur, né à Temnos en Éolie, et surnommé Carion, qui donna des leçons à Rome du temps d'Auguste ; mais ce ne peut être celui dont parle Cicéron, et il devait être antérieur. On n'a aucun renseignement sur son compte.

et dirigé par les principes et les règles de l'école, se fit compter, encore jeune, au nombre des avocats[1].

C. Visellius Varron était petit-cousin de Cicéron, étant fils d'Aculéon, qui avait pour femme la tante maternelle de l'orateur romain. Il mourut après avoir exercé l'édilité curule, et il était du même âge que Sicinius. C'était un homme très-savant pour qui Cicéron professait beaucoup d'estime, mais qui pourtant était peu goûté du public. Son style impétueux était obscur à force de finesse, et ses pensées échappaient dans la rapidité de son débit ; mais on aurait cité difficilement un orateur qui le surpassât pour la justesse des expressions, et l'abondance des idées. Il était d'ailleurs consommé dans la littérature, et instruit dans le droit civil, dont son père Aculéon lui avait enseigné les principes[2].

L. Torquatus, fils de celui dont nous avons parlé plus haut[3], prit part à la guerre civile qu'enfanta le premier triumvirat. Chargé, pour Pompée, du commandement de la ville d'Apollonie, il se rendit à César[4]; ensuite il prit de nouveau parti contre le vainqueur, et se montra tout à la fois inconstant et ingrat. Il fut tué en voulant passer d'Afrique en Espagne[5]. Quoique le talent de la parole ne lui manquât pas, le titre d'orateur lui convenait cependant moins que celui d'homme d'état. Il était savant, et d'une science qui n'avait rien de vulgaire et de superficiel : son érudition était profonde et choisie. Sa mémoire tenait du prodige ; son style réunissait au plus haut degré la force et l'élégance ; et tous ces talents étaient relevés, dit Cicéron, par l'intégrité de ses mœurs et la dignité de sa vie[6].

Triarius commandait, dans la guerre civile, une partie de la flotte de Pompée[7]; ses discours, malgré sa jeunesse, étaient pleins d'une sage maturité. La sévérité de sa physionomie, l'autorité qui régnait dans ses paroles, la mesure qu'on remarquait dans tout

[1] *Brutus*, ch. 76.
[2] Ibid., ibid.
[3] Voir, page 93.
[4] César, *Guerre civ.*, Liv. 3, ch. 11.
[5] Hirtius, *Guerre d'Afriq.*, ch. 96.
[6] *Brutus*, ch. 76.
[7] César, *Guerre civ.*, L. 3, ch. 5.

ce qui sortait de sa bouche lui avaient mérité et obtenu l'estime et la considération de ses contemporains. Il était, ainsi que Torquatus, lié de la plus étroite amitié avec Brutus qui survécut à l'un et à l'autre et qui les honora de ses regrets [1].

M. Calpurnius Bibulus fut consul l'an 695 de Rome, 59 ans avant J.-C., avec Caius Julius César. Il mourut de maladie pendant qu'il commandait en chef les forces maritimes de Pompée contre César [2]. Il écrivit beaucoup et avec soin, surtout pour un homme qui, à proprement parler, n'était pas orateur; et de plus il fit beaucoup d'actions pleines de fermeté, si nous nous en rapportons au témoignage de Cicéron [3].

Appius Claudius Pulcher fut consul l'an 700 de Rome, 54 ans avant J.-C., avec L. Domitius Ahenobardus. Il était collègue de Cicéron dans le collége des Augures, et l'une de ses filles avait épousé Brutus. Il fut gouverneur de l'Achaïe pendant la guerre civile entre César et Pompée, et mourut de maladie à Cœla dans l'île d'Eubée, où il s'était retiré, dit-on, par suite d'un oracle qu'avait prononcé la pythonisse de Delphes qu'il avait consultée [4]. Il ne manquait pas d'éloquence. Il unissait à l'amour du travail un savoir étendu, et un grand exercice de la parole; il possédait en outre avec la science des antiquités romaines, celle du droit augural, et de tout le droit civil [5].

Lucius Domitius Ahenobardus, de la famille de ceux qui ont porté le prénom de *Cnéius*, mais qu'il ne faut pas confondre avec aucun d'eux, fut revêtu de la dignité consulaire, la même année que l'orateur nommé précédemment. Il était fils de ce Domitius qui avait été consul en 658 et censeur en 661. Il fut tué dans la déroute de Pharsale [6]. Sans aucune étude de l'art oratoire, il parlait purement et avec une grande indépendance [7].

Publius Cornélius Lentulus Spinther parvint au consulat, l'an 697 de Rome, 57 ans avant J.-C., et eut pour collègue dans

[1] *Brutus*, ch. 76.
[2] César, *Guerre civ.*, L. 3, ch. 18.
[3] *Brutus*, ch. 77.
[4] Valère Maxime, L. 1er, ch. 8, § 6.
[5] *Brutus*, ch. 77,
[6] César, *Guerre civ.*, L. 3, ch. 99.
[7] *Brutus*, ch. 77.

cette dignité, Q. Cæcilius Métellus Népos. Il usa de toute l'influence que lui donnait sa charge pour hâter le rappel de Cicéron qui avait été exilé par la faction de Clodius. Il dut aux préceptes des maîtres tout ce qu'il eut de talent oratoire. La nature ne l'avait pas favorisé de ses dons; mais il avait dans l'âme tant de noblesse et de grandeur, qu'il ne craignit pas d'aspirer à tous les avantages de l'illustration, et qu'il soutint avec honneur le rôle le plus brillant [1].

Lucius Cornelius Lentulus Crus fut consul avec C. Claudius Marcellus, l'an 605 de Rome, 49 ans avant J.-C., la même année qu'éclata la guerre civile. On l'accuse d'avoir été l'un de ceux qui contribuèrent le plus à empêcher tout rapprochement, toute réconciliation entre Pompée et César [2]. Ayant embrassé le parti de Pompée, il tomba entre les mains de César qui lui fit grâce; il rejoignit Pompée et prit la fuite avec lui après la bataille de Pharsale. Il fut arrêté au moment où il abordait en Égypte avec Pompée, et tué comme lui par ordre du roi [3]. Ce fut un orateur assez vigoureux, si toutefois il fut orateur; mais il ne pouvait soutenir la fatigue de penser. Sa voix était sonore, ses expressions plutôt choisies que négligées; enfin, son éloquence était pleine d'âme, et avait des accents qui imprimaient la terreur. On aurait peut-être désiré mieux au barreau; mais, à la tribune politique son talent pouvait paraître suffisant [4].

Titus Posthumius, préteur en 697, sous le consulat de Lentulus Spinther, n'était pas non plus à mépriser comme orateur. Comme citoyen il parla avec la même énergie, qu'il combattait; il était emporté, ardent à l'excès, mais connaissait bien les lois et les principes du droit public [5].

Marcus Servilius est désigné par Cicéron comme ayant eu tous les talents nécessaires à l'orateur, mais il ne s'exerça pas à l'art de l'éloquence, et ne se hasarda jamais à prendre la parole en public [6].

[1] *Brutus*, ch. 77.
[2] César, *Guerre civ.*, L. 1, ch. 1 et 2; Vell. Paterc., L. 2, ch. 49.
[3] Id., ibid., L. 3, ch. 104.
[4] *Brutus*, ch. 77.
[5] Ibid., ibid.
[6] Ibid., ibid.

P. Cominius de Spolette, chevalier romain, eut une éloquence sage et facile et plaida contre Cicéron lui-même. Il parlait purement et avec assez d'abondance ; il s'était en outre formé à l'école d'Hermagoras[1], comme C. Sicinius dont nous avons déjà parlé.

Caius Calpurnius Pison. Il y eut plusieurs Romains célèbres qui se nommèrent ainsi ; celui-ci était le gendre de Cicéron, et avait été le premier mari de Tullia. L'orateur romain en fait un grand éloge : « Je n'ai connu personne, dit-il, qui eût plus d'ardeur et d'activité que lui ; je ne vois pas même qui l'on pourrait lui préférer du côté du talent : il n'y avait pas un de ses moments qui ne fût employé soit à plaider au barreau, soit à s'exercer dans le cabinet, soit à écrire, soit à méditer ; aussi faisait-il tant de progrès qu'il paraissait voler plutôt que courir. Chez lui un heureux choix de mots élégants s'arrondissaient en périodes harmonieuses, et des arguments solides et nombreux étaient relevés par une foule de pensées fines et piquantes. Son geste était naturellement si gracieux, que l'art, qui cependant n'y entrait pour rien, paraissait en avoir réglé les mouvements. Je crains qu'on ne soupçonne ma tendresse d'exagérer son mérite ; mais non, et je pourrais encore louer en Pison de plus grandes qualités : car pour l'empire sur ses passions, la bonté du cœur, toutes les vertus enfin, je ne pense pas qu'aucun Romain de son âge puisse lui être comparé[2]. »

Marcus Cælius reçut des conseils de Cicéron lui-même. Il était doué d'une éloquence brillante, noble, et surtout pleine d'agrément et d'urbanité. Il prononça plusieurs harangues d'une grande force, et trois accusations très-vives, toutes dans l'intérêt de la république. Ses plaidoyers, quoique inférieurs aux discours d'autres orateurs, n'étaient cependant pas méprisables ni dénués de mérite[3]. Quintilien lui trouvait de l'âpreté, mais ne regardait pas comme dangereux de l'imiter en certains cas[4].

Il parvint à l'édilité curule et fut tribun du peuple en 702. Il réunit alors ses efforts à ceux de Cicéron pour sauver Milon des

[1] *Brutus*, ch. 78.

[2] Ibid., ibid., trad. de M. Burnouf, ainsi que les passages cités du *Brutus*.

[3] Ibid., ch 79.

[4] *Inst. Orat.*, L. 10, ch. 2.

fureurs de Clodius. L'année suivante, Cicéron partit pour la Cilicie dont il avait obtenu le gouvernement, et nous verrons plus tard comment il s'y conduisit. Cælius, privé des conseils de Cicéron, ne mena plus cette conduite sage et modérée qui lui avait valu l'amitié du grand orateur. Dans la guerre civile, il embrassa d'abord les intérêts de César, mais bientôt il se déclara contre lui. Ayant cherché à attirer dans le parti de Pompée un corps de cavalerie engagé sous les drapeaux de César, il fut massacré près de Thurium, et Milon lui-même fut tué au siége de Compsa, dans le pays des Hirpins, en Italie.

« Marcus Calidius, dit Cicéron, n'était pas un orateur de la classe ordinaire ; que dis-je? il faisait presque à lui seul une classe particulière. Ses pensées profondes et originales étaient revêtus de formes légères et transparentes ; rien de si aisé, rien de si flexible que le tour de ses périodes. Il faisait des mots tout ce qu'il voulait ; et nul orateur ne savait aussi bien que lui se rendre maître de sa phrase. Sa diction était pure comme le ruisseau le plus limpide. Elle coulait avec une aisance dont jamais rien n'interrompait le cours. Pas un mot qui ne fût mis à sa place, et enchâssé dans le discours, comme les différentes pièces dans un ouvrage de marqueterie. Pas un terme dur, inusité, bas ou recherché. Au lieu du mot propre, il employait l'expression figurée, mais avec tant de bonheur que jamais elle ne paraissait usurper une place étrangère : elle venait tout naturellement se mettre à la sienne. Au reste, rien chez lui de lâche ni de décousu : tout était assujetti à une mesure, et cette mesure n'était ni apparente, ni toujours la même ; elle savait se varier et se cacher sous mille formes diverses. Son style étincelait de ces ornements d'expressions et de pensées, que les Grecs appellent figures : distribués dans tout le discours, c'étaient comme autant de brillants qui en relevaient la parure. Il saisissait avec une grande sagacité le point de la question, qu'il faut chercher dans les nombreuses formules des jurisconsultes. Enfin ses plans étaient disposés avec art, son action noble, toute sa manière pleine de calme et de sagesse. Des trois parties de l'art oratoire: instruire, plaire et toucher, Calidius excellait dans les deux premières. Il savait répandre sur une question la lumière la plus vive, et attacher par le plaisir l'esprit de ses auditeurs ; mais il manquait de cette troisième qualité qui consiste à remuer les

cœurs et à allumer les passions, véritable triomphe de l'éloquence. Il n'avait aucune force, aucune véhémence; soit qu'il ne voulût pas en avoir, regardant peut-être comme des forcenés et des gens en délire, ceux dont le ton est plus élevé, et l'action plus impétueuse; soit que la nature et l'habitude ne l'eussent pas ainsi formé, soit enfin qu'il ne pût mieux faire. Toutefois, si ce talent est inutile, il ne l'eut point; s'il est nécessaire, il lui manqua[1]. »

Calidius, étant préteur désigné en 697, contribua au rappel de Cicéron, et plaida ensuite avec lui devant les pontifes pour que l'emplacement de sa maison lui fût rendu. Dans la guerre entre Pompée et César, il se déclara pour le dernier et embrassa activement son parti. On ignore les autres circonstances de la vie de cet orateur dont Cicéron fait un si pompeux éloge.

Caius Scribonius Curion, sénateur romain, fut le premier et le principal instrument de la guerre entre César et Pompée; il était fils de C. Scr. Curion, consulaire et orateur distingué dont nous avons déjà fait mention[2]. Dans sa jeunesse il mena une conduite fort déréglée malgré les conseils de Cicéron[3] à qui il avait été confié à son entrée au barreau. A la mort de son père, se trouvant maître d'une fortune considérable, il voulut donner un spectacle magnifique pour honorer sa mémoire. Cicéron usa de son influence pour le détourner de son projet; mais il n'en avait pas moins fait construire deux théâtres en bois adossés l'un à l'autre, et qui, en tournant sur des pivots, se réunissaient en un seul[4]. En 703, Curion fut élu tribun du peuple, et après avoir montré du penchant pour le parti de Pompée, il se déclara pour celui de César qui l'avait acheté en payant ses dettes, lesquelles étaient considérables, ce qui justifie ce mot de Pline : Curion n'avait d'autre revenu que les dissensions des grands[5]. Il obtint le commandement de quatre légions, à la tête desquelles il chassa de la Sicile, Caton, l'un des généraux de la république.

[1] *Brutus*, ch. 79 et 80, trad. de M. Burnouf.

[2] Voir tom. Ier, page 192.

[3] Voir *Lett. famil.*, L. 2, lett. 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7.

[4] Pline, L. 36, ch. 15; Cicéron, *Lett. famil.*, L. 8, lett. 2.

[5] Id., ibid. *Nec fuit rex Curio, aut gentium imperator, non opibus insignis, ut qui nihil in censu habuerit præter discordiam principum.*

Il se porta ensuite en Afrique pour la faire évacuer à Varus, autre général républicain, que soutenait Juba roi de Mauritanie. Ayant engagé témérairement un combat contre Sabara, lieutenant de Juba, il fut complétement défait. Il refusa de sauver sa vie par la fuite, et mourut courageusement les armes à la main, l'an de Rome 707. Velléius Paterculus fait de Curion un portrait bien peu flatteur : « La guerre civile et les maux innombrables qui l'ont suivie pendant vingt ans, sont nés surtout du génie incendiaire de C. Curion, tribun du peuple, sorti des rangs de la noblesse, éloquent, audacieux, insatiable de richesses et de plaisirs, prodigue de son bien et de son honneur comme de l'honneur et du bien d'autrui. Il se servit de tout son esprit pour faire le mal; son éloquence fut une calamité [1]. » Cicéron l'accuse d'avoir servi aux plaisirs d'Antoine[2], et Servius lui applique ce vers de Virgile :

Le traître
A vendu son pays, l'a courbé sous un maître [3].

et cependant cet homme si peu estimable, fils et petit-fils de Romains estimés et orateurs distingués[4] a obtenu, relativement à l'éloquence, le suffrage de Cicéron qui dit de lui : « Il débitait une multitude infinie de pensées souvent très-fines, avec tant d'aisance et de facilité qu'il n'y avait rien de plus orné tout à la fois et de plus rapide que son style. Il dut peu aux leçons des maîtres; mais la nature l'avait doué d'un talent admirable pour la parole [5] ». On doit déplorer qu'il ait abusé de qualités si brillantes pour causer la ruine de sa patrie.

[1] *Bello autem civili, et tot, quæ deinde per continuos XX annos consecuta sunt, malis, non alius majorem flagrantioremque, quam C. Curio tribunus plebis subjecit facem : vir nobilis, eloquens, audax, suæ alienæque et fortunæ et pudicitiæ prodigus, homo ingeniosissime nequam, et facundus malo publico, cujus animo, voluptatibus, vel libidinibus, neque opes ullæ neque cupiditates sufficere possent.* (Liv. 2, ch. 48, § 3.)

[2] *Philip.* 2, ch. 18; *à Atticus*, L. 1, lett. 14.

[3] *Vendidit hic auro patriam, dominumque potentem*
Imposuit.
(*Énéide.*, L. 6, v. 622.)

[4] PLINE, *Hist. nat.*, L. 7, ch. 41. *Una Curionum familia, in qua tres continua serie oratores exstiterunt.*

[5] *Brutus.*

Caius Licinius Calvus, qui a déjà trouvé place dans cet ouvrage, comme poëte [1], en réclame une ici comme orateur. Bien jeune encore, il se fit applaudir dans l'accusation de brigue, qu'il soutint avec une si énergique éloquence contre Vatinius, que celui-ci s'adressant aux juges, s'écria : Eh quoi! citoyens, serai-je condamné parce que mon accusateur est éloquent! Toutefois Vatinius fut absous, grâce peut-être à de puissantes protections.

Sous le rapport de l'éloquence, Calvus est diversement jugé. Nous lisons dans le Traité *des Orateurs illustres:* « Cet orateur, plus versé que Curion dans la connaissance des lettres, avait aussi un style plus fini et plus étudié : il le maniait sans doute avec beaucoup de talent et de goût ; cependant à force de s'observer et d'exercer sur lui-même une critique minutieuse, en évitant l'enflure, il perdait jusqu'au véritable embonpoint. Aussi ce style, amaigri par une correction trop scrupuleuse, pouvait éclaircir des savants et des auditeurs ; mais le peuple et le barreau, pour qui l'éloquence est faite, n'en gardaient point l'impression fugitive. Il voulait passer pour un orateur attique, de là cette extrême simplicité qu'il recherchait à dessein ; c'est ce qu'il disait, mais il se trompait et trompait les autres [2]. » Ailleurs Cicéron semble regretter quelques éloges qu'il a donnés à Calvus dans une lettre qu'il lui a adressée : « Ma lettre à Calvus n'était pas plus faite que celle-ci pour être montrée.... Il avait beaucoup d'instruction ; la force lui manquait : je tâchais de lui en donner. Lorsqu'il est question d'exhorter et d'exciter quelqu'un, les louanges y servent beaucoup [3]. »

L'un des interlocuteurs du *Dialogue sur les Orateurs*, Aper, confirme à peu près l'opinion émise par Cicéron : « Sur vingt et un ouvrages que Calvus, je crois, a laissés, à peine en est-il un ou deux qui me satisfassent ; et je vois que les autres ne s'éloignent pas trop de mon sentiment. Qui lit en effet son discours contre Asétius, son discours contre Drusus? Il faut pourtant convenir que ses harangues contre Vatinius sont entre les mains de tous les hommes de l'art, surtout la seconde. Aussi voit-on

[1] Voir tom. 1er, page 471.
[2] *Brutus*, ch. 82, trad. de M. Burnouf.
[3] Liv. 15, lett. 21 à Trébonius.

qu'il a cherché à flatter l'oreille des juges par l'éclat des expressions et par celui des pensées, ce qui prouve que Calvus luimême a eu le sentiment du mieux, et que, s'il n'a pas mis habituellement dans ses compositions plus d'ornements et d'élégance, ce n'est pas la volonté, mais les forces et le talent qui lui ont manqué [1]. »

Un autre personnage du même dialogue, Messala, dit en répondant au premier : « Quoique Cicéron ait surpassé tous ses contemporains, Calvus, Asinius, César, Célius et Brutus n'en conservent pas moins et sur les orateurs qui précèdent et sur ceux qui suivent, les droits de leur prééminence [2]. » Toutefois le même Messala reproche à Calvus d'avoir imité Galba, Carbon et autres dont l'éloquence était hérissée, informe, pleine d'aspérités et de rudesse [3].

Le jugement que Quintilien porte de Calvus, comme orateur, lui est beaucoup plus favorable, et est exprimé en termes très-explicites : « J'ai vu, dit-il, des gens qui préféraient Calvus à tout ce que nous avons d'orateurs; j'en ai vu d'autres qui, sur la foi de Cicéron, croyaient que la trop grande rigueur qu'il avait pour lui-même ruinait ses forces : mais sa manière n'est pas moins solide que sévère; son style est extrêmement châtié et souvent ne laisse pas d'être mâle. Il a écrit dans le goût attique, et la mort qui nous l'a ravi si tôt a fait tort à son éloquence, supposé qu'il l'eût perfectionnée en y ajoutant quelque chose; car il n'y avait rien à retrancher [4]. » Le même rhéteur cite environ six lignes des discours de Calvus, et c'est là tout ce qui nous en reste [5].

Pline le jeune avoue à Arrien son ami, qu'il prend Calvus pour modèle, et qu'il cherche à l'imiter parce qu'il lui trouve beaucoup de rapport avec Démosthène : « J'ai eu le dessein d'imiter Démosthène dont vous avez toujours fait vos délices, et Calvus, dont je fais depuis peu les miennes [6].

[1] Ch. 21.
[2] Ch. 25.
[3] Ch. 18.
[4] *Inst. Orat.*, L. 10, ch. 1er.
[5] Ibid., L. 6, ch. 1er, L. 9, ch. 2 et 3.
[6] Liv. 1er, lett. 2.

N'ayant pas les pièces du procès, qui malheureusement sont perdues, il n'est pas possible de se prononcer nettement et avec connaissance de cause, sur le mérite réel de Calvus. Cependant nous penchons vers l'avis favorable, parce qu'il est possible que Cicéron n'ait pas rendu à cet orateur toute la justice qu'il savait peut-être bien lui-même qu'il méritait.

Marcus Tullius Cicero! Ce grand nom résume à lui seul toute l'éloquence romaine; c'est le seul orateur latin dont la plupart des discours soient arrivés jusqu'à nous; c'est un précieux trésor, sans doute, que nous a laissé le temps qui nous en a enlevé de si nombreux et de si riches; mais sous le rapport surtout de l'art oratoire, est-ce bien une compensation à tout ce que nous avons perdu? quels curieux rapprochements, quelles intéressantes comparaisons n'aurions-nous point à faire si nous n'avions pas à désirer les discours des Hortensius, des César, des Brutus, des Carbon, des Galba et de tant d'autres! mais ne nous épuisons pas en plaintes, ni en regrets superflus et jouissons du moins de ce que nous possédons.

Nous nous sommes déjà occupé de Cicéron comme poëte et un peu comme historien, nous avons à le considérer maintenant sous trois points de vue, comme rhéteur, comme orateur, comme philosophe. Mais auparavant, jetons un regard sur sa vie, et présentons-en les principales circonstances.

Cicéron naquit à Arpinum, ville du pays des Volsques, et patrie de Marius, le 3 janvier de l'an 648 de Rome, 106 ans avant J.-C. Il paraît que ses ancêtres qui étaient chevaliers n'avaient jamais occupé aucune des grandes charges de l'État. Son père ne négligea rien pour lui procurer une brillante éducation. Il étudia à Rome sous la direction de L. Crassus, le plus célèbre orateur de son temps, et s'appliqua avec ardeur à la langue grecque. Archias lui enseigna la poésie, Q. Mucius Scévola, la jurisprudence, et Phèdre l'épicurien, la philosophie; ses progrès furent, dit-on, si rapides qu'il inspirait à ses condisciples une sorte de vénération.

Il porta volontairement les armes sous Cn. Pompée Strabon, père du grand Pompée, dans la guerre contre les Marses. De retour à Rome, il embrassa la carrière du barreau, et publia à l'âge de vingt ans son Traité sur l'*Invention en rhétorique*[1]. Il sui-

[1] *De Inventione rhetorica.*

vit les leçons de Philon de la secte académique, de l'orateur Apollonius Molon, et du logicien Diodore.

Les succès du jeune Hortensius qui brillait alors par l'éloquence, excitèrent l'émulation de Cicéron. On ne sait pas par quelle cause il débuta; mais il n'avait que vingt-sept ans, lorsqu'il plaida pour P. Quinctius, et ensuite pour Sextus Roscius d'Amérie contre L. Cornélius Chrysogonus, favori de Sylla. Peu de temps après, il entreprit un voyage en Grèce et en Asie, pour échapper, dit Plutarque, au ressentiment du terrible dictateur que la condamnation de Chrysogonus avait blessé.

Après deux ans d'absence, Cicéron reprit ses occupations d'avocat. L'année suivante (679), il obtint la questure, et environ à la même époque, il épousa Térentia, femme d'une haute naissance et dont la sœur était vestale. Il exerça ses fonctions de questeur en Sicile, et se concilia l'estime des Siciliens et de la république. Il passa successivement par les charges d'édile et de préteur. En 691, il fut nommé consul avec C. Antonius. Il paraît qu'il se donna beaucoup de mouvement pour parvenir à cette dignité [1], et l'on a cherché à lui en faire un grief, comme si l'on eût oublié que l'usage de solliciter les magistratures était admis chez les Romains. Ce qui a surtout rendu célèbre le consulat de Cicéron, c'est la découverte de la conjuration de Catilina dont il déjoua les projets incendiaires. Lorsqu'il résigna sa charge, le tribun Quintus Métellus Népos s'opposa à ce qu'il haranguât le peuple, parce que, contrairement aux lois, il avait fait mourir des citoyens romains; mais Cicéron monta à la tribune, et au lieu du serment accoutumé: *Je jure d'avoir observé les lois,* il prononça celui-ci : *Je jure que j'ai sauvé Rome et la république.* Le peuple reçut ce serment avec les plus vives acclamations, et s'écria : *Nous jurons qu'il a dit la vérité.*

Cicéron avait repris ses travaux oratoires, lorsque Clodius, son ennemi, étant parvenu au tribunat par l'influence de César, fit porter une loi qui privait *de l'eau et du feu*, quiconque aurait fait mourir un citoyen romain. Cicéron, comprenant bien que cette disposition avait été prise contre lui, se résigna à un exil volontaire, et alla chercher un refuge en Sicile, refuge que le préteur C. Virgilius ne voulut point lui permettre. Il se rendit

[1] *A Attic.*, L. I, lett. 1er.

donc en Macédoine, et toutes les villes de la Grèce lui firent les plus grands honneurs. En son absence, Clodius fit piller et incendier ses maisons.

Après seize mois d'exil, l'orateur romain fut rappelé, et son retour causa une joie universelle. On lui restitua ses honneurs et ses biens, et sur sa demande, on fit rebâtir ses maisons aux dépens du trésor public.

Cinq ans après, il fut admis au collége des augures, sur la présentation de Pompée et d'Hortensius.

En 703, le gouvernement de la Cilicie lui étant échu en sa qualité de sénateur consulaire, il partit contre son gré pour cette province avec une armée de quatorze mille six cents hommes, rétablit Ariobarzane dans son royaume de Cappadoce, pacifia la Cilicie, et fut salué par ses troupes du titre d'*imperator*. Il se fit admirer par son excellente administration. On veut cependant qu'il ait manqué de désintéressement, parce qu'il avoue lui-même avoir amassé dans cette province une somme de deux millions deux cent mille sesterces [1] (environ 462,000 francs); mais cet aveu de Cicéron ne prouve, selon nous, rien contre lui. Les gouverneurs de provinces pouvaient être autorisés à toucher certains bénéfices, certains émoluments d'après la loi, ou d'après l'usage, sans pour cela pécher contre la délicatesse, et c'est ce que Cicéron a soin de nous apprendre lui-même [2]. Quelle apparence d'ailleurs qu'un homme qui avait poursuivi avec tant d'ardeur le préteur Verrès, pour ses dilapidations en Sicile, se serait exposé à des reproches, à une accusation que cette circonstance même aurait rendus d'autant plus graves? Pourquoi donc faire peser sur l'orateur romain, après sa mort, un blâme que ses ennemis mêmes lui ont épargné de son vivant?

Pendant son gouvernement, la querelle entre Pompée et César avait éclaté, et, à son retour à Rome, il essaya vainement le rôle de pacificateur; après avoir hésité longtemps, il se déclara pour Pompée. A la mort de celui-ci, il se livra à la discrétion

[1] *Ego in cistophoro in Asia habeo ad* H S *bis et vicies*. (A Attic., L. 11, lett. 1re.)

[2] *Simul illud cogitare debes, me omnem pecuniam, quæ ad me* salvis legibus *pervenisset, Ephesi apud publicanos deposuisse, id fuisse* H S XXII *millia*. (Famil., L. 5, lett. 20, à Rufus.)

du vainqueur qui venait d'être promu à la dictature. César le reçut avec bonté et lui rendit son amitié.

A l'âge de soixante et un ans, Cicéron se vit forcé de répudier Térentia sa première femme, qui lui donnait depuis longtemps de justes sujets de plaintes, et il épousa Publilia, jeune et belle Romaine fort riche, dont il avait été le tuteur. On ne l'a pas loué de cette seconde union, dont le dérangement de ses affaires lui faisait peut-être une nécessité [1].

Peu de temps après, il perdit sa fille Tullia qu'il aimait à l'excès et qu'il regretta toujours; il voulut lui ériger un temple, et il écrivit, pour se distraire de sa douleur, un livre *de la Consolation*, perdu pour nous, sauf quelques fragments dont le plus important se trouve dans la première *Tusculane*.

A la mort de César dont Cicéron fut le témoin, il ne put dissimuler sa joie. Ce fut un tort sans doute, car il avait des obligations à César, et il l'avait loué outre mesure dans ses discours pour Marcellus et pour Ligarius.

Après la fin tragique de l'illustre dictateur, le pouvoir était tombé entre les mains de Marc-Antoine. Cicéron essaya de lui opposer le jeune Octave, petit-neveu et fils adoptif de César, et se déclara ouvertement contre lui. C'est alors qu'il écrivit successivement ces harangues auxquelles il donna le nom de *Philippiques*, par imitation de celles de Démosthènes contre le roi de Macédoine.

Le second triumvirat venait d'être formé entre Antoine, Octave et Lépide, et l'une des conditions du traité fut la proscription de leurs ennemis particuliers qu'ils se concédèrent l'un à l'autre. Cicéron était à Tusculum lorsqu'il apprit qu'Antoine en voulait à sa vie. Il partit sur le champ pour sa terre d'Asture, dans le dessein de rejoindre en Macédoine l'armée de Brutus, dont son fils commandait la cavalerie. Il s'embarqua, et une tempête l'ayant forcé de prendre terre à Circéum, il passa la nuit près de cette ville, agité par ses inquiétudes et ses irrésolutions; enfin après avoir délibéré longtemps : « Je mourrai, s'écria-t-il, dans un pays que j'ai tant de fois sauvé, » et il se

[1] Voici la réponse qu'il fit à ceux qui lui reprochaient ce mariage : *Cicero objurgantibus quod sexagenarius Publiliam virginem duxisset* : cras mulier erit, *inquit*. (QUINTILIEN, *Inst. Orat.*, L. 6, ch. 3.)

rendit à sa campagne de Formies. Ce fut près de là, au milieu d'un bois, que les satellites d'Antoine l'atteignirent. Ils avaient à leur tête le tribun Popilius Lénas qu'il avait défendu dans une cause capitale. Cicéron, les ayant aperçus, fit arrêter sa litière, ordonna à ses esclaves de ne faire aucune résistance, et tendit le cou à ses bourreaux. Ils lui coupèrent la tête et les deux mains, et Popilius porta à Antoine ce sanglant trophée. Fulvie, femme d'Antoine, insulta à la tête de Cicéron en lui perçant la langue avec un poinçon d'or; après quoi ses tristes restes furent attachés à la tribune aux harangues. Ainsi périt Cicéron [1], âgé de soixante-trois ans, onze mois et cinq jours, le 7 décembre de l'an 711 de Rome, 43 ans avant J.-C.

On a essayé de flétrir la mémoire du grand orateur par des inculpations que l'on veut appuyer sur des passages mêmes de ses écrits; mais nous avons déjà démontré par deux exemples combien peu ces textes sont concluants, et il nous serait facile d'établir la même chose pour les prétendues preuves que l'on allègue de ses faiblesses ou de ses défauts, si nous n'avions à nous occuper plus spécialement de ses ouvrages. Nous dirons seulement que rien n'est moins probable que cette liaison amoureuse qu'on lui suppose dans ses derniers jours avec une certaine Cérellia plus âgée que lui. Il professa, il est vrai, pour elle, beaucoup d'estime à cause de son mérite et de son goût pour les belles-lettres, mais tout cela n'indique pas un commerce répréhensible, malgré le passage de Dion Cassius [2]; et d'ailleurs comme le dit l'abbé Prévost, l'accusation pourrait être vraie, sans que Cicéron en fût moins grand et moins honnête homme. Enfin nous adoptons sans réserve le jugement que le savant et spirituel M. Villemain a porté de son caractère : « Cicéron a bien mérité le témoignage que lui rendit Auguste : c'était un bon citoyen qui aimait sincèrement son pays. On peut même lui donner un titre qui s'unit

[1] VALÈRE MAXIME, qui aime à raconter des histoires merveilleuses, rapporte que la mort de Cicéron fut annoncée par un présage : *M. Ciceroni mors imminens auspicio prœdicta est : cum enim in villa cajetana esset, corvus in conspectu ejus horologii ferrum loco motum excussit et protinus ad ipsum tetendit, ac laciniam togœ eo usque morsu tenuit, donec servus ad occidendum eum milites venisse nuntiaret.*

(Liv. Ier, ch. 4, § 5.)

[2] L. 56, ch. 18.

trop rarement à celui de grand homme, le nom d'homme vertueux, car il n'eut que des faiblesses de caractère, sans aucun vice, et il chercha toujours le bien pour le bien même, ou pour le plus excusable des motifs, la gloire. Son cœur s'ouvrait naturellement à toutes les nobles impressions, à tous les sentiments purs et droits, la tendresse paternelle, l'amitié, la reconnaissance, l'amour des lettres. Il gagne à cette difficile épreuve d'être vu de près. On s'accoutume à sa vanité toujours aussi légitime que franche, et l'on est forcé de chérir tant de grands talents ornés de tant de qualités aimables. »

Nous allons maintenant parcourir succinctement les nombreux ouvrages de Cicéron, et d'abord SES OEUVRES DE RHÉTORIQUE.

1. RHÉTORIQUE A C. HÉRENNIUS. Un grand nombre de savants ont prétendu que cet ouvrage n'est pas de Cicéron. Ils l'ont attribué, les uns, à je ne sais quel Cornificius, parce que Quintilien cite[1] de Cornificius des expressions qui se trouvent dans cette Rhétorique, tandis qu'il en cite beaucoup qui ne s'y rencontrent pas; d'autres, à Laurea Tullius ou à Tullius Tiron, tous deux affranchis de l'orateur romain; plusieurs, au fils même de Cicéron; ceux-ci à M. Gallion, ou à Virginius Rufus, contemporains des deux Sénèque et des deux Pline; ceux-là, à Marc Antoine Gniphon, rhéteur gaulois dont parle Suétone[2]; enfin il s'en est même trouvé qui en ont fait honneur à Timolaüs, fils de Zénobie reine de Palmyre, lequel l'aurait dédié à son frère Herennianus, et cela, ajoute un philologue moderne, quand l'auteur de la Rhétorique à Hérennius, si riche en souvenirs de l'Histoire romaine ne cite pas un seul fait postérieur à l'an de Rome 665. On ne sait pas non plus quel est cet Hérennius à qui l'ouvrage est adressé; on voit seulement, par un passage, qu'il était parent et ami de l'auteur, mais on ne peut rien en conclure relativement au nom de celui-ci. Toutefois nous croyons, avec M. Le Clerc, que la Rhétorique à Hérennius est de Cicéron, et les raisons qu'il en donne et qu'il tire surtout de l'homme même, nous paraissent très-plausibles[3].

La Rhétorique à Hérennius se compose de quatre livres. L'au-

[1] *Inst. Orat.*, L. 3, ch. 1, et Liv, 9, ch. 2.
[2] *De clar. Grammatic.*, ch. 7.
[3] Voir la préface en tête de sa trad. de la Rhét. à Hérennius.

teur commence par une courte préface dans laquelle il annonce que, malgré ses affaires domestiques, qui lui laissent peu de loisirs, il préfère encore consacrer à la philosophie, et qu'il va s'occuper de l'ouvrage que son ami lui a demandé. Il expose ensuite les trois genres d'éloquence : le genre démonstratif, le délibératif et le judiciaire ; les facultés que doit réunir l'orateur : l'invention, la disposition, l'élocution, la mémoire et la prononciation. Tout le premier livre est consacré à l'invention qu'il traite par rapport aux différentes parties du discours : l'exorde, la narration, la division, la confirmation et la réputation ; et comme ces deux dernières parties dépendent de l'état de la cause, il explique les principes des trois genres de questions qu'il reconnaît dans toute cause : la question de fait, la question de droit, la question judiciaire.

Après un court résumé des matières du premier livre, il revient sur l'invention, et la considère particulièrement dans le genre judiciaire. Il enseigne ensuite la manière de traiter selon les règles de l'art, les trois questions que peut présenter une cause. Il explique d'abord la question de fait, et donne les principes de la narration : puis il trace la conduite que doit tenir l'orateur dans la question de droit, quand il s'agit d'expliquer le sens d'une disposition législative ou d'un acte quelconque. Il admet deux espèces de questions judiciaires : l'*absolue* et l'*accessoire* et indique les moyens dont il faut faire usage dans l'une et dans l'autre. Il consacre les douze derniers chapitres du livre à la manière de fortifier les preuves ; il passe en revue les différentes parties de l'argumentation et nous en montre les qualités et les défauts.

Le troisième livre a pour objet l'invention considérée dans le genre délibératif et dans le genre démonstratif. Il dit relativement au premier quelles sont les preuves à employer pour persuader ou dissuader, et pour le second, quelles sont les sources de l'éloge et du blâme. Il explique ensuite les règles de la *disposition,* c'est-à-dire l'art de distribuer le sujet, de présenter les preuves dans un ordre favorable. Il s'occupe après cela de la *prononciation,* qu'il traite sous le rapport de la voix, de la physionomie, et du geste. Il termine par des préceptes de *mnémonique*, et il fait consister la mémoire artificielle dans la manière de trouver ce qu'il appelle des *emplacements* et des images.

Dans le quatrième livre qui a pour objet *l'élocution*, l'auteur débute par un préambule de sept chapitres, dans lequel il donne les raisons pour lesquelles il accompagne ses définitions d'exemples composés par lui-même, s'éloignant en cela de la coutume des autres rhéteurs qui puisent les leurs dans les ouvrages des meilleurs écrivains. Il s'occupe ensuite de l'élocution considérée en elle-même. Il divise le style en trois espèces : le style sublime, le style tempéré, le style simple, et il explique chacune de ces espèces. Il parle ensuite des qualités de l'élocution, la correction, l'élégance et la noblesse, qu'il fait consister dans le bon usage des figures de mots et des figures de pensées. Il traite chaque espèce de figures en particulier et en rend la définition sensible par des exemples. Le 56e et dernier chapitre est la conclusion de l'ouvrage, une sorte d'épilogue dans laquelle l'auteur fait sentir en peu de mots le fruit que son ami peut retirer du livre qu'il a composé pour lui.

Ce Traité de Rhétorique ne manque pas de méthode, et contient d'utiles préceptes pour l'art oratoire, et malgré les nombreux ouvrages qui ont été publiés sur la même matière, on n'a guère ajouté à ce qui se trouve contenu dans le livre adressé à Hérennius. Nous conviendrons cependant que sous le rapport de la forme, cette composition a toute la sécheresse d'un traité didactique sans avoir rien du charme ni de l'agrément que l'on rencontre dans d'autres ouvrages de Cicéron, dont la matière cependant n'est ni moins aride, ni moins sèche. Toutefois le dernier livre ne nous semble pas mériter le même reproche; et nous le trouvons sans contredit le meilleur des quatre.

Cette œuvre de Cicéron a été traduite en français par Paul Jacob, avocat au parlement de Paris [1], mais c'est un travail sans mérite; la version de Desmeuniers [2] ne vaut guère mieux, mais nous citerons avec éloge celle de M. Le Clerc, qui fait partie de la traduction complète des œuvres de Cicéron, qu'il a publiée. Nous avons aussi la version de M. Delcasso, professeur au collége royal de Strasbourg [3], et un autre de M. Levée [4].

[1] Paris, 1652.

[2] Paris, 1783.

[3] Elle fait partie de la collection Panckoucke.

[4] De la collection publiée par Fournier, Paris, 1816-18, 29 vol. in-8°.

2. DE L'INVENTION [1]. Cet ouvrage qui est ou une seconde édition du précédent, ou les premières parties d'un traité plus considérable, ne nous est pas parvenu en entier, si toutefois il a jamais été achevé par l'auteur, ce qui est fort douteux. Au surplus, il ne nous en reste que deux livres.

Dans le premier livre, Cicéron traite de l'utilité et de l'abus de l'éloquence dans la vie particulière comme dans la conduite des États. Il en fait connaître l'origine et les progrès. Ensuite il énumère les devoirs de l'orateur, et les cinq parties de l'éloquence, telles qu'elles sont déduites dans la Rhétorique à Hérennius. Il examine avec détail ce qui concerne l'invention dans tout état de cause et donne enfin les règles et explique les défauts de chacune des six parties du discours.

Dans le second livre, il indique relativement à la réfutation et à la confirmation, les lieux communs qui conviennent à chaque genre de causes, et surtout dans le genre judiciaire; et après avoir traité de la question de fait, de ce qu'il appelle question de récusation, des différents sens d'une loi ou d'un écrit, il passe aux arguments propres au genre délibératif et au genre démonstratif.

Ainsi, le fond de ce nouveau traité est à peu près le même que celui du précédent, mais on remarque que le style est plus soigné, qu'il a plus de nombre, plus d'éclat, plus d'harmonie. Le premier livre de l'Invention avait été seul traduit en français par M. Abel Lonqueue, lorsque M. A. A. J. Liez, professeur au collége royal de Charlemagne, en publia une traduction complète, ainsi que MM. Charpentier et Greslou qui ont pour cela réuni leurs talents [2]. On cite aussi celle de M. Levée.

3. DE L'ORATEUR [3]. Cet ouvrage comprend trois dialogues qui forment chacun un livre.

Dans le premier les interlocuteurs sont : Q. Mucius Scévola, grand pontife et profond jurisconsulte, L. Licinius Crassus, M. Antoine, E. Sulpicius Rufus et C. Aurélius Cotta. Le lieu de la scène est la maison de campagne de Crassus à Tusculum.

[1] *De Inventione rhetorica Libri duo.*

[2] Collection Panckoucke.

[3] *De Oratore dialogi tres ad Quintum.*

Cicéron n'avait alors que seize ans, et il raconte seulement ce qu'il a appris de Cotta. Crassus exige de l'orateur les connaissances les plus étendues, il énumère les sciences auxquelles il ne doit pas être étranger, et il insiste principalement sur la philosophie. Antoine est d'un avis contraire, et il restreint de beaucoup ce que l'orateur a besoin de savoir. Le point principal, selon lui, c'est qu'il ait du talent naturel et de l'expérience; quelques études jointes à ces avantages lui suffisent.

Les interlocuteurs du deuxième dialogue ou du deuxième livre sont les mêmes, si ce n'est que Scévola est remplacé par Q. Catulus et C. Julius César. Antoine y développe les principes de l'*invention* et de la *disposition*. Il fait un brillant éloge de l'éloquence, traite des différents genres, réfute les doctrines des rhéteurs grecs, enseigne la manière de se concilier la bienveillance et d'exciter les passions; César donne à son tour des préceptes sur la plaisanterie. Antoine reprend la parole, achève d'expliquer ce qu'il a commencé à exposer, et après avoir passé en revue les diverses parties du discours et en avoir donné les règles, il traite succinctement du genre délibératif, du genre démonstratif et de la mémoire artificielle.

C'est Crassus qui, dans le troisième livre, et après un fort beau morceau de l'auteur sur la mort de cet orateur célèbre, traite de l'*élocution* et de l'*action*. Les qualités de l'élocution sont la correction et la clarté. Puis Crassus considère l'orateur sous le point de vue le plus élevé. L'art de bien dire est inséparable de celui de bien penser, et la philosophie ne devrait pas être disjointe de la rhétorique. Il faut d'abord que, par de profondes et sérieuses études, l'orateur se fasse un fond d'idées le plus riche possible. Il explique les qualités que doit avoir la phrase, le rhythme et le nombre, et après quelques détails sur les figures de mots et les figures de pensées, il termine en expliquant ce que c'est que la convenance et en quoi consiste l'action oratoire.

Ce Traité de Cicéron, dédié à son frère Quintus, est admirable, le charme de la forme s'unit à l'intérêt du fond. Le style est d'une rare élégance et quelquefois d'une élévation remarquable, quoiqu'il ne puisse pas toujours déguiser la sécheresse de quelques détails minutieux et arides, et la froideur de quelques discussions scolastiques. La Harpe a, selon nous, assez bien ap-

précié l'ouvrage de Cicéron sur l'Orateur [1]. Les meilleures traductions françaises sont celles de M. Levée, de Th. Gaillard et d'Andrieux.

4. Brutus ou *Dialogue sur les Orateurs illustres*. Cet ouvrage a dû être composé par Cicéron vers la fin de l'année 706 de Rome, et au commencement de l'année 707, puisque Brutus l'un des interlocuteurs avec Pomponius Atticus et Cicéron, ne revint d'Orient qu'en 706, et qu'il est parlé, dans ce dialogue, de Caton d'Utique, de Scipion Métellus et de M. Marcellus, comme vivant encore, et que tous trois moururent en 707. Cicéron commence par déplorer la mort d'Hortensius, tout en le félicitant d'avoir échappé aux malheurs qui ont désolé la république, puis il expose l'occasion et l'objet de ce dialogue qui est une histoire complète de l'éloquence latine. Il raconte les commencements et les progrès de l'art oratoire chez les Romains, sa physionomie à différentes époques; il commence et juge les orateurs qui ont successivement paru. Il donne en passant les règles de l'art de bien dire, et les conditions qu'il exige. Tous les tons, pour ainsi dire, sont réunis dans cet ouvrage qu'on pourrait qualifier tout à la fois d'historique et de didactique; le style est tantôt simple jusqu'à la familiarité, et tantôt élevé presque jusqu'au sublime, mais dans tous les cas, toujours pur, élégant, doux et gracieux.

On avait voulu d'abord partager ce dialogue en trois livres, mais on a renoncé depuis à cette division que Cicéron lui-même n'avait pas adoptée; il s'était contenté de distribuer son ouvrage en chapitres, au nombre de quatre-vingt-dix-sept, dont le dernier n'est pas tout à fait entier, il y manque quelques mots à la fin pour achever la phrase et probablement le dialogue.

Les traductions les plus estimées de cette composition, sont celles de Burnouf, de Golbéry, et de Verger.

5. L'Orateur, adressé à Brutus [2]. Ce livre est la réponse à cette question : Quel est le genre d'éloquence qui mérite le plus

[1] Cours de Litt., tom. 2. Voir ce qu'en dit Cicéron lui-même (*Épît. fam.*, L. Ier, lett. 9; *à Atticus*, Liv. 4, lett. 13; Liv. 13, lett. 19.)

[2] *Orator sive de optimo Genere dicendi*, *ad Brutum;* on lui donne aussi le titre de *Liber de perfecto Oratore*.

l'approbation, quel est le plus beau, le plus parfait, le plus achevé? C'est le portrait de l'orateur conçu dans toute sa perfection; c'est un manifeste brillant contre ceux qui prétendaient qu'on ne peut pas égaler la gloire d'un conquérant par une gloire plus pacifique. La différence entre le livre intitulé *Orator* et celui *de Oratore*, c'est que dans ce dernier il donne les règles qui s'appliquent à la rhétorique, et que dans l'autre il établit en quoi consiste la parfaite éloquence, et quelles sont les qualités qui constituent l'orateur accompli; mais pourtant sans avoir l'intention de composer un ouvrage didactique, il ne s'abstient pas de donner de temps en temps des principes de l'art oratoire. Ce traité présente deux parties distinctes, surtout sous le rapport de la forme. La première respire la plus haute philosophie: pensées nobles et élevées, couleurs brillantes et gracieuses, c'est surtout par là qu'elle se distingue. L'autre partie plus didactique, n'offre ni le même intérêt ni la même élévation bien que le style n'en soit ni moins élégant, ni moins admirable. C'est en un mot une des plus belles et des plus précieuses productions de la langue latine, aussi l'auteur éprouvait-il pour cette composition une prédilection marquée[1], et témoigna-t-il une sorte de chagrin de ce qu'elle n'avait pas tout à fait obtenu l'approbation de celui à qui elle était adressée[2].

Cet ouvrage a été plusieurs fois traduit en français. Les traductions que l'on estime le plus sont celles de Daru, de Le Clerc, d'Agnant, de Colin, revue par Achaintre.

6. Les Topiques[3]. Ce traité a rapport à la rhétorique. Cicéron le composa pour son ami C. Trébatius Testa. Il l'écrivit pendant la traversée, lorsqu'il s'embarqua au port de Vélie, pour la Grèce, en 709, et ce qu'il y a de vraiment merveilleux, il le fit de mémoire et sans le secours d'aucun livre. Un ouvrage aussi rempli que celui-ci de détails multipliés, échappe à l'analyse, bien qu'en réalité il ne soit que l'abrégé des huit livres d'Aristote sur la même matière. Nous dirons seulement que les *Topiques* sont les sources où l'orateur puise des arguments pour toutes sortes de questions. Ces *lieux*, vulgairement appelés lieux communs,

[1] *Lett. fam.*, L. 6, lett. 18; Liv. 12, lett. 17; Liv. 15, lett. 20.

[2] *A Atticus*, L. 14, lett. 20.

[3] *Topica ad C. Trebatium.*

sont divisés par Cicéron, en lieux *intrinsèques* ou pris dans le sujet même, et en lieux *extrinsèques* ou pris hors du sujet. Il passe d'abord en revue et avec quelques détails les premiers lieux, c'est-à-dire la définition, les deux espèces de division, l'étymologie et les neuf genres d'affinités. Puis il traite d'une manière plus succincte les lieux extrinsèques qu'il appelle en général *témoignages*. Il explique ensuite comment les lieux des arguments peuvent varier, et enseigne les lieux convenables à chaque sujet.

On comprend qu'un livre sur une matière aussi aride, aussi abstraite, doit s'en ressentir, et n'offrir qu'une lecture fort peu attrayante, abstraction faite de l'instruction qu'on y peut puiser. Cependant le style, quoiqu'un peu sec, est toujours le style de Cicéron [1].

Nous ne mentionnerons que les traductions françaises de Le Clerc, de Levée, et de Delcasso : ce sont les plus nouvelles et les plus estimées.

7. Dialogue sur les PARTITIONS ORATOIRES [2]. Ce dialogue n'est autre chose qu'un abrégé méthodique de l'art oratoire. Marmontel [3] nous semble avoir donné une idée juste de cet ouvrage : « Le plan de la *Milonienne*, dit-il, est tracé en dix lignes dans le Traité *des Partitions oratoires* [4] : on a dit de Montaigne que c'était l'homme du monde qui savait le mieux ce qu'il disait, et le moins ce qu'il allait dire. Mais Cicéron savait également bien ce qu'il disait et ce qu'il dirait, et comment il fallait le dire. C'est là le caractère de l'esprit de méthode. Aussi dans les savantes et profondes leçons qu'il en a données, non-seulement l'orateur, mais le politique, le moraliste, le métaphysicien trouvera sa route tracée. C'est surtout dans ce dialogue entre son fils et lui qu'en un quart d'heure de lecture, vous apprendrez, en théorie, tout ce que Cicéron lui-même savait dans l'art d'amener les esprits au but de la persuasion. »

[1] Voir ce que Cicéron dit de ses *Topiques*.
(*Épît. fam.*, L. 7, ch. 19.)

[2] *De Partitione oratoria Dialogus*.

[3] *Logique*, leçon 12e, à la fin.

[4] Ch. 30.

Cet ouvrage ne présente pas plus que le précédent les agr ments des autres compositions de Cicéron ; on y désirerait pl d'ornements, plus d'imagination, plus de variété, plus de mo vement.

8. Du meilleur Genre d'Éloquence[1]. Il s'était élevé du temps Cicéron une discussion, relativement au style attique et au st asiatique. Cornificius, Varron et Brutus étaient partisans de nouvelle école. L'orateur romain, pour s'opposer autant qu était en lui, au mauvais goût qui menaçait l'éloquence, tradui les deux discours *sur la Couronne*, l'un d'Eschine, l'autre de I mosthène, présentant ainsi le véritable modèle de l'atticisme q ne consistait pas, comme le prétendaient certains orateurs, da une précision affectée, mais qui comportait encore la riches l'abondance, l'élévation, la chaleur et l'énergie. Il paraît q l'imitation mal entendue de l'atticisme eut pour l'éloquence fâcheux résultats : car voici comment Quintilien[2] s'exprime sur compte de ceux qui donnaient dans ce travers : « Ces froids o ɿeurs dont la composition n'a ni suc, ni force, ni nourritur (car ce sont eux qui traitent la maigreur de santé, bien qu'el lui soit très-contraire), ces orateurs parce que la vive lumiè de l'éloquence de Cicéron les éblouit comme le soleil, s'érige en zélés défenseurs du style attique, croyant se sauver à la f veur de ce grand nom. » L'ouvrage de Cicéron, *du meilleur Gen d'Éloquence*, devait servir de préface à la traduction des de discours dont nous venons de parler. Cette traduction était-ell comme quelques-uns l'ont prétendu, l'ouvrage de la jeunesse Cicéron ? nous ne le pensons pas, et vu le motif pour lequel semble qu'elle ait été faite, nous croyons que l'auteur s'y e livré vers l'année 707 ou 708 de Rome, trois ou quatre ans seu ment avant sa mort. Au reste, dans cette espèce de préface q ne contient que sept chapitres assez peu étendus, Cicéron exp que ce qu'il faut entendre par atticisme et quel est le style q

[1] *De optimo Genere oratorum.*

[2] *Unde nunc quoque aridi, et exsucci, et exsangues (hi sunt eni qui suæ imbecillitati sanitatis appellationem, quæ est maxime co traria, obtendant), quia clariorem vim eloquentiae, velut solem, fe non possunt, umbra magni nominis delitescunt.*

(Inst. Orat., Liv. 12, ch. 10.)

convient le mieux à l'orateur. Il expose aussi ses idées sur l'art de traduire. Il est vraiment fâcheux que la traduction des deux discours dont il est question ne soient pas parvenue jusqu'à nous; il eût été intéressant de voir comment le premier des orateurs romains avait reproduit l'éloquence des deux plus célèbres orateurs grecs, surtout d'après la manière dont il avait rempli la tâche qu'il s'était imposée; car il dit lui-même : « J'ai traduit les deux célèbres plaidoyers que les deux plus grands orateurs d'Athènes, Démosthène et Eschine, ont prononcés l'un contre l'autre; et je les ai traduits, non en interprète, mais en orateur : j'ai conservé les pensées, les formes et les mouvements du style, tout en choisissant des termes propres au génie de notre langue; je n'ai pas cru que ce fût une nécessité de rendre mot pour mot, mais j'ai voulu reproduire le caractère et la force des expressions. Il m'a semblé que, pour satisfaire le lecteur, je devais peser les mots et non les compter [1]. »

De tous les orateurs romains, Cicéron est le seul dont les discours, c'est-à-dire la plus grande partie, soient venus jusqu'à nous. Ceux qui nous restent sont au nombre de cinquante-six dont quelques-uns sont mutilés.

1. Pour *Publius Quintius*, an de Rome 673. Ce plaidoyer que Cicéron prononça à l'âge de vingt-six ans, devant le préteur C. Aquilius Gallus, est peut-être le plus ancien de ceux que nous avons, mais il n'est pas le premier, comme on le voit par un passage de l'exorde [2]. Dans cette circonstance, le jeune orateur fit preuve non-seulement de talent, mais encore de courage, car il défendit le faible, contre le puissant, l'homme sans appui, contre l'homme que protégeaient et sa fortune et les personnages les plus considérables de Rome. Il avait en outre à lutter contre celui

[1] *Converti ex Atticis duorum eloquentissimorum nobilissimas orationes inter se contrarias, Æschinis Demosthenisque, nec converti, ut interpres, sed ut orator, sententiis iisdem, et earum formis, tanquam figuris, verbis ad nostram consuetudinem aptis : in quibus non verbum pro verbo necesse habui reddere, sed genus omnium verborum vimque servavi. Non enim ea me annumerare lectori putavi oportere, sed tanquan appendere.* (Ch. 5.)

[2] *Quod mihi consuevit in cœteris causis esse adjumento, id quoque in hac causa deficit.*

qui tenait alors le sceptre de l'éloquence, contre le célèbre Hortensius.

Une société d'intérêt avait existé entre Caïus Quintius et Sextus Névius, crieur public qui s'était enrichi. A la mort de Caïus Quintius, son frère Publius succéda à ses droits, et après avoir eu à se plaindre de son associé qui lui avait promis de l'aider à se libérer de ses dettes, il vendit à perte du bien qu'il avait dans la Gaule narbonnaise, satisfit ses créanciers et pressa Névius de terminer à l'amiable la liquidation de leur société, mais il fut obligé de recourir à la justice. Névius déclare alors qu'il n'a rien à réclamer du chef de l'association, et Publius croyant l'affaire terminée se rend dans la Gaule. Névius profite de son absence, suborne des témoins et se fait envoyer en possession des biens de Quintius et celui-ci se voit menacé d'une expropriation forcée, s'il ne reparaît pas dans les trente jours. Sextus Alphénus, son ami, enlève les affiches, se déclare son fondé de pouvoir et offre de comparaître en justice à sa place. Au bout de six mois, Quintius qui avait été expulsé des propriétés communes, revient à Rome et se présente à l'ajournement convenu. Névius traîne l'affaire en longueur à l'aide de plusieurs moyens dilatoires, et enfin exige une caution *judicatum solvi*, attendu que les biens de Quintius sont restés sous la saisie pendant trente jours. Le préteur ordonne alors, à défaut de caution de la part de Quintius, qu'il ait à attaquer en nullité la saisie faite par Névius. C'est en cet état que la cause plaidée d'abord plusieurs fois par Marcus Junius, fut remise à Cicéron qui la traita avec un tel succès qu'Hortensius lui-même renonça à la parole[1]. Sauf quelques taches que doit excuser l'âge de l'orateur, ce discours est plein d'intérêt et de mouvement; la discussion y est claire et précise, et le style, quoique simple, s'élève parfois jusqu'au pathétique.

2. Pour *Sextus Roscius d'Amérie,* 674. C'est une défense contre une accusation de parricide. Sextus Roscius d'Amérie dont la fortune s'élevait à six millions de sesterces (plus de 1,200,000 francs), fut assassiné à Rome au mois de septembre 672, entre sept et huit heures du soir, et, chose remarquable, la nouvelle en parvint à Amérie, au point du jour, malgré une distance de cinquante-six milles, ou de dix-sept lieues à peu près. Deux parents de

[1] AUL.-GEL., *N. attic.*, L. 15, ch. 28.

Roscius, voulant s'emparer de ses biens, engagèrent Chrysogonus, affranchi et favori de Sylla, d'obtenir de ce dictateur que le nom de Roscius fût porté sur les tables de proscription. Chrysogonus y réussit sans peine. Les biens furent confisqués, mis en vente et adjugés à Chrysogonus pour la faible somme de deux mille sesterces, moins de quatre cent cinquante francs. Le fils de Roscius, jeune homme simple et sans instruction, revendiqua le patrimoine de son père. Ses adversaires cherchèrent à le faire assassiner, mais il trouva des protecteurs. Alors Chrysogonus et ses complices en vinrent jusqu'à l'accuser du meurtre de son père. Malgré le danger qu'il y avait de choquer Sylla en s'attaquant à son favori, et en déplorant les malheurs de l'époque, Cicéron ne craignit pas de se charger de la défense du jeune Roscius. Son discours se divise en trois parties. Dans la première il justifie son client du crime atroce qu'on lui impute; dans la seconde il attaque directement les deux Roscius, et les dénonce comme les auteurs de l'attentat, d'après leur caractère, leur conduite et le pacte odieux qu'ils ont fait avec Chrysogonus. Dans la troisième partie, c'est contre ce dernier qu'il dirige ses efforts. Il établit l'illégalité de la vente des biens, qui avait été faite à vil prix, et quatre mois après l'expiration de la loi dont l'effet avait cessé au premier juin précédent. Il élève même des doutes sur la réalité de cette vente. L'accusé fut absous [1], mais rien ne prouve que le jeune Roscius ait recouvré le patrimoine de son père. Quoique ce discours où se trouve une lacune au chap. 46, ne soit pas à la hauteur des autres productions oratoires de Cicéron, ce n'est pas celle qui fait le moins d'honneur à son caractère [2]. Érucius portait la parole pour Chrysogonus.

3. Pour *Quintus Roscius le comédien*. 678. Ce plaidoyer de Cicéron [3] n'est pas entier; il y a une lacune considérable au commencement, et quelque chose manque aussi à la fin. Quant au sujet

[1] Cicéron, *de Offic.*, L. 2, ch. 14; *Brutus*, ch. 90; Plutarque, Vie de Cicéron, ch. 3.

[2] La Harpe, *Lycée*, tome 4, page 252.

[3] Q. Roscius Gallus était l'ami de Cicéron qui en faisait beaucoup de cas. (*Pro Quint.*, ch. 25) : *etenim quum artifex ejusmodi sit, ut solus dignus videatur esse, qui in scena spectetur; tum vir ejusmodi est, ut solus dignus videatur, qui eo non accedat.*

il paraît qu'un certain C. Fannius Chéréa ayant acheté un esclave nommé Panurge, avait chargé Roscius de le former dans son art à condition de partager le gain qu'on en retirerait lorsqu'il serait instruit. Panurge devint un excellent acteur, mais il fut tué par C. Flavius qui fut attaqué en dommages-intérêts par les deux maîtres de l'esclave, qui devaient avoir part égale dans l'indemnité qui serait adjugée. Cependant Roscius transige avec Flavius qui lui abandonne une terre de la valeur de cent mille sesterces (21,000 fr.). Fannius intente une action à Roscius pour obtenir la moitié de cette somme. Mais Cicéron soutient qu'il n'a aucun droit à cette réclamation et qu'il doit se faire payer pour sa part comme Roscius s'est fait payer pour la sienne. Ce discours fut prononcé devant Pison comme juge, assisté de Perpenna, et P. Saturius était l'avocat de Fannius.

4. Contre *Quintus Cécilius*[1], 684. Caius Verrès avait exercé la préture pendant trois ans en Sicile. Il s'y était rendu coupable de concussion, de rapines, de tyrannie et de cruautés. Les Siciliens portèrent une accusation contre lui, et chargèrent Cicéron de la soutenir, lui qui, pendant sa questure dans la même province, s'était fait aimer et respecter des habitants. Quintus Cécilius Niger, sicilien d'origine, questeur sous Verrès et son ami, bien qu'il feignît le contraire, voulut être préféré comme accusateur, alléguant, 1° qu'il était l'ennemi personnel de Verrès, 2° qu'il était mieux instruit que qui que ce fût de tous ses excès et de toutes ses malversations; qu'étant sicilien lui-même, il était naturel qu'il plaidât pour les Siciliens. Cicéron répond aux motifs de Cécilius, qu'on doit confier l'accusation, 1° à celui qui s'en charge, malgré lui, à la prière même des intéressés, et pour remplir un devoir; 2° à celui qui parle au nom de la répu-

[1] Ce discours porte le titre de *Divinatio;* c'est le terme juridique de l'action dont il s'agissait. Cette action était préjudicielle et avait lieu toutes les fois que plusieurs accusateurs se présentaient dans une même cause, et l'on devait alors décider lequel serait admis comme tel. DIVINATIONES, *quæ fiunt de accusatore constituendo, et nonnunquam inter delatores, uter præmium meruerit.* (QUINTIL., L. 3, ch. 10.)

Cum de constituendo accusatore quæritur, judiciumque super ea re redditur, cuinam potissimum ex duobus pluribusve accusatio sub scriptione in reum permittatur, ea res atque judicum cognitio DIVINATIO *appellatur.* (AUL.-GELLE, L. 2, ch. 4.) ASCON., *in Divinat.*, Verrin. prim.

blique et pour elle ; 3° à celui que l'accusé redoute le plus, 4° à celui qui au talent de la parole joint une intégrité irréprochable, 5° enfin à celui qui, en se chargeant de la cause, ne fait que suivre les usages des ancêtres ; et il prouve qu'il réunit tous ces avantages qui manquent à Cécilius. On sait par les discours contre Verrès que Cicéron triompha dans cette action préparatoire qui expose clairement l'affaire dont il doit s'agir contre le dilapidateur, le tyran de la Sicile. L'orateur marche déjà d'un pas plus ferme et plus assuré dans la carrière où il s'est si éminemment distingué depuis.

5. Première action contre *Caïus Verrès,* 684. Cicéron avait demandé cent dix jours pour se rendre en Sicile, afin d'y recueillir les documents et les pièces à l'appui de l'accusation. Il était déjà de retour cinquante jours après. Ne voulant pas que Verrès pût traîner l'affaire en longueur, et sachant quelles démarches il faisait pour se faire des partisans et corrompre les juges, il commença une première action pour faire entendre les témoins et pour établir les preuves à l'appui de chaque fait : ce qui eut lieu contradictoirement avec Hortensius qui s'était chargé de défendre Verrès. Le plaidoyer sur cette espèce de procédure, ne nous est pas parvenu, si toutefois Cicéron a jugé à propos de l'écrire ; ce que nous en avons, n'en est, à proprement parler, que l'exorde et comme le préambule. L'orateur, dit Binet, y donne une idée générale de l'accusation ; il montre au grand jour toute la perversité de Verrès ; il détaille ses intrigues, ses paroles, ses démarches, ses manœuvres pour reculer le jugement, pour corrompre les juges, ou pour en avoir dont il puisse disposer. Il prouve combien il importe à la république, à tout l'ordre des sénateurs, que Verrès soit jugé sévèrement. Il déploie un courage capable d'intimider l'accusé, ses défenseurs et les juges eux-mêmes.

6. Deuxième action contre *Verrès*, 684. Cicéron, dans sa première action, avait établi par témoins, en forçant Hortensius à les interroger, la preuve de tous les méfaits reprochés à Verrès. Cette manière de procéder, si vive tout à la fois et si nouvelle, avait fait une grande impression sur les juges, sur le public et sur Hortensius lui-même qui abandonna la défense. L'accusé prévoyant sa condamnation, se résigna à un exil volontaire. Mais Cicéron avait à cœur de prouver, de rendre publics les turpitudes et les crimes de Verrès ; c'est ce qu'il a fait dans une suite

de mémoires au nombre de cinq que l'on comprend sous le titr de *seconde Action*.

Premier Mémoire. Il roule sur la Questure de Verrès, sur s Lieutenance en Asie et sur sa Préture de Rome. Il est étrange au fond même de l'accusation, mais il sert à rendre plus proba ble tout ce qu'on reproche à l'accusé pendant sa préture e Sicile. Verrès, questeur du consul Carbon, enlève la caisse mi litaire et passe du côté de Sylla ; véritables motifs de cette dé sertion ; c'est là la première partie de ce premier mémoire. L deuxième établit plusieurs vols commis par Verrès pendant s lieutenance ; sa passion pour la fille de Philodamus, citoyen d Lampsaque, le supplice de ce père infortuné et de son fils; se actes de cupidité et d'avarice; la manière indigne dont il a dé pouillé le fils de Malléolus, son pupille. La dernière partie, l plus étendue des trois a pour objet la préture de Rome. Cett dernière partie est subdivisée en deux : la manière de rendr la justice et l'entretien des édifices publics. L'orateur expose, d façon à soulever l'indignation contre l'accusé, plusieurs jugement iniques du préteur sur ces deux objets. Ce discours n'est pa complet, la fin nous manque.

7. *Deuxième Mémoire*. Sur la Manière dont Verrès a rendu l justice en Sicile [1]. C'est à ce mémoire que commencent, à pro prement parler, les griefs qui ont rapport à l'accusation. On y remarque deux parties, celle qui expose la manière injuste, ar bitraire et cruelle dont Verrès jugeait les malheureux Siciliens tels que Dion d'Halèse, Sosippe, Épicrate d'Agyrone, Héracliu de Syracuse, Épicrate de Bidis, Sopater et Sténius ; cette parti a pour exorde un fort bel éloge de la Sicile ; l'autre présente l tableau animé des exactions de Verrès, l'argent qu'il tirait d l'élection des magistrats, ses vols, ses gains usuraires, et le por trait de Timarchide l'un des principaux agents des infamies d préteur. On remarque en général dans ce discours des narration vives et intéressantes.

8. *Troisième Mémoire*. Sur les Blés [2]. Les villes de la Sicile excepté celles qui étaient libres ou qui jouissaient d'immunités à cet égard, étaient obligées, 1° à donner au peuple romain l

[1] *De Jurisdictione siciliensi.*

[2] *De Re frumentaria.*

dîme de leurs blés; 2° à vendre, à un prix fixé, une certaine quantité de cette denrée dans les besoins de la république; 3° à fournir pour la provision du préteur et de sa maison : il avait le droit d'en exiger le prix en argent. Cicéron expose tous les vols commis par Verrès à l'occasion de ces redevances, et ce qui concerne les dîmes occupe presque les deux tiers du discours qui se termine par le tableau pathétique de la triste situation des agriculteurs siciliens.

9. *Quatrième Mémoire.* Sur les Statues[1]. Ce discours a surtout pour objet les vols matériels commis par Verrès, dans la Sicile, lorsqu'après sa préture, il fut envoyé dans cette province en qualité de proconsul, et comme la plupart des objets volés étaient des *statues,* c'est ce qui a fait donner le nom à cette quatrième partie de la seconde action contre Verrès. L'orateur présente d'abord celui qu'il poursuit comme un brigand qui a ravi aux malheureux habitants de la Sicile ce qu'ils pouvaient avoir de précieux, sans épargner même les plus petits objets, pour peu qu'ils eussent quelque valeur. Ensuite, entrant dans les détails, il retrace chacun des vols en particulier, dans une suite de narrations qui, pour rouler sur le même sujet, n'en sont ni moins variées ni moins intéressantes; aussi ne saurait-on trop admirer le talent de l'orateur, et les ressources qu'il trouve dans son génie. Il a d'ailleurs observé, dans l'ordre de ces narrations, une gradation qui rend le lecteur attentif. Il parle d'abord des vols faits au préjudice des particuliers, puis il passe à l'enlèvement des propriétés publiques, au pillage des temples, à la profanation des monuments consacrés soit à la gloire du peuple romain, soit à la religion des habitants de la Sicile. Parmi les onze narrations que l'on compte dans ce discours, les plus remarquables sont celles qui ont pour objet le candélabre d'or, enrichi de pierreries, volé au roi Antiochus, l'enlèvement de la statue de Diane à Ségeste, du Mercure de Tyndare; de la Cérès d'Enna; et un morceau d'éloquence non moins admirable, c'est la comparaison établie entre Marcellus et Verrès[2].

10. *Cinquième Mémoire.* Sur les Supplices[3]. Ce discours a qua-

[1] *De Signis.*

[2] Voir chap. 27 et suivants.

[3] *De Suppliciis.*

tre parties distinctes. 1° L'orateur examine ce que Verrès a fait pour assurer la tranquillité de la Sicile pendant la guerre des esclaves sous la conduite de Spartacus ; 2° quelles précautions il a prises contre les incursions des pirates ; 3° il retrace la barbarie du préteur qui, pour cacher sa lâcheté, envoie à la mort les capitaines de sa flotte ; 4° il lui reproche d'avoir fait battre de verges et mettre en croix des citoyens romains. Le supplice de Gavius est reproduit avec une énergie d'expression, une vigueur de coloris qui rend encore plus horrible la froide cruauté de Verrès. C'est à cause des deux dernières parties que ce mémoire porte son titre : *sur les Supplices*. Il commence par une ironie que l'on serait peut-être en droit de trouver prolongée un peu trop, et se termine par une apostrophe brillante et pathétique aux divinités dont Verrès a dépouillé les temples.

Ces deux derniers discours sont les plus beaux de ceux appelés *Verrines*, et même parmi les autres, il en est peu que l'on doive leur préférer. Ils renferment, comme le dit Cicéron lui-même, tous les genres d'éloquence [1].

11. Plaidoyer pour *Cécina*. Césennia, veuve de Marcus Fulcinius, de la ville de Tarquinies, avait hérité de son fils qui lui avait légué des biens considérables. Ces biens furent vendus, et elle chargea un nommé Sextus Ébutius d'acheter une terre en son nom. Elle épousa en secondes noces A. Cécina ; elle mourut et le fit son héritier. Alors Ébutius prétend que la terre qu'il a achetée au nom de Césennia, il l'a achetée en son propre nom, et il s'en empare. Cécina, selon l'usage, se présente avec ses amis sur la terre en litige pour faire acte de révendication, mais il en est chassé par Ébutius aidé de gens armés. Cécina porte plainte devant le préteur Dolabella, et il obtient l'ordonnance appelée *interdictum* [2], dont l'effet était de le rétablir dans la propriété

[1] *Orat.*, ch. 29.

[2] *Interdicta, sunt formæ et conceptiones verborum, quibus prætor aut jubebat aliquid fieri, aut prohibebat, quod tunc maxime faciebat, quum de possessione inter aliquos contendebatur. Natura illorum in eo maxime, inest, quod non totam causam decidunt, sed interim judicem instruunt, quis actor, quis reus, quis possessor sit : non pronuntiat de proprietate, sed de jure possidendi, etc.*; ROB. ÉTIENNE. Voir *Digest.*, L. 42.)

dont il avait été chassé, en attendant le jugement définitif. Ébutius présentait deux moyens de défense : 1° il prétendait qu'il n'était pas dans le cas de l'ordonnance ; 2° il soutenait que Cécina étant de Volaterre qui, sous Sylla, avait été privée du droit de bourgeoisie, il ne pouvait hériter de son épouse Césennia. Cicéron, après deux premières actions, dans lesquelles les juges avaient demandé un plus ample informé, plaide pour la troisième fois pour Cécina contre Sextus Ébutius qui avait Pison pour avocat. Il constate la violence exercée contre Cécina par Ébutius à l'aide des témoins mêmes de ce dernier. Il établit que Cécina n'a pu perdre la qualité de citoyen qu'aucune force étrangère ne peut ravir. Dans l'exorde et dans la péroraison, il cherche à donner une bonne opinion de Cécina, et à inspirer une juste défiance de son adversaire. Quelle fut l'issue de ce procès? Nous avons une lettre de Cécina à Cicéron [1], dans laquelle il lui témoigne une grande reconnaissance, s'accusant de ne pas l'avoir loué comme il le mérite et s'honorant d'avoir autrefois été son client. Condamné à l'exil pour avoir déplu à César par un écrit qu'il avait publié, il paraît compter beaucoup sur l'influence de Cicéron, et la réponse de l'orateur romain [2], est d'un ton à faire croire que déjà il avait été utile à Cécinà. D'après la forme de ces deux lettres, nous pensons, sans cependant oser l'affirmer, qu'Ébutius fut contraint par le juge à restituer le bien qu'il avait voulu s'approprier.

12. Pour *Mannius Fontéius*, 684. Nous n'avons pas ce discours en entier; toutefois nous devons aux savantes recherches de M. Niebuhr la découverte de deux fragments que M. Le Clercq a placés au commencement, et qui comprennent environ trois chapitres; malgré cette addition, le début n'est pas complet, et plusieurs lacunes interrompent le discours dans d'autres endroits.

Quant au sujet du plaidoyer, nous dirons que Mannius Fontéius avait gouverné, comme préteur, la Gaule transalpine, pendant trois ans. Quelques années après, M. Plétorius qui fut édile et préteur, l'accusa de concussion sur la plainte des Gaulois dont les députés avec Induciomare lui-même, assistèrent au jugement.

[1] *Lett. famil.*, L. 6, lett. 7.
[2] Ibid., ibid., lett. 8.

Cicéron chargé de la défense de l'accusé, réfute les trois chefs principaux de l'accusation : 1° les dettes que Fontéius aurait fait contracter à la Gaule ; 2° l'argent qu'il aurait indûment exigé pour la réparation des routes ; 3° l'impôt mis sur les vins. Pour rendre sa défense plus efficace, l'orateur attaque le caractère même des Gaulois ses adversaires et fait l'éloge de Fontéius. La péroraison de ce discours, dans laquelle il cherche à toucher les juges en leur faisant entendre les supplications de la mère de Fontéius, en leur montrant les larmes de la vestale Fontéia sa sœur, l'attendrissement de l'accusé lui-même, en leur faisant comprendre qu'ils doivent craindre de paraître avoir cédé aux menaces des Gaulois, cette péroraison, dis-je, est l'un des morceaux les plus brillants et les plus pathétiques de tous les discours de Cicéron. Quintilien [1], Ammien Marcellin [2], et le rhéteur Aquila [3], nous ont conservé quelques fragments du plaidoyer pour Fontéius, mais ils sont trop courts pour qu'on puisse avec certitude leur assigner une place dans le corps de l'ouvrage.

13. Pour *la Loi de Manilius* [4], 688. Cette harangue est adressée au peuple, et ce fut la première fois que Cicéron monta à la tribune publique. La guerre avait duré sept ans dans l'Asie-Mineure ; Lucius Lucullus, malgré ses talents militaires et quelques succès brillants, n'avait pu la terminer, et Mannius Acilius Glabrion n'était pas un capitaine assez habile pour remplacer dignement Lucullus. Le tribun du peuple C Manilius proposa une loi pour nommer Pompée général, et lui donner le gouvernement suprême de plusieurs provinces importantes. Q. Catulus et Q. Hortensius Ortalus étaient contraires à l'adoption de cette loi ; César, peut-être dans l'intention secrète d'ouvrir pour l'avenir une voie à son ambition, se montrait chaud partisan de la proposition de Manilius [5], et Cicéron se chargea de l'appuyer. Le discours qu'il prononça en cette circonstance est l'un des plus réguliers, et en même temps des plus éloquents que l'on doive au génie puissant de ce grand homme. L'analyse qu'en a faite

[1] *Inst. Orat.*, L. 6, ch. 3.
[2] Liv. 15, ch. 29.
[3] Ch. 35.
[4] *Pro lege Manilia.*

M. Le Clerc est si claire, si exacte et en même temps si succincte que nous croyons ne pouvoir mieux faire que de la transcrire :

« Cette harangue renferme toutes les parties principales d'un discours : exorde, narration, confirmation, réfutation, péroraison.

« Dans son exorde, Cicéron explique pourquoi il n'a point paru jusqu'à ce jour à la tribune aux harangues ; tout en parlant avec modestie de lui-même, il avoue qu'il est surtout rassuré par l'opinion qu'il va défendre.

« La narration est fort courte ; l'orateur y fait voir quels ennemis on a encore à combattre, et le général que tous demandent contre les ennemis.

« La confirmation est divisée en trois parties : la nature et l'objet de la guerre présente, son importance et ses dificultés, le général qu'on doit choisir.

« La guerre est de nature à faire désirer qu'on la poursuive ; elle intéresse la gloire du nom romain, le salut des alliés, les plus beaux revenus de l'empire, la fortune d'un grand nombre de particuliers, dont la ruine entraînerait celle de l'État.

« Avant de prouver les difficultés de la guerre, l'orateur rend à Lucullus toute la justice qui lui est due ; il montre ce qui l'a empêché de la terminer, et combien il est important d'y mettre fin.

« La troisième partie est la plus brillante et la plus étendue : Cicéron y déploie toutes les richesses de la plus magnifique éloquence. Il loue un grand homme, et il le loue d'une manière digne de lui. La science des armes, les vertus guerrières, la réputation et le bonheur, telles sont les qualités qui forment un parfait général, et que réunit Pompée dans un degré suprême. A tous ces avantages, il joint encore celui d'être sur les lieux, et avec une armée qu'il commande [1]. On reproche à cette partie du discours, non sans quelque fondement, un peu de jeunesse dans le style, et d'exagération dans les louanges.

« Après avoir développé ses preuves, l'orateur passe à la réfutation. Hortensius s'était déjà opposé à la loi de Gabinius qui nommait Pompée généralissime de la guerre contre les pirates ;

[1] Il était occupé à la guerre contre les pirates, et se trouvait à la tête des forces navales de Rome.

il s'opposait encore à celle de Manilius : il répétait qu'on ne devait pas tout accumuler sur une seule tête. Catulus ne voulait pas qu'on dérogeât aux anciennes lois et aux anciennes coutumes. Cicéron les réfute l'un et l'autre avec plus d'éclat que de solidité. Il prétend qu'une guerre contre deux rois, une guerre en Asie, demande et les grands talents de Pompée, et ses vertus et sa gloire.

« Dans la péroraison, il exhorte le tribun Manilius à être ferme, à ne craindre ni les menaces ni les violences, et il lui promet de le soutenir de tout son crédit et de tout son pouvoir. Il déclare que son zèle est pur et désintéressé, qu'il n'a en vue que l'utilité publique et le succès des armes romaines. »

14. Pour *Aulus Cluentius Avitus*. Cause d'empoisonnement et de corruption de juges. Ce plaidoyer contient le récit d'infamies atroces et de hideuses horreurs : on en peut juger par l'exposé succinct des faits antérieurs à la cause. Sassia avait épousé d'abord Cluentius, dont elle avait eu le fils qui figure au procès dont il s'agit. Mère dénaturée, elle poursuivait de la haine la plus vive, la plus implacable, ce même fils. Elle avait pris pour second mari, son propre gendre, Aurius Mélinus, du vivant même de sa fille Cluentia, et enfin elle épousa en troisièmes noces Oppianicus père qui, poursuivi par Cluentius fils, fut condamné comme assassin de Mélinus, et mourut en exil. Cluentius, et cette opinion fut généralement partagée, fut soupçonné d'avoir corrompu les juges pour faire condamner injustement son beau-père. C. Oppiniacus fils, accusa à son tour Cluentius d'avoir fait exiler d'une manière inique, et à force d'argent, Oppianicus père, et de l'avoir empoisonné. Il y a donc dans l'exposé de cette cause, inceste, empoisonnements, assassinats, corruption, haine invétérée, basse vengeance. L'affaire était d'autant plus embarrassante que le client de Cicéron avait contre lui l'opinion publique, pour un fait déshonorant dont il ne s'était pas entièrement lavé. Aussi l'orateur romain déploie-t-il dans ce procès toutes les ressources de son talent, tous les moyens que peuvent fournir les plus adroits artifices de l'éloquence : « C'est parmi les discours judiciaires de Cicéron, un des plus sages, des plus corrects et des plus forts en arguments[1] ». L'habile avocat s'attache surtout à

[1] Hugues Blair, Cours de Rhétor. et de B.-Lett., leçon 28e.

détruire la prévention qui pesait sur Cluentius, et c'était un point si important qu'il y consacre soixante chapitres de son plaidoyer, sur soixante et onze; le reste lui suffit pour repousser l'accusation d'empoisonnement. Cette *cause publique*, ou procès criminel, fut plaidée devant un tribunal présidée par Q. Voconius Naso. Titus Attius de Pisaure portait la parole pour l'accusateur, et Cluentius fut absous du crime d'empoisonnement, le tribunal n'ayant point à prononcer sur l'accusation de corruption.

Cicéron, nommé consul[1] pour l'année 691, prononça en cette qualité, plusieurs discours; ils étaient au nombre de douze, savoir : trois contre la loi agraire présentée par le tribun P. S. Rullus, un petit appendice au dernier discours sur le même sujet, celui pour Roscius Othon sur la loi théâtrale, le plaidoyer pour Rabirius, accusé de crime d'état, la harangue *sur les enfants des proscrits,* le discours où il déclare au peuple qu'il renonce au gouvernement de la province qui lui est échue, comme personnage consulaire, et enfin les quatre harangues contre Catilina. De ces douze discours quatre sont perdus, 1° le discours sur la loi théâtrale de Roscius Othon ; 2° celui sur les enfants des proscrits ; 3° celui sur son abdication du gouvernement de sa province; 4° enfin l'appendice relatif à la loi agraire.

Nous allons expliquer le plus brièvement possible les sujets des huit qui nous restent.

15. Contre *P. S. Rullus*. Sur la Loi agraire. P. Servilius Rullus, tribun du peuple, avait proposé une loi agraire d'après laquelle les domaines de l'État devaient être vendus au profit du peuple. Il voulait en outre faire nommer dix commissaires[2] pour cinq ans, qui auraient un pouvoir illimité et qui seraient chargés de faire rendre compte aux généraux, Pompée excepté, de tout le butin pris sur l'ennemi, et de répartir à leur gré entre les indigents, non-seulement ce qui proviendrait de ce chef, mais encore ce que produirait la vente des domaines nationaux. Une pareille proposition avait effrayé non-seulement les citoyens amis de l'ordre et de la tranquillité publique, mais aussi les sénateurs.

[1] Cicéron, *à Atticus*, L. 2, lett. 1re.

[2] *Decemviri.*

Cicéron les rassura dans le premier discours qu'il prononça au sénat, et dont le commencement nous manque; il s'engagea à s'opposer de toutes ses forces et de tous ses moyens à l'adoption d'une loi aussi dangereuse.

16. Ensuite dans un second discours qu'il adressa au peuple sur le même sujet, il parla avec tant d'adresse et d'entraînement qu'il attira les esprits de son côté, et les fit revenir de la première impression que le projet de loi présenté par Rullus avait dû naturellement produire sur la masse du peuple.

17. Enfin dans un dernier discours prononcé également au forum, il répondit victorieusement aux dénonciations, aux imputations calomnieuses de ses adversaires, acheva la noble tâche qu'il s'était imposée, et remporta une victoire complète dans une affaire où il avait à lutter contre les passions d'une multitude aveugle, égarée, et que l'intérêt personnel devait rendre insensible aux meilleurs raisonnements. Les promoteurs mêmes de la loi n'osèrent répondre à l'orateur-consul, ils retirèrent leur projet sur lequel le peuple n'eut pas même à prononcer.

Si nous nous en rapportons à la lettre de Cicéron à Atticus, que nous avons mentionnée plus haut, outre les trois discours dont nous venons de parler, il y avait encore un petit discours appendice de la loi agraire. Ce qui doit faire supposer que Rullus renouvela ses attaques contre le consul qui se justifia une dernière fois devant le peuple. Cette réplique n'est point parvenue jusqu'à nous [1].

18. Pour *Caius Rabirius*, devant le peuple romain. Accusation de haute trahison [2]. En 654, sous le consulat de C. Marius et de L. Valérius Flaccus, le tribun du peuple Lucius Apuléius

[1] Voici le texte de la lettre à Atticus : *Quarum* (orationum quas consulares ipse nominat) *una est in senatu Kal-Jan., altera ad populum de lege Agraria; tertia de Othone; quarta pro Rabirio; quinta de proscriptorum filiis; sexta, quum provinciam in concione deposui; septima, qua Catilinam emisi; octava quam habui ad populum postridie, quam Catilina profugit; nona in concione, quo die Allobroges involgarunt; decima in senatu, nonis decemb. sunt præterea duæ breves, quasi* ἀποσπασμάτια *legis agrariæ.*

[2] *Perduellio.*

Saturninus avait péri dans une émeute que lui-même avait excitée contre le sénat. Trente-six ans après, le tribun T. Attius Labiénus, neveu d'un Labiénus qui avait été massacré avec Saturninus, accusa Rabirius de crime de haute trahison, comme meurtrier d'un tribun du peuple. Cette action était intentée à l'instigation de Jules César qui, pour diminuer les obstacles à son ambition, cherchait par tous les moyens possibles à affaiblir l'autorité du sénat et à diminuer la considération dont ce Corps jouissait. L'accusation fut portée, selon la coutume pour ce genre de cause, devant le tribunal des duumvirs. Jules César trouva moyen de se faire désigner en cette qualité, et cela par le préteur, tandis que, d'après la loi, cette nomination devait avoir lieu par l'entremise du peuple. Hortensius défendit Rabirius qui fut condamné; il en appela au peuple. Cicéron se chargea de sa cause, mais il ne lui fut accordé qu'une demi-heure pour son plaidoyer. Après avoir expliqué les motifs qui l'ont engagé à entreprendre la défense de Rabirius, et répondu au reproche qu'on lui faisait de vouloir abolir l'accusation de haute trahison, il démontre que son client n'est pas l'auteur du meurtre de Saturninus; que si cela était, il ne craindrait pas de l'avouer, puisque ce serait une action méritoire. C'est surtout sur ce point qu'il appuie dans son discours.

La péroraison de ce plaidoyer, que l'on n'avait pas d'abord, a été retrouvée il y a quatorze ou quinze ans, et publiée pour la première fois à la suite du discours[1], en 1824. Elle est pathétique et sublime[2]. Cependant le peuple assemblé en comices par centuries aurait confirmé le jugement des duumvirs[3], si l'action hardie de Métellus Céler, préteur et augure, n'avait pas dissous les comices; il déclara qu'ils ne pouvaient être prolongés, les auspices n'étant pas favorables; on ne put donc recueillir les suffrages. Ce fut un grand désappointement pour les ennemis de Rabirius. Mais ils ne renouvelèrent pas l'action, et l'accusé vécut

[1] Œuvres complètes de Cicéron, Paris, Lequien, 1824, tome 11e.

[2] Le savant M. Naudet remarque qu'il y avait sans doute peu d'intervalle entre la partie que nous connaissions et le nouveau fragment; car le discours ne devait durer qu'une demi-heure, et il remplit à peu près ce temps prescrit.

[3] Dion Cassius, Liv. 37, ch. 27.

tranquille et sans inquiétude. Ce discours de Cicéron est une nouvelle preuve de la richesse de son génie, et des étonnantes ressources de son talent [1].

19. *Première harangue contre L. Catilina.* Nous n'entrerons dans aucun détail sur la conjuration de Catilina, c'est un fait historique trop généralement connu ; il suffira d'exposer en deux mots dans quelles circonstances Cicéron prononça ce discours. Dans la nuit du 6 au 7 septembre, dans un conciliabule tenu avec ses complices, Catilina avait résolu le meurtre de Cicéron, l'incendie de Rome, le soulèvement de l'Italie et son départ à lui-même pour le camp de Mallius. Le consul avait été informé de tout par Fulvie, femme de Curius, et le complot avait échoué. Le sénat est alors convoqué dans le temple de Jupiter Stator. Catilina qui devait savoir que ses projets étaient connus, n'en a pas moins l'audace de se présenter dans l'assemblée. C'est alors que l'orateur romain, s'abandonnant à une généreuse indignation, adresse à Catilina cette foudroyante apostrophe, et présente l'effrayant tableau des horreurs que médite contre sa patrie cet homme criminel.

Cette première *Catilinaire* est, d'après l'opinion des littérateurs et des gens de goût, l'un des plus beaux discours de Cicéron. Le conspirateur, contre qui l'orateur romain avait lancé les foudres de son éloquence, se sentant comme marqué d'un sceau de réprobation, sortit brusquement du sénat et quitta Rome qu'il ne devait plus revoir.

20. *Deuxième harangue contre Catilina.* Le premier discours de Cicéron avait, comme on vient de le voir, déconcerté les projets incendiaires de Catilina, qui s'était promptement déterminé à quitter la ville. « Dès qu'il fut parti, Cicéron monta à la tribune aux harangues et rendit compte au peuple romain de tout ce qui s'était passé. C'est le sujet de la seconde Catilinaire. L'orateur s'y propose principalement de dissiper les fausses et insidieuses alarmes que les partisans de Catilina affectaient de

[1] Cicéron lui-même s'exprime ainsi sur son discours pour Rabirius : *Ego in C. Rabirio, perduellionis reo, XL annis ante me consulem interpositam auctoritatem sustinui contra invidiam, atque defendi.* (*In* L. C. Pisonem, § 2.)

Jus omne retinendæ majestatis Rabirii causa continebatur : ergo in omni genere amplificationis exarsimus. (Orat., ch. 29.)

répandre, en exagérant ses ressources et le danger de la république. Cicéron oppose à ces insinuations aussi lâches que perfides, le tableau fidèle des forces des deux partis, et le contraste de la puissance romaine et d'une armée de brigands désespérés. En effet, il était évident qu'on ne pouvait craindre de Catilina, qu'un coup de main, qu'un de ces attentats subits et imprévus qui peuvent bouleverser une ville. Ce n'était que dans Rome qu'il était vraiment redoutable ; réduit à faire la guerre, il devait succomber. Ainsi tout concourt à faire voir que les vues de Cicéron furent aussi justes que sa conduite fut noble et patriotique[1]. »

On avait fait à Cicéron plusieurs reproches, ou, si l'on veut, plusieurs propos contre lui circulaient hautement dans la ville ; on le blâmait d'une part d'avoir laissé échapper Catilina, ce qui pouvait amener des circonstances dangereuses ; de l'autre on l'accusait d'avoir abusé de son autorité en exilant Catilina, enfin on prétendait que la conjuration n'était qu'imaginaire, et que Cicéron ne la présentait comme grave que pour se faire valoir. L'orateur répond victorieusement à ces deux griefs. Il démontre que Catilina, sorti de la ville, n'est plus à craindre et qu'il serait à désirer que tous ses partisans le suivissent, pour épargner aux magistrats le soin de les punir, s'ils ne reviennent pas à de meilleurs sentiments. Sur le second point, au lieu de se justifier il voudrait avoir eu la puissance de chasser Catilina, il en aurait usé pour délivrer la patrie d'un si audacieux ennemi qui, loin de penser à l'exil, ne songe qu'à réunir ses forces pour attaquer Rome. C'est en développant les moyens que Catilina compte employer pour l'exécution de ses desseins, que l'orateur prouve non-seulement la réalité, mais la gravité même de la conjuration. Après cette brillante réfutation, il fait le tableau des complices, des partisans secrets de Catilina qu'il partage en six catégories, et il les dépeint par les traits, par les couleurs qui sont propres à chacune d'elles. Dans la péroraison il rassure les bons citoyens, il exhorte ceux des Romains qui auraient été tentés de suivre un aussi pernicieux exemple, à réparer leur tort par un repentir sincère. Enfin il prend l'engagement solennel de veiller au salut de la république, et il répond de la sauver de tout danger. Ce discours, sans avoir la véhémence du premier, ne manque pas

[1] La Harpe, *Cours de Littérat.*, Liv. 2, ch. 3, sect. 2.

de mouvement et d'intérêt; l'ironie et le sarcasme y sont heureusement employés pour rendre odieux et méprisables les ennemis qu'il combat[1].

21. *Troisième harangue contre Catilina.* En quittant Rome, Catilina y avait laissé des affidés qui devaient agir en son absence; Lentulus et Céthégus étaient à leur tête. A cette époque les Allobroges, peuple de la Gaule, avaient envoyé au sénat romain des députés pour obtenir la répression de la cupidité et de la tyrannie des gouverneurs. Leurs réclamations n'avaient pas eu de résultat. Lentulus voulut tirer parti de leur mécontentement et les intéresser à l'entreprise de Catilina. Les députés prêtèrent d'abord l'oreille aux propositions qui leur furent faites, mais prévoyant les embarras et les dangers qu'ils allaient se préparer, ils révélèrent tout à Fabius Sanga; ainsi le consul fut instruit de ce qui se passait, et la correspondance même des conjurés tomba entre ses mains. Muni de ces pièces de conviction, il fait venir chez lui les conjurés qui s'y rendent dans la plus parfaite sécurité; de là, il les conduit devant le sénat, leur met sous les yeux la preuve de leurs crimes et ils sont immédiatement détenus. Les dénonciateurs reçoivent des récompenses, et l'honneur des *supplications* est décerné au consul. C'est alors que se présentant au forum, Cicéron, dans sa troisième Catilinaire, rend compte de tous ces faits dans une narration animée, pleine de variété et d'intérêt[2]. Après avoir félicité Rome de ce qu'elle est délivrée de la présence d'un ennemi aussi entreprenant que dépravé, il rend aux dieux, sauveurs de la république, de solennelles actions de grâce, et il le fait dans un morceau remarquable par la magnificence et l'élévation du style. Il exhorte ensuite les Romains à être reconnaissants envers les dieux qui les ont protégés; quant à lui il ne veut pour prix de son dévouement que le souvenir de ses concitoyens et leur appui contre les attaques des méchants dont il saura toutefois briser l'audace et déjouer les complots, heureux de rentrer dans la vie privée après un aussi glorieux consulat.

22. *Quatrième harangue contre Catilina.* Lentulus, Céthégus

[1] Voltaire a imité ou développé plusieurs pensées exprimées dans ce discours. (Voir *Rome sauvée*, act. 1er, scèn. 5 et 6; act. 5, scèn. 3.)

[2] Ch. 2, 3, 4, 5 et 6.

et leurs complices étaient prisonniers ; mais leurs partisans cherchaient secrètement à fomenter quelque trouble, à exciter quelque mouvement en leur faveur ; la ville était dans une agitation qui pouvait se traduire en une entreprise ouverte contre la sûreté de l'État. Cicéron comprit le danger et pressa le sénat de prononcer sans retard sur le sort des coupables. Malgré les lois Porcia et Sempronia qui réservaient au peuple seul le droit de condamner à la mort ou à l'exil des citoyens romains, Silanus, Muréna et d'autres opinèrent pour la peine capitale ; mais César, par un discours fort adroit et plein de raisonnements spécieux, jeta l'indécision, la crainte même dans les esprits et fit revenir de leur opinion ceux mêmes qui avaient paru d'abord les plus décidés à user de sévérité et de rigueur. César avait proposé la prison perpétuelle et la confiscation des biens. C'est alors que Cicéron, mettant le salut de la patrie au-dessus de toute autre considération, et bravant les dangers et les vengeances, prononça le quatrième discours contre Catilina. Il renferme deux parties distinctes, la première dans laquelle il cherche à rassurer les sénateurs et à les convaincre qu'ils ne doivent envisager qu'un seul intérêt, celui de la patrie, puis il réfute les sophismes de César, et penche pour l'opinion de Silanus. Il répond à ceux qui semblent douter de la possibilité d'exécuter l'arrêt, que tout est prévu et que tout sera facile. Vient ensuite une belle prosopopée dans laquelle il fait parler la patrie elle-même. Il termine en montrant le plus noble dévouement et la plus généreuse résignation ; il presse les sénateurs à rendre un arrêt digne de leur fermeté et de leur courage, et il déclare en prendre pour toujours sur lui la responsabilité. Ce discours ne le cède pas à la première Catilinaire ; elle est également belle sous le rapport de l'éloquence et des mouvements oratoires, mais peut-être est-elle supérieure sous d'autres mérites. Le caractère de l'orateur s'y montre avec plus de noblesse encore, ce ton de discussions si plein d'adresse, de modération et de convenance charme et intéresse, et l'on est vraiment ému à ce mépris de la vie, à cet oubli de soi-même que l'orateur exprime avec tant de naturel et de vérité. Aussi cette harangue eût-elle un plein succès ; la sentence de mort fut prononcée d'une voix presqu'unanime et exécutée sur-le-champ.

23. Pour *Muréna* accusé de brigue, 691. Décimus Silanus et



Lucius Licinius Muréna avaient été désignés consuls pour l'année suivante ; le célèbre jurisconsulte Servius Sulpicius Rufus, leur compétiteur, avait été écarté. Celui-ci porta contre Muréna une accusation de brigue ; le jeune Sulpicius, Cn. Postumius et Caton appuyèrent cette accusation. Muréna fut défendu par Hortensius, par Crassus et par Cicéron. Outre la brigue, on reprochait à Muréna le désordre des mœurs, et l'inégalité de mérite. Cicéron réfute ces deux griefs, après avoir expliqué les motifs qui l'ont engagé à prendre la parole pour défendre un homme accusé de brigue, lui qui était l'auteur de la loi contre la brigue : c'était en effet un reproche que lui avait adressé Caton. Il passe ensuite au point capital de la cause, l'accusation de brigue. Il entreprend de répondre à Postumius, au jeune Sulpicius et à Caton. Nous n'avons que la réponse à ce dernier qui se divise en trois parties : l'autorité de l'accusateur, le décret du sénat contre la brigue, et les vrais intérêts de la république dans cette cause. Dans la première partie, il tourne finement en ridicule la philosophie stoïcienne que professait Caton, ne voulant pas attaquer directement Caton lui-même. C'est à cette occasion que celui-ci prononça cette espèce de boutade rapportée par Plutarque : « Il faut avouer que nous avons un consul fort plaisant. » Le second point est traité avec beaucoup de subtilité, et le troisième avec force et avec gravité. La péroraison est pathétique et touchante, et le discours lui-même est digne de la réputation de l'auteur. C'est un plaidoyer travaillé avec beaucoup de soin et de sagesse. Muréna fut absous sans délibération et d'une voix unanime.

24. Pour *Publius Sylla* accusé de complicité avec Catilina, 692. L. Torquatus avait accusé P. Sylla, proche parent du dictateur, d'avoir trempé dans les deux conjurations de Catilina, l'une qui avait eu lieu en 688, et la seconde en 691 et que Cicéron déjoua avec tant de prudence et de courage. L'orateur Hortensius avait justifié Sylla du crime de la première conjuration, et Cicéron se chargea de démontrer que l'accusé n'avait pris aucune part à la seconde. D'abord il se justifie du reproche qu'on lui fait de prendre la défense d'un complice de la conjuration que lui-même a découverte et punie, puis il entre dans le fond de la cause et répond successivement aux sept griefs dont se compose l'accusation : 1° les députés des Allobroges ont dans leurs révélations nom-

mé Sylla ; 2° Cicéron n'a pas transcrit exactement les dépositions ; 3° Sylla est accusé par le fils de Cornélius ; 4° il a cherché à soulever l'Espagne citérieure par l'entremise de Cinéius ; 5° il a excité les habitants de Pompéï à entrer dans le projet de la conjuration ; 6° il a engagé Cécilius, son parent, à porter une loi en sa faveur; 7° enfin une lettre de Cicéron à Pompée compromet Sylla. Après avoir victorieusement repoussé tous ces prétendus griefs, il fait le tableau de la vie et de la conduite de l'accusé et le présente sous le jour le plus avantageux, et il couronne son discours par une touchante péroraison. Publius Sylla fut renvoyé absous[1].

25. Pour *le poëte A. Licinius Archias,* 693. Ce poëte grec avait obtenu le droit de cité romaine en vertu de la loi Plautia Papiria, rendue l'an 665 de Rome. Vingt-sept ans après, cette prérogative lui fut contestée par un certain Gratius, ou Gracchus, ou encore Crassus qui l'accusa d'avoir usurpé le titre de citoyen romain. Cicéron se chargea de sa défense. Ce plaidoyer qui est l'un des plus courts de Cicéron roule sur deux points que l'orateur développe avec beaucoup de talent : 1° Archias est citoyen romain ; 2° il mérite de l'être. C'est peut-être le discours que Cicéron a travaillé avec le plus de soin. Il se distingue par la pureté, l'élégance et une certaine recherche qui pourtant ne s'éloigne pas du naturel. C'est au surplus bien plutôt un panégyrique qu'une harangue judiciaire, et l'avocat paraît si tranquille sur l'issue du procès, qu'il s'occupe moins de discuter les droits d'Archias que de faire son éloge et de le montrer digne de l'honneur qu'il a obtenu et qu'on veut en vain lui ravir.

Si le discours pour Archias est l'un des plus soignés de ceux qu'ait prononcés Cicéron, il est aussi l'un des plus lus, des plus étudiés et celui peut-être qui a été le plus souvent traduit. Parmi une foule d'autres versions, nous citerons celles de Patru, de d'Ablancourt, de Du Ryer, de Villefore, de Batteux, de Clément, d'Auger, de La Harpe, de Coupé, de Bousquet, de René Binet, et enfin la plus récente et selon nous la meilleure, celle de M. Le Clerc. Toutefois il ne faut pas conclure de l'intérêt qu'on a généralement attaché à la défense d'Archias, qu'elle doive être mise sur la même ligne que les grandes compositions oratoires de Cicéron ; elle est certainement inférieure à la plu-

[1] Cicéron, *à Quintus*, L. 3, lett. 3.

part sous le rapport de l'importance de la cause, de l'étendue du travail, de la difficulté même des moyens et des preuves, c'est-à-dire de l'argumentation, mais elle est remarquable par l'élévation des pensées, l'élégance et la perfection du langage, bien qu'un certain nombre de discours pareils n'eût point valu à l'auteur le titre du plus grand orateur de Rome [1]. L'authenticité de ce discours a été attaquée par l'allemand Schrœter [2], et défendue par Platz [3]. En vérité on ne comprend pas la manie qui s'est emparée de certains philologues, de chercher, sous les prétextes les plus frivoles, à élever des doutes sur l'authenticité d'ouvrages qui jamais n'ont été disputés à leurs auteurs ; il semble que l'on prenne la singularité et la bizarrerie pour la marque certaine de l'érudition et de la science.

26. Pour *Lucius Valérius Flaccus*. Accusation de Concussion, 695. Lucius Valérius Flaccus, préteur sous le consulat de Cicéron, avait aidé le consul, son ami, dans la découverte de la conjuration de Catilina. Ce fut lui qui surprit entre les mains des Allobroges, cette correspondance qui attestait les projets criminels des conjurés. Le zèle de Flaccus lui valut l'animadversion de tous les partisans avoués ou secrets du conspirateur, et ils saisirent la première occasion de se venger. Ayant été chargé, après sa préture, du gouvernement de l'Asie-Mineure en qualité de propréteur, Flaccus, à son retour, fut accusé de concussion par D. Lélius. Les informations à prendre pour l'instruction du procès, entraînèrent des longueurs et la cause ne fut plaidée qu'en 695, 59 ans avant J.-C., sous le consulat de Jules César et de M. Calpurnius Bibulus. Des témoins grecs-asiatiques déposèrent contre Flaccus, et d'autres témoins grecs-européens se montrèrent favorables à l'accusé qui fut défendu par Hortensius et par Cicéron. Cicéron parla le dernier. Il s'attacha surtout à affaiblir les dépositions des témoins grecs-asiatiques en jetant sur eux le ridicule et en faisant suspecter leur mauvaise foi, tandis qu'il cherche à tirer tout le parti possible de ce qu'ont

[1] *Non Ciceronem, magnum oratorem P. Quintius defensus aut Licinius Archias faciunt : Catilina, et Milo, et Verres, et Antonius, hanc illi famam circumdederunt.* (Tacite, dial. sur les Orat., ch. 37.)

[2] *Oratio quæ vulgo fertur pro Archia, etc.*; Leipsig, 1818.

[3] Voir la Bibliothèque critique de Seebode, *passim*.

affirmé en faveur de son client les témoins grecs-européens. Dans l'exorde et la péroraison l'orateur fait surtout valoir les services que Flaccus a rendus à la république pendant sa préture : ces deux parties du discours sont écrites avec noblesse et il y règne un pathétique qui dut faire impression sur les juges, aussi Valérius Flaccus fut-il renvoyé absous.

Il y a quelques lacunes dans ce discours [1], malgré une nouvelle page découverte par M. Angelo Mai dans un manuscrit *palimpseste* de la bibliothèque Ambroisienne de Milan. Ce fragment fut publié, pour la première fois, en 1814, et M. Le Clerc l'a placé au chapitre 3.

Les quatre discours de Cicéron qui vont suivre avaient été regardés, sans conteste, comme sortis de la plume de Cicéron, et jusqu'en 1745, personne n'avait songé à élever des doutes sur leur authenticité, lorsque le célèbre critique anglais Markland publia des observations sur quatre discours attribués à Cicéron [2], et qu'il regarde comme des ouvrages forgés par quelques déclamateurs, qu'il place entre l'an 786 et l'an 795 de Rome. L'évêque Ross s'éleva avec force contre cette assertion hardie qui fut pourtant adoptée par les auteurs du recueil intitulé: *les Actes des érudits* [3]. En 1753 et 1754 Jean Mathieu Gesner réfuta l'opinion de Markland dans deux mémoires insérés au recueil de l'académie de Gottingue [4]. Cette dispute n'eut pas de suite jusqu'en 1800 que MM. Beck et Schütz adoptèrent sans aucune réserve l'opinion de Markland, dans leur édition des Discours de Cicéron. En 1801, le célèbre Wolf reproduisit l'assertion du critique anglais et l'appuya de nouveaux arguments [5] ; en 1828, J. A. Savels [6] revendiqua, au nom de Cicéron, ces quatre discours dont on voudrait lui enlever la propriété ; enfin M. Hand [7] a proposé une opinion moyenne, suivant laquelle ces discours seraient bien

[1] Voir, chap. 2 et 3.

[2] 1° *Post reditum in senatu ;* 2° *ad Quirites post reditum ;* 3° *pro domo sua ad pontifices ;* 4° *de Aruspicum responsis.*

[3] Leipsig, 1753.

[4] Tome 3, page 223 et suiv.

[5] Berlin, in-8°.

[6] Aix-La-Chapelle, in-4°.

[7] Encyclop. allem. de Ersch et Gruber, t. 17, p. 221, 222.

au fond l'œuvre de l'orateur romain, mais auraient été retouchés plus tard par une main étrangère.

Au milieu de ces opinions différentes, il est un fait que l'on ne peut détruire, c'est qu'à son retour de l'exil, Cicéron prononça des harangues dans le sénat et devant le peuple. Dion Cassius le dit de la manière la plus positive[1]; Cicéron lui-même en parle[2], et Valère Maxime, ainsi que Quintilien, cite des passages qu'on trouve réellement dans les discours tels qu'ils nous sont parvenus. Ceux qui ne veulent pas que les quatre harangues dont il s'agit soient de Cicéron, prétendent que les pensées en sont faibles, les raisonnements souvent faux, et le style froid et affecté. Nous avouons qu'en lisant de suite ces quatre compositions oratoires, on y sent une monotonie qui fatigue, parce que les mêmes faits, les mêmes idées, les mêmes tournures s'y reproduisent fréquemment; mais étudiés à part, on y trouve souvent de l'éloquence et toujours un style pur et correct; leur haute antiquité d'ailleurs n'est contestée par personne, et nous ne voyons pas pourquoi, car le mérite de ces discours est réel, on en ferait honneur à un imposteur inconnu plutôt qu'à Cicéron. Quant à nous, nous ne doutons pas qu'ils soient effectivement de lui; d'ailleurs il nous semble que le scepticisme que l'on affecte à ce sujet, aurait, s'il triomphait, le grave inconvénient de mettre en doute l'authenticité d'une infinité d'ouvrages anciens, puisqu'on ose bâtir de semblables systèmes sur aussi peu de fondement.

27. *Au sénat, après son retour,* 697. Ce discours est quelquefois placé après celui que Cicéron adressa au peuple dans la même circonstance. Mais il a pris lui-même le soin de fixer l'ordre dans lequel les deux harangues ont été prononcées : « Le lendemain, 5 de septembre, dit-il à Atticus[3], je fis mes remerciments au sénat.... ensuite je parlai dans l'assemblée publi-

[1] Κατῆλθε οὖν ὁ Κικέρων, καὶ χάριν τῇ τε βουλῇ καὶ τῷ δήμῳ παρασχόντι αὐτῷ τὴν ὕπατον, καὶ κατὰ τὸ συνέδριον καὶ κατὰ τὴν ἐκκλησίαν ἔγνω.
(Liv. 39, ch. 9.)

[2] *Postridie in senatu, qui fuit dies non. septemb., senatui gratias egimus* (à Atticus, Liv. 4, lett. 1re.). *Nihil autem me novi, nihil temporis causa dicere, nonne etiam illa testis est oratio, quæ est a me prima habita in senatu?* (Pro Plancio, ch. 30.)

[3] *Postridie in senatu qui fuit dies non. septembr. senatui gratias egimus..... concionem habui.* (A Atticus, L. 4, lett. 1re.)

que. » Il nous apprend aussi que ce discours ne fut point improvisé, mais écrit d'avance, et il nous en donne la raison : « Qu'on lise ce discours que j'avais mis par écrit à cause de l'importance de la cause [1].... » Nous donnerons en peu de mots l'argument de cette harangue. On sait que Cicéron, par les intrigues de Clodius, avait été, pour ainsi dire, forcé de se condamner lui-même à l'exil. Pendant son absence, les circonstances n'étant pas favorables, ses amis avaient inutilement fait des tentatives pour son rappel ; mais grâce à l'appui du consul Lentulus, ils furent plus heureux, et la rentrée de Cicéron dans l'empire romain et dans Rome fut un véritable triomphe. Plein de reconnaissance pour un accueil si honorable, il se présente au sénat et prend la parole pour remercier l'assemblée de l'intérêt et de l'affection qu'elle lui a témoignés. Dans l'exorde, il s'excuse de ne pouvoir exprimer, comme il le devrait, les sentiments dont il est animé. Il fait ressortir ensuite le zèle que le consul Lentulus a montré pour sa cause. Il se plaint des mauvaises intentions de Gabinius et de Pison à son égard, pendant leur consulat; il fait de chacun d'eux un portrait peu flatteur, et se venge ainsi de leur conduite par rapport à lui. Ensuite il exprime en termes très-nobles sa reconnaissance envers ceux qui lui ont témoigné de l'intérêt, ou qui ont concouru à son rappel par leurs généreux efforts ; il nomme particulièrement T. Annius Milon, P. Sextius, C. Cestilius, M. Curtius, C. Messius, Q. Fabricius, L. Cécilius, M. Calidius, C. Septimius, Q. Valérius, P. Crassus, Sext. Quintilius, C. Cornutus, et surtout Lentulus. Puis il étend ses remercîments à tous les membres du sénat. Il termine en protestant qu'ayant toujours été zélé pour la patrie, il sent que le bienfait, les honneurs qu'il reçoit ne feront qu'augmenter son dévouement. Ce discours respire une certaine dignité, seulement on pourrait reprocher à Cicéron d'y parler un peu trop de lui-même.

28. *Au peuple, après son retour*. Même année. Ce discours qui fut prononcé le lendemain du jour où Cicéron porta au sénat l'hommage de ses remercîments, peut se diviser en deux parties : dans la première l'orateur exprime de la manière la plus

[1] *Recitetur oratio, quæ propter rei magnitudinem dicta de scripto est.* (Pour Plancius, ch. 30.)

vive et la plus touchante la joie que lui a causée son rappel, et le bonheur qu'il éprouve de se retrouver après dix-sept mois de regrets et de souffrances dans sa patrie, au milieu de ses amis et de ses parents. Il adresse en particulier les témoignages de sa gratitude au consul Lentulus, à Sextius, à Milon et surtout à Pompée. La seconde partie contient d'éloquentes protestations d'amour, de zèle, de dévouement pour la patrie ; il redoublera de soin et d'ardeur pour les intérêts de la république et pour le bonheur et la gloire du peuple romain. On remarque, dans tout ce discours, que Cicéron ne prononce pas une seule fois le nom de Clodius. Mais, dit M. Le Clerc, Clodius n'était plus magistrat, et l'orateur content de son triomphe sur un ennemi qu'il n'a plus à craindre, n'a pas voulu mêler les cris de la vengeance et de la haine aux pieux accents de la reconnaissance.

29. Pour *sa maison,* devant les pontifes. Même année. Non content d'avoir contraint Cicéron à l'exil, Clodius avait fait mettre le feu à la maison de son ennemi, sur le mont Palatin, s'était emparé d'une partie de l'emplacement, avait consacré l'autre en y faisant construire un temple à la Liberté, que Cicéron appela plus tard le temple de *la Licence*[1]. A son retour dans sa patrie, l'orateur romain voulut au moins recouvrer l'emplacement de sa maison, et plaida sa cause devant le tribunal des pontifes qui étaient les juges compétents, puisqu'il s'agissait d'un lieu qu'on prétendait avoir été consacré. Dans l'exorde, Cicéron montre toute l'importance de l'affaire, puis il aborde la discussion du fond que l'on peut diviser en sept parties principales : 1° il justifie sa conduite politique sous divers rapports avant et après son retour, et repousse les fausses inculpations que Clodius avait hasardées contre lui pour lui enlever la bienveillance des juges ; 2° il attaque l'adoption de Clodius dans une famille plébéienne, adoption qui seule pouvait lui donner le droit d'être nommé tribun, et ainsi il établit l'illégalité de tous les actes de Clodius ; 3° il démontre que la loi portée contre lui est nulle au fond, nulle dans la forme, nulle comme œuvre de la violence, nulle enfin dans l'opinion de tous les hommes d'autorité qui ont voté pour son rappel ; 4° il réfute la dénomination d'*exilé* qu'on lui a donnée et

[1] *Vexati nostri Lares familiares ; in eorum sedibus exædificatum templum Licentiæ.* (*De Leg.*, L. 2, ch. 17.)

sur laquelle on a basé la loi rendue contre lui, car il n'y a pas eu crime de sa part, ni sentence de la part du peuple ; 5° il se défend du reproche d'avoir parlé de lui trop avantageusement, il explique les motifs de son départ de Rome, dont Clodius veut faire un sujet de blâme ; 6° il prouve, par des arguments et des exemples, et surtout par les dispositions de la loi Papiria que la consécration de sa maison, est nulle, n'ayant pas été faite par ordre du peuple romain ; 7° dans la péroraison, il atteste la puissance des dieux, et compte sur l'arrêt favorable des pontifes qui ne peuvent qu'être d'accord avec le sénat et le peuple qui le sont avec les dieux. Cicéron fut aidé dans cette cause par M. Calidius [1]. Il gagna son procès ; non-seulement l'emplacement lui fut restitué, mais la maison y fut reconstruite aux frais du trésor public. Toutefois les pontifes ne jugèrent que la question de consécration, et déclarèrent cet acte nul [2] ; ce fut le sénat qui ordonna la restitution du terrain, la reconstruction de la maison et des dédommagements pour les autres pertes de Cicéron [3]. L'orateur romain avait beaucoup travaillé le discours qui nous occupe, et il avait une grande prédilection pour cette composition oratoire [4], qui pourtant manque un peu d'ordre et de proportion entre ses différentes parties, et qui offre un peu trop de digressions, toutefois la diction en est noble, abondante, animée, rapide.

30. *Sur la réponse des Aruspices*, 698. Quelque temps après le rappel de Cicéron, différents prodiges avaient effrayé à Rome un peuple superstitieux et crédule. Les aruspices consultés répondirent que les cérémonies publiques avaient été négligées, les lieux saints profanés, et ils annoncèrent à Rome d'effroyables

[1] *Pro domo Ciceronis dixit Calidius.* (QUINTILIEN, L. 10, ch. 1er.)

[2] Voici le texte du jugement des pontifes : *Si neque populi jussu, neque plebis scitu, is qui se dedicasse diceret, nominatim ei rei præfectus esset, neque populi jussu, aut plebis scitu id faceri jussus esset ; videri, posse sine religione eam partem areæ restituit.* (Les termes de cet arrêt sont un peu ambigus, aussi donnèrent-ils lieu à diverses interprétations. (Voir pour les détails de cette affaire CICÉRON lui-même, *à Atticus*, L. 4, lett. 2.)

[3] IDEM, ibid.

[4] IDEM, ibid.

calamités. Clodius convoque le peuple et désigne hautement Cicéron comme la cause des malheurs qui menacent la république. Dès le lendemain, l'orateur répond dans le sénat aux perfides insinuations de Clodius. Dans la première partie, il démontre jusqu'à l'évidence la fausseté des assertions de son ennemi ; il revient sur le fait qui a déjà été jugé, celui de la consécration du terrain où était située sa maison et prouve qu'il n'y a jamais eu consécration dans le sens que la loi attache à ce mot. Dans la seconde partie qui est pleine de chaleur et de véhémence, il discute chaque point de la réponse des aruspices et en fait une application directe à Clodius, application qu'il justifie par le détail de ses impiétés, de ses profanations, de ses attentats ; et il conclut que Clodius lui-même plus qu'aucun autre Romain est l'ennemi des dieux, et qu'il est le plus dangereux citoyen de la république. Peut-être dans cette harangue et surtout dans la seconde moitié, Cicéron se laissa-t-il trop aller aux emportements de la haine ; plus de gravité et de modération de sa part aurait été et plus noble et plus digne ; l'injuste et active inimitié de Clodius n'est, selon nous, qu'une demi-excuse pour l'orateur romain.

31. Pour *Cnéus Plancius*, accusé de brigue, 699. Cnéus Plancius avait demandé et obtenu l'édilité. Il avait eu pour compétiteur Marcus Juventius Latérensis qui, jaloux du succès de son rival, l'accusa d'avoir formé des cabales pour obtenir les suffrages, et c'était le fait que la loi contre la brigue déterminait comme le plus grave. L. Cassius, jeune homme distingué par son mérite et qui appartenait à une noble maison, prêta sa coopération à l'accusation de Latérensis. Cicéron se chargea de la défense de Plancius devant le préteur Caïus Flavius. Comme l'orateur était tout à la fois l'ami de l'accusé et des deux accusateurs, il dût employer beaucoup de ménagement et d'adresse, aussi ce discours est-il remarquable par l'élégance, la grâce et une exquise urbanité. Il est divisé en deux parties principales : 1° il fait voir ce qui a décidé l'élection de Plancius, ce qui a empêché celle de Latérensis, et écarte ainsi toute apparence de brigue. L'accusation de cabale est traitée fort légèrement. Il fait ressortir les qualités publiques et privées de Plancius ; il réfute avec tous les ménagements de l'amitié les objections de Latérensis et cherche à le consoler de sa déconvenue de la manière la plus aimable

et la plus obligeante ; 2° il se défend lui-même contre quelques reproches des deux accusateurs, et revient sur le service que lui a rendu Plancius en l'accueillant, lui exilé, dans la province de Macédoine dont il était questeur ; c'est surtout là le sujet de la péroraison qui se distingue par le pathétique et qui, sous ce rapport, peut être comparée aux plus belles de tous les autres discours de Cicéron. On trouve en outre dans cette composition oratoire, des détails de mœurs fort intéressants. D'après une lettre de l'orateur à son frère Quintus, on peut supposer que nous n'avons pas le discours pour Plancius, tel qu'il a été prononcé, et qu'il a été revu postérieurement. « Les ouvrages que vous attendez de moi, dit-il, sont commencés ; mais le temps où nous sommes ne me permet pas de les achever. On me demande instamment les plaidoyers pour Scaurus et pour Plancius ; *je les ai finis* [1]. » Cette lettre est postérieure de près d'une année à la défense de Plancius.

32. Pour *Publius Sextius*, accusé de violence publique, 698. P. Sextius qui avait été questeur sous le consulat de Cicéron, avait été nommé tribun du peuple en 697. Déjà il avait travaillé au rappel de l'illustre exilé, et profitant de l'ascendant que lui donnait sa nouvelle charge, il mit plus d'insistance encore dans ses démarches, brava les menaces et les poignards de Clodius et repoussa la force par la force. Ce fut pour cette raison qu'il fut accusé de violence publique par Tullius Albinovanus. Hortensius fut chargé de la défense de Sextius, mais Cicéron revendiqua comme une faveur la permission de prendre aussi la parole dans l'intérêt de celui à qui il avait tant d'obligation, malgré le refroidissement de leur amitié. Hortensius démontra par des faits que Sextius n'était point coupable. Cicéron n'ayant rien à ajouter sous ce rapport, s'attacha à émouvoir les juges et à exciter leur intérêt et leur bienveillance en faveur de son client qui fut renvoyé absous. Il nous semble que l'orateur est entré dans de trop longs détails sur son exil et sur son retour, bien qu'on veuille l'excuser sur le besoin qu'il avait de faire valoir le généreux dévouement de Sextius qui avait tant fait pour son rappel. Mais ce qu'il y a d'impardonnable ce sont les injures à

[1] Liv. 3, lett. 1re.

peu près grossières qu'il adresse à ses ennemis. Néanmoins ce discours est l'un des plus beaux et des plus intéressants de Cicéron.

33. Contre *Vatinius*. Ce discours est désigné par les anciens sous le titre d'*Interrogation*. Dans tout état de cause l'accusateur et l'accusé avaient le droit d'interroger les témoins. Vatinius avait joué le rôle de témoin dans l'affaire de Sextius ; mais au lieu de lui faire des questions directes et dans la forme ordinaire, Cicéron préféra faire perdre à Vatinius toute l'influence, toute l'autorité que pouvait lui donner le caractère dont il s'était revêtu. Ce discours est donc comme l'appendice du précédent ; ou plutôt il nous semble qu'il a dû être prononcé auparavant, car à quoi aurait servi d'infirmer les dispositions d'un témoin lorsque l'arrêt eût été rendu? Dans cette harangue, il repousse d'abord quelques reproches dirigés contre lui-même ; puis il présente le tableau de la vie de Vatinius et surtout de sa conduite pendant son tribunat. Il met sous les yeux des juges ses violences durant ses fonctions, et les lois iniques qu'il a portées dans le cours de sa magistrature. Il finit par les questions qui ont rapport à la cause de Sextius. Cicéron parle ainsi de ce discours : « Vatinius attaquait ouvertement Sextius ; je l'ai traité à mon gré avec l'applaudissement des dieux et des hommes... Que voulez-vous de plus? l'insolent, l'audacieux Vatinius s'est retiré confus et humilié [1]. » Preuve que ce discours fut prononcé avant l'arrêt qui proclama l'innocence de Sextius. Il ne faut pas chercher dans cette harangue qui est d'une nature toute particulière, les divisions ordinaires d'un discours régulier.

34. Pour *Marcus Célius Rufus*, 698. Marcus Célius Rufus, élève de Cicéron et de Crassus, s'était fait une sorte de réputation comme orateur, en accusant successivement C. Antonius, collègue de Cicéron et L. Sempronius Attratinus. Il avait formé une liaison coupable avec Claudia, sœur de P. Clodius et veuve de Métellus Céler, mais il rompit bientôt avec une femme de mœurs aussi décriées. Claudia, irritée de son abandon, ne respira que la

[1] *Vatinium a quo palam oppugnabatur, arbitratu nostro concidimus, diis hominibusque plaudentibus........ Quid quœris? Homo petulans et audax, Vatinius valde perturbatus debilitatusque discessit.* (A Quintus, L. 2, lett. 4.)

vengeance et résolut de le perdre [1]. Elle le fit charger de plusieurs crimes : 1° d'empoisonnement ; 2° d'avoir manqué aux devoirs de la piété filiale ; 3° d'avoir frappé un sénateur ; 4° d'avoir envahi les biens de Palla ; 5° d'avoir excité une sédition à Naples ; 6° d'avoir corrompu les suffrages du peuple ; 7° d'avoir fait assassiner les députés d'Alexandrie. Les orateurs Hérennius, Balbus, Clodius et Atratinus fils se chargèrent de soutenir l'accusation ; Crassus prit sur lui de justifier Célius, relativement aux biens de Palla, à la sédition de Naples et à l'assassinat des députés d'Alexandrie, et Cicéron se chargea de le défendre sur tous les autres points de l'accusation. Le triomphe des deux célèbres orateurs fut complet et Célius voua à celui qui l'avait sauvé une inaltérable amitié qui se manifeste dans la correspondance qu'il entretint avec lui [2]. « Le plaidoyer pour Célius, dit le savant humaniste P. C. B. Guerout, renferme plusieurs morceaux admirables. L'orateur a su y réunir tous les tons. Quelle vigueur de pinceau, quelle énergie dans le portrait de Catilina [3] ! Quel pathétique dans l'endroit où il décrit la mort de Métellus Céler [4] ! mais surtout quelle adresse, lorsqu'il justifie Célius sur les écarts de sa jeunesse ! Cette partie de la cause était bien délicate à traiter. Il ne convenait pas à Cicéron d'être l'apologiste du libertinage. Il fallait tenir un certain milieu entre une morale licencieuse qu'il ne devait pas autoriser, et une austérité de mœurs, qu'il insinue qu'on ne doit ni exiger ni attendre des jeunes gens, surtout dans un siècle aussi corrompu. Avouons pourtant que le besoin de la cause a contraint l'orateur de pardonner certaines choses qui ne trouveraient pas grâce aux yeux du moraliste ; mais alors, au barreau, tout moyen était bon, pourvu qu'il fût bon à la cause.

« Il semble avoir réservé toutes ses forces pour accabler Clodia. Soit qu'il évoque des enfers le vertueux Appius Cæcus pour adresser à cette femme les plus vives reproches sur ses déréglements, soit qu'il fasse parler Clodius pour lui donner des conseils, c'est tour à tour l'invective la plus sanglante et l'ironie

[1] *Feminea quid enim violentius ira.* (VIDA, *les Échecs.*)

[2] CICÉRON, *Lett. famil.*, Liv. 8.

[3] Ch. 4 et 5.

[4] Ch. 24.

la plus amère. Mais elle était la sœur de Clodius; et Cicéron, en défendant Célius, servait tout à la fois l'amitié et sa propre vengeance. »

35. *Sur les Provinces consulaires*, 698. Les provinces de cette catégorie qui allaient devenir vacantes et dont l'investiture appartenait au sénat, étaient la Macédoine, la Syrie, la Gaule cisalpine et la Gaule transalpine. La Macédoine avait alors pour gouverneur Lucius Calpurnius Pison; A. Gabinius, son collègue, avait eu en partage la Syrie; et les deux Gaules, qui jusque-là avaient formé deux provinces distinctes, étaient réunies sous l'administration de César. Déjà l'ambition de ce dernier inspirait de vives inquiétudes, et ceux qui avaient pris la parole avant Cicéron avaient émis l'opinion qu'il fallait rappeler César : P. Servilius seul avait soutenu un avis contraire, et Cicéron se rangea de son côté et soutint qu'il était urgent d'ôter à Gabinius et à Pison leur gouvernement, et qu'il était sage de maintenir César dans le sien.

Ce discours a deux parties distinctes; dans la première il s'élève violemment contre Pison et Gabinius, et prouve, par le tableau qu'il fait successivement de leurs vices, qu'ils sont indignes du gouvernement qui leur est confié, et que, quand bien même leur administration serait à l'abri de tout reproche et mériterait même des éloges, ce ne serait pas une raison de rappeler César de son gouvernement. Dans la seconde partie, il s'attache à relever le mérite étonnant de César, ses brillantes qualités, pour le faire maintenir dans le poste qu'il occupe: il explique enfin pourquoi lui, l'ennemi naturel de César, se déclare si ouvertement pour lui, et en effet un pareil zèle, une telle chaleur de dévouement aurait de quoi étonner si l'on ne savait pas que le caractère de Cicéron le portait naturellement à se plier à la nécessité des circonstances; est-ce faute, ou bien est-ce sagesse? à coup sûr ce n'est pas fermeté. L'avis de Cicéron et de Servilius prévalut en ce que César fut maintenu dans le gouvernement des deux Gaules, mais Pison seul fut rappelé; probablement, Gabinius avait de puissants appuis dans le sénat.

36. Pour *Lucius Cornélius Balbus*, accusé d'usurper le titre de citoyen romain. Balbus était un citoyen distingué de Cadix, qui avait rendu quelque service à Pompée dans la guerre d'Espagne contre Sertorius. A la recommandation de L. Cornélius

Lentulus, Pompée avait accordé à Balbus le droit de citoyen romain, en vertu de la loi *Gellia* qui reconnaissait pour citoyens romains tous ceux à qui Pompée, de l'avis de son conseil, avait conféré le droit de cité. Balbus, en reconnaissance de la faveur qu'il avait obtenue, prit les surnoms de son protecteur. Un citoyen originaire de Cadix disputa à Balbus le droit qu'il prétendait avoir acquis. Il appuyait son accusation sur ce que la loi *Julia* s'opposait à ce qu'aucun citoyen d'une ville fédérée qui n'avait point accepté la loi romaine et les effets de cette loi, ne pouvait obtenir le droit de cité romaine, or la ville de Cadix était dans ce cas; que d'un autre côté l'effet de la loi *Gellia* ne pouvait s'étendre aux peuples dont le traité avait été consacré, c'est-à-dire, sanctionné par le peuple romain, or le traité de Cadix avait été sanctionné par le peuple romain. Les intérêts de Balbus dans cette cause furent soutenus par Pompée, par Licinius Crassus et par Cicéron. Après un magnifique éloge de Pompée, l'orateur attaque la question à fond. Il soutient que l'adoption des lois romaines par les villes fédérées ne saurait être exigée pour les lois qui intéressent particulièrement la république qui a toujours le droit de récompenser ceux qui lui ont rendu des services. Il ajoute que si le peuple de Cadix n'a pas donné le consentement requis, il le donne à présent, puisqu'il a envoyé des députés pour solliciter en faveur de Balbus. Il soutient d'autre part que le traité de Cadix n'a pas été *consacré*, et que, quand il le serait, la première ordonnance du peuple a été annulée par une ordonnance postérieure. Balbus gagna sa cause, mais il dut ce succès bien plus à l'influence des grands personnages qui l'appuyaient qu'au plaidoyer de Cicéron qui, malgré toute son adroite dialectique, n'a fait réellement valoir que des arguments spécieux qui ne pouvaient invalider les dispositions précises de la loi.

17. Contre *Lucius Calpurnius Pison*, 699. Dans le discours *sur les Provinces consulaires*, Cicéron avait vivement attaqué Pison et avait été cause en quelque sorte de son rappel. A son retour, Pison avait vomi un torrent d'invectives contre Cicéron qui lui répondit dans le sénat en comparant la conduite politique de son adversaire à la sienne. M. Le Clerc a donné de ce discours de Cicéron une assez bonne analyse. « Cette invective, dit-il, est divisée en trois parties. Dans la première, Cicéron se

compare à Pison ; 1° pour la manière dont ils ont obtenu l'un et l'autre les honneurs, jusqu'au consulat; 2° pour la manière dont ils ont obtenu et géré cette suprême magistrature : il s'arrête principalement à ce que Pison seul, ou Pison et Gabinius (car il les joint souvent ensemble) ont fait ou laissé faire de mal ; 3° il se compare enfin à Pison et à Gabinius pour le départ de Rome, pour l'absence, pour le retour. Il rappelle que Pison, dans sa province, n'avait pas osé écrire au sénat, et qu'on avait rejeté la lettre de Gabinius. La conduite de tous deux dans leur gouvernement annonce une vraie folie, une funeste démence. Le retour de Pison a été aussi obscur que celui de Cicéron a été brillant et glorieux. Pison est revenu sans triompher, d'une province qui fut toujours fertile en triomphes. Il lui était échappé de dire qu'*il n'avait jamais désiré le triomphe*. L'orateur relève cette parole d'un prétendu philosophe, et il mêle avec beaucoup de grâce et de souplesse les fines plaisanteries aux plus sanglants reproches. Il suppose un discours de Pison à César, son gendre, pour le détourner de triompher : ce discours est un chef-d'œuvre d'ironie [1].

« La seconde partie renferme divers objets : Les principaux sont un tableau des grossières débauches de Pison; ses liaisons avec un Grec, poëte et philosophe, dont Cicéron vante l'esprit, et qu'il cherche à excuser d'avoir un pareil ami ; la réponse à ce qu'avait dit Pison, que c'était un vers de Cicéron qui lui avait fait tort; qu'il ménageait Pompée et César à qui il devait en vouloir : l'orateur s'attache surtout à montrer qu'il ne doit en vouloir à Pompée ni à César. On voit qu'il persiste dans le système politique qu'il avait adopté depuis son exil.

« La troisième partie est un précis des exactions, des cruautés, des injustices de Pison dans sa province; de ce qu'il a éprouvé, en la quittant, de la part des peuples et des soldats. Il n'a pas été accusé à son retour, mais il pourra l'être, mais il tremble de l'être ; mais il est condamné dans l'esprit de tout le monde, il est condamné par lui-même. Cicéron témoigne qu'il est plus satisfait de voir Pison craindre d'être accusé, que s'il l'était réellement, et cette pensée présentée avec force, termine le discours. »

[1] Ch. 25.

Le ton de cette harangue nous paraît étrange à nous modernes, avec nos mœurs, nos habitudes de politesse et nos règles de convenance ; et, en pareille occasion, nous dirions que telle ou telle expression n'est point *parlementaire ;* nous serions révoltés de la crudité de certains reproches, de la trivialité, de la grossièreté même de plusieurs injures, et cependant le discours fut écouté par le grave sénat de Rome, et rien ne peut nous faire soupçonner qu'il y ait eu *rappel à l'ordre.* C'est que l'expression franche des inimitiés politiques et des haines de partis ne choquait pas les Romains [1].

38. Pour *C. Rabirius Postumus*, accusé de concussion, 700. Ptolémée Aulètes, roi d'Alexandrie, avait été chassé de ses États par ses sujets et avait sollicité le secours des Romains pour être rétabli sur le trône, ce qui lui avait été refusé par suite de l'interprétation des livres sibyllins. Malgré le décret négatif du sénat, A. Gabinius, gouverneur de Syrie, consentit à le réintégrer dans ses États, moyennant une somme de 10,000 talents [2]. Mais à son retour à Rome il fut accusé d'insubordination et du crime de haute trahison ; absous de ce chef, il fut poursuivi pour concussion par C. Memmius et condamné, quoique défendu par Cicéron [3]. Comme il ne put payer, ni fournir de caution, C. Memmius, s'appuyant sur les dispositions de la loi Julia [4], accusa Postumus comme détenteur des sommes qu'on ne pouvait saisir sur Gabinius. Cicéron se ressouvenant des services qu'il avait reçus de l'accusé pendant son exil, ne put lui refuser le secours de son talent et il embrassa sa défense.

L'exorde et la narration ont peu d'étendue, et n'ont d'autre but que d'intéresser les juges à la cause de Postumus et à pré-

[1] Ce discours présente une lacune au commencement.

[2] Le talent, ou 60 mines, valait 5,400 fr. ; 10,000 talents équivalaient donc à la somme énorme de 54,000,000 fr. (Voir ROBERTSON, *Antiq. grecq.*, L. 8, ch. 25.)

[3] Cicéron qui avait si maltraité Vatinius et Gabinius, prit successivement la défense de l'un et de l'autre, à la sollicitation de Pompée et de César ; mais on a peine à s'expliquer une pareille condescendance, à moins que l'on ne trouve l'excuse de l'orateur dans sa qualité d'avocat.

[4] *Quo ea pecunia pervenerit ;* ce n'était pas proprement une poursuite pour concussion, mais l'action que l'on nommait à Rome, *de reliquiis.*

parer la discussion du fond, qui se réduit à peu près aux poin suivants : 1° si Postumus a prêté de l'argent à Ptolémée po corrompre le sénat : il a prêté, il est vrai, de l'argent et mê des sommes considérables au roi d'Alexandrie, mais il ne pe être responsable de l'usage qu'on en a fait ; 2° si Postumus e saisi des deniers qu'on répèle sur Gabinius, il ne peut être co damné de ce chef, parce que l'action est irrégulière ; il n'a p été partie dans le procès intenté à Gabinius ; la loi *Julia* ne s'a pliquant pas d'ailleurs aux chevaliers, et lui, faisant partie c cet ordre, il peut opposer une fin de non-recevoir insurmont ble ; 3° il n'est pas vrai que Postumus ait engagé Gabinius replacer Ptolémée sur le trône d'Alexandrie; 4° si Postumus été intendant du prince, s'il a quitté la toge romaine pour pre dre le manteau grec, il y a été contraint par la nécessité, ce do on ne peut, sans injustice, lui faire un crime ; 5° l'orate prouve que les députés d'Alexandrie qui affirment que Postum levait de l'argent pour lui, lorsqu'il en levait pour Gabiniu ont avancé un fait que rien n'établit, que rien même ne f soupçonner ; 6° Cicéron fait voir que bien loin que Postum puisse cacher de l'argent, comme on l'en accuse, il est au co traire réduit à vivre des libéralités de César, et que c'est sa g nérosité, son dévouement pour ses amis qui l'ont réduit à c état de dénûment. La péroraison est faite pour émouvoir toucher. Rabirius échappa à la condamnation. Ce discours, po le mérite oratoire et la manière de raisonner, n'est pas inférie à ceux qui ont fait principalement la réputation du prince l'éloquence romaine.

39. Pour *Titus Annius Milon*, accusé du meurtre de Clodi 702. Milon sollicitait le consulat, Clodius la préture ; ils étai ennemis mortels. Clodius fit tous ses efforts pour empêch Milon d'arriver à son but, craignant, s'il y parvenait, d'être gê lui-même dans sa magistrature. Les esprits s'échauffèrent, chac avait ses satellites, et l'on en vint plusieurs fois aux mains. hasard amena une rencontre entre Clodius et Milon, tous de escortés, mais la suite de Milon était plus nombreuse. Les escl ves prirent querelle. Clodius ayant menacé et frappé les gens Milon, fut blessé par l'un d'eux et transporté dans une hôtelle où après en avoir enfoncé la porte, Milon le fit achever. Le cor de Clodius fut exposé sur le forum, ses partisans lui dressère

un bûcher tellement vaste, et tellement élevé que la flamme se communiqua au palais du sénat et aux édifices voisins qui furent réduits en cendres. Milon osa reparaître à Rome pour se justifier. Il fut accusé devant une commission extraordinaire que Pompée, alors consul unique, avait établie en vertu d'une loi. Les accusateurs étaient Appius, neveu de Clodius, M. Antonius et P. Valérius Népos. Cicéron se chargea de la défense de son ami, mais il ne parla pas avec sa présence d'esprit ordinaire ; la vue des soldats qui environnaient le forum, les clameurs tumultueuses des partisans de Clodius l'avaient effrayé lorsqu'il monta à la tribune, et il ne put vaincre cette première et fâcheuse impression.

Le discours tel qu'il fut prononcé ne nous est pas parvenu ; celui qui nous reste a été composé par Cicéron, après l'issue du procès, qui ne fut point favorable à Milon, lequel fut contraint de s'exiler. Les deux discours existaient encore du temps d'Asconius Pédianus [1] et de Quintilien [2]. Celui que nous avons a toujours passé pour l'un des chefs-d'œuvre de Cicéron. Aussi lorsque Milon dans son exil, reçut ce plaidoyer, il s'écria : O Cicéron ! si tu avais parlé ainsi, je ne mangerais pas de si bon poisson à Marseille [3].

Cette admirable harangue commence par un exorde plein de modestie et de douceur insinuante, tel que l'exigeait la circonstance dans laquelle se trouvait l'orateur, et qui lui semblait critique à lui-même; puis, avant d'entrer en matière, Cicéron réfute les objections de ses adversaires, et cherche à détruire les préventions des juges et les impressions défavorables que les propos et les menées des partisans de Clodius avaient pu faire sur eux ; c'est alors seulement que sa narration pouvait non-seulement paraître vraisemblable, mais avoir une salutaire influence sur les esprits. Cette réfutation est remarquable par l'énergie et la chaleur, et la narration ne l'est pas moins par la

[1] *Argum. Orat.*, *pro Milone.*

[2] *Inst. Orat.*, L. 4, ch. 3. *Unde Ciceroni quoque in proœmio, cum diceret pro Milone, digredi fuisse necesse; ut ipsa oratiuncula, qua usus est, patet.*

[3] οὐ γὰρ ἂν τοιαύτας ἐν τῇ Μασσαλίᾳ τρίγλας ἐσθίειν, εἴπερ τι τοιοῦτον ἀπελελόγητο (Dion Cassius, L. 40, ch. 54.)

clarté, la netteté, la précision et surtout l'adresse. Cicéron veut prouver que Milon n'a pas tué Clodius de propos délibéré, mais qu'il y a été forcé pour conserver sa propre vie, et il se prépare merveilleusement à la tâche qu'il s'impose par le talent avec lequel il présente les faits. Il y a dans la narration deux passages qui méritent surtout d'être remarqués. Le premier est celui où l'orateur raconte le départ de Milon, et le second est celui qui termine la narration. Quintilien s'est chargé de faire ressortir l'artifice du premier morceau : « De toutes les préparations, dit-il, la meilleure est celle où il semble qu'il n'entre aucun dessein. Ainsi quoique Cicéron donne un tour infiniment avantageux à tout ce qu'il expose pour la défense de Milon, et pour faire connaître aux juges que Clodius était l'agresseur et non pas Milon, rien ne me paraît plus adroit que cette description si simple en apparence : *Pour Milon, après avoir été ce jour là au sénat, tant que dura la séance, il revint chez lui; il changea de chaussure; il se reposa quelque temps, pendant que sa femme se disposait à partir.* Que Milon paraît tranquille ! et que cela est éloigné d'un homme qui roule un assassinat dans sa tête ! c'est la réflexion que Cicéron fait naître, non-seulement par la lenteur qu'il met dans le départ de Milon, mais encore par ces expressions les plus communes qu'il y ait, et par là d'autant plus propres à couvrir son artifice. S'il en avait employé de plus recherchées et de plus vives, elles eussent infailliblement porté les juges à se défier de l'orateur. Ceci paraîtra froid à plusieurs, mais les juges ont dû y être trompés, puisque le lecteur lui-même n'en saisit pas la finesse [1]. » La fin de la narration n'est pas moins adroite. Cicéron se garde bien de dire que les esclaves de Milon *tuèrent* Clodius, il prend une circonlocution qui non-seulement adoucit la rudesse de l'expression, mais qui semble à l'avance justifier l'action des esclaves : « une partie (des esclaves de Milon) fut massacrée; les autres, voyant que l'on combattait autour de la voiture, et qu'on les empêchait de secourir leur maître, entendant Clodius lui-même s'écrier que Milon était tué, et croyant en effet qu'il n'était plus, firent alors, je le dirai non pour éluder l'accusation, mais pour énoncer le fait tel qu'il est, sans que leur maître le commandât, sans qu'il le sût, sans qu'il

[1] *Inst. Orat.*, L. 4, ch. 2.

le vit, ce que chacun aurait voulu que ses esclaves fissent en pareille circonstance. » C'est ainsi que l'orateur se prépare à la confirmation qui se divise en deux parties. Dans la première, il se sert habilement de toutes les circonstances qu'il a exposées dans sa narration, pour démontrer que Clodius a été l'agresseur; dans la seconde, il soutient que, lors même que Milon aurait tué Clodius de dessein prémédité, il aurait rendu un service signalé à la république, et mérité des éloges et des récompenses. Il va plus loin encore, ce n'est pas Milon qui a tué Clodius, ce sont les dieux qui l'ont puni; il n'a été que l'instrument de la providence, c'est à la providence, c'est aux dieux protecteurs de Rome que l'on doit ce bienfait; dans cette seconde partie, se fait remarquer la véhémence des mouvements oratoires, comme dans la première, on admire réunies la méthode, la clarté, la force du raisonnement [1].

Cicéron excellait dans les péroraisons, et l'on en cite plusieurs de lui qui sont du plus haut mérite; mais celle du discours pour Milon, si touchante, si pathétique, est dans ce genre le chef-d'œuvre de l'orateur romain; aussi Quintilien [2] la cite-t-il comme modèle.

Quatre-vingt-un juges composaient la commission spéciale devant laquelle eurent lieu les plaidoyeries; d'après l'usage, l'accusateur et l'accusé ayant usé de leur droit d'en récuser quinze le nombre fut réduit à cinquante et un dont treize seulement votèrent en faveur de Milon. Velléius Paterculus dit, à propos de ce procès, que le meurtrier de Clodius dut sa condamnation moins à la gravité de l'action qu'il avait commise et à l'indignation qu'elle pouvait inspirer, qu'à la volonté même de Pompée. Il nous apprend aussi que Caton donna à haute voix un suffrage favorable à l'accusé, et que s'il l'eût donné plus tôt, il n'aurait pas manqué de juges qui auraient suivi son exemple, et qui auraient applaudi par leur vote à la mort de l'homme le plus dangereux pour la république et le plus acharné contre les gens de bien [3]. Milon se rendit en exil; ses biens furent vendus par ses

[1] Voir LA HARPE, cours de Littér., tom. 3, p. 132.

[2] *Inst. Orat.*, L. 6, ch. 1er.

[3] *Milonem reum non magis invidia facti, quam Pompeii damnavit voluntas. Quem quidem M. Catonis palam lata absolvit sententia*

créanciers, mais ne purent suffire à payer ses dettes qui étaient énormes [1].

Quatre ans après, pendant la guerre entre César et Pompée, comme il cherchait de concert avec Célius, à soulever l'Italie en faveur du dernier, il périt frappé d'une pierre lancée du haut des remparts de Cosa, petite ville du pays des Hirpins [2]. On s'étonne avec raison que, dans la guerre civile, il ait ainsi embrassé le parti de l'homme dont l'influence n'avait pas peu contribué peut-être à sa condamnation, mais il en voulait à César dont il n'avait pu obtenir son rappel [3].

40. Pour *le rappel de Marcellus*, remerciment à César, 708.
Marcus Claudius Marcellus, descendant du vainqueur de Syracuse, ne pouvant pas voir sa patrie asservie au joug du dictateur, s'était retiré à Mitylène dans l'île de Lesbos, où il cherchait dans les lettres des consolations aux chagrins que lui causait l'état de la république avilie. Longtemps il avait résisté aux instances qu'on lui avait faites de consentir aux démarches qu'on voulait tenter pour son rappel; enfin il céda. Profitant alors d'une occasion favorable, son frère se jeta aux pieds de César dans le sénat, tous les membres de cette auguste assemblée se levèrent, et conjurèrent César de pardonner à Marcellus et de rendre au sénat un citoyen aussi illustre. César se plaignit d'abord de l'âpreté du caractère de celui pour qui on le sollicitait, mais enfin il déclara ne pouvoir rien refuser à l'intercession du sénat. Cicéron, dans l'élan de sa joie et de sa reconnaissance, improvisa le discours dont il est ici question, et le retoucha dans la suite. Tel qu'il nous est parvenu, il passe pour un modèle d'élégance et de délicatesse; le style est plein d'harmonie et riche de figures, les éloges ont une finesse et une convenance admirables, et tout cela réuni fait de ce discours un chef-d'œuvre du genre. Deux parties distinctes se remarquent dans ce discours. Dans la première Cicéron fait le plus magnifique éloge des ver-

quam si maturius tulisset, non defuissent qui sequerentur exemplum probarentque eum civem occisum, quo nemo perniciosior reip. neque bonis inimicitior vixerat. (L. 2, ch. 47.)

[1] *Milonem sestertium septingenties æris alieni debuisse, inter prodigia animi humani duco.* (PLINE, Hist. natur., L. 36, ch. 15.)

[2] CÉSAR, *Guerre civ.*, L. 3, ch. 22; VELL. PATERC., L. 2, ch. 68.

[3] VELL. PATERC., ibid., ibid.

tus guerrières et du courage de César; mais c'est pour rehausser ensuite la plus belle de toutes les victoires, celle de se rendre maître de soi-même. Cette première partie paraîtrait sans doute l'œuvre d'un flatteur complaisant, si la seconde ne venait en expliquer l'intention. Dans celle-ci, tout en exhortant César à prendre soin de sa vie, il lui montre le noble usage qu'il doit en faire; il l'engage, au nom même de sa gloire, à rétablir la république et à couronner ses exploits en accomplissant ce qu'attendent de lui les bons citoyens qui sont disposés à lui prêter leur concours et leur appui. Cette hardie leçon, ce conseil courageux donné à l'ambitieux César avait besoin d'être préparé, et c'est pour cela que l'orateur a un peu exagéré la louange, et bien loin de l'en blâmer, il faut lui savoir gré du noble et généreux effort qu'il a tenté pour la liberté de sa patrie.

Wolf, Spalding, Schütz et Orellius, trouvant, nous ne savons pourquoi, ce discours indigne de Cicéron, ont affirmé qu'il n'est pas de lui, mais de quelque rhéteur plus moderne; Wormius, Weiske, Kalau et Barbier-Vémars, se sont prononcés contre cette opinion excessivement hasardée, selon nous; d'autres, tels que Jacob, Passow et Hand ont adopté un moyen terme; le discours est en partie de Cicéron et en partie d'une main étrangère[1]. Nous ne prétendons pas que notre avis puisse prévaloir sur celui des savants dont nous avons transcrit les noms, mais il nous sera permis de dire, dût-on nous taxer de mauvais goût, qu'en relisant ce discours, nous n'y avons rien trouvé qui fût indigne de Cicéron.

Au surplus, Marcellus ne fut pas très-flatté de la grâce qui lui était accordée, si l'on en juge par la froideur polie, ou, si l'on veut, la politesse froide qui règne dans la lettre par laquelle il répondit à Cicéron qui lui avait fait savoir comment les choses s'étaient passées : « Je suis fort sensible, dit-il, à vos félicitations, parce que je sais qu'elles partent d'un excellent cœur : mais ce qui me les rend plus agréables, c'est d'avoir reconnu qu'entre ce petit nombre d'amis, de parents et d'alliés qui s'intéressent véritablement à mon salut, vous vous êtes distingué par votre zèle et par les marques d'une affection singulière. Dans le malheur des

[1] Voir le Manuel de l'Hist. de la Littér. rom. de Bæhr, trad. de M. le prof. Roulez, p. 281, à la note n° 2.

compare à Pison ; 1° pour la manière dont ils ont obtenu l'un ‹ l'autre les honneurs, jusqu'au consulat; 2° pour la manière doı ils ont obtenu et géré cette suprême magistrature : il s'arrê principalement à ce que Pison seul, ou Pison et Gabinius (ca il les joint souvent ensemble) ont fait ou laissé faire de mal 3° il se compare enfin à Pison et à Gabinius pour le départ c Rome, pour l'absence, pour le retour. Il rappelle que Pison dans sa province, n'avait pas osé écrire au sénat, et qu'on ava rejeté la lettre de Gabinius. La conduite de tous deux dans lei gouvernement annonce une vraie folie, une funeste démenc Le retour de Pison a été aussi obscur que celui de Cicéron a été brillant et glorieux. Pison est revenu sans triompher, d'un province qui fut toujours fertile en triomphes. Il lui éta échappé de dire qu'*il n'avait jamais désiré le triomphe*. L'orateu relève cette parole d'un prétendu philosophe, et il mêle ave beaucoup de grâce et de souplesse les fines plaisanteries aux plu sanglants reproches. Il suppose un discours de Pison à César son gendre, pour le détourner de triompher : ce discours est u chef-d'œuvre d'ironie [1].

« La seconde partie renferme divers objets : Les principau sont un tableau des grossières débauches de Pison ; ses liaiso avec un Grec, poëte et philosophe, dont Cicéron vante l'espr et qu'il cherche à excuser d'avoir un pareil ami ; la réponse ce qu'avait dit Pison, que c'était un vers de Cicéron qui lui ava fait tort ; qu'il ménageait Pompée et César à qui il devait ‹ vouloir : l'orateur s'attache surtout à montrer qu'il ne doit ‹ vouloir à Pompée ni à César. On voit qu'il persiste dans le systèm politique qu'il avait adopté depuis son exil.

« La troisième partie est un précis des exactions, des cruau tés, des injustices de Pison dans sa province ; de ce qu'il éprouvé, en la quittant, de la part des peuples et des solda Il n'a pas été accusé à son retour, mais il pourra l'être, mais tremble de l'être ; mais il est condamné dans l'esprit de tout monde, il est condamné par lui-même. Cicéron témoigne qu est plus satisfait de voir Pison craindre d'être accusé, que s l'était réellement, et cette pensée présentée avec force, termi le discours. »

[1] Ch. 25.

cueilli partout avec une avide curiosité ; César voulut en avoir une copie. »

Ce discours animé, rapide, inspiré, le plus pathétique et le plus entraînant peut-être que nous ait laissé l'antique éloquence, passe avec raison pour un des plus beaux monuments de l'habileté et de l'adresse insinuante de l'orateur romain. Le succès qu'il obtint en cette occasion est sans doute le plus glorieux triomphe que la parole ait jamais remporté. Voici comment le célèbre d'Aguesseau s'exprime en parlant de cet ouvrage [1] : « Le conservateur de la république, celui que Rome libre appela le père de la patrie [2], parle devant l'usurpateur de l'empire et le destructeur de la liberté. Il défend un de ces fiers républicains qui avaient porté les armes contre César, et il a César même pour juge. C'est peu de parler pour un ennemi vaincu en présence du victorieux ; il parle pour un ennemi condamné. Il entreprend de le justifier devant celui qui a prononcé sa condamnation avant de l'entendre, et qui, loin de lui donner l'attention d'un juge, ne l'écoute qu'avec la maligne curiosité d'un auditeur prévenu. Mais l'orateur connaît la passion dominante de son juge, et c'est assez pour le vaincre. Il flatte sa vanité pour désarmer sa vengeance ; et, malgré son indifférence obstinée, il sait l'intéresser si vivement à la conservation de celui qu'il veut perdre, que son émotion ne peut plus se contenir au dedans de lui-même. Le trouble extérieur de son visage rend hommage à la supériorité de l'éloquence ; il absout celui qu'il avait condamné ; et Cicéron mérite l'éloge qu'il donne à César, d'avoir su vaincre le vainqueur et triompher de la victoire. »

Il est impossible de mieux faire ressortir le mérite du discours pour Ligarius, et nous nous garderons bien de rien ajouter à de si éloquentes paroles.

42. Pour *le roi Déjotarus,* 709. Déjotarus était tétrarque de la Gallo-Grèce, ou Galatie. Pompée lui avait donné l'Arménie mineure et le sénat lui avait décerné le titre de roi. Dans la guerre civile, il embrassa le parti de Pompée, et alla même le joindre dans

[1] Discours prononcé en Parlement, sous ce titre : *L'Union de la Philosophie et de l'Éloquence.*

[2] *Roma parentem,*
Roma patrem patriæ Ciceronem libera dixit.
(JUVÉNAL, sat. 8, v. 245.)

son camp à Pharsale, avec un corps de cavalerie. César lui enleva son royaume d'Arménie et même une partie de ce qu'il possédait avant que ce royaume fût joint à ses États. Cependant le vainqueur se réconcilia avec lui, sans toutefois lui rien rendre de ce qu'il lui avait pris, et il alla même le visiter dans son royaume. Quelque temps après, Castor, petit-fils de Déjotarus, engagea Phidippus, médecin et esclave du roi, à l'accuser d'avoir voulu attenter à la vie de César pendant le séjour que celui-ci avait fait à la cour de ce prince. Cicéron, ami de Déjotarus, se chargea de sa défense qu'il prononça, non en public, mais dans la maison même de César. Déjotarus avait déjà été accusé auprès de César pour être resté fidèle à Pompée, et sa cause avait été défendue par Brutus avec beaucoup de zèle et de franchise.

Dans cette seconde affaire, avant d'aborder le fond de la question, l'orateur s'applique à détruire les préventions qui peuvent nuire à sa cause, par exemple le zèle que le roi Déjotarus a montré pour le parti de Pompée, son bienfaiteur. D'un autre côté, il fait voir sous le jour le plus odieux la bassesse et la perfidie de l'accusateur, la cruauté, la noirceur de celui qui a tout conduit dans cette audacieuse accusation. Puis il prouve que le caractère et la conduite de Déjotarus, la manière même dont l'accusation est présentée rendent le crime incroyable, impossible. Cette partie du discours est chaleureuse, énergique, véhémente. L'orateur réfute ensuite quelques autres reproches des adversaires et termine en implorant la bonté généreuse, la noble clémence du grand homme qui est tout à la fois juge et partie dans la cause. L'accusation n'eut point de résultat fâcheux pour l'inculpé, mais César lui garda rancune bien qu'il ne rendît pas sa position plus mauvaise.

En croirons-nous Cicéron lui-même sur l'opinion qu'il émet relativement à la harangue dont il s'agit? « J'avais avec moi, sans le savoir, dit-il à Dolabella[1], le petit discours pour Déjotarus, que vous me demandiez. Je vous l'envoie, mais comme une pièce assez faible, et qui ne mériterait pas beaucoup d'être conservée. J'ai voulu faire à mon vieil hôte et à mon ancien ami un présent simple et modeste, tel que le sont ordinairement les siens. »

[1] *Lett. famil.*, L. 9, lett. 12.

Néanmoins plusieurs passages sont dignes du prince des orateurs romains; on y remarque beaucoup d'adresse oratoire, et quelques mouvements d'une véritable éloquence. Le discours en lui-même doit intéresser surtout comme un monument historique, parce qu'il prouve non qu'un citoyen romain était plus qu'un roi, comme le dit M. Naudet, mais bien qu'un roi était moins que César.

Les quatorze discours qui vont suivre ont été nommés *Philippiques* par Cicéron, parce qu'elles ont le plus souvent pour objet d'animer les Romains contre Antoine, comme Démosthène avait animé les Athéniens contre Philippe; Aulu-Gelle les appelle *Antoniennes*[1], dénomination qui nous paraît plus juste et plus convenable. « Ce nom de Philippiques, dit Marmontel[2], fut de mauvais augure. Rome avait encore plus dégénéré qu'Athènes; et un zèle mal secondé coûta la vie à l'un comme à l'autre orateur. »

43. *Première Philippique*, 710. Après le meurtre de César, Antoine devenu chef du parti du dictateur, se faisait déjà redouter par sa tyrannie et par sa conduite arbitraire. Cicéron désespérant de la conservation de la république, voulait s'éloigner de Rome et se mettre en sûreté. Déjà il s'était embarqué pour la Grèce, dans l'intention de revenir l'année suivante, lorsque les consuls désignés Hirtius et Pansa prendraient possession de leur charge; les vents contraires le repoussèrent en Italie. Apprenant alors des nouvelles plus favorables sur les prétendues intentions d'Antoine, et sachant d'ailleurs que les bons citoyens blâmaient son départ, et l'accusaient lui-même de faiblesse, il revint à Rome. Le sénat était convoqué pour le lendemain. Antoine l'engagea à s'y trouver, mais il s'y refusa prétextant de sa mauvaise santé et de la fatigue du voyage. Antoine formalisé de ce refus, s'emporta contre Cicéron, et menaça d'aller avec des ouvriers démolir sa maison. Le lendemain en l'absence même d'Antoine, l'orateur romain prononça au sénat la première *Philippique*.

[1] *N. attic.*, L. 13, ch. 1er.

[2] Élém. de Littér., au mot DÉLIBÉRATIF. Il paraît d'ailleurs que ce ne fut pas sérieusement que Cicéron donna cette dénomination à ses discours contre Antoine. (Voir plus bas le passage de la lettre de Brutus à Cicéron, cité relativement à la dixième Philippique.)

D'abord il justifie par plusieurs raisons son départ de Rome, et son retour dans cette ville, ensuite il se plaint de la violence dont Antoine a voulu user à son égard. Il s'oppose ensuite à la proposition faite la veille par Antoine de décerner des *supplications* en l'honneur de la mémoire de César. Il veut bien que les actes du dictateur soient maintenus, mais il ne veut pas qu'Antoine, sous ce prétexte, abuse de certains actes prétendus, et se mette en contradiction avec les meilleures lois de César lui-même. Revenant cependant sur ses reproches, il s'adresse à Antoine absent et l'exhorte avec chaleur à se faire aimer plutôt qu'à se faire craindre. Il termine en exposant lui-même ses sentiments avec noblesse et fermeté.

44. *Deuxième Philippique*, 710. Antoine irrité de la première Philippique de Cicéron, s'en vengea en prononçant quelques jours après au sénat un discours rempli d'invectives et d'injures, et qui contenait les plus graves inculpations, les reproches les plus sanglants. Alors l'orateur romain ne gardant plus aucun ménagement, répondit avec la plus vive énergie aux injustes accusations et aux propos outrageants de celui qu'il regardait comme l'ennemi de la patrie. Ce fut là l'objet de la seconde Philippique qui ne fut point prononcée, mais seulement écrite. Une copie en avait été faite pour Brutus et pour Cassius, mais il paraît qu'elle ne fut publiée qu'après le quatrième discours du même genre. Cicéron, après un exorde très-court, attaque immédiatement le point qui lui est personnel, et c'est lui qu'il met en scène; c'est de lui qu'il parle avec une sorte de fierté et de hauteur qui peuvent paraître extraordinaires; « mais, dit à ce sujet Marmontel [1], Cicéron avait vieilli dans la tribune; il était chargé d'honneurs; il était en vénération parmi le peuple; il était l'oracle du sénat, et celui qui avait été proclamé *père de la patrie*, avait droit de prendre, en répondant à un homme qui l'insultait, un ton plus haut, etc. » D'ailleurs cette harangue écrite dans le cabinet et sous l'influence de l'indignation aurait sans doute été adoucie, si elle eût dû être prononcée en public.

Ce discours se divise en deux parties : dans la première l'orateur repousse avec vigueur les calomnies et les outrages de son adversaire, et en quelque sorte les lui renvoie à lui-même.

[1] Élém. de Littér., au mot Exorde.

Dans la seconde, il attaque directement Antoine et cherche à attirer sur lui la haine et le mépris par la peinture aussi énergique qu'effrayante de ses désordres et de ses crimes. Cette seconde partie traitée, il est vrai, avec une vigueur extraordinaire, n'en présente pas moins des tableaux qui répugnent à l'honnêteté et à la pudeur, et Cicéron s'est laissé emporter trop loin par la colère et le ressentiment, s'il ne trouve pas une excuse dans les mœurs mêmes des Romains qui étaient moins scrupuleux, moins susceptibles que nous. La deuxième Philippique n'en est pas moins regardée comme une des meilleures compositions de Cicéron, et Juvénal lui donne le titre de *Divine* [1].

Oui, j'aime mieux des vers sans génie et sans art,
Que toi, noble oraison, divine Philippique,
Source de tant de gloire et d'un sort si tragique [2].

45. *Troisième Philippique,* 710. Déjà Antoine avait laissé percer ses vues ambitieuses; il s'était adjugé les provinces qui pouvaient le mieux l'aider à l'accomplissement de ses projets, l'asservissement de sa patrie. Il avait pris sans autorisation le commandement des quatre légions que César avait formées avant sa mort, dans l'intention de porter la guerre chez les Parthes. Peut-être l'ambition d'Antoine aurait été couronnée du succès, si dans l'intention de prévenir le malheur le plus imminent, Cicéron, contre son gré, n'eût favorisé le jeune Octave et ne l'eût opposé à Antoine. Octave forma une armée de vétérans et deux des quatre légions qui marchaient sous les ordres de son rival se joignirent à lui. Octave quitta Rome, et la ville resta sans magistrats autres que les tribuns du peuple. Ils convoquèrent le sénat et proposèrent qu'une garde fût donnée aux consuls désignés Hirtius et Pansa, afin qu'ils pussent assurer les libres délibérations du sénat aux calendes de janvier, et d'un autre côté que des récompenses fussent accordées aux soldats et aux chefs qui s'étaient déclarés contre Antoine. C'est en cet état de choses que Cicéron prend la parole dans le sénat. Il veut que l'État et non

[1] *Ridenda poemata malo*
Quam te conspicuæ, divina Philippica, famæ,
Volveris a prima quæ proxima.
(Sat. 10, v. 125.)

[2] Trad. de M. le prof. Raoul.

des particuliers, fasse la guerre à l'ennemi de la république. vante les qualités et les services du jeune Octave, il loue le p triotisme de D. Brutus; attaque la tyrannie d'Antoine qu'il co pare à Tarquin-le-Superbe; il appuie les propositions faites p les tribuns du peuple, il rappelle les édits illégaux de l'enne qu'il veut renverser, et s'efforce d'exciter le courage des Romai par l'amour de la patrie, par les excès criminels d'Antoine et p l'horreur de la servitude dont il menace la république. Di Cassius [1] nous apprend que le discours de Cicéron eut tout succès qu'il pouvait en attendre, et que le sénatus-consulte rédigé comme il l'aurait dicté lui-même.

46. *Quatrième Philippique,* 710. Après avoir prononcé dans sénat le discours précédent, Cicéron va au forum, monte à la t bune aux harangues, et rend compte au peuple de ce qui s'est pa au sénat. Il fait l'éloge d'Octave, de Brutus, des légions qui « abandonné le parti d'Antoine, et le peuple l'interrompt par « cris approbateurs. Il traite Antoine d'ennemi de la républiqu il le rabaisse aux yeux de l'assemblée qui l'approuve par nouvelles acclamations. Enfin il cherche à ranimer dans tous cœurs les sentiments qu'il a voulu exciter dans le sénat. peuple romain s'écria d'une voix unanime qu'il avait sauvé u seconde fois la république [2]. Cette harangue fort courte, car e ne comprend que six petits chapitres, doit être considérée, plu comme une allocution, que comme un discours dans les form

47. *Cinquième Philippique,* 711. C. Vibius Pansa et Aulus H tius étaient entrés en charge, aux calendes de janvier; ils con quèrent le sénat pour délibérer sur les propositions précédemm faites. Q. Fuvius Calénus appelé à donner son avis le premie voulait que l'on envoyât des députés à Antoine qui assiége D. Brutus dans Modène, afin de le faire expliquer, attendu qu était injuste de condamner un homme sans l'avoir entend Cette opinion avait été partagée par plusieurs sénateurs. Ci ron s'élève avec force contre cette mesure pusillanime. Il prou

[1] Liv. 45, ch. 15.

[2] *Quo quidem tempore, etiamsi ille dies vitæ finem mihi allatu esset, satis magnum ceperam fructum, quum vos universi, una me atque voce, iterum a me conservatam esse rempublicam conclamas* (6e Philipp., § 1er.)

en mettant de nouveau sous les yeux les excès et la conduite coupable d'Antoine qu'il n'a droit à aucune condescendance; que la députation d'ailleurs serait non-seulement déplacée et avilissante, mais encore inutile; que l'ambitieux Antoine ne renoncera pas à ses projets criminels auxquels il est temps de résister avec vigueur en ayant recours aux armes, et aux levées extraordinaires. Cette première partie du discours est remarquable par la fermeté des sentiments et par l'énergie du style. La seconde est moins vive, moins animée. Elle a pour objets les récompenses à décerner à Octave, à D. Brutus, à Lépidus, à Égnatuléius, et aux légions qui ont montré tant de zèle pour la chose publique. En faisant l'éloge d'Octave, Cicéron assure que ce jeune Romain n'abusera jamais des honneurs et du pouvoir qu'on lui accorde, qu'il sera toujours un bon citoyen et qu'il veut bien être sa caution. L'orateur ne s'est pas montré à cet égard très-bon prophète, mais nous croyons qu'il n'était pas la dupe du prétendu patriotisme du jeune César, qu'il avait pénétré ses vues secrètes, seulement il voulait susciter un ennemi de plus à l'ennemi de la république.

48. *Sixième Philippique,* 711. Les sénateurs avaient été unanimes relativement aux récompenses proposées, mais il n'en fut pas de même par rapport à la députation, la discussion s'était prolongée jusqu'à la nuit et elle avait été reprise le lendemain; toutefois le sénatus-consulte allait passer tel que le voulait Cicéron, lorsque le tribun du peuple Salvius, partisan d'Antoine, s'y opposa, et la députation à envoyer à Antoine fut décrétée. Cicéron fut chargé de remettre aux trois députés les ordres du sénat. Cependant le peuple romain s'intéressait vivement au résultat d'une délibération qui s'était si longtemps prolongée. Aussi lorsque l'assemblée du sénat fut terminée, le tribun Apuléius conduisit Cicéron au Forum où jamais peut-être ne s'était trouvée réunie une telle multitude. Alors l'orateur rend compte de ce qui a été décidé contre son avis, sans pourtant blâmer ce qui a été fait. Il exhorte les citoyens à prendre les armes, lui-même se mettra à leur tête pour la défense de la liberté et il se dévoue tout entier aux intérêts de la république. Il croit remarquer que les Romains qui l'entourent sont animés d'une noble ardeur, et il les encourage à persister dans des dispositions qui seules peuvent les affranchir de l'esclavage et leur assurer une gloire immortelle.

Cette sixième Philippique est, comme la quatrième, de tr peu d'étendue, elle ne compte pas plus de sept chapitres as courts.

49. *Septième Philippique,* 711. En attendant le retour des tr députés qui se sont rendus auprès d'Antoine avec les instructi du sénat, Cicéron s'efforce de relever le courage et la dign des sénateurs qui semblaient disposés à conclure une paix h teuse. Il engage Pansa, le seul consul présent, à défendre a zèle et courage les intérêts de la république. Quant à lui, il veut pas de paix avec Antoine, pour trois raisons: parce qu'e serait déshonorante; parce qu'elle serait dangereuse; pa qu'elle serait impossible. Il prouve successivement ces trois p positions, et termine en exhortant les sénateurs à se tenir pr à la guerre, qu'Antoine n'acceptera aucune condition, et q c'est au consul à faire tourner à l'avantage de la république pour sa plus grande gloire, l'accord et l'ardeur de tous les ord de l'État.

Marmontel [1] blâme la division de ce discours comme péch contre la *simplicité* [2]. « Cicéron ne semble-t-il pas lui-même to ber dans ce défaut, lorsque dans la septième Philippique *divise* ainsi: *Pourquoi ne veux-je point la paix? parce qu'e est honteuse, parce qu'elle est dangereuse, parce qu'elle est impos ble* [3]. Car s'il est prouvé que la paix avec Antoine est impos ble, il est superflu de faire voir qu'elle serait honteuse et dan reuse. Nous ne sommes pas tout à fait de l'avis du sava académicien. L'intention de Cicéron était d'empêcher les Romai d'accepter la paix avec Antoine; or ce qui pouvait faire le pl d'impression c'était la honte que cette paix faisait rejaillir sur e et les dangers qu'elle devait entraîner pour leur liberté. T étaient les deux points importants à démontrer: l'impossibil de la paix n'était qu'une preuve accessoire, et *l'impossibilité* n' pas toujours facile à établir. Cicéron avait donc besoin de s'a puyer sur les deux autres moyens.

[1] Élém. de Littér., au mot Division.

[2] C'est ce que Cicéron appelle *paucitas*. (*Invent. Orat*, L. 1er.)

[3] *Cur pacem nolo? quia turpis est, quia periculosa, quia esse n potest.* (Ch. 3.)

50. *Huitième Philippique*, 711. Les trois députés envoyés à Antoine avaient été L. Pison, beau-père de César, L. Philippus, mari d'Attia, mère du jeune Octave, et Servius Sulpicius jurisconsulte célèbre, qui, parti malade et languissant, était mort peu de temps après être arrivé sous les murs de Modène. Les deux autres étaient revenus, apportant les propositions exorbitantes d'Antoine. Il voulait qu'on donnât à ses six légions, aux chevaliers et à la cohorte prétorienne sous ses ordres le butin et les terres; que celles qu'il avait distribuées avec Dolabella fussent conservées à ceux qui les avaient reçues; que ses décrets et ceux de son collègue, consignés dans les registres, fussent maintenus; qu'on ne touchât point aux comptes du temple de Cybèle, c'est-à-dire qu'on ne cherchât point à recouvrer sept cents millions de sesterces (147,000,000 fr.), qu'on n'inquiétât pas, pour leurs opérations, les septemvirs, ces commissaires qui avaient été chargés du partage des terres; il demandait indulgence entière pour ceux qui étaient avec lui, qu'elles qu'eussent été leurs infractions aux lois; le maintien de la loi judiciaire qu'il avait portée; il voulait bien échanger la Gaule citérieure qu'il occupait avec la Gaule ultérieure, mais il ne consentait à cet échange qu'avec six légions complétées de l'armée de D. Brutus, et une prorogation de cinq ans dans son commandement. Le sénat au contraire avait ordonné à Antoine, par l'entremise de ses députés, de lever le siége de Modène, de laisser la province de la Gaule à D. Brutus, de se trouver à un jour fixé en deçà du Rubicon, et de se soumettre sur tout le reste aux ordres qui lui seraient adressés. La différence était trop grande entre les prétentions d'Antoine et la volonté du sénat; en conséquence celui-ci lui avait déclaré la guerre; mais, par un inconcevable ménagement, sans employer le mot de guerre, et en se servant seulement de celui de *tumulte*. Cicéron, dans cette harangue, se plaint de la pusillanimité du consul et du sénat; il prouve l'absurdité du mot *tumulte* quand il y a guerre réelle. Il réfute ceux qui se sont prononcés pour la paix, ceux surtout qui n'ont pas rougi de proposer une seconde députation à envoyer à Antoine dont il fait ressortir l'impudente exigeance, relativement à sa réponse aux ordres du sénat. Il s'étonne que les députés aient pu écouter de sang-froid de semblables propositions. Il gourmande de nouveau les sénateurs consulaires sur leur faiblesse; et conclut enfin à

ce qu'un terme soit assigné au delà duquel tous ceux qui rest-
ront attachés au parti d'Antoine seront déclarés ennemis de
république, et il propose les ides de mars, c'est-à-dire le 15.
sénat adopta les mesures dictées par Cicéron, et le consul
réveillant de sa coupable apathie, seconda de toute son influen
consulaire le généreux patriotisme de l'orateur, qui d'ailleu
était appuyé par le bon esprit du peuple, et les intentions fav
rables des habitants de l'Italie; c'est ce qui résulte de la lettr
de Cicéron à Cassius : « Nous avons, y est-il dit, d'excellent
consuls; mais les infâmes consulaires! Le sénat est plein de cou
rage; mais ce n'est pas dans les premiers rangs que ce courage
se trouve. Rien de plus ferme, rien de mieux intentionné que
le peuple et toute l'Italie. Rien de si méprisable et de si crimi-
nel que nos deux députés, Philippus et Pison. Croiriez-vous
qu'ayant été chargés de parler à Antoine des ordres du sénat
auxquels sans exception, il a refusé d'obéir, ils ont osé nous
rapporter de sa part des demandes intolérables? tout le monde
a recours à moi, et je suis devenu populaire dans une fort bonne
cause [1]. »

Ce discours de Cicéron n'est pas très-étendu, mais il est
d'une précision énergique, il respire le plus pur patriotisme,
sous le rapport de la forme, il ne dément pas la réputation
celui qui l'a prononcé.

51. *Neuvième Philippique*, 711. Nous avons dit plus haut que
Servius Sulpicius mourut dans la députation dont il avait
chargé par le sénat, auprès d'Antoine, victime peut-être de s
dévouement à la chose publique, qui ne lui avait pas permis
s'excuser sur une grave indisposition dont il était atteint.
second jour de la délibération sur les propositions d'Antoine,
consul Pansa indiqua pour le lendemain une assemblée du sénat
dans laquelle il demanda qu'on accordât à Sulpicius, mort dans
l'exercice de ses fonctions, des funérailles publiques, un monu-
ment sépulcral et une statue. P. Servilius consentit en partie
qui était demandé, mais il s'opposa à l'érection de la statue parce
que cet honneur, selon lui, n'était dû qu'aux députés qui avaient
péri d'une mort violente. Cicéron appuie la proposition du consul.
Il réfute l'objection de Servilius, et prouve que Sulpicius

[1] *Épist. famil.*, L. 12, lett 4.

mort par suite de son dévouement à la patrie. Il fait ensuite l'éloge des talents, des vertus, et du caractère du député dont il veut qu'on honore la mémoire, et il établit un contraste entre lui et l'audacieux Antoine; il termine en présentant la formule du décret que selon lui le sénat doit porter[1]; et en effet le projet fut adopté sans restriction[2].

52. *Dixième Philippique*, 711. M. Brutus avait formé le dessein de s'emparer de la Macédoine, province qu'Antoine avait fait tomber à son frère Caïus. Brutus avait réuni sous ses drapeaux d'anciens soldats et son armée s'était accrue de plusieurs légions que commandait P. Vatinius. Celui-ci lui avait ouvert les portes de Dyrrhachium, et Q. Hortensius gouverneur de la Macédoine, y avait donné asile à Brutus à qui il abandonna le commandement des troupes. Brutus alors écrit au consul Pansa pour lui faire part de la position brillante dans laquelle il se trouve. Le consul n'a rien de plus empressé que de lire la lettre dans le sénat et de faire l'eloge de celui qui l'a écrite. Q. Fufius Calénus cherche à inspirer de la défiance sur le compte de Marcus et de Décimus Brutus. Cicéron s'efforce de prévenir la fâcheuse impression que pourraient produire les insinuations de Calénus. Il expose avec détails les services rendus par M. Brutus, ses vertus, sa modération, et la sagesse de ses mesures. Il établit entre lui et Antoine un parallèle qui fait ressortir encore davantage la perversité de celui-ci et le noble dévouement de celui-là. Il termine par un projet de décret pour autoriser la conduite de M. Brutus, et légitimer celle d'Hortensius[3].

Une lettre qui nous reste de Brutus à Cicéron contient le jugement de cet ardent ami de la liberté sur la dixième Philippique: « J'ai lu vos deux discours, l'un, des calendes de janvier, l'autre, où vous répondez à Calénus au sujet de ma lettre. Vous vous attendez sans doute aux éloges qu'ils méritent : mais je ne sais si c'est votre courage ou votre éloquence qui en mérite le plus. Dans une lettre où vous me parliez de ces discours, vous

[1] Voir, ch. 7.

[2] La statue de Sulpicius existait encore au troisième siècle. (POMPONIUS, *de Origine juris*, ch. 43.)

[3] Voir la fin du chap. 11.

leur donniez en riant le nom de *Philippiques :* eh bien! que nom leur reste [1]. »

54. *Onzième Philippique*, 711. De même que Brutus, à la t d'une armée puissante, avait enlevé la Macédoine au frère d'A toine, ainsi Cassius s'était emparé de la Syrie sur Dolabella . comptait sous ses ordres dix légions, quatre mille chevaux et vi cohortes d'auxiliaires [2]. Dolabella avait voulu prévenir les p jets de Cassius, mais il s'arrêta trop longtemps dans sa marc surtout lorsqu'il fut arrivé dans l'Asie Mineure qu'il voulut ra à Trébonius dont il trompa la confiance. Il pénétra la nuit da la ville de Smyrne, s'empara de la personne du trop crédule Tr bonius, le tourmenta pendant deux jours pour savoir de lui étaient cachés les deniers publics, et lui fit enfin trancher la tê qui fut promenée portée au bout d'une pique, et ses restes f rent indignement outragés par une soldatesque inhumaine. l sénat instruit de ces atrocités, délibéra sur le parti à pre dre dans ces graves conjonctures. Dolabella fut déclaré enn mi de la patrie; d'autres avis furent proposés; les uns voulaie que P. Servilius fût chargé extraordinairement de poursuiv Dolabella; d'autres, dans la même intention, conseillaient (décerner aux deux consuls les provinces de Macédoine et (Syrie.

Dans cette *Philippique*, Cicéron expose son opinion. Il déplo d'abord la mort tragique de son ami Trébonius; il dépeint, so les traits les plus odieux, Dolabella et Antoine aussi coupabl l'un que l'autre du crime affreux qui a été commis contre I personnage consulaire. Il réfute ensuite les deux opinions q ont été émises. Il veut que l'on donne la Macédoine et la Grèce Brutus, que l'on accorde à Cassius le pouvoir le plus étend afin que le premier poursuive Antoine, et l'autre Dolabell Après avoir fait l'éloge de ces deux généreux Romains, il pr pose un modèle du décret qui confirme cette opinion. Il para que Cicéron prononça un discours devant le peuple sur le mêm sujet, mais ce discours ne nous est pas parvenu [3]. Toutefois l'op

[1] *Épît. à Brutus*, lett. 23; Brutus à Cicéron.

[2] Voir les 15 premières lettres du L. 12, *Épît. famil.*

[3] *Épît. famil.*, Liv. 12, lett. 7.

nion de Cicéron ne prévalut pas d'abord [1]; mais on y revint bientôt malgré l'opposition de Pansa [2].

54. *Douzième Philippique,* 711. Le consul C. Vibius Pansa, les membres du sénat et Cicéron lui-même avaient été d'avis d'envoyer à Antoine une seconde députation composée de cinq personnages consulaires et dont Cicéron lui-même devait faire partie. On pensait qu'Antoine, ouvrant enfin les yeux sur sa position, ferait des propositions acceptables. Cicéron ne fut pas longtemps sans comprendre qu'il s'était abusé; aussi, dans l'assemblée la plus prochaine du sénat, il convient de son erreur et en explique les causes. Il démontre jusqu'à l'évidence que la paix avec Antoine est impossible; que dans aucun cas il ne peut lui-même faire partie de la députation qu'on veut de nouveau envoyer à l'ennemi déclaré de la république, et qui est aussi le sien, qu'en conséquence il exposerait sa vie sans que le sacrifice qu'il en ferait fût utile à la république.

Le projet d'une seconde députation fut abandonné [3]. Les excuses de Cicéron avaient d'ailleurs été acceptées.

55. *Treizième Philippique,* 711. Nous avons vu dans quel état se trouvaient les affaires à l'égard d'Antoine. Il assiégeait toujours D. Brutus dans Modène. Pansa, à la tête des troupes avec son collègue, et secondé du jeune Octave, devait en venir à une action décisive. Lépidus qui commandait une armée puissante, exhortait le sénat à la paix. D'un autre côté Sextus Pompée qui avait concentré ses forces à Marseille, offrait ses services au sénat et à la république. On avait déjà décidé qu'on lui rendrait les biens de son père, et qu'une indemnité remplacerait ceux qui ne pourraient pas lui être remis. Lépidus avait traité avec Sextus et engagé le sénat à augmenter même la somme qu'on avait résolu de lui accorder. En outre, Antoine avait écrit une lettre à Hirtius et à Octave, et cette lettre se trouvait entre les mains de Cicéron. Dans cette circonstance, et en l'absence des consuls, le préteur M. Cornutus avait convoqué le sénat. Cicéron, dans cette treizième harangue, démontre de nouveau que la paix avec Antoine est im-

[1] *Épît. fam.*, Liv. 12, lett. 7.

[2] *Bruto Cassioque provinciæ, quas jam ipsi sine ullo senatus consulto occupaverant, decretæ, etc.* (Vell. Paterc., L. 2, ch. 42, § 2.)

[3] Voir *Épît. famil.*, L. 10, lett. 30.

praticable. Il fait sentir, tout en le louant de sa conduite, qu Lépidus est dans l'erreur et que ce qu'il propose est inadmiss ble, et il le prouve par la lettre même d'Antoine à Hirtius. rapporte cette lettre tout entière et en discute successiveme tous les articles. Il conclut en adoptant l'avis de Servilius q était semblable au sien, et il vote des remercîments au fils Pompée pour ses offres de services. L'opinion de l'orateur roma prévalut, et l'on continua la guerre de Modène [1].

56. *Quatorzième Philippique,* 711. Les deux consuls et le jeu Octave avaient marché au secours de Décimus Brutus, assié dans Modène. Des avantages importants avaient été rempor sur Antoine, et cette nouvelle, arrivée à Rome, y avait causé u grande joie. Cependant ce ne fut que plus tard qu'Antoine contraint de lever ce siége par le courage d'Octave et une sor que fit à propos D. Brutus. Toutefois l'annonce des premie succès, avait fait penser à Servilius que la guerre était termin et, dans une assemblée du sénat, il proposa d'échanger la to contre l'habit militaire que les Romains portaient toujours qua la patrie en danger pouvait appeler tous ses enfants sous les mes. Cicéron s'oppose avec vigueur à cette proposition, et voit pas de paix avant la délivrance de Brutus. Servilius av aussi été d'avis de décréter des actions de grâces; sur ce po Cicéron est non-seulement d'accord avec lui, mais il veut qu ordonne cinquante jours de *supplications,* ce qui était sa exemple, car César n'en avait obtenu que quarante après victoire sur Juba, roi de Mauritanie. Renouvelant son attaq contre Antoine, il s'étonne qu'on ne l'ait pas encore déclaré e nemi de la république; mais au moins les honneurs accordé ceux qui l'ont vaincu équivaudront à cette déclaration. Il c mande pour chacun d'eux le titre d'*imperator,* pour les sold des récompenses et un monument qui atteste leur dévoueme et leur haute valeur; et à ce propos son ton s'anime, et si quatorzième Philippique est le dernier discours de Cicéron respire à cet endroit la plus noble et la plus énergique éloquen l'orateur n'est plus un vieillard, c'est un homme rajeuni l'influence vivifiante du plus ardent patriotisme. Thomas ne

[1] *Épît. famil.*, L. 10, lett. 6 et 27.

suppose, dans cette occasion que l'intention d'imiter Périclès[1]; le désir d'imiter ne produit pas cette chaleur de langage, ni cette vérité de sentiment. Cicéron termine son discours par un projet de décret conforme à l'opinion qu'il a soutenue, et il est adopté sans restriction. Cette harangue, si toutefois on peut lui donner ce nom, n'a pas d'exorde, et l'orateur paraît seulement suivre une discussion que d'autres ont provoquée.

Nous n'avons pas sans doute tous les discours de Cicéron, mais il en est qui nous restent et qui lui ont été faussement attribués; tels sont par exemple : 1° la réponse à l'invective de Salluste, ou mieux de Porcius Latro; 2° sa harangue adressée au peuple et aux chevaliers avant de partir pour l'exil; 3° un discours sur la paix; 4° un autre contre Valérius. Ce ne sont que des exercices déclamatoires dus à quelques rhéteurs venus après lui.

L'on n'est pas unanime sur le mérite de Cicéron comme orateur; on lui reproche trop de goût pour les ornements et pour la phraséologie, trop de penchant à l'amplification, et un désir trop vif de produire de l'effet. Écoutons cependant plusieurs juges compétents en semblable matière.

D'abord nous ne tiendrons pas compte de l'opinion de Caïus Licinius Macer Calvus qui reprochait à Cicéron d'être *lâche* et *énervé*[2], ni de celle de Brutus qui prétendait que l'orateur romain *n'avait ni reins, ni jarrets*[3]; ils étaient tous deux partisans des formes antiques, de ce prétendu atticisme blâmé par Quintilien; il y avait donc de la prévention dans leur jugement. Mais voic l'opinion d'Aper dans le *dialogue sur les Orateurs :* « Je viens à Cicéron, qui eut à livrer contre ses contemporains les mêmes combats qu'il me faut essuyer contre vous. Car ils n'admiraient que les anciens, tandis que lui préférait l'éloquence de son siècle; et même rien n'a plus contribué à sa supériorité sur les orateurs de son temps que ce coup d'œil sûr qui l'avertit prompte-

[1] « Il paraît que Cicéron s'était proposé d'imiter le fameux éloge de Périclès pour les soldats morts dans la guerre du Péloponèse. C'est le même enthousiasme pour la patrie, et le même fond pour les idées. »
(*Essai sur les Éloges*, ch. 10.)

[2] *Tanquam solutum et enervem.*

[3] *Tanquam fractum atque elumbem.*

ment de la vraie route. Il sentit le premier la nécessité de parer le discours, de mettre de la recherche dans l'expression, et de l'art dans les combinaisons harmonieuses de la phrase. Il hasarda le premier, de ces morceaux d'éclat et de ces traits frappants, surtout dans les discours qu'il fit à un âge plus avancé et sur la fin de sa carrière, c'est-à-dire à l'époque où il avait perfectionné son talent, et où l'expérience et l'usage l'avaient instruit du genre d'éloquence qu'on devait préférer[1]. »

Longin, en parlant de Cicéron, s'exprime ainsi : Il est grand dans son abondance, comme Démosthènes dans sa précision. Je comparerais celui-ci à la foudre qui écrase, à la tempête qui ravage ; l'autre à un vaste incendie qui consume tout, et prend sans cesse de nouvelles forces. »

Velléius Paterculus déclare que Rome avait peu d'orateurs avant Cicéron qui fussent capables de plaire ; elle n'en avait pas qu'on pût admirer[2].

Catulle le proclame le plus éloquent des Romains .passés, présents et futurs[3].

C'est surtout à cause de son talent pour l'éloquence, que Pline en fait un éloge si pompeux, si magnifique : « O Cicéron, comment expierais-je la faute de vous passer sous silence? mais aussi quel choix faire entre tant de perfections? comment m'y prendre mieux pour vous louer, que de rappeler ces témoignages éclatants que vous rendit tout un peuple, et que de choisir parmi toutes les actions de votre vie celles de votre consulat? à votre voix, les tribus renoncèrent à la loi du partage des terres, c'est-à-dire au soin de leur propre subsistance ; entraînées par votre éloquence persuasive, elles pardonnèrent à Roscius, auteur de

[1] Chap. 22, traduct. de Dureau De La Malle.

[2] *At oratio ac vis forensis..... ita universa sub principe operis sui erupit Tullio, ut delectari ante eum paucissimis, mirari vero neminem possis.* (Hist. rom., L. Ier, ch. 17, § 3.)

[3] *Disertissime Romuli nepotum,*
Quot sunt, quotque fuere, Marce Tulli,
Quotque post aliis erunt in annis ;
Gratias tibi maximas Catullus
Agit pessimus omnium poeta,
Tanto pessimus omnium poeta,
Quanto tu optimus omnium patronus.

(Élég. 49.)

la loi théâtrale, et consentirent à une distinction de place qui les humiliait. Vous avez parlé, et les enfants des proscrits ont eu honte de briguer les charges. Pour échapper à votre zèle éclairé, Catilina se vit contraint de fuir, et ce fut vous qui proscrivites Antoine. Honneur à vous qui le premier de tous avez porté le titre de *Père de la Patrie*[1], vous, le premier magistrat civil à qui le talent de la parole a mérité un nouveau genre de triomphe; vous, le père de l'éloquence et de la littérature latine; vous enfin, comme l'écrivait le dictateur César, autrefois votre ennemi, vous qui avez mérité un laurier d'autant plus au-dessus de la gloire de tous les triomphes qu'il est plus honorable d'avoir reculé par votre éloquence les bornes du génie des Romains, que les limites de leur empire par tous les autres talents possibles[2].

Quintilien dont on ne peut guère décliner la compétence, n'hésite pas à préférer Cicéron à Démosthènes. Et il ne fait quelque concession au dernier que parce qu'il est plus ancien. « Nous pouvons mettre, dit-il, Cicéron en parallèle avec qui que ce soit des orateurs grecs. Je n'ignore pas quelle querelle je m'attire sur les bras en le comparant à Démosthènes dans un temps comme celui-ci; d'autant plus qu'absolument parlant, mon sujet ne m'y engage point, et que cela ne sert à rien; surtout après avoir dit qu'il faut particulièrement lire Démosthènes, ou pour mieux dire l'apprendre par cœur. Mais je ne laisserai pas d'avancer ici que je les tiens semblables en la plupart des grandes qualités qu'ils ont eues l'un et l'autre, semblables dans le dessein, dans la manière de diviser, de préparer les esprits, de prouver, en un mot dans tout ce qui est de l'invention.

« Quant au style, il y a quelque différence. L'un est plus précis, l'autre plus abondant; l'un serre de plus près son adversaire, l'autre, pour le combattre, se donne, pour ainsi dire plus de champ. L'un est toujours subtil dans la dispute, l'autre l'est peut-être moins, mais a souvent plus de poids. Il n'y a rien à

[1] Ce titre avait déjà été donné à Camille : *Dictator, recuperata ex hostibus patria, triumphans in urbe redit: interque jocos militares, quos inconditos jaciunt, Romulus ac parens patriæ conditorque alter urbis, haud vanis laudibus, appellatur.* (TITE-LIVE, L. 5, ch. 49.)

[2] *Hist. natur.*, L. 7, ch. 30, à la fin.

retrancher à l'un, rien à ajouter à l'autre. On voit en Démosthènes plus de soin et d'étude, en Cicéron plus de naturel et de génie. Pour ce qui est de la manière de railler et d'exciter la commisération, deux choses infiniment puissantes, le Romain l'emporte sur le Grec. »

Plus loin il ajoute en l'honneur de Cicéron : « Vous diriez que les dieux l'ont accordé à la terre afin que l'éloquence essayât toutes ses forces en la personne de ce grand homme. Qui est-ce en effet qui peut instruire avec plus d'exactitude et toucher avec plus de véhémence ? quel orateur a jamais eu plus de charmes ? jusque-là que ce qu'il vous arrache, vous croyez le lui accorder, et que les juges, emportés par sa violence comme un torrent, s'imaginent suivre leur mouvement propre quand ils sont entraînés. D'ailleurs il parle toujours avec tant d'autorité que vous avez honte d'être d'un sentiment contraire. Ce n'est pas le zèle d'un avocat que vous trouvez en lui, c'est la foi d'un témoin et d'un juge. Et toutes ces choses dont une seule coûterait des peines infinies à un autre, coulent en lui naturellement et comme d'elles-mêmes ; en sorte que ses harangues, les plus belles et les plus harmonieuses qu'il soit possible d'entendre, ont néanmoins un air si aisé, qu'il semble qu'elles n'aient rien coûté à cet heureux génie. C'est pourquoi ce n'est pas sans fondement que les gens de son temps ont dit qu'il régnait au barreau, comme c'est avec justice que ceux qui sont venus depuis l'ont tellement estimé, que le nom de Cicéron est moins aujourd'hui le nom d'un homme que celui de l'éloquence même. Ayons donc les yeux continuellement sur lui ; qu'il soit notre modèle, et tenons-nous sûrs d'avoir beaucoup profité, quand nous aurons pris de l'amour et du goût pour Cicéron [1]. » S[t] Jérôme à écrit : « Le plus bel éloge que l'on puisse faire de Cicéron, c'est de dire : Démosthènes en arrivant avant toi, t'a empêché d'être le premier orateur et toi tu l'as empêché d'être l'unique [2]. »

Le sage et grave Fénélon, si éloquent lui-même, est d'un avis opposé à celui de Quintilien, mais il n'en rend pas moins une

[1] *Instit. Orat.*, Liv. 10, ch. 1er, trad. de Gédoyn.

[2] *Marcus Tullius in quem pulcherrimum illud elogium est : Demosthenes præripuit tibi, ne esses primus orator ; tu illi ne solus.*
(Ad Nepot., de Vita Clericorum, tom. 4, edit. Bened.)

éclatante justice au génie du défenseur de Milon : « Je ne crains pas de dire que Démosthènes me paraît supérieur à Cicéron. Je proteste que personne n'admire plus Cicéron que je ne fais. Il embellit tout ce qu'il touche. Il fait honneur à la parole. Il fait des mots ce qu'un autre n'en saurait faire. Il a je ne sais combien de sortes d'esprits. Il est même court et véhément, toutes les fois qu'il veut l'être, contre Catilina, contre Verrès, contre Antoine. Mais on remarque quelque parure dans ses discours. L'art y est merveilleux ; mais en l'entrevoit. L'orateur en pensant au salut de la république, ne s'oublie pas et ne se laisse pas oublier. Démosthènes paraît sortir de soi et ne voit que la patrie. Il ne cherche point le beau, il le fait sans y penser. Il est au-dessus de l'admiration. Il se sert de la parole, comme un homme modeste de son habit pour se couvrir. Il tonne ; il foudroie. C'est un torrent qui entraîne tout. On ne peut le critiquer, parce qu'on est saisi. On pense aux choses qu'il dit, et non à ses paroles. On le perd de vue. On n'est occupé que de Philippe qui envahit tout. Je suis charmé de ces deux orateurs : mais j'avoue que je suis moins touché de l'art infini et de la magnifique éloquence de Cicéron, que de la rapide simplicité de Démosthènes [1]. »

L'opinion du cardinal Maury [2] se rapproche de celle de Fénélon : « Malgré l'adulation ou l'affirmation de Virgile [3], dit-il, les gens de lettres n'ont pas encore prononcé unanimement entre Cicéron et Démosthènes : ces deux orateurs sont l'un et l'autre au premier rang, et dans l'opinion de plusieurs rhéteurs, à peu près sur la même ligne. Cicéron a une prééminence incontestable sur son rival, en littérature et en philosophie ; mais il ne lui a point arraché le sceptre de l'éloquence : il le regardait lui-même comme son maître, il le louait avec l'enthousiasme de la plus haute admiration. Il traduisait ses ouvrages ; et si ces traductions officieuses étaient parvenues jusqu'à nous, il est probable que, lui rendant un service trop généreux, Cicéron se serait mis lui-même pour toujours au-dessous de Démosthènes. C'est lui-même qui nous autorise à le croire, par l'éloge le plus

[1] Réflex. sur la Rhétor. et sur la Poésie.

[2] Essai sur l'Éloquence.

[3] *Orabunt alii causas melius.* (Énéide, Liv. 6, v. 850.)

accompli que puisse faire d'un orateur, l'exaltation du ravissement. C'est lui, c'est Cicéron qui trouve dans Démosthènes, non-seulement un orateur parfait, mais encore toute la perfection de l'art et le beau idéal du genre oratoire. *Rien*, dit-il, *rien ne manque à Démosthènes; il ne me laisse rien à désirer; il n'a de rivaux dans aucune partie de son art. Il remplit*, ajoute-il, *l'idée que je me suis formé de l'éloquence, et il atteint le degré de perfection que j'imagine*[1]. »

Le savant professeur anglais Hugues Blair a aussi de la prédilection pour Démosthènes : « Le parallèle de Cicéron et de Démosthènes a été chez les critiques, un objet fréquent de discussion. La manière de ces deux grands orateurs et leur caractère distinctif sont si fortement empreints dans leurs écrits, qu'à quelques égards, la comparaison est facile. Démosthènes a la force et l'austérité, Cicéron, l'insinuation et la douceur. Le style de l'un est plus mâle, celui de l'autre est plus orné. Le premier a de la rudesse, mais il est plus pressant et plus animé, le second est plus agréable, mais plus lâche et plus faible.

« Pour expliquer cette différence sans rien ôter à Cicéron de son mérite, ajoute le professeur anglais, on a dit qu'il fallait considérer la différence des auditoires : que les Athéniens doués de pénétration et de lumières, suivaient avec facilité l'éloquence concise et pressante de Démosthènes : mais qu'il fallait employer une manière plus populaire, plus fleuri;, plus déclamatoire, en parlant aux Romains qui avaient un esprit moins fin et moins exercé dans l'art de la parole. Toutefois cette explication n'est pas satisfaisante ; car il faut remarquer que l'orateur grec parlait plus souvent à la multitude que l'orateur romain. A Athènes, presque toutes les affaires publiques se traitaient dans l'assemblée du peuple. Démosthènes avait tous les hommes du peuple pour auditeurs et pour juges. Cicéron au contraire s'adressait le plus souvent aux pères conscrits, c'est-à-dire, au sénat, et dans les procès criminels, au préteur ou à des juges choisis. On ne saurait imaginer qu'à Rome les hommes du plus haut rang et de l'éducation la plus distinguée eussent besoin de plus de développements que les simples citoyens d'Athènes, pour comprendre une plaidoirie ou pour en sentir les beautés. On approcherait

[1] *Brutus*, ch. 9.

peut-être plus de la vérité, en observant que les facultés limitées de l'esprit humain ne permettent pas d'espérer qu'un seul homme puisse réunir toutes les qualités qui constituent le parfait orateur, et exceller également dans chacune. Je présume que le plus haut degré de force ne s'allie jamais avec le plus haut degré de douceur et avec tout le charme des ornements. Il est impossible que l'attention s'applique, sans rien perdre, à ces deux objets à la fois. Le génie qui crée des ornements et qui atteint la perfection en ce genre, n'est pas doué au même point des qualités d'où dépend la force ; c'est aussi manifestement ce qui fait la principale différence entre ces deux illustres orateurs [1]. »

Un compatriote de Hugues Blair, dont l'opinion n'est pas d'un moindre poids, David Hume, est d'accord sur le jugement du savant professeur, et il pense que, de toutes les productions de l'esprit humain, les harangues de Démosthènes sont celles qui approchent le plus de la perfection [2].

Montaigne, qui en général traite assez mal Cicéron, dit cependant : « Quant à son eloquence, elle est du tout hors de comparoison, je croy que jamais homme ne l'egalera [3]. »

« Son discours, dit Rapin en parlant de notre orateur, a un tour aisé et naturel, ses liaisons ne sont jamais ni contraintes ni recherchées, toutes les figures et les autres ornements y sont en leur place, les pensées y sont grandes, et il est difficile de dire en quoi il a été plus heureux, ou à les choisir, ou à les exprimer. Enfin il ne manque dans son expression aucune des qualités requises pour plaire et pour toucher [4].

La Harpe, après avoir jugé que, dans le genre délibératif et dans le genre judiciaire, la logique de Démosthènes est également pressante, et ses mouvements de la même impétuosité, ajoute : « Cicéron procède en général d'une manière différente : il donne beaucoup aux préparations ; il semble ménager ses forces en multipliant ses moyens ; il n'en néglige aucun, non-seulement de ceux qui peuvent servir sa cause, mais même de ceux qui ne vont qu'à la gloire de son art ; il ne veut rien perdre, et n'est

[1] Cours de Rhét. et de B.-Lett., leç. 26e.

[2] Essai sur l'Éloquence.

[3] Essais, Liv. 2, ch. 10.

[4] Compar. des Grands Hommes de l'Antiq., tom. Ier, ch. 16.

pas moins occupé de lui que de la chose..... j'avais toujours préféré Cicéron, et je le préfère encore, comme écrivain ; mais depuis que j'ai vu des assemblées délibérantes, j'ai cru sentir que la manière de Démosthènes y serait peut-être plus puissante dans ses effets, que celle de Cicéron.

« Remarquez que tous deux ne sont plus pour nous, à proprement parler, que des écrivains : nous ne les entendons pas, nous les lisons ; il ne sont plus là pour nous persuader, mais pour nous plaire : Philippe et Eschine, Antoine et Catilina sont jugés il y a longtemps ; c'est Cicéron et Démosthènes que nous jugeons, et cette différence de point de vue est grande ; car, pour les Grecs et pour les Romains, c'était de la chose qu'il s'agissait avant tout, et ensuite de l'orateur. Tous deux ont eu les mêmes succès, et ont exercé le même empire sur les âmes ; mais aujourd'hui je conçois très-bien que Cicéron qui a toutes les sortes d'esprit et toutes les sortes de style, doit être plus généralement goûté que Démosthènes qui n'a pas cet avantage. Cicéron est devant des lecteurs ; il leur donne plus de jouissances diverses ; il peut l'emporter : devant des auditeurs nul ne l'emporterait sur Démosthènes, parce qu'en l'écoutant, il est impossible de ne pas lui donner raison ; et certainement c'est là le premier but de l'art oratoire. . . . .

« Cicéron réservait d'ailleurs les foudres de l'éloquence pour les combats judiciaires ; c'est là qu'il avait devant lui une carrière proportionnée à l'abondance et à la variété de ses moyens ; c'est là le triomphe de son talent ; mais, en cette partie même, il diffère de Démosthènes, en ce que celui-ci va toujours droit à l'ennemi, toujours heurtant et frappant ; au lieu que Cicéron fait, pour ainsi dire, un siége en forme, s'empare de toutes les issues, et, se servant du discours comme d'une armée, enveloppe son ennemi de toutes parts, jusqu'à ce qu'enfin il l'écrase [1]. »

Ailleurs le même critique semble pencher un peu plus pour Cicéron ; mais il ne donne pas son opinion pour règle parce qu'il croit difficile de réduire en démonstration la préférence qu'on peut donner à l'orateur de Rome ou à celui d'Athènes. « C'est ici, ajoute-t-il, que le goût raisonné n'a plus de mesure bien certaine, et qu'il faut s'en rapporter au goût senti. Quand le talent

[1] Cours de Littér., Liv. 2, ch. 4, sect. 1re.

est dans un si haut degré de part et d'autre, on ne peut plus décider, on ne peut que choisir [1]. »

De toutes les citations que nous venons de faire et que nous pourrions multiplier, il nous semble résulter que, si l'on considère comme orateurs Démosthènes et Cicéron, on ne peut d'une manière absolue accorder la prééminence à aucun des deux sur l'autre. Si Démosthènes paraît l'emporter par le naturel et l'énergie, il est certain au moins que Cicéron a sur l'orateur athénien une supériorité plus marquée encore par la connaissance de son art, par les ressources de son esprit et par la merveilleuse adresse de son argumentation; en un mot nous doutons que Démosthènes, avec son éloquence mâle et un peu abrupte, eût su, comme Cicéron, traiter heureusement ces questions judiciaires si épineuses, dont l'orateur romain s'est tiré si souvent avec tant de bonheur, et pour sa gloire et pour l'intérêt de ses clients. Nous ne nous étendrons pas sur les qualités particulières à l'un et à l'autre, cette tâche a été remplie, comme on a pu le voir, par des plumes plus exercées et plus savantes que la nôtre; nous terminerons par cette observation si judicieuse de Quintilien : « L'éloquence a plusieurs formes, mais il est extrêmement ridicule de demander quelle est celle qui doit servir de règle à l'orateur, puisque toutes ont leur usage pourvu qu'elles soient bonnes, et tout ce qu'on appelle genre d'éloquence appartenant également à l'orateur, il employera toutes les formes, selon le besoin non-seulement du sujet en lui-même, mais même de ses différentes parties [2]. »

Nous allons maintenant considérer Cicéron comme philosophe, et d'abord passer en revue ses OEUVRES PHILOSOPHIQUES.

Cicéron, en philosophie, débuta par des traductions. Étant encore fort jeune il fit une version des Économiques de Xénophon [3], et l'on croit que la traduction du *Protagoras* de Platon

[1] Cours de Litt., tom. 3, p. 157.

[2] *Plures eloquentiæ facies, sed stultissimum quærere, ad quam recturus se sit orator; cum omnis species, quæ modo recta est, habeat usum, atque ad ipsum omne sit oratoris, quod vulgo* genus dicendi *vocant. Utetur enim, ut res exiget, omnibus, nec pro* causa *modo, sed et pro partibus* causæ. (Inst. Orat., Liv. 12, ch. 10.)

[3] *Quem nos* (librum Œconomicum), *ista fere ætate quum essemus, qua es tu nunc, e græco in latinum convertimus.*
(*De Offic.*, ad Marcum filium, Liv 2, ch. 24.)

est de la même époque. Ce ne fut que vers l'an 707, ou peut-être vers l'an 709, comme le veut Corradus, que Cicéron traduisit le Timée du même philosophe. Aucune de ces trois versions ne nous est parvenue complète.

1. *Traduction de l'Économique.* *L'Économique* de Xénophon ne comprend qu'un seul livre; Cicéron paraît l'avoir divisé en trois, et c'est de la traduction du premier livre qu'il nous reste le plus de fragments. Ce livre traite des devoirs et des soins de la femme dans l'intérieur du ménage, de ceux de l'homme à l'extérieur : supporter le froid et le chaud, la fatigue des voyages, les travaux de la paix et de la guerre, c'est-à-dire ceux de l'agriculture et du métier des armes, tout cela est dévolu à l'homme qui est plus robuste. L'ordre et la régularité dans l'économie domestique sont ensuite recommandés; le livre se termine par un modèle d'arrangement des divers objets, qui servent soit à l'ornement, soit à l'utilité, ainsi que tout ce qui concerne le culte des dieux; les choses nécessaires à un guerrier, les provisions, les ustensiles propres à l'agriculture, et c'est la femme qui doit maintenir cet ordre une fois qu'il est établi. Le second livre de la traduction ne se compose que d'un passage qui enseigne que pour avoir un bon régisseur quand on en a besoin, il faut le former soi-même. On ne trouve dans la troisième partie de la version latine, que quatre ou cinq phrases incomplètes qui ne présentent presque pas de sens; pour les parfaire, il faudrait les rapprocher du texte de Xénophon.

2. *Traduction du Protagoras.* Quatre phrases tronquées, excepté la première [1], voilà tout ce qui nous reste de cette traduction latine de Cicéron.

3. *Traduction du Timée.* Cicéron a fait précéder cette traduction d'une espèce de préface, d'avant-propos qui présente une lacune considérable. Cet avant-propos fait connaître l'entrevue que l'auteur eut à Éphèse avec son ami P. Nigidius, et Cratippe, philosophe péripatéticien. Mais on ne peut savoir si le philosophe de Tusculum introduisit la traduction du *Timée* dans son entretien avec Nigidius, ni comment il put le faire, ou bien si cette fut

[1] *Quid tu? Unde tandem appares, O Socrate? an id quidem dubium non est, quin ab Alcibiade?* C'est le début du dialogue de Platon, intitulé : *Protagoras.*

pas par suite de cet entretien qu'il conçut le projet d'entreprendre cette traduction. On l'a dit avant nous, cette œuvre de Platon est singulièrement mystérieuse et obscure et la traduction de Cicéron, n'en rend pas l'intelligence plus facile. Au fond, il s'agit de la formation de l'univers, de l'ordre qui y règne, comment cet ordre s'est établi, comment il se maintient; les différentes divinités qui y concourent; les propriétés particulières de l'âme et de la matière. Mais tout cela est mêlé de raisonnements tellement abstraits, qu'à moins d'être initié à cette doctrine spéciale, qu'à moins d'avoir un fil conducteur pour se guider dans ce labyrinthe, il est facile de s'y perdre. Les sept premiers chapitres surtout sont d'une obscurité désespérante. Il s'agit de nombres, de figures, et il faudrait avoir été préparé par Pythagore lui-même pour y comprendre quelque chose. Nous prions donc ceux qui regretteraient de ne pas trouver ici l'analyse de cet ouvrage, d'excuser notre impuissance et d'y suppléer par la lecture même du texte: ils seront peut-être plus heureux que nous. Cette traduction, ainsi que nous l'avons déjà annoncé, n'est pas arrivée entière jusqu'à nous. On remarque des lacunes plus ou moins considérables, savoir, au chapitre 8, au chapitre 18 et à la fin.

4. Les Tusculanes[1], 708. Les savants ne sont pas d'accord sur le titre à donner à cet ouvrage philosophique; les uns veulent qu'on l'intitule *Questions*[2], d'autres prétendent que *Discussions*[3] convient mieux. Plusieurs grammairiens et commentateurs, tels que Nonius, Charisius, Priscien, Servius, Donat, se contentent du mot *Tusculanes*[4]. Quant à nous, nous ne voyons pas là matière à une dispute sérieuse, et les trois dénominations nous paraissent également bonnes. En effet ce sont des *questions* que Cicéron *discute;* il importe donc peu que l'ouvrage soit appelé *Questions* ou *Discussions*; toutefois nous préférons la simple dénomination de *Tusculanes*, que les Français ont adoptée.

Les Tusculanes sont au nombre de cinq et sont autant de dialogues que Cicéron suppose avoir eu lieu successivement durant

[1] *Tusculanarum quæstionum ad M. Brutum*, libri V.

[2] *Quæstiones Tusculanæ.*

[3] *Disputationes Tusculanæ.*

[4] *Tusculanæ.*

cinq jours dans sa maison de *Tusculum*. Les lettres *A* et *M* qui, dans les manuscrits, désignent les interlocuteurs, ont été quelquefois expliquées par *Atticus* et *Marcus*, prénom de Cicéron; mais il est évident, ainsi qu'on l'a déjà remarqué, que si le *M* signifie *Marcus*, le *A* ne peut indiquer *Atticus* qui était de quatre ans plus âgé que Cicéron; or, s'il s'était agi d'Atticus, l'auteur ne l'aurait certainement pas traité de *jeune homme*[1], surtout écrivant lui-même à l'âge de plus de soixante ans. La lettre A est tout simplement l'initiale du mot *auditeur*[2].

Première Tusculane[3]. Cicéron examine, 1° si la mort est un mal; 2° si elle n'est pas plutôt un bien. Les quatre premiers chapitres sont une préface à M. Brutus, dans laquelle il explique que n'ayant plus d'occupation ni au barreau ni au sénat, il revient à l'étude de la philosophie pour laquelle il a toujours eu du penchant. Il avoue que les Grecs l'ont emporté longtemps sur les Romains sous le rapport de l'érudition et de la littérature; que la poésie ne s'est naturalisée à Rome que très-tard; mais relativement à l'éloquence, Rome le dispute heureusement à la Grèce. Quant à la philosophie il veut la faire sortir de cette obscurité où elle languit chez les Latins, et pour cela, il a essayé, à la manière des Grecs, des conférences philosophiques, et il expose ces conférences, non comme un récit, mais comme une action.

Cicéron prouve d'abord que la mort n'est un mal ni pour ceux qui ne sont plus, ni pour les vivants. Pour le premier cas, il rejette toutes les fables du Ténare comme de vains épouvantails; puis il établit une distinction: ou les morts ne sont rien, et alors ils ne peuvent souffrir, ou ils conservent le sentiment et alors ce ne peut-être que pour jouir d'une vie meilleure; ensuite, il combat l'opinion de plusieurs philosophes sur la nature de l'âme; Empédocle voulait que l'âme fût répandue dans le sang; d'autres, qu'elle consistât dans une partie du cerveau; quelques-uns qu'elle eût pour siége seulement le cerveau; ceux-ci, qu'elle résidât dans le cœur; ceux-là, qu'elle fût un souffle. Le stoïcien Zénon disait que l'âme était du feu; Aristoxène, musi-

[1] *At tu* adolescens, *quum id tibi paullo ante dixisses videri*, *etc.* (*Tuscul.* 2, ch. 12, au commencement.)

[2] *Aditor.*

[3] *De contemnenda Morte.*

cien et philosophe, la faisait résulter de l'accord parfait, de l'harmonie de toutes les parties du corps entre elles; Xénocrate soutenait que l'âme était seulement un nombre. Cicéron renverse successivement ces différents systèmes, et établit ensuite l'immortalité de l'âme par la nature même de sa substance, par l'opinion générale de tous les peuples, par la pensée intime de l'homme, et le besoin puissant qu'il éprouve de se survivre, par l'intérêt même qu'il prend à un avenir qui pourtant ne lui appartiendra pas sur cette terre, et il cite à l'appui de cette assertion, l'exemple des grands hommes qui ont fait généreusement le sacrifice de leur vie, ou pour le salut de la patrie, ou pour leur propre gloire. Il démontre, par des exemples, que la mort loin d'être un mal, est le plus souvent un bien, attendu qu'elle nous affranchit des maux que nous pouvons souffrir, ou qu'elle prévient ceux qui peuvent nous arriver. Il termine en engageant les hommes, puisque leur dernière heure ne leur est point connue, à se tenir toujours dans une telle disposition d'esprit, que ce moment si effrayant pour ceux qui ne s'y préparent pas, n'ait rien de terrible pour eux et leur paraisse même un bonheur.

Malgré quelques discussions puériles et qui sentent la *scolastique,* telles que celles des chapitres 8 et 9 et du chapitre 36; malgré quelques raisonnements plus spécieux que solides, épars çà et là, cette Tusculane est regardée avec la dernière, comme la meilleure de toutes. Le morceau qui a rapport à la mort de Socrate [1] est surtout remarquable.

Deuxième Tusculane [2]. Elle commence par un avant-propos dans lequel Cicéron fait comprendre qu'il ne suffit pas de connaître la philosophie en partie, mais qu'il faut l'embrasser dans son ensemble. Il voudrait que les Romains prissent du goût à cette étude, mais il ajoute que ce n'est pas assez, comme l'ont fait quelques-uns, de composer des ouvrages de philosophie dépourvus des grâces et des ornements du style et qui ne peuvent être lus que par ceux qui savent ne pouvoir faire mieux, mais que l'éloquence, ou tout au moins l'agrément du langage doit recommander tout traité de philosophie à l'attention, et à l'ap-

[1] Ch. 40, 41 et 42.

[2] *De tolerando Dolore.*

probation des savants et des hommes de goût ; c'est au moins ce qu'il s'efforce de faire. Alors il entre dans son sujet.

La douleur est-elle le souverain mal? ou même *est-elle un mal?* Telle est la nouvelle question que Cicéron se propose de résoudre. Après quelques réflexions générales sur les bienfaits de la philosophie, il s'élève contre l'opinion d'Aristippe, d'Épicure, d'Hiéronyme de Rhodes, et d'autres philosophes qui ont prétendu que le souverain bien est de vivre sans douleur, que par conséquent la douleur est un mal quoiqu'il y en ait de plus grands. Il cite alors l'exemple de héros qui se sont laissé abattre par la douleur, tels que Philoctète, Hercule, Prométhée. Il faut le dire, ainsi que le remarque l'interlocuteur de Cicéron, et par conséquent Cicéron lui-même, ces exemples sont loin de décider la question, ou même d'en préparer la solution. L'auteur nous semble avoir cédé au désir de citer les traductions en vers qu'il a faites des poëtes grecs, et la digression qu'il se permet à ce sujet nous paraît pour le moins oiseuse. Cependant il revient bientôt à la question.

Il ne trouve de mal que ce qui est honteux ou criminel. Il réfute le sentiment de Zénon. Il convient toutefois que la douleur est douleur ; mais sans cela, se demande-t-il, à quoi nous servirait le courage. C'est la patience, ajoute-t-il, qui doit nous mettre au-dessus de la douleur, et il cite à l'appui l'éducation des Spartiates et des Crétois. Il propose l'exemple des vieux soldats. Il conclut que l'habitude aide beaucoup à supporter la douleur, et c'est surtout la partie raisonnable de l'âme qui doit prendre le dessus sur celle qui ne l'est pas, pour nous apprendre à souffrir. Il offre à cet égard, comme de grands exemples, ceux de Zénon d'Élée, d'Anaxarque, de l'indien Calanus, de Marius, des Décius, d'Épaminondas, de Posidonius, et il prouve par là qu'il faut appeler à son secours, contre la douleur, toutes les forces de l'âme. « Regardez, dit-il, une âme qui s'est agrandie, qui s'est élevée jusqu'au plus haut point, et dont la supériorité brille surtout dans le mépris de la douleur, regardez-là comme ce qu'il y a de plus beau au monde [1]. »

[1] *Hoc igitur tibi propone : amplitudinem et quasi quamdam exaggerationem quam altissimam animi, qui maxime eminet contemnendis et despiciendis doloribus, unam esse omnium rem pulcherrimam*, et seqq. (Ch. 26.)

Cicéron paraît avoir voulu prouver d'une part que la douleur n'est pas le souverain mal, et que même elle n'est pas un mal. Est-il parvenu à son but? sur le premier point, oui, car chacun pensera, comme lui, que la honte, le déshonneur, l'infamie, sont des maux plus grands que la douleur ; mais sur la seconde partie de la proposition que *la douleur n'est pas un mal*, la démonstration est loin d'être complète, et malgré tous les sophismes qu'il a accumulés, il n'est parvenu qu'à établir seulement d'une part, que la grandeur d'âme et la patience sont les remèdes les plus sûrs contre la douleur, et de l'autre, que l'exercice et les fatigues accoutument à la patience; mais la douleur reste toujours un mal, plus ou moins grand, suivant la force qu'on y oppose, et il n'est même pas très-certain que l'homme souffre moins pour cela. C'est peut-être parce que cette *Tusculane* est faible au fond, c'est-à-dire, sous le rapport philosophique, qu'elle a été mise par la plupart des savants et des commentateurs, au-dessous des autres.

Troisième Tusculane. Le but du philosophe est d'exposer les *moyens d'adoucir les afflictions de l'âme*[1]. Il se demande d'abord, dans la préface adressée à Brutus, pourquoi l'homme composé du corps et de l'âme a toujours étudié l'art de conserver et de guérir le corps, et a négligé les remèdes nécessaires aux maladies de l'âme ; il explique d'où vient cette erreur ; et ce qui l'a encore augmentée. Il établit que les maladies de l'âme sont les plus dangereuses, et que la seule philosophie peut les guérir. Parmi ces maladies, le *chagrin* est la plus fréquente, et la plus commune. Les moyens de calmer cette affection de l'âme, voilà le sujet de ce troisième dialogue. Cicéron soutient que le sage est inaccessible au chagrin, et il expose à cet égard la doctrine des stoïciens. Malheureusement cette exposition l'entraîne dans une longue et fastidieuse discussion grammaticale de mots, qui ne comprend pas moins de sept chapitres[2]. Ensuite il pose en principe que l'*opinion* produit non-seulement le *chagrin*, mais encore toutes les autres passions dont les quatre principales qu'il divise en deux classes, sont : la joie excessive et le désir immodéré, la crainte et la tristesse ; et toutes les quatre sont les sources du

[1] *De Ægritudine lenienda.*
[2] Du 4e au 10e inclusivement.

chagrin. Il combat ensuite le système d'Épicure qui veut que le moyen de calmer l'affliction, soit d'écarter toute idée fâcheuse, et de rappeler des idées riantes. Il n'est pas beaucoup plus enchanté de l'opinion émise par les philosophes de l'école cyrénaïque, qui attribuent le chagrin, non à toute espèce de mal, mais à celui qui est imprévu. Après avoir démontré l'insuffisance de ces doctrines, il indique et développe les moyens les plus propres à adoucir le chagrin : 1° en pénétrer la cause, qui n'est autre que le sentiment d'un grand mal présent et inévitable ; 2° le souvenir d'une vie passée avec honneur ; 3° que la tristesse ne nous est d'aucun fruit, et que nous nous affligeons en vain ; 4° enfin la réflexion bien plutôt que le temps. Il termine par donner des avis sur la manière la plus propre à consoler les personnes affligées. Nous le disons avec timidité et défiance, il y a dans cette Tusculane, selon nous, beaucoup plus du rhéteur, du discoureur, que du véritable philosophe.

Quatrième Tusculane. Qu'il faut vaincre les passions[1]. Le préambule de cette Tusculane comprend près de cinq chapitres. L'auteur y développe à Brutus les raisons qu'il a de croire que les anciens Romains n'étaient pas étrangers à la philosophie de Pythagore, mais que l'étude de la sagesse n'a guère brillé à Rome avant le temps de Scipion et de Lélius, et il se plaint que la philosophie d'Épicure y ait fait tant de prosélytes. Pour lui, il ne s'attache servilement à aucun système, et il cherche seulement de quel côté se trouve le vraisemblable, et c'est ainsi qu'il passe au sujet qu'il va traiter. Il commence par définir différentes espèces de passions : les mouvements, les impressions de l'âme qui en sont la suite ; et, suivant leur gravité, il les range, d'après l'analogie de l'âme avec le corps, sous les dénominations de *maladies*, *infirmités*, *vices*, avec cette différence que les maladies corporelles arrivent souvent sans qu'il y ait de notre faute, au lieu que nous sommes toujours coupables de nos maladies spirituelles qui ne viennent que de notre révolte contre la raison. Toute cette partie est traitée en homme de génie, en véritable philosophe qui a pénétré dans le secret de la conscience humaine. Il fait ensuite une belle peinture de la vertu qu'il regarde comme le plus puissant, et même comme l'unique remède

[1] *De reliquis animi Perturbationibus.*

contre les maladies de l'âme. Il réfute la doctrine des péripatéticiens qui, non contents de considérer les passions comme naturelles, prétendent encore que la nature nous les a données pour notre bien, et qu'il suffit d'y mettre des bornes, au delà desquelles elles sont condamnables. Cicéron finit par faire comprendre à son interlocuteur que les passions nées de nos préjugés, prennent leur force dans notre faiblesse, qu'elles s'atténuent, qu'elles meurent quand on y résiste avec fermeté et persévérance. Nous préférons cette Tusculane aux deux précédentes, on y trouve plus de substance et de réalité.

Cinquième Tusculane. La préface adressée, comme les précédentes, à Marcus Brutus, comprend les quatre premiers chapitres; elle a un mérite de plus que les autres du même Traité, c'est qu'elle se rapporte plus directement au sujet. Cicéron y annonce que, dans la cinquième et dernière conférence de Tusculum, il a soutenu cette proposition, *que la vertu seule suffit à l'homme pour le rendre heureux*, et qu'il l'a soutenue d'autant plus volontiers qu'elle était la thèse favorite de Brutus lui-même dans son Traité *de la Vertu*, ouvrage malheureusement perdu pour nous, mais qui subsistait encore du temps de Sénèque[1]. L'auteur félicite ensuite ceux qui les premiers se sont appliqués à la philosophie, source de la vertu. Il veut qu'on ait recours à cette science pour détruire les erreurs dans lesquelles tombe la faible humanité, surtout l'erreur, qui dans les maux qui nous surviennent, nous porte à en accuser la nature plutôt que nous-mêmes. Après une éloquente apostrophe à la philosophie, il se plaint qu'on ne rende pas à cette science l'hommage qui lui est dû. Il établit l'antiquité de son origine, il rappelle la haute idée qu'en avait Pythagore, le soin qu'il prit de la répandre dans la partie de l'Italie, nommée la Grande Grèce, jusqu'à ce que Socrate en fit une application plus directe à la vie et aux mœurs, aux biens et aux maux. Et après avoir énoncé l'objet de ce cinquième entretien philosophique, Cicéron entre en matière.

[1] *Consolatio ad Helviam*, ch. 9. *Brutus in eo libro, quem de Virtute composuit, ait*, se vidisse Marcellum Mitylenis exulantem, et, quantum modo natura hominis pateretur, beatissime viventem, neque unquam bonarum artium cupidiorem quam illo tempore. *Itaque adjecit*, visum sibi se magis in exilium ire, qui sine illo rediturus esset, quam illum in exilio relinquere. (C'est tout ce qui nous reste de l'ouvrage de Brutus.)

Il établit d'abord que vivre tranquille, c'est-à-dire sans pa sions, c'est vivre heureux, que la vertu nous procure ce bonhe et que d'ailleurs il n'y a rien de bon que ce qui est honnête. discute ensuite avec une grande sagacité et beaucoup de disc nement les opinions de différents philosophes, de Zénon, d' riston, de Critolaüs et de Xénocrate. Il démontre que la ver nous mettant au-dessus de la crainte et de toutes les impressi fâcheuses qui en résultent, assure ainsi notre félicité. Il pour exemples l'Histoire de Denys, tyran de Syracuse, et de Damoclès. Il explique ce qu'il entend par véritable ver qui ne peut être justement appréciée que lorsqu'elle a été s mise à des épreuves. Il fait ensuite le portrait du sage q selon lui, est le seul heureux, et il prouve que la proposi qu'il soutient s'accorde avec la plupart des doctrines phil phiques. Enfin, énumérant les avantages qui proviennent d vertus dont le sage est doué, il en conclut que lui seul est vé tablement heureux, parce qu'il ne fonde son bonheur que su vertu.

Nous l'avons dit, cette cinquième Tusculane avec la premièr sont les deux seules qui soient dignes d'un philosophe qui raison pour établir une vérité positive, tandis que les autres, et su tout la seconde et la troisième, accusent plutôt le sophiste q cache sous des arguments spécieux l'impuissance où il est d démontrer sérieusement et d'une manière convaincante la pr position qu'il a hasardée; cela soit dit pour le fond; mais co sidérées sous le rapport de la forme, c'est-à-dire du style, le cinq dialogues sont plus ou moins dignes de la plume de Ci céron, et sous ce point de vue nous n'hésitons pas à préférer l premier.

5. Les Paradoxes [1]. On n'est pas d'accord sur l'époque à la quelle Cicéron composa cet ouvrage; les uns pensent d'après u passage du préambule [2] qu'il suivit le Traité *des Orateurs illustre*

[1] *Paradoxa stoicorum sex.*

[2] *Accipies igitur hoc parvum opusculum, lucubratum his jam con tractioribus noctibus; quoniam illud majorum vigiliarum munus i tuo nomine apparuit.* Rien dans ce passage n'indique que les Parado aient suivi le *Traité des Devoirs*, car ce traité est adressé à Marcus Cicéro fils de l'orateur; mais il n'indique pas non plus quel est l'ouvrage q avait été antérieurement dédié à Brutus, car Cicéron lui en a offert au moi

dédié à Brutus, et qui fut publié vers l'an de Rome 707; d'autres croient qu'il parut peu de temps après les livres *sur les Devoirs*, c'est-à-dire, vers 710; il en est encore qui présument que ces petites pièces furent écrites à différents intervalles; la nature même des compositions et les personnages qui y sont mentionnés, nous portent à admettre cette dernière opinion comme très-probable.

Les Paradoxes sont au nombre de six et appartiennent à la doctrine des stoïciens. Comme les opinions que Cicéron y défend comme paradoxales ne sont pas contraires, au fond, aux convictions qu'il a manifestées dans d'autres ouvrages, on ne voit pas bien quel a été son but, ni même si ce but a été sérieux; nous pensons qu'il n'a voulu chercher qu'un amusement dans quelques moments de loisir ou peut-être d'insomnie.

Premier Paradoxe. *Il n'y a d'autre bien que ce qui est honnête*[1]. Après un avant-propos dans lequel il annonce l'espèce de travail qu'il a entrepris, il prouve sa thèse, en posant en principe que l'argent, les palais, les richesses, le pouvoir et tous les vains plaisirs dont les hommes sont esclaves, ne peuvent pas être mis au nombre des vrais biens, puisqu'un bien ne peut jamais être nuisible, et que toutes ces choses le sont dans les mains du vice. Il jette ensuite du jour sur sa proposition, par l'exemple des grands hommes qui, ayant montré le plus ardent dévouement à la patrie, bravé les périls et la mort même, n'ont jamais pour but de leur générosité et de leur courage, ce que le commun des hommes appellent *biens*, et sa conclusion est qu'il n'y a de gloire légitime que pour celui qui a le vrai bien en partage, et qu'il n'est de vrai bien que celui dont le possesseur peut se glorifier à bon droit.

Deuxième Paradoxe. *Que la vertu suffit pour le bonheur*[2]. L'auteur met en parallèle Régulus qu'il ne peut regarder comme malheureux même, au milieu des supplices, et Marius qu'il trouve

cinq de ceux que nous connaissons, et il s'agit peut-être ici de quelque composition qui ne nous est pas parvenue.

[1] Ὅτι μόνον ἀγαθὸν, τὸ καλόν.

Quod honestum sit, id solum bonum esse.

[2] Ὅτι αὐτάρκης ἡ ἀρετὴ πρὸς εὐδαιμονίαν.

In quo virtus sit, ei nihil deesse ad beate vivendum.

plus heureux dans les revers que dans la prospérité. L'homme qui se suffit à lui-même parce qu'il est vertueux, jouit seul du bonheur. Mais celui dont les projets, les espérances, en un mot, toutes les pensées dépendent de la fortune, ne saurait être heureux. Cicéron développe successivement ces deux propositions, et termine par le contraste de la vie d'un méchant avec la vie d'un homme de bien.

Troisième Paradoxe. *Que les fautes sont égales ainsi que les bonnes actions* [1]. La grandeur d'une faute ne consiste pas dans ses effets, mais dans le vice qui l'a fait commettre; l'objet peut en être plus grand, mais la faute en soi est la même : ce que Cicéron cherche à établir par plusieurs exemples ou rapprochements. D'un autre côté, toutes les vertus du même genre sont égales; il n'y a point de plus honnête homme que l'honnête homme, de plus tempérant que l'homme tempérant, de plus brave que l brave, de plus sage que le sage; la vertu est une. Lorsque l motif qui nous fait agir est le même, il n'y a point de différenc entre les actions qui en sont le résultat. L'auteur développe su cessivement ces différents points. Il termine en disant que tou espèce de faute trouble l'ordre et la raison, et qu'une fois q la raison et l'ordre sont troublés, la faute est entière; on ne pe y rien ajouter.

Quatrième Paradoxe. *Que tout homme sans sagesse est en délire* Ce morceau est remarquable comme mouvement oratoire. C'est Clodius, c'est à son ennemi juré que s'adresse Cicéron. Il lui prou par leur conduite réciproque qu'il retrace avec énergie, combie lui, Clodius, a été *insensé*, en pensant exercer une vengeanc lorsqu'il ne préparait à celui qu'il ne pouvait souffrir qu'une gloi plus brillante, qu'un triomphe plus éclatant. Dans ce paradox Cicéron ne paraît pas s'être occupé de la thèse qu'il semblait d voir traiter, et se laissant aller à son ressentiment, il se borne un seul exemple, en se dispensant de toute espèce de discussio Ce n'en est pas moins une diatribe vigoureuse et éloquente.

Cinquième Paradoxe. *Qu'il n'y a que le sage de libre et que to*

[1] Ὅτι ἴσα τὰ ἁμαρτήματα, καὶ τὰ κατορθώματα.
Æqualia esse peccata et recte facta.

[2] Ὅτι πᾶς ἄφρων μαίνεται.
Omnem stultum insanire.

les autres sont esclaves [1]. Après avoir défini d'une manière claire et précise ce qu'il faut entendre par liberté, Cicéron démontre que l'application ne peut en être faite qu'au sage. Les hommes dominés par les passions, en un mot, tous les méchants, sont esclaves. Un homme qui se laisse gouverner par une femme, celui qui s'est distingué par des actions glorieuses et qui s'extasie d'admiration devant quelques objets d'art, cet autre qui met du prix à ce qu'il possède, celui-ci qui ambitionne les honneurs, celui-là qui désire les richesses, tous ces hommes sont autant d'esclaves. Enfin l'appréhension d'une âme qui tremble, qui se soumet, qui s'abaisse, est un esclavage.

Sixième Paradoxe. *Que le sage seul est riche* [2]. Dans ce paradoxe, Cicéron désigne Crassus, car il rappelle ce mot qu'on sait être de ce riche Romain [3] : « On vous a entendu dire publiquement qu'un homme n'est pas riche, s'il ne pouvait à lui seul entretenir une armée [4]. » L'auteur regarde comme seul riche celui qui a assez pour vivre honorablement, qui ne cherche, qui ne désire, qui ne souhaite rien de plus. Celui dont l'âme est vide ne saurait être riche, pas plus que celui dont les désirs et la cupidité augmentent en même temps que ses richesses ; celui-là n'ayant jamais assez est toujours pauvre. L'auteur s'élève ensuite contre les moyens auxquels on a souvent recours pour augmenter son patrimoine, pour étendre ses possessions, et il termine par l'éloge de l'économie et par ce principe incontestable que la vertu est la première et la plus grande des richesses, celle que les caprices de la fortune ne peuvent nous ravir.

Les trois premiers paradoxes se trouvent discutés dans l'ouvrage de Cicéron sur les *les vrais Biens et les vrais Maux*, et le deuxième est le sujet de sa cinquième Tusculane. Au reste, ces petites compositions de Cicéron, ne sont, à proprement parler, que des exquisses oratoires qui ont fort peu d'importance par

[1] Ὅτι μόνος ὁ σοφὸς ἐλεύθερος, καὶ πᾶς ἄφρων δοῦλος.
Solum sapientem esse liberum, et omnem stultum servum.

[2] Ὅτι μόνος ὁ σοφὸς πλούσιος.
Solum sapientem esse divitem.

[3] Cic., *de Offic.*, L. 1, ch. 8; *Plutarq.*, Vie de Crassus.

[4] *Multi ex te audierunt, quum diceres, neminem esse divitem, nisi qui exercitum alere posset suis fructibus.*

elles-mêmes, qui n'ont de prix que par le style, et qui n'ont été pour Cicéron qu'un jeu d'esprit [1]. Peut-être leur place serait-elle plus convenable parmi les ouvrages de rhétorique de notre auteur qu'au milieu de ses œuvres philosophiques, mais l'usage jusqu'ici a été de les classer ainsi.

6. DE LA NATURE DES DIEUX [2], 709. Voici, dit l'abbé d'Olivet, de tous les anciens monuments, le plus curieux pour de sages critiques qui se plaisent à étudier l'histoire des opinions humaines, dans la vue d'éviter les piéges où l'ignorance et l'orgueil sont également capables d'entraîner la raison.

« Trois philosophes de sectes opposées, un épicurien, un stoïcien et un académicien disputent sur la nature des dieux. Quant aux deux premiers, ils ont chacun leurs dogmes, et se croient à l'exclusion l'un de l'autre, les possesseurs de la vérité : mais l'académicien qui ne veut se rendre qu'à l'évidence, les attaque tour à tour ; leur montre l'illusion de leurs préjugés, et ne songe à se garantir lui-même d'erreur qu'en n'affirmant rien de positif.

« On voit déjà qu'il ne faut point chercher ici une parfaite connaissance du vrai Dieu. Les savants que Cicéron fait parler n'avaient secoué l'idolâtrie grossière de la Grèce et de Rome, que pour la remplacer par les vaines subtilités de leurs écoles. Je ne sais même si ce ne serait pas donner une idée précise de cet ouvrage, que de l'appeler le *roman théologique* des anciens.

« Il y entre une partie de leur physique, mais dépouillée de ce qu'elle pouvait avoir de barbare dans les termes, ou de sec dans le raisonnement : tout fleurit entre les mains de Cicéron : il fait habiter les grâces dans les rides mêmes de la philosophie. Orateur dans tous ses écrits, son enthousiasme ne le quitte point, mais leurs divers genres le règlent. Il donne à ses discours une âme qui se communique à ses lecteurs. On croit être de son temps, le voir, l'écouter. Que dis-je ? ce n'est plus à lui que nous pensons dans ces dialogues, on a l'esprit occupé uniquement des personnages qu'il met sur la scène : tantôt un épicurien qui attaque d'un air fanfaron toutes les autres sectes, pour nous débiter, après cela, du même air, les plus grandes folies ; tantôt un

[1] *Ego vero illa ipsa, quæ vix in gymnasiis et in otio stoici probant ludens conjeci in communes locos.* (Dans la préface.)

[2] *De Natura Deorum.*

stoïcien grave, savant éloquent, qui a un zèle de religion pour ses chimères ; tantôt un académicien, qui les met hors de combat tous les deux, et qui joint à la force de ses réponses tous les égards de la politesse, tout le sel de l'enjouement. On est présent à leurs disputes, on suit leurs caractères, on rit, on admire, on est tenté de battre des mains, et pour tout dire enfin ce n'est pas une lecture, c'est un spectacle [1]. »

Cet ouvrage philosophique de Cicéron est en forme de dialogue dont les interlocuteurs sont trois philosophes, l'épicurien Velléius, le stoïcien Balbus, et l'académicien Cotta. Le dialogue se partage en trois livres [2].

Livre premier. Les six premiers chapitres servent d'introduction au traité. L'auteur y fait comprendre tout ce que présente de difficulté une discussion entreprise sur *la nature des dieux*. Il relève cette opinion erronée de quelques philosophes anciens, que les dieux ne se mettent point en peine de ce qui regarde les hommes. Il explique ensuite comment les critiques bienveillants trouveront à s'instruire dans ce nouveau traité, et comment les censeurs envieux auront l'occasion de se repentir de leurs injustes attaques. Il donne les raisons pour lesquelles ayant eu du goût de très-bonne heure pour la philosophie, il a commencé si tard à écrire sur des matières philosophiques. Il ne croit pas devoir dire sa pensée intime sur chaque question, parce que, dit-il, c'est à la force des arguments, et non pas à l'au-

[1] Préface de sa trad. de l'ouvrage de Cicéron, *de Natura Deorum*.

[2] Il parut au commencement du 19e siècle un prétendu quatrième livre du Traité *de Natura Deorum*, sous ce titre : *M. T. Ciceronis de Natura Deorum liber quartus; e pervetusto codice M. membranaceo nunc primum edidit P. Seraphinus, ord. f. min.* (Bologne, 1811 et Oxford 1813). Ce père Séraphin de l'ordre des frères mineurs, n'est autre, à ce qu'on croit, que M. Fréd. Bucholz. Cette merveilleuse découverte n'est au surplus qu'une supercherie audacieuse ; le style rempli de mots et de tournures barbares n'a rien qui ressemble à celui du philosophe de Tusculum. L'auteur de ce quatrième livre apocryphe cite maladroitement Horace et Pétrone, dont le premier n'écrivit que sept ans après la mort de Cicéron, et le second quarante ans plus tard. Voici d'ailleurs les paroles de l'auteur lui-même qui prouvent qu'il n'a jamais écrit de quatrième livre sur la Nature des Dieux : *Ejus orationi, non sane desidero, quod respondeam; satis enim defensa religio est in secundo libro a Lucilio, cujus disputatio tibi ipsi, ut in extremo tertio scribis, ad veritatem est visa propensior.* (De Divinat., L. Ier, ch. 5.)

torité du maître qu'il faut avoir égard dans les discussions. Enfin il justifie le choix qu'il a fait de la doctrine académicienne. Peu après commence le dialogue. L'épicurien Velléius prend le premier la parole et critique l'opinion de Platon qui veut, selon lui, que le monde soit éternel, et celle des stoïciens qui le croient périssable. Il ne croit pas que le monde ait été créé ni qu'il ait été créé pour les hommes, et c'est ce qu'il tâche de démontrer. Il n'admet pas non plus l'opinion de ceux qui prétendent que le monde a une âme et qu'il est intelligent. Il combat successivement les systèmes de différents philosophes sur le monde, ceux de Thalès, d'Anaximandre, d'Anaximène, d'Anaxagore, d'Alméon, de Pythagore, de Xénophane, de Parménide, d'Empédocle, de Protagoras, de Démocrite, de Platon, de Xénophon, d'Antisthène, d'Aristote et d'une demi douzaine d'autres. Il établit ensuite la nécessité de reconnaître des dieux d'après la *prénotion* qu'en ont tous les hommes, et il ajoute qu'on doit reconnaître pour vraie cette maxime d'Épicure : Qu'un être heureux et immortel n'a point de peine, et n'en fait à personne ; que par conséquent il n'est capable ni de colère, ni d'affection, parce que ces sortes de sentiments ne viennent que de faiblesse. Quant à la forme des dieux, il dit que la raison enseigne qu'ils ont une forme humaine, non pas un corps ni du sang, mais comme un corps et comme du sang. Quant à la manière dont vivent les dieux, Velléius dit qu'ils ne font rien, ne s'embarrassent de rien, n'entreprennent rien ; leur sagesse et leur vertu font leur joie ; les plaisirs qu'ils goûtent, plaisirs qui ne sauraient être plus grands, ils sont sûrs de les goûter toujours. Différence entre les dieux d'Épicure et ceux des stoïciens. Enfin il critique la fatalité et la divination. Alors l'académicien Cotta répond aux sophismes de Velléius et les détruit les uns après les autres, et cela avec beaucoup de grâce et de politesse, et après avoir loué son adversaire de la manière élégante et lucide dont il a exposé ses doctrines.

Deuxième livre. Velléius, après avoir complimenté Cotta sur son éloquence et l'agrément qu'il a répandu sur les raisonnements qu'il a développés, engage Balbus, le stoïcien, à exposer l'opinion de son école sur le sujet qui les occupe. Balbus démontre l'existence des dieux par la contemplation de l'univers, et par les marques certaines qu'ils donnent eux-mêmes de leur présence, ce qu'il appuie par quelques exemples qui ont rapport

à la divination, aux prédictions et aux augures. Il invoque aussi le témoignage unanime de toutes lés nations sur l'existence des dieux. Il apporte encore en preuve, des raisons physiques tirées des plantes, des animaux, des hommes, des astres, des éléments. Il explique ensuite à sa manière quelle est la nature des dieux, et fait voir enfin que leur sagesse éternelle règle et gouverne l'univers, et que leur bonté s'occupe des hommes.

Troisième livre. Le premier chapitre n'est qu'une entrée en matière. Dès le second, Cotta examine les quatre propositions de Balbus, savoir : 1° qu'il y a des dieux ; 2° quels sont ces dieux ; 3° qu'ils gouvernent l'univers ; 4° qu'ils veillent en particulier sur les hommes. Sur chacune de ces propositions, il adresse des questions à Balbus, lui pose des objections, et cherche à lui faire sentir la faiblesse de ses raisonnements. Ensuite il démontre que les dieux des stoïciens ne sont pas des dieux. La partie de ce livre dans laquelle Cotta devait prouver contre l'argumentation de Balbus que la sagesse des dieux ne gouverne point le monde ne se trouve dans aucun manuscrit, et l'on a pensé sans aucun fondement qu'elle a été supprimée par les premiers chrétiens. Le commencement de celle qui devait établir que les dieux ne veillent point sur les hommes, ne nous est pas non plus parvenu. A la fin du quarantième chapitre qui est la conclusion du dialogue l'auteur dit : « nous nous quittâmes, Velléius jugeant que la vérité était pour Cotta, et moi, que la vraisemblance était pour Balbus[1]. »

Le Traité de Cicéron sur *la Nature des Dieux* est dans beaucoup d'endroits d'une intelligence vraiment difficile. Les commentateurs, les traducteurs ne les ont pas toujours suffisamment éclairés ; et il faudrait, pour bien comprendre cet important ouvrage, posséder des connaissances spéciales et certaines sur les systèmes religieux des anciens, et malheureusement nous sommes privés des sources originales où l'on pourrait puiser avec certitude. Le travail de Cicéron n'en est pas moins très-remarquable, et il offre plusieurs passages dignes de sa plume éloquente.

6. De la Divination [2], 709. Cet ouvrage est un dialogue entre Cicéron et son frère Quintus, et il est divisé en deux livres.

[1] *Ita discessimus, ut Velleio Cottæ disputatio verior, mihi Balbi ad veritatis similitudinem videretur esse propensior.*

[2] *De Divinatione libri duo.*

L'auteur y tourne en ridicule la superstition des Romains et leur confiance dans les pronostics.

Livre premier. Après quelques réflexions générales sur la divination, il suppose un entretien qu'il a eu avec son frère Quintus à sa maison de Tusculum, en se promenant dans la partie de ce domaine, qu'il appelait son lycée, et tout en causant de son livre sur la Nature des Dieux. Quintus en prend occasion de parler de la divination et il demande à exposer ce qu'il en pense, et cela d'après la doctrine des stoïciens. Il énumère toutes les sources d'où l'on tire les présages et semble croire à leur réalité; il cherche à justifier sa crédulité par des rapprochements avec les pronostics physiques, et par le récit de quelques événements qui ont vérifié les prédictions. Il admet d'ailleurs deux sortes de divination, l'une artificielle, l'autre naturelle. Il place dans la première catégorie, l'inspection des entrailles des victimes, les présages que l'on tire des phénomènes célestes, des auspices, en un mot, de tout ce qui tient à l'art conjectural. La divination naturelle consiste, à son avis, dans cette seconde vue des personnes inspirées, et dans cette prévision intime dont jouit quelquefois notre esprit dans le sommeil, lorsqu'il est libre et dégagé des liens de la matière. Il donne des preuves de la réalité de l'une et de l'autre divination par un grand nombre d'exemples, et il ajoute que si quelquefois l'événement a démenti la prédiction, il ne faut rien en conclure contre la réalité des présages qui si souvent se sont trouvés accomplis. Alors il développe longuement tout ce qui a rapport et à la divination artificielle et à la divination naturelle. Puis revenant aux preuves générales, il s'appuie des arguments des stoïciens, et y joint l'autorité des poëtes, des philosophes, et la croyance même de plusieurs nations. Enfin il fait voir que la divination en général provient de la divinité, du destin et de la nature.

Livre second. Le premier chapitre et le deuxième ne se rapportent guère au sujet de l'ouvrage. Cicéron y donne la liste de ses OEuvres philosophiques et de ses OEuvres de rhétorique, et il annonce le projet de compléter les premiers en éclaircissant dans la langue latine, toutes les parties de la philosophie, pour rendre service à sa patrie et pour instruire et former la jeunesse à une époque surtout où les mœurs sont tant dégénérées. Répondant enfin à son frère Quintus, il fait comprendre d'abord com

bien est mince la science des devins qui ne peuvent expliquer, à l'aide de cette science, ni les maladies, ni aucun point soit d'astronomie, soit de mathématiques, soit de philosophie, soit de physique; et comme la divination ne s'occupe d'aucun objet particulier de science, il se demande ce qu'en définitive elle peut être. Il réfute ensuite avec une grande force de logique, jointe à une fine plaisanterie, les arguments des stoïciens que son frère s'est efforcé de faire valoir à l'appui de son opinion. Il détruit tout ce qu'il a dit en faveur de la divination artificielle et de la divination naturelle. Il passe ensuite en revue, pour s'en moquer, les diverses espèces de divination, celle des aruspices, des augures, des sorts, des Chaldéens. Et quant à la divination naturelle, il la critique dans ses deux parties, les inspirations prophétiques et les songes. Il termine par le développement de la pensée qui sans doute lui a fait entreprendre cet ouvrage : « Il faut travailler à étendre la religion qui se lie avec la connaissance de la nature, et arracher toutes les racines de la superstition; car c'est un monstre qui vous presse, qui vous poursuit de quelque côté que vous vous tourniez [1]. »

CeTraité écrit avec verve et gaîté est fort intéressant et se fait lire avec un véritable plaisir. Il prouverait de la part de Cicéron une grande hardiesse, puisqu'il attaquait les croyances populaires qui étaient entre les mains des puissants un moyen de gouverner; mais il faut croire que la corruption des mœurs avaient singulièrement apprivoisé les scrupules religieux. Au surplus nous voyons dans le livre *sur les lois*, que Cicéron soutient une opinion contraire, et pourtant cet ouvrage n'avait été composé que huit ans auparavant: toutefois il faut ajouter que tout porte à croire qu'il ne fut publié qu'après sa mort, et que l'intention de l'auteur n'était peut-être pas de le mettre au jour puisqu'il est inachevé et que même il n'en parle pas dans la revue qu'il fait de ses OEuvres philosophiques au commencement du second livre de la Divination [2].

7. Du Destin [3], 709. Cet ouvrage est un dialogue entre Cicé-

[1] *Quam ob rem, ut religio propaganda etiam est, quæ est juncta cum cognitione naturæ, sic superstitionis stirpes omnes ejiciendæ.* (Ch. 72.)

[2] On remarque une lacune à la fin de la première partie de ce dialogue.

[3] *De Fato liber singularis.*

ron et Hirtius qui, à cette époque, était consul désigné. L'auteur y attaque surtout la doctrine des stoïciens sur le *fatalisme*. Ce Traité est le plus aride et le plus obscur de tous ceux de Cicéron, et cela pour plusieurs motifs : le premier, c'est que nous n'avons qu'une partie de l'ouvrage, et que des lacunes considérables empêchent de suivre les raisonnements ; en second lieu nous n'avons que des connaissances imparfaites sur ce que les anciens philosophes entendaient par *destin*, et nous ignorons qu'elles étaient leurs idées à cet égard ; troisièmement, ce dialogue est une suite d'argumentations syllogistiques qu'on ne peut aisément suivre au milieu des distinctions sans fin des écoles philosophiques de la Grèce. Au surplus ce livre sur le Destin paraît être le complément des deux Traités précédents sur la Nature des Dieux et sur la Divination. Le commencement nous manque. Si nous l'avions, peut-être l'ouvrage serait-il plus intelligible, car sans doute Cicéron y débutait par quelques éclaircissements sur les différents systèmes des anciens philosophes, sur le destin ou la fatalité [1]. On trouve ensuite le récit d'une conversation de Cicéron et d'Hirtius ; puis, après une nouvelle lacune, la fin d'une réfutation de Posidonius. Cicéron examine ensuite les opinions de plusieurs philosophes sur la fatalité et le libre arbitre, et c'est surtout Carnéade, Chrysippe et Diodore qu'il met en scène. Toutefois il est difficile de juger du plan et de l'étendue de l'ouvrage ; car outre les lacunes que nous avons indiquées et celle qui se trouve au chapitre 19, il en est une à la fin, à la suite de la discussion dans laquelle il combat les épicuriens, dont il est impossible d'apprécier l'importance et qui nous prive peut-être d'une partie considérable de l'ouvrage [2].

[1] Voir le mémoire sur *le Destin*, lu par M. Daunou, à l'Académie des Inscript. et B.-Lett., en 1812, et l'analyse qu'en a donnée Ginguené.

[2] AULU-GELLE (Liv. 6, ch. 2), cite un court passage du livre de Cicéron : *Chrysippus æstuans laboransque, quonam pacto explicet et fato omnia fieri, et esse aliquid in nobis, intricatur hoc modo.*

Nous devons aussi à Macrobe un autre fragment : *Nam quum esset apud se ad Lavernium Scipio, unaque Pontius, allatus est forte Scipioni acipenser, qui admodum raro capitur, sed est piscis, ut ferunt, in primis nobilis. Cum autem Scipio unum et alterum ex his qui eum salutatum venerant invitasset, pluresque etiam invitaturus videretur : in aurem Pontius, Scipio, inquit, vide quid agas, acipenser iste pauco-*

On a prétendu que le Traité du *Destin* était au moins composé de deux livres [1], mais rien ne justifie cette assertion qui d'ailleur paraît être démentie par Aulu-Gelle et par Macrobe [2].

8. DE LA RÉPUBLIQUE [3], 700. Nous n'avons de cet ouvrage que des fragments réunis plus ou moins heureusement, d'après les conjectures des savants ; ce qui doit nous causer d'autant plus de regrets que Cicéron avait une prédilection marquée pour cet écrit et qu'il en parle souvent avec complaisance [4]. Nous ne dirons rien des circonstances dans lesquelles les fragments qui nous restent ont été retrouvés [5], nous nous bornerons à en présenter l'analyse rapide.

Le but de Cicéron, dans ce traité, à été de faire voir à quel système politique, à quelle constitution intérieure, à quelles mœurs Rome avait dû sa grandeur et sa puissance. Il voudrait, au milieu de la dépravation générale, faire revivre l'austérité des anciens Romains et renouveler, pour ainsi dire, la république. L'ouvrage est en forme de dialogue et il le fait remonter au temps de Scipion Émilien, époque la plus brillante de l'empire romain. Les interlocuteurs sont au nombre de neuf, cinq vieillards et quatre jeunes gens. Les premiers sont : Scipion, Lélius, Philus, Mummius et Manilius ; les autres, Tubéron, Rutilius, Fannius et Scévola. L'ouvrage était divisé en six livres.

Livre premier. Il commence par une lacune. Les premiers chapitres jusqu'au neuvième forment une préface dans laquelle Cicéron explique à quelles vertus les Romains ont dû la con-

rum hominum est. (*Saturn.*, Liv. 2, ch. 12.) Il n'est guère possible d'assigner dans l'ouvrage la place de ces deux fragments.

[1] WYTTENBACH, *Biblioth. crit.*, t. 1re, 3e partie, page 14.

[2] Le premier cite ainsi l'ouvrage du philosophe de Tusculum : *in libro quem de Fato conscripsit*, et le second : *in dialogo de Fato*. (V. la note 2, p. 202.)

[3] *De Republica quæ supersunt.*

[4] *Brutus*, ch. 5 ; *Tuscul.*, Liv. 1er, ch. 22 ; Liv. 4, ch. 1er ; *de Divinat.* L. 2, ch. 1er ; *de Leg.*, L. 1er, ch. 5, 6 et 9 ; L. 2, ch. 10 ; Liv. 3, ch. 2, 5, 13, 14, 16 et 17 ; *de Offic.*, L. 2, ch. 17 ; *de Amicitia*, ch. 4 et 7 ; *Épît.* à Quintus, Liv. 2, lett. 14 ; Liv. 3, lett. 5 ; à Atticus, Liv. 4, lett. 14 et 16 ; Liv. 5, lett. 12 ; Liv. 6, lett. 1, 2, 3, et 6 ; Liv. 7, lett. 2 et 3 ; Liv. 13, lett. 18 et 19 ; *Famil.*, Liv. 8, lett. 1re ; Liv. 9, lett. 2, etc., etc.

[5] Voir la préface en tête de l'édit. de M. Villemain.
(Paris, Renouard, 1823, in-8°.)

quête du monde; il établit ensuite que tout bon citoyen doit se dévouer aux intérêts généraux; que le sage même ne doit pas se dispenser de servir son pays dans l'administration publique, qu'il ne doit pas négliger d'acquérir les connaissances qu'elle exige, parce que l'avenir peut lui rendre cette instruction nécessaire. C'est ainsi qu'il fait voir quel est le but de son ouvrage. Alors il transcrit le récit qu'il suppose lui avoir été fait autrefois à Smyrne par P. Rutilius Rufus de l'entretien dont il est question. D'abord c'est une conversation entre Scipion et Tubéron sur une question naturelle, sur le phénomène appelé *Parhélie*. A l'arrivée des autres interlocuteurs, l'entretien continue encore sur le même sujet, lorsque Lélius fait observer qu'il vaut mieux s'occuper de ce qui intéresse la patrie que d'une question astronomique. Scipion définit alors ce qu'il faut entendre par *république*. Il examine ensuite les trois espèces de gouvernements, la monarchie, l'aristocratie et la démocratie, et démontre les vices attachés à chacune de ces trois espèces. Il donne la préférence au régime politique qui réunit ces trois pouvoirs et qui les maintient dans un juste équilibre : c'est comme une idée de nos gouvernements constitutionnels.

Deuxième livre. Scipion fait l'histoire de la république romaine; il la montre successivement à sa naissance, dans son accroissement, dans son adolescence, sa force et sa maturité. Le reste du livre n'offre plus depuis le chapitre 40 que des fragments dont on ne saisit pas bien la liaison, mais il paraît que Scipion traitait dans cette partie des qualités nécessaires à l'homme politique pour dompter et conduire la multitude.

Livre troisième et suivants. Après un préambule sur l'excellence de l'intelligence humaine, on traite de la justice, des lois et du choix que le peuple doit faire de ceux qui sont aptes à le gouverner. Ce livre non moins défectueux que le précédent, ne permet pas de suivre la discussion d'une manière certaine. On est encore plus embarrassé pour le quatrième livre, pour le cinquième et pour le sixième, dont les fragments ont peu d'étendue et qui n'offre pas des rapports très-sensibles, excepté pourtant les chapitres 4-18 du sixième livre, où se trouve raconté le songe de Scipion. C'est un morceau éminemment remarquable sous le rapport du style [1].

[1] Consulter le commentaire de Macrobe sur ce morceau.

Il n'est pas facile de porter un jugement certain sur la *République* de Cicéron ; pour l'apprécier, il faudrait pouvoir l'embrasser dans son ensemble, et malheureusement nous sommes privés de la plus grande partie. Toutefois dans ce qui nous en reste, il y a bon nombre de passages qui doivent rendre plus vifs les regrets qu'une telle perte cause aux savants.

9. DES LOIS[1], 707. Trois livres dont aucun n'est sans lacune et quelques fragments très-courts, sont tout ce qui reste du Traité des *Lois*, mais on pense qu'il en contenait au moins cinq[2]. M. De Rémusat, s'appuyant de l'autorité de Görentz, conjecture que l'ouvrage était en six livres dont le premier traitait du droit naturel ; le second du droit de la religion et des pontifes ; le troisième, de la distribution du pouvoir ; le quatrième, du droit politique ; le cinquième, du droit criminel et des jugements ; le sixième, enfin, du droit civil. Tous ces objets, ajoute, M. De Rémusat, sont annoncés à la fin du troisième livre[3]. Cicéron rappelle, ou se fait rappeler par Atticus, les points qu'il n'a pas traités, et il les ramène à trois : le droit des magistrats, c'est-à-dire, sans doute, les lois qui constituent leur juridiction ; les jugements, c'est-à-dire, apparemment, les lois pénales et la procédure ; en un mot, tout le droit criminel ou public ; enfin, le droit civil ou privé, celui qui a donné lieu à toute la discussion, et sur lequel, en toute occasion, Atticus rappelle à Cicéron qu'il a promis de s'expliquer. On ne peut donc trop regretter ces trois parties que nul autre de ses ouvrages ne saurait suppléer.

Le Traité des Lois est en forme de dialogue ; les interlocuteurs sont : Atticus, Cicéron et son frère Quintus. La scène est près d'Arpinum.

Livre premier. La conversation roule d'abord sur le poëme de Marius qu'avait composé Cicéron, puis sur l'histoire de Rome, qu'Atticus voudrait que Cicéron entreprît. Enfin on parle du droit et l'orateur romain en trouve la source dans la nature

[1] *De Legibus libri tres*. Voir pour la justification de la date, la préface de M. de Rémusat, en tête de sa traduction.

[2] *Cicero in* quinto *de Legibus*, *vis ne igitur*, *etc*. (MACROBE, *Saturn.*, L. 6, ch. 4.)

[3] Ch. 20.

même, c'est-à-dire, dans la divinité. Il donne ensuite la définition de la loi en général. Il prouve après cela que le droit ressort aussi de la nature humaine, par la ressemblance et l'égalité qui se remarque chez les hommes, par cette bienveillance mutuelle qui lie les hommes entre eux, et qui ne provient que du droit mis en pratique. Il trouve dans la conscience et dans le sentiment unanime des hommes, que le juste existe dans la nature. Les épicuriens prétendaient que le juste n'était qu'un effet de la loi; Cicéron combat cette opinion. Il établit ce que c'est que l'honnête, et montre ce qu'il faut entendre par honnête homme. Il donne en peu de mots l'opinion des académiciens et celle des stoïciens sur la question de savoir en quoi consiste le souverain bien. Un résumé de la discussion termine ce premier livre qui présente une lacune au chapitre 13.

Deuxième livre. Après une digression sur la beauté du lieu où se passe l'entretien et sur la patrie de Cicéron, l'auteur revient sur ce qui a fait l'objet du premier livre. Il donne une nouvelle définition de la loi qu'il considère sous deux rapports, comme loi primitive et comme loi secondaire; la première dérive de la raison divine, l'autre, de la raison humaine. Il passe ensuite au droit religieux. Il traite successivement des croyances, du culte, des fêtes, des prêtres en général, des augures en particulier, des sacrifices nocturnes, des jeux publics, des rites de la famille, du sacrilége, de la consécration des champs, du droit des mânes et des sépultures. Il n'y a dans ce livre qu'une légère lacune à la fin du onzième chapitre.

Troisième livre. Histoire abrégée de la royauté. Nécessité du pouvoir. Texte de la loi qui règle les attributions et borne les droits des magistrats. L'auteur explique l'importance de ces dispositions législatives, qu'il commente après avoir fait connaître l'opinion des écrivains politiques sur le pouvoir royal. Il traite ensuite de l'administration des provinces, des tribuns du peuple, et à ce sujet, une discussion s'engage entre lui et son frère Quintus; celui-ci en explique les inconvénients, l'autre en relève les avantages. L'auteur passe ensuite à l'institution du sénat, aux suffrages : il examine alors lequel il faut préférer du vote public ou du vote secret, et il se déclare pour le dernier. Il établit ensuite des règles tant pour les délibérations du peuple que pour celles du sénat. Il rappelle ensuite deux dispositions de la

loi des douze tables, dont l'une supprime les priviléges et dont l'autre défend de poursuivre une accusation capitale contre un citoyen, si ce n'est dans les grands comices. Viennent ensuite quelques mots sur les gardiens des lois et sur la répression de la brigue, et le livre se termine par la demande qu'Atticus fait à Cicéron de traiter de la puissance et du droit des magistrats. Au chapitre 8 de ce livre, il y a une lacune considérable qui tombe sur le commentaire de la loi dont on lit le texte au chapitre troisième et au quatrième.

Tout incomplet qu'est cet ouvrage de Cicéron, il est très-précieux sous le rapport des notions d'antiquités qu'on peut y puiser, et si le fond est instructif et bien pensé, il acquiert un nouveau titre à notre admiration par l'élégance et le charme de la forme.

10. Des Devoirs, 709. Nous empruntons à M. Le Clerc l'analyse de cet ouvrage, parce que nous ne saurions la présenter avec plus de lucidité et d'exactitude.

« Cette grande composition morale est divisée en trois livres. Dans le premier, il s'agit de l'honnête; dans le second, de l'utile; dans le troisième, de la comparaison de l'honnête avec l'utile.

« Le philosophe établit dans le *premier livre,* que, pour donner sur les devoirs des préceptes fixes, invariables et fondés sur la nature, il ne faut point séparer de la vertu le souverain bien; il faut regarder l'honnête comme le seul, ou comme le principal bien qu'on doive désirer pour lui-même. On peut distinguer quatre sources de l'honnête : la prudence, la justice, la force et la tempérance; à la première appartient particulièrement la recherche et la découverte de la vérité, et aux trois autres se rapportent toutes les choses nécessaires à la vie, leur acquisition et leur conservation, les biens, les honneurs, les dignités, le pouvoir.

« De ces quatre sources de nos devoirs, la plus féconde est celle qui tend à maintenir la société et à entretenir l'harmonie parmi les hommes. Elle se divise comme en deux branches, dans l'une est la justice proprement dite, et l'autre la bienfaisance. Cicéron ne fait pas seulement consister la justice à ne point dérober à autrui, comme on l'y borne trop communément dans le monde; mais à ne faire aucun tort aux autres hommes, ni en pa-

roles, ni en actions; mais à leur prêter protection et secour leur faire en un mot tout le bien qui est en notre pouvoir. Com suivant les belles paroles de Platon, dit-il, nous ne sommes nés pour nous seuls, et que nous nous devons à la patrie, ai qu'à nos parents et à nos amis; comme, selon les stoïciens, t ce que la nature produit a été donné pour l'usage des homm que les hommes eux-mêmes ont été créés pour leurs semblabl afin qu'ils pussent s'aider les uns les autres; nous devons dès lo prenant la nature pour guide, mettre tous nos avantages commun par un échange mutuel de services et employer nos lents, nos travaux, nos facultés à resserrer les liens qui unis les hommes entre eux dans la société.

« L'homme, en général, ne se porte aux actions injustes (pour obtenir les choses qu'il convoite : la cupidité est don plus grande source de l'injustice. Il est si facile de se lai aveugler par son intérêt particulier, qu'on ne saurait asse tenir en garde sur ce point, et que, dans la concurrence de tile avec l'honnête, nous devons suivre cette belle maxim Zoroastre et de Pythagore : *Dans le doute si une action est just injuste, abstiens-toi*. L'équité se fait aisément reconnaître e doute est la marque de l'injustice.

« Des devoirs de rigueur, Cicéron passe aux devoirs de bi séance, et fait voir l'étroite liaison qui existe entre eux. La bi séance, dit-il, est telle de sa nature, qu'on ne peut la sép de l'honnête; car tout ce qui est bienséant est honnête, e qui est honnête est bienséant. De même qu'un beau corps r plait par la juste proportion de ses membres, et nous ench par cet accord gracieux qui les met en harmonie les uns a les autres; ainsi cette bienséance qui se fait remarquer d toute notre conduite, qui règle et ordonne constamment nos roles et nos actions, nous concilie l'estime de ceux avec qui r vivons. L'auteur entre ici dans les plus petits détails. Il n'o rien, absolument rien, et jamais pourtant on ne sent le supe La chose sur laquelle il insiste beaucoup comme étant la propre à nous faire garder cette bienséance qu'il recomma tant, c'est le choix d'un état conforme à notre caractère. Il garde cette détermination comme la plus difficile de toutes à prendre. Enfin, dit-il, dès l'adolescence, lorsqu'on est sans e rience et sans dessein fixe, chacun choisit d'ordinaire la faço

vivre qui lui rit le plus. On s'engage dans un certain genre, dans un certain train de vie, avant d'avoir pu juger quel était le meilleur. Il faudrait, au contraire, prendre son temps pour délibérer sur un point si capital ; voir d'abord quelles dispositions, quels penchants on a reçus de la nature, et régler son plan de vie sur le genre de son caractère ; car c'est en vain qu'on voudrait aller contre la nature, et entreprendre au-dessus de ses forces. On ne saurait apporter trop de réflexion, et trop de soin dans une résolution qui embrasse le cours entier de la vie. C'est le seul moyen d'être toujours d'accord avec soi-même, et de ne jamais sortir de la ligne de ses devoirs.

« Dans le *second livre*, qui roule tout entier sur l'utile, Cicéron commence par énoncer quel a été son but en composant cet ouvrage, et quels sont les motifs qui l'y ont déterminé. Il semble craindre que certains hommes de bien, effarouchés du seul nom de philosophie[1], ne le blâment d'y employer trop de temps et de travail. Certes, s'écrie-t-il, tant que la république a été gouvernée par les hommes qu'elle s'était choisis elle-même, je lui ai consacré tous mes soins et toutes mes pensées ; mais lorsque tout a été soumis à la domination d'un seul, que les conseils et l'autorité n'ont plus été de mise nulle part, je n'ai voulu ni rester en proie au chagrin qui m'eût consumé si je n'y avais résisté, ni me livrer à des plaisirs indignes d'un homme sage. En effet, il avait toujours aimé la philosophie, et l'avait beaucoup cultivée dans sa jeunesse ; mais dès qu'il fut entré dans les charges publiques, il se livra tout entier aux affaires, et ne donna à l'étude que les moments qu'elles lui laissaient libres. Lorsque ensuite la guerre civile eut éclaté, et qu'il vit toute autorité, tout pouvoir légal détruit par la violence des armes, il crut que le meilleur moyen de faire diversion à ses chagrins, étaient de se tourner de nouveau vers la philosophie. Il me semble, ajoute-t-il, que le seul bien que je puisse faire maintenant, c'est d'apprendre, par mes écrits, à mes concitoyens, ce qu'ils ne connaissent pas assez

[1] Les Romains des premiers temps de la république n'estimaient que l'agriculture, l'art militaire, la jurisprudence, et dédaignaient tous les arts de la Grèce. Du temps de Cicéron, les mœurs étaient sans doute bien changées ; mais il y avait encore quelques vieillards zélateurs de l'ancienne discipline. (*Note de M. Le Clerc.*)

et qui est si digne d'être connu. Qu'y a-t-il en effet, grands dieux! de plus désirable que la sagesse? qu'y a-t-il de plus beau? quoi de meilleur et de plus digne de l'homme? ceux qui la recherchent s'appellent philosophes; et la philosophie, si l'on veut la définir, n'est autre chose que l'étude de la sagesse. Or, la sagesse, selon la définition des anciens, est la science des choses divines et humaines, de leurs causes et de leurs effets. Si l'on blâme une telle étude, je ne sache trop ce qui sera digne de nos louanges: soit en effet qu'on y cherche l'amusement de l'esprit, et le délassement qui peut convenir aux hommes, dont toutes les pensées se rapportent aux moyens de bien vivre et d'être heureux, soit qu'on cherche à affermir son courage et sa vertu, ou la philosophie est l'art d'atteindre ce double but, ou cet art n'existe pas.

« Après cette digression, Cicéron revient à son sujet, et rectifie d'abord cette dénomination d'utile, que chacun a coutume de donner à son intérêt particulier. C'est un mot, dit-il, que l'usage a détourné de son vrai sens, au point qu'insensiblement on est venu à séparer l'utile de l'honnête et qu'on a imaginé une sorte d'honnête qui n'est pas utile, et une sorte d'utile qui n'est pas honnête. Rien n'a été plus pernicieux à la vie des hommes. Des philosophes d'une grande autorité confondent avec raison ces trois choses, le juste, l'honnête et l'utile, et ne les séparent que par la pensée; ils estiment que tout ce qui est juste est utile, et que tout ce qui est honnête est juste, d'où il suit que tout ce qui est honnête est utile. Ceux qui n'approfondissent pas assez les choses, poursuit-il, admirent souvent les hommes fourbes et adroits, et prennent leur méchanceté pour de la sagesse. Il faut les guérir de leur erreur, et les amener à espérer et à croire que ce n'est que par des vues honnêtes et des actions justes, et nullement par la méchanceté et la fraude, qu'ils pourront parvenir à ce qu'ils désirent. Ce second livre tout entier est employé à développer et à prouver cette importante vérité.

« Enfin, dans le *troisième livre,* Cicéron en vient à la comparaison et à la concurrence de l'honnête avec l'utile, concurrence qui revient si souvent dans le cours de la vie, et qui est pour les hommes l'écueil de tous les moments, et la véritable pierre de touche de la probité. Il a prouvé dans le livre précédent, qu'il n'est rien d'utile de ce qui n'est pas honnête, et que tout ce qui est honnête est utile. Il serait donc vrai de dire qu'il ne peut

jamais y avoir lieu à aucune concurrence entre l'honnête et l'utile; mais il n'arrive que trop souvent aux hommes de comparer ce qui est honnête avec ce qui leur semble utile, et c'est seulement de cette comparaison qu'il est ici question. L'auteur va prouver qu'il est honteux non-seulement de priser ce qui est utile plus que ce qui est honnête; mais même de comparer l'un avec l'autre, et de balancer entre les deux. Il établit d'abord que le maintien de la société étant le grand but de la nature, tout ce qui tend à en troubler l'harmonie ne saurait en effet nous être utile; et il pose en conséquence, pour règle générale, que l'utilité particulière et l'utilité publique sont une seule et même chose; car, ajoute-t-il, si la nature prescrit à l'homme de faire du bien à son semblable, quel qu'il soit, par cette seule raison qu'il est homme comme lui, il sait nécessairement que l'utilité de chacun se trouve dans l'utilité commune.

« Après avoir consacré cette loi sainte du maintien de l'ordre social, il passe aux développements et aux applications. Il se présente souvent des cas, dit-il, où nous sommes séduits par une apparence d'utilité. Je ne veux point parler de celui où l'on délibère, si, pour quelque chose d'une grande utilité, on abandonnera la voie de l'honnête (car cette seule délibération est un crime); mais du cas où l'on est en doute si telle chose qui semble utile peut être faite sans crime. Lorsque Brutus ôtait l'autorité à son collègue Tarquin Collatin, il pouvait paraître injuste; car il se l'était associé, et s'était aidé de ses conseils pour l'expulsion des rois: mais lorsque les principaux citoyens de Rome prirent la résolution de proscrire tout ce qui était parent de Tarquin-le-Superbe, tout ce qui pouvait rappeler la royauté; ils firent une chose utile à la patrie, et cette résolution ne fut utile que parce qu'elle fut honnête. On ne peut pas dire la même chose de l'action du fondateur de Rome; il fut séduit par une apparence d'utilité, lorsque, croyant plus avantageux pour lui de régner seul que de partager l'empire, il en vint à tuer son frère. Il mit en oubli la piété fraternelle et l'humanité, pour parvenir à ce qu'il croyait être avantageux et qui ne l'était point.

« Cicéron parcourt un grand nombre de cas où les devoirs semblent se contredire l'un l'autre. Partout il fait valoir cette grande raison de l'utilité commune; mais partout aussi il garde une parfaite mesure, sans jamais tomber dans aucune des exa-

gérations où tant d'autres se sont jetés, sous le spécieux prétexte de l'intérêt public. Il se demande par exemple si un fils étant instruit que son père pille un temple, ou pratique un souterrain pour voler le trésor public, doit le dénoncer aux magistrats.— Ce serait un crime, répond-il; bien plus, si son père est accusé, il doit le défendre. — La patrie ne l'emportera donc pas sur tous les devoirs? — Et certes, il est de l'intérêt de la patrie que les devoirs de la piété filiale soient observés par les citoyens. C'est ainsi qu'il résout toujours la difficulté d'une manière conforme à la plus pure morale. Il se propose encore une foule de questions d'intérêt public et d'intérêt privé; il cite nombre de faits historiques où l'honnête l'avait emporté sur ce qui semblait utile, et les fastes de Rome ne lui laissaient que l'embarras du choix. Cette méthode d'éclairer les préceptes par des traits d'histoire, de les développer par des exemples, offre le double avantage de jeter une agréable variété dans le sujet, et de mieux graver dans le cœur les saintes maximes de la morale... Si ce Traité est universellement reconnu pour le plus utile de ses ouvrages philosophiques, on peut dire aussi qu'il n'en est pas le moins agréable, ni le moins fait pour intéresser[1]. »

L'opinion émise par M. Le Clerc sur le caractère et sur le mérite du Traité *des Devoirs* a été celle de tous les savants et de tous les philologues. Érasme en particulier se montre enthousiaste de cet ouvrage, et cela à un tel point qu'il semble près, comme l'a dit un homme d'esprit, de s'écrier : *Sancte Cicero, ora pro nobis*[2]. Cependant le Traité *des Devoirs* composé par Cicéron pour l'éducation de son fils Marcus, n'est guère une règle de conduite que pour les hommes publics, bien que les autres puissent y trouver d'excellentes leçons de morale, mais on n'y voit rien qui ait rapport à l'essence même du devoir, à sa nature, à son plus ou moins d'importance, aux obligations de l'homme envers la divinité, à ses devoirs envers lui-même. Dans cet ouvrage, Cicéron a pris pour guides plusieurs philo-

[1] Préface en tête de la traduction de Gallon-la-Bastide.

[2] *Quid aliis accidat, nescio; me legentem sic afficere solet M. Tullius præsertim ubi de bene vivendo disserit, ut dubitare non possim, quin illud pectus, unde ista prodierunt, aliqua divinitas occuparit.*
(Érasme, épît. à J. Vlatten.)

sophes grecs tels que Posidonius et Panétius, le dernier pour les deux premiers livres surtout; le troisième paraît lui appartenir en propre [1].

11. CATON L'ANCIEN ou *Dialogue sur la vieillesse* [2] 711. Le but de Cicéron dans cet ouvrage adressé à Titus Pomponius Atticus, est de faire l'apologie de la vieillesse. Pour cela il suppose une conversation de Caton le censeur, âgé de quatre-vingt-quatre ans, avec Scipion Émilien et son ami Lélius, surnommé *le sage*, l'an 604 de Rome, 150 ans avant J.-C., sous le consulat de T. Quinctus Flaminінus et de Mallius Aulius Balbus. Scipion et Lélius se trouvent chez Caton et s'étonnent de la facilité avec laquelle il supporte la vieillesse, et Caton répond à leurs questions. Le premier chapitre est un envoi à Atticus. Cicéron a soupçonné que son ami est quelquefois profondément affligé de certaines préoccupations secrètes, et il ne peut lui envoyer des consolations pour toutes; il se borne à la vieillesse dont la pensée peut-être l'attriste, et il appelle à son aide la philosophie avec laquelle l'homme peut être heureux à tout âge. C'est là une introduction naturelle au dialogue qui va suivre. Scipion entame l'entretien, et expose l'admiration que lui et Lélius éprouvent en voyant que Caton n'est pas accablé sous le poids des incommodités de la vieillesse, qui en écrase tant d'autres. Caton répond que le grand secret est de suivre la nature pour guide, parce qu'il n'est pas vraisemblable qu'après avoir bien rempli les autres actes du drame de la vie, elle néglige le dernier. Les meilleures armes de la vieillesse sont les lettres et la vertu. La vieillesse dans la pauvreté est pénible, mais elle est insupportable même au sein de l'opulence, à l'homme qui n'a pas de raison ; et pour faire comprendre que souvent il n'est pas permis de dire que la vieillesse est misérable, il cite l'exemple du vieux Fabius Maximus, ceux de Platon, d'Isocrate et de Gorgias de Léontium. Il déduit ensuite les quatre causes qui font paraître la vieillesse malheureuse, savoir : qu'elle éloigne des affaires, qu'elle affaiblit le corps, qu'elle prive de

[1] Voir LA HARPE, Cours de Littér., tom. 5, page 152 et suiv.; MARMONTEL, *Morale*; le jugement de CH. GARVE dans l'ouvrage de SCHOELL sur la Littér. rom., tom. 2, page 174 et suiv.

[2] *Cato major*, seu *de Senectute dialogus ad T. Pomponium Atticum*.

presque tous les plaisirs, qu'elle est voisine de la mort. Il apprécie successivement ces quatre causes.

Pour la première, il explique qu'il y a des affaires propres aux vieillards et que la tête dirige, quelque faible que soit d'ailleurs le corps. Il s'appuie de l'exemple des Fabricius, des Curius, des Coruncanius, des Appius Clodius. Si les occupations du vieillard, ajoute-t-il, ne sont pas celles du jeune homme, elles sont plus douces et plus importantes; et il développe sa pensée. Il prouve ensuite par des rapprochements historiques, que l'opinion commune que la mémoire s'affaiblit par l'âge n'est pas toujours fondée, et que cette faculté se conserve par l'exercice. Il prétend ensuite que si la vieillesse a ses maux, la jeunesse a aussi les siens, et qu'en général les vieillards sont plutôt aimables que déplaisants.

Quant au second reproche que l'on fait à la vieillesse que le corps s'affaiblit, il répond que la force du vieillard répond au besoin qu'il en a; que quand il a la force d'enseigner les jeunes gens, de les conseiller, il lui en reste toujours assez; que le moyen de conserver de la vigueur pour un âge avancé, c'est de ne point abuser de la jeunesse par des excès. C'est d'ailleurs l'esprit qu'il faut fortifier, c'est de l'esprit que la vieillesse a le plus besoin, et il donne toujours assez d'énergie quand il est cultivé. Caton cite l'exemple de Nestor et celui d'Appius Claudius Cæcus.

En troisième lieu, la vieillesse est privée des plaisirs. Belle prérogative de notre âge, s'écrie le vieux censeur, si en effet elle nous affranchit de ce qu'il y a de plus vicieux dans la vieillesse. Suit alors une longue discussion contre la volupté, puis l'éloge de la sobriété. Si d'ailleurs les plaisirs sont moins vifs chez les vieillards, ils n'ont plus les mêmes désirs, et c'est un grand bonheur après avoir fait son temps au service des passions ordinaires à l'homme, d'être à soi, de vivre avec soi-même. Caton énumère ensuite quelques-uns des plaisirs réservés à la vieillesse, les jouissances de l'étude, les occupations agréables de l'agriculture, et tout cela est développé par des exemples. Il termine cette partie de sa thèse par démontrer que les défauts que l'on reproche aux personnes âgées viennent des mœurs et non de la vieillesse.

La quatrième cause qui semble inquiéter et tourmenter les vieillards, c'est la proximité de la mort. Mais cette mort est ou

indifférente, si elle anéantit l'âme; ou bien désirable, si elle la fait passer dans un lieu où elle sera immortelle. Au surplus les causes de mort ne sont pas moins nombreuses chez les jeunes gens que chez les vieillards, et personne, quel que soit son âge, ne peut s'assurer qu'il vivra jusqu'au soir. Quelle est au surplus la vie qu'on peut appeler longue quand on la compare avec l'espace de temps qui précède l'existence et celui qui la suit? Caton explique après cela son sentiment sur la mort, et il s'en console par l'espoir de l'immortalité.

Ce Traité de Cicéron est, avec le suivant, le plus connu de tous ses ouvrages philosophiques, et c'est l'un des livres classiques le plus en usage. Il se fait lire avec plaisir, quoique tous les arguments ne soient pas également décisifs et qu'il s'en rencontre quelques-uns plus spécieux que solides. Nous répéterons à l'égard du Dialogue sur la Vieillesse ce que nous avons fait observer sur le Traité des Devoirs, c'est que l'auteur n'écrit pas pour tous les rangs, pour toutes les conditions, pas même pour les deux sexes; il ne s'occupe que de la vieillesse de l'homme politique, et l'on regrette que Cicéron n'ait pas embrassé un plan plus étendu et plus complet. Toutefois la lecture de l'ouvrage est très-attachante [1].

12. De l'Amitié [2], 711. On a prétendu que, dans ce Traité, Cicéron n'a eu l'intention de parler que de liaisons de parti, et non de l'amitié prise dans le sens moral qu'on attache vulgairement à ce mot; on a été même jusqu'à traiter d'ignorants ceux qui avaient la bonhomie de le prendre dans cette dernière acception [3]. Nous en demandons bien pardon aux savants allemands qui ont les premiers émis cette opinion, et à ceux qui l'ont adoptée après eux, mais nous ne pouvons la partager. Que Cicéron ait mis surtout en scène l'homme politique, ou si l'on aime mieux l'homme d'état, à la bonne heure, et c'est ce que l'on remarque dans tous ses ouvrages philosophiques; qu'il n'ait entendu par *amitié* que les liaisons de parti, c'est ce qu'en conscience nous ne pouvons admettre, et tout prouve en effet que l'imagination

[1] Théodore Gaza en a donné une traduction en langue grecque.

[2] *Lælius, sive de Amicitia dialogus ad T. Pomponium Atticum.*

[3] *Grimm., Corresp. littér.*, mai, 1764.

qu'on a eue à cet égard est au moins singulière. Voici d'abord l définition que l'auteur donne de l'amitié : « L'amitié n'est aut chose que le parfait accord de deux âmes sur les choses divin et humaines, avec une bienveillance et une affection mutuelle[1]. Si l'on veut lire le développement de cette définition dans l chapitres qui suivent, on sera convaincu que Cicéron n'a e tendu traiter que de cette affection généreuse, désintéressée q de deux âmes n'en fait pour ainsi dire qu'une seule. Il no semble qu'il faut de la hardiesse pour prétendre que, du tem de Cicéron, *amicitia* ne signifiait pas tant amitié que parti lorsqu'une foule d'exemples peuvent donner à cette prétenti le démenti le plus formel[2]. Et quant à l'expression *quærere am citias* qu'on veut traduire par *chercher à se jeter dans un parti* elle signifie plutôt chercher des partisans, des protecteurs, d appuis pour parvenir, et c'est dans ce sens que l'a employé Horace[3]; mais la valeur que l'on prétend donner aux deux mo latins que nous venons de citer fût-elle exacte, elle ne le sera que par analogie, et sans rendre moins certain le sens qu Cicéron a donné au mot *amitié* dans le dialogue intitulé Lælius

Les interlocuteurs du dialogue dont il s'agit sont : Lélius su nommé *sapiens* et ses deux gendres C. Fannius et Q. Muciu Scévola. Cicéron, dans le premier chapitre, explique à son an

[1] *Est autem amicitia nihil aliud, nisi omnium divinarum hum narumque rerum, cum benevolentia et caritate, summa consentio.*
(*De Amicitia*, ch. 6.)

[2] Nous nous bornerons à quelques citations entre mille :

Amicitia est voluntas erga aliquem, rerum bonarum, illius ipsi causa quem diligit, cum ejus pari voluntate.
(Cic., *de Invent.*, ch. 2.)

Carum ipsum verbum est amoris, ex quo amicitiæ nomen est du tum, quam si ad fructum nostrum referemus, non ad illius commo quem diligimus; non erit ista amicitia, sed mercatura quædam uti tatum. (Idem, *de Natura Deor.*, L. Ier, ch. 44.)

Condimentum amicitia haudquaquam mediocre, suavitas serm num atque morum. (Idem, *Lœlius*, § 68.)

Amicitiæ non solum fautrices fidelissimæ, sed etiam effectrices su voluptatum, tam amicis quam sibi. (Idem, *de Finib. bon. et m* L. Ier, ch. 67.)

[3] *Conversis studiis ætas animusque virilis*
Quærit opes et amicitias, inservit honori.
(*Art. poét.*, v. 166 et 167.)

Atticus, comment cette conversation lui a été transmise plusieurs fois par Scévola lui-même, ainsi l'on peut croire, avec Middleton et d'après Cicéron lui-même, que la forme dans laquelle le sujet est traité n'est pas de pure invention, mais il est impossible que l'orateur n'ait pas mis beaucoup du sien, au moins sous le rapport du style et des ornements, ce qui ne devait rien gâter au fond.

Après avoir félicité Lélius de son amitié avec un homme aussi grand, aussi vertueux que Scipion l'Africain, Fannius et Scévola lui demandent comment il a pu supporter cette perte avec tant de fermeté et de constance. Lélius répond qu'il a trouvé des consolations en lui-même et dans la ferme croyance où il est de l'immortalité de l'âme, et il appuie sur ce principe. Alors on le presse de dire son sentiment sur l'amitié. Il en donne d'abord la définition, en fait connaître l'origine et les avantages; il distingue l'amitié vraie et parfaite, de l'amitié vulgaire et médiocre. Il trouve qu'elle a plutôt son principe dans la nature, que dans la faiblesse des hommes et dans leurs besoins; c'est ce qu'il développe avec beaucoup de sens et de clarté. Il détaille ensuite les obstacles qui s'opposent souvent à une amitié durable; puis il examine jusqu'où doit aller le zèle de l'amitié, et la règle qu'il pose à cet égard, c'est de ne demander et de n'accorder à son ami rien qui soit contraire à l'honneur. Après avoir condamné les limites dans lesquelles certains philosophes circonscrivent l'amitié : entre deux amis lorsqu'ils sont honnêtes, ajoute-t-il, tout doit être commun sans exception ; ils ne doivent avoir qu'une même intention, qu'une même volonté; mais il faut craindre seulement d'exposer sa réputation. La confiance rend l'amitié durable; il ne faut pas mettre de différence entre ses amis soit à cause de l'ancienneté de la liaison, soit relativement au rang; on est quelquefois forcé de renoncer à certains amis; ceux-là méritent notre amitié, qui ont en eux-mêmes les moyens de se faire aimer; nous ne devons pas exiger que nos amis soient tels que nous ne pouvons être nous-mêmes; tout en usant de ménagement nous devons être francs envers ceux que nous aimons et ne jamais nous permettre la dissimulation à leur égard; tels sont les différents points que Lélius traite successivement; il termine par cette vérité qu'il a déjà exprimée, que la

vertu produit l'amitié et la conserve, car tout se trouve en elle, sympathie, stabilité, constance.

Quoique cette composition de Cicéron ne soit peut-être pas d'une importance aussi grande, d'un mérite aussi réel que la précédente, on ne peut cependant pas la lire sans beaucoup d'intérêt et de plaisir, tant le sujet est traité avec un sentiment profond de la chose elle-même, sans parler de la manière de Cicéron qui sait répandre de l'agrément sur les matières les plus arides; et l'objet du dialogue prêtait singulièrement au caractère de son style.

Parmi les anciens, Platon, Aristote, Plutarque, Lucien, Sénèque ont parlé de l'amitié; parmi les modernes, Montaigne, Louis de Sacy, Madame de Lambert, Voltaire, Ducis et autres se sont exercés sur le même sujet.

13. Les Académiques, ou *Questions académiques* [1]. Cicéron, selon toute apparence, fit deux éditions de cet ouvrage; la première se composait de deux livres : le premier portait le titre de *Catulus*, le nom de *Lucullus* se lisait en tête du second. Peu content de ce qu'il avait fait, le philosophe du Tusculum refondit son travail et le distribua en quatre livres qu'il dédia à Varron [2]. De ces quatre livres trois sont perdus, ainsi que l'un des deux qui entraient dans la première édition. Il ne nous reste donc, suivant l'opinion commune, que le premier livre de la seconde édition, encore est-il incomplet, et le second livre de la première.

Premier livre de la seconde édition. La scène est à la maison de campagne de Cicéron, près deCumes. La discussion a lieu entre lui, Varron et Atticus. Après un préambule qui explique à quelle occasion eut lieu l'entretien, Varron explique qu'avant Socrate les philosophes ne s'occupaient que de physique. Ce fut Socrate qui appliqua le premier les doctrines philosophiques à la morale. L'enseignement de Platon donna lieu à l'établissement de deux écoles, assez semblables au fond, mais qui différaientun peu dans la forme, l'école académicienne et l'école

[1] *Academica* seu *academicæ quæstiones.* (Ce dernier titre est moderne.)

[2] Cicéron *à Atticus,* Liv. 13, lett. 12, 13, 18 et 19.

péripatéticienne. La philosophie alors commença à être plus positive et rejeta le doute de Socrate. Elle se divisa en trois parties principales : la morale, la physique et la logique. Varron donne ensuite une idée de la doctrine d'Aristote, de Théophraste, de Straton et de Zénon. Cicéron à son tour nous parle d'Arcésilas, antagoniste de Zénon, qui se crut en droit, dans des matières aussi abstruses, d'avoir et de soutenir une opinion contraire, et qui revint à la doctrine du doute qu'il poussa encore plus loin que Socrate. Alors l'auteur commence à s'occuper de Carnéade, mais le texte est interrompu à cet endroit, et le reste du livre ainsi que de l'ouvrage est entièrement perdu.

Second livre de la première édition. Les principaux interlocuteurs sont Lucullus et Cicéron, Lucullus expose d'abord la dispute du philosophe Antiochus contre les académiciens et contre Philon. Antiochus soutenait qu'il y a des choses dont on peut avoir une connaissance certaine, ce que niait Philon. Lucullus, en rappelant la doctrine d'Antiochus, avance que le rapport des sens est vrai et certain quand ils sont dans leur intégrité, et il le démontre par une suite de raisonnements d'une dialectique serrée. Il réfute ensuite l'opinion de ceux qui prétendaient qu'il n'y a rien de certain, mais qui accordaient cependant qu'il y avait des choses vraisemblables. Il attaque également les philosophes qui disaient qu'on ne pouvait rien saisir, mais qu'il y avait des choses claires et évidentes ; puis il répond aux objections des académiciens, il critique leur manière de raisonner, discute leurs arguments captieux, et cherche à faire sentir à quel point ils sont vicieux et faux. Cicéron répond alors à Lucullus. Il s'excuse d'abord de son attachement à la doctrine académicienne ; il avoue le penchant qu'il a de prendre le vraisemblable pour certain. Il combat ensuite la philosophie d'Antiochus ; il prouve combien il est dangereux d'admettre que les sens ne trompent jamais ; il établit que la raison elle-même n'est pas plus sûre que les sens ; qu'en niant la certitude et en admettant la probabilité, les sens, non plus que la mémoire et les arts, ne sont pas anéantis, puisque la probabilité suffit dans la plupart des actions et des circonstances. Après une discussion assez longue sur les perceptions vraies et les perceptions fausses, Cicéron expose avec beaucoup de finesse et d'esprit, comme une dernière preuve en faveur de la doctrine du

doute, la grande variété d'opinion qui se trouve entre les philosophes sur tous les points de philosophie. Cicéron demande enfin aux deux autres assistants, Catulus et Hortensius, quel est leur avis sur l'objet de la discussion. Catulus rejette la certitude; Hortensius ne se prononce pas d'une manière positive, et demande le *sursis*. Je vous tiens, s'écrie Cicéron, c'est précisément l'avis de l'Académie.

Les savants pensent que les Académiques sont une introduction aux autres écrits philosophiques de l'auteur et à la connaissance de son propre système.

Nous avons parcouru tous les ouvrages philosophiques de Cicéron dans lesquels il a reproduit, en les modifiant, les doctrines des stoïciens et des académiciens, et, sous ce point de vue, il ne peut être considéré comme écrivain original, mais il a au moins naturalisé la philosophie à Rome et il l'a fait aimer surtout par le charme de sa diction. Toutefois Cicéron n'était pas philosophe à la manière de Socrate, de Caton, de Brutus : sa philosophie était plus théorique que pratique. Cicéron pouvait être un homme probe et droit, ce qu'on appelle un honnête homme, mais il n'était pas philosophe, dans la stricte signification de ce mot.

Il nous semble cependant que Saint-Augustin, qui l'appelle *philosophâtre*[1], l'a traité un peu trop sévèrement; mais l'évêque d'Hippone l'a jugé avec le scrupule religieux et bien excusable d'un père de l'Église. Nous convenons que Cicéron n'a pas souvent montré une fermeté stoïque, et que ses actes n'ont pas toujours été d'accord avec ses principes, mais il était de bonne foi quand il les professait, et pour ce qui est du désaccord que l'on remarque quelquefois entre ses doctrines et sa conduite, c'est la faiblesse de son caractère et non la fausseté de son âme qu'il faut en accuser [2]. Quant au mérite intrinsèque de ses ouvrages de philosophie, nous trouvons que Scaliger s'est montré dur et injuste lorsqu'il a dit : « Je ne fais aucun cas de tous les livres philosophiques de Cicéron; car il n'y démontre, il n'y

[1] *Philosophastrum*. Cité de Dieu, L. 2, ch. 29.

[2] Consulter pour l'examen de la philosophie de Cicéron les 3 *Mémoires* de Gautier de Sibert. (*Recueil de l'Acad. des Inscript. et B.-Lett.*, tom. 41

enseigne, il n'y prouve rien ; il n'y a rien *d'aristotélique*, pas plus que dans Plutarque qui a écrit pour les gens du monde et non pour les savants [1]. »

Lettres de Cicéron. « Ce ne fut qu'après le siècle d'Auguste, dit le savant professeur Bœhr [2], que l'art épistolaire forma à Rome une branche particulière de la littérature. Les épîtres que nous possédons encore de la période antérieure, sont des lettres dans le sens propre du mot, adressées à des parents, à des amis, et réunies plus tard de manière à former des recueils. Cependant on s'aperçoit qu'elles portent déjà l'empreinte d'une intention plus générale. Écrites de Rome à des personnes qui vivaient dans les provinces, pour les informer des événements de la capitale, elles circulaient souvent dans un grand nombre de mains, tenaient lieu en quelque sorte de nos gazettes et de nos journaux. On s'en servait aussi comme d'un moyen pour faire connaître et répandre dans le public ses opinions politiques. A cette catégorie appartiennent les quatre recueils de lettres de Cicéron, qui sont parvenus jusqu'à nous et qui, comme on a lieu de le croire, ont été faits et mis en ordre par Tiron, son affranchi. Ces lettres, adressées en grande partie, à des personnages distingués et influents de l'époque, et écrites presque toutes pendant la période qui suivit immédiatement le consulat de Cicéron, forment des documents de la plus haute importance pour l'histoire. D'autre part, elles nous font connaître le ton et le langage familier de la haute société de Rome, et nous retrace le portrait le plus fidèle du caractère de Cicéron lui-même. Enfin la grande variété dans les sujets, la simplicité et le charme de l'exposition, l'élégance et la pureté du style, en font un des

page 466 ; tom. 43, page 61 et 101.) Il est à regretter que l'auteur, qui en avait annoncé l'intention, n'ait pas examiné si la conduite et les actions de Cicéron ont été d'accord avec sa doctrine.

[1] *Libros omnes philosophicos Ciceronis nihili facio ; nihil enim in eis est quod demonstret et doceat ac cogat, nihil aristotelicum; ut nec apud Plutarchum, qui aulicis tantum scripsit non doctis.*
(Scaligerana prima, page 49.)

[2] Manuel de l'Hist. de la Littér. rom., p. 311, trad. de M. le prof. Roulez.

plus beaux monuments de la langue romaine et des modèles inimitables dans le genre épistolaire. Dans ces collections, qui nous sont parvenues telles qu'elles avaient été faites dans l'antiquité, on a eu égard, pour l'arrangement des lettres, moins au temps où elles ont été écrites qu'aux personnes à qui elles sont adressées. Afin de parer aux graves inconvénients résultant d'une pareille distribution, des savants modernes tels que Sigonius, Siber, Wieland, Schülz, se sont efforcés d'en rétablir l'ordre chronologique et de les classer en conséquence. »

Le jugement porté par M. Bœhr sur le mérite des lettres de Cicéron, est le jugement de tous les hommes instruits. Celui qui lit les lettres de Cicéron, dit Cornélius Népos, n'a presque rien à regretter de l'histoire de cette époque. Car tout ce qui regarde la conduite des grands personnages, les fautes des généraux, les changements survenus dans la république, y est décrit de façon à y jeter la plus vive lumière, et à faire regarder sa prudence comme une sorte de divination. En effet, Cicéron n'a pas seulement prédit ce qui devait arriver de son temps, mais, tel qu'un prophète, les événements qui ont été accomplis de nos jours [1].

Un savant moderne a dit des lettres de Cicéron, relativement au style, que celui qui se les rendrait familières, qui s'identifierait en quelque sorte avec elles, ne pourrait pas mal écrire quand même il le voudrait [2].

L'anglais Middleton qui a fait un travail spécial sur notre auteur, s'exprime ainsi : « Nous estimons, chacun dans leur genre, les recueils de lettres des gens d'esprit, des savants, des grands ministres ; mais nous n'en avons point dans aucun genre qui, pour la beauté du style, l'importance des matières, la noblesse

[1] *Quæ qui legat, non multum desideret historiam contextam illorum temporum. Sic enim omnia de studiis principum, vitiis ducum mutationibus reipublicæ, perscripta sunt, ut nihil in iis non appareat et facile existimari possit, prudentiam quodammodo esse divinationem. Non enim Cicero ea solum, quæ vivo se acciderunt, futura prædixit; sed etiam, quæ nunc usu veniunt, cecinit ut vates.*

(Vie d'Atticus, ch. 16.)

[2] *Epistolæ omnes, si quis eas familiarissimas sibi reddiderit, hoc præstant, ut ne si velit quidem possit non eleganter scribere.*

(Gasp. Sciopp., Consult., tom. 1er, page 38.)

des sentiments, et la célébrité des personnes qui s'y trouvent mêlées, soient comparables à celles de Cicéron. »

Lorsque Pétrarque eut découvert en 1345 le manuscrit de Vercelli, aujourd'hui perdu, contenant la correspondance de Cicéron et dont il fit une copie que l'on conserve dans la bibliothèque Laurentiane de Florence, il s'écria : « Enfin, sur le bord de ma tombe, je connais Cicéron ! »

Racine faisait de la collection des lettres de Cicéron son livre favori et le compagnon de ses voyages. A ce sujet, il écrivait à son fils : « Vous ne lirez guère d'ouvrage qui vous soit plus utile pour vous former l'esprit et le jugement. » Il lui dit ailleurs : « Je lisais, ou je relisais, ces jours passés, pour la centième fois, les Épîtres de Cicéron. »

Montesquieu[1] porte un jugement non moins favorable des lettres de l'orateur romain : « Elles sont le chef-d'œuvre de la naïveté de gens unis par une douleur commune, et d'un siècle où la fausse politesse n'avait pas mis le mensonge partout ; enfin on n'y voit point, comme dans la plupart de nos lettres modernes, des gens qui veulent se tromper, mais des amis malheureux qui cherchent à se tout dire. »

Montaigne loue les lettres de Cicéron à Atticus : « ie veois aussi volontiers les epistres *ad Atticum*, non-seulement parce qu'elles contiennent une très-ample instruction de l'histoire et affaires de son temps ; mais beaucoup plus pour y descouvrir ses humeurs privees : car i'ai une singulière curiosite, comme i'ai dict ailleurs, de cognoistre l'ame et les naïfs iujements de mes aucteurs. »

Il est curieux, après ce passage, de lire comment ailleurs il traite Cicéron à propos de la publication de ses lettres : « Il se tire, dit-il, des escripts de Cicero et de ce Pline, peu retirant à mon advis aux humeurs de son oncle, infinis tesmoignages de nature oultre mesure ambitieuse; entre aultres, qu'ils sollicitent, au sceu de tout le monde, les historiens de leur temps de ne les oublier en leurs registres : et la fortune, comme par despit, a faict durer iusques à nous la vanite de ces requestes, et dez longtemps faict perdre ces histoires. Mais ceci surpasse toute bassesse de cœur, en personnes de tel reng, d'avoir voulu tirer quelque

[1] *Grandeur et Décadence des Romains*, ch. 11.

principale gloire du caquet et de la parlerie, iusques à y employer les lettres privees escriptes à leurs amis; en manière que aulcunes ayant failly leur saison pour être envoyees, ils les font ce neantmoins publier, avecques cette digne excuse, qu'ils n'ont pas voulu perdre leur travail et veillees. Sied-il pas bien à deux consuls romains, souverains magistrats de la chose publicque emperiere du monde, d'employer leur loisir à ordonner et fagotter gentiement une belle missive, pour en tirer la réputation de bien entendre le langage de leur nourrice! que ferait pis un simple maistre d'eschole qui en gaignast sa vie [1]! »

En vérité on ne sait quelle mouche fourchue avait piqué Montaigne quand il écrivit cette boutade. Mais écoutons le savant et spirituel M. Villemain:

« Cette collection ne forme qu'une partie des lettres que Cicéron avait écrites seulement depuis l'âge de quarante ans. Aucun ouvrage ne donne une idée plus juste et plus vive de la situation de la république. Ce ne sont pas, quoiqu'en ait dit Montaigne, des lettres comme celles de Pline, écrites pour le public. Il y respire une inimitable naïveté de sentiments et de style. Si l'on songe que l'époque où vivait Cicéron est la plus intéressante de l'histoire romaine, par le nombre et l'opposition des grands caractères, les changements des mœurs, la vivacité des crises politiques, et le concours de cette foule de causes qui préparent, amènent et détruisent une révolution ; si l'on songe en même temps quelle facilité avait Cicéron de tout connaître, et quel talent pour tout peindre, on doit sentir aisément qu'il ne peut exister de tableau plus instructif et plus animé. Continuel acteur de cette scène, ses passions toujours intéressées à ce qu'il raconte, augmentent encore son éloquence; mais cette éloquence est rapide, simple, négligée; elle peint d'un trait; elle jette sans s'arrêter, des réflexions profondes : souvent les idées sont à peine développées. C'est un nouveau langage que parle l'orateur romain. Il faut un effort pour le suivre, pour saisir toutes ses allusions, entendre ses prédictions, pénétrer sa pensée et quelquefois même l'achever. Ce que l'on voit surtout, c'est l'âme de Cicéron, ses joies, ses craintes, ses vertus, ses faiblesses. On remarque que ses sentiments étaient presque tous extrêmes

[1] *Essais*, Liv. Ier, ch. 39.

ce qui appartient en général au talent supérieur, mais ce qui est une source de fautes et de malheurs. Sous un autre rapport, on peut puiser dans ce recueil une foule de détails curieux sur la vie intérieure des Romains, les mœurs et les habitudes des citoyens et les formes de l'administration. C'est une mine inépuisable pour les érudits. Le reste des lecteurs y trouve cette admirable justesse de pensée, cette perfection du style, enfin, cette continuelle union du génie et du goût qui n'appartient qu'à peu de siècles et à peu d'écrivains, et que personne n'a portée plus loin que Cicéron [1]. »

Les quatre recueils de lettres de l'orateur romain portent ces titres : 1° *Épitres familières* en XVI livres [2]; 2° *Épitres à T. Pomponius Atticus*, aussi en XVI livres [3]; 3° *Épitres à son frère Quintus* en III livres [4]; 4° livre d'*Épitres à Brutus* [5].

Premier recueil. On a longuement disserté sur les titres donnés à ce premier recueil [6], et l'on s'est demandé pourquoi on avait appelé les lettres qui y sont contenues, *Lettres familières*, comme si celles qui composent les autres recueils ne fussent pas de la même catégorie. Nous ne comprenons pas bien l'importance de la question, aussi ne perdrons-nous pas de temps à la discuter [7]. Nous conviendrons toutefois que la dénomination est impropre. Les réunions des lettres adressées à Atticus, à Quintus Cicéron, à Brutus, ont pris chacune le nom de celui à qui ces lettres étaient écrites, bien qu'elles n'eussent rien de particulier que l'adresse, parce qu'elles étaient assez nombreuses pour faire des recueils séparés, et cette circonstance ne se trouvant pas pour les autres, on en a formé un seul et même assemblage

[1] *Biogr. univers.*, tom. 8, page 542, 2e col.

[2] *Epistolarum ad familiares, vel potius ad diversos libri XVI.*

[3] *Epistolarum ad T. Pomponium Atticum libri XVI.*

[4] *Epistolarum ad Quintum fratrem libri III.*

[5] *Epistolarum ad Brutum liber.*

[6] *Epistolæ familiares*, *Epistolæ ad familiares.* Il paraît que Cicéron ne songea pas d'abord à réunir ses lettres, mais qu'il s'y détermina après avoir appris que Tiron, son affranchi, en avait rassemblé une soixantaine. (*A Attic.*, L. 16, lett. 5; *Famil.*, Liv. 16, lett. 17.)

[7] Les curieux peuvent consulter la préface de l'abbé Prévost, en tête de sa traduction des lettres de Cicéron.

sous le nom de *Lettres familières*, titre hasardé auquel on peut aisément substituer, comme on en a déjà donné l'exemple, la désignation de *Lettres à divers*.

Le premier recueil, composé de seize livres, renferme une suite de lettres sur des sujets plus ou moins importants et qui sont adressées à divers amis de l'auteur et à des hommes d'État, et l'on y trouve plusieurs réponses de ces mêmes personnes. On compte dans cette première collection quatre cent quarante-deux lettres dont soixante-dix réponses [1].

Second recueil. Il comprend la correspondance de Cicéron avec Atticus, et renferme de précieux renseignements sur l'époque à laquelle elle a eu lieu. On y trouve quelques lettres écrites pour d'autres personnages que celui qui a donné son nom à cette deuxième collection [2]. Elle renferme quatre cent deux lettres parmi lesquelles on en trouve quelques autres adressées à Cicéron [3].

Troisième recueil. C'est la collection des lettres que Cicéron écrivit à son frère Quintus; elles sont au nombre de vingt-neuf. Les deux premières contiennent des conseils fort sages adressés à Quintus lorsqu'il était propréteur en Asie; quelques-unes sont

[1] 1 de Bithynicus (L. 6, lett. 16); 9 de Décimus Brutus (L. 11, lett. 1, 9, 10, 11, 13, 19, 20, 23, 26); 2 de Marcus Brutus (Liv. 11, lett. 2 et 3); 4 de Cassius (Liv. 12, lett. 11, 12 et 13; Liv. 15, lett 19); 1 de Caton (Liv. 15, lett. 5); 1 de Cécina (Liv. 6, lett. 7); 17 de Célius (Liv. 8, lett. 1 à 17); 2 de Cicéron fils (Liv. 16, lett. 21 et 25); 4 de Quintus Cicéron (Liv. 16, lett. 8, 16, 26 et 27); 1 de Curius (Liv. 7, lett. 30); 1 de Dolabella (Liv. 9, lett. 9); 1 de Galba (Liv. 10, lett. 30); 1 de Lentulus (Liv. 12, lett. 14); 2 de Lépidus (Liv. 10, lett. 34 et 35); 1 de Marcus Marcellus (Liv. 4, lett. 11); 1 de Mattius (Liv. 11, lett. 28); 2 de Métellus (Liv. 5, lett. 1 et 3); 11 de Plancus (Liv. 10, lett. 4, 7, 8, 9, 11, 15, 17, 18, 21, 23 et 24); 3 de Pollion (Liv. 10, lett. 31, 32 et 33); 2 de Sulpicius (Liv. 4, lett. 5 et 12); 1 de Trébonius (Liv. 12, lett. 16), et 2 de Vatinius (Liv. 5, lett. 9 et 10).

[2] 1 à Antoine (Liv. 14, lett. 13); 2 à Capiton (Liv. 16, à la fin); 2 à César (Liv. 9, lett. 11 et Liv. 11, lett. 12); 1 à Cupiennius (Liv. 16, à la fin); 2 à Dolabella (Liv. 14, lett. 17 et Liv. 15, lett. 14); 2 à Plancus (Liv. 16, à la fin), et 1 à Pompée (Liv. 8, lett. 11.)

[3] 3 d'Antoine (Liv. 10, lett. 8 et 10; Liv. 14, lett. 13); 3 de Balbus et d'Oppius (Liv. 8, lett. 15; Liv. 9, lett. 7 et 13); 1 d'Hirtius (Liv. 15, lett. 6); 1 de Mattius et de Trébatius (Liv. 9, lett. 15); et 3 de Pompée (Liv. 8, lett. 6, 11 et 12).

l'expression simple et naïve de l'amitié que l'auteur portait à son frère ; la plupart, des lettres de nouvelles très-instructives et en même temps très-intéressantes. Cette partie de la correspondance de Cicéron présente quelqu'obscurité par suite de la négligence ou de l'ignorance des copistes ; aussi l'abbé Prévost à-t-il dit qu'outre plusieurs lacunes dont la réparation n'est pas moins impossible que celle d'un membre mutilé, on y trouve un si grand nombre de mots corrompus, de noms altérés, de constructions irrégulières, et de phrases, en un mot, dont le sens paraît impénétrable, que les plus habiles commentateurs se bornant à faire sentir l'épaisseur des ténèbres, ont renoncé à l'espérance de les dissiper [1].

Quatrième recueil. Il contient vingt-cinq lettres, quinze de Cicéron à Brutus, et dix de Brutus à Cicéron. Cette collection qui jouissait d'une grande réputation même dans l'antiquité est loin d'être complète, puisque Nonius en cite le huitième livre ; encore ce qui nous en reste est-il mutilé et nous offre-t-il des lacunes. Cette correspondance est tout à fait politique ; elle se rapporte aux événements de l'époque, et elle offre sous ce rapport beaucoup d'intérêt. Le style de Brutus confirme ce que l'on sait de son caractère sévère et brusque, et l'on n'est plus surpris de ces paroles de Cicéron à Atticus : « Vous m'apprenez que Brutus vous parle de moi dans ses lettres avec beaucoup d'amitié ; son style est tout différent lorsqu'il m'écrit, même pour me demander quelque chose : il est aigre, dur, mécontent [2].

Quoique le nombre des lettres qui nous restent de Cicéron, monte à huit cent sept, en distrayant de la collection entière les lettres qui lui sont adressées, il nous en manque la plus grande partie. L'abbé Prévost a remarqué que les anciens auteurs en nomment plusieurs livres qui sont entièrement perdus, tels que le premier livre des lettres à Quintus Axius ; le second des lettres à son fils ; le second des lettres à Cornélius Népos ; le troisième des lettres à Jules César ; le premier des lettres à

[1] *Trad. des lett. famil. et des lett. à Quintus*, avertiss. du t. 4, édit., de 1747.

[2] (Brutus) *de me ad te humanissimas litteras scripsit ; ad me autem etiam quum rogat aliquid, contumaciter, arroganter, ἀκοινονοήτως solet scribere.* (Liv. 6, lett. 1re.)

Licinius Calvus; le troisième des lettres à Pansa; le troisième des lettres à Octave; le huitième des lettres à Brutus; enfin le neuvième des lettres à A. Hirtius. On peut juger, d'après cet aperçu, quelle est l'étendue de la perte qu'on a faite, et combien elle doit causer de regrets, lorsque ce qui nous reste nous semble si précieux [1].

Mais ce n'est là encore qu'une partie de ce que le temps ou l'insouciance nous a ravi, nous avons encore d'autres pertes à déplorer.

OUVRAGES PERDUS DE CICÉRON, *ou dont nous n'avons que des fragments*. Pour donner ici un état complet de ce qui nous manque des œuvres de l'orateur romain, c'est-à-dire de ce qu'on a pu savoir à cet égard, nous y réunirons les compositions perdues que nous pouvons avoir déjà indiquées.

Poëmes. Pontius Glaucus, les Alcyons, la Prairie, sur ses Malheurs, Tamélastis, Épigrammes, recueil de Facéties.

Discours. Deux Discours pour Marcus Tullius; Plaidoyer pour Lucius Varénus, Discours en quittant Lilybée après sa questure; Plaidoyers pour P. Oppius, C. Manilius, M. Fundanius, pour C. Cornélius, première et seconde action; Discours de Cicéron candidat, prononcé dans le sénat; Plaidoyer pour Q. Gallius; Discours sur la loi proposée par Othon relativement aux places distinguées à réserver aux chevaliers romains; contre les enfants des proscrits; contre la harangue de Quintus Métellus; sur son consulat; contre P. Clodius et Curion; sur le roi d'Alexandrie, dans le sénat; Plaidoyers pour P. Vatinius, pour M. Émilius Scaurus; pour A. Gabinius; Discours prononcé au sénat sur les dettes de Milon; Plaidoyers pour M. Claudius, pour Scamander, affranchi de Fabricius, pour de jeunes nobles, accusés devant le préteur de Sicile, pour Cnéus Mattius, pour Sthémius, pour Titinia, épouse de Cotta; Discours sur des comptes à régler;

[1] *Nihil eruditius, utinam nec a mendis esset obscurius, est, Epistolis ad Atticum M. Tullii. Quibus legendis neminem quemquam cordatum fatigari posse arbitror, adeo nova semper assurgunt.*

(GASP. BARTHIUS, Advers., L. 39, ch. 4.)

Ciceronis ad Atticum Epistolæ maxime me capiunt cum ob prudentiam politicam, quæ in illis ubique spirat, tum quod statum reipublicæ, qualis tum erat, describunt.

(ROLAND. MARES., Épît. Liv. 2, lett. 1re.)

Plaidoyers pour Marcus Fundanius, pour C. Orcininus, pour C. Pison; quatrième Discours sur la loi agraire; Discours sur l'abdication de sa province; Plaidoyers pour P.Scipion Nasica, pour C. Antonius, pour L. Valérius Flaccus, pour Cespius; deux pour A. Thermus, six pour Bestia; Discours au sénat contre Gabinius; Discours sur l'amnistie, prononcé dans le sénat; Plaidoyers pour Publius Ascitius, pour Caninius Gallus, pour Crassus, pour les habitants de Réate, pour Messius, pour Drusus, pour la liberté des Ténédiens, prononcé dans le sénat; six Plaidoyers pour M. Sauféius; un contre T. Munatius Plancus Bursa; le Discours prononcé primitivement pour Milon avec si peu de succès, et enfin l'Éloge funèbre du jeune Serranus Domesticus.

Ouvrages philosophiques. Les Prologues pour ses Traités de Philosophie; Hortensius ou de la Philosophie; Traité de la Gloire; Traité des Vertus; Consolations sur la Mort de sa fille Tullie.

Œuvres diverses. Sur les Augures; Éloge de Caton; Éloge de Porcia, sœur de Caton; les Commentaires des causes, dont le grammairien Diomède cite le treizième livre; premiers Mémoires secrets; seconds Mémoires secrets; Lettre politique à César, non publiée; traduction des deux Plaidoyers sur la couronne, l'un d'Eschine, l'autre de Démosthènes; Chorographie; grande Lettre politique à Pompée; ouvrage sur les Merveilles de la nature; Mémoires grecs sur son consulat et Lettres grecques.

Voilà les pertes qui nous sont connues sans compter celles peut-être que nous ignorons faute de renseignements, faute de mention dans les anciens auteurs; on peut juger par là de la prodigieuse fécondité d'un homme qui, durant le cours de sa vie, ne fut presque jamais étranger aux embarras des affaires publiques.

Cicéron, si illustre par son génie, n'était pas moins estimable par son caractère. On ne peut lui reprocher aucun vice habituel: l'envie, la malignité, l'artifice n'approchèrent jamais de son cœur fait pour aimer; il prenait plaisir à rendre service, et ce penchant désintéressé avait sa source dans sa bonté naturelle. Il était aimable et enjoué, indulgent et fidèle à ses amis. On peut néanmoins reprendre en lui (mais quel homme n'a pas ses défauts?) un esprit faible et incertain. Plût aux dieux, dit Asi-

nius Pollion [1], qu'il eût pu supporter avec plus d'égalité la bonn et la mauvaise fortune! car lorsque l'une lui souriait ou qu l'autre venait à l'atteindre, il croyait de chacune de ces situatio qu'elle ne pouvait changer. La plus vive et la plus énergiq passion de son âme était celle de la gloire, et comme il senta que pour la gloire il avait beaucoup fait, il se laissait aller à vanité, mais avec un abandon si franc, si simple, si naïf, q était bien excusable. Son goût pour la plaisanterie lui a valu au quelque blâme. Quintilien, son admirateur, en a fait l'ave mais en même temps il s'est chargé de sa défense.

« On a toujours reproché à Cicéron qu'il affectait trop de fa rire au barreau, comme hors du barreau. Pour moi, soit que j'en juge bien, ou que je sois un peu aveuglé par la passion que j'ai pour ce grand homme, je trouve en lui une raillerie fine et délicate, qui a je ne sais quoi d'honnête et qui sent son bien, dont j'avoue que je suis charmé. Car, dans le commerce du monde et dans la conversation, il a dit mille choses très-plaisantes, et nul orateur n'a été si agréable ni si réjouissant dans l'altercation, et dans l'interrogation des témoins. Ces allusions mêmes qu'il fait au nom de Verrès, et ces pointes que nous trouvons un peu froides, ne lui doivent pas être imputées. Il ne s'en sert qu'après les autres, et il les rapporte seulement comme un témoignage de la voix publique; en sorte que plus elles paraissent triviales, plus il est à croire qu'elles ne sont pas de son invention, et que c'étaient en effet des plaisanteries qui étaient dans la bouche du peuple [2]. » Voltaire lui-même, a justifié notre auteur de la faiblesse que quelques-uns ont blâmée en lui : « On a, dit-il, reproché à Cicéron trop de sensibilité, trop d'affliction dans ses malheurs. Il confie ses justes plaintes à sa femme et à son ami, et l'on impute à la lâcheté sa franchise. Le blâme qui voudra d'avoir répandu dans le sein de l'amitié les douleurs qu'il cachait à ses persécuteurs; je l'en aime davantage. Il n'y

[1] *Utinam moderatius secundas res, et fortius adversas ferre pot*...*is set! namque utræque quum venerunt ei, mutari eas non posse* ...*re batur.* (Dans M. Sénèque, *Suas.* 7.)

[2] *Instit. Orat.*, L. 6, ch. 3. (Il existe un recueil des bons mots de Cicér... *Ciceroniana*, Lyon, Ballanche, 1812, in 8°). Voyez aussi Plutarque, ... de Cicéron.

que les âmes vertueuses de sensibles. Cicéron, qui ai- t la gloire, n'a pas ambitionné celle de paraître ce qu'il is. Nous avons vu des hommes mourir de douleur pour rdu de petites places, après avoir affecté de dire qu'ils grettaient point : quel mal y a-t-il donc à avouer à sa à son ami qu'on est fâché d'être loin de Rome qu'on a d'être persécuté par des ingrats et par des perfides? Il er son cœur à ses tyrans, et l'ouvrir à ceux qu'on aime. »

nissant tous les traits sous lesquels les anciens nous ont é Cicéron, on verra qu'il avait la taille haute, le cou moins dans sa jeunesse ; le visage mâle et les traits ré- l'air si ouvert et si serein, même dans un âge avancé, irait à la fois l'amour et le respect. Son tempérament le, mais il avait fortifié sa santé par une vie sobre et

vons déjà fait connaître l'opinion des savants sur chaque compositions dans lesquelles Cicéron s'est fait une e impérissable; nous allons maintenant donner les s que des hommes connus ont porté de son mérite en nous ne nous arrêterons qu'aux principaux.

te Cornélius Sévérus dont nous avons parlé [2], a fait de n éloge magnifique ; nous n'essayerons point de rendre ue énergie du morceau ; un célèbre humaniste qui l'a a pas réussi ; nous nous bornerons à en donner le texte amateurs de la poésie latine [3].

préface de Middleton.

I[er], page 462.

Oraque magnanimum spirantia pæne virorum
In Rostris jacuere suis ; sed enim abstulit omnes,
Tanquam sola foret, rapti Ciceronis imago.
Tunc redeunt animis ingentia consulis acta,
Juratæque manus, deprensaque fœdera noxæ,
Patriciumque nefas ; ast hunc et pœna Cethegi,
Dejectusque redit votis Catilina nefandis.
Quid favor, aut cœtus ? pleni quid honoribus anni
Profuerunt ? sacris exacta quid artibus ætas !
Abstulit una dies ævi decus, ictaque luctu,
Conticuit latiæ tristis facundia linguæ.
Unica sollicitis quondam tutela, salusque,
Egregium semper patriæ caput, ille senatus
Vindex, ille fori, legum, ritusque, togæque

Si quelqu'un, dit Tite-Live, veut mettre dans la balance, d'un côté les défauts, de l'autre les qualités de Cicéron, il verra que ce fut un grand homme, plein d'activité et digne de vivre dans la mémoire ; et pour le louer comme il le mérite, il faudrait qu'il eût pour panégyriste un autre Cicéron [1].

Citons maintenant la belle apostrophe de Velléius Paterculus : « Tu n'as rien gagné, Antoine, s'écrie-t-il, non, tu n'as rien gagné en mettant à prix cette tête si illustre et si éloquente, en excitant par un funèbre salaire des mains parricides au meurtre d'un si grand consul, jadis sauveur de la patrie. Tu as enlevé à Cicéron une vie importune et déjà chargée du poids de l'âge, une vie qu'il aurait trouvée plus insupportable sous ta puissance que la mort qu'il reçut de ta fureur ; mais loin de lui ravir la gloire de ses discours et de ses actions, tu ne l'as rendue que plus éclatante. Il vit et il vivra dans la mémoire de tous les siècles. Tant que durera cet univers que lui seul, entre tous les Romains, semble avoir pénétré par ses recherches, embrassé par son génie, éclairé par son éloquence, cet univers sera témoin de son impérissable renommée ; toute la postérité, en admirant ce qu'il a écrit contre toi, détestera ce que tu as fait contre lui, et l'exécration qui t'attend sera immortelle comme sa gloire [2]. »

« Lisez Cicéron, dit Sénèque [3], vous trouverez, dans son

Publica vox sævis æternum obmutuit armis.
Informes vultus, sparsamque cruore nefando
Canitiem, sacrasque manus, operumque ministras
Tantorum, pedibus civis projecta superbis
Proculcavit ovans, nec lubrica fata, deosque
Respexit. Nullo luet hoc Antonius ævo.
Hæc nec in Emathio mitis victoria Perse
Nec te, dire Syphax, nec fecit in hoste Philippo ;
Inque triumphato ludibria cuncta Jugurtha
Abfuerunt, nostræque cadens ferus Hannibal iræ
Membra tamen stygias tulit inviolata sub umbras.
(M. Sénèque, Suas. 7, ou Collect. de Pesaro, tom. 4, page 24.)

[1] *Si quis virtutibus vitia pensarit, vir magnus, acer, memorabilis fuit, et in cujus laudes persequendas Cicerone laudatore opus fuerit.* (Tite-Live, cité par Sénèque, *Suasor.* 7.) La même pensée est exprimée par Valère Maxime : *Qui talem Ciceronis casum satis digne deplorare possit, alius Cicero non extat.* (Liv. 5, ch. 3, § 4.)

[2] *Hist. rom.*, Liv. 2, ch. 66, trad. par M. Le Clerc.

[3] *Lege Ciceronem, compositio ejus una est : pedem servat, curata lenta, et sine infamia mollis.* (*A Lucilius*, lett. 100.)

style, de l'unité, du nombre, de l'élégance, de la souplesse, de la délicatesse, sans pourtant qu'il manque de vigueur. » Juvénal ne lui rend pas moins de justice [1].

Avant de passer aux modernes, nous ferons remarquer que de tous les écrivains contemporains d'Auguste, Tite-Live, Cornélius Sévérus et, pour être juste, Sextilius Ena [2], sont les seuls qui aient parlé de Cicéron du même ton que la postérité en a parlé. On ne trouve pas une seule fois le nom de cet illustre Romain dans Virgile, ni dans Horace, ni dans Ovide; ils auront craint sans doute d'indisposer le maître en lui rappelant une lâche complaisance et une ingratitude non moins coupable. Et cependant Plutarque rapporte [3] qu'Auguste ayant surpris un jour son petit-fils Drusus qui lisait un livre de Cicéron, et qui se hâtait de le cacher sous sa robe dans la crainte de lui déplaire, prit l'ouvrage, et après en avoir lu quelques lignes, le rendit au jeune homme, en disant : « C'était un grand homme, mon fils, un amateur zélé de sa patrie. »

Un pareil témoignage n'est pas suspect et peut être justement opposé à ceux qui voudraient flétrir la renommée de l'un des plus honnêtes citoyens dont Rome ait eu à s'enorgueillir.

G. Scioppius que nous avons déjà cité, regarde les Discours de Cicéron, son Traité des Devoirs et ses Tusculanes comme dignes d'être lus et étudiés souvent [4].

Bénigne Grénan est d'avis que Cicéron a mérité de la postérité plus d'admiration pour avoir égalé et peut-être surpassé un seul Grec, que s'il avait vaincu la Grèce entière [5].

Strada [6] et Rollin [7] n'en font pas un éloge moins flatteur. Abraham Remmius a consacré à Cicéron une ode qui ne man-

[1] *Largus et exundans leto dedit ingenii fons ;*
Ingenio manus est et cervix cæsa.
(Sat. 10, v. 118.)

[2] Voir tom. Ier, page 468.

[3] Vie de Cicéron.

[4] *Consult.*, tom. Ier, page 38.

[5] *De corrupto dicendi genere Orat.*

[6] *Pal. Eloq.*, exerc. I, leç. 3.

[7] Préface de l'abrégé de Quintilien.

que pas de verve [1]; De Montaigu a aussi monté sa lyre pour le chanter [2]; Nic. Funccius affirme qu'aucun écrivain latin ne peut être comparé à Cicéron, et que son style est le modèle de la bonne latinité [3]. Henri Étienne exprime à peu près la même opinion [4].

« Né dans un rang obscur, dit Thomas en parlant de Cicéron [5], on sait qu'il devint, par son génie, l'égal de Pompée, de César, de Caton. Il gouverna et sauva Rome, fut vertueux dans un siècle de crimes, défenseur des lois dans l'anarchie, républicain parmi des grands qui se disputaient le droit d'être oppresseurs. Il eut cette gloire, que tous les ennemis de l'État furent les siens. Il vécut dans les orages, les travaux, le succès et le malheur. Enfin après avoir soixante ans servi les particuliers et l'État, lutté contre les tyrans, cultivé au milieu des affaires, la philosophie, l'éloquence et les lettres, il périt. Un homme à qui il avait servi de protecteur et de père vendit son sang; un homme à qui il avait sauvé la vie fut son assassin. Trois siècles après un empereur plaça son image dans un temple domestique, et l'honora à côté des dieux [6]. »

Nous terminerons par la citation suivante qui nous semble couronner heureusement l'éloge de Cicéron :

[1] *Poem.*, p. 11. Nous en citerons les trois strophes suivantes :

O quis potentes eloquii faces
Quis verba puro melle fluentia,
Flumenque facundum et suaves
Ingenii celebrabit artes ?
Te Suada, Tulli, te Charites piis
Gessere in ulnis ; te peperit lepos :
Apesque nascentis rigarunt
Ambrosio sacra labra succo.
Vincis diserti tela Demosthenis
Et vim Periclis, vincis Homerici
Nervos Ulyssis, Nestoremque
Nectareo superas liquore, etc.

[2] *Dicendi princeps qui Tullius exstitit olim,*
Scribendi princeps Tullius ipse fuit, etc.
(Rat. conscrib, Epistolæ.)

[3] Age viril de la lang. lat., 2e part., ch. 2.

[4] *Comment. de Var. Scriptione Epist. Cic.*

[5] Essai sur les Éloges.

[6] Alexandre Sévère.

« Ce grand homme n'a rien perdu de sa gloire en traversant les siècles ; il reste au premier rang comme orateur et comme écrivain. Peut-être même, si on le considère dans l'ensemble et dans la variété de ses ouvrages, est-il permis de voir en lui le premier écrivain du monde ; et quoique les créations les plus sublimes et les plus originales de l'art d'écrire appartiennent à Bossuet et à Pascal, Cicéron est peut-être celui qui s'est servi de la parole avec le plus de science et de génie, et qui dans la perfection habituelle de son éloquence et de son style, ait mis le plus de beautés et le moins de fautes [1]. »

Le choix des plus beaux passages de Cicéron n'est pas chose facile ; toutefois en ne considérant que le mérite purement littéraire, nous indiquerons les morceaux suivants : L'Exorde du discours pour le poëte Archias, celui de la première Catilinaire, celui du Discours pour Milon, celui de la deuxième Philippique et celui du Plaidoyer pour Sextius ; la Péroraison de la quatrième Catilinaire, celle du Discours pour Plancius, celle enfin du Discours pour Milon. Nous ajouterons l'Éloge de l'éloquence [2] ; les Regrets de Lélius sur la mort de Scipion [3] ; Marc Antoine envahissant les biens de Pompée [4] ; Éloge de ce grand général [5] ; la Clémence de César [6] ; le Portrait de Catilina [7] et celui de M. Callidius [8] ; l'Éloge des lettres [9] ; l'Amour de la gloire [10] ; l'Immortalité de l'âme [11] ; la Mort [12] ; l'aventure de Canius [13] ; l'Hercule d'Agrigente [14] ; les Attentats de Verrès dans le temple de

1 Villemain, page 368.
2 *De l'Orat.*, Liv. 2, ch. 8 et 9.
3 De l'Amitié, ch. 3.
4 *Philipp.* 2, ch. 26, 27 et 28.
5 Disc. pour la loi de Manilius, ch. 11.
6 Pour Marcellus, ch. 2.
7 Pour Célius, ch. 5 et 6.
8 Dial. sur les Orat. célèb., ch. 80.
9 Pour le poëte Archias, ch. 6, 7 et 8.
10 Ibid., ch. 10 et 11.
11 Dial. sur la Vieillesse, ch. 23.
12 *Tuscul.* 1re, ch. 38 et 39.
13 Des Devoirs, Liv. 3, ch. 14.
14 Contre Verrès, touchant les statues, ch. 43.

Cérès et de Proserpine [1]; l'Avilissement de la marine romaine sous le même préteur [2], enfin le supplice de Gavius [3]. Nous avons essayé de faire un choix dans les Lettres, mais lorsque nous nous étions arrêté à quelques-unes, beaucoup d'autres nous charmaient autant, et nous restions indécis; cette incertitude nous a convaincu que, dans ce genre de composition, Cicéron intéresse à un tel point que tout, à peu près, mérite une lecture attentive et une étude particulière.

Cicéron est fréquemment cité comme autorité par Aulu-Gelle et par Macrobe, et Valère-Maxime en fait plusieurs fois mention.

Les divers ouvrages de l'orateur romain ont été presque tous traduits et chacun plus d'une fois; nous n'indiquerons que les recueils qui présentent la traduction complète de toutes les œuvres réunies [4]. 1° Celui de Fournier [5], auquel ont coopéré, soit par des versions nouvelles, soit en corrigeant les anciennes MM. Levée, Liez, Verger, Achaintre, Le Maire, Eusèbe Salverte on a conservé le travail de Regnier-Desmarais sur *les vrais Biens et les vrais Maux,* et celui de d'Olivet et de Bonhier sur *les Tusculanes.* 2° La collection de Jos. Vict. Le Clerc [6], à laquelle ont concouru, pour la traduction, outre quelques anciens savants MM. Le Clerc, Liez, Gaillard, Burnouf, Gueroult, Naudet Ch. de Rémusat. 3° La publication de Panckouke [7]. Les collaborateurs sont: MM. Andrieux, Champollion-Figeac, de Guerle Delcasso, de Golbery, Du Rozoir, Ajasson de Grandsagne Gueroult, Liez, Matter, Pericaud, Pierrot, Rabanis, Stiévenart et Panckouke.

Les Allemands, les Anglais, les Italiens n'ont que des tr

[1] Contre Verrès sur les statues, ch. 47, 48.

[2] Ibid., *de Suppliciis*, ch. 32, 33, 34, 35, 36, 37 et 38.

[3] Ibid., ibid., ch. 61 et 62.

[4] On peut, pour les traductions partielles, consulter l'excellent article M. Villemain (*Biog. univ.* de Michaud, tom. 8, page 549, et le *Manuel du Libraire* de Brunet, au mot CICERO).

[5] Paris, Fournier, 1816-18, 29 vol. in-8°.

[6] Paris, Lefèvre, 1821-25, 30 vol. in-8°; Paris, Lequien, 1823-27, 36 v. gr. in-18.

[7] Paris, Panckoucke, 1830 et années suiv., 36 vol. in-8°.

ductions partielles qui n'ont point été réunies en corps d'ouvrage.

Nous ferons pour les éditions, comme pour les traductions : nous n'indiquerons que les principales parmi celles qui sont complètes. Nous placerons dans cette classe, celle d'Alex. Minutianus et des frères Guillaume [1], c'est la première de toutes ; puis celles de L. A. Junte [2], d'Elzevir [3], de Schrevelius [4], de d'Olivet [5], de Pereyra [6], de Robert et d'André Foules [7], de Lallemand [8], de Jean Carey [9], d'Amar [10], d'Orellius [11], de Tauchnitz [12] et enfin de Le Maire [13].

Après avoir parlé de Cicéron, *le père et le prince de l'éloquence romaine,* comme le désigne Nic. Funccius, oserons-nous nommer comme orateurs, PRUCIUS, qui porta la parole pour Chrysogonus dans l'accusation contre Roscius d'Amérie ; SATURIUS, le défenseur de FANNIUS, dans la cause du comédien Roscius ; CÉCILIUS, qui disputa à Cicéron l'honneur d'accuser et de faire condamner Verrès ; TITUS ATTICUS, qui soutint les dénonciations portées contre Cluentius ; D. LÉLIUS, accusateur de Lucius Valérius Flaccus ; HÉRENNIUS, BALBUS, CLODIUS qui prirent la parole contre Cicéron dans l'affaire de Marcus Célius Rufus ? Étaient-ils ora-

[1] Milan, 1498-99, 4 vol. in-folio.

[2] Venise, 1534, 1537, 4 vol. in-folio.

[3] Leyde, 1642, 10 vol. pet. in-12, édit. très-jolie et fort recherchée.

[4] Amsterdam, Elzevir, 1661, 2 vol. in-4°, belle édit. recommandable par les *variantes*.

[5] Paris, Coignard et Guérin, 1740-42, 9 vol. gr. in-4°, belle et très-exacte édit., devenue rare. Celle de Genève, Cramer, 1758, 9 vol. in-4°, est inférieure à celle de Paris, mais les notes, au lieu d'être rejetées à la fin de chaque volume, sont placées au bas du texte.

[6] Madrid, 1797, 14 vol. pet. in-4°, avec 24 portraits.

[7] Glascow, 1749, 20 vol. pet. in-12.

[8] Paris, Barbou, 1768, 14 vol. in-12, bonne édit.

[9] Londres, Rodwell, 1820, 12 vol. gr. in-18, jolie édit.

[10] Paris, Lefèvre, 1823-25, 18 vol. gr. in-32.

[11] Zurich, 1826-27, 4 part. en 2 vol. in-8°.

[12] Leipzig, 1827, in-4°, et 1820-23, stéréot., 13 vol. pet. in-12.

[13] Paris, 1827-32, 19 vol. in-8°.

teurs, ou avocats? car on sait de reste que ce n'est pas souvent la même chose [1]. Au surplus, nous n'avons pas même, relativement au mérite des personnages que nous venons de mentionner, la ressource des conjectures ; car à l'exception de la circonstance particulière à chacun d'eux, que nous venons de rappeler, l'histoire est muette et les renseignements manquent tout à fait [2].

Mais un nom plus illustre est celui de Marcus Brutus, lié intimement avec Cicéron qui lui dédia son livre sur *les Orateurs célèbres* et ses *Tusculanes*. C'est lui qui défendait ce qu'il appelai l'éloquence *attique*, et blâmait celle de Cicéron à laquelle il reprochait d'être *asiatique*. Vipsanius Messala dans *le Dialogue su les Orateurs*, le met au nombre des meilleurs avocats de so époque et trouve qu'il s'est fait remarquer surtout par une élo quence grave [3]. M. Sénèque fait mention de Brutus dans l'un ses ouvrages, et ce qu'il en dit n'est pas étranger à l'éloquen de ce Romain célèbre [4]. Il naquit l'an 669 de Rome ; il était fi de M. Junius Brutus et de Servilie [5]. Il combattit à Pharsale da le parti de Pompée ; il trouva grâce devant le vainqueur, q lui confia peu après le gouvernement de la Gaule cisalpine ; obtint ensuite par la protection de César la préture à Rome. C pendant vivement excité par les amis de la liberté, il trem dans la conjuration contre César et fut l'un des meurtriers ce grand capitaine. Après avoir couru quelque danger à Ro

[1] *Horum temporum diserti, causidici, et advocati, et patroni, quid vis potius quam oratores vocantur.*

(Tacite, *Dialog. de Orat.*, ch. 1er.)

[2] A moins cependant qu'Hérennius et Clodius ne soient les mêmes q ceux dont nous avons parlé, tom. 1er, page 187, ce qui est très-probabl alors nous ajouterons que le témoignage de Cicéron ne leur est pas fav rable.

[3] Ch. 25.

[4] *Marci Bruti sacratissimam eloquentiam lacerat, cum quida ejus civili sanguine non inquinatas solum manus, sed infectas ai atque ille tamen quum tres consulatus ac tres triumphos scindere adeo non timuit, ne esset reus, ut etiam disertus esse curaverat.*

(*Controv.* 30.)

[5] On a prétendu qu'il était fils de César, par suite d'un commerce crim nel que celui-ci aurait eu avec Servilie.

il se ligua avec Cassius pour s'opposer à la tête d'une armée à l'ambition d'Antoine et du jeune Octave. On sait l'issue de la bataille de Philippes en Macédoine. Brutus après sa défaite se retira à l'écart et se perça de son épée. Ainsi périt à l'âge de 43 ans, Marcus Brutus, orateur, homme d'état, guerrier et philosophe. Il avait travaillé à un sommaire de Polybe dont il était encore occupé la veille de la bataille de Pharsale. Il avait aussi composé un Éloge de Caton, un Traité sur la Vertu et des Lettres grecques dont parle Plutarque dans la Vie de ce Romain : rien ne nous est parvenu ; il ne reste de lui que quelques épîtres écrites à Atticus et à Cicéron. Elles se trouvent dans la correspondance de l'orateur romain [1].

T. Cassius Sévérus, qu'il ne faut pas confondre avec le poëte Cornélius Sévérus son contemporain et son compatriote, fut un orateur célèbre dans les derniers temps du règne d'Auguste [2]. Nous savons par Tacite que ses discours mordants attaquèrent des hommes et des femmes de la haute société romaine, et que ce fut lui qui donna à l'empereur la première occasion de s'occuper des libelles diffamatoires. Aussi ses écrits furent déférés au sénat et il fut lui-même condamné à s'exiler [3]. Il mourut après vingt-cinq ans d'exil, réduit à la plus extrême misère, et ayant à peine de quoi se couvrir [4]. Si nous en croyons M. Sénèque [5], son style était soigné, plein de vigueur et de grandes pensées ; il agissait avec puissance sur l'esprit de ses auditeurs, il les maîtrisait à son gré, les excitait, quand il voulait, jusqu'à la colère ; quand il parlait on ne se lassait jamais de l'entendre. Son extérieur répondait à la force de son génie ; il était d'une taille élevée, il avait la voix forte et agréable ; c'était surtout quand il était échauffé que son éloquence était plus abondante, aussi craignait-on de l'interrompre lorsqu'il parlait. Sa présence d'esprit était admirable. Il pouvait plaider plusieurs fois par jour. Cependant

[1] Voir, page 227.

[2] Pline, *Hist. nat.*, L. 7, ch. 12 ; L. 35 ; ch. 12. Tacite, *Dial. sur les Orat.*, ch. 19.

[3] Tacite, *Annal.*, L. 1, ch. 72 ; et L. 4, ch. 21.

[4] St.-Jérome, *Chron. d'Eus.*, ann. 4 de la 202e olymp., 39 ans après J.-C.

[5] *Préf.*, L. 3, *epitom. declamat.*

il ne parla dans aucune accusation, si ce n'est dans celles portées contre lui-même, ajoute Sénèque. Toutefois nous lisons dans Suétone[1] qu'il accusa plusieurs personnes, entre autres P. Asprénas, célèbre orateur, appartenant à une famille consulaire, et chez qui cent trente convives périrent empoisonnés pour avoir mangé d'un seul mets. Mais tous ceux qu'il accusait étaient renvoyés absous[2]. Quintilien[3] lui reproche l'âcreté de ses discours. Au rapport de Suétone[4], Caligula fit rechercher les ouvrages de Cassius Sévérus, dont la destruction avait été ordonnée par un sénatus-consulte, et il en permit la lecture.

Nous mentionnerons ici comme orateur T. Labiénus dont nous avons déjà parlé comme historien[5]. Quintilien cite son discours contre Pollion[6] et il en fait encore mention dans un autre endroit[7]. Charisius[8] nous apprend les particularités que nous avons fait connaître dans le premier article sur Labiénus.

Nous savons par M. Sénèque[9] que L. Passiénus Rufus fut un orateur célèbre de la même époque, et ce qui le prouve c'est qu'Auguste l'a recommandé à Pollion, et celui-ci n'ayant pas obtempéré à la recommandation, l'empereur lui demanda pourquoi il négligeait un homme d'un si grand mérite? c'est que, répondit-il, je ne veux pas qu'étant trop près de moi, Passiénus fasse pâlir ma réputation par l'éclat de la sienne.

Passiénus fut consul, avec C. Calvisius Sabinus, l'an 750 de Rome, 4 ans avant J.-C. Il épousa en premières noces Domitia, petite-fille du triumvir M. Antoine, et en secondes, Agrippine, mère de Néron. Plusieurs auteurs anciens ont fait son éloge[10].

[1] Vie d'Aug., ch. 56; Pline, *Hist. natur.*, L. 35, ch. 12; Quintil., *Inst. Orat.*, L. 10, ch. 1.

[2] Voir à ce sujet, sur le verbe *absolvi*, le jeu de mots d'Auguste, qu'on ne peut reproduire en français (Macrobe., *Saturn.*, L. 2, ch. 4).

[3] Quintil., *Inst. Orat.*, L. 10, ch. 1er.

[4] Vie de Vitellius, ch. 2.

[5] Voir, page 80.

[6] *Inst. Orat.*, L. 1er, ch. 9.

[7] Ibid., L. 9, ch. 3.

[8] Liv. 1er.

[9] *Controv.* 13 et 14.

[10] Tacite, *Annal.*, L. 6, ch. 20; L. Sénèque, *de Benef.*, L. 1er, ch. d

'ALÉRIUS MESSALA CORVINUS[1] se fit une grande réputation .us par ses discours, que par les autres productions de son « Messala, dit M. Sénèque [2], était très-versé dans tous les d'études, et possédait le latin dans toute sa pureté. » ien [3] semble ne le mettre au-dessous de Cicéron que pour eur : « Messala est poli et naturel, la noblesse de son style :e en quelque façon celle de sa naissance, mais il n'a pas d'énergie. » Aper, dans le Dialogue sur les Orateurs [4], e à peu près la même idée : « Messala fut plus doux que ı, plus onctueux, et soigna mieux chaque expression. » iuétone [5], Tibère prit Messala pour modèle sous le rapport ıquence. Cet homme remarquable fut l'ami d'Horace et de ; Tibulle écrivit son panégyrique [6], et par lui Ovide fut agé dans ses essais [7]. Pline qui fait grand cas de Corvinus : que deux ans avant sa mort il perdit la mémoire à un nt qu'il oublia jusqu'à son nom [8]. Aulu-Gelle nous a conleux ou trois fragments peu considérables des ouvrages ssala [9] et nous en devons un moins important encore à)e [10].

rouve dans l'édition d'Eutrope de Havercamp et dans le

natur., préf. du L. 4 ; QUINTIL., *Inst. Orat.*, L. 6, ch. 2 et 4, et h. 1er ; PLINE, *Hist. natur.*, L. 16, ch. der.

r, page 62, les autres détails qui le concernent.

it Messala exactissimi in omnes studiorum partes, latini uti- 'gentissimus. (Controv. 12.)

ıssala nitidus et candidus, et quodammodo præ se ferens in di- ıobilitatem suam, viribus minor.
(Inst. Orat., L. 10, ch. 1er.)

:erone mitior Corvinus, et dulcior, et in verbis magis elabora-
(Ch. 18.)

: de Tibère, ch. 70.

ég., Liv. 4.

Nec tuus est genitor nos inficiatus amicos,
Hortator studii causaque faxque mei.
Cui nos et lacrymas, supremum in funere munus,
Et dedimus medio scripta canenda foro.
(*De Ponto*, L. 1er. élég. 7, ad Messalinum Corvini fil.)

st. nat., L 7, ch. 24 ; L. 34, ch. 13 ; L. 35, ch. 2.

attic., L. 13, ch. 14.

turn., L. 1er, ch. 9.

Recueil des auteurs latins du second ordre[1], un ouvrage aya pour titre : *de la Famille d'Auguste*[2], qui traite des ancêtres cet empereur et des premiers temps de la ville de Rome ; ce œuvre attribuée à Valérius Messala, est, au jugement des vants et entre autres de Barthius, une production du moy âge.

C. Asinius Pollion fut le protecteur éclairé des lettres, il ne se montra pas toujours juge impartial du talent. Bien je encore il s'était exercé à l'éloquence, et s'y était fait une gra renommée. A l'âge de vingt-deux ans, il avait accusé Cat Lors de la sanglante querelle entre César et Pompée, il ava pris le parti de celui-ci, mais ensuite il se déclara pour César, et il se trouva avec lui au passage du Rubicon et à la bataille de Pharsale. Il fut envoyé comme proconsul dans l'Espagne ultérieure ; ses opinions politiques étaient alors républicaines, et il se montrait partisan de la liberté[3]. Toutefois, lors du second triumvirat, il se rangea sous les drapeaux d'Antoine. Consul en 714, 40 ans avant J.-C., il fut contraint d'abdiquer. Pendant la durée de sa charge, il chercha à réconcilier Antoine et Octave et obtint d'eux une espèce de suspension d'armes. Envoyé par Antoine en Damaltie, il soumit le peuple révolté, prit la ville de Salone, et obtint les honneurs du triomphe. Peu après, il abandonna les affaires publiques et ne voulut plus se livrer qu'à l'étude des lettres. Lors de la rupture d'Antoine et d'Octave, il refusa de prendre parti pour le dernier qui cherchait à l'y déterminer : J'ai, lui dit-il, plus fait pour Antoine, qu'il n'a fai pour moi ; mais ses bienfaits sont plus connus ; je serai donc neutre, et je deviendrai la proie du vainqueur[4]. Une autre foi comme on le pressait de riposter à quelques épigrammes qu'Octave avait lancées contre lui : « Je m'en garderai bien, répliqua t-il, il est trop dangereux d'écrire contre un homme qui peu

[1] *Auctores latini minores*, C. H. Tzschucke, Leipsig, 1793.

[2] *De Progenie Augusti.*

[3] Lett. à Cicéron, *Famil.*, L. 10, lett. 31.

[4] *Mea in Antonium majora merita sunt, illius in me beneficia notiora : itaque discrimine vestro me subtraham, et ero præda victori*
(Vell. Paterc., L. 2, ch. 82, § 4.)

proscrire [1]. » On connaît sa liaison intime avec Horace qui lui adressa l'une de ses plus belles odes, pour le détourner du projet dangereux qu'il avait manifesté d'écrire l'Histoire des dernières guerres civiles [2]. On sait aussi les services qu'il eut le bonheur de rendre à Virgile lequel lui en témoigna sa reconnaissance [3]; mais ce qui ne lui a pas fait moins d'honneur, c'est l'érection à Rome de la première bibliothèque publique [4].

Pline [5] et Velléius Paterculus [6] citent Pollion au nombre des orateurs célèbres. Quintilien met plus de réserve dans son éloge : « Asinius Pollion a beaucoup d'invention, dit-il, toute l'exactitude possible ; mais il est si éloigné de la douceur de Cicéron, qu'il semble avoir existé un siècle avant lui [7]. » On trouve à peu près le même jugement dans le Dialogue *sur les Orateurs :* « Asinius est né dans un temps qui se rapproche davantage du nôtre, et il semble qu'il ait vécu parmi les Ménénius et les Appius [8]. » Le même ouvrage mentionne les plaidoyers de Pollion pour les héritiers d'Urbinia [9], discours qui existaient encore à cette époque, c'est-à-dire l'an de Rome 831. Sénèque s'exprime ainsi sur le mérite oratoire de Pollion : « La diction d'Asinius Pollion est cahotée, anguleuse : ses périodes vous quittent où vous vous y attendez le moins [10]. » Aulu-Gelle [11], Dion [12] et Macrobe [13] font aussi mention d'Asinius.

Ces diverses citations prouvent évidemment que le talent de

[1] *At ego taceo. Non est enim facile in eum scribere, qui potest proscribere.* (MACROBE, Saturn., L. 2, ch. 4.)

[2] L. 2, od. 1re.

[3] Églog. 4.

[4] PLINE, *Hist. natur.*, L. 35, ch. 2.

[5] IDEM, ibid., L. 7, ch. 30.

[6] *Hist. rom.*, L. 2, ch. 36, § 2.

[7] *Inst. Orat.*, L. 10, ch. 1er.

[8] Ch. 21.

[9] Ch. 38.

[10] *Pollionis Asinii salebrosa et exiliens* (compositio), *et ubi minime expectes relictura.* (A Lucilius, lett. 100.)

[11] *N. attic.*, L. 1er, ch. 22, L. 10, ch. 26.

[12] Liv. 48 et 68.

[13] Liv. 1er, ch. 4.

Pollion comme orateur, laissait beaucoup à désirer, et que les éloges qui lui ont été donnés n'étaient que relatifs.

Il mourut l'an 757 de Rome, 4 ans avant J.-C., à l'âge de quatre-vingts ans, et cependant il ne prenait dans la journée que deux heures de repos [1].

Pendant la troisième époque de la littérature romaine, l'enseignement de la grammaire et de la rhétorique fut plus répandu que durant la période précédente, et Suétone parle de plusieurs grammairiens et de plusieurs rhéteurs qui se firent un nom par leurs connaissances.

Labérius ou Stabérius Hiéra, fut d'abord esclave, et son maître l'avait acheté dans une vente publique. Il l'affranchit à cause du goût qu'il montrait pour l'étude des lettres. Il tint une école de grammaire et compta parmi ses disciples Brutus et Cassius. On dit qu'il avait un caractère si noble et si généreux que du temps même de Sylla, il donnait l'instruction aux enfants des proscrits, sans exiger d'eux aucun salaire, aucun émolument [2].

Curtius Nicia fut attaché à Cn. Pompée et à Caius Memmius; mais s'étant chargé d'une lettre de Memmius pour l'épouse de Pompée, celle-ci en fit le rapport à son mari qui interdit sa maison au professeur de grammaire. Nicia fut aussi l'ami de Cicéron qui en fait mention et qui le prend pour juge, dans une lettre à Dolabella [3]. Il était également lié avec Pomponius Atticus [4], et il paraît que c'était un grammairien si habile, que Cicéron porte envie, en quelque sorte, à Plancus Bursa de ce que celui-ci l'a eu pour maître. La lettre de l'orateur romain, que nous avons citée d'abord nous fait connaître que Nicia avait épousé une certaine Sophia Septimia.

Lénæus, affranchi du grand Pompée, l'accompagna dans presque toutes ses expéditions. Après la mort de son patron et de ses fils, il gagna sa vie en tenant une école dans les carènes, près du temple de Tellus, quartier où était située la maison de

[1] *Chron.* d'Eusèbe, olymp. 195.
[2] Suét., *de illust. Grammat.*, ch. 13.
[3] *Ad Fam.*, L. 9, lett. 10; Suét., ibid., ch. 14.
[4] *A Attic.*, L. 12, lett. 1re.

Pompée. Il se montra tellement reconnaissant et fidèle à la mémoire de son ancien maître, que l'historien Salluste s'étant permis contre lui des expressions injurieuses, il écrivit contre lui une satire des plus sanglantes, dans laquelle il l'appelait *débauché, glouton, ivrogne, monstre par ses écrits comme par sa conduite, ignorant plagiaire des anciens et de Caton*. On dit qu'étant encore enfant, et placé chez Pompée comme esclave portier, il brisa sa chaîne et s'enfuit dans son pays où ayant étudié les belles-lettres, et gagné quelqu'argent, il remit à son maître le prix de sa rançon. Mais Pompée l'affranchit, sans consentir à rien recevoir, voulant reconnaître par là l'esprit dont cet esclave était doué, et honorer les connaissances qu'il avait acquises [1].

Quintus Cæcilius était d'Épire, et affranchi de Titus Pomponius Atticus dont il instruisit la fille, mariée à Marcus Agrippa; mais ayant inspiré quelque défiance, il fut écarté et privé d'un emploi auquel il avait sans doute trouvé un peu trop d'agrément. Il se retira auprès de Cornélius Gallus, et vécut avec lui dans la plus étroite amitié. On dit même qu'Auguste fit à Gallus un crime de cette liaison. Après la mort de Gallus, Cæcilius ouvrit une école, et non-seulement il enseigna en latin, mais il fut le premier qui fit des leçons sur les ouvrages de Virgile et sur ceux des poëtes plus récents [2]. Il ne recevait dans son école que des jeunes gens et en petit nombre; il n'admettait aucun de ceux qui portaient la robe prétexte, à moins qu'il ne pût refuser cette complaisance aux parents [3].

Verrius Flaccus, affranchi, dont nous avons déjà parlé comme historien, se fit une grande réputation par sa manière d'enseigner. En effet, pour exercer l'esprit et exciter l'émulation de ses élèves, il avait coutume de faire lutter entre eux ceux qui étaient de forces égales, non-seulement en proposant la matière, mais encore en destinant des prix aux vainqueurs. Aussi Auguste le choisit-il pour instruire ses petits-fils. Il fut logé dans le palais où il transporta son école, et il reçut cent mille sesterces d'appointements (à peu près 2,100 fr.). Il mourut sous le règne de

[1] Suét., *de illust. Gramm.*, ch. 15.

[2] *Epirota tenellorum nutricula vatum.*
(Domit.-Marsus.)

[3] Suét., ibid., ch. 16.

Tibère. Il avait composé plusieurs ouvrages remarquables [1]; des Saturnales sur les endroits obscurs de Caton [2] et sur la signification des mots [3]. On avait aussi de lui des lettres [4] et des vers [5]: mais fut-il l'auteur des Fastes capitolins qu'Onufrius n'hésita pas à publier sous le nom de Verrius Flaccus, c'est ce qu'on ne peut décider [6].

Lucius Crassitius naquit à Tarente et sa condition était celle de d'affranchi. Son surnom était *Pasides,* mais il prit lui-même dans la suite celui de *Pansa.* Il avait d'abord écrit des minodrames; ensuite il fit un commentaire pour expliquer le poëme obscur de Cinna, intitulé Smyrna, ce qui lui acquit une grande réputation, et l'on composa à ce sujet les vers dont nous donnons ici une pâle imitation :

Au seul Crassitius Smyrne a rendu les armes ;
Vous, auteurs ignorants, d'elle n'espérez rien :
A lui seul elle garde un tendre et doux lien,
Car lui seul connaît tous ses charmes [7].

Crassitius avait déjà fait l'éducation d'un grand nombre de personnes nobles, lorsqu'il fut chargé d'instruire Julius Antonius, fils du triumvir, afin qu'il ne parût pas être inférieur à Verrius Flaccus. Mais il quitta brusquement son école pour embrasser la secte du philosophe Quintus Septimius.

Scribonius Aphrodisius était esclave et disciple d'Orbilius. Bientôt il fut acheté et affranchi par Scribonia, fille de Libon, qui avait été la première femme d'Auguste. Il enseigna du temps de Verrius dont il corrigea l'ouvrage sur l'orthographe [8].

[1] Aul.-Gell., L. 4, ch. 5.

[2] Macrobe, L. 1, ch. 4. passim.

[3] Aul.-Gell., L. 17, ch. 6.

[4] Idem, L. 5, ch. 17 et 18, Festus, passim.

[5] Priscien, L. 8.

[6] Funccius, tom. 3, page 322.

[7] *Uni Crassitio se credere Smyrna probavit :*
Desinite indocti conjugio hanc petere.
Soli Crassitio se dixit nubere velle :
Intima cui soli nota sua exstiterint.
(Suét., *de illust. Grammat.*, ch. 18.)

[8] Idem, ibid , ch. 19.

LIUS HIGINUS, qui a déjà figuré parmi les historiens, nné comme grammairien par Suétone[1]. Il avait suivi lu grammairien grec Cornélius Alexander, et il adopta d'enseigner. Il eut pour affranchi Julius Modestus qui r les traces de son patron [2].

ELISSUS naquit à Spolette, et quoique libre il fut exiite de querelles survenues entre ses parents. Par les talents de son maître, il acquit de profondes connaisil fut donné à Mécène pour remplir les fonctions de de grammaire. Il sut se rendre agréable au favori et s'en faire aimer. Malgré les instances de sa mère, lave et préféra sa condition à l'état qu'il pouvait re-, aussi fut-il promptement affranchi, et recommandé qui le chargea du soin de la bibliothèque établie au Octavie. A l'âge de soixante ans, il composa des livres, au nombre de cent cinquante auxquels il en ajouta ns la suite.

POMPONIUS MARCELLUS fut le puriste le plus intraiour dans un procès, car il plaidait aussi quelquefois, n solécisme fait par son adversaire, et ne cessa de le ier, jusqu'à ce que Cassius Sévérus s'adressant aux r eût demandé la remise de la cause, afin que son se faire assister d'un autre grammairien, puisque sa erse discutait non sur un point de droit, mais sur une ammaire. Il osa même reprendre Tibère dans un disomme Atéius Capiton soutenait que le mot était latin, deviendrait : certe Capiton ment, dit-il; car vous ésar, donner le droit de cité aux hommes, et non pas

es grammairiens, la même époque compte aussi des

1. *Grammat.*, ch. 20.

2. LLE cite Higinus, Liv. Ier, ch. 14 et 21 ; Liv. 5, ch. 8 ; Liv. 6, 7, ch. 1er ; Liv. 10, ch. 16, et Liv, 16, ch. 6. Il use aussi de Modestus, liv. 3, ch. 9. Charisius, Diomède, Quintilien font ention de Modestus. Martial fait son éloge dans l'épigramme ne livre :

Scribere te quæ vix intelligat ipse Modestus,
Et vix Claranus, quid, rogo, Sexte, juvat?

rhéteurs dont le premier, sans contredit, est CICÉRON dont nou avons déjà analysé les ouvrages, mais nous ne voyons nulle pa qu'il ait enseigné publiquement.

Le rhéteur ÉPIDIUS, comme le nomme Suétone [1], ou ELPIDIU selon Vossius [2], prétendait descendre d'Épidius Nuncio qui s'étant précipité dans le fleuve Sarnus, fut revu quelque temp après avec des cornes, puis n'ayant plus reparu, on le mit a rang des dieux. Épidius, connu par son esprit de chicane, ouvr une école et enseigna la rhétorique : il eut entre autres pou disciples Marc-Antoine et Auguste.

SEXTUS CLODIUS était né en Sicile et il était tout à la fois pr fesseur d'éloquence grecque et d'éloquence latine; il avait l'e prit mordant et satirique. Il fut l'ami de Marc-Antoine qui combla de largesses et lui donna deux mille arpents de ter dans la Sicile, générosité qui fut blâmée par Cicéron [3].

CAIUS ALBUTIUS SILUS, de Novare, vécut dans le siècle d'A guste et compta pour amis Munacius Plancus et M. Cicéron. exerçait dans sa patrie la charge d'édile, et comme un jour rendait la justice debout, il fut renversé de son tribunal par ceu mêmes contre qui il avait prononcé son arrêt. Alors il quitta patrie et se rendit à Rome; il fut aussitôt accueilli par Plancu Cet orateur, avant de prendre la parole, avait coutume de charg quelqu'un de parler d'abord afin de s'exciter; il confia cette fon tion à Albutius qui s'en acquitta avec tant d'éloquence que l'or teur lui-même ne pouvait soutenir la comparaison. Albutius aya acquis par là une grande célébrité, ouvrit une école pour s propre compte. D'ordinaire, il commençait ses *controverses* éta assis, puis s'échauffant par degrés, il se levait et déclamait av force. Ses déclamations n'étaient pas toujours sur le même to tantôt il s'exprimait avec éclat et avec noblesse, tantôt d'u manière commune et triviale. Il suivit aussi le barreau, mais le quitta, en partie de honte et en partie par crainte; car d'u côté il avait perdu un procès, ce qui ne lui avait pas fait honneu et de l'autre dans un moment de chaleur, ayant invoqué Marc Brutus comme vengeur de la liberté romaine, il faillit être r

[1] *De clar. Rhet.*, ch. 4.

[2] *De Rhet. natur. et constitut.*, ch. 13.

[3] *Pro lege Manil.*, ch. 12.

time de sa hardiesse. Étant retourné dans sa patrie, atteint qu'il était d'une maladie organique, il assembla le peuple et lui expliqua dans une espèce de harangue les motifs qu'il avait de se donner la mort; ensuite il se laissa mourir de faim.

Aux noms que nous venons d'inscrire et qui sont compris dans l'ouvrage de Suétone sur les Rhéteurs célèbres, nous ajouterons ceux-ci : Lucius Cæstius Pius, de Smyrne, qui enseigna en latin à Rome; M. Porcius Latro ; il fut l'ami de Sénèque le père qui en fait l'éloge[1]. Pline le compte au nombre des maîtres célèbres[2] et Quintilien atteste la bonne opinion que l'on avait de lui[3]; Arellius Fuscus se fit une grande réputation à Rome comme rhéteur. Le même Sénèque nous fait connaître que sa manière de s'expliquer était brillante, mais laborieuse et embarrassée ; qu'il y avait en lui trop d'affectation et de mollesse[4]; Statius Ursulus, dont il est fait mention dans la Chronique d'Eusèbe, ainsi que de P. Clodius Quirinalis, de M. Antonius Libéralis, de Sextus Julius Gabinianus et enfin de Blandius qui fut le maître de Quintilien.

C'est à regret que nous quittons le siècle d'Auguste ; nous ne trouverons plus dans la période qui va suivre les mêmes sujets d'admiration ; mais cependant nous rencontrerons encore de quoi louer, et même des talents d'un ordre supérieur, nous verrons enfin que la vieillesse de la littérature romaine n'est pas tout à fait sans vigueur.

[1] Liv. 2, *controv.* 11.

[2] *Hist. natur.*, L. 20, ch. 14.

[3] *Inst. Orat.*, L. 10, ch. 5.

[4] *Erat explicatio Fusci Arellii splendida quidem, sed operosa et implicita : cultus nimis exquisitus : compositio verborum mollior*, *etc.* (Liv. 2, préf.)

QUATRIÈME PÉRIODE.

(VIEILLESSE.)

DEPUIS L'ANNÉE 767 DE ROME, JUSQU'A L'ANNÉE 1162 ; DE L'AN 14 APRÈS J.-C. A L'AN 409.

PREMIÈRE SECTION. — POÉSIE.

Dans le premier siècle de la période que nous allons parcourir, la langue latine n'a pas dégénéré au point d'être méconnaissable, mais en la comparant à ce qu'elle a été sous Auguste, on n'y retrouve ni la même élégance, ni le même éclat. Toutefois cette décadence ne fut point soudaine, mais progressive. A quelles causes peut-on l'attribuer? Marcus Sénèque le rhéteur, en assigne trois principales [1] : 1° *la corruption des mœurs*, et en effet, la littérature est presque toujours l'expression du caractère de la société, et si les lettres modifient quelquefois les mœurs, plus directement encore les mœurs réagissent sur la littérature, surtout lorsque, pour ainsi dire, elles se formulent en système et qu'elles se manifestent par une action puissante et continue. 2° *Le défaut d'encouragements* [2] ; car si au lieu de trouver une utile protection dans les grands, les lettres ne rencontrent que dédain, mépris, persécution, les hommes qui couvent en eux le feu sacré, le laissent s'éteindre faute de lui donner de l'aliment, et l'on ne voit plus se traîner dans la carrière des lettres que de tristes médiocrités, ou des novateurs beaucoup plus funestes encore aux saines doctrines qui reposent cependant sur deux principes éternels et immuables : la raison et la vérité. 3° *La fatalité*, cette condition fâcheuse, mais pourtant inévitable, attachée à toutes les choses humaines, cette loi qui les condamne à descendre successivement au dernier degré d'abaissement,

[1] *Controv.*, préf., Liv. Ier.

[2] *Sint Mæcenates, non deerunt, Flacce, Marones.*
(MARTIAL, Liv. 8, épigr. 56.)

lorsqu'elles sont arrivées au plus haut point de grandeur et de gloire. A ces causes générales et premières s'en joignirent d'autres secondaires et accidentelles. 1° L'insouciance des parents à confier leurs enfants à des maîtres habiles et dépositaires des bonnes traditions ; 2° la manie des lectures publiques dans lesquelles des personnes invitées, des amis, se croyaient obligés par devoir, d'applaudir les compositions de ceux qui avaient la complaisance d'amuser leurs loisirs et d'occuper un moment leur oisiveté. Comment les auteurs pouvaient-ils se connaître eux-mêmes, au milieu de ces nuages d'encens qui les enivraient? surtout quand on sait que c'était le plus souvent un échange d'adulation et d'éloges outrés, et que l'auditeur de la veille devenait l'orateur ou le poëte du lendemain ; 3° le grand nombre d'étrangers qui affluaient continuellement à Rome ; des Gaulois, des Espagnols devenus citoyens romains, introduisirent dans la langue une multitude de locutions barbares et vicieuses, et cet inconvénient se faisait déjà sentir du temps de Cicéron [1].

Vainement, sous Vespasien, sous Antonin-le-pieux, chercha-t-on à empêcher la décadence des lettres par l'établissement d'écoles publiques; on ne fit qu'arrêter pour un temps les progrès du mal ; mais lorsque de pernicieuses innovations prévalurent, ce qui devait empêcher la chute de la littérature romaine, contribua au contraire à l'accélérer, puisque le mauvais goût s'érigea en docteur et parla en maître du haut des chaires d'enseignement.

Toutefois il nous reste encore à parler d'auteurs dont le mérite console un peu de la douleur qu'on éprouve de voir ainsi se flétrir la belle langue d'Horace, de Virgile et de Cicéron.

JULIUS PHÆDRUS.

Phèdre est comme une transition du siècle d'Auguste à l'âge suivant ; il lie, pour ainsi dire, ensemble l'une et l'autre époque, ainsi qu'Hortensius lie l'éloquence ancienne à l'éloquence de Cicéron.

[1] *De clar. Orat.*, ch. 74 ; *Famil.*, Liv. 9, lett. 15 ; TACITE, *Dial. sur les Orat.*; CELLARIUS, Dissert. acad., page 479 ; WALCHIUS, *Hist. crit. de la lang. lat.*, ch. 1er, § 8. (Consulter la note de M. Schœll, tom. 2, page 260 et suiv. de son Hist. de la Littér. rom.)

On n'a pas de détails bien précis sur la vie de Phèdre ; c'est dans ses ouvrages mêmes qu'il faut chercher le peu de renseignements que l'on puisse se procurer sur sa naissance et sur ce qu'il a été. On croit qu'il naquit sous le règne d'Auguste, et qu'il vit le jour dans la Thrace, ce qu'il paraît avoir lui-même fait connaître en termes clairs et précis[1]. Quant à un autre passage de ses œuvres[2], où il dit que sa mère l'a mis au monde sur le mont *Piérien*, cela ne contrarie pas l'opinion de ceux qui le regardent comme né dans la Thrace, et il n'est pas nécessaire, il nous semble, de se demander, est-ce le mont Piérus ? est-ce le mont de la Piérie ? est-ce le mont de la Piérie Thrace, ou de la Piérie macédonienne ? Phèdre a déjà dit qu'il est thrace. Or, Strabon cite le mont Piérien comme appartenant à la Thrace[3], et son opinion est confirmée par Pline[4]. Il ne faut donc pas un fort volume in-8° de commentaires, comme le dit un aimable savant de nos jours, pour tirer cette conséquence des deux passages cités : que Phèdre est né en Thrace sur le mont ou près du mont Piérus. Il est à peu près aussi certain qu'il naquit sous Auguste, puisqu'il a mis en vers une anecdote dont il dit avoir été témoin sous ce règne[5] qui fut très-long ; or on sait qu'il vécut aussi sous Tibère, car il se plaint nominativement de Séjan[6]. Sa vie se prolongea jusqu'au temps de Claude ; en effet le dernier livre de ses fables est dédié à Philétus Ursus[7] dont Stace fait mention, et à Particulon[8] : tous deux étaient affranchis de ce prince. Les premiers livres avaient été dédiés à Eutichus[9], homme considéré

[1] *Cur somno inerti deseram patriæ decus ?*
Threissa cum gens numeret auctores suos
Linoque Apollo sit parens et musa Orpheo.
(Liv. 3, *prolog.*, v. 55 et suiv.)

[2] *Ego quem Pierio mater enixa est jugo....*
(Liv. 3, *préf.*, v. 17.)

[3] Πιερία γὰρ, καὶ Ὄλυμπος, καὶ Πίμπλεια, καὶ Λείβηθρον τὸ παλαιὸν ἦν Θρᾴκια χωρία καὶ ὄρη. (Liv. 10, p. 314, édit. de Casaubon.)

[4] *Hist. nat.*, L. 4, ch. 10.

[5] L. 3, fab. 10.

[6] Ibid., fab. 1re, v. 41.

[7] Liv. 5, v. dernier.

[8] Ibid., fab. 5, v. 5.

[9] Liv. 1er, fab. 6.

la cour de Caligula[1], et qui paraît avoir eu de la bienveillance pour le poëte.

D'après le titre de ses Fables, Phèdre aurait été affranchi d'Auguste, et c'est le seul renseignement sur ce point. Nous ne rechercherons pas s'il fut esclave de guerre ou de paix. Les Romains n'avaient pas eu affaire avec les Thraces depuis C. Octavius, père d'Auguste César, qui avait remporté sur eux une victoire complète, et il y avait de cela soixante et dix ans. Cependant si les manuscrits donnent à notre auteur le titre d'affranchi, il faut supposer qu'il avait été dans l'esclavage ; et l'on sait que les marchands achetaient aux pirates des enfants enlevés ou livrés, et les vendaient comme esclaves ; il n'est pas impossible que Phèdre ait eu cette destinée.

Les plaintes que, dans quelques endroits de ses Fables, le poëte fait entendre, nous donnent à penser qu'outre Séjan qui le fit condamner on ne sait à quoi ni pourquoi, il eut plusieurs autres ennemis, sans doute à cause de quelques-unes de ses fables dont ils s'étaient fait l'application. Nous ne pouvons penser, avec M. Nisard, qu'il se soit plaint de la sorte ou pour faire parade de son courage, ou pour se rendre intéressant, car nous ne voyons pas ce qu'il aurait pu gagner à cette exagération, puisque ses Fables devaient passer entre les mains de gens qui le connaissaient et qui connaissaient aussi les événements de l'époque. De ce que nous ne savons pas de quelle nature étaient les persécutions qui le chagrinaient, ce n'est pas une raison, selon nous, de les regarder comme imaginaires.

Quoi qu'il en soit, nous avons de Phèdre quatre vingt-onze fables, plus onze morceaux consistant en prologues, en épilogues, ou en réflexions qui regardent le poëte. Parmi ces fables, il en est quelques-unes imitées d'Esope : nous en avons compté dix ; les autres sont ou originales, ou d'après des originaux que nous ne connaissons pas ; toutefois elles sont traitées à la manière de l'esclave phrygien. Ces Fables sont divisées en cinq livres, dans lesquels elles sont inégalement distribuées ; car le premier en contient trente et une ; le second, huit ; le troisième, vingt ; le quatrième, vingt-deux ; le cinquième, dix ; ce qui semble indiquer qu'elles n'ont pas toutes été publiées en même temps,

[1] L'hist. JOSEPH en fait mention, *Antiq.*, L. 19, ch. 5.

mais qu'elles n'ont vu le jour qu'à différentes époques. On a remarqué que les meilleures fables de Phèdre sont précisément celles qui paraissent être de son invention et qui lui ont sans doute mérité l'animadversion des puissants de l'époque. On cite entre autres : *le Soleil et les Grenouilles*[1], *les Grenouilles qui demandent un roi*[2], *l'Homme et l'Ane*[3], *Les Mulets et les Voleurs*[4], *l'Ane au vieux Berger*[5], *le Loup et l'Agneau*[6], etc., etc.

Parmi les fables de Phèdre, il se trouve quelques anecdotes ainsi l'auteur est tout à la fois fabuliste et conteur. Parmi ces contes nous ferons remarquer, *César à un esclave*[7], *le Bouffon et le Paysan*[8], *Il est dangereux de croire et de ne pas croire*[9], *le Musicien* Princeps[10], *le Testament expliqué par Ésope*[11], *le Combat des rats et des belettes*[12], *le Savetier devenu médecin*[13], etc.

Phèdre écrivit sous Tibère ; parmi les auteurs anciens deux seulement font mention de lui, Martial[14] et Aviénus[15], ce qui nous porte à croire qu'il ne publiait pas ses fables dans le sens de ce mot, mais qu'il ne les communiquait qu'à quelques amis qui plus tard les réunirent en recueil. Les ouvrages de Phèdre furent longtemps dans l'oubli, et ce ne fut qu'en 1562 qu'ils furent retrouvés. « Des protestants, dit M. Nisard, ayant pillé la bibliothèque d'une abbaye catholique[16], le bailli de cette abbaye sauva de la fureur des pillards quelques manuscrits précieux

[1] Liv. 1er, fab. 6.
[2] Ibid., fab. 2.
[3] Liv. 5, fab. 4.
[4] Liv. 2, fab. 7.
[5] Liv. 1, fab. 15.
[6] Liv. 1re, fab. 1re.
[7] Liv. 2, fab. 5.
[8] Liv. 5, fab. 5.
[9] Liv. 3, fab. 10.
[10] Liv. 5, fab. 7.
[11] Liv. 4, fab. 4.
[12] Ibid., fab. 5.
[13] Liv. 1er, fab. 14.
[14] Liv. 3, épigr. 20. FARNABIUS prétend que le Phèdre dont parle n'est pas le fabuliste, mais un mimographe du même nom.
[15] Préf. de ses Fables.
[16] De St.-Benoît-sur-Loire. Le Bailli se nommait Pierre Danie

parmi lesquels se trouvait celui de Phèdre. Un certain François Pithou acheta ou reçut en don du bailli le précieux manuscrit, et en fit cadeau à un autre Pithou, son frère, lequel rendit la vie à Phèdre, en le tirant de l'oubli relatif où il était enseveli, et d'où il allait passer dans l'oubli éternel, si les pillards de l'abbaye étaient parvenus à se chauffer avec la bibliothèque [1]. »

Scrivérius, Scioppius et Christ ont tâché de détruire l'authenticité des Fables de Phèdre, et ont voulu les attribuer à Nicolas Perotti, archevêque de Manfredonia ; mais cette opinion a été victorieusement réfutée par Barthius [2], Funccius [3] et autres; nous ne reviendrons donc pas sur une discussion aujourd'hui oiseuse [4].

Nous allons maintenant aborder le mérite de Phèdre comme auteur. M. Nisard prétend que sa vocation fut un choix de littérateur bien plus qu'un instinct de fabuliste, qu'il prit ce qu'on lui avait laissé et qu'il fit le métier d'écrivain ; nous consentons à être en partie de l'avis de M. Nisard, et nous voulons bien admettre que notre auteur n'a pas cédé précisément au besoin impérieux de faire des fables, mais nous demanderons si tous les écrivains à peu près ne sont point dans le même cas, et si ce n'est pas d'ordinaire un essai, un caprice et surtout un succès qui détermine leur vocation ; plus d'une fois même la persévérance, l'obstination ont créé chez certains hommes quelque chose qui avait l'air du génie, si ce n'était pas le génie. Ce que nous n'accorderons pas à M. Nisard c'est que Phèdre n'ait fait de la littérature qu'un métier. On n'écrit pas comme lui en pareil cas, et nous nous en rapporterons sur ce point à M. Nisard lui-même, quand il juge Phèdre comme écrivain. Le même critique affirme que Phèdre n'avait pas le génie de l'apologue, et, pour le prouver, il cite trois des plus médiocres fables du poëte. Sans doute il n'est pas fabuliste à la manière d'Ésope, à la manière de La Fontaine, mais enfin il est fabuliste, et fabuliste très-agréable ; j'en appelle à la lecture même de ses fables. Sa concision le rend

[1] Consulter FUNCCIUS, *de immin. Senect.*, *L.* L., p. 96, et *Collect. de Pesaro*, tom. 4, p. XIII.

[2] *Advers.*, Liv. 35, ch. 35, et page 827, *ad Claudian.*

[3] *Apolog. pro Phæd. ejusq. Fab.*, Leipsig, 1747, in-8°.

[4] Voir BAYLE, *Dict.* au mot PHÈDRE.

quelquefois obscur, c'est vrai; il a fait un usage trop fréquent de l'abstrait pour le concret, ou, ce qui est plus clair, de l'adjectif pour le substantif, c'est encore vrai; mais Cicéron lui-même est tombé plus d'une fois dans ce défaut. Il arrive cependant que c'est une beauté dans Phèdre, et à la place de M. Nisard, je ne me serais pas attaqué *à la longueur du cou* [1] qui fait image dans le latin; mais peut-être nous accusera-t-on d'avoir conservé un préjugé de collége.

Quant au style, tous les savants, tous les littérateurs sont d'accord. Nous commencerons par M. Nisard, et l'on jugera d'après ses propres paroles, s'il a eu raison de dire d'abord que Phèdre a fait le *métier d'écrivain.*

« Le Style de Phèdre, quoique concis, quoique sévère sur la propriété des mots, sobre d'épithètes, presque sans exemple d'une épithète vague, a cependant de la variété. Il est riche quoique très-exact. Je connais des styles riches, à la condition de retourner tous les mots de la langue, de se moquer de leur propriété, de ne s'interdire aucune épithète, d'en mettre cinq ou six au même mot, afin que le lecteur trouve la bonne: richesse facile, qui n'est souvent que pauvreté à l'analyse, minerai brillant qui ne résiste pas au lavage et ne paie pas les frais d'exploitation. Phèdre est riche et varié, sans qu'il en coûte rien à la langue et au bon sens. Il est simple sans être plat. On y sent le mérite de la difficulté vaincue, les délicatesses du choix, les scrupules du goût, en même temps qu'une veine heureuse; toutes qualités qui ont un haut prix, parce qu'elles donnent l'idée de ce que peut l'homme bien doué quand il s'aide du travail, et qu'il veut arriver à la renommée par les voies difficiles; à la différence de ces facilités luxuriantes, de ces talents aventureux, de ces styles de hasard, qui fuient le travail et les peines du choix, mais qui prouvent tout au plus d'assez heureux instincts poétiques misérablement gâtés, ou des vocations inférieures qui ne peuvent appeler l'attention sur elles que par le scandale de leurs défauts. » Et plus loin : « Phèdre appartient au siècle d'Auguste par son goût délicat, par son intelligence de la littérature grecque; par son style pur, transparent, précis, par cet amour de la postérité qui fut sa seule religion et qui le

[1] *Colli longitudinem* (Liv. 1er, fab. 8, v. 8).

soutient dans les tribulations d'une vie agitée, inquiète ; mais de son fait encore plus que du fait d'autrui. Écrivain solitaire, travaillant à l'écart, sans public et sans flatteurs, aucune mode, aucune révolution prétendue littéraire ne lui fit douter des maîtres de la langue latine, et ne s'interposa entre ses inspirations et les croyances de sa jeunesse studieuse. Il s'ajouta paisiblement et sans bruit aux gloires du siècle d'Auguste, content de plaire à quelques amis de choix, mais rêvant une renommée plus éclatante ; poëte consciencieux et fidèle à sa foi littéraire, qui eut le bon sens de comprendre que ce n'était pas la peine de secouer l'imitation des écrivains d'Auguste, pour prendre une petite part de la gloire douteuse de l'âge de la décadence [1].»

Nous qui aimons Phèdre, nous ne voudrions pas en faire un plus grand éloge, et nous ne pourrions d'ailleurs nous en acquitter avec autant de justesse et d'élégance.

Au surplus bien des gens ont été déjà de l'avis de M. Nisard.

Funccius [2] dit : le style de Phèdre convient au genre qu'il traite ; il est simple, mais élégant, mais facile, et surtout latin.

Borrichius [3] juge que sa diction est pure, correcte, et peut servir de modèle à ceux qui étudient la langue latine.

Morrhofius [4] trouve qu'il a écrit des fables à la manière d'Esope, en vers latins tellement purs, tellement soignés [5], qu'on ne peut rien dire, rien écrire qui soit plus dans le caractère de la langue des Romains.

Tanneguy Lefèvre [6] : Cessez, cessez d'appeler barbares les

[1] Études sur les Poët. lat. de la Décadence, *Phèdre*, ou la transition, § 8.

[2] *Argumento suo quam maxime conveniens est, tenuis, sed elegans, sed facilis, et imprimis latinus.*

(De immin. Senect., L. L., p. 92.)

[3] *Dictio ejus pura est et emendata, nec indigna, quam linguæ latinæ candidati imitentur.* (De Poetis, page 56.)

[4] *Æsopicas descripsit fabulas versibus latinis adeo nitidis et limatis, ut nihil romanius dici aut scribi possit.*

(De Patavinitate liviana, p. 58.)

[5] Il a employé le vers ïambique libre.

[6] *Parce barbaras vocare, quas Hebrus terras lavit,*
Barbaras vocare parce, Phædrus en noster vetat.
Tibris illum sic amavit, pileato ut nemini

contrées qu'arrose l'Hèbre, Phèdre ne le permet pas ; le Tibre le chérit à un tel point, que dans tout l'empire, il n'y aurait aucun affranchi à qui il fût plus redevable, si la Lybie n'avait produit sur la scène Publius Syrus.

On lit encore dans les écrits du même savant, à propos du même auteur[1] : Si vous me demandez mon opinion sur son style, je vous la dirai, et comme si le censeur m'interrogeait, je vous la dirai *en conscience* ; je crois que personne n'a plus approché de l'heureuse simplicité de Térence, etc.

Je pense comme vous sur cet ouvrage, dit Conrad Rittershius à Joachim Camerarius[2], il est écrit avec une rare élégance, et avec cette pureté qu'avait la langue latine, lorsqu'elle était dans tout son éclat. Je trouve que Phèdre est presque égal aux mimographes Labérius et Syrus, et qu'il est riche en maximes sages et utiles qui peuvent servir de règles dans la vie.

Phèdre est à mon sens, le plus châtié des écrivains, écrit Casaubon à Pierre Pithou[3].

Voici maintenant ce qu'en dit Gasp. Barthius : L'opinion des savants sur les Fables de Phèdre, c'est qu'elles sont d'une latinité pure qui ne dément pas le siècle de Tibère[4].

Dès mon enfance j'ai ressenti une grande prédilection pour les jolies fables de Phèdre ; et peut-on renoncer à aimer cette sagesse cachée dans des apologues si agréables, et sous un style si doux[5] ?

Qua patet romanus orbis, plus debere deseret,
Ni Lybissa terra scenis protulisset Publium.
(In Vita Phædri.)

[1] Dans ses notes sur Phèdre. (On lit encore ailleurs : *Phædrus suavissimus ille fabulator, et urbaniorum hominum delicium.*
(Liv. 1er, épît. 49.)

[2] *De hoc libello idem ego tecum sentio, elegantem esse cum primis et florente etiam ac pura lingua latina scriptum.... ac supparem esse judico hunc Phædrum Laberio ac Publio Syro mimographis : abundare quoque optimis et ad vitam utilissimis sententiis.*
(Épît. prélim. de son édit. de Phèdre.)

[3] *Phædrus scriptor meo judicio politissimus.* (Épît. 99.)

[4] *De Phædri fabulis ita judicant doctorum plerique, esse ingenuæ latinitatis, neque mentiri ævum Tiberii.*
(Advers., Liv. 36, ch. 21.)

[5] *Ingenuas Phædri fabulas a prima pueritia in deliciis habui,* et

« L'antiquité n'a rien de plus élégant que les Fables de Phèdre, voilà ce qu'on lit dans le Journal des Savants [1].

« Après Ésope, le fabuliste qui a eu le plus de réputation, dit Laharpe [2], c'est Phèdre qui, à la moralité simple et nue des récits du Phrygien joignit l'agrément de la poésie. Son élégance, sa pureté, sa précision, sont dignes du siècle d'Auguste. Il ne fallait rien moins que La Fontaine pour le surpasser. »

« Ésope raconte simplement, mais en peu de mots, il semble répéter fidèlement ce qu'on lui a dit. Phèdre y met plus de délicatesse et d'élégance, mais aussi moins de vérité [3]. »

« Quoique Phèdre nomme ses fables *Ésopiennes*, on ne peut pas dire qu'il ait pris Ésope pour modèle. L'élégance et la pureté de son style, le choix de ses expressions, l'heureux tour de ses vers, le bon sens de ses moralités, lui auraient assuré la palme du genre, si La Fontaine ne la lui eût ravie : moins précis que son devancier, le bonhomme a bien plus d'enjouement, de variété, de grâce et d'abandon, et il porte à un bien plus haut degré la poésie du style. Van Effen [4] a caractérisé Phèdre par ces vers :

« A l'esprit des Romains sa plume a retracé
Les utiles leçons d'un esclave sensé.
De ses termes choisis l'élégante justesse
Sert chez lui de grandeur, de grâce et de finesse.
Sans tirer de l'esprit un éclat emprunté,
Le vrai plaît en ses vers par la simplicité. »

« Ce jugement a été constamment celui des gens de goût [5]. »

Certes, nous n'avons rien à dire de plus après des témoignages si honorables, si unanimes, si nombreux et que nous pourrions multiplier encore.

En 1809 Cassiti publia, pour la première fois, à Naples, trente deux fables, tirés d'un manuscrit de Perotti, et qu'il an-

immortali amore prudentiam in tam suavibus verbis et fabulis abditam, dignam esse quis neget? (IDEM, ibid., L. 30, ch. 22.)

[1] Du 2 février 1665.

[2] Cours de Littér., L. 1er, ch. 8, sect. 2.

[3] MARMONTEL, Élém. de Littér., au mot FABLE.

[4] Né à Utrecht, le 21 avril 1685 ; mort le 18 septembre 1735.

[5] NOEL, *Biograph. univers.*, tom. 34, page 18, 1re colonne.

nonça comme étant de Phèdre [1]; mais après de vives discussions sur leur authenticité, la question est demeurée indécise. M. le professeur Bæhr pense que, « comme sous le rapport de l'invention et de la composition, il y a en général peu de différence entre ces fables et celles qui sont reconnues pour appartenir à Phèdre, il n'est guère possible d'y voir l'ouvrage de Perotti ou de quelqu'autre versificateur du moyen âge. Mais il se peut que les divers usages qu'on en fit dans les écoles aient donné lieu à l'introduction d'un grand nombre d'additions, de développements, d'abréviations et d'autres modifications de cette espèce, qui en auront changé considérablement la forme primitive [2]. » Nous ne sommes pas éloigné d'adopter l'opinion du savant d'Heidelberg; nous trouvons en effet qu'il y a beaucoup d'analogie, beaucoup de traits de ressemblance, entre la collection de Cassiti et le recueil ordinaire des Fables de Phèdre.

Phèdre a été traduit en vers français par Denise [3], par Gross [4], par Joly [5], par Auguste de Saint-Cricq [6]; en prose, on a les versions de Sacy [7], de H. Lallemant [8], de Port-Royal [9], de Beuzelin [10], de Berost [11], de P. Fabre [12], de Bourgeois [13], de l'abbé Maupas [14], et enfin celle de E. Panckoucke [15].

Les Allemands ont une bonne imitation en vers de Schlotter-

[1] Sous ce titre : *Epitome Fabularum Æsopi Avieni et Phædri.*

[2] Manuel de l'Hist. de la Littér. rom., page 170, trad. de M. le prof Roulez.

[3] Paris, 1708, in-12, plus facile qu'élégante.

[4] Berne, 1792, in-12.

[5] Paris, 1815, in-8° (estimée).

[6] Paris, Égron, 1822, in-8°, tirée seulement à 60 exemplaires; elle n'a pas été mise dans le commerce.

[7] Sous le nom de Saint-Aubin.

[8] Paris, 1758 : c'est celle que l'on préfère.

[9] Ibid., Didot aîné, 1806, 2 vol. in-18, avec 110 gravures.

[10] Paris, Belin Mandar, 1826, in-8°.

[11] 1702.

[12] 1728.

[13] 1757.

[14] 1758.

[15] In-8°, de la biblioth. lat.-franç. de C. L. F. Panckoucke.

eck[1], et une travestie de Karl Dieffenback[2]; les Italiens estiment la traduction en vers de Trombelli[3]; les Anglais ont celle en prose de Ditche[4], et les Hollandais celle de Hoogstraaten[5].

Parmi les éditions les plus estimées, nous citerons la première de toutes, celle de Pierre Pithou[6]; celle *cum notis variorum*[7]; celle à l'usage du Dauphin[8]; celles de Hoogstraaten[9], de Burmann[10], de Philippe[11]; l'édition du Louvre[12]; celles de Deux-Ponts[13], de Desbillons[14], de Bentley[15], de Brottier[16], de Cuningham[17], enfin celle Schwabe[18].

Nous mentionnerons encore l'édition qui contient les anciennes fables et les nouvelles[19], et celle qui renferme les nouvelles seulement avec la traduction en vers italiens de Peroni[20].

Quelques poëtes français ont donné des Fables de Phèdre des

1 Stuttgardt, 1790, in-8°.
2 Francfort, 1794, 2 vol. in-12.
3 Paris, 1785, in-8°.
4 1715.
5 1704.
6 Troyes, Jos. Oudot, 1596, in-12.
7 Amsterdam, 1667, in-8°, édition recherchée à cause des figures.
8 1675, in-4°.
9 Amsterdam, 1701, in-4°.
10 Leyde, 1727, in-4°.
11 Paris, Barbou, 1748.
12 1729, in-16, jolie et rare édit.
13 1784, in-8°.
14 Manheim, 1786, in-12, et Paris 1807, in-12, avec de savantes notes et des dissertations curieuses sur la Vie et les Fables de Phèdre, et sur les différentes éditions.
15 Cambridge, 1726, in-4°.
16 Paris, 1782, in-12.
17 Edimbourg, 1757, pet. in-8°, assez belle édit., réputée sans faute typographique.
18 Brunswig, 1806, 2 vol. in-8°, fig.; et Paris, J. Didot, 1826, 2 vol. in-8°, de la collect. Lemaire.
19 Paris, 1812, in-8°.
20 Ibid., ib., ib.

imitations plus ou moins heureuses, nous désignerons entre autres, Richer, Rivery, Ducerceau et Grénus.

AULUS PERSIUS FLACCUS.

« Perse naquit à Volterre[1] en Toscane, le 4 décembre, sous le consulat de Fabius Persicus et de Lucius Vitellius[2]. Flaccus, son père[3], était chevalier romain, parent et allié de personnes du premier rang. Perse avait environ six ans lorsque son père mourut. Sisennia, sa veuve, se remaria à Fusius, chevalier romain, et redevint veuve peu d'années après.

« Perse fit ses premières études à Volterre. A douze ans, il se rendit à Rome, et fut disciple du grammairien Remmius Palæmon, et du rhéteur Virginius Flaccus. Agé de seize ans, il se lia d'amitié avec Annæus Cornutus qu'il ne quitta plus, et qui l'instruisit dans la philosophie stoïcienne. Dès sa tendre jeunesse Perse eut pour ami Cæsius Bassus, Calpurnius Statura et Servilius Nonianus. Il avait pour ce dernier une tendresse filiale. Il eut chez Cornutus, pour condisciple Annæus Lucanus (connu depuis par sa Pharsale). Lucain fut admirateur des ouvrages de notre poëte. Lorsqu'il les entendait réciter, il s'écriait que c'était là de la véritable poésie. Il connut plus tard Sénèque, et n'aima point son génie. Il vécut familièrement chez Cornutus avec deux grands philosophes, Claudius Agaternus, médecin de Lacédémone, et Pétronius Aristocratès de Magnésie. Ces deux personnages aussi vertueux que savants, étaient de même âge que Perse. Ce fut sur leur exemple qu'il régla sa conduite. Perse fut lié très-intimement et voyagea, pendant les dix dernières années de sa vie, avec Pætus Thraséas, époux de la célèbre Arrie, cousine de notre poëte. Il n'est point étonnant que Perse ait eu des amis aussi illustres, et qu'il les ait conservés. Outre ses talents pour la poésie, il avait les mœurs douces, était d'une modestie rare, beau de figure, sobre et chaste, plein de tendresse

[1] D'autres disent à Luna en Ligurie. (Voir à ce sujet les dissertations italien, de Ludov. Aprasio et de Massa.)

[2] L'an 787 de Rome, 34 ans après J.-C.

[3] Son surnom de Flaccus ne vient donc pas, comme l'ont prétendu quelques-uns, de ce qu'il composa des satires comme Horace (*Horat. Flaccus.*)

pour sa mère, sa tante et ses sœurs. Lorsque Perse eut fini ses études, la lecture du poëte Lucilius lui inspira un désir vif d'écrire dans son genre, et de composer des satires. Il commença par se satiriser lui-même dans son prologue, pour avoir droit de fronder les autres dans le cours de son ouvrage.

« Perse, par son testament, institua ses sœurs pour héritières, et leur laissa, dit-on, environ deux millions de sesterces, c'est-à-dire, plus de cent mille écus de notre monnaie [1]. Il légua en même temps cent mille sesterces à Cornutus, ainsi que sa bibliothèque. Après la mort de Perse, arrivée le 24 novembre, sous le consulat de Rubrius Marius et d'Asinius Galba [2], on fit à Cornutus la délivrance de son legs. Il accepta les livres et refusa l'argent. Ce philosophe engagea la mère du poëte à supprimer les ouvrages qu'il avait composés dans sa première jeunesse, tels qu'une comédie, un itinéraire, des vers à la louange (d'autres disent, sans apparence, contre la conduite) de la mère d'Arrie, et le commencement d'une satire nouvelle. Cæsius Bassus fut l'éditeur des satires de Perse, sur le refus de Cornutus qui ne voulut pas s'en charger. Perse, de son vivant, avait consulté Cornutus sur ses ouvrages. Entre autres corrections que le philosophe y avait faites, il avait engagé le jeune poëte à substituer *qui n'a pas des oreilles d'âne* [3] *?* au lieu de *le roi Midas a des oreilles d'âne* [4], qu'il avait mis dans la première satire. Cornutus exigea ce changement, afin que Néron ne pût imaginer que le poëte l'avait en vue. Dès que les satires de Perse parurent, elles furent généralement admirées et promptement répandues [5]. »

Nous n'avons de Perse que six satires dont la dernière même ne paraît pas être achevée, et le tout ne comprend que six cent soixante vers.

Ces satires sont précédées d'un prologue dans lequel, tout en feignant de se déprécier lui-même, il tourne en ridicule les mau-

[1] Plus exactement, 425,000 fr. environ, le sesterce étant évalué à un peu plus de 21 centimes.

[2] L'an 815 de Rome, 62 ans après J.-C., à l'âge de vingt-huit ans.

[3] *Auriculos asini quis non habet.*

[4] *Auriculos asini Mida rex habet.*

[5] Vie de Perse, traduite d'après les anciens manuscrits par Le Monnier.

vais poëtes qu'il représente par des perroquets, des corbeau des pies à qui la faim, malgré leur nature, apprend à prononc tant bien que mal quelques mots et à contrefaire la voix humain Ce prologue écrit en vers ïambiques, se fait remarquer par pureté du style et par une tournure piquante.

La *première satire* [1] est en forme de dialogue, et comme dan le principe les interlocuteurs n'étaient pas indiqués, ce défau avait jeté sur cette composition, une grande obscurité que les commentateurs n'ont pas tout à fait éclaircie, en suppléant les indications qui manquaient. Dans cette satire dont le début annoncerait que le poëte va traiter un sujet moral, Perse attaque cette manie furieuse d'écrire et d'écrire en vers, qui s'est empa-rée de tous les âges et de toutes les conditions. Il tourne en ri-dicule les lectures particulières devenues si fort à la mode, e en fait un tableau très-gai et très-plaisant. Il ne ménage pas da-vantage le mauvais goût dont il passe en revue tous les défauts tous les excès, de la manière la plus caustique. Il condamne ave toute l'énergie de la vertu, ces poésies obscènes dans lesquelle certains esprits semblent se complaire, seulement il est fâcheux qu'en défendant si vigoureusement la morale, il n'ait pas ménag davantage la décence. Il s'élève ensuite contre la déclamatio en usage, qui est pleine de mollesse et d'afféterie; il se moque de détracteurs de Virgile, et trace les qualités qu'il désire dans ceu dont il ambitionne les suffrages. Boileau a imité quelques idée de Perse dans cette satire [2].

Deuxième satire. Contre les vœux criminels et insensés de hommes [3]. L'auteur félicite Macrinus, son ami, de ce qu'il n'adress pas aux dieux des vœux de cette nature. Il reproche à ceu qui font des souhaits coupables de ne les faire qu'à voix basse, tandis qu'ils demandent hautement ce qu'on peut avouer à tou les hommes. Ensuite il donne des exemples de ces prières secrè-tes dont le but est toujours condamnable et qui irritent Jupite lui-même dont la colère ne peut être apaisée même par des sa-crifices. Il blâme ceux qui, tout en demandant la force, la santé,

[1] *Satira prima. In scriptores ineptos.*

[2] *Sat.* 3, v. 167-188; *Sat.* 9, v. 282-291; *Art. poet.*, ch. 3, v. 311-322, épît. 7, à la fin.

[3] *Satira secunda. Vota hominum nefanda stultaque damnat.*

une longue vie, se livrent aux excès de la table, et ceux qui, pour que les dieux leur envoient la richesse, se ruinent à force de sacrifices. Il regrette avec amertume que l'on ait introduit dans les temples les mœurs corrompues de la société. Il termine en disant que lorsqu'on présente aux dieux un cœur ami de l'ordre et de l'équité, une conscience pure et des vertus, les plus simples offrandes sont toujours bien reçues.

La pensée du dixième vers de cette satire a été ainsi imitée par Boileau[1] :

Oh, que si cet hiver un rhume salutaire
Guérissant de tous maux mon avare beau-père,
Pouvait, bien confessé, l'étendre en un cercueil,
Et remplir sa maison d'un agréable deuil;
Que mon âme, en ce jour de joie et d'opulence,
D'un superbe convoi plaindrait peu la dépense!

Juvenal dans sa dixième satire, a traité le même sujet que Perse dans sa deuxième; mais il a pris un tour différent. Il s'appuie principalement sur des exemples, et son devancier s'attache surtout aux principes des stoïciens, et fait voir combien les vœux que nous adressons au ciel sont insensés ou coupables; la manière de Juvenal sent plus le poëte; celle de Perse, le philosophe.

Satire troisième[2]. Contre la paresse des jeunes gens. Un maître gourmande son élève de ce qu'il est encore au lit, lorsque midi est près d'être marqué au cadran. Le jeune homme se levant à regret et de mauvaise humeur, se plaint de ce que l'encre est trop épaisse ou trop liquide et sa plume détestable. Le précepteur prend occasion du peu de disposition que son élève montre au travail pour lui faire une leçon sévère sur les suites funestes de la perte du temps; puis il s'élève à de plus hautes considérations, et bien que le morceau qui commence au vers 35, s'écarte du sujet, il brille de l'éclat d'une énergique poésie[3]. Le poëte revenant ensuite au point qu'il semble avoir oublié

[1] Épît. 5, v. 61.

[2] *Satira tertia. In juvenum desidiam.*

[3] Le vers 38e est sans contredit l'un des plus beaux de la langue latine, et c'est l'opinion de tous les savants :

Virtutem videant intabescantque relicta.
Dis lui : vois la vertu, vois et meurs de regret.
(Trad. de M. Théry.).

un instant, fait un tableau effrayant par sa vérité, des effets terribles de la paresse et de l'oisiveté. Ce morceau qui ne paraît pas long malgré son étendue, est plein de vigueur et d'élan poétique. Boileau a imité ainsi le passage qui commence au 92e vers :

> Qu'avez-vous?—Je n'ai rien.—Mais...—Je n'ai rien, vous dis-je,
> Répondra ce malade à se taire obstiné.
> Mais cependant voilà tout son corps gangrené ;
> Et la fièvre demain se rendant la plus forte,
> Un bénitier aux pieds, va l'étendre à la porte [1].

Satire quatrième. Contre les jeunes gens qui s'ingèrent dans le gouvernement de l'État [2]. Dans cette satire dont l'idée première paraît être tirée du dialogue de Platon *le premier Alcibiade,* Perse a en vue Néron à l'époque où, innocent encore des crimes qui ont souillé sa vie et qui flétrissent sa mémoire, on ne pouvait lui reprocher que son inexpérience dans l'art de gouverner et ses vices honteux. L'auteur demande au jeune homme qui, au dire de plusieurs savants, n'est que l'empereur lui-même, quels sont ses titres pour régir un peuple; s'il a la justice et la sagesse nécessaire; s'il pense que la beauté et la parure, une vie molle et efféminée suffisent pour se mêler des affaires de l'État. Puis il fait la peinture des soins recherchés qu'il prend de sa personne et de la vie honteuse qu'il mène. Il finit par lui dire : habite dans ton âme, et tu verras comme elle est chétivement meublée. Cette composition un peu déclamatoire, ne manque cependant ni de vigueur, ni d'élévation.

Satire cinquième, à Cornutus son maître. De la vraie liberté [3]. C'est un dialogue entre le poëte et Cornutus. Perse débute par quelques vers sur un ton emphatique, ton qu'il prend à dessein et dont son interlocuteur s'étonne à bon droit, et c'est encore

> Qu'à leurs yeux la vertu dévoilant ses attraits,
> De l'avoir pu trahir ils sèchent de regrets.
> (Trad. de M. Raoul.)

Sans avoir la prétention de lutter avec ces Messieurs, nous avons hasardé l'imitation suivante :

> Méchant, vois la vertu de ses attraits ornée,
> Et sèche de regrets de l'avoir dédaignée.

[1] Épît. 3, v. 37 et suiv.

[2] *Satira quarta. In juvenes rempublicam temere capessentes.*

[3] *Satira Quinta. Ad Cornutum magistrum suum. De vera Libertate.*

e occasion pour notre auteur de plaisanter les mauvais poëtes. explique ensuite pourquoi il voudrait avoir cent voix; c'est ur mieux exprimer les sentiments d'amitié profonde, qu'il a iés à son maître. Il s'étend avec complaisance sur la sympae qui règne entre eux. Puis passant aux goûts variés qu'on narque chez les hommes, il déclare qu'avant tout, et d'après la ctrine de Cléanthe, il faut être libre : il explique ce qu'on doit tendre par *liberté*, et c'est la philosophie seule qui la donne, rce qu'elle seule nous délivre de ces maîtres, de ces tyrans térieurs qui nous dominent, nos passions. Vient ensuite cette lle prosopopée reproduite en partie par Boileau qui a supimé les instigations impérieuses de la volupté en y suppléant lles de l'ambition :

Le sommeil sur ses yeux commence à s'épancher :
Debout, dit l'Avarice, il est temps de marcher !
—Hé ! laissez-moi.—Debout ! — Un moment.— Tu répliques !
—A peine le soleil fait ouvrir les boutiques.
—N'importe, lève-toi.—Pourquoi faire après tout ?
—Pour courir l'Océan de l'un à l'autre bout,
Chercher jusqu'au Japon la porcelaine et l'ambre,
Rapporter de Goa le poivre et le gingembre.
—Mais j'ai des biens en foule, et je puis m'en passer.
—On n'en peut trop avoir, et, pour en amasser,
Il ne faut épargner ni crime ni parjure ;
Il faut souffrir la faim et coucher sur la dure ;
Eût-on plus de trésors que n'en perdit Galet,
N'avoir en sa maison ni meubles ni valet :
Parmi les tas de blé vivre de seigle et d'orge ;
De peur de perdre un liard, souffrir qu'on vous égorge.
—Et pourquoi cette épargne enfin ? — L'ignores-tu ?
Afin qu'un héritier, bien nourri, bien vêtu,
Profitant d'un trésor en tes mains inutile,
De son train quelque jour embarrasse la ville.
— Que faire ? — Il faut partir : les matelots sont prêts.
Ou, si pour l'entraîner l'argent manque d'attraits,
Bientôt l'Ambition et toute son escorte
Dans le sein du repos vient le prendre à main forte,
L'envoie en furieux, au milieu des hasards,
Se faire estropier sur les pas des Césars ;
Et cherchant sur la brèche une mort indiscrète,
De sa folle valeur embellir la gazette [1].

Après avoir dépeint la pénible situation de l'homme tiraillé

[1] Satire 8, v. 69 et suiv.

par l'avarice et la volupté, Perse suppose que revenant de so-
égarement, il va prendre un parti plus sage ; mais son attach-
ment à une maîtresse le rejette dans sa première incertitude [1]
L'auteur fait ensuite le portrait de l'homme libre. Enfin il d-
montre que la superstition est encore un autre esclavage,
il entre dans quelques détails sur les manies superstitieuses. L
sujet de cette satire a été traité par Horace avec une certain
étendue [2]. Cette composition du poëte de Volterre, qui roul
sur la liberté morale comme l'entendaient les stoïciens et comm
Cicéron lui-même en a donné une belle définition [3], nous para
fort remarquable, et nous sommes tenté de la proclamer le che
d'œuvre de l'auteur.

Satire sixième. A Cæsius Bassus. Contre les avares [4]. Après un éloge du talent poétique de Cæsius Bassus, il décrit la vie tranquille qu'il mène sur les frontières de la Ligurie, non loin de la mer de sa patrie et près du beau port de Luna [5]. Toutefois il ne veut pas, parce qu'il voit des gens de vile extraction s'enrichir outre mesure, que cela prenne sur son repos. Il lui importe peu que l'un dépense son bien en prodigue, et que l'autre l'augmente par toutes sortes de privations. Puis vient un dialogue d'un style aussi piquant que concis, entre un homme riche et son héritier qui voudrait que le personnage dont il attend la succession fût plus économe ; mais celui-ci ne se soucie pas de vivre de privations et de maigrir pour que le fils de son héritier s'engraisse. Le poëte termine en engageant ironiquement l'homme avide à ne rien ménager pour augmenter sa fortune.

Le plus sérieux reproche que l'on ait fait à Perse c'est celui qui regarde la précision extrême et l'obscurité de son style. Les

[1] Ce passage offre une allusion à la 1re scène de l'*Eunuque* de Térence.

[2] Liv. 2, sat. 3 et 7.

[3] Cinquième paradoxe des stoïciens.

[4] *Satira sexta. Ad Cœsium Bassum. In avaros.*

[5] *Mihi nunc Ligus ora.*
Intepet, hybernatque meum mare....

C'est ce passage qui a fait croire à quelques-uns que Perse était *ligurien* et non pas *toscan ;* mais le port de Luna n'était pas éloigné de la mer de Toscane ; cette citation n'infirme donc pas l'opinion de ceux qui ont soutenu que Volterre était la patrie de notre poëte.

uns pensent qu'il s'est enveloppé à dessein d'un voile épais ; qu'un grand nombre de ses vers dont les allusions nous échappent, avaient à Rome un sens clair pour tout le monde, excepté pour Néron, ce qui n'est guère admissible ; car il est probable que Néron n'était pas plus bête que le commun des Romains ; d'autres trouvent les vraies causes de l'obscurité de son style dans le caractère de l'homme et dans ses affections morales. Perse, disent-ils, vécut en contemplateur et beaucoup plus avec les livres qu'avec les hommes. Toujours en présence de lui-même, uniquement concentré dans l'exercice solitaire de sa pensée, il ne put lui faire prendre l'essor, ni lui donner le développement qu'elle eût nécessairement acquis, en se répandant, en se fécondant dans le commerce ordinaire de la vie. Ce raisonnement nous paraît plus brillant que solide. D'abord Perse ne vécut pas aussi isolé qu'on veut bien le dire ; il eut de nombreux amis renommés alors par leur mérite, leurs connaissances, leur génie, et leur société devait avoir sur son caractère, sur les dispositions de son esprit une influence au moins aussi favorable que celle qu'auraient pu exercer des relations plus frivoles. En second lieu, l'on sait que Perse entreprit des voyages, et cette espèce de distraction ne lui permettait guère de vivre solitairement. Quant à nous, nous n'irons pas chercher bien loin la cause de son excessive précision ; nous la trouverons dans la nature même des doctrines philosophiques dont il était imbu, et qui lui avaient imprimé un caractère sévère et un esprit positif. C'est l'effet que le stoïcisme avait produit sur M. Caton lui-même, partisan fanatique de ce style sec et serré qu'il appelait le *style attique*. Perse, malgré lui et comme à son insu, concentrait les principes de morale et les reproches fondés sur ces principes, dans le plus petit espace possible ; il cherchait, pour ainsi dire, à les rendre compacts, pour leur donner plus de solidité et de vigueur. Quant à l'obscurité, elle est la conséquence naturelle de la forme concise et essentiellement elliptique du style et en outre des nombreuses allusions dont le secret est perdu pour nous. Nous ne savons si nous nous trompons, mais il nous semble que les raisons que nous venons de donner, ne sont pas sans quelque valeur.

Toutefois si Perse fut d'abord inintelligible ou tout au moins difficile à comprendre pour les modernes, nous devons des

actions de grâce aux commentateurs, et surtout à Isaac Casaubon.

Les opinions n'ont pas été unanimes sur le mérite de Perse. J. C. Scaliger[1], Morrofius[2], Walchius[3] l'ont traité avec quelque rigueur. L'anglais Owen a fait contre lui une épigramme difficile à reproduire en français parce qu'elle roule sur un jeu de mots[4]. Barlæus nous a également donné une épigramme sur le compte de notre auteur[5]. On dit que S[t] Jérome ne pouvant pénétrer l'obscurité de Perse, jeta le livre au feu en s'écriant : *si tu ne veux pas être compris, tu ne dois pas être lu*[6]. Casaubon au contraire a pris sa défense avec toute la chaleur éloquente d'un avocat persuadé et consciencieux[7]; et en cela il a développé la thèse posée par Quintilien : « Perse, bien qu'il n'ait fait qu'un seul livre de satires, a mérité de grandes louanges[8]. » Martial trouve plus de mérite dans le peu qu'a écrit Perse, que dans tout le poëme de Marsus[9]. Gyraldus avoue que malgré l'obscurité du style et des pensées peu intelligibles, ce poëte

[1] *Persii stylus morosus, et ille ineptus, qui quum legi vellet quæ scripsisset, intelligi noluit quæ legerentur.*
(De Arte poetica, pag. 838.)

[2] *A. Persius Flaccus, satiricus sæpe plus quam ferreus, imo saxeus. Nam satirica ejus dictio supra modum horrida est,* etc.,
(*Polyhist. litter.*, L. 4, ch. 12, § 13.)

[3] *Stilus Persii remotus est a nativa et suavi castitate atque elegantia, cujus nomine monimenta ejus haud debent commendari.*
(Hist. crit., Ling. lat., ch. 1er, pag. 56.)

[4] *Scripta tenebrosi* lego, *non* intelligo *Persi :*
Lectores nimium negligit *ille suos.*
(Liv. 2, épig. 158.)

[5] *Martia sub* crudo *tremeret cum Roma Nerone,*
Incœpit crudo *Persius ore loqui.*

[6] *Si non vis intelligi, non debes legi.*
(Fabricius, *Biblioth. lat.*, L. 2, ch. 12, page 394.)
On peut joindre à ces critiques difficiles, Meursius, Heinsius, Vavasseur, Bayle, etc.

[7] *Prolegom. in Persium.*

[8] *Multum et veræ gloriæ, quamvis uno libro, Persius meruit.*
(Inst. Orat., L. 10, ch. 1er.)

[9] *Sæpius in libro memoratur Persius uno,*
Quam levis in tota Marsus Amazonide.
(Liv. 4, épigr. 28.)

mérite de figurer au nombre des bons auteurs [1]. Vossius excuse ses hardiesses du style de Perse, et il convient que le caractère, et sa manière d'écrire de ce noble jeune homme respire la grandeur [2]. Barthius [3] et Borrichius [4] lui reprochent aussi son obscurité; mais on ne trouve nulle part plus d'amertume que dans le *jugement des savants :* « comme notre poëte n'a pas eu dessein de se faire entendre, il semble que Casaubon et les autres critiques qui ont voulu travailler sur lui, sont allés contre ses intentions, et qu'ils aient eu tort de le vouloir expliquer, vu que, selon M. Godeau, il ne méritait pas la peine que ces savants hommes ont prise pour cet effet; on peut dire néanmoins que leur travail n'a pas été entièrement inutile, puisqu'il a servi du moins à faire connaître le peu de mérite de leur auteur [5]. »

Nous ne regarderons pas comme un reproche ces vers du satirique français :

> Perse en ses vers obscurs, mais serrés et pressants,
> Affecta d'enfermer moins de mots que de sens [6].

Un homme qui avait pourtant du goût, Dussault, a jugé Perse avec une incroyable sévérité, nous allions dire avec une extrême injustice. Selon lui, « Perse n'était guère qu'un écolier sans expérience et ne faisait que répéter assez mal ce que plusieurs avaient dit beaucoup mieux que lui. Il se crut philosophe parce qu'il s'était rempli la tête de maximes outrées, et ne cessait de soupirer après le souverain bien, qui était alors en morale ce que le grand œuvre est maintenant en chimie; il se crut poëte satirique, mais il se livra par méprise ou par hasard au genre qui lui convenait le moins. Quintilien a fait un éloge suspect de sa part d'un contemporain, et d'un homme qui a loué Domitien

[1] *Qui liber etsi obscuritate et reconditis sensibus est plerumque refertus, nihilominus bonis est annumerandus auctoribus.*

[2] *Ignoscendum Persio satirico, quod et cribris et audacioribus utatur translationibus. Nam, uti animus, ita dictio nobilissimi juvenis, grandia tantum spirabat.* (Inst. Orat., Liv. 6, page 454.)

[3] *Adversar.*, Liv. 11, ch. 27.

[4] *Dissertat. de Poet.*, p. 59 et 60.

[5] Sur les Poët., 1686.

[6] Art. poét., ch. 2, v. 155 et 156.

même [1]. Il ne sait ni amuser ses concitoyens comme Horace, ni les venger comme Juvénal. Il se tient dans une sphère étroite, ne parlant que de l'indocilité de la jeunesse, du pédantisme des instituteurs, de la prétention des poëtes, de celle des orateurs, et d'opinions stoïques qui forment son éternel refrain. On ne trouve dans son style qu'une promptitude artificielle, une imitation fausse et mécanique du style d'Horace : il n'a point de caractère propre. Enfin si le lecteur est frappé au premier coup d'œil, la réflexion lui montre bientôt qu'il s'est laissé abuser par une froide magie. Lire Perse est donc le meilleur moyen d'apprendre à détester l'affectation et l'obscurité. » Tel est résumé asssz complet de la longue philippique de Dussault, à laquelle M. Théry nous paraît avoir répondu avec assez de justesse dans sa dissertation sur la satire ancienne [2]. De nos jours M. Nisard n'a guère mieux traité Perse, et il fait, dit-il lui-même, un médiocre cas de ce poëte [3].

L'abbé Sélis nous semble avoir été plus équitable : « Il n'est pas aisé, dit-il [4], d'assigner au juste le degré d'estime que Perse mérite. Ses partisans l'ont mis au-dessus d'Horace et de Juvénal ; ses détracteurs ont prononcé qu'il n'était pas digne d'être lu : on a outré à son égard l'admiration et le mépris. » Après avoir convenu de la supériorité de Juvénal et d'Horace sur le poëte de Volterre, Sélis ajoute : « Ce qui distingue Perse, c'est une morale saine, une logique pressante, un style tantôt grave, tantôt animé. » C'est à peu près l'opinion de La Harpe [5] : « La gravité du style, la sévérité de la morale, beaucoup de concision et beaucoup de sens sont les attributs particuliers de Perse. Mais l'excès de ces bonnes qualités le fait tomber dans tous les défauts qui en sont voisins. »

Quelle opinion adopter au milieu de tant de jugements si

[1] Quintilien pouvait avoir intérêt à ménager Domitien, il n'en avait aucun à louer Perse contre sa conscience.

[2] En tête de sa traduction de Perse.

[3] Études de mœurs et de critique sur les poét. lat. de la Décadence : sur Perse, § 11.

[4] Préf. de sa trad., 2e partie.

[5] Cours de Littérat., 1re partie, ch. 9, sect. 2. (Voir en outre les remarques de Fr. Passow, sur Perse, Leipzig, 1809, in-8°.)

opposés? Quant à nous, nous avons trouvé dans Perse des passages de la plus haute poésie. Sans doute on ne peut comparer Perse ni à Horace, ni à Juvénal. Perse n'a traité que des sujets généraux, et n'a point attaqué les vices ni les ridicules de son époque; mais il a écrit et il est mort fort jeune; son talent avait encore à se développer, et il lui a manqué cette expérience du monde si nécessaire à l'écrivain satirique pour peindre les mœurs de son temps; au contraire le génie d'Horace et de Juvénal s'était déjà mûri par les années, lorsque l'un et l'autre s'armèrent de la plume de Lucilius. Sans doute avec l'esprit droit et les sentiments vertueux dont il était doué, Perse aurait fait beaucoup mieux avec le temps, et ses ouvrages auraient ajouté à la gloire de la langue latine. Quant à l'obscurité qu'on lui reproche, elle est réelle; mais il nous semble qu'elle n'est que relative. En effet, Martial et Quintilien, en faisant l'éloge de notre poëte, n'en laissent rien soupçonner, n'en disent pas un mot; cependant un critique aussi éclairé, aussi judicieux que l'auteur des Institutions oratoires, n'aurait pas manqué de relever un défaut qui aurait dû vivement le frapper, s'il avait été aussi saillant qu'il nous le paraît. En résumé, quand on veut bien étudier Perse, ce qui, grâce aux commentaires, n'est plus une aussi grande fatigue, on y découvre assez de belles choses pour ne point regretter sa peine.

Ce poëte a été souvent traduit malgré les difficultés qu'il présente; nous avons en français les traductions suivantes: *en prose*, celles de Durand[1], du président Nicole[2], de Géfrier[3], de Sinner[4], de Carron le Gibert[5], de Martignac, de Tarteron, de Le Monnier[6], de Sélis, regardée comme la meilleure[7], malgré celle de M. Perreau[8]; *en vers*, on cite la versions d'Abel Foulon, la plus ancienne

[1] Paris, 1586, in-8°.
[2] 1656, in-12.
[3] Paris, 1658, in-8°.
[4] Berne, 1765, peu estimée.
[5] Amsterdam, 1771, in-8°.
[6] Paris, 1771, in-8°.
[7] Paris, 1823, in-8°, revue et corrigée par Achaintre.
[8] De la collection Panckoucke.

de toutes, même de celles en prose[1]; celles de Sylvecane[2], de Lenoble[3], de Dreux du Radier[4], de Taillade d'Hervillers[5], de Duboys La Malignière[6], de M. Raoul[7] et enfin de M. Théry[8].

Traductions italiennes, par Stelluti da Fabruario[9], par Sylvestri de Rovigo[10]; *en vers,* par Monti[11], et par Ant. Mar. Salvini[12].

Traductions anglaises, en vers par Th. Brewster[13], par Drummond[14], par W. Gifford[15] et par Dryden.

Le texte de Perse se trouve ordinairement à la suite des Satires de Juvénal. Cependant outre les éditions rares, nous citerons les suivantes de Perse seul comme les meilleures et les plus estimées : 1° celle d'Etienne Gueynard[16], 2° celle avec les *prælectiones* de Beroalde et d'Ange Politien[17], 3° celles avec les notes de Murmellius et de Wechel[18], celles des Étienne[19], 4° celle de

[1] Paris, 1544, in-8°.

[2] Lyon, 1697, in-8°.

[3] Paris, 1704 ; elle est assez élégante, mais diffuse

[4] Paris, 1772.

[5] Paris, 1776.

[6] Paris, an X.

[7] Bruges, 1829, in-8°. C'est au moins la troisième édition de cette traduction que nous regardons comme la meilleure, bien que le traducteur ait fait moitié plus de vers que le poëte latin.

[8] Paris, 1827, in-12. M. Théry est plus concis que M. Raoul ; il a voulu, dit-il, conserver à l'auteur original sa physionomie ; en vérité, ce n'était pas la peine, puisque précisément on lui fait un reproche de sa concision ; aussi l'allure de M. Théry est-elle souvent gênée, et sa traduction nous paraît beaucoup moins poétique que la précédente, et même moins exacte.

[9] Rome, in-4°.

[10] Padoue, 1711.

[11] Milan, 1803, in-4°.

[12] Florence, 1726, in-8°.

[13] Londres, 1790, pet. in-4°, curiosité typographique ; traduction exacte, facile et élégante.

[14] Londres, 1799, gr. in-8°.

[15] Londres, 1821, in-8°.

[16] Lyon, 1506.

[17] Ibid., 1507.

[18] Paris, 1538 et années suivantes.

[19] 1527.

a, 5° l'edition de Londres [1], 6° celle de Nuremberg [2], in celle d'Achaintre [3].

rien Dion Cassius fait mention [4] d'un poëte qui vivait ère, c'est C. Lutorius Priscus. Il appartenait à la classe aliers, et jouissait d'une assez grande réputation de l avait composé un poëme remarquable sur la Mort de cus, et avait reçu même pour cet ouvrage une grosse l'argent. Mais ayant été accusé d'avoir écrit des vers rusus, pendant la maladie de ce dernier, il fut condamné nat, et mourut. C'est tout ce qu'on sait de ce poëte dont ges sont perdus, sans qu'un seul fragment ait échappé.

Saturninus contemporain du précédent, attaqua dans satiriques, César Tibère ; il fut condamné de ce chef et du haut de la roche Tarpéïenne [5]. Giraldus fait men- lius, comme poëte [6], mais ses vers ne sont pas parvenus ious.

us Avitus vécut sous Auguste et sous Tibère. Vossius [7] e c'est le même que Flavus Alphius Avitus, disciple de et dont M. Sénèque fait l'éloge [8]. « La réputation d'Al- t-il, m'avait engagé à aller l'entendre, et, quoiqu'enfant, mée était telle qu'il était connu de tout le peuple romain. ui-même louait son talent et le redoutait ; mais il disait nie si précoce ne pouvait vivre longtemps. Toutefois un concours d'auditeurs se pressait autour de lui quand il que Cestius n'osait prendre la parole après lui....... La e de son esprit se manifesta également dans la poésie. »

deux livres sur les *Hommes remarquables*. Priscien [9] de lui quelques vers ; ils ont trait au maître d'école it, pendant le siége de Falérie, livrer à Furius Camillus

, 1695, in-4°.

Fir. Didot, 1812, in-8°.

7.

Liv. 58.

. 4.

oet. lat., ch. 2.

, controv. 1.

et 12.

les enfants nobles confiés à ses soins. Cette citation est tout ce qui nous reste de Flavius Alphius dont Térentianus Maurus fait aussi mention [1].

Marcus Æmilius Scaurus composa une tragédie *d'Atrée*. Dans cette pièce, un des sujets du roi conseillait à un autre, en employant les expressions d'Euripide, de supporter patiemment la sottise du prince. Tibère se fit l'application de ce passage, et s'imagina que c'était lui qu'on avait voulu désigner. Cet Atrée, dit-il, fera de Scaurus un Ajax; et en effet l'ayant accusé faussement d'un commerce coupable avec Livilla, il obligea le poëte à se donner lui-même la mort [2].

Gyraldus a mis au nombre des poëtes de la même époque un certain C. Cominius, chevalier romain, qui, au rapport de Tacite [3], fit des vers insultants contre Tibère, mais on les lui pardonna à la prière de son frère qui était sénateur. Vossius [4] doute que les vers en question soient un titre suffisant pour Cominius de figurer au rang des poëtes.

MARCUS ANNÆUS LUCANUS.

Lucain naquit à Cordoue, en Espagne, de parents romains, le 2 novembre de l'an 791 de Rome, 38 ans après J.-C., la seconde année du règne de Caligula. Il eut pour père M. Annæus Mela, chevalier romain, fils de M. Sénèque le rhéteur, et frère du philosophe Sénèque; sa mère se nommait Acilia, et était fille d'Acilius Lucanus, orateur célèbre à cette époque. Lucain fut amené à Rome, n'ayant encore que huit mois. Ce fut dans cette ville qu'il fit son éducation. Rhemnius Palæmon lui enseigna la grammaire, et Flavius Virginius fut son maître d'éloquence. Bientôt le jeune Lucain se distingua par ses progrès rapides. Il fut lié d'amitié avec Saléius Bassus et Perse, ses condisciples. Il avait une telle facilité d'esprit qu'il déclamait également bien en latin et en grec et qu'on prenait plaisir à l'entendre. Sénèque, précepteur de Néron, présenta son neveu au prince qui s'attacha d'abord à lui, mais son affection ne tint pas contre une rivalité

[1] Page 101
[2] Dion Cass., Liv. 58.
[3] *Annal.*, Liv. 4, ch. 31.
[4] *De Poet. lat.*, ch. 2.

qui lui donnait de l'ombrage, lui qui non content de commander aux Romains, ambitionnait encore la palme de la poésie. Toutefois Lucain était parvenu à la questure, et il dut bientôt à quelques vers composés à la louange de Néron, l'honneur d'entrer dans le collége des augures. Comblé de richesses, satisfait de sa renommée, il aimait la retraite et s'y livrait au doux commerce des Muses [1]. Il était heureux, mais il osa disputer ouvertement à l'empereur le prix de la poésie [2], et il lui fut fait défense de se livrer à aucune lecture publique. Le ressentiment de l'amour-propre blessé le jeta dans la conspiration de Pison, avec Quinctianus, Sénécion et d'autres. Le sévère et consciencieux Tacite [3] raconte que, dans l'espoir de sauver sa vie, Lucain dénonça sa propre mère. Il faut, pour croire à une pareille lâcheté, toute l'autorité du grave historien qui la rapporte. Toutefois sa criminelle faiblesse ne lui valut que le choix du supplice. Il se fit ouvrir les veines, et expira dans un bain, à l'âge de vingt-sept ans, et en récitant quatre vers où il décrit les derniers moments d'un soldat blessé [4]. Sa mère, heureusement, ne fut point enveloppée dans sa disgrâce, et du moins il ne mourut pas chargé d'un parricide. Lucain était désigné consul pour l'année suivante. Ce jeune et malheureux poëte avait épousé Polla Argentaria, femme de beaucoup d'esprit et de savoir, dont plusieurs auteurs du temps ont fait l'éloge [5]. On voit dans l'église de St Pierre, à Rome, un marbre ancien portant une inscription qui rappelle la mémoire de Lucain [6].

[1] *Contentus fama jaceat Lucanus in hortis*
Marmoreis.
(Juvénal, sat. 7, v. 79.)

[2] Lucain chanta la descente d'Orphée aux enfers, et Néron la métamorphose de Niobé.

[3] *Annal.*, L. 15, ch. 56.

[4] *Pharsal.*, L. 3, v. 658; d'autres croient que ce furent les vers suivants qui se rapportent à un jeune guerrier blessé par un serpent :

Sanguis erant lacrumæ; quæcunque foramina novit
Humor, ab his largus manat cruor; ora redundant,
Et patulæ nares: sudor rubet; omnia plenis
Membra fluunt venis, totum est pro vulnere corpus.

[5] Stace, préf. du 2e Liv. des Sylves, et même Liv. à la fin; Martial, Liv. 7, épig. 7.

[6] Funccius, *de Poet. senescente L. L. illustrioribus*, ch. 3.

La Guerre civile ou la Pharsale [1] est la composition la plus importante de Lucain. C'est le récit poétique de la guerre civile entre César et Pompée. Il est partagé en dix livres.

Livre premier. Après une courte exposition du sujet, et une apostrophe énergique aux citoyens romains qui vont s'armer les uns contre les autres, le poëte expose les causes de la guerre civile; d'un côté la trop grande étendue de l'empire, la corruption des mœurs et le mépris des lois; de l'autre la rivalité de Pompée et de César. Celui-ci revient des Gaules, passe les Alpes et arrivé sur les bords du Rubicon, le fantôme de la Patrie lui apparaît et veut l'arrêter; mais César, ému un moment, se raffermit dans ses projets par l'idée qu'il a d'être toujours le soldat de Rome et non son fléau. Il passe le fleuve, en s'abandonnant à la Fortune, et s'empare d'Ariminum presqu'avant le retour du soleil. Effroi et plaintes secrètes des habitants. Cependant les tribuns du peuple, chassés de Rome par le sénat, se rendent au camp de César; Curion est à leur tête. Il prononce une harangue dans laquelle il annonce au rival de Pompée qu'on lui refuse les honneurs du triomphe, et il l'engage à se rendre maître de Rome. César qui n'y est déjà que trop porté, fait part de ses desseins à ses troupes, et cherche à les animer contre Pompée. Mais l'amour de la patrie parle encore aux cœurs de ses soldats et ils hésitent, lorsque le centurion Lélius, vieux soldat connu par sa bravoure, les décide par le discours même qu'il adresse à César. Toutes les cohortes applaudissent et leurs acclamations égalent le bruit des vents dans les forêts de la Thrace. César se hâte de rassembler les légions répandues dans les campagnes de la Gaule; elles accourent des bords du Léman, du sommet des Vosges, des côtes de la Ligurie, des rives du Var, de l'Isère, de l'Aude et de l'Adour, et tous les peuples se réjouissent de respirer en liberté. A la tête de ses nombreuses et vaillantes cohortes, César se rend maître des villes voisines de Rome, et la capitale de l'empire est dans la stupeur. Pompée et le sénat prennent la fuite et entraînent avec eux le peuple épouvanté. Des prodiges effrayants redoublent la terreur. Le vieux devin Arons ordonne des expiations, annonce vaguement des malheurs affreux, et l'astrologue Figulus prédit la guerre civile.

[1] *De Bello civili.*

Livre deuxième. La Discorde a donné le signal. A la nouvelle des malheurs dont Rome est menacée, la consternation est générale, et l'on se reporte par la pensée aux plus funestes époques de la république et l'on craint le retour de catastrophes semblables. Ainsi la vieillesse consternée pleurait sur le passé et tremblait pour l'avenir. Mais la grande âme de Brutus n'est pas ébranlée; il va prendre conseil auprès du sage Caton et l'exhorte à se charger de la défense de la république et de la liberté menacée. Caton regarde la guerre civile comme le plus grand des maux, mais il cède à la Fatalité, et justifie sa conduite par ses motifs. Puis vient un épisode assez singulier. C'est Marcia, ancienne épouse de Caton, que celui-ci a cédée à l'orateur Hortensius, et qui, après avoir rendu les derniers devoirs à son second époux, supplie Caton de la reprendre; il y consent, mais il ne veut renouveler la sainteté de leurs premiers serments qu'à la face du ciel et sans l'appareil d'une pompe vaine. Sur ces entrefaites, Pompée gagne les murs de Capoue, et, pour s'opposer à César, il envoie des corps détachés vers les collines d'où l'Apennin s'élève et domine sur l'horizon. Description de ces montagnes. César poursuit le cours de ses succès. Les villes ouvrent leurs portes, les officiers de Pompée fuient devant l'ennemi et abandonnent les postes confiés à leur bravoure. Domitius cependant défend Corfinium, mais César s'en rend maître; Domitius est fait prisonnier; loin de laisser abattre sa fierté, il présente à la mort un front menaçant; le vainqueur lui pardonne, et lui accorde la vie et la liberté. Pompée ignorant le malheur de Domitius, volait à sa défense; il tâche de ranimer le courage de ses troupes; mais le silence seul répond à sa brillante allocution. Découragé, il se retire à Brindes. Il envoie en Orient demander des secours. César le suit dans la ville où il s'est renfermé. Il tente de combler l'entrée du port pour y retenir son ennemi, mais la flotte de Pompée s'échappe à la faveur des ténèbres.

Livre troisième. Cependant le vent du Midi poussait la flotte sur la plaine humide. Pompée ne pouvait détacher ses regards de l'Italie qu'il ne devait plus revoir. Accablé de chagrin et de fatigues, le héros cède au sommeil, et l'image irritée de Julie, sa première épouse, lui apparaît et lui reproche son crime. Mais Pompée se réveille, sa frayeur se dissipe, et bravant les menaces

du ciel et des enfers, il voit sa perte et il y court. César regrette que son ennemi lui échappe; il se rend à Rome, assemble le sénat, veut s'emparer des trésors renfermés dans le temple de Saturne; le tribun Métellus s'y oppose avec une noble énergie qui irrite le vainqueur, et le courageux tribun eût été victime de son honorable dévouement, si Cotta ne l'avait dissuadé d'une résistance imprudente. Suit une longue énumération des nations de l'Orient qui prennent parti pour Pompée. César avec ses légions franchit les Alpes, et marche vers l'Espagne. La ville de Marseille refuse de lui ouvrir ses portes; il en forme le siége. L'antique forêt des druides est abattue, au mépris de la vénération qui s'y attache. Cependant César impatient de signaler en Espagne la gloire de ses armes, abandonne à ses lieutenants le soin de poursuivre le siége; les habitants de Marseille détruisent les travaux des assiégeants. La flotte de César, commandée par D. Brutus, se présente devant la ville. Description du combat naval. Victoire de D. Brutus.

Livre quatrième. César poursuit la guerre en Espagne contre les lieutenants de Pompée, Afranius et Pétréius, rivaux et compagnons de gloire. Son camp s'étend sous les murs de l'antique Ilerda, sur les bords du Sicoris, aujourd'hui la Sègre. Un premier engagement a lieu avec les soldats de Pompée. Mais bientôt au danger des armes se joint la fureur des éléments. Les eaux du fleuve gonflées par les pluies et la neige envahissent le camp de César. Tableau de cette inondation. La famine vient encore augmenter les calamités. Mais la Fortune sourit de nouveau au rival de Pompée. Pétréius voyant que tout réussit au gré de l'ennemi, abandonne les murs d'Ilerda. César passe le Sicoris et joint les troupes de Pompée. Les deux armées campent en présence, seulement séparées par un étroit vallon. Les soldats des deux camps reconnaissant leurs frères, leurs pères, se confondent et s'embrassent. Pétréius arrête cette effusion de sentiments, qui allait peut-être amener la paix. Il harangue ses soldats, leur rappelle le serment qui les engage, et à ces doux épanchements succèdent la fureur et le meurtre. Les lieutenants de Pompée n'osent présenter au combat des cohortes souillées d'un tel crime; ils regagnent les hauteurs d'Ilerda. César les poursuit, le désespoir rend leur courage furieux. César empêche l'effusion du sang. Les soldats de Pompée assiégés dans leurs retranchements

sont privés d'eau; peinture de leurs souffrances. Afranius demande la paix. César, généreux et facile, fait grâce à ses ennemis et les dispense de la guerre. Mais le parti de César n'obtenait pas partout le même succès. Caius Antonius enfermé dans l'île de Corcyre, est pressé par la faim; il tente de s'échapper, mais un de ses navires est arrêté par des chaînes que l'on a tendues sous les eaux. Vultéius, chef de l'une des cohortes qui montent ce vaisseau, combat avec le courage du désespoir, et sentant qu'il doit succomber, il adresse à ses soldats un discours plein d'énergie, et les détermine à se tuer entre eux plutôt que de se rendre. La guerre n'était pas moins sanglante aux champs de la Lybie. Curion avait passé en Afrique et campait près des ruines de Carthage; ensuite il gagne les hauteurs que l'antiquité dit avoir été le royaume d'Antée. Histoire de ce géant étouffé par Hercule. Curion remporte quelques avantages sur Varus, et lui-même est vaincu par Juba, roi des Numides. Description de cette sanglante défaite.

Livre cinquième. Les consuls dont l'année expire, rassemblent les membres du sénat, que la guerre a dispersés. C'est en Épire, dans une modeste hôtellerie que se réunit ce Corps si révéré qui dicta des lois à l'univers. Le consul Lentulus prend la parole, rappelle aux sénateurs leur dignité, les excite contre César, et propose de décerner à Pompée le souverain commandement. L'assemblée répond par d'unanimes acclamations. Appius consulte la pythonisse de Delphes sur le sort de la guerre civile; la prêtresse résiste et ne cède qu'à la menace; elle ne prédit toutefois et en termes ambigus, que ce qui regarde Appius lui-même. Cependant les soldats de César se révoltent près des murs de Plaisance; ils se répandent en murmures et en menaces, mais le grand capitaine n'en est pas effrayé, et sa parole énergique et puissante les fait rentrer dans le devoir. Alors il les renvoie à Brindes, se rend lui-même à Rome où il se fait nommer consul et dictateur. Puis de retour à Brindes, il passe en Épire avec sa flotte. Le reste de ses troupes se faisant trop attendre, il entreprend, monté sur une frêle barque, de les aller chercher lui-même. Une affreuse tempête s'élève, le naucher a épuisé toutes les ressources de son art; heureusement les vents et les flots réjettent le fragile navire sur le bord qu'il a quitté. César environné de ses amis, reçoit avec bienveillance les reproches qu'on lui fait sur

sa témérité. Pompée, voyant que son rival a rassemblé toutes ses forces, et qu'une bataille sanglante va décider leur querelle, résolut de mettre en sûreté ce qu'il avait de plus cher au monde, en envoyant Cornélie à Lesbos. Il a beaucoup de peine à la décider à cette cruelle séparation, et l'on doit l'emporter sur le vaisseau qui va l'entraîner loin de celui qu'elle aime et à qui elle ne sera que trop tôt réunie.

Livre sixième. Pompée établit son camp sur une hauteur qui protége la ville de Dyrrachium. César lui ayant plusieurs fois en vain offert le combat, prend le parti de l'investir dans son camp, et il l'entoure de travaux tellement étendus qu'il ne peut les parcourir sans se reposer dans sa course. La contagion se met dans le camp de Pompée, la famine tourmente celui de César. Pompée pour échapper au fléau qui dévore ses troupes, ne veut pas se frayer un chemin à la faveur des ombres, c'est en plein jour qu'il veut s'ouvrir un passage, les armes à la main, à travers les ruines et le carnage. Les soldats de César ne peuvent supporter le choc terrible de leurs ennemis. Épisode du centurion Scæva qui défend avec courage le poste qui lui a été confié et dont les troupes de Pompée allaient s'emparer. Celui-ci ne sait point profiter de sa victoire, et malgré les conseils contraires de ses amis, il s'obstine à suivre César qui, après la malheureuse issue de cette journée, se retirait dans la Thessalie. Description de cette contrée. Les deux chefs rivaux s'y trouvent en présence. Sextus, le plus jeune des deux fils de Pompée, veut connaître l'événement de l'action décisive qui se prépare. Il va au milieu de la nuit consulter une enchanteresse. Détails concernant l'art magique des peuples de l'Hémus. Discours de Sextus à la Thessalienne. Charme auquel elle a recours. Réponse du cadavre qu'elle a ranimé. Sextus, avec ses compagnons, s'en retourne au camp de son père, à la faveur des ombres dont l'enchanteresse a ordonné à la Nuit de les couvrir en retardant le jour.

Livre septième. Cependant, durant cette nuit qui s'était prolongée, un songe trompeur apporte à Pompée une flatteuse illusion; il se croit assis au théâtre, environné d'une foule innombrable qui porte son nom jusqu'au ciel et qui fait retentir l'air d'applaudissements redoublés. Dès que l'astre du jour a dissipé les ténèbres, les soldats impatients demandent à grands cris le signal du combat, et accusent Pompée d'être lent et timide. Le

plus éloquent des Romains, Tullius, prend la parole au nom du sénat, et le presse d'en venir aux mains. Pompée cède à ses instances. Tout se prépare pour le combat. Des signes effrayants apparaissent dans le camp même, et semblent annoncer de grands malheurs. Un devin prédit à Padoue ce qui se passe en Thessalie. Les deux armées s'avancent et se développent dans la plaine. César et Pompée haranguent chacun leurs troupes. Le poëte se livre à de pénibles réflexions sur la bataille qui va se donner. On en vient aux mains. Imprécations contre Crastinus qui lance le premier javelot et commence par là le combat impie. Description de la bataille de Pharsale. Pompée est vaincu, il prend la fuite. Les habitants de Larisse lui font un accueil bienveillant et généreux; ils le reçoivent comme s'il était vainqueur. Son camp est mis au pillage et occupé par ses ennemis. Peinture affreuse de la nuit qu'y passent César et ses soldats. Le livre se termine par le hideux tableau du champ de bataille, et par des réflexions de l'auteur sur les malheurs dont la Thessalie vient d'être le théâtre.

Livre huitième. A travers les bois de Tempé, Pompée, excitant son coursier déjà excédé de fatigue, s'efforce, par de longs détours, de dérober au vainqueur les traces de sa fuite. Les peuples qu'il traverse ne peuvent concevoir un tel renversement de fortune. Arrivé à l'endroit où le Pénée se précipite dans la mer, il monte sur un faible esquif, gagne un navire plus fort et fait voile vers le rivage de Lesbos, où Cornélie vit cachée en proie à d'affreux pressentiments. Triste entrevue des deux époux. Les habitants de Mitylène, sensibles aux malheurs du héros, veulent le retenir au milieu d'eux et lui font les offres les plus généreuses; mais Pompée les remercie et s'embarque avec Cornélie. Ensuite il envoie Déjotarus demander le secours des Parthes; il le dépose sur les côtes d'Asie, et lui-même débarque au rivage de Cilicie. Le sénat se rallie en grande partie auprès de son chef fugitif, qui, rompant un triste et morne silence, demande que l'on décide s'il doit se réfugier chez le Parthe, en Égypte, ou chez le Numide. Lentulus est d'avis qu'il est plus à propos qu'il cherche un asile en Égypte, et son opinion entraîne celle de tout le sénat. Pompée quitte donc la Cilicie et remonte le Nil jusqu'à Péluse où se trouvait le jeune roi Ptolémée. Dès que l'arrivée du noble fugitif est connue au palais, on tient conseil sur le parti à prendre

à son égard. Un vieillard dont les ans ont mûri la sagesse, éteint les passions et adouci les mœurs, rappelle les bienfaits de Pompée, son amitié pour le père du roi, et la sainteté de leur alliance; mais Photin plus habile à démêler le caractère d'un mauvais prince, ose proposer le meurtre de Pompée, et en démontrer la nécessité. Tout le conseil applaudit au crime. Achillas est chargé de l'exécution, et Pompée est assassiné sur le rivage même où il croyait trouver une noble hospitalité, et après s'être péniblement arraché des embrassements de son épouse qui veut le retenir ou l'accompagner. Le roi d'Égypte outrage encore à la tête vénérable de l'infortuné. Cordus, vieux Romain qui a servi sous lui, rend furtivement les honneurs funèbres au cadavre de Pompée, abandonné sur le rivage. Réflexions du poëte.

Livre neuvième. Au commencement de ce livre, Lucain consacre quelques vers à l'apothéose de Pompée, son héros. Caton qui n'aime point Pompée, mais qui brûle d'amour pour sa patrie, rassemble à Corcyre les débris de Pharsale, et sur mille vaisseaux, les emporte avec lui en Afrique. Plaintes et regrets de Cornélie en s'éloignant de l'Égypte, où elle laisse les restes de son époux à qui elle n'a pas eu la consolation de rendre les derniers devoirs. Elle rejoint Caton, avec son fils Sextus. Cnéius, l'aîné des enfants de Pompée, en apprenant la mort tragique de son père, veut courir à la vengeance et il engage les Romains à le seconder. Cependant la triste fin de Pompée répand dans le camp un deuil universel, et les honneurs funèbres sont rendus à sa mémoire. Caton prononce son éloge. Bientôt la discorde s'élève dans l'armée ; le soldat découragé par la mort de son général, demande à quitter les armes, et Tarcon, chef des Ciliciens donne le signal de la défection. Caton veut les arrêter, quand l'un d'eux cherche à justifier cette lâche conduite ; mais les graves et imposantes paroles de Caton les font revenir à de plus nobles sentiments, et leur chef se propose dès lors de tenir sans cesse occupée aux durs exercices des armes une multitude d'hommes qui n'avaient point appris à supporter le repos. Il fait le siége de Cyrène, puis veut rejoindre le roi Juba sur les confins de la Mauritanie. Les Syrtes s'opposent à son passage. Description de ces écueils. La flotte de Caton est assaillie par une furieuse tempête. Elle échappe aux dangers et se met à l'abri

des ports de la Lybie, sous la conduite du fils aîné de Pompée. Caton ayant réuni les vaisseaux que l'orage avait dispersés, veut avec ses troupes s'engager dans les déserts, mais avant de commencer cette difficile et périlleuse entreprise, il harangue ses guerriers, et ses paroles pénètrent et remplissent tous les cœurs du feu de son courage et de l'amour des travaux pénibles. Il s'avance donc à travers les sables brûlants de la Lybie. Description de cette contrée. Un ouragan non moins terrible que sur les flots se lève dans ces arides déserts et menace d'engloutir l'armée romaine sous des nuages de poussière. Sauvées de ce danger nouveau, les troupes ne reconnaissent plus leur route, et les horreurs de la soif les assiégent. Épisode du soldat qui offre de l'eau à Caton. Enfin Caton arrive au temple de Jupiter Amnon. Caton refuse de consulter l'oracle ; il poursuit sa route et donne à ses soldats l'exemple du courage le plus ferme et de la plus inébranlable patience. Son éloge par le poëte. L'armée continuant sa marche, trouve une source remplie de serpents; le soldat altéré n'ose y puiser ; Caton s'élève contre cette crainte et boit le premier. L'auteur explique la cause fabuleuse pour laquelle la Lybie renferme un si grand nombre de reptiles venimeux. Mort cruelle d'Aulus, de Sabellus, de Nasidius, de Tullus et d'autres, blessés par les serpents, et différents effets résultant de la morsure empoisonnée de ces animaux. Un profond découragement s'empare des guerriers romains; des plaintes amères sortent de toutes les bouches. Les Psylles, peuple marmaride de ces contrées, viennent au secours de l'armée et la protégent contre les serpents, à l'aide de certaines herbes dont ils connaissent la vertu. Enfin Caton arrive à Leptis, sur la côte fertile de la Lybie. Cependant César, cherchant les traces de Pompée, passe en Phrygie, et parcourt les ruines de Troie. De là il fait voile vers l'Égypte. Il était à peine sur le rivage, qu'un esclave de Ptolémée vient lui offrir la tête de son rival, que la mort avait déjà défigurée, et il ne rougit pas de faire l'apologie du crime et de la lâcheté de son maître. César repousse avec indignation l'horrible présent du roi d'Égypte, et veut par un tombeau honorer la mémoire de son beau-père. Le poëte ne paraît pas croire à la sincérité de la douleur de César.

Livre dixième. César fait son entrée dans Alexandrie ; le peuple murmure à la vue des enseignes romaines dont la présence blesse

sa fierté. César dissimule ses craintes ; il visite le magnifique temple de Sérapis, mais c'est surtout le tombeau d'Alexandre qui l'émeut et l'intéresse. Réflexions du poëte à propos du héros macédonien. Cléopâtre quittant la maison de campagne où elle était reléguée, et s'exposant la nuit sur une barque, vient trouver César et implorer son appui. Se confiant à sa beauté, affligée mais sans verser de larmes, et dans ce désordre favorable à la volupté, elle l'aborde, et cherche par ses paroles à l'intéresser au sort de son fils. César réconcilie Cléopâtre avec son frère, et la joie de ce grand événement est célébrée par un festin dont l'auteur fait la description. A la fin de ce splendide banquet, César interroge le sage Achorée sur les merveilles de l'Égypte ; le vieillard satisfait à ses désirs. Photin et Achillas trament un complot contre César. Une armée le menace. Il s'enferme dans le palais avec le jeune roi pour otage, il y est assiégé. Il tente les voies de la paix, mais Achillas et Photin, au mépris des droits les plus saints et des lois les plus inviolables, font massacrer l'envoyé qui cependant avait parlé au nom du roi d'Égypte lui-même. Description de l'attaque du palais. César s'empare de l'île du Phare, et fait trancher la tête à Photin. Cependant la jeune sœur de Cléopâtre, Arsinoé, par l'industrie de son esclave Ganymède, parvient au camp des ennemis, et en l'absence du roi dont elle prend la place, elle s'attribue le pouvoir suprême et fait plonger le poignard dans le sein du perfide Achillas. Les Égyptiens retournent alors au combat sous la conduite de Ganymède. César, pour échapper aux dangers qui l'environnent, cherche à regagner ses vaisseaux, il est attaqué sur la jetée de Phare[1]....

Telle est, en abrégé, l'analyse d'un ouvrage auquel plusieurs critiques n'ont pas voulu concéder le titre de *poëme,* refusant en même temps à son auteur la qualité de *poëte;* d'autres, au contraire, n'ont pas craint de le comparer à Virgile. Il y a exagération des deux parts. Parcourons successivement quelques-unes des opinions que des savants ont émises sur le compte de Lucain, et nous verrons en définitive à quoi elles peuvent se résumer.

Servius[2] déclare que Lucain ne mérite pas le nom de poëte, parce qu'il semble avoir composé une histoire et non un poëme.

[1] Là se termine la *Pharsale* qui pourtant ne paraît pas achevée.

[2] *Ad Virgil. Æneid.*, Liv. Ier, v. 281.

Quintilien[1] : « Lucain est plein de feu, impétueux, tout brillant de pensées ; mais, pour dire ce que j'en pense, il faut le mettre plutôt au nombre des orateurs qu'au nombre des poëtes. »

« On demande, dit J. C. Scaliger[2], si Lucain est poëte ? Il l'est sans doute, et les grammairiens plaisantent lorsqu'ils objectent qu'il a composé une histoire ? D'abord, supposez qu'il ait écrit purement et simplement une histoire, vous ne le confondrez pas avec Tite-Live, car il en diffère par les vers, or les vers font le poëte. En second lieu, chacun sait que le sujet de tout poëme épique est l'histoire qu'on arrange, qu'on embellit, qu'on présente sous un autre aspect ; et ainsi de l'histoire on fait un poëme. Homère a-t-il fait autre chose ? Nous-mêmes, agissons-nous différemment pour la tragédie ? Aussi trouve-t-on plusieurs fictions dans Lucain : l'image de la Patrie qui apparaît à César, l'ombre de Julie qui se montre à lui en songe, et autres imaginations de même nature. »

Tout en voulant que notre auteur soit rangé parmi les poëtes, le même écrivain n'en porte pas un jugement trop favorable. « Ceux qui osent, dit-il, égaler Lucain à Virgile, font ressortir par de pareilles sottises bien moins le mérite du poëte que leur propre impudence. Nous avouerons qu'il est doué d'un grand génie, nous lui accorderons même quelque chose de plus que le génie poétique ; mais son esprit n'a pas de frein, il ne peut le maîtriser, il est esclave de son impétuosité, aussi va-t-il au delà des bornes de la modération, et surexcité par son feu naturel, il porte à l'excès ce même feu le plus grand ennemi de ce juste tempérament, si admirable, si divin dans Virgile seul. En un mot, Lucain me semble quelquefois, si le mot n'est pas trop crû, aboyer et non chanter[3]. »

Ailleurs encore il lui reproche les longueurs et l'ennui[4].

[1] *Inst. Orat.*, L. 10, ch. 1er. *Lucanus ardens, et concitatus, et sententiis clarissimus, et, ut dicam quod sentio, magis oratoribus, quam poetis adnumerandus.*

[2] *Poetic.*, Liv. 1er, ch. 2.

[3] *Poetic.*, p. 844.

[4] Ibid., p. 288 et 294.

Joseph Scaliger, fils du précédent, accuse Lucain d'ignorance en astronomie [1]; Fabricius est d'un avis contraire [2].

Berthius [3] préfère un seul traité, une seule lettre de Sénèque, à tout ce qui nous reste de Lucain, et cependant le même critique vante ailleurs [4] notre poëte pour l'élévation du génie, pour l'étendue du savoir, pour la gravité, l'énergie, la profondeur saisissante des pensées, en sorte que sous ce rapport il n'a pas eu d'égal.

Borrichius [5], tout en convenant que la diction de Lucain n'est pas exempte de rudesse et d'enflure, lui trouve cependant un style mâle, riche de pensées et de maximes politiques, et blâme J. César Scaliger de son excessive sévérité.

Thomas Farnabius [6], Lilius Gyraldus [7] expriment à peu près la même opinion, ainsi que Famien Strada lequel lui reproche d'avoir été le premier qui fit pencher la langue latine vers son déclin [8].

« Lucain est grand et élevé, dit Rapin [9]; mais il est peu judicieux: il ne pense qu'à faire paraître son esprit. En effet, il est excessif en ses discours, ou il affecte de paraître plus philosophe que poëte. »

Stace [10] et Martial [11] n'ont pas craint de le comparer à Virgile, et l'écossais Thomas Dempster a eu la même hardiesse [12].

Mais un jugement auquel Funccius [13] se rallie sans restriction,

[1] *De Emendat. temporum, proleg. ad Manil.*, et L. 1er, lett. 3.

[2] Biblioth. lat., L. 2, ch. 10, page 379.

[3] *Ad Statium*, L. 2, silv. 7, page 251.

[4] *Advers.*, L. 53, ch. 6.

[5] *De Poet.*, p. 58.

[6] *In Lit. ad Lect.* Lucan. præmisses.

[7] *Sane ingeniosus, indomito similis equo qui in medio prato, aut campi spatio cursitet, et acriter quidem et animose saliat, sed inconcinne et incomposite, etc.*

[8] *Prolus. academ.*

[9] Réflex. sur la Poétiq, 2e part., réflex. 15.

[10] L. 2, *silv.* 7.

[11] Liv. 7, épigr. 20, 21 et 22.

[12] *M. Annæus Lucanus Neroni principi æmulus ingenii gloriæ, nec multum Virgilio inferior.* (In Elench. Script.)

[13] *De imminenti Ling. lat. Senectute*, page 126.

c'est celui de Rolandus Marosius[1] : « Lucain est un poëte, dit-il, dans lequel, bien qu'il y ait quelques défauts à reprendre, on trouve beaucoup à louer. On peut lui reprocher l'enflure et l'affectation, une manie d'amplification déclamatoire pour les objets les plus minces, et comme pour paraître tout savoir, de fréquentes digressions étrangères à son sujet; mais il a sur les choses des idées frappantes et saines, il parle de la vertu à peu près comme Zénon lui-même ; partout il en donne de graves maximes qui pénètrent d'autant plus profondément dans le cœur de l'homme, qu'elles ont une tournure piquante. »

« J'aime aussi Lucain, dit Montaigne[2], et le practique volontiers, non tant pour son style, que pour sa valeur propre et vérité de ses opinions et iugements. »

Marmontel le trouve surtout recommandable par la hardiesse avec laquelle il a choisi et traité son sujet, aux yeux des Romains devenus esclaves, et dans la cour de leur tyran. Ce génie audacieux, ajoute-t-il, avait senti qu'il est naturel à tous les hommes d'aimer la liberté, de détester qui l'opprime, d'admirer qui la défend : il a écrit pour tous les siècles; et sans l'éloge de Néron, qu'il fit dans le temps que le tigre était encore docile et doux, et qui est la tache de son poëme, on le croirait d'un ami de Caton[3]. »

Le même littérateur dit dans un autre endroit[4] : « Lucain est mort à vingt-sept ans, avant même d'avoir fini de tracer l'esquisse de son poëme. Ce que la méditation et la maturité du goût peuvent seules donner à un ouvrage de cette étendue doit donc manquer à celui-ci. Ce bel ordre, cet heureux accord, cet enchaînement des parties, cette distribution et cette économie des ornements épisodiques, d'où résulte un tout harmonieux et accompli, se trouve quelquefois dans la première conception du plan d'un long poëme ; mais cela suppose un esprit consommé. Ici c'est un jeune homme impatient de produire, qui répand ses idées à flots pressés, laissant en arrière à la réflexion le soin du choix et de l'ordonnance. »

[1] Liv. 1er, lett. 8.
[2] *Essais*, Liv. 2, ch. 10.
[3] Élém. de Littér., au mot ÉPOPÉE.
[4] Préface de sa trad. de Lucain.

Nous avons vu plus haut que de son temps Lucain obtenait les suffrages des hommes de talent et que son mérite personnel portait ombrage à Néron [1]. Tacite, cet historien si grave et si profond a pensé que l'honneur d'avoir mis Lucain au jour avait grandement contribué à rendre illustre son père Annæus Mela [2]. On lit dans le *dialogue sur les Orateurs :* « On veut dans l'éloquence même de la poésie, non cette poésie ternie de la rouille d'Accius et de Pavucius, mais une poésie brillante et fraiche, sortant du sanctuaire d'Horace, de Virgile et de Lucain [3]. » Le voilà encore placé à côté des premiers poëtes du siècle d'Auguste.

De nos jours La Harpe a répété que la *Pharsale* n'est pas un poëme épique, que c'est une histoire en vers, mais qu'avec un talent porté à l'élévation, l'auteur a semé son ouvrage de traits de force et de grandeur qui l'ont sauvé de l'oubli. Il reconnait cependant que Lucain a traité un grand sujet ; que de temps en temps il étincelle de beautés énergiques et originales, qu'il s'est même élevé jusqu'au sublime. Il se demande ensuite pourquoi ce poëte est si peu lu, malgré le mérite qu'on lui reconnait en quelques parties ? et il répond : c'est que son imagination qui cherche toujours le grand, se méprend souvent dans le choix, et n'a point d'ailleurs cette flexibilité qui varie les formes du style, le ton et le mouvement de la phrase et la couleur des objets ; c'est qu'il manque de ce jugement sain qui écarte l'exagération dans les peintures, l'enflure dans les idées, la fausseté dans les rapports, le mauvais choix, la longueur et la superfluité dans les détails ; c'est que jetant tous ses vers dans le même moule, et les faisant tous ronfler sur le même ton, il est également monotone pour l'esprit et pour l'oreille. Il en résulte que la plupart de ses beautés sont comme étouffées parmi tant de défauts, et que souvent le lecteur impatienté se refuse à la peine de les

[1] *Famam carminum ejus premebat Nero, prohibueratque ostentare, vanus æmulatione.* (Annal., L. 15, ch. 49.)

[2] *Idem Annæum Lucanum genuerat, grande adjumentum claritudinis.* (Ibid., L. 16, ch. 17.)

[3] *Exigitur jam ab oratore etiam poeticus decor, non Accii aut Pacuvii veterno inquinatus, sed ex Horatii, et Virgilii, et Lucani sacrario prolatus.* (ch. 20.)

ıercher et à l'ennui de les attendre [1]. Le même critique le loue ›s portraits dont il a orné son poëme [2].

« On a remarqué, dit F. Schlegel, que l'enflure, l'exagération l'affectation portées jusque dans les mots, étaient souvent le :sultat de l'oppression d'un État ou d'une société. Nous les trou- ›ns associées, dans Lucain, à un sentiment républicain très- ·ononcé. On éprouve de l'étonnement et même de l'horreur, rsque l'on voit ce poëte flatter Néron dans des termes qui sont ·esque autant de crimes, et élever ensuite, avec une espèce de natisme, Caton au-dessus même des dieux. » Toutefois Schlegel firme qu'aucun génie et aucun art ne pouvaient transformer ı une matière épique la guerre civile entre Pompée et César [3].

M. Schoell résume à peu près dans son opinion sur Lucain, les vers jugements que nous avons rapportés [4].

Le savant professeur Bæhr, après avoir renouvelé les reproches its à la *Pharsale*, reconnaît cependant que les caractères des ›ros du poëme sont tracés avee le plus grand soin. « Celui de ›mpée, ajoute-t-il, y est peint avec une faveur qui approche de partialité. Au surplus, les tableaux souvent admirables dont ıcain orne son récit attestent suffisamment la vigueur de son énie et la supériorité de son talent poétique ; s'il n'est pas exempt es défauts littéraires de son siècle, où régnait le goût des sub- lités et de la déclamation, il a racheté ces défauts ainsi que le ıanque d'invention qu'on lui reproche, par ses sentiments tout ›mains, par l'élévation de ses pensées et par l'énergie avec ıquelle il *déverse* un mépris vraiment stoïque sur tout ce qui est as et ignoble. Son style est plein de nerf et de précision, mais manque, ainsi que sa versification, de cette élégance et de :tte harmonie qui nous charment dans Virgile [5]. »

« La Pharsale ne saurait être mise au rang des belles produc- ›ns de la muse épique. Le jugement des siècles est sans appel.

[1] Cours de Littér., 1re part., Liv. 1er, ch. 4, sect. 2.

[2] Ibid., Liv. 1er, 18e siècle, ch. 1er, sect. 2.

[3] Hist. de la Littér. anc. et mod., tome. 1er, pag. 153 et 154, trad. de Duckett.

[4] Hist. abrég. de la Littér. rom., tom. 2, pag. 289 et suiv.

[5] Manuel de l'Hist. de la Littér. rom., page 79, trad. de M. le prof. ıalez.

La Pharsale où l'on ne peut méconnaître du génie et de beaux traits d'éloquence, reste frappée de deux défauts invincibles, le froid et la déclamation. Le style de ce poëme qui brille souvent par la précision, la force et de grandes images, appartient à une époque de décadence et de faux goût[1]. »

En exprimant l'essence de ces opinions si nombreuses et si diverses, et mettant à part les exagérations de l'enthousiasme et l'excès de la sévérité, il nous semble qu'on ne peut refuser sans injustice à la Pharsale de Lucain le titre de poëme, ni à son auteur la qualité de poëte. Que cette composition ne soit pas précisément une épopée, nous le voulons bien, puisqu'on n'y trouve pas, sauf deux ou trois passages, ces fictions, ce merveilleux qui forment le caractère du poëme épique; mais il reste toujours un poëme héroïque, et non une histoire en vers, ou un poëme historique; trop de choses appartiennent à l'auteur, à son imagination pour que ce dernier titre puisse être donné à l'ouvrage. Sans doute la Pharsale n'est pas un poëme comparable à l'Énéide, mais il faut considérer, avec Marmontel, que c'est dans ce genre, le premier essai d'un jeune homme, qu'une mort prématurée est venue interrompre le travail du poëte, et que l'œuvre est demeurée inachevée. Que ne promettait pas un pareil talent mûri par un goût plus formé, et par la raison et l'expérience que l'âge devait développer plus tard! peut-être serait-il revenu de cette enflure, de ce ton déclamatoire, vices de l'époque bien plus que de l'homme; peut-être cette chaleur, cette fièvre qui l'entraînait au delà des bornes se serait-elle calmée au profit du bon goût; car rien de ce qui est exagéré n'est durable. Toutefois tel que se trouve l'ouvrage, il renferme, à côté de grands défauts, des beautés plus grandes encore, qui suffisent pour valoir à Lucain l'honneur d'être compté parmi les poëtes estimables. Un poëte que Corneille a aimé jusqu'à l'enthousiasme, dont Voltaire a parlé avec admiration ne peut être un poëte médiocre. Il est vrai que le but de la Pharsale n'est pas facile à saisir et qu'il y a même incertitude à cet égard. On ne sait ce que l'auteur s'est proposé d'établir; et bien que le poëme ne soit pas achevé, cette circonstance même ne peut-être une excuse, parce que l'objet, la fin

[1] VILLEMAIN, Biogr. univ., tom. 25, page 342.

un ouvrage quelconque doit être énoncé dès le principe, et essortir de chacune de ses parties; toutefois la faute devient noins grave quand on songe à la jeunesse du poëte. Mais c'est artout dans les descriptions que Lucain excelle, c'est dans les iscours que brille son génie; en cela il n'est point imitateur, est original, il est lui-même; et Voltaire que nous citions out à l'heure lui a reconnu ce mérite. « Si vous cherchez dans ucain, dit-il, l'unité de lieu et d'action, vous ne la trouverez as; mais où la trouverez-vous? si vous espérez sentir quelu'émotion, quelqu'intérêt, vous n'en éprouverez pas dans les ongs détails d'une guerre dont le fond est rendu très-sec, et ont les expressions sont ampoulées; mais si vous voulez des lées fortes, des discours d'un courage philosophique et sublime, ous ne les verrez que dans Lucain parmi les anciens. Il n'y a ien de plus grand que le discours de Labiénus à Caton, aux ortes du temple de Jupiter-Ammon, ci ce n'est la réponse de aton même. Mettez ensemble tout ce que les anciens poëtes ont it des dieux : ce sont des discours d'enfants, en comparaison e ce morceau de Lucain [1]. »

Aulu-Gelle ne dit mot de Lucain, et Macrobe n'en parle qu'une eule fois pour lui reprocher une erreur en astronomie [2].

Outre la Pharsale que nous possédons, les anciens grammairiens font mention de plusieurs autres ouvrages de Lucain, qui ont perdus, savoir : les *Saturnales*, dix livres de *Silves*, une ragédie de *Médée*, non terminée, un poëme sur l'Incendie de Rome, un autre sur l'Embrasement de Troie et les Infortunes le Priam, un troisième sur Orphée, quelques compositions Satiriques, des Lettres, des Mémoires pour et contre Octavius Sagitta [3], etc.

Nous avons en outre un poëme de 261 vers en l'honneur de Calpurnius Pison, le même qui conspira contre Néron; ce

[1] On peut consulter, pour plus de développement, les études de M. Nisard sur Lucain, dans son estimable ouvrage des *Poëtes de la Décadence*.

[2] Songe de Scipion, Comment., L. 2, ch. 7.

[3] Voir Scaliger, *ad Catalecta vet. poet.*, p. 279 et suiv.; Colomesius, *ad Gyrald.* p. 239; Vossius, *de Histor. lat.*, L. 1er, ch. 26; Fabricius, Biblioth. latin., L. 2, ch. 10, pag. 384; Nic. Antonius, *Bibl. vet. Hispan.*, L. 1er, page 42 et suiv.; Barthius, *Advers.*, L. 23, ch. 3; *ad Stat.*, tom. 1er, pag. 254 et suiv.

poëme est attribué à Lucain par divers critiques, tels que Adrien de Jonghe, Joseph Scaliger, Pierre Pithou, Gérard Jean Vossius et Barthius. Fabricius et Wernsdorff, au contraire, ont prouvé que cet ouvrage ne peut être de Lucain, qui était riche et de bonne famille, tandis que l'auteur parle de la bassesse de son extraction [1]; ils pensent donc avec assez de vraisemblance que ce poëme est de Salléius Bassus, ami de Lucain, dont Juvenal parle comme d'un poëte pauvre [2]. Beck a voulu en faire honneur à Stace, mais il n'y a pas autant de probabilité dans cette opinion, que dans la précédente. D'autres, sans aucune raison, ont prétendu le faire passer pour l'œuvre de Virgile ou d'Ovide.

Quel que soit l'auteur de ce poëme, il commence par se demander ce qu'il louera de préférence dans Calpurnius Pison. Il vante d'abord la noblesse de son héros; la gloire que ses aïeux ont obtenue dans la guerre; puis il célèbre son éloquence dont il dépeint le pouvoir irrésistible. Il parle de l'élégance, de la beauté de son extérieur, de sa bonté, de sa générosité si secourable aux malheureux; il passe ensuite aux talents d'agréments qu'il possède; il n'oublie pas même ses délassements et fait la description du jeu des *calculs* (à peu près notre jeu de dames), et il paraît que Pison y était fort habile, puisqu'on applaudissait en le voyant jouer. Il ajoute qu'un jour entier ne suffirait pas pour chanter les louanges de celui pour lequel il écrit, et il développe cette idée. Il termine en se recommandant à la bienveillance de son héros, et il espère bien, s'il est admis chez lui, trouver encore plus d'un sujet d'éloge.

Le style de ce poëme se sent de l'époque, et l'on y rencontre des expressions et des tournures étrangères à la latinité du siècle d'Auguste. L'ouvrage ne brille pas non plus par l'invention; c'est une suite assez froide d'éloges peu mesurés; on y trouve pourtant çà et là de l'élégance et de l'élévation.

La Pharsale de Lucain a été plusieurs fois traduite; en *Français* et en vers par de Brébœuf, ouvrage attaqué par Boileau, mais

[1] *Tu nanti protende manum : tu, Piso, latentem*
Exere. Nos humilis domus et sincera parentum,
Sed tenuis fortuna sua caligine celat, etc.

[2] *Sat.* 7, vers 80, et *sat.* 5, v. 109.

i, malgré un style boursouflé, présente de temps en temps ssez beaux passages et des vers heureux [1].

En prose, nous avons les traductions de P. T. Masson [2], de rmontel qui a omis bon nombre de passages [3], de Laures [4], de Harpe [5] et enfin celle faite en société par MM. Phil. Chasles, Greslou et Courtaud [6].

En *Allemand*, Lucain a été traduit par de Seckendorf [7], et par Bork [8];

En *Italien*, par Morigi qui en même temps a continué la Pharle jusqu'à la mort de César [9]; par G. M. Meloncelli, en octaves [10]; en vers par Cristoforo Bocella [11];

En *Espagnol*, par D. Juan de Jauregui [12]. Cet ouvrage est rerdé par les Espagnols, comme classique pour la pureté du style. Nic. Rowe a donné, en *Anglais* et en vers, une traduction de Pharsale [13].

On ne compte pas moins de trente éditions du poëme de Luin; nous indiquerons les plus remarquables.

Celles des Aldes [14], de Pierre Deponte, aveugle de Bruges [15], R. Etienne [16], de Théod. Pulmann [17], de Schrevelius [18], de

[1] Leyde, Elzevir, 1658, pet. in-12, jolie édit.; La Haye, 1683, in-12, fig.; ris, Maradan, 1796, 2 vol. in-8°, fig.

[2] Paris, 1765, tom. 2, 1 vol. in-12.

[3] Paris, 1766, 2 vol. in-8°; ibid., 1816, 2 vol. in-12, avec les passages nis, et le supplément de May, en sept livres, traduit par Amar.

[4] 1773.

[5] 1759.

[6] De la collection Panckoucke.

[7] 1695.

[8] 1749.

[9] 1577.

[10] Rome, 1707, in-4°.

[11] Pise, 1804, 2 vol. in-4°.

[12] Madrid, 1684, in-4°.

[13] Londres, 1718, in-folio, trad. estimée et plusieurs fois réimprimée.

[14] Venise, 1502, in-8°, et 1515, in-8°.

[15] Paris, 1512, pet. in-8°.

[16] Ibid., 1545, in-8°, belle édit.

[17] Anvers, Plantin, 1564, pet. in-12.

[18] Leyde, 1669, in-8°, bonne édit. pour la collect *Variorum*, Lones, 1818, in-8°.

Maittaire [1], de Oudendorp [2], de P. Burmann [3]; celle avec les notes de Grotius et de Bentlei [4]; celle de Barbou avec les sept livres de supplément de l'anglais Th. May [5]; celles de Corte [6]; d'Ant. Aug. Renouard [7]; celle publiée par le chevalier d'Elci [8]; celles d'Amar [9], de Ch. Fréd. Weber [10] et enfin de Lemaire [11].

LUCIUS ANNÆUS SENECA.

Sénèque, connu sous le nom de Sénèque le *philosophe*, naquit à Cordoue, l'an 756 de Rome, 3 ans après J.-C. Il était encore enfant lorsque son père M. Annæus Sénèque le *rhéteur*, le conduisit à Rome où il se fixa. Le jeune Sénèque apprit de son père tous les secrets de l'art oratoire. Il était d'une constitution excessivement frêle ; son opiniâtreté à l'étude mit ses jours en danger. Il ne se livrait au sommeil que lorsque ses forces épuisées lui en faisaient une loi impérieuse. Il embrassa, par le conseil de son père, la carrière du barreau, et il s'y montra avec tant d'éclat, que Caligula prit de l'ombrage de son talent et eut même la pensée de le faire mourir. Il n'échappa au danger qu'en feignant une maladie, et par l'intercession d'une courtisane qui fit entendre au tyran que ce serait pitié de tuer un jeune homme qui allait mourir. Dès ce moment Sénèque abandonna le barreau, et embrassa la philosophie de Zénon. Il se lia avec plusieurs philosophes de différentes sectes, avec les stoïciens Attale et Photin, le cynique Démétrius, l'académicien Fabianus Pictor, et Sotion qui professait la doctrine de Pythagore. Il vécut d'abord d'une

1 Londres, 1719, in-12.

2 Leyde, 1728, in-4°, édit. estimée ; Londres, 1820, in-18, collect. du Régent.

3 Ibid., 1740, in-4° ; n'est pas sans mérite.

4 Strawberry-Hill, 1760, gr. in-4°, édit. belle et estimée.

5 Paris, 1767, in-12.

6 Glascow, 1751 et 1785, pet. in-8°.

7 Paris, 1795, pet. in-folio.

8 Vienne, 1811, gr. in-4°, avec 10 gravures d'après les dessins de Waechter ; belle édit.

9 Paris, 1822, 2 vol. in-32.

10 Leipzig, 1821-30, 3 vol. in-8°.

11 Paris, 1830-32, 2 vol. in-8°.

manière bizarre, se refusant toutes les douceurs de la vie, ne uvant point de vin, ne mangeant que des végétaux ; mais, par aite des observations de son père, il revint à la façon ordinaire e se nourrir, et se laissa aisément persuader de mieux souper, omme il le dit lui-même. Il essaya aussi de marcher dans la route es honneurs et parvint à la questure ; mais il n'abandonna pas our cela l'étude de la philosophie ; il ouvrit une école qui fut 'équentée par les jeunes gens des meilleures maisons de Rome. ccusé d'adultère avec Julie, fille de Germanicus, par l'impéra'ice Messaline, il fut relégué dans l'île de Corse. Il montra d'abord ans son infortune une constance stoïque, mais elle se démentit ès la seconde année. Il eut la faiblesse de chercher, par les lus basses adulations, à se concilier la bienveillance de l'affranchi olybe, ministre de Claude, homme méprisé et méprisable. Il e tira aucun fruit du honteux abaissement où il était descendu. resta encore cinq ans dans l'exil. Il n'en fut rappelé que par grippine, devenue l'épouse de Claude. Elle le fit nommer préur et le plaça comme précepteur auprès du jeune Néron qui, rivé au trône, en fit son ministre. On a fait bien des reproches Sénèque sur sa conduite lorsqu'il était attaché à la personne du rince. On l'accusa d'avoir corrompu sa jeunesse, d'avoir trempé ans le meurtre de Britannicus, de s'être adonné à des vices honux, à la cupidité, à l'avarice [1]; mais ce n'est pas ici le lieu de iscuter le plus ou moins de fondement de ces graves inculpaons; nous avons à faire connaître Sénèque moins comme homme ue comme écrivain.

La faveur dont Sénèque jouissait auprès de Néron, diminua eu à peu par suite de rapports malveillants de la part de ceux ui approchaient de la personne de l'empereur. Le philosophe ffrit de se retirer et d'abandonner les biens qu'il possédait; le rince n'accepta point l'offre et il y eut réconciliation momentaée. Mais un nouveau refroidissement se fit sentir. Sénèque raignant que les crimes et les sacriléges de Néron ne fussent eut-être imputés à ses conseils, demanda de nouveau à pouoir chercher un asile dans une terre éloignée. Néron ne voult pas y consentir. Pour avoir une raison de ne pas sortir de

[1] Consulter TACITE, *Annal.*, L. 13, ch. 3, 11, 12, 42, etc.; et DION CASSIUS, iv. 59 et 60.

chez lui, Sénèque feignit d'avoir la goutte. L'empereur voulut alors le faire empoisonner par Cléonicus un des affranchis mêmes du philosophe, mais ce dernier ayant été prévenu, ne prit pour toute nourriture que quelques fruits de ses jardins et de l'eau courante pour boisson. Mais enfin Néron prononca son arrêt de mort, sous prétexte qu'il avait trempé dans la conspiration de Pison. Il eut ordre de se faire ouvrir les veines. Sénèque ne voulant pas que Pauline, son épouse, lui survécût, la décida à mourir par le même genre de supplice; mais Néron fit arrêter le sang. Sénèque périt l'an 819 de Rome, 66 ans après J.-C. Il avait été marié en premières noces avec Fulvia dont il a fait l'éloge dans ses ouvrages [1].

Nous avons parlé ici de Sénèque à propos des dix tragédie qui ont paru sous son nom, savoir : *Médée*, *Hippolyte*, *Aga-memnon*, *les Troyennes*, *Hercule furieux*, *Thyeste*, *les Phénicienne* *Œdipe*, *Hercule au mont Œta* et *Octavie*. L'on n'est pas tout fait d'accord sur le véritable auteur de ces tragédies; Pétrarque Crinitus et Cajetan les reconnaissent toutes pour être de Sén que le philosophe; Érasme en excepte seulement la dernière *Octavie*. Juste-Lipse, Daniel-Heinsius et plusieurs autres com mentateurs ne lui font honneur que des quatre premières *Médée*, *Hyppolite*, *Agamemnon*, *les Troyennes*; selon Heinsius *Hercule furieux*, *Thyeste*, *Œdipe*, seraient de M. Sénèque père; quelques-uns ont voulu que les *Phéniciennes*, regardé assez généralement comme la meilleure de ces dix composition fût l'œuvre d'un auteur du siècle d'Auguste. Lucain a été con sidéré, par quelques savants, comme l'auteur d'*Hercule sur* *mont Œta*; un vieux manuscrit l'attribue à Sénèque le pèr D'après Joseph Scaliger, *Octavie* aurait été écrite par Scœv Memor, poëte du temps de Trajan, et selon Vossius, on devrait à Florus l'historien. Il est vrai cependant que Sidoni Apollinaris distingue le philosophe Sénèque du Sénèque aute des tragédies [2], ce qui a décidé l'abbé Coupé à regarder Annæu

[1] Voir, pour les détails de la mort de Sénèque, TACITE, *Annal.*, L. 15, ch. 6

[2] *Non quod Corduba præpotens alumnos*
Facundum ciet, hic putes legendum,
Quorum unus colit hispidum Platona
Incassumque suum monet Neronem,
Orchestram quatit alter Euripidis.

ıs Gallion, frère de Lucius Sénèque, comme l'auteur des mpositions en litige. M. Levée, s'appuyant sur un vers de l[1], qui désigne selon lui, Sénèque le père, Sénèque le phe et Lucain fils de Gallion, est porté à croire que ces ies sont dues à Sénèque le philosophe. Cette opinion a été lement adoptée, et M. Nisard l'a soutenue avec beaucoup t et non moins de raison[2].

i qu'il en puisse être, ces compositions ne sont pas toutes ent bonnes, et il n'en est pas une qui ne renferme de défauts, ne fussent-ce que le ton déclamatoire et les urs. On ne pense pas que ces tragédies aient été faites tre représentées, et nous croyons qu'elles étaient seule-estinées aux lectures publiques qui, dans ce temps là, fort à la mode. Nous allons, au surplus, donner une idée cune de ces compositions dramatiques.

ÉDÉE[3]. Cette pièce a trois personnages principaux, Médée, et Créon, les personnages secondaires sont une nourrice, ır et un courrier; la scène est à Corinthe.

n, après le meurtre de Pélias, s'était réfugié à Corinthe, édée son épouse, et ses enfants. Créon l'ayant choisi pour , force Médée à sortir de ses États; celle-ci demande un 'un jour, qui lui est accordé et dont elle profite pour se de sa rivale, Créuse. Elle entre furieuse sur la scène, et n long monologue, elle exhale en imprécations terribles timents de jalousie et de haine qui la dévorent. De nou-crimes ne sont rien pour elle pourvu qu'elle tire une nte vengeance de ceux qui l'ont trahie. Le chœur occupe le théâtre et chante l'épithalame de Jason et de Créuse; tout le *premier acte*.

euxième, Médée qui a entendu les chants d'hyménée, sent ler sa fureur, et se répand en épouvantables menaces. rrice cherche à la ramener à des sentiments plus calmes, age à dissimuler une colère qui peut lui devenir funeste per sa vengeance. Mais elle n'obtient rien de cette femme

Et docti Senecæ ter numeranda domus.

d. sur les Poëtes de la Décadence, Art. SÉNÈQUE.

dea.

altière et emportée. Créon vient alors signifier à Médée l'ordre de quitter ses États, et cela, en termes assez peu ménagés. Médée réclame contre un arrêt aussi cruel, elle demande à se défendre et le roi le lui permet. Alors elle lui rappelle le service qu'elle a rendu aux Argonautes que seule elle a sauvés d'une perte certaine ; ensuite devenant plus pressante, elle supplie Créon de prendre une décision moins sévère. Le roi n'est pas un tyran farouche, mais Acaste qui règne dans la puissante Thessalie, est le fils de Pélias et il demande vengeance du meurtre de son père. Médée insiste et veut au moins obtenir un délai ; Créon l'accorde enfin quoiqu'à regret. L'acte se termine par une longue déclamation contre l'audace téméraire des hommes qui n'ont pas craint de braver la fureur des mers, et en particulier contre l'imprudente et périlleuse expédition des Argonautes.

Au *troisième acte*, Médée arrive éperdue, échevelée ; sa nourrice veut l'apaiser, mais en vain ; elle comprend que cette femme irritée doit enfanter quelque crime terrible, surnaturel. Longue tirade de Médée dans laquelle elle épanche tous ses mouvements tumultueux de son cœur. Jason qui survient regrette la nécessité de son nouvel hymen ; mais il doit ce sacrifice à ses enfants. Médée dépeint à son époux le sort cruel auquel elle est réduite. Elle lui rappelle tout ce qu'elle a fait pour lui ; tout ce qu'elle lui a sacrifié et le lui redemande puisqu'il la chasse. Jason lui représente que c'est à sa prière que le roi, au lieu de la faire mourir, l'a condamnée à l'exil. Médée lui reproche d'être l'auteur de tous les crimes qu'elle a commis ; elle le presse de partir avec lui, de ne rien craindre ; qu'il n'a rien à redouter avec elle qui peut tout. Jason voudrait la voir plus résignée, mais quoi qu'elle fasse il ne saurait abandonner des enfants qu'il aime. Cet aveu enivre Médée de joie, elle voit l'endroit faible où elle peut le blesser, et rendre ainsi sa vengeance complète. Jason se retire. Son épouse, tout entière à son furieux ressentiment, veut que ses enfants offrent à sa rivale, comme présent, l'or et les pierreries qui ont orné sa tête et cette robe mystérieuse qu'elle a reçue du Soleil, son père, et qui doit dévorer celle qui la portera. Le chœur termine l'acte en exprimant p des exemples ce que la colère d'une femme a de redoutable, à quel point les hommes sont aveugles sur leurs destinées.

Acte quatrième. La nourrice, pleine d'effroi de ce que sa m

tresse médite, détaille tous les préparatifs mystérieux qu'elle lui a vu faire. Invocation de Médée aux ombres infernales et à Hécate; pratiques qu'elle accomplit pour opérer le charme qu'elle attend et qu'elle obtient. Elle charge, après cela, ses enfants, de porter à sa rivale les dons funestes et empoisonnés qu'elle lui destine et sur lesquels les cérémonies magiques ont opéré. Monologue du chœur sur les projets secrets de Médée.

Au *cinquième acte*, un courrier vient annoncer que le roi et sa fille sont en cendres, qu'un feu que l'eau même semble alimenter, dévore le palais, et que c'est Médée qui conduit tout. Celle-ci non contente des maux qu'elle cause, en médite de plus grands. Elle se plaît à repasser les crimes de sa jeunesse, et c'est par le meurtre de ses enfants qu'elle veut couronner ses forfaits et sa vengeance. Un instant son cœur de mère a tressailli, mais ce mouvement est bientôt étouffé. Jason arrive à la tête de ses soldats pour s'emparer de Médée qui, surmontant l'amour maternel, tue ses enfants et jette leurs cadavres à son époux, en le chargeant du soin de leur sépulture ; le désespoir du malheureux père fait les délices de cette femme odieuse qui s'élève au ciel dans un char [1].

Cette pièce, imitée d'Euripide, est loin d'avoir le mérite de l'original grec; Sénèque en a gâté les plus belles situations par la ridicule prétention de les rendre encore plus saillantes. Il y a toutefois de beaux morceaux, entre autres la première scène du premier acte. On remarque dans cet ouvrage une grande abondance de maximes qui ne sont pas toujours bien à leur place, mais la plupart cependant sont exprimées avec une concision qui leur donne une certaine énergie, ou tout au moins un certain relief.

Plusieurs auteurs anciens s'étaient déjà exercés sur le même

[1] Cette pièce est bien de Sénèque, puisqu'elle lui est attribuée par Quintilien (Liv. 9, ch. 2), et elle est de Sénèque le *philosophe*, car l'auteur des *Institutions oratoires* ne parle jamais que d'un seul Sénèque, du philosophe ; et si la *Médée* avait été d'un autre, il n'aurait pas manqué de le distinguer. Il cite même un vers de cette tragédie :

Quas peti terras jubes !

Si donc cette composition est de Sénèque le philosophe, quelle raison y a-t-il pour que les autres ne soient pas également de lui ?

sujet, sans compter Euripide. Ennius, Pacuvius, Varron, C
Lucain avaient chacun composé une tragédie de Médée; ce
Sénèque est la seule qui ait survécu. Elle a été imitée par
de la Péruse, en 1553, à Paris. Le personnage de Médée a f
une tragédie à *Corneille,* à *Longepierre,* à *Clément;* un op
l'abbé Pellegrin, sous le nom de De La Rocque, et à *Thomas*
neille. La Médée de Sénèque a été imitée en italien par *Luc*
Dolce; en anglais, par *Glover;* elle a fourni aussi à un Allem
Gotter, une espèce de mélodrame en huit scènes, qui a été
duit en vers français par Berquin.

2. Hippolyte [1]. Les trois principaux personnages de
pièce sont Hippolyte, Phèdre et Thésée; les personnages se
daires sont la nourrice de Phèdre, un courrier et le chœur
scène se passe dans la ville de Trézène.

Acte premier. Hippolyte, au milieu d'une troupe de chass
les encourage à l'exercice auquel ils vont se livrer, et lui-m
invoque la fille de Latone pour qu'elle le protége dans la gu
qu'il va faire aux hôtes des forêts et des montagnes. Phèdre
mit sur son hymen malheureux, et raconte le cruel amour
elle est tourmentée. La nourrice tâche de ramener sa
tresse à la vertu. Phèdre sent toute la force de ses raisons,
le feu qui la brûle est plus puissant encore. C'est, dit la nour
la volupté honteuse et criminelle qui a fait un dieu de l'Am
Phèdre doit résister à son influence et redouter le retour de
époux. C'est ce que Phèdre ne craint pas. La nourrice s'ef
de la désabuser et se jette à ses pieds pour obtenir qu'elle
nonce au projet qu'elle a formé de mettre fin à ses tourm
par la mort, et elle consent à se charger elle-même de vai
l'insensibilité du farouche Hippolyte. Chœur fort long sur le
voir de l'Amour.

Au *deuxième acte,* le chœur s'informe à la nourrice de
dans lequel se trouve la reine. La nourrice répond que l'o
plus d'espoir de soulager le mal cruel qui la dévore, et elle
une vive peinture des effets que produit la funeste flamme
brûle son cœur. Phèdre, par ses discours incohérents, vient
firmer ce qu'a dit sa nourrice qui, à la tête du chœur, et la
sur l'autel, adresse, au nom de la reine, une prière à Diane

[1] *Hippolytus.*

qu'elle fléchisse l'altier, le sauvage Hippolyte. Il paraît, comme si la déesse de la chasse l'eût envoyé tout exprès. Il s'inquiète du trouble que laisse apercevoir la nourrice. Celle-ci le plaint de la vie rude qu'il mène et lui conseille de profiter de sa jeunesse et de sa fortune pour se donner de plus doux plaisirs ; de ne point faire tant d'efforts pour vaincre la bonne et libérale nature, mais de goûter enfin le charme de l'existence, qu'il n'a pas encore connu. Le fils de Thésée, pour toute réponse, vante les agréments de la vie qu'il mène ; c'est le moyen de conserver pure sa vertu, et d'échapper à l'envie. Suit une longue digression sur l'innocence des premiers humains, et sur les vices de ceux qui vinrent après, enfin une violente sortie contre les femmes que la bonne nourrice défend en vain ; le farouche jeune homme ne veut pas en entendre parler, il les déteste toutes. Phèdre qui l'a écouté, tombe évanouie ; c'est Hippolyte qui la relève et la soutient dans ses bras. En rouvrant les yeux, elle regrette de ne pas être morte ; mais elle aperçoit celui qu'elle aime et elle espère le fléchir. Lorsque, sur son invitation, il a fait retirer ses gardes, elle voudrait lui avouer son amour, mais la pudeur la retient, elle se borne à implorer son appui, pour qu'il protége une veuve infortunée. Hippolyte se flatte que Thésée n'a pas succombé dans ses voyages et il attend son retour. Phèdre ne peut plus taire les sentiments qui remplissent son cœur. A cet aveu, Hippolyte fait éclater son indignation en termes énergiques. Phèdre hors d'elle-même, se jette à ses pieds, puis se précipite dans ses bras ; il la saisit par les cheveux, il va l'immoler ; l'infortunée se trouve heureuse de périr sous ses coups ; mais il la repousse, et jette au loin comme souillé, le glaive qu'elle a touché. La nourrice effrayée que la reine ait ainsi livré son secret, appelle les Athéniens au secours, accuse Hippolyte d'avoir voulu faire violence à la reine et en montre pour preuve le fer qu'il a abandonné. La reine est reportée dans la ville. Le chœur célèbre les vertus d'Hippolyte, et il voudrait qu'il quittât une vie trop rude qui flétrit sa beauté ; puis il condamne l'odieuse accusation que la passion effrénée d'une femme ose diriger contre l'innocence et la vertu.

Acte troisième. Thésée, dont le chœur vient d'annoncer le retour, arrive aussitôt. Il se félicite d'être enfin sorti des profondeurs du Ténare ; mais les gémissements et les pleurs qui environnent

son palais, le frappent et l'étonnent. La nourrice lui annonce que Phèdre veut mourir ; il brûle de connaître le motif d'une si fatale résolution ; mais c'est un secret qu'elle refuse de révéler. Thésée va entrer dans son palais pour déterminer son épouse à le lui découvrir ; Phèdre se présente, et après avoir longtemps hésité, cédant aux pressantes sollicitations de Thésée, elle accuse Hippolyte, sans le nommer, en remettant l'épée dont, selon elle, on s'est aidé pour commettre le crime. Dans la scène suivante, Thésée donne un libre cours à son indignation et à sa fureur, et dévoue son fils à la vengeance de Neptune. Les chants du chœur sont le développement de cette idée : Les immortels maintiennent dans l'univers une immuable harmonie, pourquoi ne règlent-ils pas, par des lois certaines, la conduite des hommes ?

Au *quatrième acte*, un messager vient annoncer à Thésée la mort d'Hippolyte, et il en fait le récit. Ce récit est fort beau, mais trop long comme celui de Racine ; toutefois il est moins invraisemblable, car Thésée ne sait pas encore qu'Hippolyte est innocent ; néanmoins la nature parle et il ne peut refuser des larmes à la mort de son fils, non parce qu'il l'a perdu, mais parce qu'il l'a tué. Alors le chœur fait des réflexions sur l'inconstance des destinées humaines.

Acte cinquième. Phèdre au désespoir et tenant l'épée d'Hippolyte dont elle déplore le sort malheureux, confesse dans un beau discours, mais un peu emphatique, à Thésée et au peuple d'Athènes, qu'elle a calomnié le jeune héros, et elle se tue. La scène suivante qui termine l'acte, est remplie par l'expression vive des regrets de Thésée qui réunit pieusement les membres déchirés de son fils. Le chœur s'efforce en vain de calmer sa douleur et son désespoir.

Euripide a encore été d'un grand secours à Sénèque pour cette tragédie. Cependant il faut convenir que les caractères, surtout celui de Phèdre, sont tracés avec des couleurs plus prononcées ; plus énergiques, et la pièce latine est supérieure à la pièce grecque sous le rapport du plan et de la conduite. La diction de Sénèque n'est pas sans beautés, et il y a des morceaux très-remarquables, tels que la déclaration de Phèdre à Hippolyte et la dernière scène du cinquième acte ; mais le style d'Euripide n'offre pas le défaut d'exagération et de boursouflure que l'on peut reprocher à Sénèque.

L'*Hippolyte* latin a été imité ou plutôt traduit par Robert Garnier, contemporain de Jodelle ; il a servi à Racine qui doit beaucoup plus à Sénèque qu'à Euripide pour sa tragédie de Phèdre ; à Pradon qu'une cabale insensée voulut faire le rival de Racine ; enfin le spirituel Hoffman en fit le sujet d'une tragédie lyrique en trois actes, qui fut représentée, pour la première fois, à Fontainebleau, devant la Cour, le 26 octobre 1786.

3. AGAMEMNON [1]. Les personnages de cette pièce sont l'ombre de Thyeste qui ne parait qu'une fois, Clytemnestre, Égyste, Agamemnon, Cassandre, Eurybate, Électre. Strophius, la nourrice de Clytemnestre, Oreste et Pylade, personnages muets. La scène se passe à Argos ou à Mycènes.

Au *premier acte*, l'ombre de Thyeste ouvre la scène et arrive tout exprès du sombre empire de l'Érèbe pour raconter son inceste et son infortune, pour annoncer le meurtre d'Agamemnon qui, à son retour, doit être immolé par Égyste et Clytemnestre, au milieu d'un festin, en sorte qu'il n'y a plus de surprise pour le spectateur. Un chœur d'Argiennes fait ressortir dans ses chants, les caprices de la Fortune, les effets désastreux des crimes, surtout pour les grands de la terre.

Deuxième acte. Clytemnestre, instruite du prochain retour d'Agamemnon, s'encourage au crime qu'elle doit commettre, son amour criminel pour Égyste lui en fait une nécessité. Sa nourrice fait tout pour qu'elle renonce à son dessein, et qu'elle renferme son amour dans son cœur. Égyste la raffermit dans le projet qu'ils ont conçu ; mais, par un changement subit que rien ne prépare et que par conséquent on ne peut comprendre, elle revient à des sentiments plus doux et proclame qu'il n'est jamais trop tard pour rentrer dans le chemin de la vertu, que se repentir d'une faute, c'est recouvrer son innocence. A ce langage, Égyste s'étonne et il a raison ; il veut faire renaître en elle le désir de la vengeance par la jalousie ; mais pleine d'une merveilleuse indulgence, elle consent à fermer les yeux sur les infidélités de son époux ; et elle espère elle-même que sa conduite restera un mystère pour lui ; elle persiste dans ses bons sentiments, et va même jusqu'à reprocher à Égyste sa naissance. Celui-ci consent à s'exiler, à se percer même de son épée, si elle

[1] *Agamemnon.*

l'exige. Clytemnestre cependant est d'avis que dans une circonstance si critique et si menaçante, il faut délibérer de concert sur le parti qu'ils doivent prendre, et ils se retirent ensemble. Le chœur est ici, comme ailleurs, un hors-d'œuvre lyrique en l'honneur des enfants de Latone et du grand Jupiter.

Troisième acte. Eurybate annonce à Clytemnestre qu'Agamemnon arrive en bonne santé; elle s'en réjouit et veut offrir des sacrifices d'actions de grâce; alors, sur sa demande, Eurybate lui raconte longuement, très-longuement même, les désastres éprouvés par les Grecs depuis la prise de Troie; rien de plus emphatique, de plus ridiculement enflé que ce morceau, et l'on ne sait ce qu'on doit admirer le plus, de la loquacité du narrateur ou de la patience de celle qui l'écoute. Puis arrivent les captives troyennes et au milieu d'elles Cassandre qui, saisie tout à coup du démon prophétique, annonce par des allégories et en vers ambigus, à la manière des oracles, les affreux événements qui se préparent, puis elle tombe épuisée et sans connaissance, comme le taureau qui plie le genou devant l'autel, lorsque le couteau sacré fait jaillir son sang.

Quatrième acte. Enfin je reviens aux pénates de mes pères, dit Agamemnon. O terre chérie! je te salue : je te rapporte les glorieuses dépouilles des nations barbares. Troie, longtemps heureuse, Troie, cette souveraine de l'Asie, nous a rendu les armes.... Alors il aperçoit la prêtresse évanouie, s'étonne, la relève et la rappelle à elle-même. Suit un dialogue vif et pressé dans lequel elle lui annonce qu'un grand malheur le menace. C'est tout l'acte, et la pièce n'a point fait un pas depuis l'acte précédent. Le chœur s'occupe à célébrer les louanges des héros dont s'enorgueillit Argos, et surtout du grand Hercule.

Cinquième acte. La première scène est en quelque sorte le dénouement du drame. Cassandre voit en esprit et raconte tout ce qui se passe alors dans le palais : un festin est préparé; une robe qui doit gêner ses mouvements et le livrer en butte à tous les coups, est présentée à Agamemnon, comme présent de son épouse; on l'en revêt; Égyste frappe le roi des rois; Clytemnestre, armée d'une hache, assassine son époux. Au même instant sort du palais Électre qui dérobe aux coups de l'assassin son frère Oreste, en le cachant sous sa robe. Un autre personnage inconnu jusque-là arrive presqu'en même temps; c'est un cer-

tain Strophius qui, revenant vainqueur des jeux Olympiques, voulait, en passant, faire une visite à son ami Agamemnon. On lui apprend l'assassinat du héros, il sauve son fils en l'emportant avec lui dans son char ; il faut avouer que si l'on n'attendait pas Strophius, il est venu du moins fort à propos. Électre tranquille sur le sort de son frère, se résigne à la mort. Elle se met sous la protection de l'autel où Cassandre elle-même s'est réfugiée. Clytemnestre, accompagnée d'Égyste, demande à sa fille, où est Oreste, elle répond qu'il a quitté Mycènes, qu'il est en sûreté ; elle menace Électre de la faire périr, mais Égyste la condamne à être enfermée dans un cachot. Puis apercevant Cassandre, les deux meurtriers veulent l'envoyer au supplice ; elle y va d'elle-même. *Meurs donc, furieuse,* dit Clytemnestre ; *et vous aussi, la Fureur vous attend*, répond Cassandre, et la pièce est finie.

Nous ne dirons pas que l'Agamemnon de Sénèque est imité de celui d'Eschyle, le premier est à une trop grande distance du second. Dans l'auteur grec, l'action ne languit pas, elle avance toujours vers l'horrible catastrophe. C'est une suite non interrompue de situations qui attachent et émeuvent; le style est d'une énergie, d'une sublimité qui n'exclue ni la simplicité ni le naturel. Que l'auteur latin est loin d'avoir ces qualités ! son œuvre n'est pas, à proprement parler, une tragédie, c'est un assemblage de scènes qui n'ont presque point de liaison ; il y a absence presque totale de plan. Le style est d'une exagération ridicule, c'est un *pathos* outré, et l'on n'y trouve même pas les compensations que l'on rencontre dans quelques autres compositions du même auteur : ces traits frappants de raison et de sagesse. C'est ce qui a fait croire que cette tragédie n'est pas de Sénèque, mais de quelques jeunes écrivains des derniers siècles de la littérature romaine, qui aura voulu s'exercer dans le même genre. Cependant, malgré la faiblesse de l'œuvre, nous y remarquons tant de rapports de ressemblance avec la manière de Sénèque, que nous doutons que ce puisse être l'effet d'un simple essai, d'un simple exercice.

Cette pièce de Sénèque a été imitée par Roland Brisset, avocat à Paris, vers la fin du quinzième siècle [1] ; Boyer, en 1680, a fait représenter une tragédie sur le même sujet, mais qui n'est

[1] Imprimée à Tours avec quatre tragédies du même auteur, en 1509, vol. in-8°, devenu fort rare.

point imitée de Sénèque, elle est de l'invention de l'auteur. On doit à l'anglais Thompson un Agamemnon qui a été traduit en vers français. Alfieri en a donné un en italien. Enfin la tragédie d'Agamemnon de Népomucène Lemercier, jeune encore, a obtenu un succès qu'elle méritait, mais l'auteur avait beaucoup emprunté à Alfieri.

4. LES TROYENNES [1]. Les personnages sont Hécube, Talthybius, Agamemnon, Calchas, Hélène, Pyrrhus, Andromaque Ulysse, Astyanax, un vieillard, un courrier, le chœur et Polyxène, personnage muet. La scène est dans le camp des Grecs, devant Troie en flammes.

Au *premier acte*, Hécube gémit sur la ruine de Troie et sur les malheurs de ses infortunés habitants. Il est fâcheux qu'elle mêle à ses plaintes éloquentes la description fort déplacée des fleuves qui arrosent les contrées d'où sont venus aux Troyens des défenseurs [2]. Le chœur unit ses chants lugubres à la tristesse de la reine. Ici du moins ces morceaux lyriques se rapportent au sujet; ils ont de l'élégance et l'on y rencontre çà et là des traits de sensibilité.

Deuxième acte. Talthybius se plaint de la fatalité qui retient toujours les Grecs dans le port, soit qu'ils partent pour la guerre, soit qu'ils veuillent retourner dans leur patrie, et il explique au chœur la cause du nouveau retard qui arrête la flotte. C'est l'ombre irritée d'Achille qui est apparue et qui veut que, pour honorer ses mânes, on immole Polyxène sur son tombeau. Arrivent Pyrrhus, Agamemnon et Calchas. Pyrrhus fait un long plaidoyer pour prouver qu'on ne peut refuser le sang de Polyxène à la mémoire d'Achille. Agamemnon prend la défense de la jeune princesse qu'il voudrait soustraire à la mort. De ce désaccord d'opinion, s'élève entre les deux héros une vive altercation, à laquelle Agamemnon met un terme en prenant Calchas pour arbitre. Le grand prêtre décide qu'il faut remplir la volonté des dieux. Alors le chœur disserte en chantant sur

[1] *Troades*.

[2]
Que devant Troie en flamme, Hécube désolée
Ne vienne point pousser une plainte ampoulée,
Ni sans raison, décrire en quels affreux pays
Par sept bouches l'Euxin reçoit le Tanaïs, etc.
(BOILEAU, Art poét.)

que l'on devient après la mort, et il professe l'absurde matélisme. On a pu remarquer que ce deuxième acte ne se lie nt au premier, et qu'il n'y a aucun rapport; le troisième acte pas plus de liaison avec le second, et l'on pourrait, avec leau, dire de Sénèque au sujet des *Troyennes* :

Et chaque acte en sa pièce est une pièce entière [1].

Andromaque tenant son fils dans ses bras, et un vieillard occuit la scène avec le chœur. La veuve d'Hector s'adressant aux mes troyennes, les engage à modérer l'expression de leur uleur, à se résigner aux infortunes passées. Elle-même aurait oint son époux pour mettre fin à ses maux, mais il la retient vie, et de nouvelles craintes aggravent ses malheurs. Le llard l'interroge sur ses alarmes, et elle raconte qu'elle a vu tor en songe; qu'il lui a recommandé de cacher Astyanax t les Grecs veulent la mort. A cette pensée, sa tendresse maelle s'épanche sur son fils d'une manière touchante. Cepent elle ne sait quel parti prendre pour le dérober aux coups es ennemis. Enfin elle le cache dans le tombeau même de son ux. Ulysse vient alors au nom des Grecs demander Astyanax. malheureuse mère cherche à lui faire accroire qu'il est mort; s le roi d'Ithaque, à force de ruse et d'artifice, découvre la aite où il est caché, et l'arrache aux embrassements de sa e. Les Troyennes qui composent le chœur, expriment leur ertitude sur le sort qui les attend. Cet acte, tout entier de vention de Sénèque, est réellement beau; les défauts habils de l'auteur y sont extrêmement rares, et la scène du tomu est d'un pathétique vrai; on ne peut rien lire de plus tount.

es deux actes suivants sont bien loin d'offrir le même intérêt. s le quatrième, Hélène chargée de conduire Polyxène à l'aupour être immolée, cherche à la tromper sur le but de sa sion; elle la fait parer pour le supplice, en feignant que c'est r son hymen avec Pyrrhus. C'est quelquefois, lui dit-elle, bonheur d'avoir été captive. A cette parole, Andromaque ignée se répand en invectives contre Hélène, et lui reproche re la cause des malheurs de Troie. Mais cette pauvre Hélène

[1] Boileau, sat. 3.

n'est pas moins malheureuse ; elle s'attendrit sur le sort de Polyxène et elle n'a plus la force de lui rien dissimuler. Hécube, à cette triste nouvelle, se roule dans la poussière, exhale son affliction en tristes plaintes, et, voyant pleurer sa fille, elle tâche de lui rendre le courage ; mais apercevant Pyrrhus qui l'entraîne, elle tombe anéantie par la douleur. Le chœur des Troyennes fait entendre à son tour ses lamentations.

Au *cinquième acte*, un messager vient annoncer à Hécube que Polyxène a été égorgé, et à Andromaque que son fils a été précipité du haut d'une tour. Celle-ci lui demande des détails de l'événement, ce qui n'est pas trop naturel ; et le complaisant messager ne lui en épargne aucun.

Le même sujet a été traité par Euripide. La marche de la tragédie grecque ne présente point d'ensemble ; c'est une suite de situations et d'incidents distincts, des épisodes de la ruine de Troie, intéressants chacun en particulier, mais qui ne tendent point au même but. Ce défaut est encore plus frappant dans la tragédie de Sénèque, malgré l'intention que le poëte a eue de lier les trois premiers actes aux deux derniers, à l'aide du dénouement. Toutefois, il y a, en général, moins de déclamation dans cet ouvrage que dans quelques autres du même auteur. Mais on blâmerait avec justice les vers lyriques qu'Hécube adresse au chœur, dans le premier acte [1].

On ne connaît que deux imitations des *Troyennes*; 1° la tragédie de Robert Garnier, intitulée la *Troade*, dans laquelle il a mis à contribution deux tragédies d'Euripide, et les *Troyennes* de Sénèque, qui lui ont fourni à peu près trois actes. 2° Les *Troyennes* de Châteaubrun, membre de l'Académie française. Cette tragédie fut représentée en 1750 ; l'auteur avait pris à la fois pour modèles la pièce grecque et la pièce latine. Nous ne regardons pas comme une imitation d'Euripide ni de Sénèque l'*Andromaque* de Racine ; c'est une véritable création, en même temps que c'est un chef-d'œuvre, et le poëte moderne ne doit guère aux deux poëtes anciens que quelques idées.

5. Hercule furieux [2]. Les personnages de ce drame sont

[1] *Fidæ casus nostræ comites,*
Solvite crinem. etc., etc.

[2] *Hercules furens.*

Junon, Hercule, Lycus, Mégare, Amphitryon et Thésée; la scène est à Thèbes. Au *premier acte*, Junon passe en revue les maîtresses de Jupiter, dont il a fait autant de constellations; mais c'est surtout contre le fils d'Alcmène que sa haine s'exhale, et pour se venger, elle veut le rendre furieux, et qu'il immole tout ce qui lui est cher, afin que revenu ensuite à la raison, il éprouve un continuel tourment, à la seule pensée du sang qu'il aura répandu. Cette scène, quoique d'un ton déclamatoire surtout au commencement, est cependant très-remarquable comme morceau de poésie, et le ressentiment ne saurait s'exprimer en termes plus énergiques. C'est là tout le premier acte, car la seconde scène est remplie par le chœur qui décrit le lever du Soleil, et qui célèbre le bonheur d'une vie tranquille, ce qui n'a aucun rapport avec le sujet de la pièce, mais cela fait une agréable diversion aux paroles menaçantes de la reine des dieux.

Acte deuxième. Mégare, épouse d'Hercule, est inquiète de sa longue absence; elle retrace ses glorieux travaux; elle gémit sur les malheurs de sa famille; elle appelle de tous ses vœux le retour de son époux, mais elle craint de ne plus le revoir. Amphitryon l'exhorte à prendre courage et à compter sur un meilleur avenir. Lycus, usurpateur du pouvoir royal dans la ville de Thèbes, veut, pour raffermir sa puissance, s'unir à l'épouse d'Hercule, et l'y contraindre si elle résiste. Mégare repousse avec indignation les propositions du meurtrier de son père et de ses frères. Lycus la menace de mort, et élève des doutes injurieux sur la naissance d'Hercule; Amphitryon prend la défense du héros outragé. Mégare persiste dans ses refus; Lycus renouvelle ses sanglantes menaces, et veut faire incendier le temple où l'épouse d'Hercule s'est réfugiée avec ses enfants, lorsqu'un bruit extraordinaire, retentissant sourdement du fond des abîmes, annonce l'arrivée d'Hercule dont le chœur chante les louanges.

Acte troisième. Hercule seul s'entretient de sa descente aux enfers et de son retour. Puis il s'étonne de voir des soldats occuper le temple, et d'entendre le bruit des armes retentir sous le portique sacré. Joie d'Amphitryon à la vue d'Hercule qui est surpris de trouver son épouse en deuil; on lui fait connaître les attentats de Lycus; Thésée veut le punir, mais Hercule arrête son ami, lui confie la garde de sa famille et vole lui-même au

combat. Pour passer le temps, Amphitryon demande à Thésée de lui raconter les nouveaux exploits d'Hercule, et ce qui se passe aux enfers; le roi de Trézène se prête à ses désirs et y satisfait amplement, car son récit n'a guère moins de cent soixante vers; ensuite le chœur, comme si la narration minutieuse de Thésée n'était pas assez longue, fait encore des enfers le sujet de ses chants. Cet acte, comme on le voit, est vide et presque sans intérêt, mais il faut convenir qu'au milieu des rodomontades d'Hercule et de Thésée, on trouve un assez grand nombre de beaux vers.

Acte quatrième. Hercule reparaît vainqueur de Lycus qu'il a immolé; il offre aux dieux un sacrifice d'actions de grâces; il souhaite que la paix règne sur la terre, lorsque tout à coup il est saisi de la plus noire fureur; il prend ses propres enfants pour ceux de Lycus, et les tue malgré leurs cris et leurs prières; il égorge aussi Mégare qu'il croit être Junon, et qui embrasse vainement ses genoux pour le fléchir. Cette scène sanglante ne se passe pas tout à fait sous les yeux des spectateurs, c'est Amphitryon qui la voyant de plus près, en répète à Thésée les horribles détails. Lui-même s'offre aux coups d'Hercule dont l'accès se calme, et qui tombe dans un profond sommeil. Le chœur conjure les dieux de rendre au fils d'Alcmène l'usage de la raison, puis revenant sur cette première idée, il souhaite que son esprit continue d'être agité par le délire, qu'il ignore le mal qu'il a fait mais qu'il s'en punisse lui-même. Quelques regrets sur le sort des malheureux enfants victimes de la fureur insensée de leur père, terminent ce morceau lyrique.

Au *cinquième acte,* Hercule se réveille, se croit seul, cherche ses armes qu'il ne trouve plus; il aperçoit les cadavres sanglants de sa femme et de ses fils, et demande à Amphitryon et à Thésée quel est l'assassin de sa famille. Amphitryon se refuse à le satisfaire. Hercule insiste, il est instruit de tout. Expression de son désespoir; Thésée a peine à le calmer; il veut mourir; mais enfin cédant aux prières d'Amphitryon, il consent à vivre, et il se retire avec Thésée à Athènes où Mars purifiera ses armes.

L'*Hercule furieux* d'Euripide a servi de modèle à Sénèque pour composer sa tragédie. Il y a entre ces deux compositions plus d'un point de rapprochement, mais il s'en faut de beaucoup que

l'imitation vaille l'original [1]. Nous ne connaissons aucune imitation moderne de la pièce dont nous venons de donner l'analyse.

6. *Thyeste* [2]. Atrée, Thyeste, Tantale, Mégère, Plisthènes, fils de Thyeste, deux autres fils de Thyeste, personnages muets, un garde, un courrier, un chœur composé de vieillards de Mycènes, tels sont les personnages de cette tragédie dont la scène est à Argos. Le *premier acte* commence par un long discours de Tantale revenu pour un moment des enfers avec Mégère, l'une des Furies. Il ignore pour quel motif il a été rappelé du séjour des ombres, et il demande à quel supplice nouveau il est destiné. Mégère lui ordonne d'inspirer à Atrée, son petit-fils, toute la rage dont il était animé lui-même, lorsque jadis il fit servir aux dieux les membres de son fils Pélops. Tantale résiste, mais se voyant menacé par les serpents de la Furie, il consent à ce qu'elle exige de lui. Suit le chœur qui fait des réflexions assez oiseuses sur le crime et sur le châtiment de Tantale.

Acte deuxième. Atrée annonce à un garde l'intention où il est de se venger de Thyeste son frère, qui lui a ravi son épouse. Le garde lui fait de sages représentations sur un crime qui peut lui attirer l'animadversion de son peuple, mais c'est ce dont Atrée s'inquiète le moins, et il développe le dessein qu'il a formé d'attirer Thyeste dans ses États; il veut même que ses enfants à lui Atrée l'aident dans son cruel artifice sans cependant les rendre confidents de ses projets criminels. Le garde qui ne veut pas participer au forfait, promet du moins de se taire. Le chœur termine l'acte par des réflexions sur les ambitieux et sur ceux qui sont véritablement dignes du titre de roi.

Au *troisième acte,* Thyeste arrive avec ses trois fils ; sa joie en revoyant les murs de sa chère Argos ; mais un secret pressentiment lui fait regretter d'être venu, il voudrait retourner sur ses pas. Plisthènes, l'aîné de ses fils, désire connaître le motif de ses frayeurs; Thyeste l'ignore lui-même. Dans le reste de la scène, le père fait de la morale à son fils sur la vanité des grandeurs et le peu de sécurité qu'on y trouve, et il ne peut s'empêcher d'exprimer les craintes secrètes que son frère lui cause.

[1] Voir les comparaisons faites de la pièce latine avec la pièce grecque, tom. 8e de la *traduction du Théâtre des Grecs*, publiée par Levée.

[2] *Thyestes.*

Atrée, à la vue de Thyeste qui vient se livrer de lui-même à sa vengeance, ne peut contenir sa joie. Cependant il accueille son frère avec une bienveillance affectée, il l'embrasse et lui demande de répondre à ses caresses. Thyeste lui confesse la faute dont il s'est rendu coupable envers lui, et se jette à ses genoux pour obtenir son pardon. Atrée le relève avec une bonté apparente, lui offre de partager sa couronne, et les deux frères se quittent comme s'ils étaient de la meilleure intelligence du monde. Le chœur chante la réconciliation des deux princes.

Quatrième acte. Un courrier vient apprendre au chœur qu'Atrée a tué les enfants de son frère et les lui a fait servir dans un festin. A cet égard il n'épargne aucun détail; la description des lieux, les prodiges qui semblent être les avant-coureurs d'un affreux événement, les comparaisons, les préparatifs horribles de cette cuisine d'anthropophages, l'avidité dégoûtante de Thyeste, rien n'est oublié, c'est une peinture atroce et qui soulève le cœur. Aussi le Soleil voile-t-il sa lumière, et le chœur chante tristement ce phénomène qui peut-être entraînera la perturbation de tout le système céleste.

Au *cinquième acte,* Atrée se félicite de sa vengeance; il fait ouvrir les portes de son palais, et les regards des spectateurs pénètrent dans la salle du festin, où se trouve Thyeste encore à table; le malheureux chante son ivresse et l'oubli des peines passées. Enfin trouvant que le repas a duré assez longtemps, il demande ses enfants. Atrée lui répond par des jeux de mots qui font frémir, et présente à son frère une coupe remplie du sang de ses fils; Thyeste sent que sa main lui refuse son service, et que la coupe s'éloigne de ses lèvres; il redemande ses enfants. Prépare-toi à leur donner le baiser paternel, répond Atrée; et jetant aux pieds de son frère les têtes des trois jeunes infortunés, il dit, les voilà, reconnais-tu tes enfants? Je reconnais mon frère, s'écrie le malheureux Thyeste; et la pièce finit par les imprécations mutuelles d'Atrée et de Thyeste.

On ne sait si quelqu'auteur grec dont l'ouvrage n'est pas parvenu jusqu'à nous, n'a point servi de modèle à Sénèque. Il est vrai qu'avant lui Attius, ami de Pacuvius, et Æmilius Scaurus[1] avaient composé une tragédie sur le même sujet, mais cette com-

[1] Voir page 276.

position est perdue, et il n'y a pas moyen d'établir de rapprochement avec la pièce de Sénèque. Toutefois l'action est d'une grande simplicité et elle marche rapidement. Le caractère de Thyeste intéresse vivement, mais le sujet en lui-même fait horreur, et l'on ne comprend pas comment un peuple civilisé peut prendre plaisir à un pareil spectacle. Il faut que cette réflexion ne soit pas venue à Crébillon ou qu'elle ne l'ait pas arrêté puisqu'il a écrit aussi une tragédie de Thyeste ; mais il a compliqué sa fable sans aucune vraisemblance, et il est même assez difficile de le suivre dans la route tortueuse qui mène au dénouement. Il n'a imité Sénèque que dans deux ou trois endroits. Son ouvrage est resté au répertoire du Théâtre-Français, bien qu'il soit assez faible ; mais il faut dire aussi qu'on ne le joue pas, et nous ne croyons même pas qu'il ait été représenté depuis quarante ans au moins.

7. Les PHÉNICIENNES [1]. Les personnages de cette tragédie sont Œdipe, Antigone, Jocaste, Polynice et un député de Thèbes. La scène se passe sous les murs de cette ville. Nous n'avons qu'une faible partie de cet ouvrage, savoir : une scène entière du premier acte, une partie de scène du second, la moitié au plus d'une scène du troisième, un fragment un peu plus long d'une scène du quatrième ; les chœurs manquent entièrement.

L'auteur lui-même a-t-il laissé son ouvrage imparfait, ou bien ne devons-nous la perte de ce qui nous manque qu'à des circonstances qui lui sont étrangères ? Comme les lacunes se font remarquer dans le cours de l'ouvrage, il est présumable qu'on les doit à l'un de ces accidents qui nous ont privés de tant de richesses littéraires anciennes.

Au *premier acte*, Œdipe privé de la lumière, veut forcer sa fille Antigone qui lui sert de guide, à l'abandonner à son triste sort. Il fait longuement, trop longuement même, le récit de ses malheurs passés. Il veut mourir, il veut aller seul sur le mont Cithéron où les Destins ont marqué le terme de sa vie et dont il connaît le chemin. Antigone se refuse à ses instances et combat sa funeste résolution. Le caractère d'Antigone est un modèle d'amour filial, de douceur et de résignation ; et il faut le dire, Sénèque l'a tracé d'une manière admirable. Jusque-là cependant

[1] *Phœnissæ.*

on ne sait encore rien du sujet de la pièce, et c'est sans doute un défaut.

Mais au *second acte*, un envoyé des Thébains, vient conjurer Œdipe de rentrer dans Thèbes et d'y reprendre le pouvoir royal qu'il a laissé à ses fils Étéocle et Polynice pour l'exercer pendant un an, chacun à leur tour, ce qui a été cause de la guerre entre les deux frères, guerre dont il peut arrêter les suites sanglantes en se rendant, au vœu de la patrie alarmée. Antigone joint ses prières aux instances de l'envoyé pour vaincre les refus de son père. Comme nous n'avons pas la fin de cette scène unique du second acte, nous ne pouvons savoir positivement si enfin Œdipe rentre dans la ville de Thèbes. Mais puisqu'on retrouve Antigone au *troisième acte* [1] dans le palais, on peut supposer que le roi aveugle a consenti à reprendre le sceptre ; ce n'est toutefois qu'une assertion hasardée, car les deux frères n'en sont pas moins près d'en venir aux mains, ce que sans doute Œdipe aurait empêché s'il avait ressaisi le pouvoir. Pressée par sa fille, Jocaste court arrêter l'effusion du sang en se jetant entre les deux armées.

Au *quatrième acte* [1], Jocaste fait tous ses efforts pour réconcilier Étéocle et Polynice ; elle ne peut y parvenir. Polynice seul répond à sa mère. Cette scène dont nous n'avons qu'un fragment devait être fort belle. Le reste de la pièce manque, en sorte qu'on ne peut deviner le dénouement.

Juste-Lipse et Heinsius, pour des motifs différents, le premier parce que cette tragédie est digne du siècle d'Auguste, le second parce qu'elle est remplie de défauts, ne pensent pas que Sénèque en soit l'auteur ; mais, ainsi qu'on l'a remarqué avant nous, elle n'est ni meilleure, ni pire que les autres publiées sous le même nom. Si l'on y rencontre beaucoup de sentences ambitieuses, du clinquant, de l'exagération, on y remarque aussi un style pur, des expressions choisies, une poésie noble et brillante.

Le sujet de cette pièce avait été également traité avant Sénèque par plusieurs poëtes grecs ; par Eschyle [2], par Sophocle [3], par

[1] Nous n'avons pas le commencement de cet acte.

[2] Les Sept Chefs devant Thèbes.

[3] Deux *OEdipes*, Œdipe roi, Œdipe à Colonne, et une *Antigone*.

position est perdue, et il n'y a pas moyen d'établir de rapprochement avec la pièce de Sénèque. Toutefois l'action est d'une grande simplicité et elle marche rapidement. Le caractère de Thyeste intéresse vivement, mais le sujet en lui-même fait horreur, et l'on ne comprend pas comment un peuple civilisé peut prendre plaisir à un pareil spectacle. Il faut que cette réflexion ne soit pas venue à Crébillon ou qu'elle ne l'ait pas arrêté puisqu'il a écrit aussi une tragédie de Thyeste ; mais il a compliqué sa fable sans aucune vraisemblance, et il est même assez difficile de le suivre dans la route tortueuse qui mène au dénouement. Il n'a imité Sénèque que dans deux ou trois endroits. Son ouvrage est resté au répertoire du Théâtre-Français, bien qu'il soit assez faible ; mais il faut dire aussi qu'on ne le joue pas, et nous ne croyons même pas qu'il ait été représenté depuis quarante ans au moins.

7. Les PHÉNICIENNES [1]. Les personnages de cette tragédie sont OEdipe, Antigone, Jocaste, Polynice et un député de Thèbes. La scène se passe sous les murs de cette ville. Nous n'avons qu'une faible partie de cet ouvrage, savoir : une scène entière du premier acte, une partie de scène du second, la moitié au plus d'une scène du troisième, un fragment un peu plus long d'une scène du quatrième ; les chœurs manquent entièrement.

L'auteur lui-même a-t-il laissé son ouvrage imparfait, ou bien ne devons-nous la perte de ce qui nous manque qu'à des circonstances qui lui sont étrangères ? Comme les lacunes se font remarquer dans le cours de l'ouvrage, il est présumable qu'on les doit à l'un de ces accidents qui nous ont privés de tant de richesses littéraires anciennes.

Au *premier acte*, OEdipe privé de la lumière, veut forcer sa fille Antigone qui lui sert de guide, à l'abandonner à son triste sort. Il fait longuement, trop longuement même, le récit de ses malheurs passés. Il veut mourir, il veut aller seul sur le mont Cithéron où les Destins ont marqué le terme de sa vie et dont il connaît le chemin. Antigone se refuse à ses instances et combat sa funeste résolution. Le caractère d'Antigone est un modèle d'amour filial, de douceur et de résignation ; et il faut le dire, Sénèque l'a tracé d'une manière admirable. Jusque-là cependant

[1] *Phœnissæ.*

nom du meurtrier de Laïus. Le vieux devin ordonne un sacrifice. Manto lui explique successivement toutes les circonstances de la cérémonie, qui sont autant de présages terribles ; mais l'aveugle Tirésias n'y peut découvrir l'indication de l'assassin. Il faut avoir recours à un autre moyen, il faut consulter les divinités infernales, et c'est Créon qui doit descendre chez les ombres, cette tâche ne pouvant être remplie par une tête couronnée. Le chœur chante ensuite les louanges de Bacchus, dieu spécialement honoré à Thèbes.

Acte troisième. OEdipe presse Créon dont il remarque le trouble, de lui déclarer le nom du coupable que les dieux infernaux ont fait connaître. Après avoir hésité quelque temps, Créon se décide à satisfaire le roi. Il fait un long récit de ce qui s'est passé et finit par déclarer que c'est OEdipe lui-même qui est le meurtrier de Laïus et que c'est lui qui doit expier la mort de ce monarque. Il l'engage à abandonner la couronne. OEdipe s'y refuse, s'irrite, et ordonne même à ses gardes d'arrêter Créon. Le chœur ne croit pas que son roi soit coupable ; puis il chante, on ne sait trop à quel propos, l'origine de Thèbes et les malheurs d'Actéon, fils de Cadmus, qui fut changé en cerf.

Acte quatrième. Cependant OEdipe recueillant ses souvenirs, tremble que Créon n'ait dit vrai, et les renseignements que lui donne Jocaste sur la personne de Laïus et les circonstances de sa mort, jettent dans l'esprit du roi une affreuse lumière; lorsqu'un vieillard, arrivé de Corinthe, vient lui annoncer la mort de Polybe qui a toujours passé pour son père, et lui apprendre qu'il n'est pas fils du roi de Corinthe, mais qu'il a été recueilli par lui, quand il lui fut présenté après avoir été trouvé exposé sur le mont Cythéron. Cruelle perplexité d'OEdipe ; enfin il apprend par Phorbas qu'il est fils de Laïus ; le malheureux monarque est saisi d'horreur. Le chœur célèbre en quelques vers le bonheur d'une condition médiocre.

Acte cinquième. Un courrier vient raconter avec tous les détails comment OEdipe s'est puni lui-même d'un crime involontaire ; il s'est privé de la vue. Le chœur chante l'immuabilité des destins. Suit une scène entre OEdipe et Jocaste où tous deux frémissent des rapports criminels qui existent entre eux. Jocaste se tue et le roi de Thèbes se condamne à l'exil pour ramener dans sa patrie le calme et le bonheur.

Cette composition de Sénèque est une imitation de l'*Œdipe-Roi* de Sophocle, dont il s'est fort peu écarté, et la marche des deux pièces est à peu près la même. Toutefois dans l'auteur latin, Jocaste se tue sur le théâtre, et bien que ce dénouement soit plus tragique, on regrette la scène des adieux d'OEdipe à ses filles, qui termine le drame de l'auteur grec. L'ouvrage de Sénèque a un mérite réel; c'est toujours le même éclat poétique, la même propriété d'expression; il y a cependant des passages qui accusent le mauvais goût, tels que celui où le messager entre dans les détails repoussants de la manière dont OEdipe s'arrache les yeux, et le discours de Jocaste lorsqu'elle veut s'ôter la vie [1].

Plusieurs auteurs français se sont emparés du même sujet, savoir Jean Prévost, Sainte-Marthe, le P. Folard, Corneille, Voltaire, et La Motte qui en a fait deux tragédies, l'une en vers, l'autre en prose, et toutes deux également misérables.

9. Hercule sur le mont Oeta [2]. Ce drame compte pour personnages, Hercule, Hylus, Déjanire, Alcmène, Iole, Philoctète, la nourrice de Déjanire, un chœur d'Étoliennes, un chœur de Trachiniennes, et Lychas, personnage muet. La scène est d'abord en Eubée, puis à Trachine.

Hercule ouvre le *premier acte* par un monologue où il raconte avec une emphase ridicule ses nombreux exploits qu'il met au-dessus de ce qu'ont fait avant lui les dieux et les héros. La scène est ensuite occupée par un chœur de jeune OEchaliennes, et par Iole, fille du roi d'OEchalie, dont Hercule a conquis les États. Cette scène roule sur les plaintes des malheureuses captives.

Au *deuxième acte*, la nourrice de Déjanire dépeint la fureur jalouse de celle-ci qui sait l'amour que ressent Hercule pour la jeune Iole. Déjanire se laisse aller à tout l'emportement d'une épouse offensée; elle invoque Junon pour qu'elle l'aide dans sa vengeance, et se répand en violents reproches contre l'infidèle Hercule; elle veut exercer sur Iole même les plus cruels châtiments. La nourrice tâche d'apaiser la fureur qui transporte sa

[1] Jocaste qui se tue dans *OEdipe*, se tue aussi dans la *Thébaïde*, ce qui prouve que l'auteur ne songeait pas toujours à l'exactitude des faits ni à leur possibilité.

[2] *Hercules Œtæus.*

maîtresse, et d'excuser Hercule. Déjanire se rappelle avec émotion le temps de son bonheur, lorsqu'elle était aimée de son époux; elle se plaint des infidélités de ce parjure qui ne fait des conquêtes que pour satisfaire son humeur volage. Cette pensée la rejette dans ses premiers transports. Cependant elle sait un secret pour le fixer; c'est une tunique imbibée du sang du centaure Nessus. Elle l'envoie à Hercule par Lychas. Les Étoliennes réunies en chœur, partagent la peine qu'éprouve Déjanire, et font des réflexions sur la tranquillité qui accompagne une condition modeste, et sur les grandes chutes qu'entraînent les grandes fortunes.

Acte troisième. Déjanire craint que la tunique envoyée à Hercule n'ait sur lui un effet funeste; quelques gouttes du sang de Nessus tombées sur ses propres vêtements en ont consumé une partie, et lui font redouter pour Hercule les suites de ce philtre fatal. Hylus, fils d'Hercule et de Déjanire, vient faire à sa mère le récit des cruels tourments qui consument son malheureux père. Désespoir de Déjanire. Sa nourrice veut lui faire espérer qu'Hercule sortira vainqueur du mal cruel qui le dévore; mais la malheureuse épouse ne peut se pardonner, et après des imprécations contre elle-même, elle s'enfuit pour aller se donner la mort. Le chœur célèbre les louanges d'Orphée qui, dans ses poésies, a déclaré que tout ce qui naît doit mourir. On ne voit pas quel rapport peut avoir avec le fond de la pièce, le sujet dont le chœur fait l'objet de ses chants.

Quatrième acte. Hercule brûlé jusqu'aux os par le funeste présent de Déjanire, demande au Soleil de faire place à la Nuit; il ne veut pas mourir à la clarté du jour; puis s'adressant à Jupiter, il craint que sa mort ne l'expose à de nouvelles attaques des géants quand il ne sera plus là pour le défendre, rodomontade ridicule que le chœur vient encore renforcer. Hercule continue sur le même ton, et sentant son mal augmenter, il décrit tous les tourments qu'il endure; la douleur lui arrache des larmes, il en rougit et demande la mort. Dans la scène suivante, nouvelles déclamations emphatiques à Jupiter pour qu'il termine sa misère. Il appelle encore le trépas à son secours, il voudrait qu'on lui donnât des armes, qu'une bête féroce le dévorât, ou qu'on voulût bien le lapider; mais on est sourd à sa voix suppliante. Alcmène est désolée des maux que souffre son fils, elle le plaint

elle l'encourage. Hercule reprend devant elle ses lamentations ; Alcmène souffre de ses souffrances. Hyllus vient annoncer la mort de Déjanire qui s'est punie elle-même de sa fatale erreur. Hercule, ravi en extase, prévoit son immortalité. Le chœur exprime ses regrets sur la mort du héros qui ne pourra plus protéger et léfendre les mortels.

Au *cinquième acte*, Philoctète, l'ami d'Hercule, vient raconter à la nourrice de Déjanire, la mort d'Hercule dans tous ses déails, et comment il a été brûlé sur un bûcher avec la peau du ion de Némée et avec sa redoutable massue. Alcmène, portant 'urne qui renferme les cendres de son fils, donne un libre cours sa douleur maternelle que Philoctète cherche en vain à calner. Restée seule, elle chante ses chagrins et ses regrets en vers yriques, comme le ferait le chœur. Soudain Hercule descend ur un nuage ; il apprend à Alcmène qu'il est monté au rang des ieux ; lui annonce que la punition d'Eurysthée est prochaine, u'elle même montera bientôt sur un char lumineux, qu'elle rasera la tête d'Eurysthée, ce qui veut dire sans doute qu'elle era placée au-dessus de lui parmi les astres. Hercule remonte ans le ciel, Alcmène voudrait l'arrêter ; mais reconnaissant la ivinité de son fils, elle se promet de l'honorer dans les temples vec les autres dieux. Le chœur supplie Hercule de veiller toujours sur la terre et de la protéger encore si quelque monstre venait épouvanter les peuples.

Cette pièce, plus qu'aucune autre de celles que nous avons déjà vues, abonde en déclamations aussi frivoles qu'emphatiques, en sentences froides, en exagérations du plus mauvais goût, en rodomontades absurdes ou grotesques ; on y remarque des locuions hasardées ou inexactes qui ne sont pas dans les habitudes le Sénèque, ce qui a fait croire à plusieurs savants que cette ragédie est l'œuvre d'un poëte postérieur qui a vécu à l'époque le la décadence générale du goût.

Rotrou, dans son *Hercule mourant*, a donné une imitation ou mieux une traduction de l'*Hercule au mont Œta*, que l'auteur a tiré lui-même des *Trachiniennes* de Sophocle.

10. Octavie [1]. Les personnages de ce drame sont Octavie, Sénèque, le préfet Tigellin, Poppée, l'ombre d'Agrippine,

[1] *Octavia*.

Néron, la nourrice d'Octavie, celle de Poppée, un courrier, chœur de Romains. La scène est à Rome.

Acte premier. Octavie, fille de Drusus et d'Agrippine, et femme de Néron, déplore la mort de sa mère et de son père, qui ont laissé leurs enfants exposés à toute la rage d'un tyran. La nourrice de la princesse plaint les peines que sa maîtresse endure, et toutes deux de concert s'étendent sur le même thème. Le chœur s'élève ensuite contre le second hymen auquel Néron se prépare, et rappelle les cruautés du tyran envers sa mère.

Au *second acte*, Sénèque, dans un long monologue, débite bon nombre de maximes philosophiques sur le bonheur d'une vie obscure et sur la corruption du genre humain. Puis il s'entretient avec Néron qu'il veut, à force de sentences, ramener à des sentiments plus dignes d'un monarque. Mais Néron s'autorisant de l'exemple d'Auguste, veut se faire craindre jusqu'à ce que son règne soit affermi, et il annonce l'intention où il est de répudier Octavie pour épouser Poppée; à ce sujet Sénèque perd encore tout le fruit de ses belles remontrances.

Troisième acte. L'ombre d'Agrippine apparaît; elle arrive du Ténare pour troubler l'hymen de Néron et de Poppée, et en attendant, elle retrace le souvenir de son trépas cruel; et elle promet aux mânes de son époux qui s'acharnent à sa poursuite, qu'ils seront bientôt satisfaits, que la mort du tyran est prochaine, et pourtant son cœur maternel ne peut lui refuser des regrets, puis elle retourne aux enfers. Octavie engage le chœur à cacher ses larmes pour ne pas aigrir le tyran. Peut-être sera-t-elle plus heureuse n'étant plus la femme de Néron; cependant elle craint encore pour sa vie. Le chœur indigné de la conduite de l'empereur à l'égard d'Octavie, veut porter le fer et la flamme dans le palais de Néron, et sort en tumulte.

Acte quatrième. Poppée sort à demi-vêtue du lit de Néron; sa nourrice lui en demande la raison; elle exalte le bonheur de sa maîtresse d'être l'épouse du plus beau comme du plus puissant des Romains, elle qui fait par sa beauté l'admiration de tout un peuple. Poppée raconte le songe qui la trouble. Elle a cru être poignardée par Néron dans les bras mêmes de Crispinus son premier mari. Sa nourrice cherche à calmer les appréhensions de la nouvelle épouse de l'empereur, qui veut aller au temple expier les menaces du songe qui l'a tourmentée pendant la nuit. Un

hœur de partisans de Poppée, vante les charmes de cette prin-esse. Un courrier vient annoncer que le peuple s'est porté en ule au palais de César, qu'il veut venger Octavie ou la rétablir u palais de ses pères. Le chœur marche au secours du palais.

Au *cinquième acte*, Néron furieux a soif d'une vengeance écla-ante, et le préfet Tigellin ne parvient pas à calmer son empor-ement. L'empereur ordonne d'embarquer Octavie et de l'immoler ur quelque rivage désert. Octavie accompagnée des satellites lu tyran paraît au milieu du chœur. Après quelques plaintes de a part, et la contre-partie par le chœur, on voit la princesse 'embarquer pour l'exil. Le chœur termine par une invocation aux vents.

Il est facile de s'apercevoir, à la simple lecture de cette courte analyse, combien le plan de cette pièce est faible et vicieux. L'ap-parition de l'ombre d'Agrippine est sans aucun résultat, et le onge de Poppée ne produit rien. Octavie est sans contredit la lus médiocre composition des dix que nous avons passées en evue. Aussi plusieurs savants ont prétendu que cette tragédie 'est pas de Sénèque. Ils trouvent peu vraisemblable qu'il ait sé se placer lui-même au rang des personnages qui jouent un le dans ce drame. Eschenburg affirme [1] qu'*Octavie* ne peut être Sénèque, attendu qu'il n'a pas vécu jusqu'à la mort de cette incesse. Eschenburg se trompe; Octavie fut mise à mort l'an 63 l'ère vulgaire, et Sénèque périt l'an 66. Ces raisons ne sont nc pas suffisantes pour établir ce point de critique, que ce ame n'est pas de l'auteur des neuf autres. Le style de cette èce où se trouvent quelques tournures, quelques locutions qui partiennent à un temps postérieur à celui de Sénèque, serait meilleure raison peut-être pour ne pas la lui attribuer, si l'on pouvait admettre avec Funccius, qu'étant l'ouvrage de la eillesse de l'auteur, il a pu être moins soigné, moins travaillé. ssius qui traite cette composition avec une grande sévérité [2], oit qu'elle est d'Annæus Florus. Joseph Scaliger veut qu'elle it de Scæva Mémor, poëte du temps de Domitien; d'autres en

[1] Manuel de Littér. class. anc., tom. Ier, page 466.

[2] *Omnium ineptissimum et plane scholasticum opus*.
(Inst. poet., L. 2, p. 76.)

chargent Lucain. Juste-Lipse ne la juge pas plus favorablement que Vossius [1].

Cette pièce a été traduite en vers français par Roland Brisset au 16e siècle. On trouve quelques imitations d'Octavie dans le *Britannicus* de Racine ; par exemple le rôle de Narcisse et celui de Burrhus, mais que l'original est inférieur à la copie ! Nous nous rappelons avoir assisté, en 1806, au Théâtre-Français, à la première et dernière représentation d'une *Octavie*, tragédie d'un M. Souriguères de saint Marc. La pièce eut peine à se traîner jusqu'au dénouement, au milieu d'un accompagnement de sifflets bruyants et continus. L'italien Alfieri a donné aussi une tragédie sur le même sujet.

Les défauts les plus saillants des tragédies de Sénèque et qu'il faut reconnaître, ce sont la déclamation, l'enflure, l'affectation aux sentences et aux maximes, des monologues, des parties de dialogue, des chœurs d'une longueur interminable, et les plus longs détails ne sont pas toujours relatifs à des points qui se rattachent au sujet. Mais ces défauts diminuent beaucoup de gravité, aux yeux de ceux qui songent que ces ouvrages de cabinet n'étaient point destinés aux représentations théâtrales, mais bien aux lectures publiques. Un mérite réel qu'on ne peut toutefois contester à l'auteur, c'est une poésie riche et brillante, un style pur et élevé, d'autant plus admirable que Sénèque vivait à une époque de décadence. Telle est notre opinion sur les tragédies de ce philosophe.

D'autres ne lui ont pas trouvé tous les défauts que nous avons remarqués, ou du moins les ont excusés. Voici comment l'abbé Coupé s'exprime à cet égard : « Il y a quatre choses qui frappent principalement dans le Théâtre de Sénèque ; ses *monologues*, ses *chœurs* et ses *scènes serrées*. Les monologues qui sont placés à la tête de chaque pièce, et qui en développent le sujet, sont très-imposants. La versification en est toujours brillante, et le poëte répand à pleines mains les grandes maximes et les semences de terreur. Les chœurs qui terminent les actes ne ressemblent pas aux chœurs des Grecs : ce sont des hymnes très-pompeux, qui, à l'occasion de ce qui s'est passé ou de ce qui est

[1] *Puer ego sum, nisi a puero scripta, certe pueri modo.*
(Opera omnia, tom 1er, p. 368.)

prépare, font succéder aux passions tumultueuses de la scène, le calme de la philosophie, et quelquefois les touches flatteuses de la volupté, avec un art infini et qui montre de la manière la plus sensible comment un génie habile sait rapprocher les extrêmes. Les récits de Sénèque n'ont jamais reçu d'autres reproches que d'être trop beaux et quelquefois déplacés : ils rompent l'intérêt dans l'endroit le plus chaud ; mais ils sont si animés, si éclatants, qu'on oublie bientôt ce défaut, comme on oublie dans les épisodes de l'Arioste, que ce ne sont que de brillants écarts. Les scènes serrées sont absolument de son invention, et nous ne trouvons dans aucun tragique de la Grèce, cette précision d'idée, ce laconisme étonnant, ces mots qui renferment le germe de plusieurs pensées ; cette facilité de répliques, ces raisonnements si poignants et si clairs avec des termes rompus, presqu'avec des monosyllabes : ce sont des traits, des éclairs, après lesquels l'auteur fatigué reprend un raisonnement plus calme. » Nous respectons l'opinion de l'abbé Coupé, mais nous ne pouvons l'admettre qu'en partie.

Il existe plusieurs traductions des tragédies de Sénèque en différentes langues. En *Français* on a celle de Brumoi et Binasses[1], de Marolles[2], de l'abbé Coupé[3], de Levée[4] et enfin celle de E. Greslou[5]. En *Allemand* par Rose[6]; en *Italien* par Dolce[7] et en *Anglais* par Sherburne[8].

Outre plusieurs éditions fort rares des tragédies de Sénèque, il en est d'autres parmi lesquelles nous indiquerons les plus recommandables. Celles de Phil. de Giunta[9], des Aldes[10], de

[1] 1647.

[2] 1652.

[3] Paris, 1795, 2 vol. in-8°, mal imprimée.

[4] Paris, 1822, 3 vol. in-8°, traduction très-médiocre.

[5] De la collection Panckoucke.

[6] Anspach, 1777-81, 3 vol. in-8°.

[7] Venise, 1560, in-12.

[8] 1708.

[9] Florence, 1506 et 1513, in-8°.

[10] Venise, 1517, in-8°.

Scriverius [1], de Farnabius [2], de Gronovius [3], de Schrœder [4], de Carey [5] et enfin de Lemaire [6].

CAIUS VALÉRIUS FLACCUS.

Ce poëte paraît avoir appartenu à l'illustre famille de M. Valérius Publicola. On ignore quel fut son père, et l'année de sa naissance est aussi incertaine. Sa patrie est mieux connue ; car bien que le surnom de *Setinus* qui se trouve sur quelques manuscrits pourrait faire supposer qu'il est né dans la ville de Sétia, le témoignage de Martial, son contemporain, établit d'une manière certaine que Valérius Flaccus était de Padoue [7]. Valérius fut membre du collége des quindécemvirs, chargés de la garde et de l'interprétation des livres sibyllins. Il passa une bonne partie de sa vie à Rome dans une honnête médiocrité; il repoussa le conseil de Martial, son ami, qui le pressait de quitter le culte des Muses et d'embrasser la carrière du barreau. Honoré de l'amitié de Vespasien et de Titus, il ne chercha point à profiter de cette illustre bienveillance pour s'élever aux honneurs ou parvenir à la fortune. Tandis que Martial, Stace et Silius déshonoraient leur plume par les plats éloges qu'ils prodiguaient à Domitien, Valérius conservait la pureté de son cœur au milieu de la cour la plus corrompue, et forcé par la prudence et le soin de sa vie de louer le tyran, il le félicite sur sa facilité à faire les vers, et sur le mérite qu'il a d'avoir élevé un temple à la mémoire de Vespasien et de Titus. On croit que Valérius Flaccus fut décoré de la préture, de l'an 88 à l'an 91 de l'ère chrétienne, au moins il est certain qu'il était dans l'île de Chypre [8] l'an 90. On pourrait encore inférer d'une requête en vers qui lui est adressée par Martial [9], qu'il avait augmenté sa fortune dans l'exercice de sa

[1] Leyde, 1620 ou 1621, in-8°.
[2] Amsterdam, Elzevir, 1678, in-24.
[3] Ibid., 1682, in-8°, pour la collection *Variorum*.
[4] Delft, 1728, in-4°.
[5] Londres, 1824, gr. in-18.
[6] Paris, 1829-32, édit. recommandable.
[7] Liv. Ier, épigr. 62 et 77.
[8] MARTIAL, L. 8, épigr. 45.
[9] ID., ibid., épigr. 56.

charge. Il revint à Rome dans les premières années du règne paisible de Trajan. En l'an 100 de l'ère chrétienne, il fit un voyage en Espagne d'où il était de retour l'année suivante. On ne s'accorde pas sur l'année de sa mort. Son traducteur M. Adolphe Dureau De La Malle prouve qu'elle doit être fixée à la centonzième année de notre ère, l'an 864 de la fondation de Rome[1]. L'ouvrage auquel il est redevable de toute sa célébrité est le poëme des *Argonautiques*, qu'il commença sous Vespasien, et auquel il travailla le reste de sa vie sans pouvoir le terminer, du moins il ne nous est pas parvenu en entier et la fin du huitième livre manque dans tous les manuscrits. Ce poëme qui jouit d'une grande renommée en Angleterre, en Italie, en Allemagne, est fort peu connu en France. Le sujet qui est la conquête de la Toison d'Or, avait déjà été traité par Orphée et par Apollonius de Rhodes.

Les Argonautiques, tel que l'ouvrage nous est parvenu, se partagent en huit livres. Dans le *premier livre*, le poëte expose son sujet, invoque Apollon, et consacre son œuvre à Vespasien; puis il entre en matière. Pélias, roi de Thessalie, averti par les oracles, de se défier de Jason, veut trouver un moyen de le perdre sans se compromettre, et dans un discours adroit lui propose la conquête de la Toison d'Or. Jason comprend tous les dangers de cette expédition, mais l'amour de la gloire l'emporte ; il implore le secours de Junon et de Minerve. Celle-ci fait construire un vaisseau par Argus, et Junon parcourant toute la Grèce, réunit auprès de Jason les héros les plus renommés par leur noblesse et leur courage. Hercule y vient le premier accompagné du jeune Hylas qui porte son carquois. Le navire achevé, Minerve y place elle-même les agrès, et le décore de peintures représentant, l'une le combat des Centaures et des Lapithes, l'autre les noces de Thétis et de Pélée. Jason, pour contraindre Pélias à prendre intérêt à cette périlleuse expédition, et à faire des vœux pour sa réussite, engage Acaste, fils du tyran, à partager la gloire de l'entreprise. Les Argonautes lancent le vaisseau à la mer, et offrent des sacrifices aux dieux marins, et Jason implore la protection de Neptune. L'augure Mopsus prédit aux héros les périls qui les attendent ; un autre devin, Idmon, fils d'Apollon, leur an-

[1] Voir le disc. prélim. en tête de sa trad., page 49 et suiv.

nonce de grands obstacles, mais il leur apprend en même temps qu'ils les surmonteront. Jason, dans un discours de peu d'étendue, encourage ses compagnons et consacre aux plaisirs du festin le reste de la journée. Au milieu du repas, le centaure Chiron arrive avec Achille, son élève, qu'il amène pour faire ses adieux à son père Pélée. Sur la fin du banquet, Orphée chante en s'accompagnant de la lyre, les aventures de Phrixus et d'Hellé. Ensuite tous les guerriers s'abandonnent au sommeil, Jason seul y résiste; il songe à l'abandon dans lequel il va laisser Alcimède et Éson, lorsqu'un fantôme éclatant paraît sur les eaux, c'est la carène prophétique du navire; elle engage Jason à partir sans délai et à ne pas craindre les dangers qui pourront se présenter. Aussitôt se font les préparatifs du départ. Adieux touchants d'Alcimède; Éson au contraire encourage son fils. Énumération des guerriers qui montent le navire. Le jeune Acaste arrive à l'insu de son père; on lève l'ancre; les mères suivent des yeux le vaisseau qui s'enfuit. Jupiter contemple avec plaisir cet essor des Grecs, qui doit unir les bords les plus lointains et changer les destinées du monde. Le Soleil exprime ses inquiétudes pour son fils Aétès; Mars frémit et menace en songeant à cette entreprise dont le but est de ravir la Toison qui lui est consacrée. Jupiter alors leur déroule les immuables décrets du Destin. Cependant Borée qui a vu le navire Argo fendre paisiblement les ondes, arrive furieux au palais d'Éole et lui demande de déchaîner les vents pour submerger le vaisseau téméraire. Éole y consent; une affreuse tempête s'élève; regrets tardifs des guerriers grecs. Neptune apaise les flots et ramène le calme; Jason lui témoigne sa reconnaissance par des libations et des prières et il poursuit sa route. Cependant Pélias s'est aperçu de la disparition de son fils Acaste; dans sa fureur, il veut se venger sur le père et sur la mère de Jason. Tous deux offraient alors un sacrifice aux dieux infernaux pour tâcher de connaître l'issue de l'entreprise. Créthée, père d'Éson, sort des enfers, leur prédit les glorieux succès de leur fils, leur découvre en même temps les projets sanguinaires du tyran d'Iolchos et les invite à prévenir sa vengeance par une mort volontaire. Le sacrifice commencé est interrompu; Alcimède engage Éson à suivre le conseil de Créthée. On immole un taureau. Imprécations d'Éson contre Pélias. Les deux époux avalent ensuite le sang du taureau et meurent sur-le-champ. Des

tellites envoyés par le tyran, égorgent à côté d'eux, leur jeune s Promachus. Les âmes d'Alcimède et d'Éson s'envolent aux ıfers. Description des deux portes qui y conduisent. Éson et cimède sont reçus dans les Champs Élysées.

Livre deuxième. Cependant Jason ignorant le malheur qui ent de frapper sa famille, poursuit sa noble entreprise. Description des champs de Phlégra. Effroi des Argonautes, la première ıit de leur navigation. Tiphys qui a appris de Pallas l'art de riger le navire, calme leurs craintes. Ils abordent à l'île de mnos. Récit du massacre des Lemniens par leurs femmes. psipyle seule sauve du carnage Thoas son père. Accueillis à mnos, les guerriers grecs y sont retenus trois mois par les npêtes. Hypsipyle devient éprise de Jason. Hercule fait rougir héros de son inactivité et l'arrache aux plaisirs de Lemnos. vaisseau poursuit sa course et aborde à Samothrace. Les gonautes s'y font initier aux mystères des Cabires. De là ils ıt voile vers les rivages de Troie; Hercule y délivre Hésione monstre auquel elle était exposée; il entre triomphant dans murs de Troie. Le roi Laomédon qui avait promis de magifiques coursiers à celui qui délivrerait sa fille, au lieu de nger qu'à remplir ses engagements, médite la mort du héros, veut lui ravir son arc redoutable sous les coups duquel Troie it succomber. Mais ses projets échouent parce qu'Hercule luime remet à un autre temps l'accomplissement de la promesse roi. Le navire entre dans l'Hellespont. Hellé, sœur de Thétis, parait à Jason et lui prédit une navigation heureuse. Jason t des libations en son honneur. Description de l'Hellespont et la Propontide. Arrivée à Cyzique et description de cette ville. roi de Cyzique fait aux Argonautes l'accueil le plus bienveillant, conduit dans son palais, et passe avec eux dans les plaisirs nuit et le jour suivant.

Livre troisième. Après avoir séjourné trois jours, les Argonau- quittent Cyzique, comblés de présents. Mais Cybèle irritée con- ce roi qui, à la chasse, avait tué un lion sacré, plonge Tiphys ns un sommeil profond et fait retourner le navire dans le rt d'où il est parti. Pan, pour servir Cybèle, répand dans la lle une fausse terreur. Les habitants prennent les Argonautes ur les Pélages leurs ennemis; ils fondent sur eux; un comat nocturne s'engage. Dans cette horrible mêlée, Castor et Pol-

lux sont près de s'égorger l'un l'autre, et Jason tue Cyzique sans le connaître. La clarté du jour découvre la fatale erreur. La douleur est générale, mais c'est surtout autour des restes sanglants du roi qu'elle éclate. Regrets de Jason et de Clyté, jeune épouse de Cyzique à qui l'on rend bientôt les derniers honneurs. Cependant les Argonautes, découragés par ce qui vient de se passer, sont sur le point de renoncer à leur glorieuse entreprise, et Jason lui-même se ressent de l'abattement général. L'augure Mopsus rassure les guerriers grecs en leur montrant qu'ils ne sont coupables que d'une erreur involontaire, et il leur prescrit des expiations. Description des cérémonies expiatoires du meurtre. Les Argonautes se rembarquent. Hercule, dans la route, brise sa rame. On aborde en Mysie pour qu'il puisse réparer sa perte. Hercule descend à terre avec le jeune Hylas. Mais Junon dont la haine n'est point assouvie, écarte Pallas qui veille avec elle sur le navire Argo, et libre alors, elle rend une jeune naïade amoureuse d'Hylas, puis elle offre aux yeux du jeune Grec un cerf qu'il poursuit aussitôt ; l'animal le trompe, l'attire sur le bord de la fontaine de Dryope. Hylas se penche pour y puiser de l'eau ; la nymphe le saisit et l'entraîne dans sa grotte. Hercule, ne revoyant plus son cher Hylas, parcourt en furieux tout le pays, redemandant son jeune ami. Les Argonautes l'attendent pendant huit jours ; mais Junon ayant envoyé un vent propice, Tiphys est d'avis de remettre à la voile ; son opinion est appuyée par Méléagre et Calaïs, et Jason cède enfin, malgré l'opposition de Télamon. On part ; le soleil se couche et Hercule reste abandonné au milieu des bois qui bordent cette côte solitaire.

Livre quatrième. Cependant Jupiter est irrité de la conduite de Junon contre Hercule, et, pour soulager son fils, il lui envoie un paisible sommeil, pendant lequel Hylas lui apparaît du sein de l'onde et lui raconte son aventure. A cette vue, Hercule voudrait saisir son jeune ami dans ses bras caressants, mais l'ombre lui échappe et disparaît. A son réveil, il croit en vain rejoindre ses compagnons ; voyant qu'ils l'ont lâchement abandonné, il prend la résolution de retourner à Troie redemander à Laomédon le prix du salut d'Hésione. Mais Latone et ses deux enfants Apollon et Diane, adressent une supplique à Jupiter pour qu'il consente à terminer les tourments que Prométhée endure

ar le Caucase. Le maître des dieux se laisse fléchir ; il envoie -is dire à Hercule de délivrer Prométhée. Le héros vole avec laisir à ce nouvel exploit. Sur ces entrefaites, Orphée, par ses aants, consolait les Argonautes de la perte d'Hercule. Ils abor-ent chez les Bébryces, peuples sauvages qui conduisaient à ur roi Amycus tous les étrangers, et les contraignaient de com-attre au ceste avec lui. Ékion que Jason a envoyé comme éclai-eur, a rencontré un Phrygien qui l'exhorte à fuir sans délai. kion l'amène aux Argonautes; Timas (c'est le nom du Phrygien), aconte qu'Otrès, son roi, frère de Lycus, roi des Mariandy-iens, vient de périr sous le ceste d'Amycus. Les Argonautes eulent voir ce roi redoutable et marchent vers l'antre d'Amy-us. Description de cet antre dont la vue, ainsi que les armes Amycus jettent dans le cœur des Grecs un sentiment de frayeur. Pollux fait rentrer la confiance dans leur cœur. L'affreux géant ivance hors de ses forêts et ses propres sujets tremblent en sa ésence. Il provoque les Grecs dans un discours plein de hau-ur. Les héros indignés veulent tous répondre à cet insolent rtel, mais Pollux est déjà dans l'arène, déjà il a jeté au loin s vêtements. Castor épouvanté, pâlit. A la vue de la jeunesse, la fraîche beauté de Pollux, le terrible Amycus sourit avec dain, et s'indigne de n'avoir qu'un si faible adversaire. Descrip-on chaude et animée du combat ; Pollux est vainqueur et il çoit les félicitations empressées de ses compagnons d'armes; stor le couronne de laurier ; un sacrifice et un repas consacrent victoire, puis les Argonautes se remettent en mer. Ils entrent ns le Bosphore. Orphée leur apprend l'origine de ce mot, en ur racontant l'histoire d'Io. Le lendemain matin, ils touchent s bords de Thynnée, et délivrent le malheureux Phinée, ancien i de Thrace, des immondes Harpies qui dévastaient les repas ı débile vieillard. Discours que celui-ci tient aux Argonautes ; leur raconte ses malheurs, ses tourments ; implore leur appui invoque le secours de Jupiter. Les deux fils de l'Aquilon, Calaïs Zétès, beaux-frères de Phinée, chassent les Harpies et les pour-ivent jusqu'aux îles Strophades dans la mer Ionienne. Phinée i est un devin habile, dévoile ensuite aux Argonautes les périls 'ils doivent courir encore jusqu'à leur entrée dans le Phase. s compagnons de Jason s'effraient à ce récit, mais leur chef trépide presse le départ. Phinée, plein de reconnaissance, les

suit jusqu'au rivage et leur fait ses adieux. Le navire arrive aux roches Cyanées. A l'aspect de ces formidables écueils, l'équipage est frappé de crainte. Jason les rassure. Dangers de ces parages. Grâce à Minerve et à Junon, le vaisseau franchit ce passage périlleux, n'ayant perdu qu'une partie des ornements de sa poupe. Ils entrent dans le Pont-Euxin. Description de cette mer. Ils arrivent chez les Manandyniens. Là le roi Lycus, qui revenait de vaincre les Bébryces, reçoit les Argonautes avec amitié, et leur donne l'hospitalité dans son palais.

Livre cinquième. Deux pertes sensibles viennent affliger les Argonautes. L'augure Idmon meurt, et Tiphys l'habile pilote, succombe à une mortelle contagion. Douleur des Grecs, regrets de Jason. Ancée et Nauplius se disputent la succession de Tiphys, mais Argo elle-même a proclamé Erginus. Cependant la renommée de l'aventureuse expédition a pénétré chez les morts; ils voudraient, encore avides de gloire, être témoins de ces exploits merveilleux; hélas! les arrêts du Destin s'opposent à leurs désirs. Sthénélus seul, affranchi de ces lois sévères, sort du tombeau, revêtu de sa brillante armure; mais il n'apparaît qu'un moment, l'ombre du Styx le cache à tous les yeux et il rentre en gémissant au noir séjour. Diverses contrées que longe le vaisseau des Argonautes. Arrivés à Sinope, ils y rencontrent Phlogius, Déiléonte et Autolycus, anciens compagnons d'Hercule, qui supplient Jason d'employer leur courage. Le chef des Argonautes voit avec plaisir s'augmenter le nombre de ses guerriers, et il poursuit sa course. Pendant la navigation, Jason interroge ses compagnons nouveaux sur les exploits d'Hercule dans le pays des Amazones. Le poëte fait mention de quelques peuples que les Argonautes trouvent sur leur passage. Les Grecs entrent dans le Phase, au moment où Hercule arrivait sur le Caucase pour délivrer Prométhée. Junon et Minerve ont suivi Jason à Colchos; celui-ci offre un sacrifice à Phrixus pour se le rendre favorable. Histoire de Phrixus; précis des événements survenus en Colchide avant l'arrivée de Jason. La nuit qui suit son débarquement est pour lui une nuit d'angoisses et d'incertitude, il ne sait quel parti prendre. Le roi Aétès est assiégé dans Colchos par Persée, son frère, qui avait voulu que la Toison d'Or fût rendue aux parents de Phrixus. D'après l'avis de Junon et de Pallas, Jason se déclare pour Aétès. Il se rend donc vers ce roi avec neuf de ses guerriers.

trouve sur la route, Médée, qui effrayée d'un songe, était sortie matin pour se purifier. Embelli par Junon d'une grâce extraoraire, il s'adresse à Médée, la flatte, et lui demande des conls sur la manière d'aborder le roi. Médée lui donne pour guide e de ses compagnes qui l'introduit dans le temple du Soleil nt le poëte fait la description. Aétès se rend dans ce temple; on qui, comme un autre Énée, est resté enveloppé d'un nuage, parait soudain, et, dans un discours tourné avec adresse, lui fait naître ses titres et lui redemande la Toison d'Or. Le roi dissiule son dépit, et prie Jason de l'aider dans la guerre que lui t Persée. Jason consent à lui porter secours; les Argonautes ivent d'après l'ordre qu'il leur a fait transmettre par Castor. roi donne un somptueux banquet, dans lequel les deux nouaux alliés se présentent mutuellement leurs plus fameux guerrs. Sur ces entrefaites, Mars va trouver Jupiter, il exhale ses intes de ce que Pallas et Junon veulent lui ravir un don qui est consacré, lorsque lui-même respecte les présents que les rtels offrent à ces deux déesses. Pallas réplique et prend défense de l'intrépide Jason. Mars allait répondre, quand piter lui impose silence, et fait entendre qu'on vient tours implorer son secours lorsqu'il est trop tard et qu'il ne it rien changer aux événements. Puis il leur dévoile les tins des deux frères Aétès et Persée qui ont encore à subir t d'épreuves diverses. Le calme se rétablit dans le ciel; les ins y ramènent la joie, les Muses et Apollon y chantent les abats de Phlégra; Hébé verse tour à tour le nectar aux dieux , pour goûter les charmes du sommeil, se retirent dans leurs ais d'or.

ivre sixième. Mars veillait. Il se dirige vers Colchos, et quoinnemi des deux frères, il prend le parti de Persée. Il souffle Scythes le désir de la guerre et les entraîne sur ses pas. Dénbrement des chefs de l'armée de Persée. L'armée d'Aétès mar sous les ordres d'Absyrte, son fils, de Styrus, de Jason; as elle-même a revêtu la cuirasse, et son bras porte le redoue bouclier d'où l'affreuse tête de Méduse lance l'éclair homi. Soudain la bataille commence; suivent les descriptions d'enements généraux et de combats singuliers. Ces descriptions ont ucoup de mouvement et de vérité, et ce sont de beaux morx de poésie. Cependant, malgré tant de sang et de morts,

Junon prévoyant que Jason ne pourrait pas encore à ce prix obtenir la Toison, elle veut lui procurer l'appui de Médée, si puissante par la magie. Elle va trouver Vénus et dans un discours adroit, dont pourtant la déesse de Cythère n'est pas dupe, la prie de lui prêter sa ceinture. Junon obtient ce qu'elle demande. Puis prenant la figure de Chalciope, sœur de Médée, elle pénètre dans l'appartement de la fille d'Aétès, l'engage à venir voir du haut des remparts les prodiges de valeur que les Grecs font pour le roi, l'entraîne avec elle, et la description du combat, interrompue par cet épisode, continue. Cependant, grâce à la magique ceinture dont Junon a fait usage, Médée remarque Jason au milieu des combattants, lui seul attire constamment ses regards et les fascine. Elle demande à sa prétendue sœur quel est ce guerrier, et la réponse de Junon attise encore la flamme qui la dévore, et après avoir vu Jason combattre et vaincre Colaxès même, fils de Jupiter, elle ne peut contenir l'amour qui la transporte et elle en fait l'aveu à sa sœur ; alors Junon la quitte et elle reste seule sur les remparts où elle continue de contempler les prodiges de valeur du héros qui est devenu malgré elle le maître de son cœur. Persée, vaincu, gémit sur sa défaite et veut se donner la mort, mais Pallas qui a répondu de lui à Jupiter, couvre la plaine d'un brouillard épais et le dérobe ainsi aux traits qui le menacent. Enfin la nuit sépare les combattants ; Médée se retire avec l'image de Jason, qui la poursuit.

Livre septième. L'heure du repos contraint Médée à se séparer du héros qui a toutes ses pensées, toute son existence ; rentrée dans ses appartements, elle s'entretient sur les sentiments qui l'agitent ; elle voudrait oublier Jason, et l'aurore la trouve éveillée sur ces pensées. Cependant Jason va trouver Aétès, et réclame la Toison d'Or, prix convenu du service qu'il lui a rendu. A cette demande, Aétès entre en fureur, et répond par un discours plein d'orgueil et d'insolence ; il refuse, à moins que Jason n'attèle à la charrue les taureaux de Vulcain, qui vomissent des flammes, et ne sème dans le champ de Mars les dents du dragon de Cadmus. Médée pâlit à cet ordre cruel ; mais Jason, après avoir reproché au roi sa perfidie, accepte les conditions qui lui ont été faites et sort indigné du palais. Médée le suit des yeux et le trouve plus séduisant que jamais. Elle se retire chez elle. Son trouble l'y suit. Elle veut tout avouer à sa sœur, mais

elle n'ose. Toutes ses tentatives pour adoucir son mal, restent sans effet. Junon va de nouveau implorer le secours de Vénus qui, prenant les traits de Circé, et après avoir ordonné à Iris de conduire Jason dans un bosquet sacré, va trouver Médée, et tâche adroitement de la déterminer à suivre un époux étranger. La malheureuse princesse ne demande qu'un remède qui puisse assoupir ses tourments. Vénus redouble ses insinuations artificieuses auxquelles Médée résiste, mais elle est en proie à la plus cruelle perplexité. Toutefois la perfidie de son père envers le héros qu'elle aime la détermine. Elle s'arme de ses philtres les plus puissants, et, conduite par Vénus, elle se rend au bois sacré où Jason se montre tout à coup à ses regards. Iris et Vénus remontent aussitôt dans l'Olympe. Les deux amants interdits gardent longtemps le silence que Jason rompt le premier pour se plaindre de la perfidie d'Aétès et intéresser Médée en sa faveur. Elle lui répond en tremblant qu'elle voudrait qu'il obtînt ce qu'il souhaite par son seul courage et par le seul secours des dieux; mais enfin la pitié l'emporte, elle lui remet les philtres qu'elle a préparés, lui en indique l'usage, les répand sur Jason à grands flots, avec les mots magiques prononcés sur sept tons, et couvre ainsi d'enchantement le héros et ses armes. Médée exprime les craintes qui l'oppressent; elle pense que son amant oubliera un jour ses bienfaits, et l'abandonnera peut-être sur une terre étrangère. Jason la rassure par les protestations les plus tendres. Médée rend le héros témoin de son pouvoir sur le dragon gardien de la Toison d'Or, et retourne au palais. Aétès croyait les Argonautes partis, lorsqu'Ékion vient lui annoncer que Jason est prêt à remplir les conditions imposées. Il dompte les taureaux, les attèle à la charrue, laboure le champ de Mars, sème dans les sillons les dents du dragon de Cadmus, combat, et tue un grand nombre de géants qui en naissent, et enfin avec le secours de Médée, il jette la discorde entre eux, en sorte qu'ils s'égorgent tous les uns les autres. Aétès est hors de lui, et Jason est accueilli par les Argonautes avec les plus vifs transports.

Il y a plus d'un rapprochement à faire entre ce septième livre des Argonautiques de Valérius Flaccus et le quatrième livre de l'Énéide de Virgile[1].

[1] Consulter TISSOT, Étud. sur l'Énéid., Liv. 4.

Livre huitième. Médée tourmentée par ses remords, redoute le courroux de son père, et se sent disposée, pour y échapper, à braver les plus grands périls, et songeant à son amour, à la vie paisible et pure qu'elle menait autrefois, elle s'arrache les cheveux, fond en larmes, et imprimant un dernier baiser sur la chaste couche qu'elle va quitter, elle épanche les regrets qu'elle éprouve à quitter son père. Puis armée de ses philtres et d'une épée, elle va rejoindre Jason dans le bocage sacré où il l'attend. Il l'engage à le suivre dans sa patrie. La malheureuse princesse lui fait sentir tout ce qu'elle quitte pour l'accompagner, et lui rappelle ses serments. Elle marche avec lui au milieu des ténèbres; lorsque Jason ayant aperçu les éclairs que lancent les yeux du dragon, Médée lui propose de l'aider de ses charmes pour que la Toison tombe en son pouvoir. Aussitôt elle évoque le Sommeil pour engourdir le dragon qui résiste. Alors elle a recours à tous les poisons des enfers, elle secoue un rameau magique trempé de l'onde du Léthé sur le monstre qui enfin s'endort. Mais le charme n'a pas plus tôt réussi que Médée éprouve des remords qu'elle exhale en plaintes douloureuses. Jason s'élance au haut du chêne où est suspendue la Toison et y parvient à l'aide même des replis du dragon endormi; maître de ce trésor, il va rejoindre ses compagnons qui l'attendaient à l'embouchure du Phase. Il jette la Toison sur le vaisseau, y transporte Médée, en sautant sur la poupe et se prépare aux combats, debout, le casque en tête et la main appuyée sur sa lance. La Renommée a déjà porté au palais la nouvelle de la fuite de Médée. Douleur de ses compagnes, plaintes déchirantes de sa mère. Les Grecs, profitant des vents favorables ne perdent point de temps pour hâter leur retour dans la patrie lorsque Erginus veut leur faire prendre un circuit pour éviter les roches Cyanées. Mais Jason ne cède point à ces conseils timides, il veut traverser l'Euxin et que tout l'univers le voie revenir triomphant. Médée, en proie à ses inquiétudes, se cache à l'écart sur la poupe et embrasse la statue de Pallas. Le retard qu'éprouve son hymen la désespère et à peine consent-elle à écouter les assurances de Jason et à prendre le soir un peu de la nourriture qu'il lui offre lui-même. Enfin arrivé à l'embouchure de l'Iste où se trouve l'île de Peucé, Jason y débarque avec ses compagnons et leur annonce son projet de mariage avec Médée; tous applaudissent, tous la trouvent digne de son choix. L'hymen est célé-

bré. L'augure Mopsus voit dans les cérémonies mêmes plusieurs présages funestes. Toutefois, après la solennité religieuse, on se livre au plaisir des festins. Mais Absyrte, frère de Médée, qui poursuit le ravisseur, vient interrompre les joies de cette journée de fêtes. Le navire Argo ne peut fuir ni échapper à toute une flotte. Junon soulève une tempête qui engloutit plusieurs vaisseaux colchidiens, et entre autres, celui que monte Styrus à qui Médée avait été promise. Les Grecs sont serrés de près dans l'île de Peucé ; ne sachant comment échapper aux dangers, ils veulent contraindre Jason à rendre la princesse qui seule leur a suscité ces nombreux ennemis ; Jason résiste en vain ; ils consentent seulement à attendre que les flots soient calmés, et ils veulent bien que ce qu'ils exigent, reste un secret pour Médée. Mais celle-ci a tout pénétré. Elle s'en explique avec Jason, qui lui répond que les Grecs n'ont plus d'autre espoir de salut. Médée éclate en reproches sanglants contre son amant, et, livrée au plus affreux désespoir, elle erre tout un jour comme une Ménade en furie. Elle revient enfin, mais quel bouleversement dans les traits ! Jason cherche en vain à calmer son courroux : Moi ! que je mérite ta haine ! lui dit-il, moi ! que j'aie formé un tel projet !...

Le reste du huitième livre manque, et peut-être d'autres livres à la suite, ou bien le poëte même n'aura pas achevé son œuvre [1].

Valérius Flaccus a pris, comme nous l'avons dit, le sujet et un peu la conduite de son poëme dans les *Argonautiques* d'Apollonius de Rhodes ; les quatre livres de l'ouvrage grec avaient déjà servi de modèle à un autre poëte romain, Varron d'Atace [2]. Ce serait mal juger Valérius Flaccus que de prétendre qu'il s'est traîné servilement sur les traces d'Apollonius ; beaucoup de choses lui appartiennent en propre. La description des combats du sixième livre a de la chaleur, du mouvement, de la poésie. La passion de Médée pour Jason est dépeinte dans le septième livre avec un sentiment, avec une vérité dont on ne peut faire

[1] Jean Baptiste Pio de Bologne, en 1519, a complété le 8e Liv., et en a ajouté un neuvième et un dixième. On trouve ce supplément à la suite de l'édition Aldine de 1523, in-8°, de celle de Lyon, 1548, in-12, et de quelques autres.

[2] Voir tom. Ier, page 241.

honneur qu'au poëte latin; il y a même des traits qu'on voudrait trouver dans le tableau si touchant et si parfait d'ailleurs des amours de Didon. Comme poëte, Flaccus offre bien des passages qui pourraient servir de modèles : les *Portes des enfers*[1], le *Combat du ceste* entre Pollux et le géant Amycus[2], *Achille enfant*[3] et d'autres morceaux encore que nous pourrions indiquer, sont de ce genre. Nous admettons comme vrai le défaut de clarté dans quelques constructions, mais nous dirons que nous ne l'avons pas trouvé si fréquent que pourrait le faire croire l'importance que l'on a mise à le lui reprocher. En résumé, Valérius Flaccus est un écrivain, un poëte qui mérite d'être étudié, et il présente des beautés qui ne sont pas si communes : en le lisant, on regrette avec Quintilien[4], qu'il soit mort si jeune.

Au reste, d'autres, avant nous, ont déjà rendu justice à l'auteur des *Argonautiques*. Morhofius[5], est d'avis qu'après Virgile à qui nul autre ne peut être comparé, il n'est pas de poëte épique que l'on doive préférer à Valérius Flaccus. Il trouve que chez lui tout est si bien mesuré, si châtié, qu'il y a tant d'art, de génie, de science, d'éloquence véritable, exempte d'enflure et en rapport avec le sujet, qu'on est presque tenté de lui accorder le premier rang dans le genre de poésie qu'il a cultivé. Nic. Heinsius[6] regrette dans cet *écrivain remarquable* un peu plus de soin qui lui aurait valu plus d'élévation. « Je pense, dit Barthius, que parmi les poëtes latins, il faut faire de Valérius Flaccus plus de cas qu'on n'en fait ordinairement, que n'en font même les érudits. Le ton, l'âme, le savoir, la gravité sont en lui très-remarquables et le jugement ne lui manque pas. Nous avons observé que lorsqu'il écrit d'après lui-même, il montre beaucoup plus de facilité que lorsqu'il suit exactement Apollonius. Car je ne sais comment cet esprit généreux faiblit dès qu'il se plie, dès qu'il se modèle aux inventions qui ne sont pas les

1 Liv. Ier, à la fin.
2 Liv. 4.
3 Liv. Ier.
4 *Multum in Valerio Flacco nuper amisimus.* (Inst. Orat., Liv. 10, ch. Ier.)
5 *Polyhist. Liter.*, Liv. 4, ch. 13, § 8.
6 Préf. de son édit.

siennes [1]. » Bruckusius [2] le loue comme un poëte qui a véritablement l'âme, la physionomie romaine.

Si ces éloges sont un peu trop flatteurs, il existe d'autre part des jugements d'une excessive sévérité.

J. C. Scaliger [3] trouve que le poëme des Argonautiques n'est pas parvenu à maturité, qu'il est dur et privé de toute espèce de charmes et d'agréments; l'espagnol Jean Louis Vivès ne voit pas à quoi pourrait servir de lire Valérius Flaccus, comme si l'on n'avait pas à mieux employer ses loisirs, et il ne blâme pas tant en lui le style et la poésie que la frivolité du sujet [4]. Le père Rapin, dans la première partie de ses Réflexions, dit que Valérius Flaccus est tombé dans le style froid et languissant, pour avoir affecté de la grandeur d'expression sans avoir de génie : et dans la seconde, il ajoute que la fable, l'ordonnance, l'exécution et tout le reste de son poëme y est d'un fort petit caractère; Tiraboschi décide que Valérius n'est pas né poëte, et que Martial, en l'engageant à préférer le barreau, voulut le détourner de cultiver un art pour lequel la nature ne l'avait pas fait [5]. Valérius Flaccus, dit La Harpe [6], traita le même sujet de *la Conquête de la Toison d'Or*, en huit livres qui ne sont pas les chants d'un poëme; car il n'y a de poésie d'aucune espèce. Ce jugement, dit M. Dureau De La Malle, si bref, si absolu, si méprisant, prouve que La Harpe ne s'était pas donné la peine de lire Valérius et qu'il en a parlé sans le connaître : à quoi M. Weiss réplique que c'est déjà un préjugé contre l'ouvrage que de manquer de lecteurs. Nous nous permettrons de faire observer à M. Weiss lui-même que sa conséquence ne prouve rien aujourd'hui; car si elle était rigoureuse, combien de bons livres seraient jugés détestables, et combien de mauvais ouvrages devraient passer pour des chefs-d'œuvre! M. François de Neufchâteau pense que le poëme de Valérius a des parties drama-

1 *Advers.*, Liv. 26, ch. 3, et liv. 1er, ch. 17.

2 *Ad Tibull.*, pag. 237.

3 *Poetic.*, L. 6, pag. 839.

4 *De tradend. Discipl.*, L. 3, page 541.

5 *Storia della Litterat.*, *ital.*, L. 2, ch. 57.

6 Cours de Littér., 1re partie, Liv. 1er, ch. 4, sect. 3, ou tom. 1er, page 26.

tiques, souvent de l'intérêt, et partout des beautés sans nombre[1]. Voici maintenant l'opinion du savant professeur d'Heidelberg : « Certains épisodes, des descriptions vraiment poétiques et une diction élégante révèlent chez ce poëte du talent, de l'art et de l'érudition. Dans son style et ses expressions il a imité Virgile ; l'enflure, l'afféterie et le faux-brillant des rhéteurs s'y rencontrent moins que chez les autres écrivains de son temps ; mais il est parfois difficile à comprendre à cause de constructions embarrassées ou d'une certaine obscurité d'expression, produite par l'accumulation des figures qui souvent paraissent recherchées. Toutefois des défauts inhérents à l'époque et à l'esprit dominant alors, ne doivent pas nous rendre injustes envers le talent incontestable du poëte, et notre jugement sur lui doit s'éloigner de l'exagération du blâme comme de l'exagération de la louange[2]. » Cette appréciation d'un littérateur distingué nous autorise à ne rien modifier à la nôtre.

Nous avons dit que Valérius Flaccus était moins connu en France que chez quelques autres nations savantes de l'Europe ; en effet, avant 1811, il n'en avait paru aucune traduction. La première est celle en vers de M. Adolphe Dureau De La Malle[3] qui a cru pouvoir changer le plan de l'auteur à la fin du huitième livre, bien qu'il ait donné ensuite la traduction du texte tel qu'il est. Cet ouvrage nous paraît très-estimable, et il nous semble qu'il réunit l'exactitude et l'élégance. Nous devons la première traduction en prose à M. Caussin de Perceval, membre de l'Institut[4]. On connaît trois traductions italiennes, celle de Maximilien Buzio, celle d'Antoine Pindemonte[5] et une troisième anonyme[6].

D'environ quarante éditions que l'on compte de Valérius Flaccus, nous indiquerons quelques-unes de celles que l'on pré-

[1] Discours en réponse à M. Dureau De La Malle père, lors de sa réception à l'Académie française.

[2] Bæhr, Manuel de l'Hist. de la Littér. rom., pag. 82, trad. de M. le prof. Roulez.

[3] Paris, Michaud, 1811, 3 vol. in-8°.

[4] De la collect. Panckoucke.

[5] Vérone, 1776, in-4°.

[6] Milan, 1794, in-4.

-e généralement, et nous n'y comprendrons pas celles qui sont venues rares et d'une difficile acquisition.

On fait cas de l'édition de Pio [1], de celles des Aldes [2], de Phil. gentin [3], et de Carrion [4]; celle d'après Nic. Heinsius et Bur-mann [5], celle de P. Burmann [6], celle de Harles [7], de Wagner, ec le commentaire du même [8], et enfin celle de Lemaire [9].

CAIUS SILIUS ITALICUS.

Silius naquit à Rome ou du moins en Italie, et non en Espagne, mme le veulent ceux qui, sans raison plausible, lui donnent ur patrie *Italica*, ville de la Bétique. Il vint au monde vers la du règne d'Auguste, sans qu'on sache précisément l'année. Était issu d'une famille plébéienne, mais anciennement illus-re. Peut-être était-il fils de Caius Silius Népos qui fut consul ec Lucius Munatius Plancus, l'an 766 de Rome, 13 ans après -C., et dont Suétone fait mention [10]. Quoi qu'il en soit, le jeune lius Italicus parut au barreau avec éclat, prit Cicéron pour odèle et se fit bientôt une brillante réputation d'orateur. Il rvint au consulat, l'an 821 de Rome, 68 ans après J.-C., et eut ur collègue M. Valérius Trachalus Turpillianus, mais il ne sta en charge que jusqu'au premier juillet. Si l'on en croit ine le jeune [11], il aurait porté une grave atteinte à sa réputa-on, en jouant, sous Néron, le rôle odieux de délateur ; mais le ractère avoué et la conduite soutenue de Silius démentent une putation qui ne repose que sur des ouï-dire, et qui a bien pu

[1] Bologne, 1519, in-folio.

[2] Venise, 1523, in-8°.

[3] Paris, 1532, in-8°.

[4] Anvers, Plantin, 1566, pet. in-12.

[5] Padoue, 1720, in-8°.

[6] Leyde, 1724, in-4°.

[7] Altenburg, 1781, in-8° ; qu'on annexe à la collect. *Variorum*.

[8] Gottingue, 1805, in-8° ; le commentaire forme un vol. du même format, ui doit se trouver avec le vol. du texte.

[9] Paris, F. Didot, 1825, 2 vol. in-8° ; c'est la plus récente et la meil-ure.

[10] *August.*, ch. 101.

[11] Liv. 3, épît. 7.

n'être hasardée que par la mauvaise humeur et une secrète jalousie de métier : il est toujours plus équitable de juger les hommes par leurs actions que d'après de vagues propos. Silius fut chargé plus tard du gouvernement de l'Asie Mineure, en qualité de proconsul ; il se conduisit dans son administration de manière à mériter les regrets et la reconnaissance des peuples. Les intrigues qui agitaient la capitale le portèrent à renoncer aux affaires publiques, pour se livrer à l'étude des lettres. Le mauvais état de sa santé l'obligea à quitter la ville pour aller respirer l'air de la campagne. Il ne revint plus à Rome, pas même pour saluer Trajan à son avènement au trône impérial, hardiesse qui, selon Pline [1], lui fit autant d'honneur qu'au prince qui ne s'en choqua point. Silius était riche ; il possédait plusieurs maisons de campagne, des bibliothèques, des statues, des images d'hommes illustres, qu'il ornait avec un soin religieux. Parmi ses *villa*, il y en avait deux pour lesquelles il ressentait une prédilection toute particulière, à cause de l'estime, de l'espèce de culte qu'il avait voué à leurs anciens possesseurs ; l'une était près de Pouzzole, et elle avait appartenu à Cicéron : il la nommait son académie ; l'autre s'élevait sur le territoire de Naples, Virgile en avait été propriétaire, et il s'y rendait toujours avec un ineffable plaisir, comme dans un temple. Il révérait à un tel point le poëte de Mantoue qu'il célébrait le jour de sa naissance avec une ferveur plus religieuse qu'il ne fêtait le sien propre. Il continua de mener cette vie calme et paisible jusqu'à l'âge de 75 ans. Attaqué d'un mal incurable, il alla au-devant de la mort, en se laissant mourir d'inanition : manie fort ridicule, selon nous, et que la philosophie stoïcienne avait mise à la mode comme un acte de courage. Enfin, rien n'aurait troublé l'heureuse existence de notre poëte, s'il n'avait eu la douleur de perdre le plus jeune de ses deux fils.

De tous les ouvrages d'éloquence qui ont pu sortir de la plume de Silius, aucun n'est parvenu jusqu'à nous. Le temps n'a épargné que son poëme sur la *Seconde Guerre punique;* il est divisé en dix-sept livres. Il a été trouvé par le Pogge, durant la tenue du concile de Constance, dans la bibliothèque du monastère de Saint-Gall ; on a prétendu que Pétrarque en avait antérieurement

[1] Liv. 3, épît. 7.

eu un manuscrit en sa possession, lequel lui avait servi pour son poëme intitulé *Africa*, et qu'il l'avait supprimé, afin qu'on ne s'aperçût pas qu'il l'avait effrontément pillé. Quelques-uns disent que ce fait est loin d'être prouvé, et en effet il est trop grave pour être légèrement admis ; cependant Lefebvre de Villebrune, dans la savante préface de sa traduction de Silius, dit textuellement à ce sujet : « Je suis actuellement convaincu par la lecture du poëme de Pétrarque, que ce savant en avait un exemplaire. » Voilà qui est précis ; il ne s'agirait plus que de vérifier les éléments de la conviction de Villebrune : c'est un soin que nous laisserons à ceux qui prendront à la question plus d'intérêt que nous qui préférons passer à l'analyse succincte des dix-sept livres de la *Seconde Guerre punique*.

Livre premier. Après avoir exposé son sujet, le poëte, pour expliquer la haine longue et implacable des deux peuples, remonte aux commencements de Carthage et en rappelle l'origine. Il décrit le temple consacré aux mânes de Didon, et qui est en grande vénération chez les Carthaginois. C'est là qu'Amilcar conduit son fils Annibal qui n'est point ému de ce qu'il y voit ; ni l'aspect formidable de la prêtresse inspirée, ni les prodiges qui s'opèrent, ni le sang qui souille les parvis, n'ébranle la fermeté de l'héroïque enfant. Alors son père l'excite à la haine contre les Romains, et Annibal jure que rien ne l'empêchera de les combattre et par terre et par mer, dès que son bras pourra soutenir une épée. Après ce serment solennel, une victime noire est immolée, et la prêtresse voit dans les entrailles fumantes les premiers succès d'Annibal, qu'elle annonce en termes ambigus, mais Junon fait taire les fibres de la victime, elle ne veut pas qu'on en puisse savoir davantage. Amilcar se rend à Cadix avec son fils, et meurt près des colonnes d'Hercule. Asdrubal porte la guerre en Espagne. Ses cruautés envers Tagus, roi de ces contrées, et dont le poëte fait l'éloge. Le général Carthaginois est frappé du poignard par un serviteur du prince. L'armée demande à grands cris Annibal pour chef. Énumération des peuples qui vont marcher sous ses étendards. Tableau du brillant courage d'Annibal et de son mépris pour les fatigues et les dangers. Il fait rompre le traité avec les Romains. Il attaque Sagonte. Belle résistance de Murrus. Le siége est poussé avec vigueur. Prodiges de valeur de part et d'autre. Annibal est blessé

sur la brèche; Junon vole à son secours. Cependant les Sagontins assemblent le conseil. On choisit des députés qui doivent aller à Rome implorer du secours. Ils partent à la faveur de la nuit, trompent la surveillance des assiégeants qui, tout occupés qu'ils sont de la blessure de leur général, laissent respirer la ville de Sagonte. Les députés sagontins arrivent à Rome, le sénat est convoqué; le vieux Sicoris, chef de l'ambassade, explique dans un discours, l'objet de sa mission. Des députés sont envoyés pour déterminer Annibal à quitter le siége, ou pour aller droit à Carthage, déclarer la guerre à ce peuple qui a pu méconnaître les dieux immortels.

Livre deuxième. Les députés arrivent au camp des Carthaginois; Annibal les reçoit et leur répond avec hauteur, et tandis qu'ils se rembarquent pour se rendre à Carthage, il veut les rendre témoins de la valeur de ses troupes. Il anime ses soldats par de hautes et nobles paroles, et les conduit à un nouvel assaut. Épisode de la reine Absyte qui était venue se ranger contre les Romains sous les étendards de Marmarique. Après des exploits qui auraient honoré un guerrier déjà célèbre dans les combats, elle succombe sous la massue de Théron qui à son tour est immolé par Annibal, aux portes mêmes de Sagonte, dans un combat singulier. Les honneurs funèbres sont rendus à Absyte; le cadavre de son vainqueur est abandonné aux vautours. Cependant le sénat de Carthage s'assemble pour délibérer sur la guerre. Hannon, qui partout donnait un libre essor à la haine que sa famille avait pour celle d'Annibal, s'élève, dans un discours remarquable, contre le parti qui favorisait aveuglément ce général, et fait comprendre les dangers auxquels on s'expose. Gestar qui avait avec peine contenu son impatience, réfute les raisonnements d'Hannon. Celui-ci presse de nouveau le sénat de rendre ce qu'on a pris par les armes, et surtout de livrer l'auteur de la violation du traité. Fabius, l'un des députés de Rome, voyant la discorde qui règne dans le sénat, donne à choisir de la paix et de la guerre; nous ne refusons ni l'une ni l'autre, lui répond-on; prenez donc la guerre, ajoute-t-il, en secouant les plis de sa robe, et il retourne à Rome porter le résultat de son message. Cependant Annibal presse de nouveau le siége de Sagonte. Les nations voisines de l'Océan, lui envoyent une armure complète. Description de ces armes et surtout du bouclier qui lui retrace l'origine de sa pa-

trie. Tableau des souffrances que la famine cause aux Sagontins. Hercule les prenant en pitié va trouver la Bonne Foi, pour obtenir d'elle qu'elle vienne au secours des malheureux habitants de Sagonte. Elle cède à ses vœux, et, du haut des airs, descend dans la ville et rend aux assiégés la vigueur, le courage et l'espérance. Junon, de son côté, excite Tisiphone contre Sagonte; tous les citoyens se dérobent à leurs ennemis en se précipitant dans les flammes.

Livre troisième. Après la ruine de Sagonte, Annibal envoie Bostar consulter l'oracle d'Ammon pour savoir quelle est la volonté des dieux, concernant l'entreprise qu'il médite, et les nouvelles révolutions qui se préparent. Il s'embarque ensuite pour Gadès, avec son épouse Imilcé et son fils âgé de quelques mois; il arrive au temple d'Hercule; description de ce temple où il consacre sur les autels les dépouilles de Sagonte. Il songe ensuite à éloigner du danger son épouse et son fils. Discours qu'il tient à Imilcé pour la déterminer à cette séparation. Généalogie d'Imilcé. Les paroles d'Annibal ont fait couler les larmes de la tendre épouse. Discours touchant qu'elle lui tient et dans lequel elle lui exprime toutes les craintes que lui inspire pour lui son bouillant courage; elle le recommande à la protection du dieu Mars. Annibal s'empresse de calmer ses inquiétudes, et lui peint le sort brillant qui l'attend, quand son mari sera vainqueur des Romains. Cependant Imilcé s'embarque avec son fils. Annibal, pour se distraire, parcourt la ville de Gadès, et la nuit, comme il se livrait au repos, Jupiter lui envoie Mercure qui gourmande sa paresse, l'excite à marcher sur l'Italie et lui promet la victoire. Annibal immole un taureau blanc à Mercure, en reconnaissance de ses avis, et se dispose à lever les étendards. Énumération des peuples nombreux réunis sous ses drapeaux. Le général carthaginois s'avance vers les Pyrénées. Fable de Pyrène, fille de Bébrice. Passage des Alpes. Vénus, saisie de crainte sur le sort des Romains, va trouver Jupiter et lui porte ses plaintes. Le maître des dieux la rassure en lui dévoilant les futures destinées du peuple qu'elle chérit. Pendant ce temps là Bostar était revenu du pays de Garamante et rapportait l'oracle de Jupiter Ammon. Il raconte ce qui lui est arrivé, et la réponse favorable qu'il fait connaître, embrase le soldat d'une nouvelle ardeur.

Livre quatrième. La Renommée publie que les Carthaginois ont

franchi les Alpes. Le trouble et la terreur se répandent dans les campagnes. Le sénat s'assemble pour délibérer sur la guerre. Une grande activité se déploie dans les arsenaux; on forge de nouvelles armes. Annibal, en sûreté dans son camp, laisse à ses troupes le temps de se refaire de leurs fatigues; lui seul ne prend pas de repos et s'occupe des soins de son armée. Scipion a traversé la mer, il arrive de Marseille; les deux armées sont en présence. Annibal encourage les siens par ses paroles; Scipion cherche à faire passer dans le cœur des Romains l'ardeur belliqueuse qui l'anime. A peine le jour paraît que le cri: Aux armes! retentit à la fois dans les deux armées, et les rives du Tésin en sont ébranlées. Tout à coup un présage apparaît au milieu du ciel pur. Un épervier déchire seize colombes, oiseaux consacrés à Vénus, mais il est contraint lui-même de fuir devant le redoutable oiseau de Jupiter. Liger, habile augure, annonce à Annibal des succès pendant seize ans en Italie, mais il lui prédit qu'il ne la soumettra jamais. Bogus, au contraire, explique tout en faveur d'Annibal, et le premier, il lance un trait contre l'ennemi. L'action s'engage. Description de la bataille, défaite des Romains. Scipion se retire et gagne les collines voisines de la Trébie; son collègue Gracchus, rappelé de la Sicile, vient réunir ses forces aux restes de l'armée vaincue. Le fougueux Annibal excite de nouveau ses troupes par ses ardentes paroles; une seconde bataille s'engage: brillant courage de Gracchus. Les Romains sont encore défaits. Les consuls Scipion et Gracchus se retranchent sur une colline avec les restes de leur armée. Flaminius est nommé consul à l'instigation de Junon. Cette déesse, apparaissant à Annibal pendant son sommeil, l'exhorte à ne point s'arrêter dans ses succès et à pousser plus loin ses conquêtes. Il passe les Apennins; c'est dans cette entreprise difficile, à travers un pays affreux, qu'il perd un œil. Des députés de Carthage viennent apprendre à Annibal que son fils a été désigné par le sort pour être la victime humaine que, selon les lois, on doit immoler aux dieux tous les ans, mais que le sénat reconnaissant de ses victoires et touché des pleurs d'Imilcé, s'en rapporte à ce qu'il décidera. Annibal veut que son fils vive pour lui succéder, et il prend ses dispositions pour combattre le consul Flaminius. On ne sent pas bien de quel intérêt est cet épisode du fils d'Annibal, qui, en définitive, ne court aucun danger d'après la détermination même du sénat.

Livre cinquième. Annibal s'était emparé des collines de l'Étrurie, il avait à sa droite le lac de Trasimène. Fable relative à ce lac. De son côté Flaminius marchait vers l'ennemi. Au point du jour, on consulte les augures ; les auspices ne sont point favorables ; des prodiges funestes semblent annoncer une catastrophe. Flaminius est sourd à ces avertissements, la sagesse même de Corvinus ne peut l'engager à différer le combat. Les discours du consul respirent une présomptueuse confiance. Tableau animé de la bataille de Trasimène. Flaminius y fait des prodiges de valeur. Il immole Sychée, fils d'Asdrubal. Annibal vole à la vengeance ; un tremblement de terre le sépare de son ennemi. Flaminius qui voit ses soldats tourner le dos, fait toujours bonne contenance et périt accablé sous une grêle de traits ; sa mort est, pour les Romains, le signal d'une déroute complète. Annibal accompagné de Magon, va contempler sur le champ de bataille les suites sanglantes de sa victoire, et remarque que tous les Romains ont péri de blessures honorables, et que leur front a conservé un air farouche et menaçant.

Livre sixième. Le soleil, en se levant, vient éclairer les horreurs de la précédente journée. Quel horrible carnage s'offre à la vue ! Bruttius, mortellement blessé, se lève avec peine du milieu des morts, à l'aide d'une lance qu'il arrache d'un cadavre voisin, creuse avec son épée la terre trempée de sang, enfouit l'aigle confiée à sa garde, la recouvre de terre et expire. Épisode de Lévinus qui, à défaut d'armes, avait déchiré son ennemi avec ses dents. Serranus, fils de Régulus, ralenti par sa blessure, se sauvait parmi les fuyards. Il arrive à la maison de Marus, ancien compagnon d'armes de Régulus dont il avait été l'écuyer. Marus l'accueille avec cordialité, et lui offre le repas que sa pauvreté lui permet d'offrir. Serranus se laisse panser par lui avec des sucs de plantes. Marus lui raconte les hauts faits de Régulus son père ; épisode du serpent monstruenx tué par l'armée romaine lors de la 1re guerre punique. Mais Serranus ne peut entendre sans une vive douleur, le récit du supplice par lequel l'injuste Carthage fit périr Régulus pour avoir été fidèle à sa parole. Cependant la nouvelle de l'affreux revers essuyé par l'armée romaine près du lac de Trasimène, s'était répandue dans la ville de Rome et y avait jeté l'effroi et la consternation. Marus conduit Serranus dans les bras de Marcia, sa mère, qui lui fait de tendres reproches

de s'être trop exposé aux dangers. Dès que le trouble s'est un peu calmé à Rome, le sénat s'occupe de réparer la perte sanglante que vient de faire la patrie. Jupiter lui-même prend Rome sous sa protection et défend à Annibal d'aller plus loin. Fabius est nommé général. Éloge de ce grand capitaine. Annibal se retire dans la Campanie. A Literne il aperçoit en peinture sous des portiques, les monuments, glorieux pour les Romains, de la première guerre punique. Description de ces peintures qui rappellent les principaux événements de cette guerre. Annibal, à cette vue, s'écrie que Carthage aura aussi à représenter dans ses édifices publics les exploits dont il vient de s'honorer, et il en trace lui-même le plan.

Livre septième. Pendant ce temps là, Fabius, unique espoir de Rome dans ce désastre, avait armé l'Ausonie, et réunissait les alliés. Il marche vers l'ennemi, et Annibal s'étonne de n'avoir plus affaire à une jeunesse fougueuse. Il fait venir un prisonnier, nommé Cilnius, pour avoir de lui des renseignements sur la personne de Fabius. Satisfait sur ce point, il veut en venir aux mains avec le dictateur, mais le prudent général évite soigneusement le combat. Le Carthaginois se répand dans les riches campagnes de Falerne, qu'il ravage. Éloge de Bacchus. L'armée romaine commence à murmurer des lenteurs de Fabius qui, de cette façon, doit tenir tête à deux armées. Réflexions du poëte en l'honneur du dictateur. Annibal est tenu enfermé dans les champs mêmes où il a porté la désolation. Ruse qu'il emploie pour en sortir. Contraint de se rendre à Rome pour un sacrifice, Fabius donne ses instructions à Minucius, maître de la cavalerie, et l'engage à se régler sur sa conduite, et à ne point livrer de combat aux Carthaginois. Arrivée d'une flotte carthaginoise, les nymphes des eaux sont effrayées. Épisode de Protée. Le pouvoir est partagé entre Fabius et Minucius. Ce dernier attaque imprudemment Annibal, il va payer la peine de sa témérité; mais le dictateur ne voit que le salut de la patrie, il vole à son secours. Description de ce combat. Succès des Romains. Honteux de sa faute, Minucius remet toute l'autorité entre les mains de Fabius.

Livre huitième. Les talents militaires de Fabius causent à Annibal des déplaisirs mortels et de continuelles inquiétudes. Junon fait venir Anna des eaux des Laurentins, et l'engage à

aller trouver le général carthaginois, et à calmer les soins tumultueux qui l'agitent; il doit se rendre dans la Pouille où l'attendent de nouveaux succès. Histoire de cette nymphe Anna. Elle va trouver Annibal et s'acquitte de son message. Le fils d'Amilcar sent son courage se ranimer. Tandis qu'il passe à Arpos avec ses troupes, Varron vient de se faire nommer consul par le peuple à qui il demande s'il doit rester oisif, ou se servir de l'épée qui lui est confiée. Il promet que le premier jour qu'il verra l'ennemi, il mettra fin à la guerre. Il a pour collègue le sage Paul-Émile; mais le vieux et prudent Fabius prévoit les malheurs que va entraîner le téméraire Varron, il en gémit et donne à Paul les plus utiles conseils que celui-ci promet de suivre. Dénombrement poétique de l'armée romaine sous les ordres des consuls. Elle prend position près de Cannes; présages funestes qui n'éclairent point la présomptueuse confiance de Varron. Effrayante prophétie d'un soldat.

Livre neuvième. Varron, aussi ardent que si les plus heureux présages avaient conseillé le combat, veut donner le signal; mais ce n'est pas son tour de commander, et la défaite de Rome est retardée d'un jour. Varron furieux traite son collègue avec insolence. La grande âme de Paul-Émile est émue des malheurs qui menacent les Romains, et son visage exprime la douleur. Il a recours aux prières pour ramener Varron à des sentiments plus modérés. Épisode de Satricus, nouveau présage de revers qui ne fait point impression sur l'aveugle général romain. Enfin le combat s'engage. Pallas combat pour Annibal, Mars pour les Romains. Jupiter ordonne à Minerve de quitter le champ de bataille, et les Romains reprennent quelqu'avantage, lorsque Junon, dans son cruel ressentiment, déchaîne contre eux le Vulturne, vent impétueux qui règne en tyran dans ces contrées. Mars abandonne le combat, obéissant à son tour à l'ordre de Jupiter. Bientôt les Romains lâchent pied, Varron prend la fuite et Paul-Émile ne voulant pas survivre à une honteuse défaite, se précipite sur les ennemis pour trouver au milieu d'eux une mort glorieuse.

Livre dixième. Le combat continue avec acharnement. Paul-Émile fait des prodiges de valeur, et immole un grand nombre d'ennemis, vengeant ainsi d'avance sa mort prochaine. Enfin il succombe accablé sous une grêle de traits. Junon appelle le Som-

meil et l'envoie à Annibal pour l'empêcher de marcher vers Rome. Pendant son repos, le général est agité par d'horribles songes. Magon son frère le presse vainement, à son réveil, de diriger son armée vers la ville de Romulus. Cependant le bruit de la déroute de Cannes a jeté le découragement dans tous les cœurs. Métellus voulait avec la jeunesse romaine s'aller cacher dans quelque contrée où l'on ignorerait qu'ils eussent lâchement abandonné leur patrie. Scipion apprend ce honteux projet, et l'épée à la main, il leur fait jurer de rester fidèles à Rome. Annibal parcourt le champ de bataille. A propos d'un guerrier mourant du nom de Clælius, le poëte rappelle l'histoire de Coclès et de la jeune Clélie. Le corps de Paul-Émile est trouvé sous un monceau de cadavres; Annibal lui fait rendre les honneurs funèbres avec la plus grande pompe, et fait l'éloge de sa valeur. A Rome, Fabius cherche à relever les courages. Varron rentre dans Rome sans être précédé d'aucun licteur. Alors le Sénat et Fabius s'occupent à remplacer les pertes que l'on a faites, en armant les esclaves et les jeunes Romains encore revêtus de la robe prétexte.

Livre onzième. Après l'horrible défaite de Cannes, les peuples de l'Italie abandonnent honteusement les Romains, pour se jeter dans le parti d'Annibal. Quelques âmes généreuses font entendre leur voix pour s'opposer à cette lâcheté, mais sans pouvoir y réussir. Capoue surtout, enflée de sa prospérité, voudrait partager avec Rome l'empire de l'Italie; mais Rome n'est pas descendue si bas qu'elle consente à un pareil marché. Capoue, l'orgueilleuse Capoue, irritée du rejet de ses offres, ouvre ses portes au vainqueur, malgré la noble résistance de Décius qui s'oppose à cette fureur aveugle. Annibal entré dans Capoue se livre à tous les plaisirs. Au milieu des délices et des joies d'un festin, le fils de Pacuvius, porté pour les Romains, forme le projet d'assassiner Annibal; son père lui adresse un pathétique discours qui le fait renoncer à son criminel dessein. Ce discours est une heureuse imitation en vers de celui de Tite-Live dans la même circonstance. Cependant Vénus ne perd pas l'occasion d'amollir par les voluptés les cœurs farouches des Carthaginois. Elle ordonne à la troupe de ses Amours, d'embraser tous les guerriers de leurs flammes secrètes. Alors ils ne songent plus qu'aux plaisirs, à la bonne chère, alors ils s'abandonnent à la mollesse, à la vo-

lupté. Teuthras charme surtout les oreilles d'Annibal par la douceur de sa voix et les sons de son instrument. Magon, envoyé par son frère, s'était rendu en Lybie, et son vaisseau couronné de lauriers était entré dans le port. Une allégresse générale se répand dans la ville à la nouvelle des succès d'Annibal. Magon rend compte au sénat de tout ce qui s'est passé en Italie, et demande de nouveaux secours pour achever la conquête. Hannon jaloux de la gloire d'un rival, cherche à la ternir et s'oppose à ce qu'on accorde de nouvelles troupes à Annibal, mais son opposition est vaine.

Livre douzième. Le printemps est de retour. Annibal quitte la ville de Capoue. A la vue de ses étendards, les campagnes deviennent des déserts. Il marche sur Naples, pour assurer un port à la flotte qu'il attend de Carthage ; il échoue devant une ville qui est l'asyle des plaisirs et des Muses, et se félicite de s'être abstenu d'aller droit à Rome. De Naples il passe à Cumes ; mais vainement le général carthaginois tâche de relever, de soutenir par ses discours le courage de ses bataillons énervés par les plaisirs. Lorsque les grands de Capoue, qui l'accompagnent lui ont expliqué les curiosités antiques des lieux qu'il parcourt, il revient devant les murs de Pouzzole, ravage les fertiles vignobles de Gaurus, et conduit précipitamment son armée devant Nole. Marcellus arrive au secours de la ville, et prouve pour la première fois qu'Annibal n'est pas invincible. Il est forcé de fuir et de chercher un abri dans son camp. La nouvelle de ce succès ranime les espérances des Romains ; on songe à punir ceux qui avaient douté de pouvoir sauver Rome. La réponse de l'oracle qu'on a envoyé consulter est favorable, c'est encore un encouragement nouveau, et des chants de joie retentissent. Torquatus qui avait vieilli sous les armes, va porter la terreur en Sardaigne. Le poëte Ennius s'y distingue par son courage et ses faits d'armes. Annibal, de son côté, réduit en cendre Acerra et Potilia. Il s'empare ensuite de Tarente amollie par l'indolence et le luxe ; mais la citadelle résiste à ses efforts. Les Romains assiégent Capoue qu'ils pressent avec vigueur. Annibal veut forcer les Romains à lever le siége, mais ayant échoué dans ses efforts, il marche vers Rome. A son approche, la frayeur est au comble ; la bonne contenance du sénat rétablit le calme. Le général carthaginois se retire ; il est assailli par un violent ouragan, mais

il jure que le lendemain c'en sera fait de Rome. En attendant, les habitants l'ayant vu s'éloigner, ouvrent les portes, se répandent de tous côtés et se livrent à la joie.

Livre treizième. Annibal ne se retirait qu'à pas lents, et ses yeux menaçaient encore le Capitole. Il campe non loin de la Tutia; il s'emporte tantôt contre ses officiers, tantôt contre les dieux. Il brûlait de ramener ses drapeaux vers Rome. Mais Dasius le détourne de ce projet, et lui fait connaître que le Palladium protége Rome. Il pille le temple de Féronie et s'enrichit du butin qu'il y trouve. De là il passe dans les campagnes de l'Abruzze qui avoisinent la mer; Fulvius revient avec une armée devant Capoue. Description de l'attaque et de la défense de cette ville; enfin il la prend, y entre et la punit de sa trahison envers les Romains au moment du danger. De nouveaux malheurs viennent fondre sur les enfants de Romulus. Les deux Scipions périssent en Espagne. Le jeune Scipion, en apprenant la mort de son père et de son oncle, est devenu furieux, aucun ami ne peut le retenir; sa tendresse filiale s'emporte contre les dieux, et sa douleur se refuse à toute consolation. Il avait passé plusieurs jours dans les plaintes et dans les gémissements lorsque le génie de son père et celui de son oncle lui apparaissent en songe. Il forme la résolution d'aller les visiter aux enfers. Il se rend donc à Cumes auprès de la sibylle Autonoë, à qui il s'ouvre du dessein qu'il a conçu. La prêtresse lui fait connaître quelles cérémonies il doit remplir, il s'y conforme. Il rend les honneurs funèbres à Appius, puis pénètre dans les enfers où il rencontre sa mère Pomponia, son père et son oncle, et il apprend d'eux les brillantes destinées qui l'attendent.

Livre quatorzième. Origine des habitants de la Sicile. Règne du jeune Hiéron qui, perdant de vue la conduite de ses ancêtres et tout principe de vertu, s'était livré à la débauche et à la cruauté. Les armes à la main, il s'en était autorisé dans ses désordres, et il avait répandu la terreur dans ses États. Il venait de succomber victime d'une conspiration, lorsque Marcellus aborde en Sicile à la tête d'une armée romaine. Le soldat ravage d'abord les champs des Léontins. Épisode du toscan Asilus, qui prisonnier à Trasymène, et esclave de Beryas, en avait obtenu la liberté; il le reconnaît en Sicile au moment où il allait le frapper de mort. Marcellus dirige ses forces contre Syracuse. Les villes

de la Sicile se liguent contre les Romains. Syracuse est bien approvisionnée et défendue par une forte garnison. Elle a d'ailleurs Archimède dans ses murs. La ville est vigoureusement attaquée, mais elle est défendue avec non moins de talent et de courage. Une flotte carthaginoise, venue à son secours sous les ordres d'Himilcon, est mise en déroute par les Romains qui s'emparent de Syracuse. Mort d'Archimède. Honneurs qui lui sont rendus par le vainqueur lui-même. Noble clémence de Marcellus envers les vaincus.

Livre quinzième. De graves soucis occupaient le sénat de Rome. Il s'agissait de donner un successeur aux deux généraux que l'on venait de perdre dans la Bétique. Le jeune Scipion aurait bien voulu être chargé de les venger, mais sa famille craint qu'il ne soit trop jeune pour se charger d'un tel fardeau. Le jeune guerrier se retire sous un laurier au fond de sa demeure et s'y occupe de ses inquiétudes. Soudain il voit descendre à sa droite et à sa gauche la Vertu et la Volupté, et chacune cherche à l'attirer à soi. Les paroles séduisantes de la Volupté glissent sur son cœur, celles de la Vertu le pénètrent et l'enflamment[1]. Il conçoit dès lors un noble projet, il vole au forum ; il demande hardiment, d'un ton décidé, qu'on le charge de tout le fardeau, de tout le danger de la guerre. A cette proposition, on est frappé d'étonnement, lorsqu'un prodige inattendu vient décider tous les esprits. Un serpent parsemé de taches d'or traverse obliquement le ciel. Jupiter prend sa foudre et pour confirmer l'augure la fait gronder trois fois. Scipion est chargé de la guerre. Une nombreuse armée se rassemble sous ses drapeaux ; il s'embarque, il arrive à Carthagène dont il se rend maître. Cependant Philippe, roi de Macédoine, avait armé contre Rome. Fabius s'empare de Tarente. Marcellus est tué surpris par un corps de Numides ; Asdrubal, frère d'Annibal, est défait sur le Métaure, et Néron emporte sa tête qu'il fait jeter dans le camp du fier Annibal ; le général retient ses larmes avec peine, et il se promet de ne pas perdre l'occasion de se venger.

Livre seizième. Annibal affligé de ses malheurs et de ceux de

[1] C'est l'histoire de l'Hercule de Prodicus, que nous connaissons par Xénophon, dans ses *Mémoires sur Socrate*, Liv. 2, ch. 1er, et qui a été reproduite par Cicéron, *Traité des Devoirs*, Liv. 1er, ch. 32.

sa patrie, se retire dans l'Abbruzze; il attend le moment de reparaître les armes à la main, et Rome n'ose encore l'attaquer. Les Romains n'étaient pas seulement victorieux dans l'Ausonie, le Carthaginois fugitif avait enfin abandonné les campagnes de l'Ibérie. Magon, blessé, chassé de son camp, s'était hâté de mettre à la voile pour retourner en Lybie; mais sentant sa fin approcher, il se livre assez mal à propos à de belles et philosophiques réflexions sur la vanité des projets humains. Scipion remporte de nouveaux avantages sur Hannon qui est fait prisonnier, et Asdrubal, fils de Giscon, ignorant cette défaite, veut se joindre à lui; il est à son tour mis en déroute et il s'échappe avec peine. Massinissa se rend au camp des Romains, et après un entretien avec Scipion, une alliance est conclue entre les deux peuples; une pareille alliance est confirmée avec Syphax. Scipion donne ensuite des jeux en l'honneur de son père et de son oncle. Le poëte décrit tour à tour la course des chars, la course à pied, un combat véritable les armes à la main; deux frères se présentent qui voulaient ainsi décider lequel des deux succéderait au trône de leur père; on permet ce combat impie, et tous deux périssent de la main l'un de l'autre et expirent en se chargeant mutuellement d'imprécations. Alors pour dernier spectacle du cirque, on se dispute le prix du javelot qu'il s'agissait de porter le plus près du but. Les jeux terminés, Scipion part pour l'Italie. Revêtu de la dignité de consul, il déclare que son dessein est de porter la guerre jusque sous les murs de Carthage. Le vieux Fabius voudrait le retenir en Italie pour l'opposer à Annibal; mais le jeune consul développe si bien son plan que tout le sénat applaudit à ses projets.

Livre dix-septième. Les anciens oracles de la sibylle avaient appris que, pour chasser l'ennemi étranger de l'Ausonie, il fallait faire venir de la Phrygie la mère des dieux et consacrer son culte dans les murs de Rome. Sa statue arrive sur un vaisseau latin; Scipion Nasica regardé comme le plus vertueux des hommes va au-devant d'elle. La vestale Claudia soupçonnée d'avoir manqué à ses vœux, prend la déesse à témoin de son innocence qui est prouvée sans réplique, car le vaisseau s'avance seul et de lui-même dans le Tibre. Scipion fait voile pour l'Afrique. Son approche répand partout la terreur. Il attaque les armées réunies d'Asdrubal et du perfide Syphax qui avait encore pris parti pour les

Carthaginois. Ils sont vaincus l'un et l'autre. Syphax reçoit de nouvelles troupes, il est défait une seconde fois et tombe captif entre les mains du vainqueur. Carthage rappelle Annibal en Afrique. Il quitte à regret l'Italie, mais son armée ne peut tenir contre les soldats de Scipion accoutumés à la victoire. Il veut périr, lorsque Junon vient à son secours sous la figure d'un berger et l'égare à dessein dans un bois. Son armée croit ou qu'il est mort, ou qu'il a abandonné le combat et rien ne s'oppose plus aux succès de Scipion. Carthage reçoit la loi du vainqueur. Scipion retourne à Rome, et reçoit au Capitole les honneurs du triomphe.

On a pu remarquer à la lecture de l'analyse du poëme de Silius Italicus que ce n'est pas par l'imagination qu'il brille; il a suivi exactement pour le fonds, les renseignements que lui fournissaient Tite-Live et Polybe. Cependant il y a encore une grande différence entre la composition de Silius et une *gazette en vers*, comme le dit La Harpe[1], avec une impertinence d'autant plus grande qu'à la manière dont il parle de l'ouvrage, il y a cent à parier contre un qu'il n'a pas seulement pris la peine de le lire; car il dit qu'il n'y a aucune espèce d'invention ni de fable; or c'est une erreur; il y en a plus, beaucoup plus que dans le poëme de Lucain, et au point même que cette tendance vers le merveilleux, en s'éloignant du naturel, est chez lui un défaut. Mais ce qu'il y a de plus remarquable peut-être dans la *Seconde Guerre punique*, c'est la variété que l'auteur a su répandre dans la description de combats si fréquents; il y a jeté avec assez d'adresse une foule d'incidents qui ont une physionomie différente. Il ne montre pas moins d'habileté dans les peintures d'une autre espèce, et le genre descriptif paraît convenir surtout à la nature de son talent. Silius, au reste, imite presque toujours et malheureusement presque toujours aussi il paraît gêné dans ses imitations mêmes. Quant au style, le poëte a su se garantir des défauts de son époque; on ne peut guère lui reprocher l'enflure et la déclamation. Son langage, sans être d'un ton bien élevé, est assez correct et assez pur, et l'auteur tient un rang honorable parmi les poëtes de second ordre. On pourrait avec raison reprocher à sa poésie un peu d'uniformité et de monotonie. Telle est l'idée consciencieuse que nous nous sommes faite de ce poëte, à la lecture de son ouvrage.

[1] Cours de Littér., tom. Ier, page 231.

Toutefois nous ne dissimulerons pas que Cellarius paraît faire un très-grand cas de notre auteur, mais nous pensons qu'il a un peu outré la louange [1]. Pline le jeune trouve qu'il a écrit avec plus d'exactitude que d'imagination [2]. Vossius [3] dit que bien qu'il ait pris Virgile pour modèle, il n'a rien de la majesté de ce poëte divin; que pour la poésie il est au-dessous non-seulement de Lucain, mais encore de Stace, de Valérius Flaccus et de quelques autres poëtes postérieurs. Il donne pour motif qu'il a commencé dans un âge avancé, lorsque sa chaleur était déjà un peu éteinte. Barthius [4] pense qu'il est le premier de tous les poëtes anciens pour parler de tout, et le dernier sous le rapport du génie. Morhofius [5] ne le traite pas avec plus d'indulgence; il le regarde comme un poëte inférieur, qui appelle à son aide la fidélité historique bien plus que l'imagination. Scaliger est encore plus sévère; il le considère comme le dernier des bons poëtes si toutefois même il est poëte; il ne lui trouve ni énergie, ni harmonie, ni esprit, ni agrément; aucun auteur n'est plus dépourvu de grâces, etc [6]. Il y a dans ce jugement plus de mauvaise humeur que de justice. Lilius Gyraldus [7] est d'avis que s'il ne faut pas prendre Silius pour modèle, il est cependant digne d'être lu. Le P. Rapin ne l'a pas jugé tout à fait si méprisable pour la poésie même, que plusieurs autres critiques. Il dit que dans son ouvrage il est plus réglé que Stace, qu'il paraît du jugement et de la conduite dans son dessein; que s'il n'avait pas beaucoup de naturel, au moins a-t-il apporté beaucoup d'application; mais qu'il y a peu de grandeur et de noblesse dans son expression [8]. Martial, contemporain de notre poëte, en faisait le plus grand cas [9]. Voici venir maintenant M. D. Nisard.

[1] Préface de son édition.

[2] *Carmina scripsit majore cura quam ingenio.* (Liv. 3, lett. 7.)

[3] *De Hist. lat.*, Liv. 1er, ch. 29.

[4] *Advers.*, Liv. 33, ch. 3 et 4, et Liv. 10, ch. 24.

[5] *Polyhist.*, Liter., L. 4, ch. 13, § 7.

[6] *Poetices*, Liv. 6, pag. 841.

[7] *De Poet.*

[8] Réflex. sur la Poét., 2e part., réflex. 15.

[9] *Sili, Castalidum decus sororum.*

(Liv. 4, épigr. 14.)

Puniques, cette longue, froide, ennuyeuse paraphrase en
es beaux récits de Tite-Live et des travaux stratégiques de
e sur les guerres puniques ; cette espèce d'épopée bâtarde,
magination, sans chaleur, sans originalité, dont les con-
ns sont prises à celui-ci, les ornements à celui-là, le style
le monde ; histoire exacte et diffuse, avec des fictions ridi-
et des machines épiques qu'on ne sait comment qualifier ;
es ouvrages [1], écrits dans une mauvaise langue, où l'exa-
on est toujours prise pour la grandeur, et la subtilité pour
t ; où l'érudition remplace l'invention ; où tout ce que sait
ır, bien ou mal, en géographie, en mythologie, entre dans
ɔëme, à propos de tout, et hors de tout propos ; toute cette
aie de la grande épopée d'Homère ne vaut quelque chose que
description, etc [2]. Nous professons beaucoup d'estime pour le
de M. Nisard, mais il nous semble qu'il y a dans ce jugement
d'équité et de justice que de causticité et de bizarrerie,
ɔus ne voudrions pas soupçonner en M. Nisard, cet esprit
aigrement à l'égard des anciens, devenu si fort à la mode
rd'hui.

ebvre de Villebrune qui, par un travail opiniâtre et con-
:ieux, a restitué avec tant de critique et d'érudition le
de Silius Italicus, resté jusqu'à lui énigmatique et inintel-
ɔ en mille endroits, juge notre poëte d'un tout autre ton,
toute autre manière :

e caractère du poëme de Silius.... tient à l'histoire pour le
A cet égard, Silius aurait ramené la poésie à sa première
ıe. Mais ce ne sont pas des annales qu'il écrit. Les faits qu'il
nble pour faire le plus beau tableau qui nous reste de l'an-
e Rome, y sont comme enchâssés dans tous les ornements de
:sie. Les intervalles y sont remplis par des épisodes qui lient
n avec le plus grand art. Il est même à cet égard beaucoup
ssus de Virgile : et l'on ne peut disconvenir, en le lisant

Perpetui nunquam peritura volumina Sili.
(Liv. 7, épigr. 62.)

en outre, Liv. 6, épigr. 64 ; Liv. 8, épigr. 66 ; Liv. 9, épigr. 88 et
, épigr. 49 et 51.

est aussi question des poëmes de Valérius Flaccus et de Stace.

udes sur les Poët. de la Décadence, tom. 3, page 38, édit. de
les.

avec attention, qu'il ne montre en cela une capacité supérieure. Il feint moins qu'Homère et Virgile : il ne le devait pas non plus après son début. Il avait des faits dont il ne pouvait s'écarter dans son plan, parce que c'était ces faits qu'il s'était proposé de peindre. Or, je demande si un peintre a moins de mérite en rendant parfaitement une figure vivante, qu'à en exécuter une, achevée autant qu'on le voudra, d'après son imagination.

« Quoi qu'il en soit, les faits que présente Silius ne sont pas des récits historiques ; tout y est en action. Il a été seulement dispensé de feindre : ce sont les personnages eux-mêmes qui font les tableaux comme dans Homère, ou le génie de la poésie qui les compose, lorsque les personnages ne doivent pas agir. Si le poëte parle d'un fait antérieur qu'il réunit aux incidents de son action générale, c'est le personnage même qu'il produit sur la scène.....

« Son sujet permettait de s'attacher à la partie descriptive ; il a profité de cet avantage........

« Si le vers de Silius n'a pas en général la marche de celui de Virgile, le poëte a amplement dédommagé son lecteur par la grandeur et la variété des images. A cet égard, il ne cède rien à Virgile, et il est presque toujours égal à Homère. Accoutumé au style oratoire, surtout à celui de Cicéron, il est moins sobre que Virgile dans l'expression, et s'arrête plus que lui aux idées accessoires, quoiqu'il les fasse rentrer avec beaucoup d'art dans la pensée principale. Mais ce n'a pas été défaut de génie chez lui. C'était un effet de la fermentation générale qui avait exalté les esprits de son temps, et qui les portait à chercher tous les moyens de recouvrer cette précieuse liberté qu'ils avaient perdue depuis la défaite de Pompée. Cependant il a su se garantir des écarts et des absurdités de Lucain. S'il en prend une pensée, une expression, elle reprend sous sa plume, la touche du bon goût de Virgile dont il était si grand admirateur, et à l'expression duquel il semble même se captiver trop souvent. En effet, on sent de temps en temps la gêne où il se met lui-même pour se garantir du mauvais goût de ses contemporains, en s'astreignant à l'expression de Virgile ou de Cicéron. On aime mieux le voir livré à ses propres forces ; il est alors plus heureux, plus naturel, et je l'ose dire, plus poëte [1]. »

[1] Préface de sa traduction.

Toutes ces opinions qu'en historien fidèle nous avons transcrites, sont singulièrement contradictoires, mais nous en sommes toujours pour ce que nous avons dit.

Nous ne connaissons que deux traductions de Silius Italicus; elles sont en français: 1° celle de Lefebvre de Villebrune [1], 2° celle faite en société par MM. Corpet, Dubois et Greslou [2].

Les éditions les plus estimées, non compris les plus rares, sont celles de Damien Benesse [3], des Aldes [4], de Drakenborch [5], de Heber [6], de Ruperti [7], de Lemaire [8] et enfin de J. Carey [9].

PUBLIUS PAPINIUS STATIUS.

Stace naquit l'an 814 de Rome, 61 ans après J.-C., sous le consulat de C. Cœsonius Pœtus et de C. Petronius Turpilianus. Deux villes revendiquèrent l'honneur de lui avoir donné le jour, savoir Naples et Vélie (en grec Sellé), dans le pays des Lucaniens. L'opinion la plus probable est qu'il eut pour patrie cette dernière ville d'où son père était originaire et qu'il fut amené fort jeune à Naples. Sa mère s'appelait Agellina, son père était un homme également versé dans la langue latine et dans la langue grecque. Tant qu'il vécut il donna à l'empereur Domitien des leçons de belles-lettres, et non-seulement il fut en grand honneur auprès de lui, mais encore il obtint de grandes largesses, et même une couronne. Appartenant à une famille patricienne, mais pauvre, il sut par son talent et son mérite se tirer de l'obscurité. Lui-même se chargea de l'éducation de son fils qui répondit dignement à ses soins et à ses espérances. Stace le père vécut jusqu'à l'âge de soixante-cinq ans; il tomba alors en léthargie et n'ayant pu être réveillé, il mourut. Il avait laissé

[1] Paris, 1781, 3 vol. in-12. Il a donné en même temps une édition séparée du texte, 1 vol. in-12.

[2] De la Biblioth. lat.-franç. de Panckoucke.

[3] Lyon, 1514, in-8°.

[4] Venise, 1523, in-8°.

[5] Traj. ad Rhenum, 1717, in-4°.

[6] Londres, 1792, 2 vol. in-12.

[7] Leipzig, 1795, 2 vol. in-8°.

[8] Paris, 1823, 2 vol. in-8°.

[9] Londres, 1824, gr. in-18, de la collect. du Régent.

beaucoup d'ouvrages en vers et en prose, mais il n'en est rien parvenu jusqu'à nous. Stace déplora la mort de son père dans une pièce qui respire une douce sensibilité et une véritable piété filiale [1]. Il ne se montra pas au-dessous de la réputation de son père et vécut comme lui dans les bonnes grâces de Domitien. Il fut trois fois vainqueur dans les jeux de Minerve, et à la troisième, il reçut le laurier d'or de la main même de Domitien qui lui avait déjà fait présent d'un petit domaine situé au pied de la colline d'Albe. Mais il échoua dans les jeux Capitolins, l'an 839 de Rome. Il avait épousé Claudia, fille de Claudius Apollinaris, et veuve d'un musicien célèbre ; elle avait une fille, mais elle ne donna pas d'enfant à Stace qui adopta le fils d'une de ses esclaves, sur lequel il concentra toutes ses affections ; il eut le malheur de le perdre étant encore au berceau. Ce dernier coup mit le comble aux maux de Stace, et le conduisit au tombeau à l'âge d'environ trente-cinq ans. Stace n'avait pas de fortune, mais il savait se contenter de sa modeste position. Né avec une imagination vive et brillante et une merveilleuse facilité pour la poésie, il improvisait plutôt qu'il ne composait.

Les ouvrages qui nous restent de ce poëte se composent : 1° des Silves [2] ou mélanges de poésies diverses partagées en cinq livres et comprenant trente-deux pièces écrites en vers hexamètres, à l'exception de six qui sont en vers phaleuques [3], alcaïques et saphiques [4]. Tous les sujets sont de circonstance et ne peuvent guère être analysés, le mérite consistant surtout dans la forme ; ils n'ont guère de rapport chez les modernes, comme dit M. Achaintre, qu'avec les ouvrages de Sterne, d'Young et d'Hervey.

2° De la Thébaïde, poëme épique en douze chants et en vers hexamètres, dont le sujet est la guerre contre les deux fils d'Œdipe, et la prise de Thèbes par Thésée.

3° De l'Achilléide, en deux chants. Ce n'est que le commencement d'un poëme d'une plus grande importance qui devait comprendre tous les exploits d'Achille jusqu'à sa mort, et peut-

[1] L. 5, silv. 3.

[2] *De Silva,* forêt qui renferme des arbres de diverses espèces et de toutes grandeurs.

[3] Liv. Ier, silv. 6.

[4] Liv. 4, silv. 5.

être se prolonger jusqu'à la prise de Troie, ce que cependant nous avons peine à croire, car quelle apparence qu'il eût osé refaire le poëme d'Homère ! Les autres ouvrages de Stace, telles que ses tragédies et entre autres, celle d'*Agavé* dont parle Juvenal[1], ainsi que les pièces qu'il avait produites dans les différents concours, ne sont point arrivés jusqu'à nous.

LA THÉBAÏDE. *Livre premier*. Après l'exposition du sujet et une dédicace emphatique à l'empereur, le poëte entre en matière. Œdipe, après s'être privé de la lumière, tourne vers le ciel la cavité de ses yeux, il invoque les dieux infernaux et Tisiphone, et appelle sur ses fils ingrats leur courroux et leur vengeance. Tisiphone ne répond que trop bien à ses vœux cruels ; elle souffle ses fureurs aux cœurs d'Étéocle et de Polynice. L'année du règne d'Étéocle était sur le point d'expirer; Polynice à son tour allait prendre le sceptre, et le peuple, selon sa coutume, tourne ses regards complaisants vers celui que le sort appelle à gouverner. Alors un de ces hommes qui se plaisent dans le trouble, s'adresse à la multitude, et s'élève contre cette espèce de gouvernement qui doit amener un changement chaque année. On ne sait ce que produit un tel discours, car il est aussitôt question du conseil des dieux convoqué par Jupiter. Alors ce dieu fait connaître le dessein qu'il a de punir la ville de Thèbes de tous les crimes dont elle a été le théâtre. Junon prend ensuite la parole, et comme elle n'est jamais d'accord avec son mari, elle veut le faire revenir de sa résolution, mais Jupiter est inébranlable. Cependant Polynice, appelé à régner sur la ville de Thèbes, parcourt, pour se désennuyer, les contrées où régnait autrefois le puissant Danaüs, et par une nuit sombre, à travers mille dangers, il arrive au palais d'Adraste. Peu de moments après, survient Tydée, prince d'Olénie, chassé de Calydon, et qui cherche au même endroit un asyle contre le mauvais temps. Polynice, on ne sait trop pourquoi, est irrité de cette rencontre, et les deux princes sans se connaître, se battent à coups de poings et *sont près de s'arracher les yeux*. Adraste accourt au bruit, reconcilie les deux princes qui deviennent bons amis. Mais remarquant que l'un est couvert d'une peau de lion, et l'autre d'une peau de serpent, il reconnait en eux les deux gendres que les oracles

[1] Sat. 7, v. 87.

lui ont annoncés sous l'emblème de deux bêtes féroces, car Adraste a deux filles. Tydée se fait d'abord connaître. Ils sont tous deux fêtés dans un banquet. Des libations sont faites surtout en l'honneur d'Apollon, et Adraste explique longuement l'origine de ce culte au dieu de la lumière. Alors Polynice, quoiqu'à regret, avoue son origine. Puis une dernière libation et une dernière prière à Apollon.

Deuxième livre. D'après l'ordre de Jupiter, Mercure fait sortir des enfers l'ombre de Laïus et la conduit à Thèbes. Laïus pénètre dans l'appartement d'Étéocle endormi, et, sous la figure de Tirésias, lui fait connaître l'hymen qui se prépare à Argos pour son frère qui va bientôt venir revendiquer ses droits au trône. Puis il se fait connaître à lui pour le père d'OEdipe, et secoue sur lui le sang de sa blessure. Étéocle se réveille furieux et respirant la vengeance. Cependant se consomme à Argos le double hymen des deux filles d'Adraste, Argie et Déïpyle, avec Polynice et Tydée, au milieu de l'allégresse et des réjouissances publiques. Un prodige funeste vient pourtant troubler la cérémonie. Un bouclier se détache des parois sacrées du temple et éteint le feu sur l'autel : ce fut un effet du collier d'Hermione que portait Argie. Histoire de ce collier fabriqué par Vulcain. Les cérémonies de l'hymen accomplies, Polynice songe à ressaisir la couronne de Thèbes. Ce penser le trouble, et Argie, s'apercevant de sa cruelle inquiétude et soupçonnant le projet qu'il a de la quitter, veut le retenir, mais elle se calme à ses discours. On veut, avant d'avoir recours aux armes, essayer d'un moyen de persuasion, et Tydée se charge de l'ambassade auprès d'Étéocle. Admis devant le roi de Thèbes, il fait connaître l'objet de sa mission. Étéocle lui répond avec hauteur, et ne veut entendre à aucun accommodement. Tydée éclate en menaces et quitte le palais. Le perfide Étéocle lui tend des embûches et envoie cinquante guerriers choisis l'attendre dans un défilé ; mais, malgré leur nombre, ils sont immolés par Tydée et un seul échappe à son bras redoutable. Il veut retourner à Thèbes pour faire parade de sa victoire, mais Pallas qui lui apparaît, le ramène à des sentiments plus sages et il dirige ses pas vers Argos.

Livre troisième. Étéocle, pendant la nuit suivante, ne goûte point de repos ; il craint que ses perfides projets contre Tydée n'aient pas réussi, et il lui tarde de recevoir des nouvelles.

Bientôt arrive Méon, fils d'Hémon, le seul des cinquante guerriers qu'ait épargné le glaive du prince de Calydon. Il raconte ce qui s'est passé, et reproche à Étéocle d'être la cause de la mort de ces héros. Étéocle, à ce discours hardi, est enflammé de colère; Méon ne peut survivre à ses braves compagnons d'armes, et se perçant deux fois de son épée, il expire au sein même de l'assemblée. Alors on s'occupe de rendre les honneurs funèbres aux victimes de cette nuit fatale, et Aléthès, respectable par son grand âge, s'efforce, dans un discours plein d'onction, d'apporter quelque consolation à la douleur publique. Cependant Jupiter fait venir auprès de lui le dieu Mars, et veut qu'il excite les peuples à la guerre contre Thèbes. Mars s'empresse d'obéir aux ordres de son père immortel; Vénus cherche par ses paroles caressantes à le faire changer de dessein; Mars s'engage seulement à ménager la ville de Cadmus. Tydée, enfin de retour à Argos, maudit la perfidie d'Étéocle et appelle aux armes. Tout le conseil frémit d'indignation, Polynice surtout veut courir à la vengeance. On consulte les augures; Mélampe et Amphiaraüs se rendent sur une montagne non loin d'Argos, et ne voient que des présages effrayants. Ils se refusent à faire connaître le résultat de leurs observations. Mais Capanée dont le grand cœur s'indigne des délais apportés à la guerre, exige que les augures s'expliquent, et son discours est accueilli par les vives acclamations du peuple. Argie elle-même, au nom de Polynice, son époux, qui n'a plus de repos, supplie Adraste de consentir à la guerre. Son père lui répond qu'il est loin de s'opposer à ses vœux, mais il lui fait observer qu'une sage lenteur à la guerre, est un grand moyen de succès.

Livre quatrième. Bellone a donné le signal des combats. La prudence d'Adraste ne peut rien contre l'impatience et l'ardeur des soldats. Il se décide à partir. Énumération poétique des nations et des chefs qui se réunissent sous ses étendards, depuis le géant Hippomédon jusqu'au jeune Parthénopée qu'Atalante, sa mère, voudrait vainement retenir auprès d'elle. La Renommée ayant porté à Thèbes la nouvelle de ces préparatifs formidables, y répand la terreur et la consternation. Étéocle désire connaître l'issue de cette guerre sanglante. Tirésias et Manto le conduisent dans une sombre forêt. Là, ils accomplissent les sacrifices que demandent les évocations, et au milieu des ombres sorties des

profondeurs du Ténare, apparaît celle de Laïus qui annonce à Étéocle que Polynice ne portera pas le sceptre. Les Grecs menacent déjà les environs de Thèbes; mais Bacchus veille sur sa ville favorite. Il engage les nymphes des eaux, les divinités des fleuves à épuiser toutes les sources. Aussitôt les fleuves et les ruisseaux sont taris, excepté la nymphe de Langie, qui roule paisiblement ses flots cachés sous l'épaisseur de taillis impénétrables. C'est Hypsipyle qui indique aux Grecs brûlés par la soif, cette source bienfaisante.

Livre cinquième. Après avoir étanché leur soif brûlante, les Grecs se remettent en marche, et tandis que l'armée défile devant Adraste, ce roi prie Hypsipyle de raconter le meurtre des habitants de Lemnos par leurs épouses. Hypsipyle se rend à ses désirs et cette longue histoire occupe plus de la moitié du livre. Pendant qu'elle se complaît ainsi au récit de ses malheurs, la fille de Thoas oublie sur le gazon le jeune Archémore, fils du roi Lycurgue, et confié à ses soins. Un énorme serpent le tue, et l'enfant en expirant pousse un cri qui fait accourir Hypsipyle. Son effroi, à la vue du reptile qui est immolé par Capanée; désespoir d'Hypsipyle en embrassant les restes inanimés d'Archémore. La nouvelle de la mort de son fils arrive aux oreilles de Lycurgue; il cherche Hypsipyle, il veut l'immoler, mais elle est protégée par Tydée, Capanée, Hippomédon et Parthénopée. La colère de Lycurgue s'apaise aux paroles d'Amphiaraüs. Mais les Grecs croient qu'on a entraîné la jeune femme pour l'immoler, et ils veulent détruire et la ville et le palais du roi, lorsqu'Adraste, prenant dans son char la fille de Thoas, la montre saine et sauve à l'armée, et rétablit ainsi le calme. Hypsipyle a le bonheur de reconnaître ses deux fils qui reviennent de la conquête de la Toison d'Or.

Livre sixième. On rend les derniers devoirs à Archémore, et les Grecs lui érigent un tombeau. Alors des jeux sont institués en son honneur. Description de la course des chars, de la course à pied, de l'exercice du disque, du ceste, de la lutte, et enfin de l'arc. Adraste lui-même entre en lice pour ce dernier jeu; sa flèche atteint le but; mais, ô prodige! elle recule, reprend dans les airs le chemin qu'elle a tracé d'abord, et toujours avec une égale vitesse, elle revient tomber auprès du carquois d'où elle est sortie. Ce prodige est diversement expliqué; mais le retour

de la flèche présageait à son maître que seul il reviendrait honteusement de cette guerre malheureuse.

Livre septième. Jupiter s'indigne de l'inactivité des Grecs et envoie pour la seconde fois Mercure vers le dieu des combats pour qu'il ait à exciter l'ardeur assoupie des enfants d'Inachus. Mars obéit et se fait précéder de la Peur qui inspire aux Grecs la crainte de l'arrivée des Thébains, et les oblige ainsi à se préparer aux combats. Bacchus, effrayé pour Thèbes sa ville chérie, se plaint à Jupiter des malheurs dont elle est menacée, mais son père le rassure sur l'avenir de cette ville qui fut son berceau. Antigone retirée au fond du palais n'est pas sans inquiétude sur le sort de sa patrie, et elle demande à Phorbas s'il croit l'armée capable de résister aux Grecs. Phorbas lui fait le dénombrement des forces des Thébains et lui en fait en même temps connaître les chefs. Étéocle placé sur une éminence, exhorte ses soldats à combattre avec courage et lui-même se prépare à opposer une vigoureuse résistance. Les Grecs s'avancent, et le bouillant Hippomédon est le premier à leur tête. Jocaste, accompagnée de ses deux filles Antigone et Ismène, se rend au camp d'Adraste pour tenter un accommodement. Polynice est attendri à son discours; mais Tydée rappelle la perfidie d'Étéocle, et la fureur rentre au cœur des Grecs. Sur ces entrefaites, les deux tigresses domptées par Bacchus et qu'on laissait errer en liberté, reprennent leur férocité et immolent plusieurs Grecs. Acontée les poursuit, les blesse de ses traits ; elles vont expirer sous les murs de Thèbes ; mais Acontée lui-même est immolé par le prêtre de Bacchus. Jocaste n'ayant pas réussi dans sa démarche, rentre dans la ville, et le combat s'engage entre les deux armées. Mort du devin Amphiaraüs.

Livre huitième. La terre s'est entr'ouverte par l'ordre d'Apollon, et a reçu et porté jusqu'aux enfers Amphiaraüs avec ses armes et son char. Courroux de Pluton à cette vue, mais déjà le devin n'est plus qu'une ombre, et ses paroles apaisent le roi de l'Érèbe. Regrets des Grecs sur la perte d'Amphiaraüs ; ils s'éloignent de l'endroit où il a disparu, et, frappés de crainte, ils se retirent sans attendre le signal de la retraite. Théodamas est choisi pour remplacer Amphiaraüs ; il immole des victimes à la Terre et fait renaître la confiance dans le cœur des Grecs qui vont oublier leurs fatigues dans les bras du Sommeil. Adraste seul veille sur les

destins de l'armée. Quant aux Thébains, ils passent cette nuit en réjouissances et dans les plaisirs de la table ; le vieil OEdipe lui-même prend part à l'allégresse commune ; Antigone et Ismène sont agitées par de cruelles inquiétudes. Le lendemain le combat recommence. Mort du jeune Atys et de l'intrépide Tydée.

Livre neuvième. Polynice déplore la mort de Tydée. Les Thébains et les Grecs se disputent son cadavre ; le terrible Hippomédon seul le protége contre toutes les forces des Thébains dont il immole un grand nombre. La Discorde, sous un visage emprunté, éloigne Hippomédon du champ de bataille, et les Thébains sont maîtres des restes de Tydée. Hippomédon retourne au combat, fait fuir les ennemis, les poursuit jusque dans le fleuve Ismène et combat en nageant, mais il a immolé Crénée, et la nymphe sa mère, excite contre le guerrier grec la fureur du fleuve et il périt englouti sous les ondes. Le combat continue. Atalante secrètement alarmée pour son fils Parthénopée, supplie Diane de veiller sur lui. celle-ci vole à son secours, mais ses destins vont s'accomplir ; il succombe après avoir fait des prodiges de valeur, et il charge Dorcé de porter ses restes à sa mère et de la consoler.

Livre dixième. Les pertes que les Grecs ont faites dans la personne de leurs guerriers les plus redoutables, redoublent la confiance des Thébains, et Étéocle excite encore leur courage. Cependant les femmes d'Argos implorent le secours de Junon qui, sensible à leurs prières, forme le projet d'endormir les Thébains dans les bras du Repos et de les livrer ainsi à leurs ennemis. Elle envoie Iris sa messagère vers le dieu du Sommeil. Description du séjour qu'il habite. Iris accomplit sa mission, et le Sommeil, fidèle aux ordres qu'il a reçus, plonge les Thébains dans un engourdissement profond. Le devin Théodamas annonce à Adraste et aux chefs rassemblés que l'occasion se présente de venger la mort des guerriers qui ont succombé, et que les présages sont favorables. Lui-même il quitte le bandeau sacré, se couvre d'un casque, endosse une cuirasse, prend une épée, se fait accompagner d'Agyllée et d'Actor, et tous trois suivis chacun de dix guerriers, franchissent les retranchements et se rendent en silence au camp des Thébains dont ils font un horrible carnage. Ils retrouvent les corps de Tydée et de Parthénopée ; Dymas et Hoplée les chargent sur leurs épaules et regagnent le camp ; mais ils sont surpris et

atteints par les Thébains et sont victimes de leur entreprise généreuse. Théodamas et ses compagnons rentrent triomphants dans le camp. Capanée exhorte les Grecs à combattre à la clarté des cieux. Attaque et défense de Thèbes. Oracle de Tirésias, dévouement du jeune Ménécée, fils de Créon ; regrets et désolation de sa mère. Exploit de Capanée qui provoque les dieux ; il périt frappé de la foudre : il fallait un dieu pour le renverser.

Livre onzième. La mort de Capanée a fait fuir les Grecs qui à leur tour tremblent dans leurs retranchements. Dans cette situation, Tisiphone a conçu le dessein de faire combattre les deux frères l'un contre l'autre, et, pour parvenir à son but, elle se fait aider de sa sœur Mégère qui se charge d'exciter Polynice, tandis qu'elle-même soufflera ses fureurs à Étéocle. Jupiter, prévoyant ce combat impie, sacrilége, ne veut pas qu'il souille les regards des dieux, et l'Olympe s'environne de ténèbres. Mégère, sous la figure d'Argie, s'empare du cœur de Polynice qui sentant bien qu'il est le jouet d'une vision n'en est pas moins animé contre son frère. Il va trouver Adraste, et lui déclare l'intention où il est de terminer la guerre par un combat singulier. Le vieux roi, par de sages et douces paroles, allait triompher de sa résolution ; mais Mégère s'empare de lui et l'entraîne. Il se rend à Thèbes et provoque son frère. Celui-ci était occupé à un sacrifice pour remercier les dieux des succès accordés aux armes des Thébains. On lui fait part des menaces de Polynice. Ses courtisans lui conseillent de ne pas accepter le combat ; mais Créon le détermine par ses sanglants reproches. Jocaste veut le ramener à de meilleurs sentiments ; l'affreuse Euménide le pousse hors des murs. Antigone, bravant la timidité de son sexe, a tenté vainement les mêmes efforts sur Polynice. Les deux frères en viennent aux mains ; Adraste, malgré le respect dû à son âge ne peut les séparer, et ils expirent tous deux sous les coups l'un de l'autre. Créon est roi de Thèbes. OEdipe se fait conduire par Antigone, au lieu où gisent ses deux fils morts, et la pitié s'empare de son âme. Créon paraît, il traite durement le vieillard qui lui adresse de vifs reproches dont le tyran s'irrite encore davantage ; adouci par les prières et les larmes d'Antigone, il permet à OEdipe de se retirer où il voudra. Les Grecs découragés par leurs revers, abandonnent furtivement leur camp.

Livre douzième. Les Thébains encore tremblants n'osent d'a-

bord sortir de leur ville ; peu à peu ils s'enhardissent et vont visiter le champ de bataille dans l'intention de rendre les honneurs funèbres à leurs proches, à leurs amis ; mais comment les reconnaître, mutilés, défigurés qu'ils sont, sur cette arène sanglante? Cependant les vieux arbres roulent du haut du Theumèse et du Cithéron et servent à brûler les restes de ceux qui sont morts pour la patrie. Un bûcher sans pompe, sans honneurs, reçoit la dépouille d'Étéocle. Les Grecs, et Polynice considéré comme tel, ne peuvent obtenir les derniers devoirs ; Créon, furieux de la mort de son fils, l'a défendu sous peine de mort. Lui-même assiste aux cérémonies funèbres de son cher Ménécée, et exhale ses plaintes douloureuses. Cependant la Renommée a déjà porté la consternation dans Argos ; les mères, les filles, les veuves désolées, abandonnent la ville, toutes ont des pertes à déplorer. Déiphile verse des larmes sur Tydée ; Argie, sur Polynice ; Néala, sur Hippomédon ; Evadné, sur Capanée ; Atalante sur Parthénopée. Cette troupe de faibles femmes est rencontrée par Ornite qui les arrête et leur apprend qu'elles ne peuvent rendre les honneurs funéraires à ceux qu'elles regrettent, qu'une garde veille sur le champ de bataille par ordre de Créon. A cette nouvelle, l'affliction redouble. Toutefois les unes espèrent fléchir le roi de Thèbes, les autres pensent qu'Athènes leur sera favorable, aucune ne veut rentrer dans Argos. Mais Argie persiste dans le dessein de donner la sépulture à son cher Polynice ; elle se rend avec Ménœte sous les murs de Thèbes, et Junon ayant prié Phébé d'envoyer le Sommeil à la garde thébaine, et d'aider Argie de sa lumière, la malheureuse princesse découvre les restes sanglants de son époux. Antigone, venue dans la même intention, la surprend, et toutes deux se réunissent pour ce pieux devoir. Un bûcher placé à l'écart brûle encore ; elles y déposent le corps de Polynice ; elles reconnaissent que c'est le bûcher d'Étéocle, car les deux flammes se séparent, et semblent se rejoindre pour combattre ; la haine des deux frères leur a survécu. Tout à coup les deux princesses sont aperçues par les gardes, saisies et conduites devant Créon. Junon veillait sur les veuves d'Argos ; elles arrivent à Athènes et trouvent un asyle auprès de l'autel de la Clémence. Thésée revenait vainqueur des Amazones. L'épouse de Capanée s'avançant vers lui avec une noble hardiesse, lui expose les malheurs des femmes argiennes, et implore son appui.

L'ami d'Hercule ne l'a jamais refusé à l'infortuné. Il part aussitôt à la tête de ses troupes, il arrive à Thèbes; on traînait au supplice Antigone et la fille d'Adraste. Créon ne veut entendre à aucune proposition d'accommodement; il est vaincu et tué de la main de Thésée qui est reçu par les Thébains comme un libérateur ; et les Argiennes rendent aux restes de ceux qu'elles pleurent les honneurs funéraires. L'auteur termine son poëme par un court épilogue dans lequel il souhaite à son ouvrage de vivre dans la postérité.

Stace a pu composer sa Thébaïde en s'aidant des poëmes écrits sur le même sujet par Antimaque et Nicandre de Colophon, dont les ouvrages ne sont pas venus jusqu'à nous. Quoi qu'il en soit, il est facile de remarquer qu'il n'y a pas un grand mérite d'invention dans l'œuvre du poëte latin ; il a suivi l'histoire, et nous ne pensons pas qu'il ait eu rien de mieux à faire. Pour donner un air épique à son poëme, il a introduit quelques divinités; mais malheureusement leur intervention ne produit presque point d'effet, et elle ne jette aucun intérêt de plus dans l'ouvrage, parce que ces dieux n'y jouent qu'un rôle secondaire, un rôle peu important. Une autre remarque qui nous a frappé à la lecture, c'est que les grandes figures de Tydée, de Capanée et surtout d'Hippomédon, font paraître Étéocle et Polynice comme des guerriers de bien petite taille; il n'est pas même jusqu'au jeune Parthénopée qui n'inspire un plus vif intérêt; ainsi les deux héros du poëme se trouvent presqu'effacés, et il nous semble que c'est un défaut. Nous avons remarqué aussi qu'au douzième chant, après la mort d'Étéocle et de Polynice et l'avènement de Créon au trône de Thèbes, un autre intérêt commence: celui des femmes argiennes que Thésée prend sous sa protection et pour lesquelles il va combattre, n'est-ce pas encore là un défaut? Tout cela n'empêche pas qu'il n'y ait, dans l'œuvre de Stace, de fort belles choses et en grand nombre, de ces choses qui décèlent le véritable poëte. On y trouve des détails brillants, des descriptions vives et attachantes, des peintures pleines d'animation et de vigueur, et des épisodes intéressants.

Quant au style, Stace a voulu imiter Virgile, mais ses vers sentent en général le travail et la peine. Il n'est pas non plus exempt des défauts de l'époque, l'enflure, la recherche, l'érudition affectée ; toutefois ils sont plus rares que dans Lucain et

dans Valérius Flaccus ; mais Stace, malgré ses efforts, se rapproche moins que Silius Italicus de la forme virgilienne. Au surplus, si Stace ne peut pas être regardé comme modèle, il y a cependant du profit à l'étudier sérieusement ; on découvre en lui des beautés qu'on n'avait pas soupçonnées d'abord ; et il faut bien qu'il y ait dans sa Thébaïde un mérite réel puisqu'il a obtenu l'admiration des contemporains, et l'approbation de plusieurs savants modernes.

Juvénal en fait l'éloge d'une manière non équivoque[1] :

Au public amoureux de ses brillants concerts,
Pour un jour désigné, Stace a promis ses vers ;
Rome est dans l'allégresse, et, de plaisir avide,
La foule impatiente attend la Thébaïde ;
Tant le chantre divin, par un charme vainqueur,
Sait, en flattant l'oreille, arriver jusqu'au cœur !
Mais ces cris convulsifs d'un public idolâtre
Qui brise, en trépignant, les bancs de son théâtre,
Qu'en va-t-il retirer ? rien : et mourant de faim,
L'indigence bientôt à ses jours mettra fin,
Si Pâris, prévenant un destin si funeste,
Pour les jeux du préteur n'achète son Oreste [2].

J. C. Scaliger le regarde après Virgile, comme le plus grand des poëtes héroïques, tant chez les Latins que chez les Grecs[3].

Jean Bernart[4], après avoir détaillé les diverses qualités de Stace, n'hésite pas à placer ses écrits parmi les premiers de la langue latine.

« Qu'est-ce que Papinius, se demande Juste-Lipse ? un grand poëte, ou plutôt le plus grand poëte, ou tout au moins celui qui

[1] *Curritur ad vocem jucundam, et carmen amicæ*
Thebaidos, lætam fecit quum Statius urbem,
Promisitque diem ; tanta dulcedine captos
Afficit ille animos, tantaque libidine vulgi
Auditur ! sed quum fregit subsellia versu,
Esurit, intactam Paridi nisi vendat Agaven.
(Sat. 7, v. 82 et suiv.)

Ce passage prouve que Stace n'était pas riche.

[2] Traduct. de M. le prof. Raoul.

[3] *Poetices,* L. 6, ch. 6, pag. 844.

[4] *Habeo ego et pono fidenter inter prima romana scripta.*
(Préf. de ses Scholies sur Stace.)

se rapproche le plus du plus grand, et c'est ce que l'envie elle-même avouera avec moi [1]. »

« Le début de la Thébaïde, dit le savant académicien M. Naudet, est ce qu'il y a de plus mal écrit et de plus vicieux dans tout l'ouvrage. Mais qu'on surmonte ce premier dégoût, et bientôt l'action devient attachante. Il a su rendre Polynice intéressant, dessiner fortement les autres caractères, grouper avec art les personnages, et donner du mouvement, de la vie et de la chaleur à tout son tableau. Les descriptions de plusieurs batailles, celle de l'évocation des mânes, la vision d'Étéocle, portent la terreur à son comble, tandis que toute l'énergie du pathétique le plus touchant se déploie dans les douleurs d'Antigone, de Jocaste, d'Argie, d'Atalante et d'Hypsipyle, dans les récits de la mort de Parthénopée, de celle d'Athys et de celle de Ménécée. Si l'on voulait avoir la mesure de la flexibilité du talent poétique de Stace, il faudrait comparer le palais du Sommeil au temple de Mars, les jeux de l'armée grecque au massacre de Lemnos, l'héroïsme un peu enfantin de Parthénopée à la férocité du gigantesque Hippomédon. Nous ne parlons point de la richesse ni de la vivacité des comparaisons: ses détracteurs ne contestent pas son mérite éminent dans ce genre. En un mot, il nous semble qu'on ne peut avoir lu la Thébaïde sans avouer que l'auteur est vraiment un poëte épique. »

Ce résumé donne une idée assez juste du mérite de Stace, dans le poëme que nous avons analysé. Nous allons nous occuper maintenant de l'ACHILLÉIDE.

Livre premier. Le poëte annonce le sujet de son poëme. Son héros est Achille; il va le montrer tout entier, le peindre sous son déguisement dans l'île de Scyros, répondant aux appels de la trompette d'Ulysse, traînant Hector dans la poussière, et se signalant pendant tout le cours de la guerre de Troie. Invocation à Apollon, dédicace à Domitien. Thétis apercevant le vaisseau de Pâris, qui emporte Hélène, prévoit la guerre sanglante qui va soulever toute la Grèce, et tremble pour son cher

[1] *Quis hic Papinius? poeta magnus,*
Vel dicam potius, poeta summus:
Certe proximus est poeta summo,
Quod mecum fateatur ipse livor.
(Epigramma in Statium.)

Achille qu'elle voudrait soustraire aux dangers. Elle s'adresse à Neptune pour obtenir de lui qu'il submerge le vaisseau ravisseur, mais les destins s'y opposent et Neptune ne peut rien pour elle. Désolée de ce refus, elle se rend en Thessalie, auprès de Chiron, pour lui redemander son fils, lui cachant avec soin le dessein qu'elle a formé de déguiser son sexe sous des habits de femme. Achille revient de la chasse et reçoit les caresses de sa mère qui profite, la nuit, du sommeil de son fils et l'emporte endormi au fond de l'humide empire. Douleur de Chiron. Thétys fait connaître à Achille ses projets sur lui, mais le jeune héros rougit de cacher son sexe. Arrivé avec sa mère, dans l'île de Scyros, il voit Déidamie, fille du roi Lycomède; devenu tout à coup amoureux, il se prête volontiers à l'artifice de sa mère qui le présente au monarque de Scyros, comme la sœur d'Achille. Lycomède l'accueille avec bonté; Thétys le quitte après lui avoir donné ses conseils, et le voilà mêlé aux jeunes filles de la Cour. Cependant les Grecs irrités de l'enlèvement d'Hélène, se préparent à la guerre; mais c'est Achille que l'on demande, c'est sur lui que repose la confiance. Calchas, pressé par Protésilas, fait connaître que le jeune héros est caché sous des vêtements de femme à la cour de Lycomède. Diomède et Ulysse se chargent de le découvrir. Cependant Déidamie sait qu'Achille n'a de fille que le vêtement; elle a été surprise par Achille qui l'engage à garder leur secret. La nourrice de Déidamie est dans la confidence, et enfin au terme désiré, la fille de Lycomède met au monde un fils.

Livre second. Le vaisseau qui porte Ulysse et Diomède, fend les flots de la mer Égée, et arrive enfin à Scyros où les deux héros sont accueillis avec bonté par Lycomède qui regrette de n'avoir pas de fils à envoyer à la guerre contre Troie. Ulysse profite de cette ouverture pour vanter le courage de ceux qui y prennent part, et Achille l'écoutant avec avidité, est près de se trahir, mais il est entraîné par Déidamie. Des présents sont disposés dans une salle pour les jeunes princesses; Ulysse y a joint un brillant bouclier. Diomède engage les jeunes filles à choisir et Lycomède le permet. Chacune prend d'après son goût. Achille hésite à saisir le bouclier, mais Ulysse l'y détermine en lui déclarant qu'il est reconnu. Agyste prévenu par le roi d'Ithaque, sonne tout à coup de la trompette; Déidamie et ses compagnes fuient effrayées, mais Achille a frémi, son regard s'anime, il ne res-

pire que les combats. Il avoue à Lycomède, non-seulement la supercherie de sa mère, mais l'amour qui l'unit à Déidamie : le roi d'abord irrité, consent enfin à l'hyménée. Déidamie sachant qu'Achille va la quitter, lui fait promettre de lui être fidèle. Achille la console. Il part avec Ulysse et Diomède, il demande à être instruit des causes de la guerre de Troie. Ulysse se charge de ce récit, et Achille, à l'invitation de Diomède, raconte l'histoire de ses jeunes années et de son éducation.

Il est difficile de porter un jugement certain sur un ouvrage qui n'est que commencé, et dont le commencement même n'est qu'ébauché. D'après le plan que l'auteur lui-même annonce, on peut supposer que le poëme, embrassant toute la vie d'un homme, aurait trop ressemblé à une histoire en vers, et que l'intérêt n'aurait pas été assez concentré ; mais ce n'est là qu'une hypothèse, et peut-être l'auteur aurait-il trouvé, dans son génie, des ressources que nous ne saurions imaginer, et qui auraient couvert les défauts que l'exposé du sujet semble faire prévoir.

Quant au style de l'*Achilléide* que les uns ont divisée en cinq livres, tandis que d'autres n'en ont fait qu'un seul chant, il est facile de remarquer que c'est le premier jet de l'auteur, et que la lime n'a point passé par là. La poésie est moins châtiée, quoique pourtant l'on y remarque des passages fort bien écrits.

Pour ce qui est du talent poétique de Stace, les savants préfèrent aux poëmes de la *Thébaïde* et de l'*Achilléide*, les *Silves*, mélange de pièces presque toutes improvisées, comme le poëte nous l'apprend lui-même ; aussi y trouve-t-on plus de facilité et d'abandon. Chaque livre des Silves est précédé d'une espèce de dédicace en prose qui semble prouver que Stace n'était pas fort habile dans ce genre de style, et qu'il écrivait beaucoup mieux en vers. Les livres des *Silves* sont dédiés à quelques-uns de ses amis particuliers ; le premier livre est adressé à Stella, le second à Atédius Mélior, le troisième, à Pallius Felix, le quatrième, à Marcellus, le cinquième, à Abascantius. Nous ferons remarquer que la dédicace de ce dernier livre ainsi que la dernière pièce ne sont pas complètes.

Aux savants qui ont fait l'éloge de la Thébaïde de Stace, nous joindrons les noms de quelques autres qui ont loué son mérite en

général. Ce sont : Henri Glarean [1], Adrien Turnèbe [2], Isaac Casaubon [3], Steph. Claverius [4], l'espagnol Louis Vivès [5], Dempster [6], Borrichius [7], Hugo Grotius [8] et Barthius [9].

Le P. Rapin qui est quelquefois un hypercritique assez quinteux, blâme Stace d'avoir mis l'essentiel de la poésie dans la grandeur et la magnificence des paroles plutôt que dans les choses ; il dit que ses vers remplissent l'oreille sans aller au cœur ; qu'il est aussi bizarre dans ses idées que dans ses expressions ; que ses deux poëmes n'ont rien de régulier, que tout y est trop vaste et trop disproportionné. Enfin il assure que Stace n'est qu'un furieux au prix de Virgile [10]. Mais, nous le demandons, quelle peut être la valeur d'une opinion ainsi exprimée, quand elle est, pour ainsi dire, isolée ?

En terminant, nous dirons avec M. Achaintre [11], que Stace nous paraît digne d'être lu par tous les bons esprits, amis des grandes idées, noblement exprimées et décorées de tout ce que la poésie peut offrir de plus pompeux et de plus magnifique. Si les modernes lui ont été moins favorables, c'est qu'ils n'ont considéré que ses défauts, et qu'ils ne lui ont tenu aucun compte des beautés qui les compensent.

Stace a été traduit en français, par l'abbé Marolles [12], par l'abbé Cormiliolle [13], et en communauté par MM. Rinn, Achaintre et

[1] *Virgilianæ Æneidos felix imitator Statius.* (Not. sur Térence, à la fin de l'Eunuque.)

[2] *Optimus poeta Papinius.* (Advers., Liv. 26, ch. 23.)

[3] *Statius eximius poeta.* (Ad Sueton., Domitian. Vit.)

[4] *Statius generosus, et subito calore admirabilis.* (Ad Claudian.)

[5] *Materiæ suæ conveniens, mollis et suavis Statius.*
(De trad. Discipl., Liv. 3.)

[6] *Statius eruditus in* Sylvis, *Sublimis in* Thebaïde, *blandus in* Achilleide.

[7] *De Poet.*, pag. 62.

[8] *Épît. à Gronovius*, Paris, 10 décembre 1637.

[9] *Advers.*, Liv. 12, ch. 4.

[10] *Réflex. sur la Poétiq.*

[11] *Préf. de la trad. des Silves.* (Collect. Panckoucke.)

[12] Trad. faible, mais rare, vu le petit nombre des exemplaires tirés.

[13] Paris, 1783, 1801, 5 vol. in-12 ; et 1820, 5 vol. in-12.

Boutteville [1]. On doit à M. Latour une traduction des Silves en vers [2].

En *Italien,* on a la version du cardinal Cornelio Bentivoglio [3], et en *Anglais*, celle de Lewis [4].

Les principales éditions complètes sont celles de Coline [5], de Gronovius [6], de Barthius [7], de J. Veenhusen [8], de Claude Beraldus [9], de J. Carey [10], de Valpy [11], et enfin de Lemaire [12].

MARCUS VALERIUS MARTIALIS.

Martial naquit l'an 793 de Rome, 40 ans après J.-C., à Bilbilis, ville d'Espagne, que l'on a cru reconnaître dans Rubiera, province d'Aragon. Ce devait être au moins une ville importante, puisque notre poëte l'appelle la noble, la riche Bilbilis. Le nom, l'origine et l'état des parents de Martial sont inconnus. Il vint à Rome, à l'âge d'environ vingt-trois ans, et y demeura pendant trente-cinq années sous les empereurs Néron, Galba, Othon, Vitellius, Vespasien, Titus, Domitien, Nerva et Trajan. La plus grande obscurité règne sur les premières années qu'il passa à Rome. On sait que depuis il se concilia la bienveillance de Titus qui lui accorda les priviléges réservés à ceux qui étaient pères de trois enfants; ces priviléges lui furent conservés par Domitien qui en outre lui fit présent d'une petite maison sur le mont Quirinal et d'un domaine dans le territoire de Nomente. Martial fut nommé

[1] Biblioth. lat.-franç. de Panckoucke, 1829-1832, 4 vol. in-8°.

[2] Paris, 1803 et 1819, in-8°.

[3] Rome, 1729, pet. in-folio, et Milan, 1821, in-8°. Cette traduction en vers tient un rang distingué dans la poésie italienne.

[4] Londres, 1767, in-8°.

[5] Paris, 1530, in-8°.

[6] Amsterdam, Elzevir, 1653, in-24.

[7] *Cygniæ*, 1664, 4 vol. in-4°; estimée, à cause du commentaire.

[8] Leyde, 1671, in-8°, édit. estimée.

[9] Paris, 1685, 2 vol. in-4°. *Ad usum Delphini,* rare, mais peu de mérite, sous le rapport littéraire.

[10] Londres, 1822, gr. in-18; de la collect. du Régent.

[11] Ibid., 1824, 4 vol. in-8°.

[12] Paris, 1825-30, 4 vol. in-8°: l'index occupe tout le 4e vol.

tribun et admis au nombre des chevaliers romains. Son caractère enjoué et facile lui acquit beaucoup d'amis, et l'on s'étonne que Stace, son contemporain, n'en fasse aucune mention, et que lui-même garde sur Stace le silence le plus absolu ; cela ne peut guère s'expliquer qu'en supposant qu'ils ont été jaloux l'un de l'autre. Après la mort de Nerva, Martial quitta Rome, la première ou la deuxième année du règne de Trajan, dans le désir de revoir Bilbilis, sa patrie, ou peut-être à cause du dérangement de ses affaires, puisque Pline le jeune lui remit une somme d'argent pour son voyage [1]. Une dame espagnole, nommée Marcella, lui donna de beaux jardins dont il fait une très-jolie description [2]. On croit que cette dame devint son épouse, mais ce n'est là qu'une supposition, et ce droit même de trois enfants qu'il obtint de Domitien et qui ne s'accordait par exception qu'aux maris dont l'union avait été stérile, ne serait pas encore une preuve, car l'empereur aurait bien pu étendre le privilége, même à un célibataire. On ne connaît pas exactement l'époque de la mort de Martial, mais l'opinion commune est qu'elle arriva vers l'an 103 après J.-C. Nous avons de Martial douze livres d'épigrammes, et c'est lui-même qui établit cette division comme le prouve la dernière épigramme de quelques-uns de ces livres. Ce recueil contient onze cent quatre-vingt-dix-neuf épigrammes. Nous avons en outre un treizième livre, portant le titre de *Xénia* [3], et un quatorzième intitulé *Apophoreta* [4]. A l'exception de trois petites pièces préparatoires dans le treizième livre, et de deux dans le quatorzième, ces deux recueils contiennent ensemble une suite de trois cent quarante-sept distiques composés sur des sujets qui ont rapport au titre de chaque livre; ce ne sont pas, à proprement parler, des épigrammes. Nous avons encore de Martial un autre livre ayant pour titre *Des Spectacles* (de Spectaculis); il renferme trente-trois petites pièces et quatre fragments. On ne pense pas

[1] *Prosecutus eram viatico secedentem. Dederam hoc amicitiæ, dederam etiam versiculis quos de me composuit* (Liv. 3, lett. 21) : ce qui prouverait que Martial n'était pas riche, si ses fréquentes requêtes à Domitien n'établissaient suffisamment ce point : on ne s'enrichit pas à médire.

[2] Liv. 12, épigr. 31.

[3] Tout ce qui se sert à table.

[4] Présents qu'on faisait aux convives, principalement aux Saturnales.

qu'elles soient toutes de Martial, mais on croit qu'elles ont été écrites par plusieurs auteurs à propos des jeux magnifiques donnés par Titus dans l'année 80, et qu'ensuite elles ont été réunies et jointes aux épigrammes de Martial. Plusieurs livres de son recueil, le premier, le deuxième, le huitième, le neuvième, et le onzième sont précédés d'un envoi écrit en prose.

Le mérite de Martial n'a pas été apprécié de la même manière par tous les savants et par tous les critiques. On lui reproche la licence et l'obscénité qui souillent bon nombre de ses pièces. A cet égard, nous ne chercherons pas à l'excuser, pas même en invoquant la liberté du langage latin. On blâme encore en lui l'affectation et la recherche, l'enflure, l'exagération et le mauvais goût. Muret le traite de *vil bouffon*[1], et Lilius Giraldus prétend que la lecture de ses épigrammes ne convient qu'à des *ânes*[2]. Claude Verdière appelle Martial un parasite obscur, un poëte bouffon[3]. André Navagero, noble vénitien, auteur de quelques poésies latines estimées, brûlait tous les ans, à un jour qu'il consacrait aux Muses, plusieurs exemplaires de Martial[4]. Raphaël de Volterre voulait le voir détruit tout entier, comme étant aussi contraire à l'élégance latine qu'aux bonnes mœurs[5]. La Harpe n'est pas si exigeant, il voudrait seulement qu'on en brûlât les trois quarts[6]. Mais si les hommes que nous venons de citer censurent si aigrement notre poëte, il est des gens d'une aussi imposante autorité qui lui rendent plus de justice.

« J'apprends que Martial est mort, et j'en ai beaucoup de chagrin, dit Pline le jeune[7]. C'était un esprit agréable, délié, piquant,

[1] *Et trivio Scurra* (MORHOF., *de Patavinit. Livian.*, ch. 9, page 548.)

[2] *Martialis epigrammata asinis placent.*

[3] *Martialem parasiten obscurum, et poetam scurrilem.*
(Censura Auct. veter. et recent.)

[4] PAULUS JOVIUS, *Elog. doct. Viror.*, page 145.

[5] *Commentariorum urbanorum* Liv. 17.

[6] Cours de Littér., tom. 3, pag. 229. (M. Nisard a eu tort d'accuser La Harpe d'erreur, parce qu'il a annoncé que Martial a composé 1200 épigrammes, tandis que lui en trouve plus de 1500; l'auteur du Lycée n'a pas tenu compte des livres, ayant pour titres : *de Spectaculis, Xenia* et *Apophoreta*, qui ne contiennent pas, à proprement parler, des épigrammes ; il n'a eu égard qu'aux douze autres livres qui en effet comprennent 1199 pièces.)

[7] Liv. 3, lett. 21.

et qui savait parfaitement mêler le sel et l'amertume dans ses écrits, sans qu'il en coutât rien à la probité. »

Stertinius fit faire le portrait de Martial, et le plaça de son vivant dans sa bibliothèque, honneur qui ne s'accordait ordinairement qu'aux morts.

L'empereur Élius Vérus, si cher à Adrien, avait une affection toute particulière pour Martial, et il l'appelait son *Virgile* [1].

Parmi les modernes, Pontanus [2], Dempster [3], Érasme [4], Adrien Turnèbe [5], J. C. Scaliger [6], Juste-Lipse [7], Georges Morhofius [8], font l'éloge de Martial.

Pour nous, nous avons déjà fait une concession à l'égard des reproches qu'on lui a adressés, nous en ferons une seconde; c'est que nous ne pouvons pas lui pardonner les éloges outrés qu'il a donnés à Domitien, bien cependant qu'il ne l'ait loué d'aucune mauvaise action ; mais il n'est pas vrai, comme quelques-uns l'ont affirmé, qu'après l'avoir comblé d'éloges de son vivant, il l'ait outragé après sa mort. Ce qu'il en dit se borne à deux ou trois traits légèrement caustiques bien excusables, puisqu'il fait un rapprochement entre Trajan et Domitien.

Nous conviendrons encore que parmi les épigrammes de Martial, il y en a un grand nombre qu'on aimerait mieux ne pas y trouver; elles sont ou fades, ou insignifiantes, et nous faisons d'autant plus volontiers cet aveu que l'auteur lui-même ne s'est pas flatté à cet égard, et qu'il y a mis de la franchise, car il dit quelque part [9] :

Peu de bon, du passable, et bien plus de mauvais ;
Les livres, Avitus, sont partout ainsi faits [10].

[1] ÆLIUS SPARTIANUS, *de Ælio Vero,* ch. 5.

[2] *Artificiosissimus epigrammatum scriptor*, etc.
(Liv. 3, de Sermone, ch. 18.)

[3] *Martialis unus epigrammatis genium videtur possedisse.*

[4] *Martialis ad Nasonis facilitatem plurimum accedit, et aliquid Ciceronianæ laudis illi poterat tribui.* (In Ciceronian., pag. 147.)

[5] *Martialis lepidissimus poeta.* (Adversar., Liv. 13, ch. 19.)

[6] *Poetices,* Liv. 3, pag. 126, ibid.; Liv. 6, pag. 838.

[7] Liv. 1, *Epist. quæst., epist.* 5.

[8] *De Patavinit. Livian.,* pag. 160.

[9] *Sunt bona, sunt quædam mediocria, sunt mala plura,*
Quæ legis hic : aliter non fit, Avite, liber. (Liv. 1er, épigr. 17.)

[10] Traduct. du général POMMEREUL.

Mais ce qu'on ne peut refuser à Martial, c'est un esprit vif et enjoué ; une facilité surprenante, un style élégant qui rappelle souvent la pureté du siècle d'Auguste ; il a même quelques morceaux où il s'élève jusqu'au ton de l'épopée [1]. Il en est d'autres où règne une douce sensibilité exprimée tantôt avec la grâce de Properce, tantôt avec la naïveté de Catulle [2]. Un autre point de vue sous lequel Martial est intéressant à étudier, c'est celui des mœurs et des usages du peuple romain [3]. Enfin on doit reconnaître dans le poëte de Bilbilis une concision sententieuse qui n'exclue pas la clarté, et quoi qu'on en ait dit, on rencontre chez lui peu de traits d'affectation, d'enflure et de mauvais goût [4].

Martial a été traduit en *Français*, par l'abbé Marolle [5] qui a donné aussi une traduction en vers [6], par des anonymes qui se disent militaires [7], par E. T. Simon [8], par Verger, Dubois et Mangeart [9] (en société). Il en existe deux traductions inédites, l'une en prose, par l'abbé Ansker de Ponçol, entre les mains de M. Éloi Johanneau, et l'autre en vers, par Le Deist de Kérivalant qui l'a léguée à M. Labouïsse.

En *Polonais*, on a la traduction de Jos. Minazowick [10]; en *Anglais*, celle de Jacques Elphinston [11], en *Italien*, de Giuspanio-

[1] Liv. 9, épigr. 104 ; Liv. 10, épigr. 6.

[2] Liv. Ier, épigr. 50; Liv. 4, épigr. 64 ; Liv. 12, épigr. 18 ; et la charmante pièce sur la chienne ISSA, Liv. Ier, épigr. 110, comparable au *Moineau de Catulle,* et dont Kérivallant a donné une imitation qui l'emporte en délicatesse sur celle de Marot.

[3] Liv. Ier, épigr. 118 ; Liv. 2, épigr. 29 ; Liv. 3, épigr. 14, 44, 58 et 63 ; Liv. 5, épigr. 61 ; Liv. 8, épigr. 33 ; Liv. 10, épigr. 48 ; Liv. 12, épigr. 50 et 57 ; et ailleurs.

[4] On peut lire avec plaisir et avec fruit les réflexions de M. Nisard sur Martial. (Poét. de la Décadence, tom. 2, édit. de Bruxelles.)

[5] Paris, 1655, 2 vol. in-8o.

[6] Ibid., 1675, in-4o, très-rare, mais plus mauvaise encore que celle en prose.

[7] Ibid., 1806, 3 vol. in-8o.

[8] Ibid., 1819, 3 vol. in-8o.

[9] Collect. Panckoucke, 4 vol. in-8o.

[10] Varsovie, 1766, in-8o.

[11] Londres, 1782, in-4o.

Graglia [1]; en *Allemand*, de Charles Guill. Ramler [2], en *Espagnol*, de Sahnes, et en *Grec*, de Scaliger.

Un grand nombre des épigrammes de Martial, et les mêmes, plusieurs fois, ont été imitées en vers français par beaucoup de poëtes et même de poëtes anciens, tels que Marot, Du Bellay, Pelletier, La Monnaie, Bussi Rabutin, Sénecée, et plus récemment par Breghot Du Lut, Lévêque, Bouriaud, Lebrun, Mérard Saint-Just, Desforges-Maillard, Péricaud, Pommereul et autres. M. le professeur Raoul a donné aussi quelques imitations de Martial dans le recueil de poésies, qu'il a récemment publié [3].

Nous citerons parmi les meilleures éditions de Martial les suivantes : celles des Aldes [4], de Jos. Langius [5], de Scriverius [6], de Farnabius [7], d'Elzevir [8], de Schrevelius [9], de Colesse [10], de Barbou [11], de la collection du Régent [12], de Valpy [13] et de Lemaire [14].

TERENTIANUS MAURUS.

Térentianus Maurus florissait sous Trajan selon les uns, et sous les derniers Antonins, suivant d'autres; mais une épigramme de Martial [15], prouve qu'il était son contemporain. Maurus était d'origine africaine. Il était gouverneur de Syène, aujourd'hui Asna, dans la Haute Égypte. On a de lui un poëme sur les *lettres*, les *syllabes*, les *mètres* et les *différentes espèces de vers*, où il joint l'exemple au précepte ; ainsi quand il traite d'une sorte de vers,

[1] Londres, 1783, in-8o.
[2] Leipzig, 1787-91, 5 vol.; et Berlin, 1794, in-8o.
[3] Bruxelles, 1840, in-18.
[4] Venise, 1501, in-8o.
[5] Paris, 1617, in-folio.
[6] Leyde, 1618-19, 3 tom. en un vol. pet. in-12.
[7] Amsterdam, 1644, pet. in-12.
[8] Ibid., 1650, in-24.
[9] Leyde, 1670, in-8o.
[10] Paris, 1680, in-4o. *Ad usum Delphini.*
[11] Ibid., 1754, 2 vol. in-12.
[12] Londres, 1816, in-18.
[13] Ibid., 1823, 3 vol. in-8o.
[14] Paris, 1825-26, 3 vol. in-8o ; l'une des meilleures de la collect.
[15] Liv. Ier, épigr. 87.

c'est dans la mesure de ce vers qu'il écrit. Ce poëme qu'il composa dans sa vieillesse [1] et qu'il dédia à Bassinus, est regardé par Muret comme un ouvrage plein d'élégance et d'érudition, et le savant philologue appelle l'auteur, le plus agréable des grammairiens. Quant à nous, nous regardons l'œuvre de Térentianus Maurus comme un tour de force, et nous avouerons que nous avons trouvé fatigante la lecture de son livre [2].

DECIMUS seu DECIUS JUNIUS JUVENALIS.

Juvénal naquit à Aquinum, ville du pays des Volsques. Il fut élevé par un homme riche dont on ne sait s'il était le fils ou seulement l'enfant adoptif. Il passa le milieu de sa vie dans les écoles des rhéteurs plutôt par fantaisie que pour se préparer aux exercices du barreau, ou aux soins de l'enseignement public. Ayant lu à quelques amis une satire fort applaudie contre le comédien Pâris, favori de l'empereur Domitien, et contre un poëte qui était aux gages de ce comédien, il se sentit poussé par ce premier succès à cultiver ce genre de composition. Ce fut sous le règne d'Adrien que ses satires furent recueillies et publiées. Quelques-uns de ses vers ayant été interprétés comme des allusions injurieuses au temps présent, il fut exilé en Égypte, à l'âge de quatre-vingts ans, et chargé par dérision du commandement d'une cohorte. Ce fut là qu'il mourut peu de temps après de chagrin et d'ennui. Voilà tout ce que nous apprend sur Juvénal la Vie de ce poëte, attribuée à Suétone. Nous ne discuterons pas les diverses opinions des savants et des commentateurs sur cette notice, et nous ne chercherons pas à éclaircir les doutes qu'ils ont pris plaisir à élever sur les circonstances si simples, si peu compliquées de la biographie du poëte d'Aquinum, nous ne nous arrêterons qu'aux poésies qui ont assuré sa réputation.

Nous avons seize satires de Juvénal, encore n'est-il pas certain que la dernière dont il n'existe qu'un fragment soit réellement de lui.

[1] Voir la préf. en vers glyconiques.

[2] Consulter le *Corpus Poet.* de Maittaire, et la collection de Pesaro, tom. 4. On a aussi des éditions séparées, entre autres celle de Venise, 1533, in-8°, et celle de Van Lennep, qui est la meilleure, Utrecht, 1825, in-4°.

Première satire. Cette satire a deux parties distinctes. Dans la première, Juvénal explique les motifs qui l'ont déterminé à écrire. Il est tellement importuné, tellement fatigué de la lecture continuelle que les autres poëtes font de leurs ouvrages, qu'il veut composer à son tour et leur rendre l'ennui qu'ils lui ont fait éprouver. Au reste les moyens d'écrire ne lui manquent pas; d'une part il peut traiter ou l'histoire ou la fable, et de l'autre il a formé son style à l'école des grammairiens et des rhéteurs. Dans la seconde partie de cette satire, il fait connaître pourquoi, déterminé à écrire, il a choisi le genre satirique. Il règne tant de vices à Rome, et la matière est si abondante qu'il est difficile de ne point composer des satires, et qu'alors l'indignation supplée au talent. Pour justifier sa colère, il fait l'énumération des désordres répandus dans Rome : des eunuques qui se marient, des femmes qui ne rougissent pas de se livrer aux exercices du cirque, des affranchis qui effacent les patriciens en luxe et en magnificence ; des avocats qui s'enrichissent par les délations ; les délateurs qui dépouillent quiconque est noble et riche ; les adultères qui deviennent héritiers de leurs complices, les tuteurs qui ruinent leurs pupilles et s'enrichissent à leurs dépens; les concussionnaires qui, gardant une partie de l'argent qu'ils ont extorqué dans les provinces, affichent dans leur exil un luxe plus scandaleux qu'auparavant ; des maris qui prostituent leurs femmes et qui n'ont pas honte d'accepter la succession de ceux à qui ils les ont livrées ; en un mot, une série d'horreurs et de turpitudes que le poëte retrace de la manière la plus énergique et tout à la fois la plus piquante. Enfin, regrettant la liberté de parler et d'écrire dont on jouissait dans l'ancien temps, et comprenant le danger que l'on court à attaquer les hommes puissants ou en crédit, il se résigne à ménager les vivants et à n'attaquer que les morts.

Cette satire est comme la préface, l'avant-propos des autres. Le plan en est clair et la marche aisée, naturelle ; on y rencontre des plaisanteries fines et piquantes, des portraits tracés d'une main ferme et vigoureuse. Cependant le ton est plutôt oratoire que poétique : on y remarque une noble ardeur pour la vertu et une généreuse indignation contre le vice.

2. Il faut fuir, dit Juvénal, comme la pire espèce des hommes, comme la plus dangereuse, ces philosophes hypocrites qui,

affectant les dehors de la sagesse et de la vertu, s'abandonnent aux vices les plus honteux, et se permettent ces mœurs dépravées qu'ils reprennent si aigrement dans les autres. Ensuite le poëte attaque les magistrats qui mènent une vie molle et efféminée, qui s'abaissent jusqu'à imiter la mise, le maintien, l'air la voix grêle, la démarche des femmes, et professent, à l'aide de ce vil artifice, les mystères de la bonne déesse. A l'exemple de l'empereur Othon, ils portent dans les camps même des miroirs et des cosmétiques pour conserver leur teint. Des hommes d'une naissance illustre, des prêtres contractent des hymens qui soulèvent le cœur de dégoût; ils ne rougissent pas de descendre, le front découvert, dans l'arène, pour y faire le métier de gladiateur du plus bas étage. Que diraient, se demande Juvénal, les Curius, les Fabricius et tous ces vieux Romains d'une vertu éprouvée, à la vue de pareilles turpitudes, si ce que l'on raconte des enfers est vrai. A quoi sert que l'empire romain s'étende jusqu'aux extrémités de la terre, si nous surpassons par nos vices les peuples barbares que nous avons vaincus, si les étrangers qui viennent nous visiter, remportent dans leur patrie nos vices effrénés et nos mœurs corrompues?

3. Juvénal rencontre près de la porte Capène son ami Umbricius, aruspice célèbre, qui est résolu à quitter Rome et à se retirer à Cumes. Pendant qu'on charge les bagages, Umbricius fait connaître au poëte les motifs qui l'ont déterminé au parti qu'il prend. Les hommes de bien sont méprisés à Rome, les gens de rien ont seul du crédit, seuls ils jouissent de la faveur des grands, seuls ils arrivent aux honneurs et aux richesses. Les plus considérés et les plus heureux sont les fourbes et les flatteurs, les astrologues, les fils qui désirent la mort de leurs pères, les fripons, les adultères, tous ceux qui sont souillés de crimes, les étrangers qui viennent de l'Orient et surtout les Grecs, ces hommes efféminés, débauchés, courtisans, qui s'insinuent dans les bonnes grâces des hommes riches, qui ont recours, pour arriver à leur but, aux faux témoignages, dussent-ils perdre même leurs amis. La condition des pauvres clients est déplorable; les plus riches magistrats leur diminuent les moyens d'existence qu'ils leurs doivent, tandis que les affranchis et les esclaves sont plus opulents que les gens de bonne maison. On n'a plus de confiance dans un homme honnête et fidèle, s'il n'est pas riche. Après avoir

rembruni ce tableau par quelques traits encore plus sombres, Umbricius passe aux désagréments de la ville de Rome. Le prix exorbitant des loyers, même pour des maisons peu habitables; la chute des édifices, les incendies, les embarras dont les rues sont obstruées et la vie des passants menacée; les périls nocturnes auxquels le citoyen est exposé de la part des voleurs et des ivrognes. Après avoir ainsi énuméré tous ses griefs contre la ville de Rome, Umbricius fait ses adieux à son ami et se met en route.

Cette satire est très-agréable, c'est un tableau vif et animé des mœurs de Rome et des désagréments d'une grande ville.

Boileau en a imité la dernière partie dans sa satire des *Embarras de Paris*.

4. Juvénal s'attaque à Crispinus qui d'esclave était devenu chevalier romain, et s'était rendu fameux par ses débauches et par son luxe. De là, il prend occasion de se moquer de Domitien qui convoque le sénat à propos d'un énorme turbot qui avait été pris dans la mer Adriatique, et dont on lui avait fait présent par crainte des délateurs; car toutes les choses de prix trouvées dans la mer appartenaient de droit à l'empereur. Pour ne pas irriter Domitien, en se faisant attendre, les sénateurs se rendent en toute hâte à sa maison d'Albe. Rien de plaisant comme le portrait que fait Juvénal de ces Pères Conscrits à mesure qu'ils arrivent. Il s'agit de délibérer si le poisson sera servi entier ou dépécé. Après plusieurs observations adulatrices de quelques sénateurs, et qui excitent le rire franc du lecteur, Montanus est d'avis que le poisson doit être cuit entier, qu'il faut faire confectionner un vase assez grand, et qu'à l'avenir, pour n'avoir plus le même embarras, des potiers soient tout exprès attachés à la personne de l'empereur. Cette grande et importante affaire terminée, les sénateurs sont congédiés. Le poëte avoue que de pareilles niaiseries sont indignes de la gravité d'un empereur, mais il ajoute qu'elles sont encore plus excusables que la cruauté dont il usa envers les grands, et ensuite envers le peuple, dernier excès qui entraîna sa perte. Ce qui frappe dans cette composition, c'est le charme de ce récit si plein de sel et de gaîté, c'est l'art qui règne dans l'ensemble. Aucune autre satire de Juvénal ne se rapproche autant que celle-ci de la manière légère et enjouée du poëte de Venouse.

5. Voici le sujet de cette satire : La condition des parasites est

si misérable, si peu digne d'un homme libre, qu'il vaudrait mieux mendier que de mener une si triste existence. Car les riches patrons qui invitent quelquefois à leur table des clients pauvres, croient par cet honneur les payer amplement de leurs services ; encore ne leur font-ils servir que les vins les plus ordinaires et les mets les plus communs, et ils ne mettent à leurs ordres que les esclaves du dernier rang. Ils ne souffrent pas qu'ils parlent librement, car ils ne les apprécient pas d'après leurs mérites et leurs vertus, mais d'après ce qu'ils possèdent, et ils auraient tout de suite beaucoup de considération, si soudain, ils devenaient riches et qu'ils n'eussent pas d'enfants. Les riches ne reçoivent pas les pauvres si mal et avec tant de mépris, parce qu'ils redoutent la dépense, mais c'est pour les mystifier et s'amuser à leurs dépens. Si donc un affranchi, et à plus forte raison un homme de bonne maison, excité par une apparence d'honneur et par l'espoir d'un bon repas, se soumet à de tels affronts, il mérite qu'il lui arrive cent fois pis.

6. Juvénal s'étonne de la folie d'Ursidius Postumius qui veut se marier et qui s'imagine que sa femme est sage, tandis que depuis l'Age d'Argent on en cherche vainement par toute la terre une qui soit telle. Ensuite, pour détourner son ami du mariage, il lui détaille par ordre tous les défauts, tous les vices des femmes, et cite des exemples à l'appui : leur impudicité et leurs passions désordonnées ; leur goût immodéré pour le théâtre et pour les comédiens ; leur insatiable exigence ; leur orgueil et leur vanité si elles sont nobles, belles, riches, vertueuses ; leur prédilection pour la langue grecque ; leur entêtement, leur tyrannie envers leurs époux ; enfin une foule d'autres imperfections plus ou moins graves, dont il faut lire la description dans l'auteur lui-même. Un homme d'esprit appelle cette satire l'*Épopée satirique* de Juvénal. Sans doute elle renferme des morceaux écrits avec une verve ardente, des tableaux d'une rare vigueur de traits et de coloris ; mais, sous le rapport de la disposition, il n'y a pas un grand mérite d'invention ; quelques peintures même un peu hardies, toute belles qu'elles sont, interrompent la marche de l'ouvrage. Cependant aucun auteur n'a tracé d'une manière plus ferme et plus saisissante les vices des femmes, qui ont servi de thème à tant de diatribes. Cette satire est regardée comme une des plus remarquables de Juvénal.

7. Cette satire a pour objet la malheureuse condition des gens de lettres. César seul protége encore les arts et les lettres qui sont dédaignés par les autres personnages éminents, en sorte que les poëtes sont réduits aux plus vils offices pour pouvoir subsister. Les Romains nobles et riches se bornent à admirer et à louer les vers ou à payer ceux qui leur sont adressés, mais ils ne se chargent pas même des frais que l'auteur doit faire pour ses lectures publiques. Et pourtant on n'en compose pas moins de vers, travail auquel toutefois on ne peut se livrer avec succès que lorsqu'on est dégagé de tout souci. Les historiens ne sont pas dans une position plus favorable, pas plus que les avocats, les rhéteurs ou les grammairiens, et c'est ce que l'auteur démontre successivement. Cette satire est excellente, et l'on peut en recommander la lecture à nos littérateurs ; car les temps ne sont pas changés.

8. Cette huitième satire roule sur la noblesse. Le poëte établit que la véritable vertu est personnelle et qu'elle ne consiste que dans la vertu. Celui qui a de la probité, de bonnes mœurs, est noble quelle que soit son origine ; mais celui qui n'a rien autre chose que ses titres, n'est pas noble, en effet, et il ne porte qu'un vain nom. Il n'y a rien de plus stupide que l'homme qui, n'étant par lui-même qu'un être nul, croit pouvoir, à cause de sa naissance, mépriser celui qui appartient à une famille obscure. Dans les animaux mêmes ce n'est pas l'origine que l'on considère, mais ce qu'ils valent par leur nature. Le poëte indique ce qu'il faut faire dans diverses conditions pour être digne de l'admiration des hommes, et il met en opposition les actions qui déshonorent même celui qui se targue d'une illustre naissance. Il cite l'exemple du consul Latéranus dont la conduite avilissait et le nom et la qualité. Il met en parallèle d'une part Damasippe, Gracchus, Néron, Catilina, tous issus de maisons nobles, et de l'autre Cicéron, Marius, Servius Tullius, et les Décius, tous plébéiens et qui n'ont dû leur illustration qu'à eux-mêmes, à leur mérite, aux services signalés qu'ils ont rendus à la patrie. Il est donc préférable d'être sorti d'une famille obscure et avoir des vertus, que de souiller par des turpitudes et de mauvaises actions le noble nom de ses ancêtres. Le poëte termine par cette réflexion qu'il n'y a personne, quelqu'illustre qu'il soit du côté de l'origine, qui ne compte quelques gens de rien parmi ses aïeux.

Cette composition est d'un ton noble et grave, et elle tient le premier rang parmi celles de notre auteur.

9. Juvénal fait une hideuse peinture d'un vice monstrueux, malheureusement trop connu des Romains. Il rencontre Névolus, fameux débauché, et s'étonne du triste changement opéré dans sa personne et lui en demande les raisons. Névolus lui répond que la vie qu'il avait embrassée ne lui rapporte plus rien. Le poëte déplore ironiquement la malheureuse position de Névolus qui le prie de lui garder le secret sur les choses qu'il vient de lui confier ; qu'il pourrait lui attirer la vengeance de ceux dont il a servi les passions. Juvénal l'avertit que celui qui a des esclaves ne peut se permettre rien de blâmable, même dans l'obscurité, et qu'il faut bien vivre, si non pour d'autres esclaves, au moins pour les siens, afin de ne pas être exposé à leur langue qui est leur partie la plus mauvaise. Névolus convient que ce conseil est très-utile, mais qu'il ne va pas à ses intérêts, maintenant qu'il n'est plus dans la force de l'âge, et que ses espérances sont trompées. Le poëte l'engage à compter sur l'avenir, que tant que Rome subsistera il ne manquera pas d'hommes voluptueux et dépravés. Névolus reprend qu'un tel espoir peut être conçu par des gens heureux, et non par lui que le destin condamne à vivre de peu et pour qui la fortune se montre sourde et insensible. Cette satire est très-plaisante ; une ironie fine et piquante y règne d'un bout à l'autre. Elle est dans une forme dramatique qui lui donne encore plus de vivacité et d'enjouement. On regrette toutefois d'y lire des détails par trop cyniques.

10. Tous les hommes ignorent les vrais biens, tous font des vœux irréfléchis. Ils désirent les richesses, les honneurs, l'éloquence, la gloire militaire, une vie longue, la beauté et la force du corps, toutes choses vaines et pernicieuses, et c'est ce que le poëte démontre successivement. Ceux qui possèdent des richesses doivent craindre de périr soit par l'ordre des tyrans, comme Cassius Longinus et Sénèque, soit de la main des brigands, soit par le poison. Il n'est donc pas surprenant qu'Héraclite pleurait sans cesse sur les folies des hommes, tandis que Démocrite en riait, et il aurait eu beaucoup plus de sujets de s'égayer, s'il avait vécu dans ces temps où le faste et le luxe sont poussés à l'excès. Une grande puissance, un rang élevé auxquels plusieurs aspirent, exposent à l'envie et préparent la perte et la

ruine de ceux qui y parviennent, même quand ils jouiraient de la faveur du peuple qui, par un changement soudain, traîne aux gémonies ceux que naguère il adorait, témoin Séjan, Crassus, Pompée, César et tant d'autres. L'éloquence a été funeste aux deux plus grands orateurs, Cicéron et Démosthène. La gloire militaire est de courte durée, et elle a occasionné la ruine des plus grands généraux, tels qu'Annibal, Alexandre, Xerxès. Une longue vie est exposée à bien des désagréments, à bien des maux : la plupart des vieillards sont d'un aspect désagréable, ridés, chauves, édentés, infirmes, à charge à leurs épouses, à leurs enfants ; et quand bien même ils conserveraient la vigueur du corps et de l'esprit, ils auraient encore à éprouver, à déplorer des maux non moins grands soit publics, soit particuliers, soit même personnels, comme ceux qu'endurèrent Nestor, Pélée, Priam, Hécube, Mithridate, Crésus, Marius, Pompée qui furent moins heureux que Lentulus, Céthégus et Catilina. La beauté a rarement pour compagne la sagesse, et elle est en butte à mille embuches, mille affronts, mille dangers, ce que prouve l'exemple de Lucrèce, de Virginie, d'Hippolyte, de Caius Silius. Il est donc plus sage de s'en rapporter à la divinité sur ce qui nous convient le mieux, et de leur demander *un esprit sain dans un corps vigoureux* [1], un esprit ferme, inaccessible à la crainte de la mort, capable de supporter les travaux, supérieur aux passions et aux affections désordonnées. C'est le moyen de mener une vie tranquille et heureuse qui dépende de la sagesse et de la vertu et qui soit à l'abri des caprices de la fortune.

C'est encore là un des plus parfaits ouvrages de Juvénal ; mais il a plus de rapport avec les déclamations de la philosophie, qu'avec le genre satirique proprement dit.

11. Juvénal, sur le point d'inviter son ami Persicus à un festin frugal, attaque d'abord la sottise de ceux qui donnent des repas plus magnifiques que leurs moyens ne le leur permettent, jusqu'à ce qu'entièrement ruinés et réduits à la mendicité, ils traînent une vieillesse pire que la mort, obligés qu'ils sont de s'expatrier pour éviter les poursuites de leurs créanciers impatients. Ensuite le poëte donne le menu du souper qu'il destine à son ami, souper qui, tout simple qu'il est, aurait été somptueux pour les

[1] *Orandum est ut sit mens sana in corpore sano.* (V. 356.)

Curius, les Fabius, les Caton, les Scaurus, les Fabricius, et autres. Sa vaisselle sera aussi modeste ; les esclaves qui serviront n'auront point été achetés à grands frais chez l'étranger ; ils ne seront ni richement habillés, ni savants, mais ils seront propres et de bonnes mœurs. Il n'y aura ni danses, ni chansons espagnoles, mais on récitera des vers d'Homère et de Virgile. Il invite son ami à mettre de côté tout autre souci et à le venir trouver à la sixième heure ; il l'engage à n'être arrêté par aucun scrupule : on peut bien quelquefois se donner du bon temps ; et le plaisir, pris rarement, n'en est que plus vif et plus agréable.

12. Juvénal écrit à son ami Corvinus, qu'il va rendre des actions de grâce aux dieux pour l'heureux retour de Catulle échappé à une affreuse tempête dont il fait une peinture vive et pompeuse. Mais pour qu'on ne soupçonne pas que les sacrifices qu'il veut offrir dans cette circonstance ont pour objet de capter la succession de Catulle, il a soin d'avertir que Catulle a trois enfants. De là il prend occasion de censurer sévèrement la conduite de ces intrigants qui sont à la piste des héritages. A la moindre indisposition de ceux dont ils ont en vue la fortune, ils chargent d'offrandes les autels des dieux, ils immoleraient des hécatombes, des éléphants si l'Italie en fournissait, des esclaves si les lois le permettaient ; mais ils ne feraient pas le sacrifice d'une caille pour un père de famille qui laisserait plusieurs enfants dans l'indigence. Le poëte indigné souhaite à ces hommes avides, une longue vie et des monts d'or, mais à condition qu'ils n'aiment personne et que personne ne les aime.

13. Le poëte console son ami Corvinus, irrité contre un dépositaire infidèle. Il lui fait comprendre que la perte qu'il a faite est peu considérable ; qu'il se commet des actions bien autrement préjudiciables, et qu'un homme vraiment probe, vraiment délicat, est un prodige. D'ailleurs les fables du paganisme sont impuissantes pour arrêter la corruption générale ; et le méchant, d'ailleurs, ne manque pas de raisons pour se raffermir contre la crainte des dieux. Juvénal fait comprendre à son ami que le châtiment du coupable, que la colère, que la vengeance ne remédie pas au mal ; que, du reste, la vengeance ne convient qu'aux esprits faibles, aux femmes, et non aux hommes, aux philosophes ; que le bourreau auquel le méchant ne peut échap-

per c'est la conscience. Peinture énergique du remords. Enfin les hommes pervers, s'abandonnant à leurs penchants, contractent par degrés l'habitude de faire le mal, mais les dieux ne sont ni sourds ni aveugles, et tôt ou tard ils font éclater leur justice.

Cette satire n'est pas une des moins belles de notre auteur; il y verse le sel à pleines mains, et il y sème des maximes sages et profondes.

14. Juvénal fait ressortir, dans cette composition remarquable, l'influence de l'exemple des parents sur leurs enfants. Si le père est joueur, ami du luxe, de la mollesse, de la bonne chère, son fils contracte de bonne heure les mêmes penchants, les mêmes vices. La fille d'une femme adultère se livre bientôt à des amours illicites, et cela est d'autant moins surprenant que la nature humaine est faite de manière que l'exemple, surtout celui des parents, entraîne plutôt au mal qu'il ne porte au bien. Il faut donc se garder de rien faire de condamnable ou de honteux devant les enfants, car s'ils deviennent vicieux par la faute de leurs parents, quel droit ceux-ci auront-ils de les reprendre et de les corriger? Quand on invite des amis à dîner, on a soin que la vaisselle soit nette et belle, et l'on néglige de faire en sorte que l'intérieur de la famille soit pur de toute souillure pour que les enfants y puissent contempler, comme dans un miroir, les bonnes mœurs et la vertu. Ceux-là méritent bien de la patrie qui élèvent leurs fils de manière qu'ils lui soient un jour utiles. Le poëte prouve par plusieurs analogies que les enfants se modèlent d'ordinaire sur leurs parents. Mais par une inconcevable déraison, sous le prétexte de les rendre économes, on leur inspire, on nourrit en eux le penchant à l'avarice ; alors ils deviennent insatiables, et font tout pour augmenter leurs richesses. Juvénal oppose à cette avidité, à ce besoin d'acquérir, la vie modeste des vieux Romains et des anciens peuples de l'Italie, et, dans la suite de la satire, il peint avec énergie les excès, les crimes auxquels l'avarice entraîne les hommes qu'elle domine, et sa dernière pensée est que la pauvreté est préférable, puisque l'homme avide désirant toujours acquérir, ne peut jamais être satisfait.

Cette composition, pour l'importance du sujet, la grandeur et la noblesse des sentiments, l'emporte peut-être sur toutes les autres. Les belles sentences que le poëte y a semées, brillent,

pour ainsi dire, comme des pierres précieuses. Elle ne se recommande pas moins par le mérite de la forme.

15. Juvénal, dans cette satire adressée à Volusius, s'élève contre la ridicule superstition des Égyptiens, et il rappelle, à l'appui de ce qu'il avance, les récits d'Ulysse à la cour d'Alcinoüs ; lui-même, il raconte un événement horrible arrivé de son temps, et le tableau qu'il en trace est d'une énergie à faire frémir. Les habitants de deux villes voisines, Tentyra et Ombos, étaient depuis longtemps animés les uns contre les autres, par la seule raison qu'ils adoraient des dieux différents. Les Tentyrites ayant profité d'un jour de fête où les Ombites étaient gorgés de vin, pour que la victoire fût plus facile, leur cherchèrent querelle ; de la dispute on en vint aux coups, puis on eut recours aux armes, les Ombites prirent la fuite. L'un deux, plus effrayé que les autres, ayant tombé dans sa course précipitée, fut pris par les Tentyrites, qui non-seulement le coupèrent par morceaux, mais le mangèrent crû, et avec tant d'avidité qu'ils ne laissèrent pas de chair sur les os, en sorte que ceux qui étaient arrivés les derniers, ne pouvant plus avoir part à ce détestable festin, et voulant au moins goûter du sang, humectaient leurs doigts dans la terre qui en était imbibée. Le poëte soutient qu'aucun peuple n'a jamais donné, comme les Égyptiens, d'exemple d'une cruauté aussi atroce. Suit une digression sur la pitié qui, comme la raison, nous distingue de la brute. Ce morceau est d'un ton tout à la fois sublime et touchant. Enfin, il fait une sortie vigoureuse contre l'inimitié et la haine, et fait remarquer que les hommes seuls se déchirent et se dévorent, tandis que les animaux ne sévissent que contre ceux d'une autre espèce. On pense que cette satire et la suivante furent écrites par Juvénal pendant son exil en Égypte.

Le style de cette satire est grave et élevé, ce qui n'empêche pas que de temps en temps, quand l'occasion est favorable, l'auteur ne se permette quelques mordantes plaisanteries.

16. Cette satire, ou plutôt ce fragment de satire a pour objet, les prérogatives ou mieux les abus de la profession des armes. Un citoyen qui n'est pas militaire n'oserait faire injure à un soldat ; un soldat peut attaquer impunément celui qui n'est pas enrôlé sous les drapeaux. Tandis que le procès d'un bourgeois traîne en longueur, le militaire est, sans délai, écouté par le pré-

teur, et sa cause est immédiatement jugée. Les soldats ont en outre le droit d'avoir un pécule et de disposer par testament, de ce qu'ils possèdent, même du vivant de leur père ; enfin d'honorables récompenses les attendent, et lorsque le général le veut, ils peuvent devenir riches.

Cette composition n'est qu'une ébauche, ou le fragment d'une pièce plus longue qui ne nous est pas parvenue. Il faut convenir que ce qui nous reste est faible, et ne peut pas être comparé aux belles satires de Juvénal; aussi a-t-on cru que ce morceau n'est pas sorti de sa plume ; cependant comme on y remarque quelques traits qui ont sa touche, nous sommes porté à croire qu'il en est l'auteur, mais que c'est le dernier ouvrage de sa vieillesse, que la mort ne lui aura peut-être pas permis d'achever et de retoucher.

Juvénal a été jugé bien des fois, mais tous les juges ne sont pas d'accord entre eux. Quintilien, son contemporain, ne le nomme pas sans doute par une sorte de réserve; il dit seulement, après avoir cité Horace et Perse : « Nous avons encore à présent de célèbres écrivains qui travaillent dans le genre de la satire, et dont on citera un jour les noms avec éloge [1]. » Il y a bien de l'apparence que c'est surtout Juvénal qu'avait en vue l'auteur des Institutions oratoires.

Porphyrion, ou tout autre grammairien, commentateur d'Horace, exprimant son sentiment sur ce poëte, place ses satires entre celles de Lucilius et celles de Juvénal, parce qu'elles ont, dit-il, la rudesse des satires du premier et la *douceur* de celles de second [2].

Jules César Scaliger proclame Juvénal le premier des satiriques et le met, sans hésiter, au-dessus d'Horace [3], et Juste-Lipse

[1] *Sunt clari hodieque et qui olim nominabuntur.*
(Liv. 10, ch. 1er.)

[2] *Satira Horatii inter Lucilii satiram et Juvenalis est media. Nam et asperitatem habet, qualem Lucilius, et suavitatem, qualem Juvenalis.*

M. D. Narbonne s'est dépité contre cette expression. La *Douceur de Juvénal,* s'est-il écrié, *risum teneatis !* Il n'a pas fait attention qu'*asperitatem et suavitatem* se rapportent seulement à la forme extérieure du vers, et non pas au fond des pensées.

[3] *Juvenalis autem candidus, ac satiricorum facile princeps. Nam*

confirme ce jugement[1]. Nous voyons par le témoignage d'Ammien Marcellin qu'on était avide de la lecture des satires de Juvénal et que c'était le livre qu'on préférait à tous les autres pour occuper ses loisirs[2]. Casaubon met Juvénal au-dessus de Perse et à côté d'Horace[3].

« Nos ancêtres, dit Lilius Gyraldus, donnaient le premier rang à notre auteur, pour la critique des mœurs, et regardaient comme le plus instruit, l'homme qui savait par cœur le plus de vers de ce poëte[4]. »

Boxhornius s'exprime ainsi : « Ce n'est passans raison que tous les savants, en tout temps, ont fait un si grand cas de Juvénal ; car personne n'a pénétré plus avant dans les vices de son siècle ; personne ne les a attaqués avec une sévérité plus grave et une plus noble indignation ; ce dont personne ne disconviendra s'il lit ce poëte avec soin et avec réflexion[5]. »

« Juvenal est habile dans l'invention, dans la disposition et dans l'enchaînement de ses traits satiriques ; mais en voulant tout détailler, il devient souvent cynique et obscène, en sorte qu'il

ejus versus longe meliores, quam horatiani : Sententiæ acriores, phrasis apertior. (Poetic., L. 6, ch. 6, et Liv. 3, ch. 98.)

[1] *Juvenalem poetam a Scaligero patre in Satira præpositum Horatio vidi qui indignarentur; at ille, me judice, inter multa certi et elegantis judicii, nihil verius protulit.* (Epist., Quæst., epist. 9, ad Theod. Pulmann.)

Deux mots de cette citation de Juste-Lipse, *Scaligero patre*, ont fait tomber M. Fabre de Narbonne, professeur à l'institut Ste-Barbe, dans une erreur singulière ; il s'est imaginé que Juste-Lipse était fils de Scaliger, comme s'il avait ignoré qu'on distingue Scaliger père, et Scaliger fils : « Digne fils du docte Scaliger, dit-il, Juste-Lipse soutient avec la même force et la même énergie l'opinion et les sentiments de son père. » (Préf. de sa traduction de Juvénal, page 16.)

[2] *Juvenalem et Marium Maximum curatiore studio legunt, nulla volumina præter hæc in profundo otio contrectantes.* (Liv. 28.)

[3] *Prolegom. in Persium.*

[4] *In taxandis moribus, nostrorum patrum memoria, primum locum habere putabatur adeo* (Juvenalis), *ut is doctior existimaretur qui plures ejus versus memoriter recitaret.* (De Poet.)

[5] *Non sine causa tanti semper ab omnibus habitus fuit. Nemo vitia seculi sui altius penetravit, nemo gravius et cum majore indignatione perstrinxit. Quod nullus diffiteri potest, qui diligenter et cum judicio legit.* (Epist. ad Vincent-Fabric., page 35.)

serait mieux de supprimer quelques-unes de ses satires. Quelquefois par envie de philosopher, il s'écarte du genre satirique, et à cet égard la dixième satire est remarquable. » Telle est l'opinion de Borrichius [1].

Vavassor trouve qu'Horace s'insinue doucement dans les esprits et les instruit en riant ; que Perse, avec un ton sardonique, veut prêcher la philosophie, et que Juvénal, comme un homme bilieux et qui fait mauvaise digestion, s'indigne de tout [2].

On a regardé aussi le style de Juvénal comme plus pur et plus latin que celui d'Horace, et ses vers plus élégants, plus nombreux, plus exacts que ceux de l'ami de Mécène [3].

Nous citerons maintenant ce qu'en dit Rapin, et cela ne s'accorde guère avec ce qu'on a lu jusqu'ici.

« Horace savait très-bien que l'enjouement d'esprit a plus d'effet que les raisons les plus fortes, et les discours les plus sentencieux, pour rendre le vice ridicule, en quoi Juvénal avec tout son serieux, a tant de peine à réussir. Car enfin ces violentes manières de déclamation qu'il met partout en usage, ont souvent très-peu d'effet. Il ne persuade presque rien, parce qu'il est toujours en colère, et qu'il ne parle point de sang-froid. Il est vrai qu'il a des lieux communs de morale qui sont capables d'éblouir les petits esprits. Mais avec toutes ses expressions fortes, ses termes énergiques et ses grands traits d'éloquence, il fait peu d'impression, parce qu'il n'a rien de délicat, n'y rien de naturel. Ce n'est point un véritable zèle qui le fait parler contre les déréglements de son siècle, c'est un esprit de vanité et d'ostentation, c'est par tempérament plus que par raison qu'il fait le critique [4]. »

[1] *Juvenalis argutus ubique et inventione et dispositione, et nexu dicteriorum, sed dum ad omnia censenda stylum porrigit, sæpe turpis obscœnusque, ut proinde quœdam satiræ ejus rectius exularent. Nonnunquam etiam philosophandi studio ultra satiræ institutum exit, quo nomine memorabilis est satira decima.* (pag. 64.)

[2] *Distinguemus : Horatium placide et leniter influentem in animos, suadere ridendo ; subsannantem Persium philosophari velle ; Juvenalem quasi crudum et nauseantem, indignari omnia.*

(De Ludicr., Dict., pag. 242, 243.)

[3] *Acta erudit.*, ann. 1686, pag. 407.

[4] *Reflex. partic. sur la Poét.*, réflex. 28.

La Harpe se montre aussi prévenu, aussi injuste que le P. Rapin, et ne donne pas de meilleures raisons que lui [1].

M. Dusaulx, en tête de sa traduction en prose de Juvénal [2], a donné un éloquent parallèle entre ce poëte et Horace ; nous n'en citerons que quelques traits : « Si l'on me demandait, dit-il, auquel des deux je donne la préférence, je répondrais que cette question me paraît superflue. Au point où nous en sommes, on ne persuadera jamais à ceux qui vivent dans les cours ou dans les palais des grands, que la force et la gravité de Juvénal sont plus importantes que la finesse et la gaîté d'Horace : quant à ceux qui chérissent les principes d'une morale invariable, car il en est encore, et qui dans un écrivain ne cherchent qu'un vengeur, ceux-là ne sauraient balancer. » Et plus loin : « Juvénal qui savait que l'alliance du plaisant et de l'odieux est incompatible, méprise l'arme légère du ridicule ; il saisit le glaive de la satire, ou plutôt il en fabrique un lui-même et d'une trempe nouvelle ; puis courant du trône à la taverne, et des portes de Rome jusqu'aux bornes de l'empire, il punit les hypocrites, les adultères, les exacteurs : il frappe quiconque s'est écarté des voies de la nature ou du sentier de l'honneur... C'est un censeur incorruptible qui dit ce qu'il sent, ce qu'il pense, et qui le dit surtout pour la postérité ; c'est un poëte ardent et qui s'élève quelquefois avec son sujet jusqu'au ton de la tragédie..... Son plus beau triomphe, comme poëte, c'est d'avoir mis la vérité avant les convenances ; c'est d'avoir eu le courage, au risque de déplaire, et même en étant sûr, de lui sacrifier tant de bienséances équivoques, tant d'égards politiques, si chers à ceux dont toute la morale ne consiste qu'en apparences ; mais sa conscience lui criait que l'avenir en serait reconnaissant, elle ne l'a pas trompé, etc. »

« Juvénal doué d'un naturel ardent, d'une sensibilité profonde, dit Marmontel [3], a peint le vice avec indignation : véhément dans son éloquence, plein de chaleur et d'énergie, ce serait le modèle des satiriques s'il n'avait été déclamateur. »

[1] Cours de Littér., tom. 3, pag. 199 et suiv.

[2] Nous profiterons de l'à-propos pour rectifier une erreur échappée à la préoccupation, page 272, note 2 ; on a écrit : *En tête de sa traduction de* PERSE, il fallait écrire *de* JUVÉNAL.

[3] Élém. de Littér., au mot SATIRE.

Thomas s'exprime en ces termes [1] : « La satire (je veux di celle des mœurs), semble ouvrir un champ très-noble à poésie, surtout quand elle est animée par cette éloquence v tueuse qui enflamme l'imagination et punit le vice par la pe ture même qu'il en fait, et semble exercer avec austérité u sorte de magistrature sur les grands coupables qu'elle fait pâl C'est le caractère de Juvénal. Son vers, comme un délateur p sant, accuse les crimes de son siècle ; son indignation éclate expressions hardies et neuves comme les excès qu'il avait à pe dre ; et les tableaux des vices ont une telle énergie, qu'ils f frissonner la vertu qui a tenu le pinceau. »

Mais l'appréciation la plus exacte, la plus concise, et, de pl exprimée en beaux vers, est celle de Boileau :

Juvénal, élevé dans les cris de l'école,
Poussa jusqu'à l'excès sa mordante hyperbole.
Ses ouvrages, tout pleins d'affreuses vérités,
Étincellent pourtant de sublimes beautés.
Soit que sur un édit arrivé de Caprée,
Il brise de Séjan la statue adorée ;
Soit qu'il fasse au conseil courir les sénateurs,
D'un tyran soupçonneux pâles adulateurs ;
Ou que poussant à bout la luxure latine,
Aux porte-faix de Rome il vende Messaline ;
Ses écrits pleins de feu partout brillent aux yeux [2].

Après les vers de Boileau nous citerons ceux de Chénier : i peuvent paraître à côté de ceux du satirique français.

D'un siècle corrompu la publique impudence
De l'ardent Juvénal souleva l'éloquence :
De mouvements heureux tous ses vers animés
D'un cœur vraiment ému jaillissent enflammés
Dans ses hideux tableaux Rome entière respire ;
Le juge vend la loi, le sénat vend l'empire ;
Tout fier d'un testament par le crime dicté,
Un adultère insulte au fils déshérité ;
Les affranchis par l'or achètent la naissance,
Les nobles par la honte achètent la puissance,

[1] De la Langue poétique.

[2] Art Poét., ch. 2.

Et d'un manteau sacré le vice revêtu,
Trafique impudemment du nom de la vertu,
Voyez des corrupteurs la horde enchanteresse,
Reste vil et flétri du beau sang de la Grèce;
Adolescents, vieillards, de débauches perdus;
Par un mélange affreux les sexes confondus;
Les épouses souillant la couche nuptiale,
Affichant leur opprobre et luttant de scandale:
Messaline en délire, outrageant son époux,
Rit de ces attentats et les surpasse tous.
Tandis que l'empereur stupidement sommeille,
L'œil ardent, près de lui l'impératrice veille.
Par de faux cheveux blonds son front est ombragé;
Et quand dans le repos tout l'empire est plongé,
Elle court de Vénus célébrer les mystères,
Porte en des lieux impurs ses fureurs adultères.
Là, de honteux plaisirs s'enivrant à son gré,
Du nom de Lycisca voilant son nom sacré,
Lasse de volupté, mais jamais assouvie,
Celle, ô Britannicus, qui t'a donné la vie,
Seule, et de crime en crime errant en liberté,
Prostitue aux Romains les flancs qui t'ont porté [1].

Méchin donne de Juvénal et d'Horace une idée assez juste ce passage de la préface de sa traduction :
La grâce et l'urbanité distinguent les ouvrages d'Horace, la ·, l'éloquence sont le caractère particulier de ceux de Juvénal. se moque de nos travers, l'autre s'en indigne. Celui-là livre ·ices au ridicule; celui-ci les châtie. Horace est plus aimable, nal, plus imposant. Horace plaît à tous, Juvénal ne plaît qu'aux ›sophes, qu'aux amis austères de la vertu. Apprécions sans pré-tion exclusive, le présent inestimable que les temps anciens ont fait, en léguant à notre admiration ces grands écrivains.
le professeur émérite Raoul, à qui nous devons sans con-t la plus exacte, comme la plus élégante et la plus poétique ıction de Juvénal, n'a pas non plus pris parti dans la lutte ;'est élevée entre les savants, relativement à la prééminence un des deux premiers satiriques latins; il a professé, comme [échin, une opinion moyenne, une opinion conciliatrice.
C'est l'indignation, dit-il, qui inspire les vers de Juvénal, et ›uement qui dicte ceux d'Horace; le premier s'est attaché à

[1] ssai sur la Satire, œuvres posthumes, tom. 2.

poursuivre le vice, le second, à tourner les travers en ridicule; l'un est l'historien des mœurs de son temps, l'autre, le peintre des mœurs de tous les siècles; si Juvénal a plus de verve, Horace a plus de goût; si les sujets du premier sont plus neufs, plus intéressants et par conséquent plus propres à la haute poésie, ceux du second, par cela même qu'ils sont plus communs et plus journaliers, lui supposent un génie plus souple, et des ressources plus variées dans l'esprit pour arriver à la perfection. Enfin Horace a pris le ton qui convenait à la cour brillante et polie d'Auguste, Juvénal, l'accent que devait inspirer la sombre tyrannie de Domitien; et au lieu d'épouser des systèmes, d'admettre des goûts exclusifs, de nous laisser conduire par les préjugés de l'école et du monde, nous lirons tour à tour ces deux illustres satiriques, l'un dans les moments d'heureuse inspiration, quand nous voudrons apprendre à jouir de la vie, à mépriser les revers, à nous moquer un peu de nos ridicules ennemis; l'autre dans les instants de mélancolie et d'humeur, quand nous aurons besoin, pour mieux goûter la vertu, de nous exciter contre le vice, ou bien que nous voudrons chercher, dans la dépravation des temps anciens, des moyens de patience ou d'excuse pour les désordres du temps présent [1]. »

Nous n'ajouterons rien à ces dernières citations, car elles expriment notre sentiment sur Juvénal avec une précision et une clarté auxquelles nous n'avons pas la prétention d'atteindre. Quant à la nature du talent, du mérite particulier du satirique d'Aquinum, sous le rapport du fond et de la forme, elle ressort assez clairement de tout ce qui est contenu dans cet article, pour n'avoir pas besoin d'y revenir.

M. Fabre de Narbonne a pris le soin de répondre article par article à la diatribe de La Harpe contre Juvénal; en vérité il a eu bien de la bonté, et ce n'était guère la peine, car les raisonnements de l'auteur du *Lycée* sont si vagues, si peu concluants, la partialité ou la prévention s'y fait tellement sentir, qu'ils ne font aucune impression et qu'ils se réfutent d'eux-mêmes. Mais puisqu'il s'était imposé cette tâche, nous regrettons qu'il n'ait pas insisté davantage sur le reproche que La Harpe fait à Juvénal d'avoir été courtisan, et ce reproche il le fonde sur une épi-

[1] Préface de sa troisième édit., Tournai, 1818, in-8°.

gramme de Martial où se trouve ce passage : « Tandis que ta toge imbibée de sueur, te rafraîchit seule de tes courses dans les palais de nos puissances [1]. » Est-ce là une preuve que Juvénal était courtisan? Estimé, recherché pour son talent, ne pouvait-il pas visiter les grands personnages de Rome, en être accueilli honorablement, sans manquer à la noblesse de son caractère, sans cesser d'être philosophe ? M. Nisard a encore renchéri sur La Harpe et suspecté les mœurs de Juvénal parce que Martial l'appelle son ami, et que Martial, à le juger par bon nombre de ses écrits, pourrait n'avoir pas été d'une conduite fort régulière ; mais deux hommes de lettres ne peuvent-ils pas être liés et étroitement liés, sans que l'un partage la manière de vivre peu exemplaire de l'autre? Quant aux quartiers populeux de Suburra et du Cœlius, que M. Nisard prétend avoir été habités par les courtisanes, et que fréquentait Juvénal, suivant Martial, son ami, ce pourrait bien n'être de la part de celui-ci qu'une plaisanterie, qu'un trait de gaîté, précisément à cause du caractère austère du satirique. Dans tous les cas, on ne peut raisonnablement rien en inférer contre ce dernier. M. Nisard cite encore deux épigrammes dont on ne peut conclure davantage contre le poëte d'Aquinum, bien qu'elles se terminent par un trait graveleux. Voici ces épigrammes :

« Contre un Méchant.

Langue perfide qui cherche à me compromettre avec mon ami Juvénal, que n'oseras-tu pas inventer? Avec tes mensonges, Oreste fût devenu l'ennemi de Pylade ; Pyrithoüs aurait cessé d'aimer son cher Thésée ; tu serais parvenue à diviser les deux frères dont s'enorgueillit la Sicile, les Atrides dont le renom est cent fois au-dessus, et les enfants de Léda. Pour prix de tes mérites, et en récompense de ton audace je te souhaite, etc. [2]. »

« A Juvénal.

Éloquent Juvénal, je vous envoie pour vos saturnales, ces noix

[1] Liv. 12, épigr. 18. Il y a dans le texte *per limina potentiorum*, et La Harpe, pour plier la citation au parti qu'il en veut tirer, traduit : *les antichambres des grands ;* est-ce là de la bonne foi ?

[2] Liv. 7, épigr. 23, trad. de Simon.

que j'ai cueillies dans mon jardin : le dieu qui le garde a donné tous les autres fruits aux jeunes filles [1]. »

Certes, il faut avoir bonne envie de dire du neuf, pour chercher à tirer parti contre les mœurs de notre poëte, d'épigrammes aussi insignifiantes.

M. Nisard n'a pas été plus heureux dans les efforts qu'il a faits pour prouver que Juvénal est un satirique indifférent, qu'il sue quelquefois à dire des choses froides, que son *indignation* est plutôt de tête que de cœur ; et, pour donner à ce paradoxe un air de vérité, il cite deux ou trois satires dans lesquelles le style de l'auteur, monté d'abord sur un ton élevé et vigoureux, descend, aux derniers vers, à la plaisanterie. Mais, nous le demanderons à M. Nisard lui-même, un écrivain peut-il toujours se tenir à la même hauteur ? Gilbert, le poëte satirique moderne qui se rapproche le plus peut-être du satirique latin, ne s'est-il pas permis aussi quelque sortie plaisante, dans ses deux satires ? Dira-t-on pour cela qu'il n'écrivait pas d'inspiration, de verve, de tout cœur et de toute âme ?

Nous sommes loin de suspecter la bonne foi de M. Nisard dont nous avons lu les ouvrages avec un vrai plaisir ; mais nous croyons qu'il s'est laissé aller à la manie du jour. On veut à toute force faire du nouveau. On adopte un système bien singulier, on choisit une opinion bien étrange, bien bizarre ; on devient ainsi un personnage intéressant, dramatique même, car chacun veut voir comment l'auteur sortira du pas difficile où il s'est témérairement mais volontairement engagé ; s'il s'en tire avec esprit, n'eût-il pas raison, son procès est gagné devant les esprits superficiels qui cherchent plutôt à s'amuser qu'à s'instruire.

Nous avons bon nombre de traductions de Juvénal en français savoir : en prose, celles de Marolles [2], de Lavalterie [3], de Tarteron [4], de Maupetit [5], de Dusaulx [6], de Baillet [7], de Courtaud Di-

[1] Liv. 7, épigr. 90, trad. de Simon.

[2] Paris, 1671.

[3] 1681-82, 2 vol.

[4] 1689.

[5] 1779, in-4°.

[6] Paris, 1796, 2 vol. gr. in-4°, belle édit. ; 1803, 2 vol. in-8°, traduct estimée qui passe pour la meilleure en prose.

[7] Paris, 1823 et 1831, in-8°, traduct. fidèle et dont les notes sont d'une saine critique.

vernesse[1], et d'Auguste Creusé[2]; en vers, de Denis Challine avocat[3], du président Nicole[4], de Silvecane[5], de Charles Utrecht[6], de Dubois de La Molignère[7], de M. Raoul[8], de M. Méchin[9], de M. Fabre de Narbonne[10] et de M. Barré de Jallais[11]; Michel d'Amboyse a traduit seulement quatre satires, les 8e, 10e, 11e, et 13e également en vers français[12]; en vers burlesques, on a la traduction de Colletet[13].

En *allemand*, on cite les traductions de C. F. Bardth[14] et d'Abel[15]; en *espagnol*, celle de Diego Lopez[16]; en *anglais*, de Holiday[17], de Sheridan[18], de Dryden[19], de Madan[20] et de W. Gifford[21]; en *italien*, et en vers, de Georgio Summaripa[22], de Camillo Silvestri[23], et de Cesarotti[24].

Outre une douzaine d'éditions de Juvénal, précieuses par leur

1 Paris, 1831, 2 vol. gr. in-32.

2 Ibid., 1796, in-18.

3 1653.

4 1669.

5 1690.

6 1716.

7 1801.

8 La quatrième édition a été imprimée à Bruges, 1826, in-8°.

9 Paris, 1817, in-8°; ouvrage estimable.

10 Ibid., 1825, 3 vol. in-8°. Cette traduction manque surtout de facilité et d'élégance, et laisse à désirer pour l'exactitude.

11 Ibid., 1830, 2 vol. in-8°.

12 Ibid., 1544, in-8°.

13 1657.

14 Dessau, 1781, in-8°.

15 Lemgo, 1786, in-8°.

16 1642.

17 1673.

18 1739.

19 1697.

20 Londres, 1789, 2 vol. in-8°.

21 Ibid., 1802, in-4°, traduction très-estimée.

22 Trévise, 1480, in-4°.

23 Padoue, 1711, in-4°, avec figures.

24 Paris, 1805, in-8°.

rareté et que l'on ne peut rencontrer que par hasard [1], il en est un bien plus grand nombre que l'on peut du moins se procurer plus aisément ; nous indiquerons seulement les plus estimées : Celles des Aldes, contenant aussi Perse [2] ; de Coline [3], de Robert Etienne [4], de P. Pithou [5], d'Elzevir [6], de C. Schrevelius [7] ; celle pour la collection *variorum* [8], celle *ad usum Delphini* [9], celle d'Henninius [10] ; la même avec les remarques d'Isaac Casaubon [11] ; celles de Maittaire [12], de J. Hawkey [13], de Barbou [14], de Baskerville [15], de Sandby [16], de Ruperti [17], la même donnée par Kœnig [18] ; celles de Valpy [19], de Lemaire [20] et de D. A. G. Cramer [21].

SULPITIA.

Cette dame romaine vivait sous le règne de Domitien, vers l'an 843 de Rome, 90 ans après J.-C. Elle se recommandait par

1 Consulter la bibliographie de Brunet.

2 Venise, 1501 et 1535, in-8°.

3 Paris, Coline, 1528, in-8°.

4 Paris, 1544, pet. in-8°, édition correcte, et enrichie des variantes d'un bon manuscrit; 1549, in-8°, par le même imprimeur.

5 Paris, 1585, in-8°, recherchée ; et Paris, 1613, in-4° : les savants en font cas.

6 Amsterdam, 1651 et 1671, in-24.

7 Leyde, 1671, in-8°.

8 Amsterdam, 1684, in-8°; bonne édit.

9 Paris, 1684, in-4°.

10 Utrecht, 1685, in-4°. Il y a des exemplaires très-rares en gr. papier.

11 Leyde, 1695, 2 tom. en 1 vol. in-4°, édit. très-estimée.

12 Londres, 1716, in-12.

13 Dublin, 1746, in-8°, bonne édit.

14 Paris, 1776, in-12, faite sur la précédente.

15 Birmingham, 1761, in-4°.

16 Cambridge, 1763, gr. in-8° ; celle, format pet. in-8°, est moins estimée.

17 Leipzig, 1801, 2 vol. in-8°, très-estimée ; et Glascow, 1825, 2 vol. in-8°.

18 Gottingue, 1803, in-8°.

19 Paris, 1810, 2 vol. in-8°.

20 Ibid., 1823-25, 2 vol. in-8°.

21 Hambourg, 1823, in-8°.

les charmes et l'agrément de son esprit. Elle avait beaucoup d'instruction, et surtout un goût prononcé pour la poésie. Non-seulement elle écrivit un grand nombre de vers, mais, la première des personnes de son sexe, elle en composa sur différentes mesures, à la manière des Grecs, par exemple sur le rhythme ïambique, sur le phaleuque et l'ionique. Mais il n'en reste que deux vers [1] qui semblent donner un démenti à l'éloge que Martial fait de Sulpitia lorsqu'il dit : « Ceux qui sauront apprécier ses vers, avoueront qu'aucune femme n'a plus de retenue [2]. » Elle épousa un certain Calénus, qui vécut quinze ans avec elle dans la plus parfaite union [3]. Elle lui adressa des vers fort touchants sur l'amour et sur la fidélité conjugale; ils sont du nombre de ceux que nous avons perdus. Il nous reste d'elle une satire de soixante-dix vers hexamètres, contre l'édit de Domitien qui chassa les philosophes. Le poëte annonce d'abord qu'elle va quitter la poésie légère et qu'elle va apprendre à son sexe à monter la lyre sur un ton plus élevé. Après avoir invoqué Calliope, elle se demande ce que prépare l'empereur, et s'il veut faire retomber Rome dans la barbarie, en renvoyant de l'empire ceux dont les sages leçons savent former le cœur, lorsque ces anciens Romains qui honoraient la patrie par leurs exploits, ne dédaignaient pas d'occuper leurs loisirs par l'étude de la philosophie. Puis elle fait des vœux pour les pauvres exilés et en particulier pour son époux qu'elle désire voir rester à Rome. Calliope accueille ses vœux, lui déclare que le décret d'un despote ne peut abolir

1 *Ne me cadurcis destitutam fasciis*
Nudam Caleno concubantem viderit.

Si l'on en croit Ausone, les vers de Sulpitia n'étaient pas aussi chastes que sa vie. (Poëm. 360.)

2 *Cujus carmina qui bene æstimarit,*
Nullam dixerit esse sanctiorem.

(Liv. 10, épigr. 35.)

3 *O molles tibi quindecim Calene,*
Quos cum Sulpitia tua jugales,
Indulcit deus et peregit annos!
. . . .
Vixisti tribus, o Calene, lustris :
Ætas hæc tibi tota computatur,
Et solos numeras dies mariti.

(Ibid., ibid.)

le culte des lettres ; elle lui annonce la vengeance dont le tyran est menacé, et lui promet à elle-même une gloire immortelle.

Cette composition offre peu de suite dans les idées ; le style en est monotone, et bien que l'ouvrage soit de peu d'étendue, on y trouve encore de la diffusion dans les détails ; mais comme l'œuvre d'une femme que la tyrannie révolte, cette satire est intéressante, et doit être prisée ainsi qu'un monument précieux. Elle avait été autrefois attribuée à Ausone [1], mais Boxhornius a démontré la fausseté de cette assertion [2] ; il pense même que les ouvrages de Sulpitia ayant été réunis à ceux d'Ausone, de Tibulle, de Juvénal, le nom de cette femme poëte a été effacé, et que plusieurs de ses compositions ont été attribuées à ces auteurs. Il ne doute pas qu'à l'exception de l'éloge de Messala, le quatrième livre de Tibulle ne soit de Sulpitia [3] ; Bruckusius est du même avis.

Sulpitia n'est pas la seule Romaine qui se soit exercée dans la poésie. Cornificia, sous Auguste, donna aussi des preuves de son talent poétique.

Sidonius Apollinaris fait mention de Sulpitia [4]. J. C. Scaliger ne veut pas la juger sévèrement, à cause du noble motif qui l'inspirait [5], ce qui est très-galant pour un érudit ; mais il nous semble que Boxhornius [6] a outré la louange, et que le mérite de Sulpitia n'est pas tel qu'il nous le dépeint.

La satire qui nous reste de cette dame a été traduite en vers français par l'abbé Marolles [7], par Charles Monnard [8], et par M. Théry, censeur des études au collége royal de Versailles [9].

[1] Barthius, *Advers.*, Liv. 19, ch. 16.

[2] Comment. sur la Sat. de sulpitia, page 26.

[3] *Advers.*, Liv. 59, ch. 16.

[4] *Carm. ad Magnum Felicem*, v. 258.

[5] *Igitur ut tam laudabilis heroinæ ratio habeatur, non ausim ei objicere judicii severitatem.* (Poetic., L. 6, page 838.)

[6] Comment. sur la sat. de Sulpitia, page 23. *Satira Sulpitiæ romanæ tam erudita, elegans, et nervosa est, tantique eo nomine a viris maximis semper habita, ut non tantum cum ejus generis virorum scriptis possit contendi, sed et non nullis eorum debeat præferri.*

[7] A la suite de ses Épithalames de Catulle, Paris, 1661, in-8°.

[8] Paris, 1816, in-8°.

[9] A la suite de sa traduction de Perse, Paris, 1827, in-12.

Nous ne connaissons de Sulpitia que l'édition *princeps* et celle donnée par G. Mérula [1]. On trouve aussi la satire de cette femme poëte, à la suite de quelques éditions de Perse [2]. Le président Bouhier a proposé des corrections sur cette pièce, dans une lettre adressée à Burmann [3].

CNEUS LENTULUS GÆTULICUS, OU GENTALICUS.

Cnéus Lentulus vécut du temps de Tibère et de Claude. Il appartenait à une famille consulaire, et il fut gouverneur de la Germanie supérieure. Il se fit un nom comme historien et comme poëte. Martial [4], le grammairien Probus [5] et Sidonius Apollinaris [6] font mention de cet écrivain. Sidonius donne même le nom de la femme qu'il aima; elle s'appelait Césennia. Trois vers, c'est tout ce que le temps a épargné des œuvres de ce poëte [7].

ANTISTIUS SOSIANUS.

On sait de cet auteur, par Tacite [8], qu'ayant composé des vers injurieux à la personne de Néron, il fut condamné à l'exil. Quel genre de poésie cultivait Antistius, c'est ce qu'on ignore; mais déjà ses ouvrages n'existaient plus du temps de Suidas, comme nous l'apprend cet écrivain.

QUINTUS RHEMNIUS PALÆMON.

Palémon, grammairien et poëte, vécut sous le règne de Claude. Au rapport de Suétone [9], il improvisait des poëmes et y employait des mètres différents et peu usités. Vossius [10] pense qu'il faisait usage des vers sotadiques, galliambiques et autres du même

[1] Strasbourg, 1509, in-4°.

[2] Voir le *Corpus Poetarum* de Maittaire, et la collect. de Pesaro, tom. 4, page 100.

[3] *Miscellaneæ Observat. criticæ*, Amsterdam, 1736.

[4] Liv. Ier, préf.

[5] Sur Virgile, *Géorg.*, Liv. Ier.

[6] Liv. 2, épît. 10, et poëme 9.

[7] A l'endroit cité, note 5; collect. de Pesaro, tom. 4, pag. 424.

[8] *Annal.*, Liv. 16, ch. 14 et 21; et Liv. 13, ch. 28.

[9] *De illustrib. Grammat.*, ch. 23.

[10] *De Poet. lat.*, pag. 42.

genre [1]. Martial [2] se moque de ceux qui, comme Palémon, s'occupent de ces laborieuses bagatelles, de ces niaiseries difficiles.

PUBLIUS. POMPONIUS SECUNDUS.

Pomponius, personnage consulaire et poëte tragique, se fit connaître du temps de Caligula et de Claude. Pline avait écrit sa Vie, comme il le témoigne lui-même, et il pense avoir donné ainsi un beau modèle à suivre [3]. Il parle également d'un dîner offert par Pomponius à Caligula, et qui aurait exigé une grande dépense de vin. Ailleurs il l'appelle citoyen illustre et poëte consulaire [4]. Quintilien [5] s'exprime ainsi sur le compte de cet auteur: « Pomponius Secundus est de tous ceux que j'ai vus celui qui, sans contredit, a le mieux réussi dans la tragédie. Les gens de son temps ne le trouvaient pas assez tragique, mais ils avançaient que pour l'agrément de la diction et l'art du théâtre, il était fort au-dessus des autres. »

Térentianus Maurus cite ensemble Sénèque et Pomponius Secundus [6]. Quand un ami conseillait à Secundus de changer quelque chose à ses compositions, de les modifier, il avait coutume de dire *j'en appelle au peuple;* et, selon que le peuple applaudissait ou gardait le silence, il maintenait ou changeait ce qu'il avait écrit [7]. Sous le règne de Tibère, on lui reprocha son amitié

[1] On ne sait pas d'une manière certaine quelle était la mesure du vers *sotadique*, ainsi nommé de Sotadès qui en faisait un usage fréquent. Le grammairien Diomède (3 p. 511 pr.), nous apprend que ce vers était composé de sept pieds alternativement de deux longues et de deux brèves : *Pānsa ŏptĭmē, Dīvōs cŏlĕ, sī vīs bŏnŭs ēssĕ.* Servius (*in Centimet.* p. 1819), donne un exemple de vers sotadiques composés de six trochées : *ārvă sīccă Nīlŭs īntrăt īllĕ lāti.* On trouve aussi des vers sotadiques où ces rhythmes ne sont pas exactement suivis. Les vers rétrogrades avaient également le nom de sotadiques. Le vers galliambique se rapprochait du sotadique. Au reste, Quintilien blâme l'emploi de l'un et de l'autre (*Inst. Orat.*, Liv. 1er, ch. 8; et Liv. 9, ch. 6). Pline aimait à les lire (Liv. 5, lett. 3.) On appelait aussi *sotadiques* des vers obscènes.

[2] Liv. 2, épigr. 86.

[3] *Hist. natur.*, Liv. 14, ch. 4.

[4] Ibid., Liv. 12, ch. 12, et Liv. 7, ch. 19.

[5] *Inst. Orat.*, Liv. 10, ch. 1er.

[6] *De Metris, apud Putschium*, pag. 2430.

[7] PLINE le jeune, Liv. 7, épît. 17.

pour Ælius Gallus, qui après le châtiment de Séjan, s'était réfugié dans la maison de campagne de Secundus, comme dans l'asyle le plus sûr. Cependant, d'après Tacite [1], la douceur de ses mœurs, la renommée de son génie, la patience avec laquelle il savait supporter la fortune contraire, lui valurent d'être épargné et de survivre à Tibère. Pomponius est cité par Charisius [2], Priscien [3], Clédonius [4], Térentianus [5], Marius Victorinus [6] et par Probus. Il ne reste que onze vers de tout ce que ce poëte a composé [7].

ANNÆUS CORNUTUS.

Cornutus vécut du temps de Claude et de Néron ; il était philosophe, grammairien et poëte ; il fut le professeur de Lucain et de Perse. Suivant Saint Jérome, dans la Chronique d'Eusèbe, il fut envoyé en exil par Néron, l'an 820 de la fondation de Rome, 67 ans après J.-C., et, selon Suidas, il fut mis à mort avec Musonius. Comme philosophe, il appartenait à la secte des stoïciens, et, comme poëte, il cultiva le genre tragique. Nous parlerons encore de lui en traitant des grammairiens.

NERO CÆSAR.

Nous pouvons mettre aussi Néron au rang des poëtes de cette époque. On sait à quel point il ambitionnait la gloire poétique [8]. Martial [9] le loue comme un grand poëte, mais on peut sans prévention et sans injustice se défier un peu des éloges de cet auteur épigrammatique, et l'on risquerait souvent d'être dupe, si on le prenait toujours au mot. Dès sa jeunesse Néron se livra à la poésie

[1] *Annal.*, Liv. 5, ch. 8.
[2] *Instit. grammat.*, Liv. Ier.
[3] Liv. 3, pag. 615 ; Liv. 10, pag. 902.
[4] *Apud Putschium*, pag. 1896.
[5] Ibid., pag. 2426.
[6] *Artis grammat.*, Liv. 3.
[7] Voir, collect. de Pesaro, tom. 4, pag. 424, et tom. 6, pag. 386.
[8] Funccius, *de Principibus in rem litterar. merit.*, ch. 2, § 8.
[9] Liv. 8, épigr. 70 ; Liv. 9, épigr. 27.

et il composait des vers avec une extrême facilité [1]. Tacite s'exprime différemment sur le talent poétique de Néron. « L'empereur, dit-il, ambitionna la gloire de poëte. Il rassemblait, dans son palais, les jeunes gens qui, sans être encore connus, avaient quelque talent pour la poésie. Là, chacun s'occupait à coudre ensemble les vers que Néron avait apportés, ou qu'il composait sur le lieu, et l'on y faisait entrer tous les mots que le prince fournissait, quels qu'ils fussent, ce qu'indique assez la nature des vers, leur défaut de verve et de mouvement, et la bigarrure des styles [2]. » On cite parmi les divers ouvrages de Néron, *Canacé devenue mère, Oreste parricide, Œdipe aveugle, Hercule furieux*, la *Métamorphose de Niobé;* plusieurs satires dont l'une ayant pour titre *Luscio*, était dirigée contre Clodius Pollion, et une autre contre le roi Mithridate. Les vers de Néron qui ont traversé les siècles, se réduisent à huit: trois conservés par le scholiaste de Lucain [3], quatre par Perse [4], et un par Sénèque [5].

CÆSIUS BASSUS.

Les circonstances de la vie de Cæsius Bassus sont ignorées. On sait seulement qu'il vécut sous Néron, et qu'il fut englouti avec sa maison par l'éruption du Vésuve, l'an 832 de Rome, 79 ans après J.-C., lors de la destruction d'Herculanum et de Pompéï. Cæsius Bassus était grammairien et poëte, et avait beaucoup de talent pour la poésie lyrique. Perse lui a adressé sa sixième satire, et Pline le jeune [6] en fait un grand éloge. Quintilien lui reconnaît du mérite après Horace : « Si vous voulez lire quelque autre lyrique qu'Horace, dit-il, ce ne pourra être que Cæsius Bassus que nous avons connu. Mais il y en a aujourd'hui parmi nous qui sont d'un mérite fort supérieur [7]. » Funccius pense que Cæsius Bassus est le même qui est cité plusieurs fois par Aulu-

[1] SUÉTONE, Vie de Néron, ch. 52.
[2] *Annal.*, Liv. 14, ch. 16, trad. de Dureau Delamalle.
[3] *Phars.*, Liv. 3, v. 26.
[4] Satire Ire, *Torva mimalloneis*, etc.
[5] *Quest. natur.*, Liv. Ier, ch. 5.
[6] Liv. 10, lett. 32 et 33.
[7] *Inst. Orat.*, Liv. 10, ch. Ier.

Gelle[1], sous le nom de Gabius Bassus. Diomède[2], Priscien[3] et Raffin[4], font mention de ce poëte, dont nous n'avons que deux vers séparés, à peu près insignifiants[5].

ATTIUS LABEO.

Labéon n'est connu que par la mention que Perse fait de lui[6], et par la ridicule traduction en vers, qu'il donna de l'Iliade et de l'Odyssée d'Homère qu'il rendit mot pour mot, s'attachant plus aux expressions qu'au sens[7]. Il usait, dit-on, d'ellébore pour s'exalter l'imagination, mais il paraît que le moyen lui réussissait assez mal.

EVODUS.

Évodus était de l'île de Rhodes, et il se distingua à la même époque, comme poëte épique. Déjà, du temps de Suidas qui fait mention de cet auteur, on ne possédait plus rien de ses ouvrages.

CURIATIUS MATERNUS.

Maternus, l'un des interlocuteurs du Dialogue sur la Décadence de l'Art oratoire, attribué à Tacite, vécut sous le règne de Vespasien. Il se livra d'abord aux exercices du barreau, et après avoir défendu les intérêts d'un grand nombre de ses amis, ceux de plusieurs colonies et de plusieurs villes municipales, ne pouvant suffire à tous les soins dont il était accablé, il renonça au fo-

[1] *N. attic.*, L. 3, ch. 19; L. 5, ch. 7, et Liv. 11, ch. 17.

[2] Liv. 4.

[3] Liv. 10. *Apud Putschium*, pag. 897.

[4] *Apud Putsch.*, pag. 1707.

[5] Collect. de Pesaro, tom. 4, pag. 422.

[6] Le vieux scholiaste (Perse, sat. 1re, vers 4), cite comme étant de Labéon, le vers suivant :

Crudum manduces Priamum, Priamique pisinnos (vieux mot pour *liberos*).

[7] Vossius, et après lui Funccius, prétendent que le vers Ωμὸν βεβρώθοις Πρίαμον, Πριάμοιο τε παῖδας, dont celui de Labéon serait la traduction, se trouve dans le deuxième chant de l'Iliade ; pour nous, nous ne l'avons rencontré ni là, ni ailleurs dans le poëme cité, et nous avons consulté cependant plusieurs éditions.

rum et se livra à la poésie. Il composa et déclama des tragédies parmi lesquelles on mentionne *Caton, Médée* et *Thyeste*. S'étant oublié dans son Caton au point de s'écarter de son sujet, il s'attira l'animadversion des hommes puissants. Dion [1] parle d'un sophiste, nommé Maternus, que Domitien fit condamner à mort, parce qu'il avait pris les tyrans pour sujet de quelques-unes de ses amplifiàtions de rhétorique, appelées *déclamations*. M. Dureau Delamalle est porté à croire que le Maternus de Dion est celui du Dialogue. M. De Sigrais n'est pas de cet avis. Il paraît, en effet, que l'auteur donne de Maternus une plus haute idée.

SALEIUS BASSUS.

Dans le même temps vivait Saléius Bassus, orateur distingué et poëte remarquable; voici comment s'exprime sur son compte Secundus, l'un des interlocuteurs du Dialogue sur les Orateurs: « Qui ne connaît mes prédilections pour Saléius Bassus, combien une amitié si ancienne, et la douceur d'habiter toujours ensemble, ont resserré notre union. Or, mon vertueux ami est encore un très-grand poëte; si l'on fait le procès à la poésie, je ne vois personne plus coupable que lui. Non, reprit Aper, qu'il se rassure, ainsi que tous ceux qui, comme lui, s'attachent à la poésie et recherchent la gloire des vers, au défaut de celle de l'éloquence, où ils ne peuvent prétendre [2]. » Et plus loin : « Notre Saléius Bassus est un très grand poëte, ou, pour employer des expressions plus magnifiques, c'est un digne interprète des Muses... Nous avons tous exalté la magnificence et la générosité de Vespasien, qui a récompensé Saléius par un don de cinq cent mille sesterces [3]. » Il conserva la chaleur, la verve poétique jusqu'à un âge fort avancé, car nous lisons dans Quintilien [4] : « Saléius Bassus a eu l'esprit véhément et poétique, mais à tel point que la vieillesse ne l'avait pas encore mûri. » On ne connaît pas les circonstances particulières de la vie de Saléius, et, nous

[1] *Dial. sur les Orateurs,* ch. 2 et 11.

[2] Ch. 5, trad. de Dureau Delamalle.

[3] Ch. 9, id. 500,000 sesterces font un peu plus de 110,000 francs : la valeur du sesterce étant entre 22 et 23 cent.

[4] *Inst. Orat.*, Liv. 10, ch. Ier.

n'avons rien de ses ouvrages, et l'on ignore même dans quel genre de poésie il s'est spécialement exercé.

CURTIUS MONTANUS.

Il vécut sous Néron et sous Vespasien, et fut connu comme orateur et comme poëte. Marcellus porta contre lui, ainsi que contre Thraséas, Helvidius et Agrippinus une accusation violente, comme auteur de ces révoltes qui faisaient mépriser la bonté de l'empereur, et cet empereur était Néron ! Le même Marcellus reprochait aux sénateurs leur mollesse qui permettait à un auteur de chansons infâmes d'éluder la sévérité des lois [1]. Ce Montanus était un jeune homme plein de vertus, dont les vers n'attaquaient personne ; on le menaçait donc de l'exil, pour avoir prouvé du génie [2] ! Il fut du nombre des sénateurs qui appuyèrent la proposition de l'empereur de réhabiliter Galba, et d'honorer la mémoire de Pison [3]. On trouve dans Tacite [4], un discours de Montanus contre Aquilius Régulus; et Pline lui a écrit une lettre dans laquelle il se moque et s'indigne du monument élevé en l'honneur de l'affranchi Pallas [5]. C'est tout ce qu'on sait de la vie de Montanus, et, à l'exception du discours que Tacite lui prête, ses œuvres sont entièrement perdues.

TITUS.

Le fils de Vespasien porta la facilité à faire des vers jusqu'à l'improvisation [6] ; il plaida en latin et écrivit en grec des poëmes et des tragédies [7], mais il ne s'exerça pas moins en latin sur les mêmes matières [8], c'est ce que confirme Pline l'ancien, dans la

[1] TACITE, *Annal.*, Liv. 16, ch. 28.

[2] *Enimvero Montanus probæ juventæ, neque famosi carminis, quia protulerit ingenium extorrem agi.* (ID., ibid., ibid., ch. 29.)

[3] ID., *Hist.*, Liv. 4, ch. 40.

[4] Ibid., ibid., ch. 42.

[5] C'est la 29e lett. du Liv. 7.

[6] SUÉTONE, Vie de Titus, ch. 3.

[7] *Causas latine egit, poemata et tragœdias græce scripsit.* (EUTROPE, Liv. 7).

[8] *Latinæ græcæque linguæ, vel in orando, vel in fingendis poematibus promptus.* (SUÉTONE, ibid., ibid.)

préface de son Histoire naturelle [1], et Vossius pense qu'il se livra à la poésie, à l'exemple de son frère Domitien qui était plus jeune que lui [2]. De toutes les compositions de Titus, il ne reste que la mention qui en est faite dans les auteurs que nous citons.

DOMITIANUS.

Domitien feignit d'avoir du talent pour la poésie ; il ne s'appliqua à connaître ni les principes de l'histoire ni ceux de la versification ; il négligea même les exercices du style, et n'en étudia pas la partie la plus indispensable, et pour tout ce qu'il composa, il emprunta le génie d'autrui [3]. Il se fit avec beaucoup d'adresse une modestie d'emprunt, affecta du goût pour la poésie qui, dans le principe, lui était aussi étrangère, que dans la suite elle devint à ses yeux digne de dédain et de mépris. Il n'en déclama pas moins en public [4]. C'est ce que confirme Tacite : « Domitien s'enveloppa de tous les dehors de la modestie, de la simplicité, et feignit de n'aimer que les lettres et les vers, afin de voiler ses inclinations et d'échapper à la jalousie de son frère qui, par la bonté de son cœur, était le parfait contraste de Domitien, et que Domitien jugeait semblable à lui [5]. » Voilà ce que l'inexorable histoire nous apprend, et pourtant il s'est trouvé des écrivains qui se sont oubliés jusqu'à louer cet empereur, et comme littérateur et comme poëte. Il n'est guère possible de pousser l'adulation plus loin que l'a fait Quintilien [6]. « Depuis que l'empereur m'a chargé, dit-il, de l'éducation de ses neveux [7], serait-ce faire le cas que je dois de l'approbation des dieux, et

[1] *Quanto tu ore patris laudes tonas! quanto fratris amas! quantus in poetica es! o magna fœcunditas animi! quemadmodum fratrem quoque imitareris excogitasti.* Il y a peut-être là un peu d'exagération.

[2] *De Poet. græc.*, ch. 9, page 73.

[3] Suétone, Vie de Domit., ch. 20.

[4] Id., ibid., ch. 2.

[5] *Hist.*, Liv. 4, ch. dernier.

[6] *Inst. Orat.*, L. 4, préf., traduct. de Gédoyn.

[7] Ce n'étaient pas proprement les neveux de l'empereur, mais ses petits-neveux, petits-fils de sa sœur Domitilla, et fils de Flavia Domitilla et de Flavius Clémens.

connaître le prix de l'honneur que je viens de recevoir, que de ne pas mesurer sur cela même la grandeur de mon entreprise. En effet, de quelque manière que je la regarde, soit du côté des mœurs, soit du côté des sciences, que ne dois-je pas faire pour mériter l'estime d'un censeur si juste, si éclairé, et d'un prince qui n'est pas moins distingué par son éloquence, que par mille autres grandes qualités ! » Martial, Valérius Flaccus et d'autres écrivains de la même époque n'ont pas rougi de prostituer leur talent à cette basse et méprisable flatterie. Après les témoignages historiques que nous avons donnés, et dont l'autorité ne saurait être suspecte, on a lieu de s'étonner que Vossius [1] ait, non-seulement reconnu dans Domitien un talent distingué pour la poésie, mais qu'il lui ait attribué la traduction des *Phénomènes* d'Aratus, dont nous avons vu que l'auteur est Germanicus César [2] qui était un autre homme que Domitien, et dont le mérite poétique n'a pas été contesté. Le temps n'a rien épargné des prétendues œuvres de Domitien, mais il n'y a pas là de quoi s'affliger.

SENTIUS AUGURINUS.

D'après Crinitus, Sentius naquit à Rome et reçut une éducation distinguée. On le compte parmi les auteurs qui écrivirent des poëmes et des épigrammes. Il est souvent parlé de lui dans les lettres de Pline, d'après lesquelles on peut se former une idée avantageuse de l'esprit et de la moralité de ce poëte. Il vécut dans la plus grande intimité avec Spurina et Antoninus qui l'estimaient surtout pour sa modestie et la régularité de sa conduite. Il prit pour modèles dans ses ouvrages Catulle et Calvus. Il écrivit avec beaucoup d'élégance et d'enjouement, et sut y mêler quelque chose de mordant. Pline n'entendait jamais la lecture des poésies de Sentius sans les admirer ; et c'est à lui que nous devons la conservation de quelques vers [3] qui ne peuvent donner qu'une idée imparfaite du talent poétique de Sentius.

[1] *De Poet. lat.*, ch. 3, pag. 48.

[2] Tom. I[er], pag. 463.

[3] Liv. 4, lett. 27.

SCÆVA MEMOR.

Mémor se fit un nom comme poëte tragique sous le règne de Domitien, et son talent lui mérita une statue qu'on érigea en son honneur, ce qui a fait dire à Martial : « Mémor, la gloire du cothurne romain, couronné d'un rameau de l'arbre consacré à Jupiter, respire dans cette image due à l'art d'Apelle [1]. » Fulgentius [2] cite de ce poëte une tragédie d'*Hercule*, et c'est à lui que Joseph Scaliger attribue la tragédie d'*Octavie* qui se trouve ordinairement au nombre de celles de Sénèque [3].

TURNUS.

Il était frère de Mémor et non moins célèbre que lui comme poëte. Il s'adonna au genre satirique, suivant ce que nous apprend Martial : « Doué du génie le plus élevé, Turnus s'est borné à composer des satires. Pourquoi n'a-t-il pas pris dans ses vers le même élan que Mémor ? c'est que Mémor était son frère [4]. » On voit par là dans quelle estime était Mémor, et c'est ce que confirme un autre passage de Martial. En adressant son livre à Cæsius Sabinus, il dit : « Malgré les mille et mille soins qui l'assiégent et le tourmentent, il ne négligera pas mes vers ; car il m'aime et il me lira sans différer, après les ouvrages distingués de Turnus [5]. » Rutilius Gallus est d'avis qu'entre Turnus et Juvénal on ne peut pas choisir [6]. Le vieux scoliaste du poëte

1 *Clarus fronde Jovis, romani fama cothurni,*
Spirat Apellea redditus arte Memor.
(Liv. 11, épigr. 10.)

2 *De Vocibus antiquis.*

3 Voir, page 321 de ce volume.

4 *Contulit ad satiras ingentia pectora Turnus :*
Cur non ad Memoris carmina ? frater erat.
(Liv. 11, épigr. 11.)

5 *Instent mille licet premantque curæ,*
Nostris carminibus tamen vacabit ;
Nam me diligit ille, proximumque
Turni nobilibus leget libellis.
(Liv. 7, épigr. 96, v. 5-9.)

6 *Nec Turnus potior, nec Juvenalis erit.*
(In Itinerario.)

d'Aquinum [1], et Sidonius Apollinaris [2] font mention des deux poëtes Mémor et Turnus. D'après les éloges donnés à ces deux frères, il est à regretter que nous ne puissions pas vérifier leur mérite sur leurs ouvrages : c'est peut-être encore une richesse que le temps nous a enlevée.

ARUNTIUS STELLA.

Aruntius naquit à Padoue ; il jouissait d'une certaine aisance, et composa des poésies élégiaques. Martial plaisante agréablement sur les pierres précieuses que ce poëte portait au doigt, et sur lesquelles étaient gravés ou les noms ou les traits d'autant de jeunes filles, à moins qu'elles ne présentassent, puisqu'elles étaient au nombre de dix, le nom ou l'image de celle qu'il aimait, unie à celles des neuf Muses, comme autrefois Pyrrhus qui, avec le portrait des Muses, avait aussi à ses doigts celui d'Apollon ; peut-être étaient-ce les gages d'autant de jeunes filles qu'il avait aimées. Voilà, du reste, ce que dit Martial : « Que le superbe Masthlion porte sur son front imperturbable des poids immenses et vacillants ; que le grand Linus élève jusqu'à sept ou huit enfants sur ses bras ; cela ne me semble pas du tout difficile, quand je vois mon ami Stella porter, d'un seul doigt, n'importe lequel, dix jolies filles ensemble [3]. » A propos du même sujet, Martial fait un éloge délicat d'Aruntius : « Sévérus, il porte à ses doigts des sardoines, des émeraudes, des diamants, des jaspes, ce Stella que j'aime tant. Vous trouverez à ses doigts beaucoup de pierres précieuses et plus encore dans ses vers : voilà, je pense, ce qui s'appelle une main élégante [4]. » Il paraît que Stella épousa enfin une jeune fille qui longtemps fut insensible à l'ardeur de son attachement; Martial la nomme Hianthis [5], et Stace, Violen-

[1] Sur la Satire Ire.

[2] *Carm.* 5.

[3] Liv. 5, épigr. 12.

[4] *Sardonichas, smaragdos, adamantas, jaspidas uno*
Portat in articulo Stella, Severe, meus ;
Multas in digitis, plures in carmine gemmas ,
Invenies : inde est hæc, puto , culta manus.
(Ibid., épigr. 11.)

[5] Liv. 6, épigr. 21, et Liv. 7, épigr. 13.

tilla [1]. Plus jeune que ce dernier, Stella fut cependant son rival en poésie, comme on le voit par ce passage de l'auteur de la Thébaïde : « Stella, nos deux muses sont sœurs; c'est presqu'aux mêmes autels que nous cherchons l'inspiration, et nous puisons ensemble aux doctes fontaines [2]. » Aruntius Stella chanta en vers la défaite des Sarmates par Domitien, et imita Catulle dans plusieurs de ses compositions. Comme celui-ci avait chanté le moineau de Lesbie, il chanta, lui, la colombe de Violentilla, et Martial nous dit que le morceau d'Aruntius l'emportait autant sur celui de Catulle qu'une colombe est audessus d'un moineau [3]. Nous pensons que le plaisir de faire un jeu de mots a emporté Martial loin de la vérité et de la justice.

CODRUS.

Plusieurs savants regardent ce nom comme étant celui de l'auteur d'une Théséide dont se moque Juvénal [4] :

> Me faudra-t-il toujours dans un lâche silence,
> Écouter sans répondre, et souffrir sans vengeance !
> Quoi ! Codrus s'épuisant jusqu'à perdre la voix,
> M'aura de son Thésée, assassiné cent fois !
> J'aurai pu, etc. [5].

Mais nous croyons avec Funccius, que c'est un nom supposé. Virgile avait parlé d'un certain Codrus comme d'un poëte, et Juvénal s'est servi de ce nom pour désigner un poëte médiocre. Vossius [6], sans aucune raison, place Codrus au nombre des auteurs célèbres de l'époque, et veut même qu'il ait été Juif de nation.

A la même époquevécurent PACCIUS auteur d'une *Alcithoë*, FAUSTUS qui composa deux ouvrages sous les titres de *Thebæ* et de *Terea*, RUBRENUS LUPPA dont on mentionne deux compositions, *Pelopea* et *Philomela* [7].

[1] Liv. Ier, silv. 2.
[2] Ibid., v. 257.
[3] Liv. Ier, épigr. 8.
[4] Sat. Ire, v. 2.
[5] Trad. de M. le prof. Raoul.
[6] *De Poet. lat.*, ch. 3, pag. 49.
[7] JUVÉNAL, sat. 7; à moins que ces noms ne soient supposés.

RUSTICUS BRUTIANUS.

Brutianus composa des élégies et des épigrammes en grec, et se distingua dans ces deux genres, au point que Martial le préfère à Callimaque, et il dit lui-même qu'il se serait trouvé honoré d'avoir le second rang après lui, s'il avait écrit en latin [1]. Brutianus fut chargé du gouvernement d'une province; Atticinus, son lieutenant, s'étant rendu coupable de plusieurs méfaits, Brutianus, bien qu'il l'eût eu pour ami, fut contraint de prévenir l'empereur. L'accusé voulut faire retomber la faute sur Brutianus lui-même, mais celui-ci sortit vainqueur de cette lâche perfidie [2]. Pline rend une justice éclatante à la bonté, à la fermeté, à l'intégrité et à la justice de Brutianus [3]. L'on n'a pas d'autres renseignements sur le compte de ce poëte dont les ouvrages sont entièrement perdus.

Martial fait mention de deux autres poëtes contemporains, MARCUS UNICUS et LIGURINUS.

CANIUS RUFUS.

Ce poëte naquit à Cadix [4]. Il était facétieux et d'une humeur enjouée. Son habitude était de rire sans cesse, ce qui a fait dire à Martial : « Voulez-vous savoir ce que fait votre ami Canius ? il rit [5]. » Ailleurs il le compare à la statue du dieu Pan que l'on voyait riante, à Tarente, dans le champ de Mars [6]. Canius épousa une certaine Théophile qui, par son talent pour la poésie, son instruction et sa conduite exemplaire, était l'ornement de son sexe [7]. On ignore à quel genre de composition se livra Canius.

[1] Liv. 4, épigr. 23.

[2] PLINE, Liv. 6, lett. 22.

[3] Ibid., ibid.

[4] *Gaudent jocosæ Canio suo Gades.*
(MARTIAL, Liv. 1, épigr. 62.)

[5] *Vis scire quid agat Canius tuus? ridet.*
(Liv. 3, épigr. 20, vers dernier.)

[6] Liv. 1er, épigr. 70.

[7] Liv. 7, épigr. 68.

LICINIANUS.

Né à Bilbilis, il fut le compatriote de Martial [1]. Fatigué des travaux auxquels il s'était livré à Rome, il retourna en Espagne [2]. C'est tout ce qu'on sait de relatif à ce poëte.

VICTOR VOCONIUS.

Voconius était romain, et issu d'une famille de chevaliers. Son père jouissait d'une haute réputation, et sa mère tenait un rang distingué dans l'Espagne ultérieure. Victor Vocontius fut lui-même prêtre de Jupiter [3], ce qui était un des plus honorables sacerdoces. Il était étroitement lié avec Pline le jeune qui en faisait un cas tout particulier ; aussi écrivait-il à Priscus, au sujet de Voconius qu'il recommandait à sa bienveillance : « Notre amitié a commencé avec nos études ; nous n'avions qu'une même maison à la ville et à la campagne. Il entrait dans mes affaires comme dans mes plaisirs. Et où trouver aussi une affection plus sûre et tout à la fois compagnie plus agréable? On ne peut exprimer le charme de sa conversation, la douceur de sa physionomie. Il a l'esprit élevé, délicat, doux, aisé, très-propre pour le barreau. Vous ne lirez point ses lettres sans croire que les Muses elles-mêmes les ont dictées [4]. » Il obtint de Trajan les priviléges accordés à ceux qui avaient trois enfants, et bientôt il fut admis dans l'ordre des sénateurs. On trouve dans le recueil de Pline [5], une lettre adressée à Voconius, dans laquelle Pline lui fait connaître les fourberies d'un certain avocat nommé M. Régulus. Martial compte Voconius parmi les poëtes les plus célèbres de son temps [6], et nous apprenons par le témoignage d'Apulée, que l'empereur Adrien honora cet auteur de son amitié, à cause de ses vers, et qu'il fit même son épitaphe [7].

[1] Liv. 1er, épigr. 62.
[2] Ibid., épigr. 50.
[3] *Flamen dialis.*
[4] Liv. 2, lett. 13, trad. de Sacy.
[5] Liv. 1, lett. 5.
[6] Liv. 7, épigr. 28.
[7] Apolog. 1. On y lisait entre autres ce vers :

Lascivus versu, mente pudicus erat.

APOLLINARIS.

Il n'est pas bien certain que ce nom doive figurer parmi ceux des poëtes de cette époque. Il était très-lié avec Pline qui lui adressa deux lettres [1]. Martial proclame Apollinaire un homme fort savant ; il a surtout confiance dans son goût, et l'approbation d'un connaisseur aussi distingué est ce qu'il trouve de plus honorable pour lui [2]. Mais tout instruit que pouvait être Apollinaire, quelque bon juge qu'il fût de la poésie d'autrui, rien ne prouve qu'il ait été poëte lui-même. Il en est de même de VOTIÉNUS dont parle Martial, et qui était né à Narbonne [3].

PASSIENUS PAULUS.

C'est Pline le jeune qui nous fournira les renseignements que nous pouvons donner sur ce poëte :

« Passiénus Paulus, chevalier romain d'une grande considération, et très-savant, fait des vers élégiaques : il tient cela de famille. Il est du pays de Properce[4]; et même il le compte parmi ses ancêtres. Il lisait en public un ouvrage qui commençait par ces mots : *Priscus, vous ordonnez*... A cela Jabolénus Priscus, qui se trouve là présent comme intime ami de Paulus, se presse de répondre : *Moi! je n'ordonne rien*. Imaginez-vous les éclats de rire, et les plaisanteries qui suivirent. Aussi Jabolénus n'a pas l'esprit fort sain..... L'extravagance d'autrui ne laissa pas de répandre du froid sur la lecture de Paulus [5]. » Voici comment le même écrivain apprécie le mérite de Passiénus : « La maladie de Passiénus Paulus m'a donné de grandes alarmes, et par plus d'une raison. C'est un très-honnête homme, plein de probité et d'amitié pour moi. D'ailleurs, dans ses écrits, il imite les anciens, il attrape leur air, il rend leurs beautés, et surtout celles de Properce dont il descend. C'est véritablement son sang, et il lui ressemble parfaitement dans ce qui l'a le plus distingué. Si ses vers

1 Liv. 2, lett. 9, et Liv. 5, lett. 6.

2 Liv. 4, épigr. 87.

3 *Docti patria Narbo Votieni*,
(Liv. 8, épigr. 72.)

4 L'Ombrie.

5 Liv. 6, lett. 5.

élégiaques vous tombent dans les mains, vous lirez des vers polis, tendres, agréables et vraiment sortis de la maison de Properce. Depuis peu il s'est amusé à la poésie lyrique, et il a, dans ce genre, copié Horace aussi heureusement qu'il a rendu parfaitement Properce dans l'autre. Aussi vous pourrez encore le prendre pour son parent, si tant est que la parenté influe en quelque chose sur les études. Rien n'approche des grâces légères et de la variété dont ses écrits sont pleins. Il aime comme s'il était pénétré d'amour ; il se plaint en homme désolé ; il loue avec une bonté charmante ; il badine avec l'enjouement le plus délicat; en un mot, il est aussi parfait dans tous les genres, que s'il n'excellait que dans un seul. Un tel ami, d'un génie si rare, ne m'avait pas moins rendu malade d'esprit, qu'il l'était de corps. Enfin, nous sommes guéris tous deux. Réjouissez-vous avec moi, avec les lettres même, qui n'ont point couru moins de danger pendant sa maladie, qu'elles tireront de gloire de sa santé [1]. » Quel dommage, après de si grands éloges, que les œuvres de Paulus ne nous soient pas parvenues !

VIRGINIUS ROMANUS.

A la même époque vivait Virginius Romanus, renommé par l'honnêteté de ses mœurs, l'élégance de son esprit et la variété de ses ouvrages. Il écrivit des mimiambes où régnaient la simplicité, la finesse, l'agrément et même l'éloquence. Il composa aussi des comédies, et prit pour modèles Ménandre, Plaute et Térence, et tout ce qu'il fit d'original en ce genre aurait pu aussi servir d'exemple. « Force, grandeur, délicatesse, sel, douceur, grâce, dit Pline le jeune, rien ne lui manque. Il fait valoir la vertu et décrie le vice. Il est heureux dans le choix des noms qu'il invente, et il emploie fort à propos les noms véritables. Il ne pèche qu'en ce qui me regarde et par un excès de prévention en ma faveur; mais il est permis aux poëtes de mentir. En un mot, je lui arracherai sa pièce, et je vous l'enverrai pour la lire, ou plutôt pour l'apprendre, car je suis sûr que vous ne pourrez plus la quitter, si vous la lisez une fois [2]. » Cette lettre de Pline ne peut que nous laisser des regrets.

[1] Liv. 9, lett. 22.
[2] Liv. 6, lett. 21.

VOLCATIUS SEDIGITUS.

Vossius et Funccius n'ont fait aucune mention de ce poëte qui vivait à la même époque que les précédents. Nous ne rechercherons pas si, d'après Pline qui, en passant, fait son éloge[1], on lui donna le surnom de *Sedigitus* parce qu'il avait six doigts à la main, comme les deux filles du sénateur C. Horatius; cela est pour nous de fort peu d'importance. Volcatius composa un poëme sur les *poëtes latins*. Il paraît qu'il avait beaucoup d'instruction et de goût. Il jugeait dans son ouvrage écrit en vers de six mesures, les différents poëtes latins. Aulu-Gelle[2] nous a conservé un fragment relatif au jugement qu'il porte sur plusieurs auteurs comiques. Il donne la première place à Cécilius Statius, la deuxième à Plaute, la troisième à Névius, la quatrième à Licinius, la cinquième à Atilius, et il ne place Térence qu'au sixième rang; le septième est occupé par Turpilius, le huitième par Trabéa, le neuvième par Luscius, et le dixième par Ennius; et il ajoute : *à cause de son ancienneté*. Les treize vers qu'on lit dans Aulu-Gelle, et quatre autres conservés par Donat dans la Vie de Térence, voilà tout ce que nous possédons des ouvrages de Volcatius Sédigitus[3].

ADRIANUS.

L'empereur Adrien naquit, selon Spartianus[4], à Rome, le 24 janvier de l'an 829 de la fondation, 76 ans après J.-C. Il aima et honora les poëtes, et fut lui-même amateur de la poésie dans laquelle il s'exerça avec succès; mais, affectant un goût ridicule pour l'antiquité, il préférait Caton à Cicéron, Ennius à Virgile, Cælius à Salluste; il jugeait d'après la même règle Homère et Platon. Il composa une *Alexandriade* qui ne nous est point parvenue. Melchior Goldast[5] a recueilli des sentences de cet em-

[1] *Digiti quibusdam in manibus seni. C. Horatii ex patricia gente filias duas ob id sedigitas appellatas accipimus, et Volcatium Sedigitum, illustrem in poetica.* (Hist. natur., Liv. 11, ch. 43.)

[2] Nuits attiq., Liv. 15, ch. 24.

[3] Collect. de Pesaro, tom. 4, pag. 424; recueil de Pithou, Liv. 2, pag. 51.

[4] Vie d'Adrien.

[5] Genève, 1601, in-8°, grec-lat.

pereur. Ce qui nous reste de lui [1] consiste en un fragment d'épigramme sur le cheval Boristhène, en une autre épigramme sur le combat de trois Amazones, en une troisième sur le soldat batave, en une quatrième sur Florus, et enfin en une cinquième adressée à son âme, et qu'il composa peu de jours avant sa mort arrivée le 10 juillet 138, l'an 891 de Rome. Cette petite pièce [2] a été imitée par Fontenelle :

Ma petite âme, ma mignone,
Tu t'en vas donc, ma fille, et Dieu sache où tu vas !
Tu pars seulette, nue, et tremblotante : hélas !
Que deviendra ton humeur folichonne?
Que deviendront tant de jolis ébats [3]?

Annéus Florus fut un poëte célèbre qui vécut sous Adrien. Quelques vers adressés à l'empereur et rapportés par l'historien Spartianus [4], ont seuls échappé au naufrage qui a englouti toutes ses œuvres.

Annianus, poëte dont Aulu-Gelle vante le génie et l'érudition [5], ne nous est connu que par la mention qu'en fait cet écrivain.

Julius Paulus qui, au jugement du même Aulu-Gelle [6], fut bon poëte, homme de bien, et homme instruit, se distingua du temps d'Adrien, mais ses ouvrages ne furent pas plus épargnés par le temps que ceux d'Annianus, son contemporain.

L'empereur Vérus fut le protecteur et l'appui des poëtes ; lui-même composa des vers dans sa jeunesse, quoique ce ne fût pas précisément sa vocation. Lorsqu'il fut empereur, le génie de ses amis lui vint en aide ; il était toujours accompagné de savants

[1] Collect. de Pesaro, tom. 4, pag. 427 et tom. 6, pag. 285 ; Antholog-grecq. de Brunck ; id. de Burman.

[2] *Animula vagula, blandula,*
Hospes comesque corporis,
Quæ nunc abibis in loca,
Pallidula, rigida, nudula,
Nec, ut soles, dabis jocos.

[3] Dialog. des Morts, Adrien et Marguerite d'Autriche.

[4] Vie d'Adrien, ch. 16.

[5] Nuits attiq., Liv. 7, ch. 7, Liv. 20, ch. 7.

[6] Ibid., Liv. Ier, ch. 22 ; Liv. 5, ch. 4, Liv. 19, ch. 7.

et d'hommes de lettres [1]. Nous n'avons point à nous affliger que ses œuvres ne lui aient pas longtemps survécu.

Marcus Marullus se fit remarquer comme poëte sous le règne de Vérus, et sous celui d'Antonin le philosophe; il composa des mimes dont il ne reste rien [2]. Servius fait mention de cet auteur [3].

QUINTUS SERENUS SAMMONICUS.

Ce poëte vécut au commencement du troisième siècle, sous Septime Sévère et sous son fils Caracalla. Il était l'homme le plus instruit de son temps [4]. Suivant le rapport de l'historien Julius Capitolinus [5], il avait réuni une bibliothèque de soixante-deux mille volumes. Son fils en hérita et la légua en mourant à Gordien III. Sammonicus le père fut tué dans un festin par les ordres de l'empereur Caracalla [6], et son fils mérita et obtint la bienveillance et l'affection d'Alexandre Sévère. Les érudits ne sont point d'accord sur le point de savoir lequel des deux fut le poëte dont il est ici question. Henri Étienne, Thomas Bartholin, Robert Keuchen, et plusieurs autres pensent que ce fut le père; J-B. Morgagni, au contraire, réserve cet honneur au fils, parce que l'historien Lampridius lui donne le titre de poëte que les anciens n'ont point attribué au père; Ackerman, dans ce conflit, se prononce pour Morgagni, et cette opinion paraît avoir été celle de Vossius [7] et de Funccius [8]. Alexandre Sévère faisait un très-grand cas de Sammonicus, et quand il lisait les poëtes, il donnait la préférence à Sammonicus et à Horace [9]. Sérénus fut précepteur de Caracalla et de Géta son frère, pour lesquels il composa un

1 Vie de l'emp. Vérus, ch. 2.

2 Vie de M. Antonin le philos., ch. 8.

3 Éclog. 7.

4 Macrobe, *Saturn.*, Liv. 3, ch. 16; consulter Vossius, *de Poet. lat.*, ch. 4, pag. 52, et *de Histor. lat.*, L. 2, ch. 2, pag. 175; Koenig., *Biblioth. vet. et nova*, pag. 719; et Fabricius, *Biblioth. lat.*, vol. 1 pag. 540.

5 Vie de Gordien jeune, ch. 18.

6 Ælius Spartianus, *Caracalla*, ch. 4.

7 *De vegeta lat. Ling. Senectute*, ch. 3, § 7.

8 *De Poet. lat.*, ch. 4, pag. 52.

9 Jul. Capitolinus, *Alex. Sévère*, ch. 30.

traité, sans doute sur la science du gouvernement ; il écrivit aussi quelques ouvrages adressés à Antonin [1]. Il ne nous reste de lui qu'un poëme sur la *Médecine* [2], qui se compose de soixante-six chapitres, et de onze cent dix vers hexamètres, plus une péroraison de soixante-dix-huit vers qui terminent le livre sur les *médicaments* de Marcellus l'empirique, mais que Robert Constantin et Fabricius [3] ont reconnus pour appartenir au poëme de Sammonicus qui, sans cela, resterait inachevé. Dans l'ouvrage de notre poëte, les maladies sont traitées sans aucun ordre méthodique, sans suivre aucun système ; c'est simplement une espèce de pharmacopée facile et à peu de frais, une véritable médecine des pauvres [4]. Toutefois ce livre est semé de fables et d'idées superstitieuses ; ainsi, pour guérir la fièvre hémitritée [5], il conseille d'écrire sur du papier le mot ABRACADABRA, de le répéter en diminuant une lettre à chaque ligne, jusqu'à ce que le premier A, restant seul au bas de l'écriture forme l'angle d'un triangle, et de porter ce papier au cou avec un fil de lin [6]. Quelques-uns, ajoute-t-il, guérissent cette maladie avec de la graisse de lion, ou en portant également au cou, suspendue par un fil écarlate, une amulette composée de corail et d'émeraude. Nous nous bornerons à cet exemple. Sidonius [7] met notre auteur au rang des mathématiciens les plus distingués parmi les Latins. Il écrivit aussi sur l'histoire, sur l'histoire naturelle, et sur les antiquités romaines. Il est loué par

[1] ÆL. SPARTIANUS, *Géta*, ch. 5.

[2] Il a été publié sous les titres suivants : 1° *de Medicina et morborum Remediis Carmen ;* 2° *Præcepta de Medicina parvo pretio parabili ;* 3° *Medicinæ præcepta saluberrima.*

[3] *Biblioth. lat.*, tom. Ier, pag. 542.

[4] *At nos pauperibus præcepta feramus amica.*
(Ch. 23, v. 395.)

[5] *Hémitritée* ou semi-tierce ; cette fièvre s'appelle ainsi, selon Hermolaüs, non parce qu'elle est moitié moins forte que la fièvre tierce ; mais parce qu'elle reparaît tous les trois jours, et qu'elle dure 36 heures plus ou moins. (Voir le Dictionnaire de Rob. Étienne au mot HEMITRITÆUS.)

[6] Ch. 53.

[7] Lett. à Polémius à la suite du poëme 13, id. à Pontius Léontius, poëme 21.

Lampridius [1], Spartianus [2], Arnobius [3] et Macrobe [4]. Jul.-Cés. Scaliger en fait également du cas [5].

Les principales éditions de Sammonicus sont 1° celle de Venise [6], 2° De Césarius [7], d'Asulanus [8], de Dumoulin [9], de Robert Constantin [10], de Ranzovius [11] et enfin de J. C. T. Ackermann [12].

ALEXANDER SEVERUS.

L'empereur Alexandre Sévère protégea les poëtes et fut lui-même poëte de talent. Il écrivit en vers la Vie des bons princes. Ce fut lui qui porta à Virgile une si grande vénération, qu'il plaça son image avec celle de Cicéron dans le sanctuaire de ses dieux pénates [13].

TOXOTIUS.

Sous le règne même d'Alexandre Sévère, se fit remarquer comme poëte, Toxotius, homme d'un savoir très-étendu. Il appartenait à l'ordre des sénateurs, et il épousa Junia Fadilla, petite fille d'Antonin; il mourut après avoir exercé la préture. Ses poëmes qui existaient encore du temps de Julius Capitolinus [14], ont été entièrement perdus depuis.

[1] Alex. Sévère, ch. 30.

[2] *Caracalla*, ch. 4, et *Géta*, ch. 5.

[3] Liv. 6.

[4] *Saturn.*, L. 3, ch. 9, 16 et 17.

[5] *Macro paulo mundior Serenus Sammonicus : Verum adeo tenuis, ut nullum unquam æque meminerim. Utitur tamen vocibus valde bonis et poeticis,... Paucissimis figuris utitur.* (Poetices L. 6, seu Hypercrit., ch. 5, pag. 822.)

[6] 1488, in-8°.

[7] Haguenau, 1528, in-8°.

[8] Venise, 1528, in-8°.

[9] Lyon, 1542, in-8°, bonne édition.

[10] Ibid., 1566, in-8°.

[11] Amsterdam, 1662, in-12.

[12] Leipzig, 1786, in-8°. C'est la meilleure édition de Sammonicus. On trouve aussi l'ouvrage de ce poëte dans le recueil de Burman, et dans la collect. de Pesaro, tom. 4, pag. 128.

[13] Lampridius, *Alex. Sevère*, ch. 31.

[14] *Maximin le jeune*, ch. 1er.

GORDIANUS.

Gordien le père, parvenu à l'empire, l'an 238 après J.-C., combla les poëtes de bienfaits et de faveurs ; lui-même, jeune encore, composa des poëmes, entre autres l'*Antoniade* en trente livres, c'est-à-dire la vie d'Antonin le pieux et de Marc Antonin [1]. Il traita en vers, comme l'avait fait Cicéron, des sujets tirés de Démétrius et d'Aratus, et publia d'autres ouvrages poétiques parmi lesquels on cite *les Alcyons*, *le Nil*, sur *les Femmes*. Nous n'avons rien des compositions de cet empereur.

GALLIENUS.

Gallien, fils de ce Valérien qui, vaincu par Sapor en 260, vieillit dans une triste servitude, est compté parmi les poëtes de ce temps, et l'on trouvait beaucoup de mérite dans ses vers. Écoutons sur son compte ce que dit Trébellius Pollion [2]. « Gallien, ce qu'on ne peut nier, mérita une belle renommée par son éloquence, son talent pour la poésie et son habileté dans les autres arts. Un épithalame de sa composition est le meilleur de ceux que cent autres poëtes avaient écrits dans la même circonstance. Comme il mariait les enfants de ses frères, que tous les poëtes grecs et latins avaient fait entendre leurs chants d'hyménée, ce qui avait duré plusieurs jours, Gallien, unissant les mains des époux, répéta plusieurs fois la pièce qui l'emporta sur les autres et dont il reste quelques vers fort jolis [3]. »

NUMERIANUS.

Numérien, qui avec Carus son père, et son frère Carinus, prit les rênes de l'empire, dans l'année 282, s'exerca à la poésie, et osa lutter avec les meilleurs poëtes. On dit que ses vers étaient tels qu'on n'en faisait pas de meilleurs de son temps. Il disputa

[1] Jul. Capitolinus, *Hist. des Gordiens*, ch. 3.

[2] *Hist. de Gallien*, ch. 11

[3] *Ite, ait, o pueri, pariter sudate medullis*
Omnibus inter vos : non murmura vostra columbæ,
Bracchia non hederæ, non vincan toscula conchæ.
Ludite, sed vigiles nolite extinguere Lychnos :
Omnia nocte vident ; nil cras meminere lucernæ.

la palme à Olympius Némésianus, et, suivant l'expression de Flavius Vospiscus [1], il effaça comme un rayon de soleil, l'éclat que jetait Aurélius Apollinaris, célèbre par ses vers ïambiques dans lesquels il chanta les actions de Carus.

MARCUS AURELIUS OLYMPIUS NEMESIANUS.

Némésien naquit à Carthage, et se fit une brillante renommée comme poëte, sous le règne de Numérien. Il composa des poëmes sur la *pêche,* la *chasse* et la *navigation* [2]. Nous n'avons plus aujourd'hui que le poëme sur la *chasse*. Ce poëme composé de trois cent vingt-quatre vers hexamètres, commence par une espèce d'exorde un peu long [3], dans lequel il se félicite d'être le premier à traiter le sujet qu'il a choisi, ce qui prouve comme nous l'avons dit ailleurs, qu'il ignorait l'existence du poëme de Gratius Faliscus [4]. Il traite ensuite de l'éducation des chiens, des moyens de les guérir de leurs maladies, et principalement de l'hydrophobie. Puis il passe à la manière d'approprier les chevaux à la chasse, et indique les pays qui en fournissent les meilleures races. Il termine par faire connaître les ustensiles nécessaires au chasseur. Ce poëme est dédié aux empereurs Carinus et Numérianus. On a encore de Némésien *quatre églogues* écrites également en vers héroïques. Dans la première, ayant pour titre *Epiphunus,* Timétas, à la prière de Tityre, chante les louanges du berger Mœlibée, mort récemment. Dans la deuxième, Idas et Alcon aiment tous deux la belle Donacé que ses parents tiennent renfermée et à qui ils ont interdit le plaisir de chanter. Idas appelle à son secours les divinités des bois et des eaux ; il décrit les tourments que l'amour lui cause, et jure d'être fidèle à celle qui l'aime. Alcon, à son tour, invoque Palès et Apollon. Il se plaint de l'insensibilité de Donacé, après les cadeaux qu'elle a reçus de lui. Il fait parade de sa beauté, de son talent sur la flûte, dont il a assez bonne opinion pour ne pas craindre de se faire entendre à Rome même. Dans la troisième églogue, c'est Pan

[1] *Hist. de Numérien*, ch. 11.

[2] Ἁλιευτικὰ, Κυνηγετικὰ, Ναυτικὰ (à l'endroit cité, note précéd.).

[3] Il ne contient pas moins de cent vers, presque le tiers de l'ouvrage.

[4] Voir, tom. Ier, pag. 461.

qui, vivement sollicité par les bergers Nyctilos, Amyntas et Mycon, célèbre Bacchus et ses bienfaits. Enfin, dans la quatrième, Lycidas et Mopsus se plaignent chacun du mépris qu'obtient leur amour. Némésien fut très-considéré pour son talent poétique; sa diction est élégante et pure, au point que dans les temps de barbarie qui suivirent le règne de Charlemagne, les œuvres de ce poëte étaient étudiées dans les écoles, et c'est ce qui résulte d'une lettre d'Hincmar, archevêque de Rheims, à Hincmar de Laon, et qui est rapportée par Vossius[1].

Les poëmes de Némésien sont ordinairement réunis aux ouvrages de Calpurnius dont nous allons parler[2].

TITUS JULIUS CALPURNIUS.

Calpurnius qu'il ne faut pas confondre avec d'autres Romains célèbres portant le même nom, naquit en Sicile, et fut le contemporain de Némésien. Il était très-pauvre. On a de lui sept églogues ou idylles qu'il dédia à Némésien qui avait bien voulu être son protecteur, et corriger un peu sa mauvaise fortune. Les églogues de Calpurnius se distinguent non-seulement par l'artifice de la composition et la grâce des vers, mais encore par la propriété de l'expression et l'élégance du style[3]. Lilius Gyraldus, tout en admirant la diction coulante et facile de Calpurnius, regrette d'y rencontrer quelquefois un manque de vigueur et de justesse[4]. J. C. Scaliger convient que plusieurs savants donnent, après Virgile, le premier rang à notre poëte parmi les auteurs de pastorales, mais il ne partage pas cette opinion. Il le trouve lâche et enflé. « Bien que souvent il lui échappe de bons vers, dit-il, cependant il me fait bâiller. Nulle part il ne m'excite, nulle part il ne m'attache, et fréquemment je suis impatient d'en terminer la lecture, lorsque je l'ai à peine commencée[5]. » Ce jugement est beaucoup trop sévère, pour ne pas dire injuste. Vossius

[1] *De Poet. lat.*, ch. 4, pag. 53.

[2] Voir la collect. de Pesaro, tom. 4, pag. 159 et suiv.

[3] Vopiscus, *Numérien*, ch. 11 et P. Crinitus, *de Poet. lat.*, L. 5, ch. 8.

[4] *Dialog.* 4, *de Poet.*

[5] *Poetic.*, L. 6, seu *Hypercrit.*, ch. 5, pag. 825.

de son côté, le regarde comme plus châtié que Némésien lui-même [1].

Il y a plusieurs éditions de Calpurnius, entre autres, celles de Rome [2], de Parme [3], de Florence [4], de Venise [5], de Paul Manutius [6], de Bologne avec le commentaire de Dominique Guidalotti [7], de Lyon [8], de Paris [9], de Genève [10], de Hanovre, avec les notes de Gasp. Barthius [11], de Leyde [12], de Thomas Johnson [13], de Ch. D. Beck [14]. On trouve aussi les églogues de Calpurnius, réunies aux œuvres de Némésien [15]. Mairault a fait en français une traduction estimée de Calpurnius et de Némésien [16].

RHEMNIUS FANNIUS.

Fannius que quelques-uns confondent mal à propos avec Rhemnius Palémon, vécut sous l'empereur Constantin; il était disciple d'Arnobius, et se distingua comme grammairien et comme poëte. Il écrivit sur la médecine [17], un poëme où l'on trouvait de l'élégance; il le dédia à Lactantius Firmianus. Vossius pense qu'il est aussi l'auteur du livre sur *les poids et les mesures*, ordinairement attribué à Priscien [18].

[1] *Inst. poet.*, Liv. 3, pag. 54.
[2] 1471, in-folio.
[3] 1478, in-4°.
[4] 1504, in-8°.
[5] 1534, in-8°.
[6] Augsbourg, 1534, in-8°.
[7] 1554, in-folio.
[8] 1575, in-8°.
[9] 1590, in-12.
[10] 1611, in-4°.
[11] 1612, in-8°.
[12] 1645, in-12.
[13] Londres, 1699, in-8°.
[14] Leipzig, 1803, in-8°.
[15] Mittau, 1774, in-8°. Voir le recueil des *Poet. lat. minores* de Burman, la nouvelle édit. donnée par Wernsdorf, et la collect. de Pesaro, tom. 4, pag. 145.
[16] Bruxelles, 1744, in-8°.
[17] *Medicinalia.*
[18] *De Poet. lat.*, pag. 54.

TIBÉRIANUS

Est aussi compté par Vossius [1] au nombre des poëtes de la même époque. Il gouverna les Gaules en qualité de préteur. On ignore dans quel genre de poésie il s'exerça, et les deux vers qui lui ont survécu, l'un hexamètre, l'autre trochaïque, sont cités par Lilius Gyraldus.

Sidonius Apollinaris fait mention [2] d'un certain Ablavius Consul dont il rapporte deux vers sur l'empereur Constantin; c'est là tout ce qu'on sait de l'existence de ce poëte, c'est là tout ce qu'on a de lui.

LUCIUS et QUINTUS AURELIUS SYMMACHUS.

Lucius et Quintus Symmachus, appartenant à une famille consulaire, furent préfets de Rome et pontifes. Nous aurons à en parler comme orateurs. Lucius, père de Quintus, unissait à des connaissances très-étendues, une admirable modestie. Il a témoigné de son goût pour la poésie par des épigrammes qu'il composa sur quatre-vingts personnages célèbres; il ne reste plus que neuf de ces épigrammes [3]. Quintus hérita du mérite de Lucius, et se fit un nom surtout dans le genre épistolaire. Il paraît, d'après le passage d'une lettre de son père [4], que ses épîtres étaient mêlées de prose et de vers. Ausone lui a adressé une de ses pièces [5].

DECIUS, ou plutôt DECIMUS MAGNUS AUSONIUS.

Ausone naquit à Bordeaux, l'an 309 de notre ère, 1062 ans après la fondation de Rome. Il vécut sous les empereurs Gratien, Valentinien II et Théodose. Il eut pour père Julius Ausonius, médecin célèbre de la ville de Bordeaux. Sa mère s'appelait Æmilia

[1] *De Poet. lat.*, p. 54.

[2] Liv. 5, lett. 8.

[3] Collect. de Pesaro, tom. 4, pag. 429.

[4] *Quid concinnius epistola tua, quam nuper accepi? quid versuum admixtione jucundius?... Et ego igitur gratulor, non magis ostreis et peloridibus abdomen, quam pectus tibi eloquio esse satiatum.*
(Liv. 1er, épît. 2.)

[5] *Gryph. de terno num.*, Liv. 1, épit. 2.

Æonia, fille de Cécilius Argicius Arborius. Cet oncle maternel, rhéteur distingué, prit un soin tout particulier du jeune Ausone qui fit d'étonnants progrès dans tous les genres d'études, et qui se familiarisa également avec la langue grecque et la langue latine. A l'âge de trente ans, il professa la grammaire dans sa ville natale, et peu de temps après il succéda à Acilius Glabrion, grammairien qui occupait une chaire d'éloquence. Il fut chargé de l'éducation de Gratien et de Valentinien II qu'il accompagna à la guerre, sans abandonner pour cela le culte des Muses. Il s'était d'abord distingué au barreau, mais son penchant l'entraînait vers la poésie et les belles-lettres. La faveur des princes lui ouvrit le chemin des dignités. Il fut questeur et deux fois préteur, d'abord en Italie, ensuite dans la Gaule. Il parvint au consulat dans l'année 379, et gouverna enfin l'Asie en qualité de proconsul. Comblé d'honneurs, il resta à la cour tant que vécut Gratien, et fut même contraint d'y demeurer après la mort de ce prince, qui périt par la perfidie du tyran Maxime. Celui-ci ayant été tué à Aquilée, Ausone obtint de l'empereur Théodose, de pouvoir retourner dans sa patrie, pour y jouir de la tranquillité après tant de travaux. Il avait épousé Attusia Lucana Sabina, fille d'Attusius Lucanus Talisius, habitant de Bordeaux. Il eut le malheur de perdre, lorsqu'elle avait à peine vingt-huit ans, cette compagne qu'il chérissait avec tendresse ; il ne se remaria plus. Sabina lui avait donné avec une fille unique, deux fils dont il perdit l'un en bas-âge. Sa fille épousa Valérius Latinus Euronius, chargé de l'administration de l'Illyrie, mais elle le perdit de bonne heure, et lorsque l'enfant qu'elle avait eu de lui était encore à la mamelle. On ne sait pas l'époque précise de la mort d'Ausone ; les uns la fixent à l'année 394, d'autres, à l'année 392 ; mais il est certain du moins qu'il vivait encore en 388, puisqu'il rapporte la mort de Maxime qui périt le sixième jour avant les calendes de septembre de la même année.

Plusieurs savants tels que Vossius [2], le père Briet [3], Borrichius

[1] *Ordine nobil. civitat.* 6.

[2] *De Poet. lat.*, pag. 55.

[3] *De Poet. lat.*, Liv. 4, pag. 50.

[4] *Dissert. de Poet.*, pag. 73 et 74.

Baillet [1], Guill. Cave [2], Spanheim [3], Christoph. Hendrich [4], Muratori [5] et d'autres ont pensé qu'Ausone était payen; cette opinion n'a pas été partagée par Baronius [6], Bayle [7], Gyraldus [8], Crinitus [9], Jos. Scaliger [10], Isélius [11], Fabricius [12], Funccius [13], et Weiss [14]. Mais qu'il ait été chrétien, ce que nous ne voulons point contester, il est certain du moins qu'on ne peut le considérer comme écrivain sacré.

Il reste une grande partie des ouvrages d'Ausone, bien que nous ne les possédions pas tous. Nous avons 1° un livre d'*Épigrammes*, qui en contient 150. Michel Néander [15] et Crinitus [16], les regardent comme imitées du grec, au moins pour la plupart, et y reconnaissent de l'esprit et de l'élégance. J. C. Scaliger, au contraire, les juge froides, frivoles, sans esprit [17]; 2° l'*Éphéméride* [18], dans laquelle il passe en revue toutes les occupations de la journée; 3° les *Parentalies* [19], précédées d'une préface en prose, et d'une autre en vers : c'est un recueil de trente-deux pièces de poésies consacrées à la mémoire de ses parents; 4° le livre in-

[1] Jugem. sur les Poët., tom. 2, pag. 470.

[2] *Hist. litt. Script. ecclésias.*, part. 2, pag. 100.

[3] Tom. 2 *de Usu Numism.*, pag. 414.

[4] *Pandect. Brandenburg.*, tom. Ier, pag. 360.

[5] *Anecdot. Biblioth. ambrosianæ*, pag. 114.

[6] *Ad Ann. 394, num.* 85.

[7] Diction. au mot AUSONE.

[8] *Dialog. de Poet.*

[9] *De Poet. lat.*, L. 5, ch. 86.

[10] *Auson. Lect.*, Liv. 2, ch. 32.

[11] *Lex. univers.*, au mot AUSONE.

[12] Biblioth. lat., vol. 1, pag. 583 et suiv.

[13] *De Poet. veget. latin. ling. senect. illustrior.*, ch. 3, pag. 103 et suiv.

[14] Biogr. Univers., tom. 3, pag. 90.

[15] *Erot. Græc. ling. præf.*, pag. 196.

[16] *De poet. lat.*, L. 5, ch. 86.

[17] *Poetic.*, L. 6, ch. 5.

[18] *Ephemeris*, id est *Totius diei negotium*.

[19] *Parentalia*. Ce mot signifie ordinairement, *honneurs rendus à des parents morts*.

titulé *les Professeurs* [1], contient avec la préface vingt-sept morceaux en commémoration des professeurs qui, au temps de notre poëte, avaient honoré la ville de Bordeaux; 5° les *Épitaphes* des héros qui ont assisté au siége de Troie [2]; elles sont au nombre de trente-huit, en y comprenant les douze qui sont faites sur d'autres sujets; ce recueil est précédé d'une courte préface en prose; 6° les *douze Césars* [3]; trois pièces de douze vers chacune, dont un vers pour chaque empereur, la première sur l'ordre de leur succession, la deuxième sur la durée de leur règne, la troisième sur leur mort; 7° les *Tétrastiques* [4], ou vingt-quatre petits poëmes de quatre vers sur les empereurs, depuis Jules-César, jusqu'à Héliogabale; 8° sur le *Rang des Villes célèbres* [5]. On y compte quatorze morceaux sur ce sujet; 9° le *Jeu des sept Sages* [6], avec un envoi au proconsul Latinus Drépanius Pacatus; 10° les *Sentences des sept Sages* [7], exprimées chacune en sept vers hexamètres ou autres; 11° les *Idylles* [8], c'est plutôt un recueil de pièces détachées, dans lequel sont mêlées quelques compositions en prose; on y trouve de ces tours de force, plus exactement nommés *bagatelles difficiles* [9]: ce sont des vers qui tous se terminent par un monosyllabe, ou même par une lettre grecque ou latine qui entre dans la mesure rhythmique. C'est dans ce recueil que se lit le poëme de la *Moselle* de quatre cent quatre-vingt-trois vers, chef-d'œuvre poétique d'Ausone, et le trop fameux *Centon nuptial*, composé de toutes fractions de vers de Virgile; il peut prouver une rare mémoire, ou une patience plus rare encore, mais il ne sera jamais qu'une honteuse débauche d'esprit; 12° *Pièces diverses* [10]; 13° un *livre de lettres* [11], tant en vers

[1] *Commemoratio professorum burdigalensium.*
[2] *Epitaphia Heroum qui bello troïco interfuerunt.*
[3] *De XII Cæsaribus per Suetonium Tranquillum scriptis.*
[4] *Tetrasticha.*
[5] *Ordo nobilium urbium.*
[6] *Ludus septem Sapientium.*
[7] *Septem Sapientium Sententiæ.*
[8] *Idyllia.*
[9] *Difficiles nugæ.*
[10] *Eclogarium.*
[11] *Epistolarum liber.*

qu'en prose, adressées à différentes personnes ; 14° un *discours en action de grâces* à l'empereur Gratien, son disciple, pour l'honneur qu'il lui a fait de l'élever au consulat [1] ; 15° les *Arguments* en prose des livres de l'Iliade et de l'Odyssée [2] ; 16° enfin *trois petites préfaces* [3] en vers, adressées à Théodose, à Syagrius, et à Drépanius fils.

On a diversement apprécié le mérite littéraire d'Ausone; ceux qui se sont montrés sévères à son égard, nous semblent avoir manqué d'équité, en ne tenant aucun compte de l'époque à laquelle il a écrit. Le père Rapin le trouve un auteur faible [4]. Le père Vavasseur a pris soin de répondre au critique [5] : « S'il y a, dit-il, du défaut dans Ausone, c'est un défaut du temps qui ne demandait pas davantage, et non pas un défaut de la personne qui même s'est élevée au-dessus de son siècle. » Mais pour quelques voix isolées qui s'élèvent contre Ausone, ou qui cherchent à obscurcir sa gloire d'auteur, que de nombreux, que de graves témoignages nous pouvons opposer! Nous mentionnerons ceux de Symnachus [6], de Paulin [7], de Sidonius Apollinaris [8], de J.-L. Vivès [9], de Lilius Gyraldus [10], de Crinitus, d'Érasme [11], de J. C. Scaliger [12], de J. Brodæus [13], de J.-B. Pius [14], de Casp. Barthius [15], de Joseph Scaliger [16], d'Isaac Casaubon [17], d'Elius Vine-

[1] *Ad Gratianum imperatorem, discipulum, gratiarum Actio pro consulatu.*

[2] *Periochæ in Homeri Iliadem et Odysseam.*

[3] *Præfatiunculæ tres.*

[4] Réflex. sur la Poét. en partic.

[5] Remarques contre le père Rapin.

[6] L. 1er, lett. 2, 6, 12, 19 et 25, à Ausone.

[7] *Carm.* 10.

[8] Liv. 4, lett. 14, à Polémius.

[9] *De tradend. Discipl.*, Liv. 3.

[10] *De Poet. dialog.* 12 et 21.

[11] *De Poet. lat.*

[12] *In Ciceroniano.*

[13] *Poetic.*, Liv. 6, ch. 5.

[14] *Miscell.*, L. 1, ch. 6.

[15] *Annot. post.*, ch. 43.

[16] *Advers.*, Liv. 3, ch. 7 et 18, Liv. 40, ch. 9.

[17] *In notis ad catalecta ;* épît. à Nic. Micaelius.

[18] *In notis ad Æl. Spartianum.*

us [1],de G. Paradinus [2], d'André Scott [3], de Baronius [4], de Bellarainus [5], de Gabriel de la Lurde [6], de Thomas Dempster [7], de 'ossius [8], de Buchnérus [9], de P. Passinus [10], de Rittershusius [11], le Salomon Pantherus [12], de Guill. Cave [13], de Thevet [14], de Théoph. tenaud [15], de Briet [16], de Mart. Hanckius [17], de Bayle [18], de Lenain le Tillemont [19], et de de J. Alb. Fabricius [20]. Il eût été trop ong de citer tous ces textes d'éloge, nous nous bornerons à ranscrire le court résumé qu'en fait Adrien Baillet [21]: « Les ritiques semblent s'être copiés les uns les autres, pour mieux onvenir ensemble de deux choses touchant le jugement qu'ils nt cru devoir faire des poésies d'Ausone. La première est que 'était un bel esprit, un génie aisé, subtil, et un poëte égaleaent agréable et savant. La seconde est que son style est un eu trop dur, quoiqu'il semble avoir quelquefois assez d'éléance. » Nous ajouterons qu'on est en général d'accord sur un eproche, c'est qu'il n'a pas toujours respecté la décence, et ue quelques-unes de ses poésies sont par trop lascives. Nous le lâmerons aussi de s'être imposé de ces difficultés de style qui

1 *In præf. edit. quam protulit.*
2 *In edit. Tornas. ann.* 1558.
3 *Observ. human.*, Liv. 2, ch. 33.
4 *Ad Annum. Dom.* 394.
5 *De Script. ecclesiast. ann.* 390.
6 Dans sa Chronique bordelaise.
7 *In elencho Scriptor. ad Rosini antiquit. auctor. præmisso.*
8 *De Poet. lat.*, pag. 55.
9 *In Aucto Basil. Fabri Thes.*
10 *Lexic. Pachymeriano*, V. Φυλακή.
11 *In Epist. ad Salom. Pantherum.*
12 *Epist. ad Joan. Posthium.*
13 Hist. littér., pag. 220.
14 Dans ses Hommes illustres.
15 *Hyploth. contra ictum Calumniæ*, sect. 2, pag. 56.
16 *In Syntagmate de Poet.*
17 *De Roman. rerum Scriptor.*, ch. 33, pag. 2.
18 Dictionn., au mot Ausone.
19 Hist. des Empereurs, tom. 5, pag. 186.
20 Biblioth. lat., Liv. 3, ch. 10.
21 Jugem. des Savants.

témoignent de la patience opiniâtre bien plus que du jugement et du bon goût de l'écrivain.

Ausone, au rapport de quelques savants, aurait encore composé d'autres œuvres, parmi lesquelles on place les *Fastes*, commençant à l'origine de Rome et se terminant à son consulat; *la Chronique de Cornélius Népos*, et les *Apologues d'Ésope*, ouvrages perdus. On lui attribue aussi les *distiques* de *Dionysius Caton*, ou Maximes de conduite pour toutes les circonstances de la vie. Mais rien n'établit d'une manière positive qu'ils soient sortis de sa plume, et l'auteur n'en reste pas moins incertain[1]. Ce poëme, divisé en quatre livres, comprend trois cent six vers hexamètres, et offre des maximes d'une précision remarquable, qui devraient être apprises par cœur, comme c'était autrefois l'usage dans les écoles.

Ausone a été traduit en français par l'abbé Jaubert[2]. Les éditions les plus estimées et les plus usuelles, sont celles de Pulmann[3], de Vinetus[4], de Tollius[5], de Souchay[6] et de Valpy[7].

RUFUS FESTUS AVIÉNUS.

Aviénus vécut vers l'année 400, 1153 ans après la fondation de Rome. Quelques-uns ont cru qu'il était espagnol, mais il est plus probable qu'il naquit en Italie. On a de lui une *Paraphrase des Phénomènes d'Aratus*[8], qu'avaient déjà traduits Cicéron et Germanicus. Ce poëme qui ne renferme pas moins de dix-huit-cent soixante-seize vers hexamètres, peut se diviser en quatre parties: la première, après une invocation à Jupiter, présente la description de trente-neuf constellations; la deuxième, celle des quatre zones célestes; la troisième traite des planètes, et la quatrième

[1] Collect. de Pesaro. On les trouve aussi imprimés séparément; Utrecht, 1735, in-8°; Amsterdam, 1754, in-8°; Misnie, 1790, in-12, sans commentaire.

[2] Paris, 1769, 4 vol. pet. in-12, traduct. qui n'est pas sans mérite.

[3] Anvers, Plantin, 1568, in-16.

[4] Bordeaux, 1580, in-4°; belle édit. estimée pour le comment.

[5] Amsterdam, 1671, in-8°; bonne édit.

[6] Paris, 1730, in-4°; à l'usage du Dauphin : c'est la meilleure.

[7] Londres, 1823, 3 vol. in-8°.

[8] *Paraphrasis Phænomenôn Arati.*

des pronostics tirés des phénomènes que présentent les astres. Un autre poëme d'Aviénus a pour titre *Description de la terre*[1], et l'on y compte quatorze cent trois vers du même mètre que la paraphrase des Phénomènes d'Aratus. Il a suivi dans cet ouvrage celui de Denys d'Alexandrie, surnommé Périégète, qu'il ne faut pas confondre avec Denys d'Alexandrie, surnommé le *Rhodien* parce que la ville de Rhodes l'avait gratifié du droit de bourgeoisie[2]. Ce traité contient une immense quantité de détails géographiques et ethnographiques. Nous devons encore à Aviénus une autre composition poétique, *les Bords maritimes*[3], en vers ïambiques qui ne manquent ni de facilité ni d'élégance. Ce livre est dédié à Probus, ami de l'auteur. Il a suivi dans cette œuvre, Hécatéius de Milet, le géographe[4], Hellanicus de Lesbos[5], Philon d'Athènes, Pausimachus, Euctenus, Cléon de Sicile et d'autres. Il emprunta beaucoup aussi aux annales des Carthaginois[6]. Le premier livre, composé de sept cent trois vers, et contenant la description des côtes de la Méditerranée depuis le détroit des Colonnes d'Hercule ou de Gadès, aujourd'hui de Gibraltar, jusqu'à Marseille, est le seul qui nous soit parvenu. Aviénus a donné aussi une traduction en distiques ou vers élégiaques, des fables d'Ésope[7], au nombre de quarante-deux. Cette traduction joint à la fidélité une simplicité élégante et facile. On a publié, sous le nom d'Aviénus, un poëme assez court, adressé à Flavius Murmécius[8]; une allégorie sur les Sirènes[9], et enfin un poëme sur sa maison de campagne, adressé à ses amis[10]. Crinitus[11], Fabricius[12] et Barthius[13] font mention d'Aviénus.

1 *Descriptio orbis terræ.*
2 SCHOELL, Hist. de la Littér. grecq., tom. 5, pag. 19.
3 *Oræ maritimæ.*
4 SCHOELL, Hist. de la Littér. grecq., tom. 2, pag. 191.
5 ID., ibid., pag. 132.
6 FUNCCIUS, *de Poet. veget. senect. ling. lat. illustrior.*, ch. 3, p. 123.
7 *Æsopicarum fabularum Liber.*
8 VOSSIUS, *de Poet. lat.*, pag. 56.
9 *Sirenum Allegoria.*
10 *Carmen ad amicos de agro suo.*
11 *De Poet. lat.*, L. 5, ch. 79.
12 Biblioth. lat., tom. 1er, pag. 592.
13 *Advers.*, Liv. 46, ch. 16.

Il n'existe pas d'édition complète des œuvres d'Aviénus [1], et nous n'en connaissons pas de traduction dans aucune langue.

LATRONIANUS.

Latronianus vécut dans le même temps qu'Ausone. Il fut l'une des victimes du tyran Maxime, l'an 394 : fut-il réellement poëte? Il faut à cet égard, s'en rapporter, si l'on veut, à saint Jérôme qui lui reconnaît un véritable mérite dans l'éloquence, et un tel génie dans la poésie, qu'il pouvait être sous ce rapport comparé aux poëtes anciens [2]. Nous ne pouvons pas contredire cette opinion, car il ne nous reste pas même les titres des ouvrages de Latronianus.

CLAUDIUS CLAUDIANUS.

Claudien naquit à Alexandrie en Égypte [3], et vécut sous les règnes de Théodose et de ses deux fils, Honorius et Arcadius; mais tout ce qu'on sait de ce poëte se réduit à quelques inductions que l'on tire de ses ouvrages. Il faut croire qu'il ne trouva pas dans son pays les encouragements dont sa muse avait besoin, puisqu'après plusieurs essais infructueux en grec qui était la langue d'Alexandrie, il vint à Rome vers l'an 395, à l'âge d'environ trente ans ; on ignore l'époque de sa mort. On a voulu le faire passer pour chrétien, ce qui est en opposition avec l'affirmation de saint-Augustin [4], et de Paul Orose [5] qui le considère comme un payen opiniâtre ; et d'ailleurs, dans aucun de ses ouvrages, il ne fait la moindre allusion au Christianisme. Dès son arrivée à Rome, il débuta par le *panégyrique de Probus et de Probinus,* fils de l'empereur Probus. Ce panégyrique n'est autre chose qu'un arbre généalogique, où l'éloge est fade et dépourvu de toute la beauté poétique qu'on trouve pourtant dans quelques compositions de Claudien. On possède encore de cet auteur, 1° deux livres *contre Rufin*, et deux *contre Eutrope.* Dans ses

[1] Consulter la Bibliogr. de BRUNET, au mot AVIENUS.

[2] *De Vir. illustrib.*, ch. 122.

[3] CLAUDIAN., *ad Eutrop.*, Liv. 1er, v. 14; *ad Gennad.*, v. 1 et suiv., *deprecatio ad Adrian.*, v. 16 et 56.

[4] *De Civit. Dei*, Liv. 5, ch. 26.

[5] *Advers. Paganos histor.*, Liv. 7, ch. 35.

invectives, il se montre vraiment poëte. L'indignation a inspiré ses vers, et il voue à l'exécration de leurs contemporains et au mépris de la postérité, ces vils et indignes favoris de l'empereur d'Orient. 2° Un panégyrique *sur le troisième consulat* d'Honorius, un *sur le quatrième*, un enfin *sur le sixième*. Probinus et son frère Olybrius ont aussi obtenu de Claudien un panégyrique sur leur consulat; ces quatre poëmes sont une suite fastidieuse d'éloges sans fondement, et la poésie se ressent du sujet : elle est froide, triste, décolorée. 3° Un poëme *sur le mariage d'Honorius et de Marie;* 4° une *composition fescennine* en vers alcaïques et anacréontiques sur le même sujet : ces deux petites compositions sont pleines de grâce et de fraîcheur. 5° Un poëme *sur la guerre contre Gildon*, récit épique qui ne manque ni de mouvement ni d'un certain éclat poétique; nous n'en avons que le premier chant. 6° Panégyrique *sur le consulat de Mallius Théodorus :* beaucoup de vers, beaucoup d'éloges, beaucoup de monotonie. 7° Trois livres *à la gloire de Stilicon;* là les éloges sont fondés, aussi le poëte a-t-il une allure plus franche et son style plus de noblesse et de variété. 8° Un livre *sur la Guerre contre les Gètes;* c'est tout simplement un récit en vers assez élégants. 9° *L'éloge de Séréna Régina* épouse de Stilicon, ouvrage gracieux, quoiqu'un peu trop louangeur. 10° *L'épithalame de Palladius et de Célérine :* c'est une aimable allégorie où figurent Vénus et l'Hyménée. 11° *L'enlèvement de Proserpine*, en trois livres dédiés à Florentinus, ouvrage non achevé. « C'est à tort, dit M. Héguin de Guerle, qu'on a voulu faire du poëme sur l'enlèvement de Proserpine, le principal titre de Claudien à la célébrité. Cette prétendue épopée n'est qu'une lourde et froide amplification, sans intérêt, sans invention, sans variété. » En conscience, nous ne pouvons contredire M. De Guerle. 12° La *Gigantomachie*, ou combat contre les Géants, poëme en un chant dont la fin est perdue; 13° cinq *épîtres* en vers; 14° sept *idylles*, et 15° enfin quarante-sept *épigrammes*. Les autres ouvrages attribués à Claudien sont supposés. Ce n'est pas dans ses plus grandes compositions que Claudien est le plus remarquable, et nous sommes à cet égard tout à fait de l'avis de M. De Guerle : l'épithalame d'Honorius et de Marie est une des plus gracieuses productions du poëte; les vers fescennins qui l'accompagnent sont pleins de mouvement et de légèreté. Les idylles sur les bains d'Apone, sur les statues d'Amphinome

et d'Anapus, et surtout l'églogue intitulée le Vieillard de Vérone, que l'on peut comparer avec le Vieillard de Tarente[1], se recommandent chacune par un charme particulier. Parmi les autres poëmes, nous citerons comme dignes d'attention sous le rapport littéraire, les morceaux suivants : le portrait de Stilicon[2], la peinture de l'avarice et de la cruauté de Rufin[3], les leçons des Muses[4], le séjour du Temps[5], le palais et les jardins de Vénus dans l'île de Chypre[6], les descriptions de l'aigle[7], de la torpille[8] et de l'aimant[9], la tyrannie de Gildon[10], l'armée de Stilicon au milieu des Alpes[11], enfin le récit que la nourrice de Proserpine fait à Cérès du malheur de sa fille[12]. Quant aux épigrammes et aux inscriptions latines et grecques qui complètent les œuvres poétiques de Claudien, nous dirons que les inscriptions n'ont rien qui les distingue des autres pièces de ce genre ; que les épigrammes sont très-innocentes, très-inoffensives et doivent être plutôt considérées comme des poésies légères dont tout le mérite consiste dans une forme plus ou moins ingénieuse, une pensée plus ou moins fine, une antithèse plus ou moins piquante.

Claudien, dans sa manière d'écrire, paraît surtout avoir imité Stace, et c'est aussi l'opinion de Barthius[13]. Walchius[14] juge bonne, pour l'époque, la diction de Claudien ; mais en même temps il pense qu'il n'atteint pas toujours à la hauteur poétique, et que souvent on rencontre de l'absurdité dans ses inventions. Vavassor[15] le met fort au-dessous des écrivains de

[1] Virg., *Georg.*, L. 4.
[2] Élog. de Stilicon, Liv. 1 et 2.
[3] Contre Rufin, Liv. 1.
[4] 4e cons. d'Honorius.
[5] Élog. de Stil., Liv. 2.
[6] Hymen d'Honorius.
[7] Préf. du 3e cons. d'Honorius.
[8] Même poëme.
[9] Ibid.
[10] Guerre contre Gildon.
[11] Guerre contre les Gètes.
[12] Enlèvem. de Proserpine, Liv. 3.
[13] *Commentar. in Statium*, tom. 1, pag. 35.
[14] *Hist. crit. Ling. lat.*, ch. 1, p. 82.
[15] *De Epigramm.*, ch. 15.

l'âge d'or de la langue latine, et le déclare indigne d'être comparé à Martial, ou étudié comme Catulle. Samuel Werenfelsius [1] s'étonne que des critiques aient osé le préférer aux poëtes du siècle d'Auguste et des temps antérieurs; toutefois il lui reconnaît beaucoup d'esprit [2]. Morhofius remarque dans le rhythme de Claudien quelque chose de puéril, de sautillant, qui peut flatter des oreilles inexpérimentées, mais qui ne convient ni à la beauté du langage, ni à l'accord qui doit régner entre les choses et les mots. Le père Rapin nous le dépeint comme un auteur qui n'a point fait paraître beaucoup de jugement dans ses poésies. « On voit régner, dit-il, dans tous les panégyriques de Claudien, un air de jeunesse qui n'a rien de solide, quoiqu'il y paraisse du génie : il entasse sans ordre et sans liaison des louanges fades les unes sur les autres. » « Ce poëte, ajoute-t-il encore ailleurs, a de l'esprit et de l'imagination, mais il n'a nul goût pour cette délicatesse de nombre, et pour ce tour de vers que les savants admirent dans Virgile; il retombe sans cesse dans la même cadence; ce qui fait qu'on a peine à le lire sans se lasser, et il n'a nulle élévation dans ses manières [3]. »

La Harpe, après avoir dit que Stace est un mauvais poëte, ajoute : « il en faut dire autant du déclamateur Claudien, qui vivait sous les enfants de Théodose, et qui a fait quelques poëmes satiriques ou héroïques, dont l'harmonie ressemble parfaitement au son d'une cloche qui tinte toujours le même carillon.... En général, c'est encore un de ces versificateurs ampoulés qui, en se servant toujours de beaux mots, ont le malheur d'ennuyer [4]. »

Les éloges qui vont suivre feront un singulier contraste avec les critiques qu'on vient de lire.

« Claudien est un très-grand poëte; si le peu d'élévation du sujet le met mal à l'aise, son esprit supplée à ce qui manque à la matière. Sa chaleur est heureuse, il plaît par son élégance ;

[1] *Dissert. de Meteor. orationis, opuscul.*, pag. 612.

[2] *De legendis Auctoribus, etc.*, pag. 49.

[3] Réflex. partic. sur la Poét., 2e part., réflex. 14 et 15.

[4] Cours de Littér., tom. 1, pag. 233. La Harpe ajoute qu'il faut du courage pour lire Claudien : au jugement qu'il porte de ce poëte, nous ne croyons pas qu'il ait eu le courage dont il parle.

son jugement est sain, sa diction pure ; ses vers sont nombreux sans affectation ; il dit beaucoup de choses avec finesse, et cela tout naturellement. » Telle est l'opinion de Jul. Cés. Scaliger [1].

J. Frid. Bertramus va encore plus loin [2] : « Ce poëte, dit-il, qui a mérité tant de gloire, approche tellement de cette beauté si fraîche, si pure des siècles précédents, qu'il est digne de marcher à côté de Virgile, d'Horace et d'Ovide. Aucun poëte avant lui n'a offert plus de charmes, plus de richesses poétiques. »

Boeclerus [3] le place parmi les meilleurs poëtes épiques ; Vossius [4] admire la verve et la grandeur de Claudien. Sabellicus [5] le regarde comme le premier des poëtes venus après le siècle d'Auguste ; Louis Vivès [6] reconnaît que Claudien était né pour la poésie ; Crinitus [7] lui accorde un génie supérieur, et déclare que la nature l'a fait poëte. Jos. Castaglione [8], Dempster [9], Swartius [10], Boxhornius [11], Borrichius [12] Funccius [13] ne le traitent pas moins honorablement. Lilius Gyraldus met quelques restrictions à ses éloges [14].

« Les deux poëmes sur la guerre de Gildon et sur la guerre Gétique, dit le savant professeur de Heidelberg, M. Bæhr, sont d'une haute importance par rapport à l'histoire, mais on ne doit en faire usage qu'avec beaucoup de circonspection, parce que l'auteur y a entremêlé des fictions poétiques et mythologiques. Dans toutes les poésies de Claudien se révèle visiblement la tendance à sortir du style commun, afin de produire par là un certain effet, et, dans ce but, il ne néglige aucune des ressources que

[1] *Hypercrit., seu Poetices*, Liv. 6, pag. 834.
[2] *Meletematum liter. dissert.*, 5, § 1, pag. 123.
[3] *Bibliogr. critica*, pag. 129.
[4] *De Poet. lat.*, pag. 57.
[5] *Ennead. 7, Hist.*, Liv. 9.
[6] *In Augustin. de Civit. dei*, ch. 26.
[7] *De Poet. lat.*
[8] *Var. Lect.*, ch. 37.
[9] *In Elench. Script.*
[10] *Analect.*, Liv. 1, ch. 13.
[11] *In Monument.*
[12] *De Poet.*, pag. 73.
[13] *De veget. lat. ling. Senect.*, pag. 253.
[14] *De Poet. antiq.*, pag. 193.

lui offre la langue. Aussi son talent brille-t-il moins dans le plan et dans l'exécution de ses poëmes, que dans le grandiose et les vives couleurs de certains de ses tableaux, et dans la majesté et l'énergie de sa diction, qui excitent notre admiration pour le poëte en même temps que notre étonnement de ce qu'il n'ait pas subi à un plus haut degré l'influence du faux goût de son siècle [1]. »

Thomas [2] s'exprime ainsi sur Claudien : « Une imagination qui a quelquefois l'éclat de celle d'Homère ; des expressions de génie, de la force quand il peint, de la précision quand il est sans images ; assez d'étendue dans ses tableaux et surtout la plus grande richesse dans ses couleurs, voilà ses beautés. Peu de goût, souvent une fausse grandeur, une majesté de sons trop monotone et qui, à force d'être imposante, fatigue bientôt et assourdit l'oreille ; et surtout aucune de ces beautés douces qui reposent l'âme, voilà ses défauts. »

Comment concilier la sévérité excessive de certains critiques envers Claudien, avec les éloges outrés de quelques autres ? C'est ici, comme toujours, le cas d'admettre pour principe, que la vérité se trouve entre les extrêmes. Pour nous, nous pensons que Claudien n'était pas doué d'une faculté d'invention ni très-vive, ni très-riche, et qu'il a été desservi par plusieurs des sujets qu'il a traités. La louange est ce qu'il y a peut-être de plus difficile à manier ; aussi Claudien s'est-il beaucoup mieux tiré de ses *invectives* que de ses *panégyriques*. A défaut d'une imagination chaleureuse, ardente, il avait un esprit fin et rempli de ressources, comme le prouvent ses poésies légères et plusieurs passages de ses ouvrages plus sérieux. Nous convenons que sa diction revêtant souvent les mêmes formes, et changeant rarement d'allure, a quelque chose de monotone ; mais on ne peut disconvenir qu'elle présente fréquemment des mouvements tout poétiques, des peintures pleines de vie, des pensées fortes exprimées avec énergie, des pensées délicates rendues avec justesse. Il faut avouer aussi que son style est au-dessus de son époque, et qu'il a presque toujours cette pureté qui alors commençait à devenir rare ; en un mot il a su se garantir des défauts dans lesquels sont tombés ses contemporains. Enfin nous croyons

[1] Manuel de l'hist. de la Litt. rom. pag. 88, trad. de M. le prof. Roulez.

[2] Essai sur les Éloges, ch. 23.

que, malgré le superbe dédain de quelques philologues, Claudien est un auteur qui mérite d'être étudié, et qu'il offre assez de beautés pour compenser la peine qu'on aura prise.

Les œuvres complètes de Claudien ont été traduites en *français* et en *prose*, par Souquet de la Tour [1], par M. Héguin de Guerle de concert avec M. Trognon [2]; en *vers*, par A. M. Delteil [3]. Mérian a donné en prose l'Enlèvement de Proserpine [4].

Les éditions principales sont celles des Aldes [5], de Coline [6], de Pulmann [7], de Barth [8], de Heinsius [9], de Schrevelius [10], à l'usage du Dauphin [11], de Bessner [12], de P. Burman [13], de Valpy [14]. De Lemaire [15] et celle enfin de la collection du Régent [16].

CLAUDIUS RUTILIUS NUMATIANUS.

Rutilius vécut sous Honorius. Il était Gaulois de naissance [17], mais il se fixa à Rome. Il exerça les fonctions de préfet de la ville, de tribun militaire et de préfet du prétoire. Il nous apprend lui-même [18] que son père fut proconsul en Espagne. Rutilius composa en vers élégiaques un poëme sous le titre

1 Paris, 1798, 2 vol. in-8°.
2 Paris, Panckoucke, 1830-32, 2 vol. in-8°.
3 Ibid., 1832, in-8°.
4 Berlin, 1777, in-8°.
5 Venise, 1523, in-8°.
6 Paris, 1530, in-8°.
7 Anvers, Plantin, 1571-72, 2 tom., 1 vol. pet. in-12.
8 Francfort, 1650, in-4°; édit. estimée à cause du commentaire.
9 Leyde, Elzevir, 1560, pet. in-12, jolie édit.
10 Amsterdam, id., 1665, in-8°; pour la collect. *Variorum*. Bonne édit
11 Paris, 1677, in-4°; n'est pas commune.
12 Leipzig, 1759, 2 vol. in-8°; très-estimée.
13 Amsterdam, 1760, in-4°; bonne édit.
14 Londres, 1821, 3 vol. in-8°.
15 Paris, 1824, 2 vol. in-8°.
16 Londres, 1819, gr. in-18, jolie édit.
17 Comme le prouve le distique suivant :

At mea dilectis fortuna revellitur oris,
Indigenumque suum gallica rura vocant.
(Liv. I, v. 19.)

18 Ibid., v. 573.

d'*Itinéraire:* il se divise en deux chants; le premier sur son voyage de Rome dans la Gaule, le second sur son retour. Ce second chant est incomplet, et il ne nous en reste que soixante-huit vers. Il règne un peu de confusion dans le premier chant, selon Pithou et Vossius[1]. L'ouvrage est dédié à Vénérius Rufius; il est rempli de détails agréables, écrit avec goût et avec pureté à une époque de décadence, et l'on ne peut contester à son auteur d'avoir été homme d'esprit et de talent[2].

L'Itinéraire de Rutilius a été traduit en prose française par Lefranc de Pompignan[3].

Les meilleures éditions sont celles de Gœtz[4], de Damm[5], de Koppe[6], de Almeloveen où se trouvent les commentaires réunis de Simler, de Castaglione, de Pithou, de Sitzmann, de Barth et de Græviug[7]. L'édition la plus récente du poëme de Rutilius est celle de J. G. Gruber[8]; on le trouve également dans les recueils de Burman, de Wernsdorf et dans la collection de Pesaro[9].

PROBA FALCONIA.

Il n'entrait pas dans notre plan de parler des écrivains sacrés que l'on rencontre dans la période que nous parcourons; il nous semble qu'ils doivent faire l'objet d'un ouvrage spécial; néanmoins nous mentionnerons ici Proba Falconia, par égard pour son sexe, et parce que son ouvrage, le seul qui nous soit parvenu, est comme une transition de la poésie profane à la poésie sacrée, puisque cette dame romaine a composé un poëme chrétien, avec les vers d'un poëte payen.

Falconia épousa le proconsul Adelfius, et vécut sous l'empereur

[1] RUTILIUS, v. 439 et suiv.

[2] ONUPHRIUS PANVINIUS, *Reipub. rom. Commentar.*, préf. pag. 126, édit. de Francfort, 1597.

[3] Mélanges, Paris, 1779, in-8°.

[4] Altdorf, 1741, in-8°.

[5] Berlin, 1762, in-8°.

[6] Erlangen, 1876, in-8°.

[7] Amsterdam, 1687, pet. in-12; c'est sur cette édition assez agréable et assez curieuse que celles postérieures ont été faites.

[8] Nuremberg, 1804, in-8°.

[9] Tom. 4, pag. 189.

Honorius, vers l'an 1132 de Rome, 379 ans après J.-C. Les auteurs ne sont pas d'accord sur le lieu de sa naissance ; quelques-uns ont prétendu qu'elle était romaine. Elle se distingua par ses connaissances dans les lettres, et par son talent pour la poésie latine. Elle avait composé un poëme *sur les Guerres civiles de Rome*[1], qui n'a point échappé aux injures des temps. On lui attribuait aussi un autre poëme adressé à Honorius, fils de Théodose le Grand ; mais Wesseling[2] a démontré la fausseté de cette supposition. Il ne nous reste de cette femme remarquable, que le *Centon* de Virgile *sur l'histoire de l'Ancien et du Nouveau-Testament*, production bizarre, tour de force extraordinaire. Cet ouvrage contient près de sept cents vers. Après une sorte de préambule, l'auteur invoque l'Éternel ; puis raconte la création du monde en six jours, la formation du premier homme et de la première femme, la bénédiction de Dieu sur Adam et Ève, la défense que leur fit le créateur, les délices du Paradis, la tentation du serpent, les suites qu'eut la désobéissance d'Ève, le meurtre d'Abel par Caïn, le déluge qui n'épargna que ce que renfermait l'arche de Noé, les lois données par l'Être suprême au peuple hébreux ; Falconia termine cette première partie de son Centon par un aperçu des guerres qui dans la suite s'allumèrent entre les nations. Dans la seconde partie relative au Nouveau-Testament, nous voyons la naissance du Christ ; le massacre des innocents ; la fuite de Joseph et de Marie en Égypte ; l'admiration des docteurs de la loi, en entendant Jésus discutant dans le temple ; le témoignage que saint Jean-Baptiste rend au fils de Dieu ; le baptême du Christ ; sa glorification par Dieu le père ; la tentation du démon ; le choix que Jésus fait de ses disciples, les devoirs qu'il leur prescrit ; sa réponse à un jeune homme qui lui demande comment il peut obtenir la vie éternelle ; l'entrée triomphante à Jérusalem ; les marchands chassés du temple ; le danger que courent les disciples de J.-C. sur la mer ; la marche du Seigneur sur les eaux ; la cène et l'institution du sacrement de l'Eucharistie ; l'annonce que quelqu'un de ses disciples le trahira ; la fuite des apôtres ; les plaintes de saint-Pierre aux autres disciples ;

[1] C'est ce que nous prouve le commencement du Centon.

[2] Lett. à H. Veneman, pag. 46 et suiv.

l'acharnement des prêtres et du peuple; le crucifiement, les prodiges qui suivent la mort de l'Homme-Dieu ; sa descente aux enfers, sa résurrection, son apparition aux apôtres, les instructions qu'il leur donne, enfin son ascension. Le poëme se termine par quelques vers en manière d'épilogue, dans lesquels le poëte fait des vœux pour que la religion chrétienne soit observée et honorée dans les siècles à venir.

Quelque singulière que soit la seule composition que nous ayons de Falconia, cette femme n'en a pas moins été louée par plusieurs savants, et entre autres par Isidorus [1], Sigebertus Gemblacensis [2], et Joan. Trithemius [3].

C'est mal à propos qu'on a confondu Proba Falconia avec Faltonia, épouse d'Anicius Probus, et qui fut accusée d'avoir introduit les Goths dans Rome par trahison.

La meilleure édition du Centon de Falconia est celle qui a été soignée par Jean Henri Kromager [4]; il a indiqué à chaque vers avec exactitude les livres et les vers de Virgile. Ce Centon se trouve aussi dans plusieurs éditions d'Ausone [5], et dans quelques recueils [6].

Pour terminer cette première partie de la quatrième époque, nous indiquerons, pour mémoire seulement, quelques compositions dont les auteurs sont incertains, et dont nous n'avons pas eu occasion de parler. 1° Un assez long résumé, en vers héroïques latins, de l'Iliade d'Homère. On a prétendu que l'original en grec était de Pindare, mais rien ne justifie cette assertion. 2° Le jugement de Vulcain sur la dispute d'un cuisinier et d'un boulanger, relativement à la prééminence que l'un veut avoir sur l'autre. Ce petit poëme, également en vers hexamètres, présente quelques

[1] *Origin.*, Liv. 1, ch. 38.

[2] *De Script. eccles.*, ch. 52.

[3] *De Script. eccles.*, ch. 152.

[4] Magdebourg, 1719, in-8°.

[5] Venise, 1472, in-folio; Bresse, 1496, in-4°; Paris, 1499, in-4°; Leipzig, 1515, in-4°; Lyon, 1516, in-8°.

[6] 1° Sous ce titre : *Probæ Falconiæ, Lælii et Julii Capiluporum aliorumque Virgilio-Centones*, Cologne, 1601, in-8°; 2° *Corpus Poetarum* de Maittaire, Genève, 1713, in-folio; 3° *Mulierum græcarum fragmenta*, publié par Wolf, Hambourg, 1734, in-4°; 4° collect. de Pesaro, tom. 5, page 160.

irrégularités et quelques mots barbares; Barthius[1] croit que Vespa en est l'auteur. 3° Une tragédie de Médée, en vers hexamètres, excepté ceux prononcés par le chœur. 4° Une élégie sur les Vicissitudes de la fortune. 5° la Vie de Virgile en vers hexamètres, avec un préambule en vers saphiques et adoniques. Ce poëme a été attribué au grammairien Foca. 6° Une élégie sur l'Espérance. 7° Un poëme intitulé Mars et Vénus, dont l'auteur, selon quelques-uns, serait Réposianus. 8° Une élégie à une jeune fille coquette. 9° Un poëme contre les jeux de hasard ; c'est un centon formé de vers de Virgile. 10° Paroles d'Achille dans l'appartement des filles de Lycomède, après avoir entendu la trompette de Diomède. 10° Hippodamie, centon virgilien. 11° Alceste, centon composé des vers du même poëte. 12° Les louanges d'Hercule. 13° la Métaphrase de la périgésie de Denys. 14° Poëme sur les poids et mesures. 14° enfin, les vers attribués à Rufinus sur la composition et le nombre oratoire [2].

DEUXIÈME SECTION. — PROSE.

Le genre historique s'était élevé, dans le siècle d'Auguste, à une certaine hauteur ; mais, sous des princes despotes et ombrageux, la condition des historiens ne fut plus si brillante. Pour complaire à ceux qui avaient en main la puissance, ils sacrifièrent quelquefois la vérité à la flatterie ; plusieurs même qui ne sont pas cependant sans réputation sous le rapport du talent, s'abaissèrent à cette honteuse condescendance; ainsi l'histoire perdit d'abord beaucoup de son ancienne dignité. Mais les temps étant devenus meilleurs, au moins pour quelques années, les écrivains firent preuve de plus de noblesse et de franchise.

Parmi les historiens de l'époque qui nous occupe, nous nommerons en premier lieu Tibérius César qui écrivit des commentaires sur sa vie, comme le prouvent deux passages de Suétone[3].

[1] *Advers.*, Liv. 51, ch. 7.

[2] Ces divers ouvrages se trouvent dans la collect. de Pesaro, tom. 4.

[3] Vie de Tibère, ch. 61, et Vie de Domitien, ch. 20.

et la mention qu'en fait Pline l'ancien [1]. Il est fâcheux que l'ouvrage de Tibère n'ait pas duré autant que sa mémoire, il aurait été curieux de voir comment il s'expliquait sur les actions de sa vie, qui l'ont condamné au mépris de la postérité.

CAIUS VELLEIUS PATERCULUS naquit l'an 735 de Rome, 19 ans avant J.-C., la même année que mourut Virgile. Il était issu d'une famille distinguée dans l'ordre des chevaliers, et il tirait son origine de Naples. Il comptait parmi ses ancêtres Décimus Magius qui soutint à Capoue la cause des Romains contre la faction d'Annibal. Le père de Paterculus, Publius Velléius, avait été tribun militaire; le fils fut revêtu de la même charge et l'exerça dans la Thrace, la Macédoine, l'Achaïe, l'Asie et ailleurs. On lui confia ensuite le commandement de la cavalerie. Il suivit Tibère dans sept campagnes, parvint à la dignité de questeur, puis à celle de tribun du peuple, puis enfin à celle de préteur. C'est de lui que nous tenons à peu près tous ces détails [2]. Juste-Lipse [3] soupçonne que Paterculus parvint au consulat, mais l'histoire est muette à cet égard, et il n'est pas question de lui dans les Fastes consulaires. On ne connaît pas précisément l'époque de sa mort; Juste-Lipse [4] et Dodwell [5] croient qu'il périt enveloppé dans la disgrace de Séjan, ce que semble confirmer l'histoire; car on sait que les partisans du ministre de Tibère ne furent pas épargnés; or Paterculus lui était dévoué plutôt par crainte sans doute que par affection; il exagéra même bassement les éloges envers ce favori de l'empereur [6]. Il annonce souvent, dans ce qui nous reste de lui, l'intention de composer une grande histoire; mais tout porte à croire qu'il n'eut pas le loisir d'accomplir ce projet. Il avait écrit un abrégé de l'histoire de la Grèce, de l'Orient, de Rome et de l'Occident, qui ne nous est pas parvenu tout entier. Nous n'avons qu'un fragment peu considérable de l'histoire grecque, en tête du premier livre. A la fin du huitième chapitre qui dit quelques mots de la fondation de Rome, de

[1] Index des aut. cités dans le 2e Liv.

[2] Liv. 1, ch. 16; Liv. 2, ch. 48, 52, 89, 99, 101 et 114.

[3] *De Nominibus, Genere, Vita et Scriptis Velleii.*

[4] Ibid.

[5] *Annal. velleian.*, dans son édit. de Paterculus.

[6] Liv. 2, ch. 127, § 3 et 4.

l'enlèvement des Sabines, et après une lacune considérable, l'histoire romaine se poursuit depuis la défaite de Persée, et se prolonge, dans le second livre qui est le plus considérable, jusqu'à la sixième année du règne de Tibère, le récit des événements antérieurs à la conquête de Paul Émile ayant péri avec le reste. Cet ouvrage a été dédié par l'auteur au consul M. Vinicius, à qui il adresse souvent la parole. On s'étonne avec raison que Quintilien, en s'occupant des historiens de Rome, ne dise pas un mot de Paterculus; les modernes du moins lui ont rendu plus de justice.

Walchius [1], Borrichius [2], Boeclerus [3], Cellarius [4], Vossius [5], Bodin [6], Juste-Lipse [7], Sigonius [8], Manutius [9], et Possevinus [10], sont d'accord pour louer Paterculus, de l'élégance et de la précision de son style que plusieurs appellent *vraiment romain;* quelques-uns, Ruperti par exemple [11], lui reprochent des réflexions froides, des locutions négligées. D'autres le taxent d'adulation et d'infidélité, au moins pour ce qui peut intéresser Auguste ou Tibère. Lamothe Le Vayer s'exprime ainsi sur le mérite de Paterculus: « Je trouve encore une chose très-remarquable dans son style. C'est qu'entre toutes les figures d'oraison dont il se sert, il emploie l'épiphonème avec tant de grâce, que jamais peut-être il n'a été égalé par personne pour cet égard.... Laissant à part le jugement douteux des critiques, il demeure constant à l'égard du vrai texte de cet auteur, que hors les fautes qui viennent plutôt de ses transcripteurs que de lui, et des copies que de l'original, nous n'avons rien de plus pur dans toute la latinité, ni de plus digne des temps d'Auguste et de Tibère. »

[1] *Histor. critic. lat. Ling.*, ch. 8, § 8.
[2] *Conspect. auctor. lat. Ling.*, pag. 42.
[3] *Characteribus politic. in Vell. Paterc.*, ch. 1.
[4] *Epistol. select.*, pag. 165.
[5] *De Art. historic.*, ch. 32; *de Hist. lat.*, pag. 119 et suiv.
[6] *Meth. Hist.*, ch. 4.
[7] *In prolegom. ad Vell.; epistolic. Quest.*, L. 3; épît. 8.
[8] *De Historicis rom.*
[9] *In Scholiis Gruter. edit. adject.*
[10] *Biblioth. select.*
[11] *Observat. ad Vell. Paterc.*, pag. 172.

La Harpe [1] convient que l'ouvrage de Paterculus est un morceau précieux par le style, et par le talent de semer des réflexions rapides et des pensées fortes dans le tissu de sa narration ; et il rappelle que le président Hénault l'a nommé le modèle des abréviateurs. « Il y a dans son abrégé, ajoute-t-il, plus d'idées et plus d'esprit que dans celui de Florus ; et ses portraits surtout, tracés en cinq ou six lignes, sont d'une force et d'une fierté de pinceau qui le rendent, en ce genre, supérieur à tous les anciens, peut-être même à Salluste si admirable dans cette partie [2]. »

Paterculus a été traduit en *français*, par Jean Baudoin [3], par Doujat [4], par l'abbé Paul [5], et par M. Desprès [6]; en *allemand*, par Jacobs [7].

Les meilleures éditions sont celles de Dodwell [8], de Maittaire [9], de P. Burmann [10], de Barbou [11], de Dav. Ruhnkenius [12], de Gruner [13], de Jani et Krause [14], et de Lemaire [15].

VALÈRE MAXIME [16] écrivit sous Tibère postérieurement à Valérius Paterculus, puisque celui-ci a loué Séjan vivant, et que le premier l'a au contraire attaqué après sa mort [17]. Des biographes ont prétendu, les uns qu'il descendait de la famille Valérius par son père, et de Fabius Maximus par sa mère; les autres de Valérius Maximus, censeur, l'an 646 de Rome. La première sup-

[1] Cours de Littér., tom. 3, pag. 34.

[2] Voir surtout le portrait de César, Liv. 2, ch. 41, § 1; celui de Pompée, même Liv., ch. 29, § 2, 3, 4 et 5 ; et celui de Caton, même Liv. ch. 35, § 2.

[3] Paris, 1616.

[4] Ibid., 1672, tombée dans l'oubli comme la précédente.

[5] Sous ce titre : Abrégé de l'Hist. grecq. et rom., Paris, 1770, 1785, in-12.

[6] Paris, Panckoucke, 1828, in-8°.

[7] Leipzig, 1793, in-8°.

[8] Oxford, 1693, in-8°.

[9] Londres, 1713, in-12.

[10] Leyde, 1744, in-8°, estimée.

[11] Paris, 1777, in-12 ; on y joint Florus, ibid., 1776, in-12.

[12] Leyde, 1779, 2 vol. gr. in-8° ; très-bonne édit.

[13] Cobourg, 1762, in-8°.

[14] Leipzig, 1800, in-8°, bonne édit. ; et Londres, Valpy, 1822, in-8°.

[15] Paris, 1722, in-8°.

[16] *Valerius Maximus*, avec le prénom de *Marcus* ou *de Publius*.

[17] Liv. 9, ch. 11, § 4 (*externa*).

position est inadmissible, les noms romains ne se composaient pas ainsi [1]. On peut douter de la seconde d'après Valère Maxime lui-même qui convient du peu d'éclat de sa condition [2], et qui, en parlant de Valérius Maximus, ne fait aucune mention de leur parenté [3]. Quoi qu'il en puisse être, il servit en Asie sous Sextus Pompéius Népos qui était consul avec Sextus Apuléius, l'année de la mort d'Auguste. On ne sait comment il parvint à se concilier la faveur de Tibère, et à trouver ainsi les moyens de passer sa vie dans une douce aisance et sans prendre aucune part aux affaires publiques. On ignore l'époque et les circonstances de sa mort.

Nous avons de lui un seul ouvrage intitulé : *des Dits et Faits mémorables* [4], et partagé en neuf livres. C'est, comme le titre l'indique, un recueil d'anecdotes, de faits historiques, de maximes, le tout mêlé de traits de superstition et de merveilleux racontés sérieusement. L'auteur a essayé de mettre un certain ordre dans cette multiplicité d'historiettes détachées, en les classant par *livres* au nombre de neuf, et en subdivisant les livres en *chapitres;* mais il n'a pas entièrement réussi à éviter la confusion des matières. Il a partagé les exemples qu'il apporte à l'appui du sujet qu'il traite dans chaque chapitre, en deux catégories, ceux qu'il tire de l'histoire du peuple romain (*interna*), ceux qu'il emprunte aux nations étrangères (*externa*): son ouvrage est dédié à Tibère par un prologue qui est un petit chef-d'œuvre de basse adulation.

On a prétendu que l'œuvre de Valère Maxime ne nous a pas été transmise entière, mais qu'elle a été abrégée, selon les uns,

[1] Ce que les Romains appelaient *cognomen* et qui suivait le nom propre, comme le *prænomen* le précédait, se tirait des qualités bonnes ou mauvaises, du langage ou d'un propos, d'un art ou d'une étude quelconque, d'une ville ou d'un pays, du lieu où l'on avait heureusement ou malheureusement combattu, de divers autres événements, des parties du corps, etc., et jamais des noms de la mère. (Sigonius, *de Nom. roman.*; Grævius, tom. 2, colonne 1972 et suiv.)

[2] *Mea parvitas eo justius ad favorem tuum decurrit, quod, etc.* (Procemium ad Tiber. Cæs.)

[3] Liv. 2, ch. 9, § 2.

[4] *Valerii Maximi Dictorum Factorumque memorabilium*, Libri IX.

par Julius Pâris, ou, selon d'autres, par Januarius Népotianus. Vossius a soutenu la première supposition [1]; la seconde, émise par Cantélius [2] et par Fabricius [3], ne repose que sur le passage d'une lettre de Népotianus, à Victor, publiée par Phil. Labbéus [4], d'après un ancien manuscrit, et dans laquelle celui qui l'écrit annonce l'intention d'abréger Valère Maxime ; mais la forme même de l'ouvrage, d'accord avec la manière dont l'auteur l'annonce dans son prologue [5], prouve assez que Népotianus n'a pas donné de suite à son projet : ce qui répond également à l'assertion de Vossius.

En général, on ne donne pas de grands éloges à la compilation de Valère Maxime, relativement au style. Vossius dit qu'à peine il rappelle l'époque où il a écrit, et qu'il est affecté dans ses sentences [6]. Érasme exprime la même opinion, mais beaucoup plus crûment : « Il ressemble, dit-il, à Cicéron, comme un mulet à un homme [7]. » Caussinus blâme la dureté, l'obscurité et la trivialité de son style [8]. On lui reproche surtout la flatterie peu honorable à laquelle il n'a pas rougi de descendre [9]; mais on reconnaît en général qu'il y a de l'utilité à le lire, à cause du nombre des faits qu'il rapporte et qui ne sont point consignés dans d'autres historiens [10].

1 *De Historic. latin.*, Liv. 1er, ch. 24.

2 Dans son édit. de Val. Max.

3 Biblioth. lat., 1re partie, Liv. 2, ch. 5, pag. 331.

4 Biblioth. mss., tom. 1er, pag. 669.

5 *Populi romani externarumque gentium facta simul et dicta memoratu digna, quæ apud alios latius diffusa sunt, quam ut breviter cognosci possint, ab illustribus electa auctoribus deligere statui, ut documenta sumere volentibus longæ inquisitionis labor absit.* Les mots *electa* et *deligere* n'indiquent certainement pas que l'ouvrage ait dû nécessairement être plus étendu.

6 *De Historic. lat.*, Liv. 1er, ch. 24.

7 *Tam similis est Ciceroni, quam mulus homini, etc.*
(Ciceronian., pag. 144.)

8 *De Eloq.*, L. 3, ch. 14.

9 Bonifac., *Ludic. hist.*, Liv. 15, ch. 8.

10 Conrad. Rittersh., *Epist.* cent. 3. *Medit. hist.*; Camerar. Caussinus, à l'endroit cité note 8; Jos. Scaliger, *comment. in Catalect.*, pag. 248.

Nous avouons sans peine que la diction de Valère Maxime est défectueuse, qu'elle n'a pas d'élégance, que sa manière n'a rien de piquant ni de gracieux, que lui-même manque de critique et de goût, qu'il semble vouloir mystifier ses lecteurs quand il leur débite gravement de véritables niaiseries, ou des histoires incroyables ; mais une fois qu'on veut bien fermer les yeux sur les défauts de ce polygraphe, la lecture en est amusante et instructive ; la variété qui règne dans son livre excite et entretient l'attention, et l'on arrive à la fin sans avoir éprouvé trop d'ennui.

Valère Maxime a été traduit en *français* par Simon de Hesdin[1], J. Leblon[2], Claveret[3], Tarboicher[4], René Binet[5], MM. Peuchot et Allais[6], et enfin par M. Fréméon[7]; en *italien* par G. Cati[8]; en *espagnol*, par Monseñ. de Urries[9].

Les éditions de cet auteur sont très-nombreuses ; nous n'en citerons que quelques-unes des plus estimées, laissant de côté celles qui sont plus rares, plus curieuses qu'utiles : celles de Cantel[10], de Torrenius[11], de Colerus[12], de J. Kappe[13], de Helfrecht[14], de la collection du Régent[15], de Lemaire[16], et de Valpy[17].

Cnéus Lentulus Gétulicus dont nous avons déjà parlé comme poëte[18], vivait du temps de Tibère et de Caligula. Il était fils de

[1] Lyon, 1485, 2 vol. gr. in-fol., goth. fig. en bois ; il y en a une édit. antérieure sans date.
[2] Paris, 1547, in-fol. ; ibid. 1557, in-16.
[3] Ibid., 1647, in-8° et 1659, 2 vol. in-12.
[4] Ibid., 1713, 2 vol. in-12.
[5] Ibid., 1796, 2 vol. in-8°.
[6] Ibid., 1822, in-12, estimée.
[7] Ibid., Panckoucke, 1827-28, 3 vol. in-8°.
[8] Rome, 1539, in-8°.
[9] Sarragosse, 1495, in-folio, rare.
[10] Paris, 1679, in-4°. *Ad usum Delphini.*
[11] Leyde, 1726, in-4°, bonne édit.
[12] Francfort, 1627, in-4°.
[13] Leipzig, 1782, in-8° ; édit. destinée aux savants.
[14] Coire, 1799, in-8° ; bonne édit., à l'usage des jeunes gens.
[15] Londres, 1819, gr. in-18.
[16] Paris, 1822-23, 2 vol. en 3 part. in-8°.
[17] Londres, 1823, 3 vol. in-8°.
[18] Voir, pag. 405.

Cnéus Lentulus Cossus Gétulicus qui fut consul l'an 753 de Rome, la 1re année de l'ère chrétienne, avec L. Calpurnius Pison. Lui-même parvint au consulat l'an 779, 26 ans après J.-C., et eut pour collègue C. Calvisius Sabinus. Comme il commandait dans la Haute-Germanie, on l'accusa d'être le complice de Séjan : il confondit son accusateur par une lettre pleine d'une noble fermeté et le fit punir. Il est incroyable, dit Tacite [1], à quel point il s'était concilié l'amour de ses soldats, prostituant la clémence, s'inquiétant peu de la dignité. Ce fut la cause de sa perte. L'attachement excessif que lui témoignaient les troupes sous ses ordres, ayant inspiré de l'inquiétude à l'ombrageux Caligula, il le fit mettre à mort lorsqu'il avait pendant dix ans administré la province qui lui avait été confiée [2]. Il ne périt donc pas pour avoir trempé dans une conjuration contre l'empereur, comme l'avance M. Tabaraud [3]. Lentulus écrivit une histoire dont Suétone [4] fait mention.

Si l'on en croit le même auteur [5], l'empereur CLAUDE aurait, dans sa jeunesse, écrit une histoire qu'il commençait au meurtre du dictateur César ; puis il passait à des temps postérieurs, laissant une lacune jusqu'à l'époque où le calme fut rétabli dans l'État, sa mère et son aïeule ne lui laissant pas la liberté d'écrire avec vérité et franchise sur les événements intermédiaires. Il composa deux livres sur la première partie et quarante et un sur la seconde. Il remplit aussi huit livres de l'histoire de sa vie, et cette composition prouvait de sa part plus de sottise encore, que de manque de talent.

Tacite [6] et Pline [7] parlent d'AGRIPPINE, épouse de Domitius Ahenobardus, et mère de Néron, comme auteur de commentaires ou d'annales.

FABIUS RUSTICUS se fit un nom dans le genre historique sous

[1] *Annal.*, Liv. 6, ch. 30.

[2] DION CASSIUS, ch. 59.

[3] Biogr. univers., tom. 24, pag. 104, 1re col.

[4] *Caligula*, ch. 8.

[5] *Claude*, ch. 41.

[6] *Annal.*, Liv. 4, ch. 53.

[7] Hist. natur., Liv. 7, ch. 8.

les règnes de Claude et de Néron ; il fut l'ami de Sénèque et voici ce qu'on lit à son sujet dans Tacite [1] : « Il est certain que Fabius incline à louer Sénèque dont l'amitié lui fut utile. Pour moi, ce n'est que l'unanimité des auteurs qui me décide : quand ils varient sur les faits, je les rapporte sous leur nom. » Et ailleurs [2] : « Fabius Rusticus dit que ce fut Néron, et non point Agrippine, qui conçut l'idée infâme d'un inceste. » On trouve encore dans Tacite [3], cette autre mention de Fabius : « Nos deux historiens les plus éloquents, Tite-Live, parmi les anciens, Fabius Rusticus parmi les modernes, donnent à la Bretagne la figure d'un trapèze oblong ou d'une hache à deux tranchants. » Les trois passages que nous venons de transcrire, démontrent clairement que Fabius Rusticus était historien, et d'après le jugement qu'en porte un écrivain si compétent en pareille matière, on doit regretter que le temps n'ait pas respecté ses ouvrages. On ignore les circonstances de sa vie.

L'histoire ne nous apprend presque rien sur Cnéius Domitius Corbulon, avant le moment où sous le règne de Claude, il parut à la tête des légions romaines pour repousser les Cauques qui avaient fait invasion dans la Basse-Germanie, on sait toutefois qu'il fut préteur et ensuite consul. Claude alarmé de ses succès contre les Cauques, en suspendit le cours en lui ordonnant de repasser le Rhin. Corbulon obéit et se contenta de dire : « Heureux autrefois les généraux romains ! » Ce sont les propres paroles que Tacite lui prête [4]. C'est alors qu'il fit creuser en Hollande, entre le Rhin et la Meuse, un canal de vingt trois mille pas pour recevoir les eaux de l'Océan, et qu'on nomme encore aujourd'hui le *Fossé de Corbulon*. Ce fut surtout contre les Parthes, sous le règne de Néron, que Corbulon se montra grand homme de guerre. Au milieu de sa gloire, il resta fidèle à l'empereur qui paraissait avoir pour lui beaucoup d'affection, mais qui au fond lui portait plus d'envie que d'amitié. Il l'engagea à venir le voir en Grèce. Le trop crédule général se rendit à une invitation

[1] *Annal.,* Liv. 13, ch. 20.

[2] Ibid., Liv. 14, ch. 2.

[3] *Agricola,* ch. 10. Voir aussi *Annal.,* Liv. 15, ch. 61.

[4] *Nihil aliud prolocutus quam :* « Beatos quondam duces romanos ! » (*Annal.,* L. 11, ch. 20.)

pleine de témoignages d'estime et de bienveillance. Arrivé à Corinthe, il apprit que Néron avait donné l'ordre de le faire mourir, mais il en prévint l'effet en se perçant de son épée. Ses dernières paroles furent, selon Dion Cassius : « Je mérite bien de mourir, » se reprochant ainsi de n'avoir pas mieux pénétré le caractère fourbe et cruel de Néron. Ainsi périt, l'an 820 de Rome, 67 ans après J.-C., le plus grand capitaine de son époque, et en même temps le citoyen le plus vertueux et le plus probe. Il avait écrit des *Mémoires* sur les guerres qu'il avait faites, mais ils ne sont pas parvenus jusqu'à nous [1].

POMPONIUS MÉLA était espagnol, comme il nous l'apprend lui-même [2]; il vivait sous Claude et non du temps de Jules-César, ainsi que l'ont prétendu quelques-uns ; mais Vossius a victorieusement combattu cette opinion [3]. On n'a rien de positif sur la famille, le lieu de naissance et l'époque de la mort de Méla [4]. Il nous reste de lui une *Chorographie*, ou, comme on désigne le plus communément cet ouvrage, une *Description de la terre* [5] en trois livres; nous en emprunterons l'analyse à l'un des plus célèbres géographes modernes.

[1] Consulter TACITE, *Annal.*, Liv. 3, ch. 11, 13, 14, 15 et 31; Liv. 9, ch. 44; Liv. 11, ch. 18 et suiv; Liv. 13, ch. 8 et suiv; Liv. 14, ch. 24 et 58; Liv. 15, ch. 3, 4, 5, 6, 9, 12, 17 et 25; DION CASSIUS, Liv. 59 et 60; PLINE, *Hist. natur.*, Liv. 2, ch. 70; Liv. 5, ch. 24; Liv. 6, ch. 8; FABRICIUS, *Biblioth. lat.*, Liv. 2, ch. 8.

[2] L. 2, ch. 6.

[3] *De Hist. lat.*, pag. 132. On ne comprend pas comment le savant MALTE-BRUN (*Biogr. univers.*, tom. 28, pag. 174) a cru que VOSSIUS était de ce dernier sentiment, de celui même qu'il réfute; cependant le texte est parfaitement clair : « *Pomponius Mela Claudii temporibus fuit, ut recte primus adstruxit Vadianus, quem idcirco Vinetus sequitur et Schottus..... Scio esse qui arbitrentur vixisse temporibus Julii Cæsaris, idque propterea quod loquatur hoc pacto* (suit la citation) : *Verum hæc verba uni conveniunt Claudio, etc.*

[4] Voir la dissertation de MALTE-BRUN, à l'endroit cité, note 3; VOSSIUS, *de Hist. lat.*, Liv. 1er, ch. 25; FUNCCIUS, *de Histor. ab excessu Augusti ad Hadriani usque Principat.* ch. 9, § 34.

Le père Hardouin a démontré que le Méla dont parle PLINE (Liv. 19, ch. 6), et qui se serait empoisonné en prenant une forte dose de jus de porreau, n'est pas Pomponius Méla, le géographe.

[5] *De orbis Situ.*

« Après avoir jeté un coup-d'œil sur le globe en général, l'auteur donne, dans le premier livre, une description de la Mauritanie; de là il tourne vers l'est, en décrivant la Numidie, l'Afrique propre, l'Égypte, l'Arabie, la Syrie, la Phénicie, la Cilicie, la Pamphilie, la Lycie, la Carie, l'Ionie, l'Éolide, la Bithynie, la Paphlagonie, et les autres contrées situées dans le voisinage du Pont-Euxin, du Bosphore cimmérique, et du *Palus-Méotis* jusqu'aux monts *Rhypæ*. Dans le second livre, il commence sa description par les contrées situées sur les bords du *Tanaïs*. En suivant les côtes européennes du *Palus-Méotis*, il parle des Scythes, habitants de ces contrées. Continuant cette route, il décrit les côtes européennes du Pont-Euxin jusqu'à Bysance; il passe en revue la Thrace, la Macédoine, la Thessalie, la Hellade, le Péloponnèse, l'Épire et l'Illyrie; il parcourt l'Italie, la Gaule narbonnaise, l'Espagne, et termine sa description au point d'où il est parti. Il recommence une seconde fois ce voyage dans lequel il visite toutes les îles de la Méditerranée. Dans le troisième livre, il se dirige vers l'ouest, en parcourant les contrées que baigne l'Océan, telles que la côte nord-ouest de l'Espagne, la Germanie, et la Sarmatie, d'où, après avoir fait mention de plusieurs peuples de ces contrées ainsi que des îles de l'Océan, il se rapproche de la mer Caspienne, en continuant jusqu'aux côtes orientales de l'Inde; il nous fait connaître ensuite la Carmanie, la Perse et l'Arabie; de là il passe en Afrique, et il parle de l'Éthiopie occidentale, de ses habitants, et termine encore une fois ses descriptions au cap d'Ampélusie en Mauritanie[1]. »

Méla paraît avoir beaucoup emprunté, selon Malte-Brun, à Ératosthène, Hérodote, Éphore, Strabon, César, Cornélius Népos, et à d'autres écrivains romains. Le même géographe regarde l'ouvrage de Pomponius comme une compilation incohérente d'excellents fragments, de matériaux précieux, dignes de toute l'attention des critiques. Quant à la forme, la prose de Pomponius Méla est souvent concise et élégante, mais quelquefois aussi, sèche et obscure.

Alp. Garcias Matamoros [2] donne à Strabon le prix de l'érudi-

[1] MALTE-BRUN, Biogr. univ., tom. 28.

[2] *Script. Hispaniæ illustratæ*, tom. 2.

tion entre les anciens géographes ; à Pline, celui de l'exactitude ; à Pomponius Méla, celui de l'art et de l'élégance ; il était compatriote de l'auteur. Toutefois cette opinion a été adoptée par Vossius et Funccius [1], Quenstedt [2], le cardinal Jean Bona [3], Balthasar Bonifacio [4], et Barthius [5]. Pomponius Méla est fréquemment cité par Pline [6].

Il a été traduit en *français* par C. P. Fradin [7], et en *allemand* par Dietz [8].

Les meilleures éditions sont celles de Leyde [9], de Jean Reynolds [10], d'Abrah. Gronovius [11], et de C. H. Tzschuckius [12].

CAIUS BABILLUS fut préfet d'Égypte, du temps de Néron. « Babillus, dit Sénèque [13], le plus vertueux des hommes et le plus consommé en tout genre de connaissances, assure avoir vu pendant sa préfecture d'Égypte, à l'embouchure héracléotique du Nil, qui est la plus considérable des sept, un combat en règle d'une troupe de dauphins venus de la mer, contre une autre troupe de crocodiles qui s'étaient avancés du fleuve, à leur rencontre, il ajoute que les crocodiles furent vaincus par des ennemis dont le naturel est pacifique, et la morsure nullement dangereuse. » Pline parle aussi, mais une seule fois, de Babillus [14]. Voilà tout ce que l'histoire nous apprend sur son compte. Il paraît qu'il écrivit une relation de ce qui eut lieu en Égypte,

1 Aux endroits indiqués, pag. 457, not. 4.

2 *Dialog. de patriis illustrium doctrina et script. virorum*, etc., Vittemberg, 1654 et 1691, in-4°, rare.

3 *In Notit. auct.*

4 *Ludicr. hist.*, pag. 601.

5 *Adversar.*, Liv. 15, ch. 6.

6 Voir les *index* de son Hist. natur., Liv. 3, 4, 5, 6, 8, 12, 13 et 21.

7 Poitiers et Paris, 1804, 3 vol. in-8° ; manque de précision.

8 Giessen, 1774, in-8°.

9 1646, pet. in-12, jolie édit.

10 Excester, 1711, in-4°, avec 27 cartes ; et Londres, 1719, même format avec les cartes.

11 Leyde, 1748, 1 tom. en 2 vol. in-8° ; bonne édit. pour la collect. *Variorum*.

12 Leipzig, 1807, 3 tom. en 7 vol., édition inutilement volumineuse.

13 *Quæst. natur.*, Liv. 4, ch. 2.

14 *Proœm.*, Liv. 19.

pendant le temps qu'il y exerça ses fonctions. C'est à ce titre que nous le plaçons ici parmi les historiens.

SUÉTONIUS PAULLINUS fut l'un des plus célèbres généraux de l'empire romain, dans le premier siècle de l'ère chrétienne. On ignore la date et le lieu de sa naissance. Il se fit connaître sous le règne de Claude. Il était revêtu de la dignité de préteur, et fut envoyé en Mauritanie, l'an 37 après J.-C., pour y combattre les peuples de cette contrée qui s'étaient révoltés. En 59, il fut créé consul subrogé, et envoyé, comme gouverneur, dans la Grande-Bretagne. Il figura aussi dans la lutte entre Othon et Vitellius. Depuis l'avènement de ce dernier au trône impérial, l'histoire est muette sur le compte de Paullinus. Il mourut probablement à cette époque ou peu de temps après[1]. Il composa des mémoires sur les événements dont il avait été témoin en Mauritanie et dans la Grande-Bretagne.

On perdit, sous Néron, un homme fameux, MARCUS SERVILIUS, à qui les premières dignités et une grande éloquence avaient donné beaucoup d'éclat. Servilius, après s'être longtemps signalé au barreau, écrivit des annales romaines, et il a laissé la réputation d'un grand historien, ainsi que d'un homme très-aimable, bien supérieur à son rival, Domitius Afer, dont il eut tout le génie avec un caractère bien différent. Il fut consul en 788 de Rome, 35 ans après J.-C., et mourut en 812, la 59e année de l'ère vulgaire[2].

MARCUS LICINIUS CRASSUS MUCIANUS vécut sous Vespasien et ses deux prédécesseurs Othon et Vitellius. Il écrivit une histoire estimée de son temps, et qui avait surtout rapport à la situation des lieux et aux choses qui lui avaient paru remarquables, principalement dans son expédition d'Orient. Pline, en maint endroi[3],

[1] Consulter, pour les détails historiques, PLINE, *Hist. natur.*, L 5, ch. 1er; SOLINUS, ch. 24; DION CASSIUS, Liv. 60, ch. 8, page 947, édit de Reimar; Liv. 62, ch. 1, pag. 1001 et 1008; TACITE, *Annal.*. Liv. 14, ch 29 à 40; *Agricola*, ch. 14 et 15; *Hist.*, Liv. 1, ch. 87-90 et Liv. 2, ch. 32

[2] TACITE, *Annal.*, Liv. 2, ch. 48; Liv. 3, ch. 22, Liv. 6, ch. 31, Liv. 14 ch. 19; *Dialog. Orat.*, ch. 23.

[3] Hist. natur., Liv. 2, ch. 103; Liv. 3, ch. 5; Liv. 4, ch. 5 et 12; Li .5 ch. 9, 24 et 31; Liv. 7, ch. 48 et 54; Liv. 9, ch. 8, 25, 30 et 59; Li .9 ch. 37; Liv. 12, ch. 1; Liv. 13, ch. 13; Liv. 32, ch. 6 et Liv. 37, ch. 8.

s'en sert comme d'une autorité, et Aulu-Gelle cite quelques-unes de ses paroles [1].

Quintus Asconius Pédianus nous est connu, grâce à Saint Jérome qui dit, dans la chronique d'Eusèbe, à l'année 2091 d'Abraham, à laquelle répond la septième année du règne de Vespasien : « Q. Asconius Pédianus se rendit célèbre comme historien ; privé de la vue à l'âge de soixante-douze ans, il vécut encore douze années, honoré de l'estime générale. » Pline cite Pédianus au nombre de ses autorités [2]. Il ne faut pas le confondre avec un autre Asconius Pédianus, contemporain de Virgile, dont J. Philargyrius et Servius font mention dans leurs commentaires sur le poëte de Mantoue. On ne sait au reste quels événements, quelle époque faisaient la matière de l'histoire de Pédianus.

Servilius Novianus qui vécut sous Vespasien, est jugé en ces termes par Quintilien [3] : « Novianus que j'ai connu, est un historien de beaucoup d'esprit et de réputation, sententieux, mais plus diffus que ne le permet le genre historique. » Nous chercherions vainement d'autres renseignements sur cet auteur.

Marcus Cluvius Rufus, personnage consulaire, vit les règnes de Claude, de Néron, de Galba, d'Othon, et de Vitellius. Dans l'année 821 de la fondation de Rome, il obtint avec la dignité de proconsul, le gouvernement de la Gaule tarragonaise, que lui laissa l'empereur Galba. Un an après la bataille de Bédriac, il suivit le parti de Vitellius et fut compté au nombre des personnes de sa cour, et, quoiqu'absent, il dirigea les affaires administratives de l'Espagne. Il écrivit l'histoire du règne de Néron, histoire dont Tacite lui-même se fait une autorité [4]. Une des lettres de Pline [5] fait aussi mention de Cluvius. Cicéron, dans sa correspondance [6], parle d'un autre Cluvius ; c'est celui qui fut questeur l'an 798 de Rome, sous le consulat de M. Pupius Pison Calpurnius et de M. Valérius Messala Niger.

[1] Nuits attiq., Liv. 9, ch. 4.

[2] *Hist. natur.*, Liv., 7 ch. 48, à la fin.

[3] *Inst. Orat.*, Liv. 10, ch. 1er.

[4] *Annal.*, Liv. 13, ch. 20, et Liv. 14, ch. 2. Voir aussi *Hist.*, Liv. 4, chap. 42.

[5] Liv. 9, lett. 19.

[6] *Famil.*, L. 13, lett. 55 ; *à Atticus*, L. 6, lett. 2.

Julius Secundus, l'un des interlocuteurs du dialogue sur la Décadence de l'Art oratoire, se distingua au barreau, et Quintilien rend hommage à son talent : « Julius Secundus aurait certainement laissé un grand nom à la postérité s'il eût vécu plus longtemps ; car il eût ajouté et ajoutait même, tous les jours, à ses rares qualités ce qui pouvait y manquer, je veux dire de se rendre plus fort dans la contestation, et d'être moins occupé des mots que des choses. Mais, quoiqu'il ait été enlevé prématurément, il ne laisse pas de mériter ici une place considérable, tant il a non-seulement d'éloquence mais de grâce à expliquer tout ce qu'il veut ; tant son style est clair, doux, brillant, tant ses expressions, celles même qu'il tire de loin, ont de propriété, et tant il y a d'énergie dans certaines autres qui lui sont particulières et qu'il hasarde [1]. » Cet éloge est confirmé par le dialogue même sur les orateurs, bien qu'il y soit dit que Secundus portait peu de facilité dans la conversation [2]. Ce qui lui vaut de figurer parmi les historiens, c'est qu'il a écrit la vie de Julius Asiaticus [3], le même peut-être, selon Dureau Delamalle, que ce chef Gaulois qui avait pris les armes pour Vindex.

Vipstanius Messala, autre interlocuteur du dialogue sur les Orateurs, vécut, comme le précédent, sous Vespasien. Il fut tribun dans l'année 807. Dans le procès contre les délateurs, il prit courageusement la défense de son frère Aquilius Régulus [4]. Tacite le note comme historien célèbre ; il était aussi très considéré comme orateur [5].

Quintus Curtius Rufus, vulgairement Quinte-Curce, vivait probablement au premier siècle de l'ère vulgaire ; cependant il y a bien des opinions différentes sur l'époque de sa vie ; on en compte jusqu'à treize [6]. Si les uns le font vivre du temps d'Auguste,

[1] *Inst. Orat.*, Liv. 10, ch. 1er.

[2] Ch. 2.

[3] *Dialog. sur les Orat.*, ch. 14.

[4] Pline ne fait pas de ce Régulus un portrait flatteur (Liv. 1er, lett. 5; Liv. 2, lett. 20 ; Liv. 4, lett. 2 et 7, et Liv. 6, lett. 2.)

[5] *Hist.*, Liv. 3, ch. 18 ; 25 et 28, Liv. 4, ch. 42 ; *Dialog. sur les Orat.*, ch. 14, 15, 23.

[6] Daunou, *Biogr. univers.*, tom. 36, pag. 433 et suiv. ; Vossius, *Hist. lat.*, pag. 146 et suiv. ; Funccius, *de Hist. ab excess. August.* etc., ch. 9, § 24.

d'autres aussi le placent sous Constantin. Les plus hardis vont jusqu'à soutenir qu'il n'a pas existé et que son nom est pseudonime. Laurent Crollius [1] affirme qu'il se trouvait, dans la bibliothèque Palatine, une histoire d'Alexandre-le-Grand en vers héroïques, qu'après la renaissance des lettres, un homme très-versé dans la langue latine l'avait remis en prose sous un nom romain. Guy Patin rapporte [2] qu'un professeur qu'il avait eu dans sa jeunesse lui disait que « le livre de Quinte-Curce n'était qu'un roman; que le latin véritablement en était beau, mais qu'il y avait de grandes fautes de géographie; que l'auteur de ce livre était un savant italien qui le fit, il y a environ trois cents ans; que nul ancien n'avait cité Quinte-Curce, et que c'était un nom supposé [3]. » En effet, aucun écrivain antérieur à l'an 1100, n'a fait mention de cette Histoire d'Alexandre; mais nous avons vu, relativement à Phèdre et à d'autres, que ce silence n'est pas un argument péremptoire contre l'ancienneté d'un auteur. Au surplus l'opinion aujourd'hui le plus généralement adoptée est que l'existence de Quinte-Curce remonte au temps de Vespasien.

L'Histoire d'*Alexandre-le-Grand* [4], de Quinte-Curce, se compose de dix livres dont les deux premiers manquent; l'on remarque en outre une lacune à la fin du cinquième livre et deux dans le dixième. Plusieurs savants se sont occupés de compléter l'ouvrage. Brunon, professeur de belles-lettres à Munich, a composé un supplément en 1545; Conti Quinzano, connu sous le nom de Stoa, et né en 1484 dans le Brescian, essaya de suppléer les deux livres manquant à Quinte-Curce; ce que firent aussi Freinshem en 1648, Christophe Cellarius en 1688, et Junker en 1700. Les suppléments de Freinshem sont ceux qui ont été le plus souvent réimprimés; quoique, selon le savant M. Daunou, ceux de Cellarius soient recommandables par leur concision et leur élégance. Toutefois Freinshem est peut-être celui qui rappelle le mieux la manière de l'original.

[1] *Allocut. ad Joan. Wilhelmum Com. Palat. de Biblioth. Grœvii Heidelberg. donata.*

[2] Épît. 27.

[3] Cette assertion est contredite dans le recueil intitulé : *Nouvelles de la Répub. des Lett.*, tom. 3, page 252 et 253.

[4] *De Rebus gestis Alexandri Magni.*

Les deux livres supplémentaires de Freinshem prennent Alexandre à sa naissance, et le conduisent, après les événements remarquables de son adolescence, jusqu'à la prise de Célènes, qui commence le troisième livre ; les huit livres qui nous restent de Quinte-Curce, présentent la suite de l'histoire du héros jusqu'à sa mort et au partage de son vaste empire.

Nous adoptons entièrement l'avis de ceux qui ont regardé l'ouvrage de Quinte-Curce, plutôt comme un roman que comme une histoire, et c'est ce que l'on distinguerait de nos jours sous la qualification singulière de *roman historique*. Outre de graves et nombreuses erreurs en géographie, Quinte-Curce montre une grande ignorance de la tactique militaire. Il est fort inexact dans ce qui regarde la chronologie ; il manque de goût et de critique dans le choix des faits. Les discours trop fréquents qu'il met dans la bouche de ses personnages ne sont en général que de brillantes déclamations, bien plus que l'expression juste et fidèle de sentiments naturels et vrais. Il faut cependant excepter l'apologie par laquelle Philotas se justifie d'avoir pris part à la conjuration tramée contre Alexandre [1], et la harangue des Scythes au conquérant macédonien [2]. Toutefois on ne peut refuser à Quinte-Curce le talent de peindre, et son livre plaît et intéresse à la lecture précisément par l'éclat, et quelquefois par le merveilleux même des récits. L'auteur s'est montré impartial à l'égard de son héros, et s'il vante son courage et ses bonnes qualités, il ne fait pas grâce à son orgueil et à ses vices. Quant au style, il est généralement pur, quelquefois énergique, presque toujours très-fleuri et souvent trop recherché et trop pompeux ; en un mot il s'éloigne beaucoup de la noble simplicité des historiens grecs et romains, et il tombe souvent dans l'exagération et le romanesque.

Si les anciens n'ont rien dit de Quinte-Curce, il n'a pas manqué d'approbateurs chez les modernes. Math. Raderus [3] le place à côté de Salluste, de Tite-Live, de César, de Cicéron même, et au-dessus de Tacite, de Suétone et de Florus. Vossius [4] vante en lui le choix des expressions, la finesse des pensées, l'éloquence

[1] Liv. 6, ch. 10.
[2] Liv. 7, ch. 8.
[3] *In prolusionibus ad Hist. Curtii,* ch. 1.
[4] *De Hist. lat.,* pag. 152.

des discours. Au dire de Juste-Lipse [1], c'est un historien honnête et consciencieux ; il a de la facilité dans ce qui est conversation, de la grâce dans les récits ; il est serré et abondant, subtil et clair, soigné sans affectation, vrai dans ses jugements, piquant dans ses sentences, éloquent dans ses discours au delà de toute expression, etc. Boeclerus [2] développe le mérite de notre auteur, surtout du côté de l'éloquence politique et il le met en parallèle avec Tacite et surtout avec Tite-Live. Herman Conring [3] le préfère à César sous le même rapport. Jean Bernart [4] le place avec l'auteur des Commentaires, parmi les meilleurs historiens. « Quinte-Curce, dit le père Rapin [5], est louable par sa sincérité. Il a dit le bien et le mal d'Alexandre, sans se laisser prévenir au mérite de son héros. S'il y a à redire à son histoire, c'est qu'il est trop poli : mais il n'a pas laissé que d'exceller à peindre les mœurs d'un air agréable et naturel. » Nous pourrions joindre encore à ces noms ceux de Borrichius [6], de Cellarius [7], de Morhofius [8], de Walchius [9], de Rosius [10], de Lamothe le Vayer, de Bayle et de Tiraboschi.

Quinte-Curce a trouvé aussi des censeurs sévères, tels que Bodin, Moller, Mascardi, Jacq. Brucker, Rollin, et principalement J. Le Clerc [11]; mais toutes les opinions pour et contre peuvent, si l'on veut être juste, se réduire à ce que nous avons dit plus haut de notre auteur.

Il a été traduit en *français*, par Vasquès de Lucène [12], par Nic.

[1] *Notis ad I libr. Politic.*

[2] *De Eloquentia Politic.*

[3] *De civil. Prudent.*, ch. 14, pag. 330.

[4] *De util. legend. Hist.*, pag. 50.

[5] Réflex. sur l'Hist., sect. 28.

[6] *Consp. auct. Ling. lat.*, pag. 55.

[7] *Curt. post. proleg.*, pag. 23, et *præfat.*, *ad. Curtii supplem.*

[8] *Polyhist. liter.*, L. 4, ch. 12, § 14.

[9] *Hist. crit. Ling. lat.*, ch. 1, § 8, ch. 8, § 9.

[10] *Dissert. isagog. de comparanda eloq. civili*, pag. 81.

[11] *Ars critica*, ad calcem.

[12] De 1468, imprim. en 1490, Paris, in-fol. goth., 2 col., et en 1503, in-folio, goth.

Séguier [1], par Vaugelas [2], par l'abbé Mignot [3], par Beauzée [4], et par Aug. et Alph. Trognon [5]; en *anglais*, par J. Brende [6], par Rob. Codrington [7], par Nahum Tale [8], et par J. Digby [9]; en *allemand*, par Von Lebsten [10], par L. C. Rulh [11], par Ch. Guill. Kritsinger [12], par J. F. Wagner [13], par P. A. Deling [14], par J. Phil. Ostertag [15], et par A. de Rainer [16]; en *italien*, par P. Candido Decembrio [17], par Tommaso Porcacchi [18] et par Nicolo Castelli [19]; en *espagnol*, par Luis de Fenollet [20], par Gabriel de Castaneda [21], et par Ybanès de Ségovie [22]; en *polonais*, par un anonyme [23]; en *suédois*, par Sylvius [24]; en *danois*, par Wingaarde [25]; en *russe*, par Kopvewitz [26]; en *flamand* enfin, par Glasemaker [27] et par Jean Franç. Cammaert [28].

1 Paris, 1613, et Genève, 1614.
2 Ibid., 1647, et la 5e en 1659, toutes in-4°.
3 Ibid., 1781, 2 vol. in-8°.
4 Ibid., id. id., in-12, et 1789.
5 Ibid., 1828, 3 vol. in-8°, de la collect. Panckoucke.
6 Londres, 1553, 1561, 1592, in-4°.
7 Ibid., 1652, in-12.
8 Ibid., 1690, 1694, in-8°.
9 Ibid., 1714, 2 vol. in-12; cette trad. a été revue par Young en 1747.
10 Francfort, 1653, in-8°; 1696, in-4°.
11 Hall, 1720, in-8°.
12 Bade, 1748, 2 vol. in-8°.
13 Lemgo, 1768, in-8°.
14 Augsbourg, 1775, in-8°.
15 Francfort, 1799, 2 vol. in-8°.
16 Vienne, 1806, 2 vol. in-8°.
17 Florence, 1478, in-folio, 1519, 1530, in-8°; Milan, 1431, in-folio.
18 Venise, 1558 et 1559, in-4°; 1561, in-12.
19 Leipzig, 1698, in-8°.
20 Barcelone, 1481, in-folio, goth.
21 Séville, 1534, in-folio, goth.
22 Madrid, 1699, Madrid, 1699, in-folio.
23 Cracovie, 1624, in-folio.
24 Stockholm, 1695, in-8°.
25 Copenhague, 1704, in-4°.
26 Moscou, 1710, in-8°.
27 1663 et 1728, in-8°.
28 Bruxelles, 1745, in-4°; trad. libre en vers, mais qui n'en est pas moins une entreprise curieuse.

Les éditions de Quinte-Curce ont été multipliées tellement que nous devons encore choisir dans le grand nombre de celles qui sont remarquables. Nous citerons donc celles de Phil. Giunta [1], des Aldes [2], de Coline [3], d'Elzevir [4], de Mich. Letellier [5], d'Utrecht [6], de Maittaire [7], de Snakenbourg [8], de Cellarius [9], de Freinshem [10], de J. Brindley [11], de Barbou [12], de F. Schmieder [13], de Cunze [14], de Lemaire [15] et de Valpy [16].

CAIUS PLINIUS SECUNDUS. Pline surnommé *l'ancien*, pour le distinguer de Pline *le jeune*, son neveu, naquit l'an de Rome 776, la 23e année de l'ère vulgaire, à Côme dont la famille de Pline était originaire. La ville de Vérone prétendit cependant à l'honneur de lui avoir donné le jour, parce que, dans sa préface, Pline appelle Catulle qui était de cette dernière ville, son *compatriote* [17]. Toutefois la première opinion semble avoir prévalu; d'ailleurs l'expression employée par Pline ne signifie pas précisément qui est *de la même ville*, mais du même pays, de la même contrée, et nous ferons remarquer que, bien qu'assez éloignées l'une de l'autre, Côme et Vérone étaient deux villes de la Gaule cisalpine, ce qui suffit pour justifier la dénomination que Pline donne à Catulle, sans qu'il soit nécessaire que la même ville ait été leur berceau.

[1] Florence, 1507, in-8o.
[2] Venise, 1520, in-8o.
[3] Paris, 1533, in-8o.
[4] Leyde, 1633, pet. in-12.
[5] Paris, 1678, in-4o. *Ad usum Delphini.*
[6] 1685, 1693, in-8o.
[7] Londres, 1716, in-12.
[8] Delpht et Leyde, 1724, 1 tom. en 2 vol. in-4o; édit. très-estimée; Würzbourg et Fulda, 1778, in-8o.
[9] Leipzig, 1696, in-12.
[10] Strasbourg, 1670, in-4o.
[11] Londres, 1746, 2 vol. in-12.
[12] Paris, 1757, in-12.
[13] Gottingue, 1804, 2 vol. in-8o.
[14] Helmstadt, 1795, in-8o.
[15] Paris, 1822-24, 3 vol. in-8o.
[16] Londres, 1825, 3 part. en 4 vol. in-8o.
[17] *Conterraneum.*, préf. Hist. natur.

Pline fit la guerre en Germanie sous les ordres de Lucius Pomponius et commanda la cavalerie. Plus tard il exerça les fonctions de procurateur de César en Espagne ; on pense qu'il dut cette charge à Néron. On ne sait pas positivement, quoiqu'on l'ait prétendu, s'il fut mis au rang des sénateurs par Vespasien, et s'il servit dans la guerre de Titus contre les Juifs. On connaît les circonstances de sa mort par une lettre de Pline le jeune à Tacite [1]. Il était à Misène où il commandait la flotte romaine, au moment de la première éruption du Vésuve, et il périt suffoqué par la fumée et par les exhalaisons sulfureuses en voulant examiner de trop près ce phénomène. Ce qui arriva sans doute l'an 79 de l'ère vulgaire, lorsque les villes d'Herculanum et de Pompéï furent englouties.

Pline composa plusieurs ouvrages considérables [2] : 1° Un livre sur l'*Exercice équestre du javelot* [3], avec autant de soin que de génie, lorsqu'il commandait une partie de la cavalerie romaine ; 2° deux livres sur la *Vie de Quintus Pomponius Secundus* [4], sous qui il avait servi, voulant par cette histoire s'acquitter comme d'un devoir que l'amitié lui prescrivait ; 3° les *Guerres germaniques* [5], en vingt livres où il avait rassemblé tout ce qui s'était passé de mémorable pendant le cours des expéditions romaines en Germanie. Il commença cet ouvrage dans une des campagnes de cette guerre sur un avis qu'il eut en songe ; car l'ombre de Drusus Néron, celui même qui remporta tant de victoires dans cette contrée, lui apparut pendant qu'il reposait, lui recommanda sa mémoire, et le conjura de le dérober à l'oubli ; 4° de l'*Homme d'étude* [6] en trois livres qu'il divisa en six volumes, vu leur grosseur. Il y prenait l'orateur au berceau et le conduisait jusqu'à son entière perfection [7] ; 5° *du Discours*

[1] Liv. 6, lett. 16.

[2] PLINE le jeune, Liv. 3, lett. 5.

[3] *De Jaculatione equestri I*

[4] *De Vita Pomponii Secundi II.*

[5] *Bellorum Germaniæ XX.*

[6] *Studiosi Libri III.*

[7] AULU-GELLE en fait l'éloge (*Noct. attic.*, L. 9, ch. der), ainsi que Quintilien.

équivoque [1] sur l'acception précise et la propriété des mots [2], ouvrage loué par Charisius [3]; 6° *Suite d'Aufidius Bassus* en trente et un livres [4]; elle comprenait l'Histoire romaine depuis l'époque où l'avait interrompue Aufidius jusqu'au règne de Vespasien et de Titus [5]; 7° *Histoire naturelle* en trente-sept livres [6], vaste ouvrage où brille l'érudition, et qui n'est pas moins varié que la nature [7]; 8° enfin *cent soixante commentaires de choses choisies* [8]; c'étaient des notes et des extraits qu'il avait laissés à son neveu de qui nous apprenons que l'auteur, étant procurateur en Espagne, en avait refusé quatre cent mille sesterces [9] d'un certain Lartius ou Largius Licinius.

De tous les ouvrages de Pline, il ne nous reste que son Histoire naturelle. Nous emprunterons au célèbre Cuvier l'analyse et la critique qu'il en a faites : On nous blâmerait avec raison d'avoir substitué notre travail à celui d'un homme aussi profondément savant et qui possédait des connaissances si riches, si précises, si étendues, surtout en matière d'histoire naturelle.

« Ce grand ouvrage, dit-il, est en même temps l'un des monuments les plus précieux que l'antiquité nous ait laissés, et la preuve d'une érudition bien étonnante dans un homme de guerre et un homme d'État. Pour apprécier avec justice cette vaste et célèbre composition, il est nécessaire d'y distinguer le plan, les faits et le style. Le plan en est immense. Pline ne se propose point d'écrire seulement une histoire naturelle dans le sens res-

1 *Dubii Sermonis VIII.*

2 FUNCCIUS, *de Historic. ab. excess. Augusti, etc.*, ch. 9, § 44.

3 Liv. I, pag. 59.

4 *A fine Aufidii Bassi XXXI.*

5 *Hist. natur.*, préf. à Titus.

6 *Naturæ historiarum XXXVII.*

7 Nous indiquons la division en 37 livres, adoptée dans les diverses éditions : nous pensons toutefois qu'on ne doit en compter que 36, et que l'on ne peut ajouter à ce nombre, le *sommaire* de tout l'ouvrage, divisé par livres et par chapitres, et qui n'est après tout qu'une *table des matières*.

8 *Electorum commentarii CLX.*

9 Près de 85,000 fr.

treint où nous prenons aujourd'hui cette science, c'est-à-dire, un traité plus ou moins détaillé des animaux, des plantes et des végétaux : il embrasse l'astronomie, la physique, la géographie, l'agriculture, le commerce, la médecine et les arts, aussi bien que l'histoire naturelle proprement dite ; et il y mêle sans cesse à ce qu'il en dit, des traits relatifs à la connaissance morale de l'homme et à l'histoire des peuples, en sorte qu'à beaucoup d'égards, on a pu dire de cet ouvrage, qu'il était l'encyclopédie de son temps. Après avoir donné, dans son premier livre, une sorte de table des matières et les noms des auteurs dont il s'appuie, il parle, dans le second, du monde, des éléments, des astres et des principaux météores. Les quatre suivants forment une géographie des trois parties du monde alors connu. Le septième, traite des différentes races d'hommes,et des qualités distinctives de l'espèce humaine, des grands caractères qu'elle a produits, et des plus remarquables de ses inventions. Quatre livres sont consacrées ensuite aux animaux terrestres, aux poissons, aux oiseaux et aux insectes. Les espèces de chaque classe y sont rangées d'après leur grandeur ou leur importance. Il y est question de leurs mœurs, de leurs qualités utiles ou nuisibles, et des propriétés plus ou moins singulières qu'on leur attribue. A la fin du livre des insectes, il est parlé de quelques-unes des substances produites par les animaux, et des parties qui composent le corps humain. La botanique est ce qui occupe le plus de place. Dix livres sont employés à faire connaître les plantes, leur culture et leur emploi dans l'économie domestique et dans les arts, et cinq à énumérer les remèdes qu'elles fournissent. Cinq autres traitent des remèdes que l'on tire des animaux. Enfin, dans les cinq derniers, Pline décrit les métaux et leur exploitation, les terres, les pierres et leurs usages pour les besoins de la vie, pour le luxe et pour les beaux arts ; citant, à propos des couleurs, les tableaux les plus célèbres, et, à propos des pierres et des marbres, les plus belles statues et les pierres gravées les plus estimées.

« Il était impossible qu'en parcourant même rapidement ce nombre prodigieux d'objets, l'auteur ne fît connaître une multitude de faits remarquables, et devenus pour nous d'autant plus précieux, qu'il est aujourd'hui le seul écrivain qui les rapporte. Malheureusement la manière dont il les a recueillis et exposés,

leur fait perdre beaucoup de leur prix, par le mélange du vrai et du faux qui s'y trouvent en quantité presqu'égale, mais surtout par la difficulté, et même, dans la plupart des cas, l'impossibilité de reconnaître de quels êtres il a précisément voulu parler... Il n'est en général, qu'un compilateur, et même le plus souvent un compilateur qui, n'ayant point par lui-même d'idée des choses sur lesquelles il rassemble le témoignage des autres, n'a pu apprécier la vérité de ces témoignages, ni même toujours comprendre ce qu'ils avaient voulu dire. C'est, en un mot, un auteur sans critique, qui, après avoir passé beaucoup de temps à faire ses extraits, les a rangés sous certains chapitres, en y joignant des réflexions qui ne se rapportent point à la science proprement dite, mais offrent alternativement les croyances les plus superstitieuses, ou les déclamations d'une philosophie chagrine qui accuse sans cesse l'homme, la nature et les dieux eux-mêmes. On ne doit donc pas considérer les faits qu'il accumule, dans leurs rapports avec l'opinion qu'il s'en faisait; mais il faut les rendre, par la pensée, aux écrivains dont il les a tirés, et y appliquer les règles de la critique, d'après ce que nous savons de ces écrivains et des circonstances où ils se sont trouvés. Étudiée ainsi, l'Histoire naturelle de Pline nous offre encore une mine des plus fécondes, puisqu'elle se compose, d'après son propre témoignage, des extraits de plus de deux mille volumes dus à des auteurs de tout genre, voyageurs, historiens, géographes, philosophes, médecins; auteurs dont nous ne possédons plus qu'environ quarante : encore n'avons-nous de plusieurs que des fragments ou des ouvrages différents de ceux où Pline a puisé..... La comparaison de ses extraits avec les originaux que nous avons encore et surtout avec Aristote, fait connaître que Pline était loin de prendre de préférence dans ses auteurs, ce qu'ils avaient de plus important et de plus exact. En général, il s'attache aux choses singulières ou merveilleuses, à celles qui se prêtent davantage aux contrastes qu'il aime à établir, ou aux reproches qu'il aime à faire à la Providence. Il est vrai qu'il n'ajoute pas une foi égale à tout ce qu'il rapporte; mais c'est au hasard qu'il doute ou qu'il affirme; et les contes les plus puérils ne sont pas ceux qui provoquent le plus son incrédulité.... Aussi les animaux les plus fabuleux, les mantichores à tête humaine et à queue de scorpion, les chevaux ailés, le

catoblépas [1] dont la vue seule fait périr, y jouent leur rôle à côté de l'éléphant et du lion.....

« Un autre défaut très-grave de Pline, c'est qu'il ne rend pas toujours le vrai sens des auteurs qu'il traduit, surtout quand il s'agit de la désignation des espèces ; en plusieurs occasions, il a substitué au mot grec qui désignait un animal dans Aristote, un mot latin qui appartenait à un autre... Les descriptions ou plutôt les indications incomplètes qu'il donne, sont presque toujours insuffisantes pour reconnaître les espèces, quand la tradition n'en a pas conservé les noms; et même il en est un très-grand nombre dont il cite les noms sans y joindre aucun caractère, aucun moyen quelconque de les distinguer. Si l'on pouvait douter encore des avantages des méthodes imaginées par les modernes, on s'en convaincrait en voyant que presque tout ce que les anciens ont dit des vertus de leurs plantes est perdu pour nous, faute de pouvoir distinguer à quelles plantes ils les attribuent.

« Au reste, ces regrets s'affaiblissent beaucoup par le peu de soin que les anciens, et Pline en particulier, ont mis à constater les vertus médicales qu'ils préconisent dans ces plantes. Ils en attribuent tant de fausses et même d'absurdes à celles que l'on connaît, qu'il nous est permis d'être assez indifférents sur les vertus de celles que l'on ne connaît pas.......

« Il faut donc l'avouer, Pline, sous le rapport des faits, n'a plus aujourd'hui d'intérêt véritable, que relativement aux mœurs et aux usages des anciens, aux procédés qu'ils ont suivis dans les arts, et à quelques traits d'histoire, ou à quelques détails de géographie que l'on ignorerait sans lui. La partie des arts serait celle qui mériterait le plus qu'on l'étudiât à fond. Il en suit les progrès, il en décrit les productions principales ; il nomme les artistes les plus célèbres ; il indique la manière dont ils travaillaient à leurs ouvrages ; et l'on ne peut guère douter que si l'on parve-

[1] Liv. 8, ch. 21. Nous ajouterons que Pline n'est pas le seul qui ait parlé du *catoblepas* ou *catoblépon*. Alexandre Myndius en faisait mention dans un passage du second livre de son Histoire des quadrupèdes, passage rapporté par Athénée (*Deipnosoph.*, Liv. 5, ch. 20, ou pag. 221, édit. de Casaubon). Ælien (*de Animalib.*, Liv. 7, ch. 5) décrit aussi cet animal terrible qui se serait rencontré en Lybie, et qui aurait eu la funeste propriété de tuer d'un seul regard ceux qui arrêtaient les yeux sur les siens.

nait à l'entendre, on ne retrouvât quelques-uns des secrets au moyen desquels les anciens exécutaient des choses que nous n'avons pu encore parfaitement imiter: mais ici se reproduisent toutes les difficultés de la momenclature ; il nomme des substances nombreuses ; ce sont ces substances qu'il faudrait faire entrer dans les compositions, ou soumettre aux opérations de l'art, et on ne les connait point ; à peine en devine-t-on quelques-unes, d'après des caractères équivoques.....

« Si Pline a pour nous, aujourd'hui, peu de mérite comme critique et comme naturaliste, il n'en est pas de même de son talent comme écrivain, ni du trésor immense de termes et de locutions latines dont l'abondance des matières l'a obligé de se servir, et qui ont fait de son ouvrage l'un des plus riches dépôts de la langue des Romains. On a eu raison de dire que, sans Pline, il aurait été impossible de rétablir la latinité ; et cela doit s'entendre, non-seulement des mots, mais de la variété de leurs acceptions, et de celle des tours et de tous les mouvements du style. Il est certain aussi que, partout où il lui est possible de se livrer à des idées générales ou à des vues philosophiques, son langage prend de l'énergie et de la vivacité, et ses pensées, quelque chose de hardi et d'inattendu qui dédommage de la sécheresse de ses énumérations, et peut lui faire trouver grâce près du grand nombre de lecteurs, pour l'insuffisance de ses indications scientifiques. Peut-être cherche-t-il trop les pointes et les oppositions, et n'évite-t-il pas toujours l'emphase ; on lui trouve parfois de la dureté, et, dans plusieurs endroits, une obscurité qui tient moins au sujet qu'au désir de paraître pressant et serré: mais il est toujours noble et grave ; et partout plein d'amour pour la vertu, d'horreur pour la cruauté et pour la bassesse dont il avait sous les yeux de si terribles exemples, enfin de mépris pour le luxe effréné qui, de son temps, avait si profondément corrompu le peuple romain. On ne peut trop louer Pline sous ces divers rapports ; et, malgré les défauts que nous sommes obligé de lui reconnaître, quand nous le considérons comme naturaliste, nous ne le regardons pas moins comme l'un des auteurs les plus recommandables, et les plus dignes d'être placés au nombre des classiques, parmi ceux qui ont écrit après le règne d'Auguste. Toutefois on doit dire qu'il était à peu près athée, ou du moins qu'il ne reconnaissait d'autre dieu que le

monde, et que peu de philosophes ont exposé le système du panthéisme avec plus d'étendue et d'énergie qu'il le fait dans son deuxième livre. »

Nous nous référons d'autant plus volontiers au jugement du savant Cuvier sur Pline, que c'est le résumé à peu près exact des opinions qui ont été émises sur cet écrivain par d'autres savants critiques [1].

L'Histoire naturelle de Pline a été traduite en *français*, par Dupinet [2] et Poinsinet de Sivry [3]. Gueroult en a reproduit quelques *morceaux choisis* [4], et les *livres sur les animaux* [5]; D. Durand a donné une *histoire naturelle de l'or et de l'argent*, extraite du trente-troisième livre de Pline [6], et une *histoire de la peinture ancienne*, tirée du trente-cinquième [7]. Et. Falconet a traduit les livres trente-quatrième, trente-cinquième et trente-sixième [8]. Enfin on doit une traduction complète à M. Ajasson de Grandsagne [9].

En *italien*, on a la traduction de Christoph. Landino [10], et celle

[1] On peut consulter Ange Politien (*epist. ad Leonic.*); Budée (*de Ass.*, Liv. Ier); Juste-Lipse (*Epistolic. Quæst.*, Liv. 2, épît. 13); Vossius (*de Historic. lat.*, pag. 153); Heinsius (in Orat. pro biblioth. mun. III, pag. 32); Borrichius (*Conspect. Auct. Ling. lat.*, p. 13); Scioppius (*de Stylo*, p. 101); Fr. Bacon (*de Augm. scient.*, Liv. I et 2, ch. 2); Jos. Scaliger (*Opusc.*); Roland. Maresius (Liv. II, épît. 40); Guy Patin (lett. 6); Beauval (*Hist. des ouvrages des Savants*, février 1689), etc., etc.

[2] Lyon ou Paris, 1608, 2 vol. in-folio; n'a aucune valeur.

[3] Paris, 1771-82, 12 vol. in-4o; avec les notes de Bouguer et De Lalande sur la partie astronomique, et de Guettard sur les minéraux. La traduction est inexacte, et les commentaires ne satisfont point les savants.

[4] Ibid., 1809, 2 vol. in-8o.

[5] Ibid., 1802, 3 vol. in-8o; ces deux ouvrages se recommandent par la fidélité et l'élégance.

[6] Londres, 1729, in-folio.

[7] Ibid., 1725, in-folio.

[8] La Haye, 1773, 2 vol. in-8o.

[9] Paris, Panckoucke, 1829, et ann. suiv., 20 vol. in-8o; annotée par Beudant, Brogniart, G. Cuvier, Daunou et autres savants. Ouvrage estimable à tous égards.

[10] Venise, 1476, in-folio, édition magnifique. Cette traduction corrigée par Ant. Brucioli, a été réimprimée aussi à Venise, 1543, in-4o.

de Lodovico Domenichi [1]; en *espagnol*, celle de Geronymo de Huerta [2]; en *allemand*, celles de Denso [3], et de Grosse [4]; en *anglais*, celle de Philémon Holland [5].

On assure qu'il en existe une traduction *arabe* par Honam, fils d'Isaac.

Quant aux éditions, on en compte à peu près cent dont plus de cinquante appartiennent au seizième siècle. Les plus remarquables sont celles d'Hermolaüs Barbarus [6], de Sigismond Gelenius [7], de Jacques Dalechamp [8], d'Elzevir [9], de Gronovius [10], de Jean Hardouin [11], de Franzius [12], de J. P. Miller [13], de Gabr. Brotier [14], et de Lemaire [15].

Tertulien, dans son *Apologétique*, et Solinus, dans son *Polyhistor*, ont fait à Pline de nombreux emprunts sans le citer; aussi le dernier a-t-il été surnommé le *singe de Pline*.

Deux ouvrages fort utiles à consulter pour l'intelligence de notre auteur, sont ceux de Saumaise [16], et de Latour-Rezzonico [17].

[1] Venise, 1561 ou 1562, in-4°.

[2] Madrid, 1624 ou 1629, 2 vol. in-folio.

[3] Greifswald, 1764 et Rostock, 1766, 2 vol. in-4°.

[4] Francfort, 1781-88, 12 vol. in-8°.

[5] 1601, in-folio.

[6] Haguenau, 1518, 2 tom. en 1 vol. in-folio.

[7] Venise, 1559, in-folio.

[8] 1587.

[9] Leyde 1635, 3 vol. pet. in-12; très-jolie édit.

[10] Ibid., 1669, 3 vol. in-8°; bonne édit. des *Variorum*, mais peu commune.

[11] Paris, 1685, 5 vol. in-4°; l'un des meilleurs ouvrages de la collect. *Ad usum Delphini;* rare. L'édit. de 1723, 3 vol. in-folio, est plus commune et moins estimée, bien qu'elle contienne des augmentations.

[12] Leipzig, 1778-91, 10 vol. in-8°, avec les notes de Hardouin.

[13] Berlin, 1766, 5 vol. in-12.

[14] Londres, Valpy, 1826, 14 vol. in-8°.

[15] Paris, 1827-31, 10 vol. en 13 tom. in-8°.

[16] *Exercitationes plinianæ in Solinum, etc.* Paris, 1629, 2 vol. in-fol.

[17] *Disquisitiones plinianæ*, Parme, 1763, 1767, 2 vol. in-folio. Tout ce qui concerne la vie, les ouvrages et la personne de Pline, y est traité avec une grande érudition et une sage critique.

Il existe aussi de nombreux extraits de Pline, parmi lesquels on doit distinguer ceux de Heyne [1].

HERENNIUS SÉNÉCION fut accusé, sous Domitien, par Mettius Carus, et mis à mort par ordre de l'empereur, parce qu'il avait écrit l'histoire d'Helvidius Priscus, à la demande de Fannia, épouse de celui-ci, et fille de Pétus Thraséa. Elle-même fut pour ce fait condamnée à l'exil [2].

JUNIUS ARULENUS RUSTICUS eut un sort pareil à celui de Sénécion, pour avoir écrit l'éloge du même Helvidius [3].

POMPEIUS SATURNINUS se fit un nom et mérita des éloges pour son savoir. Il avait du mérite comme historien, comme orateur et comme poëte, si nous en croyons Pline qui dit à son sujet [4]: « Je vantais son esprit même avant que j'en connusse bien la fécondité, le tour, l'étendue. Aujourd'hui j'en suis tout rempli. Il me suit partout, il m'occupe tout entier. Je l'ai ouï plaider avec autant de vivacité que de force; et je ne l'ai trouvé ni moins juste ni moins fleuri dans ses répliques imprévues, que dans ses discours étudiés. Son style est soutenu partout de réflexions solides: sa composition est belle et majestueuse; ses expressions sont harmonieuses et marquées au coin de l'antiquité. Toutes ces beautés qui vous transportent quand la déclamation les anime, vous charment encore lorsque vous les retrouvez sans vie sur le papier. Vous serez de mon avis lorsque vous aurez jeté les yeux sur ses pièces d'éloquence. Vous n'hésiterez pas à les comparer aux plus belles que les anciens nous ont laissées, et vous avouerez qu'il égale ses modèles. Mais vous serez encore plus content de lui, si vous lisez ses histoires. Ses narrations vous paraîtront tout à la fois serrées, claires, coulantes, lumineuses, et même sublimes..... Ce n'est pas tout, il fait des vers qui valent ceux de Catulle ou de Calvus, que j'aime tant, etc. » Si Pline a dit vrai, quel dommage d'avoir perdu tant de belles choses !

CAIUS FANNIUS, contemporain de Saturninus, mourut en lais-

1 Gottingen, 1790, in-8°.

2 PLINE, Liv. 7, lett. 8; TACITE, *Agric.*, ch. 2 et 45.

3 SUÉTONE, *Domit.*, ch. 10; PLINE, Liv. 1er, lett. 5 et 14.

4 Liv. 1er, lett. 16.

sant imparfait un ouvrage excellent. Quoique le barreau semblât l'occuper assez, il écrivait pourtant les tristes aventures de ceux que Néron avait bannis ou fait périr. Déjà trois livres de cette composition qui tenait le milieu entre la simple relation et l'histoire étaient achevés. Le style en était pur, le tour délicat, les faits exactement rassemblés. L'empressement qu'on témoignait à lire ces premiers livres, redoublait la passion qu'il avait de finir les autres, lorsque la mort vint interrompre ses travaux. Il eut un pressentiment de sa fin prochaine. Il s'imagina voir, pendant son sommeil, entrer Néron qui s'assit sur son lit, et lut les trois livres de son ouvrage ; puis il se retira, et Fannius pensa qu'il ne pousserait pas plus loin son histoire, que Néron avait poussé sa lecture [1].

Titinius Capiton écrivit la *Mort des hommes illustres* de son temps. C'était un parfait honnête homme, et l'un des premiers ornements de son siècle. Il cultiva les sciences, aima les gens de lettres, les protégea, les avança, et se plut à les récompenser. Il fut la ressource, l'appui de la plupart des auteurs, ses contemporains, et l'exemple de tous [2].

Pour mettre l'empereur Trajan au nombre des historiens de cette époque, nous n'avons d'autre autorité que celle de Priscien qui cite de lui le récit de l'expédition contre les Daces [3].

C. Cornelius Tacitus. Tacite, ce célèbre historien, naquit vers l'an 54 de l'ère vulgaire, 807 ans après la fondation de Rome. On croit qu'il eut pour père, Cornélius Vérus Tacitus, chevalier romain, procurateur de la Gaule-Belgique ; mais on ne pense pas qu'il ait appartenu à la famille *Cornélia*, malgré son prénom de Cornélius ; on ignore quel lieu fut sa patrie ; les habitants de Terni croient que c'est à leur ville que revient l'honneur d'avoir vu naître ce grand écrivain. Il paraît qu'il suivit le barreau [4], et qu'il cultiva la poésie, même dans un âge avancé ; il mena de front les affaires et les lettres, et réunit la gloire du

[1] Pline, Liv. 5, lett. 5 et 9.

[2] Idem, Liv. 8, lett. 12.

[3] Liv. 6.

[4] Voir dans Pline (Liv. 2, lett. 11), le récit de l'action intentée par les Africains contre le proconsul Marius Priscus, affaire dans laquelle Tacite signala son éloquence.

talent et celle des dignités. Il est probable qu'à l'exemple de tous les jeunes Romains, il commença par la profession des armes, et c'est ce qu'on peut conjecturer de l'exactitude que l'on remarque dans ses récits, lorsqu'il y est question de détails militaires et stratégiques. Il fut questeur sous Vespasien, et compté en 88, au nombre des quindécemvirs sibyllins. Vers 77, il avait épousé la fille d'Agricola ; il quitta Rome avec elle dans l'année 89 [1], et revint quatre ou cinq ans après, lorsque Domitien vivait encore. Il fut consul subrogé en 97, sous le règne de Nerva ; il remplaça Virginius Rufus qui mourut alors et dont il prononça le panégyrique. Il était intimement lié avec Pline le jeune, et la correspondance de ce dernier en fait foi [2]. On ne sait rien de plus sur Tacite, après la fin du premier siècle ; on suppose qu'il mourut octogénaire vers l'année 135 [3]. L'empereur Tacite, au troisième siècle, se glorifiait de descendre de cet historien célèbre, et au cinquième, Polémius, préfet des Gaules, le comptait parmi ses ayeux.

Nous avons de Tacite, 1° la *Description des pays, des mœurs, des usages des Germains* [4]. Cette composition, quoique de peu d'étendue, est remarquable par les traits de morale, les vues politiques, les tableaux pleins d'énergie et de vérité qu'on y trouve, au milieu de détails intéressants présentés d'une manière pittoresque, et rehaussés par un coloris vif et brillant.

Ce livre si court, sur un vaste sujet, est d'un homme qui abrége tout parce qu'il voit tout, dit Montesquieu. Il se distingue encore par la méthode, par la précision et la rapidité du style ; c'est un modèle de description, c'est un trésor précieux de renseignements sur l'origine de bien des institutions modernes tant civiles

[1] D'après Bayle, cette retraite fut volontaire, et non la suite d'une disgrace : « C'est une vision, dit-il, que de prétendre que Domitien l'exila. » (DICTIONNAIRE, au mot TACITE, note L.)

[2] L. 1, lett. 6 et 20 ; L. 4, lett. 13 ; Liv. 6, lett. 9, 16 et 20 ; L. 7, lett. 20 et 32 ; Liv. 8, lett. 7, et Liv. 9, lett. 14 ; la lett. 10e du 9e Livre paraît être une réponse de Tacite, à la 6e lettre du 1er Liv. de Pline, plutôt qu'une missive de celui-ci.

[3] Cette assertion semble fort douteuse à Bayle. (Voir l'endroit cité plus haut.)

[4] *De Moribus Germanorum libellus.*

que militaires, c'est un des ouvrages les plus utiles de l'antiquité. Quelques-uns, et entre autres Voltaire, ont prétendu qu'en louant les peuples de la Germanie, Tacite a voulu faire la satire des Romains ; cette intention n'est point manifestée d'une manière assez évidente pour pouvoir affirmer qu'elle ait existé dans la pensée de l'auteur, et si réellement il y a cédé, il ne l'a fait qu'indirectement et avec beaucoup de réserve et de sagesse.

2° La *Vie d'Agricola*[1]. « C'est, dit Thomas[2], le modèle de tous les éloges historiques. Le début qui est d'une grande beauté, est d'une éloquence tout à la fois simple et forte ; il y parle de l'ancien usage de célébrer les grands hommes, de l'indifférence de son siècle pour ceux qui l'honorent, du danger de louer la vertu sous les tyrans, des effets de l'oppression qui fait mourir les arts en étouffant le génie. Il se représente ensuite, au sortir du règne de Domitien, comme échappé aux chaînes et à la mort, survivant aux autres, et, pour ainsi dire, à lui-même, privé de quinze ans de sa vie, qui se sont écoulés dans l'inaction et dans le silence, mais voulant du moins employer les restes d'un talent faible et d'une voix presqu'éteinte, à transmettre à la postérité l'esclavage passé, et la félicité présente de Rome. Alors il parcourt les différentes époques de la vie de son héros, peignant partout comme il sait peindre, et montrant un grand homme à la cour d'un tyran, coupable par ses services même, forcé de remercier son maître de ses injustices, et obligé d'employer plus d'art pour faire oublier sa gloire, qu'il n'en avait fallu pour conquérir des provinces et vaincre des armées. » Le récit de la mort d'Agricola et l'éloquente apostrophe qui le termine sont surtout admirables. « Dans cet ouvrage, dit encore Thomas, Tacite a réuni la philosophie à l'histoire, et l'histoire à l'éloquence : on retrouve à chaque ligne l'âme d'un citoyen qui porte tout le poids du malheur de la vertu, et qui, en peignant les maux de sa patrie, les éprouve une seconde fois. Toute la fin est d'un pathétique tendre, mais en même temps plein de noblesse. Il semble que Tacite, fatigué des émotions douloureuses et profondes que lui a données l'indignation du crime et le spectacle de la cour d'un tyran, cherche, pour écarter ces images, à

[1] *Agricolæ Vita.*

[2] Essai sur les Éloges, ch. 15, à la fin.

se reposer sur les sentiments les plus doux de la nature : c'est la sensibilité d'un grand homme qui tout à la fois vous attendrit et vous élève. »

« Cette Vie d'Agricola, dit La Harpe [1], est le désespoir des biographes : c'est le chef-d'œuvre de Tacite qui n'a fait que des chefs-d'œuvre. »

M. Daunou, dont on connaît la vaste érudition, apprécie cet ouvrage dans les termes suivants : « Ce livre contient de vives peintures et d'éloquents discours : il offre l'expression, toujours noble et vraie, des sentiments les plus fiers et des affections les plus tendres. L'auteur se montre tour à tour énergique et pathétique, avec une convenance parfaite. La diction est partout savante ; mais l'art profond qu'elle recèle dans la structure des phrases, dans le choix et l'arrangement des mots et même des syllabes, ne se manifeste que par les grands et rapides effets qu'il produit. Quel que soit pourtant l'éclat de cet ouvrage si justement célèbre, nous doutons qu'il porte, autant que ceux qui l'ont suivi, l'empreinte du goût sévère et du génie pénétrant de Tacite. »

3° *Les Histoires* [2]. Cet ouvrage était, à ce qu'on croit, composé de vingt livres, et comprenait un espace de vingt-huit années, depuis la mort de Néron, en 68 (l'an 821 de Rome), jusqu'à celle de Domitien en 96. Il ne reste que les quatre premiers livres et les vingt-six premiers chapitres du cinquième. Ils correspondent aux règnes de Galba, d'Othon, de Vitellius, et à celui de Vespasien jusqu'à la guerre de Civilis. Dans les livres suivants se trouvaient la continuation de l'histoire de Vespasien, et les règnes de Titus et de Domitien ; ceux de Nerva et de Trajan paraissent avoir été réservés par l'historien pour un ouvrage spécial.

4° *Les Annales* [3] renferment le récit d'événements antérieurs à ceux qu'on lit dans les *Histoires*, cependant elles furent écrites postérieurement à cette dernière composition, puisque l'auteur y renvoie dans le onzième livre des *Annales* [4]. Ces Annales com-

[1] Cours de Littér., tom. 5, pag. 10.

[2] *Historiarum libri XX.*

[3] *Annalium Libri XVI.*

[4] *Utriusque principis rationes prætermitto, satis narratas libris quibus res imperatoris Domitiani composui* (Ch. 11). C'est l'interprétation

prenaient seize livres dont malheureusement nous ne possédons qu'une partie. Les quatre premiers livres qui sont entiers, le cinquième qui est mutilé, et le sixième dont il ne s'est rien perdu, contiennent le règne de Tibère, depuis l'an 14 jusqu'à l'an 37. Les quatre livres suivants, dans lesquels était compris le règne de Caligula, nous manquent ainsi que le commencement du onzième. La lacune est d'environ dix ans, et ce qui reste de ce livre commence à la cinquième année du règne de Claude, jusqu'au chapitre trente-cinquième du seizième livre : les lacunes qu'on y remarque sont peu sensibles et peu importantes. La fin que l'on regrette présentait le tableau sans doute intéressant des deux dernières années du règne de Néron. On a quelquefois prétendu que les *Histoires* et les *Annales* ne formaient originairement qu'un seul et même corps, mais les raisons sur lesquelles on appuyait cette supposition étaient si peu concluantes qu'on n'hésite plus à séparer ces deux ouvrages. D'ailleurs la manière de l'historien est différente dans l'un et dans l'autre. Dans les *Annales*, les faits se pressent davantage ; dans les *Histoires*, les narrations prennent plus d'étendue et de développement.

Nous n'avons pas tous les ouvrages de Tacite ; il ne subsiste rien de son *panégyrique* de Virginius Rufus, ni de son *discours* contre le proconsul Priscus [1], ni de ses autres *plaidoyers*, ni de ses *poésies*, ni d'un *livre de Facéties* dont Fulgence Planciade le déclare auteur. Toutefois, parmi les œuvres de cet illustre écrivain, on comprend le plus souvent le *Dialogue sur les Orateurs* [2], ou sur les causes de la corruption de l'éloquence, opuscule attribué aussi à Quintilien par les uns, à Suétone, par les autres. Quintilien, il est vrai, avait composé un traité sur les *Causes de la corruption de l'éloquence* [3] ; mais, de son propre aveu [4], il y par-

que donnent de ce passage, VOSSIUS, BAYLE, ROLLIN, LABLETTERIE, TIRABOSCHI, BROTTIER et DAUNOU.

[1] Voir, pag. 477, note 4.

[2] *Dialogus de Oratoribus.*

[3] *Nam ita forte accidit, ut eum quoque librum, quem de causis corruptæ eloquentiæ emisi, jam scribere agressus, simili ictu ferire.* (Inst. Orat., Liv. 6, avant-propos.)

[4] *Tum est hyperbole virtus, etc..... sed de hoc satis, quia eumdem locum plenius in eo libro, quo causas corruptæ eloquentiæ reddebamus, tractavimus.* (Ibid., Liv. 8, ch. 6, à la fin.)

lait des tropes, et en particulier de l'hyperbole, or cela ne peut s'appliquer à l'opuscule qui nous reste. De plus, le dialogue dont il s'agit eut lieu la sixième année du règne de Vespasien [1], lorsque l'auteur qui le rapporte était encore fort jeune; cet auteur en outre exerça à Rome la questure, le tribunat et la préture, toutes circonstances qui ne peuvent aucunement faire songer à Quintilien comme auteur de l'ouvrage dont il s'agit. Ceux qui l'attribuent à Suétone, n'en donnent qu'une raison bien frivole; ils disent que la diction est trop élégante pour être de Tacite dont le style est concis, bref, mordant et plus austère que gracieux [2], comme si un écrivain ne changeait pas de ton et de manière en changeant de sujet. Certes la forme extérieure des lettres, des plaidoyers de Tacite n'était pas la même que celle de ses compositions historiques; il y a plus, Tacite, comme historien, a souvent la rondeur et le nombre que l'on remarque dans le dialogue sur les orateurs, et cet ouvrage offre plus d'une fois la précision, l'énergie que l'on admire dans les autres œuvres de notre auteur. Le style du *Dialogue sur les Orateurs* ne rappelle aucunement celui de Suétone dans son *Histoire des douze Césars*, et il ne suffit pas qu'il ait été rhéteur et grammairien pour lui faire honneur d'un ouvrage que plusieurs motifs très-plausibles font attribuer à Tacite. 1° Son nom se lit sur plusieurs anciens manuscrits de ce livre; 2° on y remarque des tours et des expressions qui se retrouvent dans ses autres ouvrages [3]; 3° le grammairien Pomponius Sabinus mentionne, comme étant de Tacite, une critique contre les faux ornements des compositions de Mécène [4], or cette critique est reproduite dans le Dialogue sur les Orateurs [5]. L'ouvrage est adressé à Justus Fabius qui était l'ami de Pline le jeune [6]; deux hommes aussi intimement liés que

[1] Ch. 17, § 3.

[2] Funccius, *de Historic ab excessu. Augusti, etc.*, ch. 9, § 61.

[3] *Egregiam paci famam circumdedit* (Vie d'Agric.); *hanc Ciceroni famam circumdedit* (Dial. sur les Orat.). *Inserere se fortunæ* (Hist., Liv. 2). *Nomen inserere possunt famæ* (Dial. sur les Orat.).

[4] *Cornelius Tacitus appellat Scripta Mæcenatis calamistros.*
(In Carmen de obitu Mæcenatis.)

[5] *Malim Hercule C. Gracchi impetum, aut L. Crassi maturitatem, quam calamistros Mæcenatis, aut tinnitus Gallionis.* (ch. 26.)

[6] Il lui a adressé deux lettres, la 11e du 1er Liv. et la 2e du 7e.

l'étaient Pline et Tacite, devaient avoir des amis communs, c'est encore une présomption que ce dernier est en effet l'auteur du dialogue. Ceux qui ont pensé que ce dialogue a pu être écrit par l'un des interlocuteurs, Aper, ou Maternus, n'ont pas songé que l'âge même de ces Romains ne permet pas cette supposition [1]. Aujourd'hui on s'accorde généralement à regarder le Dialogue sur les Orateurs comme sorti de la plume de Tacite, et cette opinion est en effet la plus probable; pour nous, cette probabilité se rapproche singulièrement de la certitude.

Cet ouvrage est divisé en quarante-deux chapitres, et l'on remarque une lacune plus ou moins considérable à la fin du trente-cinquième.

« Du reste, le mérite du Dialogue sur les Orateurs est généralement reconnu, dit le savant Daunou; et il suffit de prendre une idée sommaire du sujet pour en sentir l'importance. Doit-on préférer l'éloquence à la poésie? Les anciens orateurs valaient-ils mieux que ceux du temps de Vespasien? et si l'éloquence a dégénéré, quelles en sont les causes? les questions débattues, la décadence du genre oratoire demeure avérée, et imputable à la mauvaise éducation, à l'impéritie des maîtres, à la nonchalance de la jeunesse. Chacun des interlocuteurs soutient constamment son caractère: le poëte Maternus y parle de son art avec enthousiasme; l'avocat Aper a de la rudesse; son éloquence de barreau est véhémente, mais son style a souvent de l'élévation; Messala est un patricien qui se possède davantage, et se contient dans les bornes d'une discussion grave. Des portraits fidèles, des parallèles ingénieux, des contrastes habilement ménagés, des tours variés et toujours justes donnent un grand intérêt à cet opuscule. »

Malgré notre admiration pour Tacite, malgré l'espèce de culte que nous lui avons voué, nous sommes forcé de convenir qu'il a été diversement jugé: Raimond Lulle [2] le met au-dessous de

[1] Consulter les réflexions de Brottier, de Sigrais et de Dureau Delamalle, jointes à leurs traductions; P. Pithou, Colomiez, Bodwell, Schurzfleisch, Schulz, Oberlin, dans leurs éditions, se décident pour Tacite; Morabin, Labletterie, Tiraboschi, Juste-Lipse, Gasp. Barthius et Vossius ne se prononcent pas ouvertement pour Tacite ou pour Quintilien, mais Henri Étienne, Boxhornius, Freinshemius, Grævius, Funccius et Pichon, pensent qu'on doit résoudre la question en faveur de l'auteur des *Institut. oratoires*.

[2] *De Orat.*, Liv. 5, ch. 4.

Justin, Alciat[1] et Émile Ferret[2], prétendent que son style est d'une mauvaise latinité ; Budé[3] l'appelle le plus scélérat de tous les écrivains ; Tertullien[4] le traite de menteur ; Orose[5], de flatteur ; Pius Mutius[6], d'impie ; Scioppius[7] le regarde comme un écrivain pervers, et dangereux pour la jeunesse. Il a trouvé encore des censeurs rigides dans Du Perron, Rapin, saint-Évremond, Rollin, Voltaire, Mably et surtout Linguet. Mais que de nombreux éloges nous pouvons opposer aux amers reproches des critiques que nous venons de citer ! Il suffira de nommer Pline[8], Sidonius Apollinaris[9], Vossius[10], Juste-Lipse[11], Bodin[12], Casaubon[13], Philip. Beroaldus[14], Lambin[15], Forstner[16], Heinsius[17], Roland Desmarets[18] et Strada[19]. A ces noms déjà imposants nous ajouterons ceux de Balzac, de Gui Patin, de Lamothe le Vayer, de Lenain de Tillemont, de Racine qui l'appelle le *plus grand peintre de l'antiquité,* de Labletterie, de Brotier, de d'Alembert, de Thomas, de La Harpe[20], de Daunou, enfin de Dureau Delamalle.

Les savants ne sont pas les seuls qui aient rendu à Tacite l'é-

1 *Epist. ad Paul. Jovium.*, 1549.
2 Vossius, *de Historic. lat.*, Liv. 1er, ch. 30.
3 Bodin, *Méthod. histor.*, ch. 4.
4 *Apolog. adv. gent.*, ch. 16.
5 Bodin, *Méthod. histor.*, ch. 4.
6 *Italic. Considerat.* : Impius est Tacitus, etc.
7 *De Stylo historico.*
8 Liv. 2, lett. 1re et 11 ; Liv. 4, lett. 15 ; Liv. 7, lett. 20.
9 *Carm.* 11, v. 192.
10 *De Hist. lat.*, Liv. 1er, ch. 30.
11 *Not. ad politic.*, Liv. 1er, ch. 9.
12 *Méthod. histor.*, ch. 4.
13 *Præfat. ad Polybium.*
14 *Litter. ad Leont. X, pontif. max.*
15 *In Horat*, L. 3, od. 27.
16 *Ad 3 Annal.*, pag. 260.
17 *Orat. in obit. Phil. Cluverii.*
18 *In Epist.*, pag. 23.
19 *Prolus. histor.*, Liv. 2, part. 2.
20 Ce qu'il dit est bon à consulter. (*Cours de Littér.*, part. 1re, Liv. 3, ch. 1er, sect. 1re.)

clatante justice qu'il mérite ; de grands personnages courbèrent, pour ainsi dire, leur front devant ce génie puissant et majestueux.

L'empereur M. Claud. Tacite fit placer les œuvres de ce grand écrivain dans toutes les bibliothèques publiques, et voulut que chaque année, on en transcrivit dix copies pour être distribuées dans divers dépôts [1]. Cosme de Médicis ne lisait aucun autre auteur avec plus de goût et d'attention; le célèbre capitaine Montecuculli avait toujours avec lui un Tacite, en temps de guerre comme en temps de paix ; les deux comtes François Nadasté et Pierre Zreni, dont la fin fut si tragique [2], avaient une telle prédilection pour notre auteur, qu'ils se plaisaient à en réciter de mémoire des pages entières. J. A. Salvi, plénipotentiaire du roi de Suède à la paix d'Osnabruck, savait si bien par cœur tous les ouvrages de Tacite qu'en ayant eu l'occasion, il les répéta d'un bout à l'autre sans autre secours que l'infaillibilité de ses souvenirs. Le célèbre Grotius trouvait un agréable passe-temps à recopier les écrits de l'auteur des Annales ; Pierre Hoofft, *drossart* de Muiden et bailli de Gooiland, pour se familiariser avec le style de Tacite, lut cinquante-deux fois toutes les œuvres de cet écrivain [3]. Montaigne qui se contentait d'ordinaire de parcourir les livres, lut Tacite sans interruption, et, comme il le dit lui-même, *le courut tout d'un fil* [4]. Enfin Tacite reçut les hommages de la reine Christine.

Pour nous quel tribut pouvons-nous payer à un auteur qui a été l'objet de si honorables suffrages? Toutefois nous ne saurions nous taire sur les reproches injustes que lui ont faits des critiques prévenus. Sur quel fondement Tertulien a-t-il traité de menteur un historien à qui ses contemporains mêmes reconnaissaient un caractère grave, une sévère probité, et qui d'ailleurs n'a rapporté que des événements encore vivants dans la mémoire de tous les citoyens romains ? Pourquoi Orose l'ac-

[1] Vopiscus, *Vie de l'emper. Tacite*, ch. 10.

[2] Nobles hongrois, qui furent, en 1671, condamnés à la peine capitale, comme coupables de conspiration contre la personne de l'empereur Léopold.

[3] P. Francius, Orat. 25, et G. Brandius, *Vit. Hooftii.*

[4] *Ie viens de courre d'un fil l'Histoire de Tacitus, ce qui ne m'advient gueres; il y a vingt ans que ie ne meis en livre, une heure de suite ; etc.* (Essais, Liv. 3, ch. 8.)

cuse-t-il de flatterie? est-ce donc pour avoir loué le règne doux et paternel de Nerva et de Trajan, après l'insupportable tyrannie du farouche Domitien? quelle raison avaient Budé, Pius Mutius et Scioppius de le proclamer scélérat, impie, pervers et dangereux? voulaient-ils le punir d'avoir mal jugé les premiers chrétiens, et de les avoir regardés comme des hommes turbulents, comme des provocateurs de troubles? mais Tacite était excusable, il était payen; il n'avait aucune idée de la morale sublime du christianisme qui commande le respect et l'obéissance aux gouvernants, la résignation et la patience dans les persécutions; il ignorait que, loin de songer à se révolter, les chrétiens remerciaient le ciel des maux qu'ils avaient à souffrir, et que les victimes priaient pour leurs bourreaux. Tacite s'est prononcé contre des hommes qu'il croyait connaître, il s'est trompé, mais ses détracteurs n'ont pas été plus équitables que lui.

A des censeurs d'un autre genre la latinité de Tacite paraît suspecte. « Mais qui sommes nous, dit judicieusement Muret[1], nous autres latinistes modernes, pour nous ériger en censeurs d'un écrivain de ce mérite, du plus grand orateur d'un siècle où la langue romaine était encore florissante; car elle le fut jusqu'au règne d'Adrien?.... Après la perte d'un si grand nombre d'anciens auteurs, qui peut répondre que les prétendues innovations de Tacite n'en avaient aucun pour garant?........ J'ose assurer qu'une partie des mots et des constructions de cet auteur, que l'on croit être de nouvelle date, est tirée de Caton, de Varron, de Salluste, et de Cicéron même. Ceux qui peuvent être nouveaux sont marqués au bon coin. Un petit nombre est emprunté du grec, et donne à sa diction quelque chose d'agréable et de piquant. Thucydide avait employé des mots antiques, en avait créé de nouveaux : c'est un trait de ressemblance que Tacite a de plusavec cet historien. »

On le blâme aussi de sa précision qui le rend quelquefois obscur[2]. Sans doute on rencontre, dans ses écrits, des passages difficiles; mais cette précision même a des charmes pour celui qui étudie en homme les ouvrages de cet historien. Comme il est

[1] *In oratione quæ inscribitur* : DEFENSIO TACITI.

[2] *Veracem fecit probitas, natura sagacem,*
Obscurum brevitas te, gravitasque brevem.
(OWEN, Épigr., Lib. 2.)

frappé de ses pensées soudaines, brèves, rapides, à peine énoncées et pourtant si pénétrantes ! ce n'est, pour ainsi dire, qu'un germe, mais que ce germe est fécond ! Il se développe, il grandit par la réflexion dans l'esprit même du lecteur, bientôt le dilate et en même temps le remplit tout entier [1]. C'est là une véritable jouissance pour celui qui aime à penser ; un tel plaisir mérite bien d'être acheté par quelque peine : il serait moins vif s'il ne coûtait rien.

Mais nous ne pouvons mieux faire apprécier Tacite que par ce qu'en dit Marmontel [2] : « Son *Histoire*, où il annonce de si tragiques événements, n'est pas aussi attachante que ses *Annales*, par la raison que dans celles-ci ce sont les hommes encore plus que les choses qu'il creuse et qu'il approfondit. Avec quels traits il peint la violence et l'atrocité de ce Métellus, l'accusateur de Thraséas ! quel charme il prête à l'éloquence de la fille de Soranus ! comme il est toujours l'ami ardent de la vertu, l'ami tendre de l'innocence dans le malheur, et l'ennemi austère et inflexible du crime heureux ?

« Or c'est ce caractère de moralité répandu dans l'*Histoire* et surtout dans les *Annales* de Tacite, qui en fait le prix inestimable. Nul homme, depuis que l'on a peint le sentiment et la pensée, n'a plus profondément gravé dans ses écrits l'empreinte de son âme. C'est, selon moi, de lui que l'on doit apprendre à quel degré de chaleur et d'intérêt le style de l'histoire peut être poussé, sans rien perdre de son impartialité, et sans rien ôter à l'écrivain de son intégrité de juge. Dans ses harangues, nulle emphase ; dans ses portraits, nulle manière ; dans ses descriptions nul appareil ; dans ses réflexions, même les plus profondes, nulle ostentation de pensée ; dans ses expressions les plus hardies et les plus énergiques, nulle contention, nul effort : partout la vérité sans fard, et toujours ce qu'un témoin attentif et sévère, un observateur sérieux et pénétrant a vu de plus caché dans le fond de l'âme des hommes, lorsque les situations et les événements lui en ont révélé le secret [3]. »

[1] Voir la Vie de Tacite, pag 37 et suiv. en tête de la trad. de Dureau Delamalle.

[2] Élém. de Littérat., au mot HISTOIRE.

[3] Voir le beau portrait que THOMAS a fait de Tacite. (*Essai sur les*

Si l'on veut en outre se convaincre que le style de Tacite est quelquefois éloquent et sublime, qu'on lise seulement la *Mort de Sénèque*[1], *celle de Germanicus* et le *Retour d'Agrippine à Rome, avec les cendres de son époux*[2], les *Honneurs funèbres rendus aux restes de Varus et de son armée*[3], l'*Écroulement du théâtre de Fidène*[4], *Rome et l'Empire après le règne de Néron*[5], le *Discours de Germanicus à ses soldats révoltés*[6], *la Mort d'Agricola*[7], et les *Portraits de Séjan*[8], et *de Galba*[9].

Les ouvrages de Tacite ont été traduits en plusieurs langues et séparément et ensemble. Nous nous bornerons à indiquer les traductions suivantes[10], savoir: en *français*, celles de Ange Capelle[11], d'Étienne Delaplanche[12], de Claude Fauchet[13], de Jehan Baudoin[14], de Raoul Lemaître[15], d'Achille de Harlay de Chanvalon[16], de Perrot d'Ablancourt[17], d'Amelot[18], de Guérin[19], de La-

Éloges, ch. 15), le parallèle entre cet historien et Tite-Live par Coffin (*de historiæ utilitatib. Oratio*), et ce que dit F. Schlegel (Hist. de la Littér. anc et mod., tom. Ier, pag. 155, trad. de William Duckett.)

1 *Annal.*, Liv. 15, ch. 73.

2 Ibid., Liv. 2, ch. 71, 72 et 73.

3 Ibid., Liv. Ier, ch. 62.

4 Ibid, Liv. 4, ch. 62

5 *Hist.*, Liv. Ier, ch. 2.

6 *Annal.*, Liv. Ier, ch. 42 et 43.

7 *Vie d'Agricola*, ch. 43, 44 et suiv.

8 *Annal.*, Liv. 4, ch. Ier.

9 *Hist.*, Liv. Ier, ch. 49.

10 On peut consulter, pour les traductions partielles, l'art. biograph. sur Tacite. (*Biog. univ.*, tom. 44.)

11 C'est la plus ancienne de toutes.

12 Sous ce titre : *Les cinq livres d'Annales tournés en français*. Paris, 1548, 1555 et 1581, in-4°.

13 1582, in-folio.

14 1619, 1628.

15 1636, in-folio.

16 1644, in-folio.

17 1651, 3 vol. in-12.

18 1690. in-4°. (Les six premiers livres des Annales.)

19 1742, 2 vol. in-12.

bletterie [1], de Dotteville [2], de Dureau Delamalle [3], de Gallon de la Bastide [4], de Burnouf [5], et de C. L. F. Panckoucke [6].

En *flamand*, on a trois versions de Tacite : celles de Groznewagen [7], de J. Léonard Fénacol [8], et de P. Corn. Hofd. [9].

On compte aussi en *allemand*, plusieurs traducteurs qui sont : Micyllus [10], Grotnitz [11], Muller [12], Patzke en communauté avec Goldhagen [13], et Ch. Fréd. Bahrdt [14].

En *italien*, on cite la traduction imprimée à Venise dont on ne connaît pas bien l'auteur [15] ; celles de George Dati [16], de Davanzati [17], d'Adriano Potiti [18], de Lodovico Valeriani [19], de Giuseppe Sanseverino [20], et de Jos. Petrucci [21] ;

1 Paris, 1768, 3 vol. in-12 (les Annales). Elle n'est guère connue que par ces deux vers de Voltaire :

> Des dogmes de Quesnel un triste prosélite,
> En bourgeois du Marais a fait parler Tacite.

2 Paris, 1792 et 1799, 7 vol. in-8°.

3 Ibid., 1827, 6 vol. in-8°, avec les supplém. de Brottier.

4 Paris, 1812, 3 vol. in-12. Plusieurs essais de traduction ont encore été faits, savoir : par J.-J. Rousseau, par d'Alembert, et par Sénac de Meilhan.

5 Ibid., 1829-33, 6 vol. in-8°, avec atlas.

6 Ibid., 1830, 6 vol. in-8°.

7 Delft, 1616, in-4°.

8 Amsterdam, 1645, in-8°.

9 1684 et 1704, in-folio, très-estimée.

10 Mayence, 1535, in-folio.

11 Francfort, 1657, in-8°.

12 Hambourg, 1705, 3 vol. in-8°.

13 Magdebourg, 1764, 6 vol. in-8°.

14 Halle, 1780-81, 2 vol. in-8°.

15 1544.

16 1563, in-4°, et Francfort, 1612.

17 Florence, 1596, in-4°, et Paris, 1804, 3 vol. in-12, revue par Biagioli.

18 Rome, 1603, in-8°, réimprimée plusieurs fois.

19 Florence, 1818-19, 5 vol. pet. in-4°, trad. estimée.

20 Naples, 1815-16, 12 vol. in-8°.

21 Rome, 1815-16, 7 vol. in-8°.

En *anglais*, celles de Grenewey (*les Annales*), de Henri Savile (*les Histoires*)[1], de Thomas Gordon[2], et de Murphy[3];

En *espagnol*, celles d'Alamos de Barientos[4], d'Emmanuel Sueyro[5], et de Léandre de saint-Martin[6].

On a encore une traduction de Tacite en *polonais*[7], et Baden en a donné une en *danois*, qui ne comprend que les Annales et qui passe pour excellente[8].

Les meilleures éditions sont celles des Aldes[9], de Juste-Lipse[10], la même avec les notes de Hug. Grotius[11]; celles de J. Fréd. Gronovius[12], de Pichon[13], de Théd. Ryckius[14], de Jac. Gronovius[15], de Lallemand[16], de Brotier[17], de Homer[18], de Crollius[19], d'Oberlin[20], de Valpy[21], de Lemaire[22], enfin celle de Bekker[23].

Caius Cæcilius Plinius Secundus. Pline le jeune, neveu de Pline le naturaliste, naquit l'an 815 de la fondation de Rome, 62 ans

[1] Ces deux trad. ont été réunies en 1 vol. in-folio, Londres, 1612.

[2] Londres, 1737, 4 vol. in-8°, et ibid., 1770, 5 vol. in-12.

[3] Ibid., 1793, 4 vol. gr. in-4°.

[4] Madrid, 1614, in-folio.

[5] Anvers, 1619, in-8°.

[6] Douai, 1629, in-4°.

[7] 1775, 3 vol. in-8°.

[8] Copenhague, 1773-78, 2 vol. in-8°.

[9] Venise, 1534, pet. in-4°.

[10] Leyde, Elzevir, 1634, 2 vol. pet. in-12, belle édit.

[11] Ibid., id., 1640, 2 vol. pet. in-12, préférable à la précédente.

[12] Amsterdam, 1672 et 1673, 2 vol. in-8°, bonne édit. des *Variorum*.

[13] Paris, 1682-87, 4 vol. in-4°. *Ad usum Delphini*.

[14] Leyde, 1687, 2 vol. pet. in-8°, édit. estimée.

[15] Utrecht, 1721, 2 vol. pet. in-4°.

[16] Paris, Barbou, 1760, 3 vol. in-12, bonne édit.

[17] Ibid., 1771, 4 vol gr. in-4°, avec cartes et avec les suppléments; et 1776, 7 vol. in-12.

[18] Londres, 1790, 4 vol. in-8°.

[19] Deux-Ponts, 1792, 4 vol. in-8°.

[20] Leipzig, 1801, 2 vol. in-8°.

[21] Londres, 1812, 5 vol. in-8°.

[22] Paris, 1819-20, 6 vol. in-8°.

[23] Leipzig, 1831, 2 vol. in-8°, bonne édit. parmi les modernes.

après J.-C., à Côme, ville municipale d'Italie, où son père Cécilius, tenait un rang honorable. Son oncle n'ayant pas d'enfants, l'adopta et le fit héritier de sa fortune. Son éducation fut très-soignée. Il eut pour précepteurs Quintilien, le pontife Nicétas, rhéteur célèbre, et le philosophe Euphrate [1]. Il répondit merveilleusement à leurs efforts, et, à l'âge de quatorze ans, il composa une tragédie grecque; à dix-neuf, il se jeta dans la carrière du barreau et prit exclusivement Cicéron pour modèle. Les causes les plus importantes dans lesquelles il porta la parole furent, l'accusation intentée par les habitants de la Bétique contre Bébius Massa et Cécilius Classicus, leurs gouverneurs; l'accusation contre Marius Priscus, gouverneur d'Afrique, et l'action pour Accia Variola, déshéritée par son père : son plaidoyer dans cette cause fut regardé comme son chef-d'œuvre. Pline, jeune encore, avait fait la guerre en Syrie. Il fut successivement questeur, tribun du peuple, préteur, préfet du trésor, augure et consul, gouverneur de Bithynie et de Pont, et enfin commissaire de la voie Émilienne et du Tibre. La tyrannie de Domitien le trouva fidèle à l'amitié qui l'unissait à plusieurs proscrits et il les força d'accepter ses secours dans leur exil. Dans toutes les fonctions qu'il exerça, il joignit la probité à la sagesse, et la prudence à l'affabilité. Sa lettre à Trajan, en faveur des chrétiens, est justement célèbre et dépose de sa tolérance éclairée [2]. De retour à Rome, Pline se partagea entre les affaires publiques et les douceurs de la vie privée, passant la plus grande partie de son temps dans une belle maison de campagne, située au bord du lac de Côme, et qui subsiste encore sous le nom de *Pliniana :* elle appartient au marquis de Canarisi. Il possédait encore deux autres maisons de plaisance, l'une dite *Laurentinum,* l'autre *Tusci.* Pline le jeune mourut vers l'an 113 de notre ère, à l'âge d'environ 52 ans. Il eut deux femmes; on ne sait rien de la première, la seconde se nommait Calpurnia, fille du célèbre Calpurnius et de Pompéïa; elle était fort instruite et aimait les belles-lettres. Elle ne donna point de postérité à son mari qui vécut avec elle dans la plus parfaite union. Pline compta d'illustres amis, entre autres Virginius Rufus, son tuteur, qui avait

[1] PLINE, Liv. I[er]. lett. 10; Liv. 2, lett. 14 et Liv. 6, lett. 6.

[2] ID., Liv. 10, lett. 97.

refusé l'empire ; Helvidius, Rusticus Arulénus et Sénécion, victimes de la cruauté de Domitien ; Frontin, Ariston, Nératius, jurisconsultes renommés ; Quintilien dont il dota noblement la fille ; Suétone, Silius Italicus, Martial et surtout Tacite [1].

Pline avait composé une *Histoire* de son temps, et outre ses *Plaidoyers*, il avait écrit un ouvrage en trois livres, qu'il avait intitulé *de la Vengeance d'Helvidius*, et de nombreuses *poésies* de différents genres ; nous n'avons plus que ses *Lettres* et son *Panégyrique de Trajan*.

Les *Lettres* sont partagées en dix livres ; les neuf premiers renferment celles adressées à divers personnages ; le dixième se compose de la correspondance de Pline avec Trajan et des réponses de cet empereur, presqu'égales en nombre aux lettres que l'auteur lui adresse. En général, les épîtres de Pline tiennent le milieu entre celles de Cicéron et celles de Sénèque ; elles n'ont pas l'aimable abandon, le doux laisser-aller des premières, ni l'apprêt étudié, ni l'affectation sophistique des secondes. Toutefois il est aisé de voir qu'il écrivait pour qu'elles fussent recueillies ; on y remarque le soin et le travail malgré une facilité apparente. Elles abondent en citations, en pensées, en maximes, et cette abondance même annonce une intention qui va au delà du simple commerce épistolaire ; sans doute il n'aurait pas été si prodigue d'apophthegmes moraux, s'il avait voulu se borner aux épanchements, aux confidences de l'amitié. Quoi qu'il en soit, le style de ses lettres, malgré un peu de recherche et de prétention, est élégant et généralement pur, les formes en sont gracieuses et variées, et la lecture très-agréable. Il ne faut pas cependant y chercher beaucoup d'instruction ; l'auteur y est d'une réserve, d'une circonspection qui ne lui permet de parler que de ce que tout le monde peut savoir ; on sent qu'il craint de se compromettre ; ce qui fournit une nouvelle présomption à l'égard du dessein qu'il avait de publier un jour ses lettres.

Quelques critiques ont prétendu que le dixième livre n'est pas de Pline, et leur raison est que, selon eux, le style est inférieur à celui des livres précédents ; d'autres, au contraire, donnent la

[1] Tous les détails qui ont rapport à la Vie de Pline, se trouvent consignés dans ses lettres. (Voir Jean Masson, *Plinii secundi Vita*, Amsterdam, 1709, pet. in-8°.)

préférence à ce dixième livre, et entre autres Vignole de Marville : « Le dixième livre des épîtres du jeune Pline, dit-il, est le chef-d'œuvre de ce grand homme. Ses autres livres ont de grandes beautés et des agréments singuliers pour les gens qui aiment les belles-lettres, mais celles-ci qui regardent le ministère, sont incomparables, principalement quand elles se trouvent accompagnées des réponses de Trajan, qui leur apportent un grand lustre [1]. »

En général, tous les hommes de goût ont vanté les Lettres de Pline : Macrobe [2], Gasp. Barthius [3], Borrichius [4], Henri Étienne [5], Érasme [6], Juste Lipse [7], Funccius [8] en louent le style et l'agrément; Joan. Veenhus [9] et Louis Vivès [10] en font l'éloge sous le rapport politique et administratif. Il faut excepter de ce concert de louanges ce que dit Politien [11] qui met Pline au-dessous de Sénèque, et la boutade de Montaigne [12].

« Pline est auteur dans ses lettres, dit La Harpe [13] ; mais il l'est avec beaucoup d'agrément et de variété. Tous ses billets sont écrits pour la postérité : mais elle les a lus et cette lecture fait aimer l'auteur. Si les lettres de Pline font honneur à son esprit par la manière dont elles sont écrites, les noms de ceux à qui elles sont adressées suffiraient pour faire l'éloge de son caractère. »

Le *Panégyrique de Trajan* fut composé pour remercier l'empereur de ce qu'il avait élevé l'auteur à la dignité de consul. Ce

1 Mélanges histor. littér., tom. 3, pag. 197.
2 *Saturn.*, L. 5, ch. 1er.
3 *Advers.*, Liv. 19, ch. 25.
4 *Consp. auct. lat. Ling.*, p. 51.
5 Préf. de son édit. des Lett. de Pline.
6 *In breviss. epistol. conficiend. forma.*
7 *Institut. epistolic.*
8 Ch. 7, *de Orat. lat. Ling. Senesc. illustrior.*, pag. 425.
9 *In dedicat. ad. Plin. epist. cum notis.*
10 *De conscribend. Epistol.*
11 *Epistol.* 1.
12 Voir, page 223 de ce volume.
13 Cours de Littér., 1re part., Liv. 2, ch. 5.

ne fut d'abord qu'un remerciement très-court adressé au prince, dans le sénat, selon l'usage. Il l'étendit ensuite par le conseil de ses amis; il ne fut point prononcé devant Trajan, mais lu seulement dans une assemblée, comme c'était la coutume alors pour les compositions littéraires [1].

« Pline, dit M. Burnouf, enseigne au prince comment il faut user, dans l'intérêt public, d'une puissance illimitée. Il lui montre son bonheur attaché au bonheur des citoyens; il lui fait haïr la tyrannie en opposant continuellement aux vertus qui lui concilient l'amour et l'admiration des hommes, les vices et les forfaits qui attirèrent à Domitien l'exécration du genre humain. Pline ne rêve point le retour impossible des institutions qui ne sont plus : il sait qu'on ne remonte pas le torrent des âges; mais il remercie les dieux d'avoir accordé aux Romains un prince accompli; il les prie d'ajouter à un si beau présent le bienfait de la durée, et lui-même il travaille à le perpétuer autant qu'il est en lui, en laissant aux empereurs futurs de grandes leçons appuyées d'un grand exemple [2]. »

La lecture de cette composition de Pline ne fut achevée que le troisième jour, et elle eut un succès éclatant. On y trouve, en effet, des tours ingénieux, des pensées neuves, justes et finement exprimées; mais on y regrette la force, et l'on est fâché d'y remarquer de la recherche; la profusion des antithèses, trop de brillant et d'éclat, une allure brusque et sautillante y fatiguent à la longue le lecteur le plus intrépide, et de nombreux traits de mauvais goût le choquent et l'impatientent.

Cependant les approbations n'ont pas manqué à cette œuvre de Pline. Boeclerus [3], Aldus Manutius [4], Morhofius [5], Juste-Lipse [6], Vossius [7], et plus récemment La Harpe [8] et F. Schlegel [9], s'accor-

[1] Pline, Liv. 3, lett. 18.
[2] Préf. de sa trad. du Panégyr. de Trajan.
[3] *De Eloquentia politici.*, Th. 76.
[4] Épit. dédicat. de son édit.
[5] *Polyhist. litter.*, L. 4, ch. 12, § 2.
[6] *Centur.* 2, *ad Belg. epist.* 31.
[7] *De Rhetoric.*, p. 108.
[8] A l'endroit précité, pag. 493, not. 13.
[9] Hist. de la Littér. anc. et mod., tom. 1, pag. 159.

dent à en faire l'éloge. Mais celui qui l'a le mieux appréciée est Thomas[1], et nous regrettons que le passage soit trop long pour être cité.

Pline a été traduit en *français*, par De Sacy[2], Lettres et Panégyriques ; mais il existe dans la même langue plusieurs versions de ce dernier ouvrage, savoir celles de Jacques Bouchart[3], de Pilet de la Mesnadière[4], de l'abbé Esprit[5], du comte Coardi[6], et de Burnouf[7].

Nous n'avons découvert qu'une seule traduction en *allemand*, c'est celle du Panégyrique de Trajan par Scheffer[8].

Quant aux éditions nous n'indiquerons que celles qui contiennent à la fois les Lettres et le Panégyrique : celles des Aldes[9], d'Elzevir[10], de Heurne[11], de Lallemand[12], de Gesner[13], de Schafer[14], de la collection du Régent[15], d'Amar[16], *cum notis Variorum*[17], et celle de Lemaire[18].

Nous plaçons ici comme historien, Caninius qui peut-être, figurerait plus exactement parmi les poëtes de la quatrième époque, puisque l'histoire qu'il composa était en vers, et avait pour sujet, la *Guerre contre les Daces,* commencée par Domitien, et achevée par Trajan. Pline qui était son contemporain et son

[1] Essai sur les Éloges, ch. 14

[2] Paris, 1820, 3 vol. in-12 : elle a paru d'abord en 1709, elle est estimée.

[3] 1632, assez exacte ; le langage un peu vieux n'est pas sans charme.

[4] 1633, c'est plutôt une paraphrase qu'une traduction.

[5] 1677, peu fidèle.

[6] Turin, 1724, in-folio.

[7] Paris, 1834, 1 vol. in-12, c'est la meilleure.

[8] Onolzbach, 1784, in-8°.

[9] Venise, 1508, 1518, in-8°.

[10] Leyde, 1640, pet. in-12, jolie édit.

[11] Oxford, 1703, in-8° ; Glascow, 1751, pet. in-4°.

[12] Paris, 1769, in-12.

[13] Leipzig, 1770, in-8°.

[14] Ibid., 1805, in-8°.

[15] Londres, 1821, gr. in-18.

[16] Paris, 1822, 2 vol. gr. in-32.

[17] Turin, 1822, 2 vol. in-8°.

[18] Paris, 1822-23, 2 vol. in-8°.

cuse-t-il de flatterie? est-ce donc pour avoir loué le règne doux et paternel de Nerva et de Trajan, après l'insupportable tyrannie du farouche Domitien? quelle raison avaient Budé, Pius Mutius et Scioppius de le proclamer scélérat, impie, pervers et dangereux? voulaient-ils le punir d'avoir mal jugé les premiers chrétiens, et de les avoir regardés comme des hommes turbulents, comme des provocateurs de troubles? mais Tacite était excusable, il était payen; il n'avait aucune idée de la morale sublime du christianisme qui commande le respect et l'obéissance aux gouvernants, la résignation et la patience dans les persécutions; il ignorait que, loin de songer à se révolter, les chrétiens remerciaient le ciel des maux qu'ils avaient à souffrir, et que les victimes priaient pour leurs bourreaux. Tacite s'est prononcé contre des hommes qu'il croyait connaître, il s'est trompé, mais ses détracteurs n'ont pas été plus équitables que lui.

A des censeurs d'un autre genre la latinité de Tacite paraît suspecte. « Mais qui sommes nous, dit judicieusement Muret[1], nous autres latinistes modernes, pour nous ériger en censeurs d'un écrivain de ce mérite, du plus grand orateur d'un siècle où la langue romaine était encore florissante; car elle le fut jusqu'au règne d'Adrien?.... Après la perte d'un si grand nombre d'anciens auteurs, qui peut répondre que les prétendues innovations de Tacite n'en avaient aucun pour garant?........ J'ose assurer qu'une partie des mots et des constructions de cet auteur, que l'on croit être de nouvelle date, est tirée de Caton, de Varron, de Salluste, et de Cicéron même. Ceux qui peuvent être nouveaux sont marqués au bon coin. Un petit nombre est emprunté du grec, et donne à sa diction quelque chose d'agréable et de piquant. Thucydide avait employé des mots antiques, en avait créé de nouveaux : c'est un trait de ressemblance que Tacite a de plusavec cet historien. »

On le blâme aussi de sa précision qui le rend quelquefois obscur[2]. Sans doute on rencontre, dans ses écrits, des passages difficiles; mais cette précision même a des charmes pour celui qui étudie en homme les ouvrages de cet historien. Comme il est

[1] *In oratione quæ inscribitur :* DEFENSIO TACITI.

[2] *Veracem fecit probitas, natura sagacem,*
Obscurum brevitas te, gravitasque brevem.
(OWEN, Épigr., Liv. 2.)

frappé de ses pensées soudaines, brèves, rapides, à peine énoncées et pourtant si pénétrantes ! ce n'est, pour ainsi dire, qu'un germe, mais que ce germe est fécond ! Il se développe, il grandit par la réflexion dans l'esprit même du lecteur, bientôt le dilate et en même temps le remplit tout entier [1]. C'est là une véritable jouissance pour celui qui aime à penser ; un tel plaisir mérite bien d'être acheté par quelque peine : il serait moins vif s'il ne coûtait rien.

Mais nous ne pouvons mieux faire apprécier Tacite que par ce qu'en dit Marmontel [2] : « Son *Histoire*, où il annonce de si tragiques événements, n'est pas aussi attachante que ses *Annales*, par la raison que dans celles-ci ce sont les hommes encore plus que les choses qu'il creuse et qu'il approfondit. Avec quels traits il peint la violence et l'atrocité de ce Métellus, l'accusateur de Thraséas ! quel charme il prête à l'éloquence de la fille de Soranus ! comme il est toujours l'ami ardent de la vertu, l'ami tendre de l'innocence dans le malheur, et l'ennemi austère et inflexible du crime heureux ?

« Or c'est ce caractère de moralité répandu dans l'*Histoire* et surtout dans les *Annales* de Tacite, qui en fait le prix inestimable. Nul homme, depuis que l'on a peint le sentiment et la pensée, n'a plus profondément gravé dans ses écrits l'empreinte de son âme. C'est, selon moi, de lui que l'on doit apprendre à quel degré de chaleur et d'intérêt le style de l'histoire peut être poussé, sans rien perdre de son impartialité, et sans rien ôter à l'écrivain de son intégrité de juge. Dans ses harangues, nulle emphase ; dans ses portraits, nulle manière ; dans ses descriptions nul appareil ; dans ses réflexions, même les plus profondes, nulle ostentation de pensée ; dans ses expressions les plus hardies et les plus énergiques, nulle contention, nul effort : partout la vérité sans fard, et toujours ce qu'un témoin attentif et sévère, un observateur sérieux et pénétrant a vu de plus caché dans le fond de l'âme des hommes, lorsque les situations et les événements lui en ont révélé le secret [3]. »

[1] Voir la Vie de Tacite, pag 37 et suiv. en tête de la trad. de Dureau Delamalle.

[2] Élém. de Littérat., au mot HISTOIRE.

[3] Voir le beau portrait que THOMAS a fait de Tacite. (*Essai sur les*

Les éditions principales sont celles d'Elzevir [1], de Beger [2], de Duker [3], de Fischer [4], de Græyius [5], de Kraus [6], de Titze [7], de Valpy [8], et de Lemaire [9].

Caius Suétonius Tranquillus. Suétone naquit au premier siècle de l'ère vulgaire, et mourut au deuxième; on ignore l'époque précise de l'un et l'autre événements. Son père, comme il nous l'apprend lui-même [10], avait été tribun de la treizième légion, et avait combattu à la bataille de Bédriac où Vitellius vainquit Othon; il se nommait *Suétonius Lénis* [11]. L'intime et inaltérable amitié qui a régné entre Suétone et Pline a fait conjecturer qu'ils étaient compatriotes et tous deux nés dans la Gaule cisalpine, mais on n'a pas de renseignements certains à cet égard. On croit qu'il fut professeur de grammaire et de rhétorique, qu'il plaida dans les écoles des causes imaginaires [12], et même de réelles au barreau [13]. Il obtint la charge de tribun militaire par la protection de Pline, et s'en démit en faveur de Cæsennius Sylvanus [14]. Quoique son mariage eût été stérile, il obtint le *droit de trois enfants* [15], qu'on accordait si difficilement et le dut encore au crédit

[1] Leyde, 1638, pet. in-12.

[2] 1704, in-folio, recherchée pour les commentaires.

[3] Leyde, 1744, in-8°, bonne édit.

[4] Leipzig, 1760, in-8°, bon texte, ibid., 1822, 2 vol. in-8°.

[5] Utrecht, 1680, in-8°.

[6] Londres, 1818, gr. in-18.

[7] Prague, 1819, in-8°.

[8] Londres, 1822, 2 vol. in-8°.

[9] Paris, 1822, in-8°.

[10] Vie d'Othon, ch. 10.

[11] Muret (*Varior. Lect.*, Liv. 15, ch. 11, pag. 1144), a lu *linus*, et comme, dans le manuscrit, il y avait un trou, il prétend que le surnom de Suétone était *Paullinus*, et que cet historien était fils du célèbre général Suétonius Paullinus. Bayle a réfuté cette assertion en faisant observer que Suétone ne parle de son père que comme d'un simple chevalier, *Angusticlavius*.

[12] D'après Suidas et Pline, Liv. Ier, lett. 24.

[13] Id., ibid., lett. 18.

[14] Id., Liv. 5, lett. 11.

[15] *Jus trium liberorum.*

de celui qui lui avait donné la charge de tribun militaire [1]. Nous savons par l'historien Ælius Spartianus [2], qu'il fut secrétaire [3] de l'empereur Adrien, et qu'il perdit cette place vers l'an 121 pour avoir manqué d'égards envers l'impératrice Sabina [4]. On ne sait rien de plus, touchant la vie de Suétone.

Il composa un grand nombre d'ouvrages dont Suidas nous donne en partie la momenclature. 1° un livre sur les *Jeux des Grecs;* 2° deux sur les *Combats et les spectacles des Romains;* 3° un sur l'*Année romaine;* 4° un sur les *Signes* ou notes dont se servaient les grammairiens ou critiques; 5° un sur la *République de Cicéron*, contre Didyme; 6° sur les *différentes Formes de vêtements;* 7° sur les *Noms propres;* 8° sur les *Paroles de mauvais augure;* 9° deux livres sur les *Institutions et les coutumes de Rome*; 10° une *Histoire des empereurs* depuis Jules-César jusqu'à Domitien; 11° un *Tableau généalogique des Romains illustres;* il faut ajouter à ces écrits, 12° un traité sur les *Devoirs,* cité par Politien [5], 13° huit livres sur les *Préteurs*, mentionnés par Priscien [6]; 14° un sur les *Poëtes;* sur les *Triomphes;* 16° sur les *Défauts corporels*, selon Servius [7]; 17° d'après le même auteur et d'après Charisius [8], des *Mélanges* [9]. 18° Ces deux grammairiens et Ausone lui attribuent trois livres sur les *Rois*; 19° Aulu-Gelle [10] fait mention de *Contes amusants* [11]; 20° enfin un traité sur les *Grammairiens* et les *Rhéteurs célèbres*.

[1] PLINE, Liv. 10, Lett. 59 et 96.

[2] Vie d'Adrien, ch. 11.

[3] *Magister epistolarum.*

[4] Sa disgrâce fut partagée par Septicius Clarus, préfet du prétoire, et par plusieurs autres, *qui apud Sabinam uxorem, injussu ejus, familiarius se tunc egerant, quam reverentia domus aulicæ postulabat.* (Vie d'Adrien, ch. 11.) On voit qu'il ne s'agit là que d'*égards*, et non de *privautés*, comme l'avance MORÉRI.

[5] *Præfat. in Suetonium, oper.*, pag. 505.

[6] Liv. 6, 8 et 18.

[7] Énéide, Liv. 8.

[8] *Instit. grammat.*, L. 2.

[9] Sous le titre : *de Rebus variis*, ou *Prata* ou *Parerga*.

[10] Nuits attic., Liv. 9, ch. 7.

[11] *Historiæ ludicræ.*

De tant d'œuvres différentes, il ne nous reste que l'Histoire des douze Césars, le livre sur les Grammairiens célèbres, celui sur les Rhéteurs, dont la plus grande partie est perdue, et les Vies de quelques auteurs remarquables.

D'après Suidas, l'*Histoire des douze Césars* aurait été partagée en huit livres, mais la division en douze paraît plus naturelle, puisque l'ouvrage comprend la Vie de douze empereurs.

Dans cette histoire, Suétone s'est beaucoup plus occupé de la conduite des Césars, que des affaires politiques et militaires de leurs règnes. Il ne suit même pas l'ordre des temps; il réduit tout à certains chefs généraux, et réunit ce qui se rapporte à chacun de ces chefs. On ne peut assez s'étonner du soin qu'il a mis à recueillir une foule de particularités qui seraient restées inconnues pour un esprit moins scrutateur et moins actif; aussi son ouvrage fournit-il une mine féconde d'antiquités romaines, à celui qui est en état de l'exploiter. On lui a reproché avec raison d'avoir reproduit des anecdotes scandaleuses, et présenté des peintures obscènes, et cela presqu'avec autant de licence dans les paroles que dans les actions mêmes qu'il retrace [1]; et cependant Suétone était un homme d'honneur et de mœurs irréprochables [2]. En général, on rend hommage à l'exactitude, à la véracité de cet historien, et partout il fait preuve d'une grande franchise; c'est bien à tort que l'avocat Linguet l'a accusé de mensonge et de calomnie; nous opposerons à cette inculpation, le témoignage d'hommes imposants, et nous citerons Pline, Ange Politien [3], Flavius Vopiscus [4], Érasme [5], Antoine Possevin [6], Isaac Casaubon [7], Tiraboschi et La Harpe [8].

Quant au style, il est remarquable par la concision, par la propriété des termes, et une simplicité qui n'exclue pas tout

[1] *Prorsus ea libertate scripsit Cæsarum vitas, qua vixerint ipsi.* (St.-Jérome.)

[2] Pline, Liv. 10, lett. 95.

[3] *In Præf. in Sueton.*

[4] *In Firm.*, ch. 1.

[5] Liv. 28, lett. 16.

[6] L. 16, *Biblioth. select.*, ch. 7.

[7] *In litt. ad Thuan. Genev.* 13. *Kal. Decemb.* 1594.

[8] Cours de Litt., part. 1re, Liv. 3, chap. 1er, sect. 1re.

ornement. Bien qu'il ait quelquefois fait usage de mots et de locutions que semble réprouver la pureté de la langue latine ; on peut dire cependant qu'il s'y montre assez correct et assez élégant pour son époque [1]. Comme historien, il manque de gravité et de profondeur; il y a bien peu d'enseignements philosophiques à retirer de la lecture de son livre, aussi lui appliquerions-nous la qualification d'*anecdotier*, dont se sert La Harpe à son sujet, si cette épithète ne nous semblait triviale et presque injurieuse.

Nous avons parlé en leur lieu de plusieurs *grammairiens* et de plusieurs *rhéteurs* dont il est fait mention dans les deux traités de Suétone, et nous parlerons des autres postérieurement; il est donc inutile de les relater ici.

L'ouvrage sur la Vie de quelques poëtes contient en abrégé celles de TÉRENCE, d'HORACE, de LUCAIN, de PERSE et de JUVÉNAL. La vie de PLINE l'ancien est reconnue comme lui ayant été faussement attribuée ; le style de cet opuscule qui consiste seulement en quelques lignes a paru indigne de Suétone.

Les œuvres de cet historien ont été traduites en *français*, par Michel de Tours [2], par George de la Boulière [3], par J. Baudoin [4], par un anonyme [5], par Bernard Dutheil [6], par La Harpe [7], par Delisle de Sales [8], par A. L. De la Roche [9], par Maurice Lévêque [10], et par de Golbery [11] ;

En *italien*, on a la traduction de Paul Del Rosso [12] ; en *espagnol*,

[1] Consulter JUSTE-LIPSE (Elect 2, ch. 17); LOUIS VIVÈS (*de tradend. Discipl.*, L. 5); FAMIEN STRADA (*Prolus.* L. 2, ch. 3, *Hist.*, part. 2); et FUNCCIUS (*de Historicis ab excessu Hadriani, etc.*, § 54).

[2] Paris, 1520, in-folio.

[3] Lyon, 1556, in-4°.

[4] Paris, 1628, in-4°.

[5] Amsterdam, Elzevir, 1665, in-12.

[6] Paris, 1670, in-12.

[7] Ibid., 1770, 2 vol. in-8°, la plus élégante et la plus fidèle.

[8] Ibid., 1771, 4 vol. in-8°.

[9] Ibid., 1807, in-8°.

[10] Ibid., id., 2 vol. in-8°.

[11] Ibid., 1832-33, 3 vol. in-8°.

[12] Venise, 1738, in-4°.

de Jaimo Bartholomeo [1], en *anglais*, de Philémon Toland [2], de J. Hugues [3], de J. Clarcke [4], et d'Alexandre Thompson [5]; en *allemand*, de Wagner [6], et de Ostertag [7]; en *danois*, de H. D. Holk, et enfin en *flamand*, d'Abraham Bogaert.

Les meilleures éditions de Suétone sont, entre autres : celles des Aldes [8], de l'Imprimerie royale [9], de Grævius [10], de Babelonius [11], de Pitiscus [12], de Burman [13], d'Ernesti [14], d'Oudendorp [15], de Wolf [16], de Valpy [17] et de Lemaire [18].

SEXTUS JULIUS FRONTINUS. Frontin dont on ne connaît pas positivement la patrie, florissait déjà du temps de Vespasien, et vécut aussi sous Adrien; il fut préteur de la ville vers l'an 822 de la fondation de Rome, 70 ans après J.-C. Il parvint, dit-on, au consulat, mais ce ne fut sans doute que comme subrogé, puisqu'il n'est pas fait mention de lui dans les Fastes consulaires. Il commanda les armées romaines en qualité de proconsul, lors de l'expédition de la Grande-Bretagne, en 828, et subjugua les Silures. Il exerça aussi les fonctions d'augure, dans lesquelles il fut remplacé par Pline le jeune [19]. Il mourut vers l'an 859 de Rome, 106 après J.-C. Il défen-

1 Tarragone, 1595.

2 Londres, 1666, in-folio.

3 Ibid., 1717-26, 2 vol. in-12.

4 Ibid., 1733, in-8°.

5 Ibid., 1795, in-8°.

6 Lemgo, 1771, in-8°.

7 Francfort, 1888, 2 vol in-8°.

8 Venise, 1521, in-8°.

9 Paris, 1644, pet. in-12, jolie édit.

10 Utrecht, 1672, in-4°.

11 Paris, 1684, in-4°.

12 Utrecht, 1690, 2 vol. in-8°, bonne édit. pour la collect. *Variorum*; et Leuwarden, 1714, 2 vol. in-4°, estimée.

13 Amsterdam, 1736, 2 vol. in-4°, recherchée pour les notes.

14 Leipzig, 1748 ou 1775, in-8°.

15 Leyde, 1751, 1 tom. en 2 vol. in-8°.

16 Leipzig, 1802, 4 vol. in-8°, bonne édit.

17 Londres, 1826, 4 vol. in-8°.

18 Paris, 1828, 2 vol. in-8°; estimée pour les notes de Hase.

19 Liv. 4, lett. 8.

dit qu'on lui érigeât un tombeau, disant que la dépense d'un monument était inutile; que sa mémoire jouirait de l'immortalité, si sa vie lui méritait cet honneur [1]. Il avait été l'ami de Martial. Il ne faut pas le confondre avec l'affranchi Julius Frontinus, qui fut rhéteur, et professeur d'Alexandre Sévère [2].

Il composa un ouvrage en quatre livres, intitulé *Stratagèmes* [3], qu'il dédia à l'empereur Adrien. Il donna d'abord les trois premiers livres qui traitent de l'habileté et de l'adresse qu'ont montrées à la guerre les généraux romains, grecs et autres; le quatrième qu'il publia ensuite se rapporte plus spécialement à la *discipline*.

Voici comment il a divisé ses matières. *Premier livre* (12 chap.). Un général doit tenir ses desseins secrets, et pénétrer ceux de l'ennemi; dresser son plan de campagne; établir ses troupes dans des lieux désavantageux à l'armée qu'il a à combattre; savoir se tirer d'un pas difficile, éviter ou tendre des embûches; inquiéter les ennemis et leur donner de l'embarras; apaiser les séditions militaires, s'opposer à la demande intempestive d'en venir aux mains, exciter les soldats à combattre avec courage, enfin détruire l'impression fâcheuse qu'ont pu faire sur leur moral des présages contraires.

Deuxième livre (13 chap.). Il faut choisir le moment du combat et le champ de bataille; ranger son armée dans un ordre sage et prudent; troubler les dispositions prises par l'ennemi, dresser et prévoir les embuscades; laisser quelquefois à l'ennemi les moyens d'échapper, de peur que se voyant enveloppé sans ressources, il ne revienne au combat avec l'acharnement du désespoir. Le talent d'un général est de dissimuler ce qui lui est contraire, de ramener au combat par sa fermeté et son courage les troupes qui lâchent pied. Il doit, s'il est vainqueur, faire tout pour terminer la guerre; et s'il a été malheureux, tirer de sa position le meilleur parti possible. L'auteur parle ensuite des moyens de retenir dans le devoir des esprits chancelants; de ce qu'il faut faire dans un camp, si l'on n'a pas assez de confiance dans les troupes qui s'y trouvent, et enfin des précautions à prendre dans la fuite.

[1] PLINE, Liv. 9, lett. 19.

[2] Voir la Vie de Frontin, par J. Polenus, dans les prolégomènes de son commentaire sur l'ouvrage de Frontin : *de Aquæductibus urbis Romæ.*

[3] *Stratagematicôn Libri IV.*

Le *troisième livre* (18 chap.) se rapporte uniquement au siége et à la défense des places ; il indique comment on s'empare d'une ville par une attaque imprévue ; comment les assiégeants peuvent tromper les assiégés, entretenir des intelligences secrètes parmi eux, les réduire aux dernières extrémités, leur ôter tout espoir de la levée du siége ; détourner les rivières et vicier les eaux ; jeter la terreur au milieu de la garnison ; diriger les attaques du côté où elle s'y attend le moins, l'attirer par la ruse à une sortie, la tromper par une retraite simulée ; tels sont les objets des onze premiers chapitres. Les sept autres sont consacrés à la défense. L'auteur fait voir comment on excite le dévouement des soldats et des habitants ; de quelles précautions il faut user pour envoyer ou recevoir un message, introduire des secours ou des munitions ; comment on peut paraître avoir en abondance ce dont pourtant on est privé ; les moyens de se garantir des traîtres et des transfuges ; ce livre traite encore des sorties et de la constance qui doit soutenir les assiégés.

Le *quatrième livre* (7 chap.) roule sur les sujets suivants : la discipline et ses effets ; et, plus particulièrement par rapport aux chefs, la sobriété, la patience, la justice, la bonté et la modération ; les mesures à prendre et la conduite à tenir dans diverses circonstances.

Il ne faut pas croire, d'après cet exposé, que l'ouvrage de Frontin ait rien de didactique ; c'est tout simplement un recueil d'anecdotes et de faits rangés sous des titres qui y sont plus ou moins bien appropriés. Le style de l'auteur est pur, simple et concis, et la lecture de son livre est instructive et amusante.

Il a été traduit en *français* par Émery de Saincte-Rose[1], par Perrot d'Ablancourt[2], par Bourdon de Sigrais[3], une quatrième traduction a paru sans nom d'auteur[4]; en *italien*, on a la version de Marc Antoine Gandini[5].

[1] Paris, 1514, in-8°, goth.

[2] Ibid., 1664, in-12 ; l'auteur y a joint un petit *Traité de la bataille des Romains*.

[3] Ibid., 1759, in-8°.

[4] Ibid., 1772, in-8°.

[5] Venise, 1574, in 4°.

Les principales éditions sont celles d'Oudendorp [1], de Jos. Valart [2], et de Schwebelius [3]. On trouve encore l'ouvrage de Frontin dans le Recueil des anciens écrivains sur l'art militaire [4].

On a encore de Frontin un livre sur les *Aqueducs de la ville de Rome* [5], qu'il composa lorsqu'il fut chargé par Nerva du soin des eaux de cette ville. On y trouve plusieurs lois ou sénatus-consultes très-curieux sur ce sujet, et des notions d'antiquités qu'on ne rencontre pas ailleurs. Ce traité ou plutôt ce commentaire a été traduit en *français*, par J. Rondelet [6]. Les éditions sont celles de Polenus [7] et de Alder [8].

On a attribué à Frontin un ouvrage sur la *Qualité des terrains* [9], et les fragments sur les *Limites* et les *Colonies* [10], mais ces écrits sont incontestablement d'une époque postérieure.

Barthius [11], Thomas Dempster [12], Balthazar Bonifaccio [13], Louis Vivès [14], et Sigonius [15] reconnaissent le mérite de Frontin sous le rapport de la forme et du fond.

On n'est pas d'accord sur l'époque à laquelle vécut Justin, que les uns nomment *Justinus Frontinus*, et d'autres, *Marcus Junianus Frontinus*. L'opinion la plus commune est qu'il florissait sous les Antonins. On ignore les particularités de sa vie.

[1] Leyde, 1731, 1779, in-8°.

[2] Paris, 1763, in-12.

[3] Leipzig, 1772, in-8°.

[4] *Veteres de re militari Scriptores*, Wesel, 1670, 2 vol. in-8°.

[5] *De Aquæductibus urbis Romæ*.

[6] Paris, 1820-21, 2 part. in-8°, avec atlas. Cette traduction est précédée d'une notice sur Frontin, de notions préliminaires sur les poids, les mesures, les monnaies, et la manière de compter des Romains, et suivie de la description des principaux aqueducs, des lois impériales sur la matière, et d'un précis d'hydraulique.

[7] Padoue, 1722, in-4°, fig.

[8] Altona, 1792, in-8°. On le trouve aussi à la suite du *Végèce* de Plantin, 1607, in-4°.

[9] *De Re agraria,* ou *de agrorum Qualitate.*

[10] *De Limitibus ; de Coloniis,* inséré dans le Végèce de Plantin.

[11] Liv. 2, *Adversar.*, ch. 11.

[12] *In elench. Script.*

[13] *In excerpt. rom. histor. Script.*

[14] *De tradend. Discipl.*, Liv. 5.

[15] *De Hist. roman.*

On a de lui l'Abrégé de l'Histoire de Trogue Pompée [1]. « Cet ouvrage, dit M. le professeur Bæhr, auquel on a conservé le titre de l'original [2], peut être regardé comme un précis d'histoire universelle, dans lequel les événements ne sont pour la plupart qu'indiqués brièvement. L'on y remarque des omissions (par exemple dans la partie géographique), quelques négligences et même une absence presque totale de critique dans la composition; du reste le style en est généralement simple et correct; les faits sont puisés aux meilleures sources, notamment dans les historiens les plus estimées de la Grèce [3]. » Son livre contient aussi quelques morceaux que l'on peut citer sous le rapport littéraire, tels que le *Meurtre de Clytus* [4], la *Mort d'Alexandre* [5], le *Retour triomphant d'Alcibiade à Athènes* [6], le *Discours d'Eumènes à ses soldats révoltés* [7], le *caractère des Scythes* [8] et *des Parthes* [9], et *les portraits* d'*Épaminondas* [10], de *Philippe* et d'*Alexandre* [11].

L'ouvrage de Justin est divisé en quarante-quatre livres dont les six premiers sont comme une introduction à l'histoire de Macédoine, à laquelle sont consacrés les vingt-sept livres suivants, ce qui semble justifier le titre d'*Histoires philippiques*. Depuis le chapitre trente-quatre jusqu'au quarante-troisième l'auteur parle succinctement des affaires de l'Asie, de la Syrie, du Pont, de l'Égypte, et des Parthes. Le quarante-troisième livre présente un sommaire des commencements de Rome et de ses premières conquêtes; l'origine de Marseille, colonie des Phocéens; ses guerres, son alliance avec les Romains. Le dernier livre, avec non moins de concision, offre un tableau de l'Espagne jusqu'à la soumission de cette contrée par Auguste.

1 Voir, pag. 73 de ce volume.
2 *Historiæ philippicæ et totius mundi origines et terræ situs.*
3 Manuel de l'Hist. de la Littér. rom., p. 217, trad de M. le prof. Roulez.
4 Liv. 12, ch. 6.
5 Liv. 13, ch. 1.
6 Liv. 5, ch. 4.
7 Liv. 14, ch. 4.
8 Liv. 2, ch. 2.
9 Liv. 41, ch. 2.
10 Liv. 6, ch. 8.
11 Liv. 9, ch. 8.

Boeclerus[1] et Bongarsius[2] pensent que l'ouvrage de Justin est le premier livre à mettre dans les mains des jeunes gens qui commencent à étudier l'histoire. Borrichius[3], Grævius[4], Walchius[5], Raimond Lulle[6], Dempster[7], Bonifaccio[8], le card. Bona, Vossius[9] et Funccius[10] s'accordent à trouver son style élégant et châtié.

Justin a été traduit en *français,* par G. Michel de Tours[11], par Cl. de Seyssel[12], par Colomby[13], par Favier du Boulay[14], par Ferrier[15], par l'abbé Paul[16], par Jules Pierrot et F. Boitard[17]; en *allemand,* par Ostertag[18]; en *grec moderne,* par Démétrius Philippide[19], en *italien*, par G. Squarciafico[20], et par Tom. Porcacchi[21].

Éditions: celle des Aldes[22], de Bongars[23], d'Elzevir[24], de Cantel[25],

[1] Dissert., tom. 1er, pag. 113 et tom. 3, pag. 426, Bibliogr. crit., pag. 181 et 182.

[2] Dédicace de son Justin.

[3] *Cogitationibus de variis lat. Ling. œtatibus*, pag. 4.

[4] Épître dédicatoire de son Justin.

[5] *Historia critica lat. Ling.*, ch. 8, § 13.

[6] *De Orat.,* Liv. 7, chap. 4.

[7] *In elench. Script.*

[8] *Ludic. histor.*, ch. 5.

[9] *De Hist. lat.,* pag. 168.

[10] *De vegetœ lat. ling. senect. clarior. Histor.*, ch. 8, pag. 698.

[11] Paris, 1540, in-12.

[12] Ibid., 1559, in-folio.

[13] Saumur, 1672, in-12; la 1re édit. a paru à Tours, 1616, in-8°.

[14] Paris, 1733, 2 vol. in-12.

[15] Ibid., 1693, 2 vol. in-12.

[16] Ibid., 1774 et 1817, 2 vol. in-12.

[17] Ibid., 1829, 2 vol. in-8°, de la collect. Panckoucke.

[18] Francfort, 1781, 2 vol. in-8°.

[19] Leipzig, 1817, in-8°.

[20] Venise, 1477, in-folio.

[21] Ibid., 1561, in-4°.

[22] Ibid., 1522, in-8°; correcte, mais rare.

[23] Paris, 1581, recherchée à cause des notes.

[24] Leyde, 1640, pet. in-12.

[25] Paris, 1677, in-4°. *Ad usum Delphini.*

de Gronovius[1], de Grævius[2], de Barbou[3], de Valpy[4], de Lemaire[5], et de Deubner[6].

On n'a rien de bien certain sur la naissance de JULIUS OBSEQUENS. Vossius[7] croit qu'il vécut peu de temps avant le règne d'Honorius. Son prénom de *Julius* fait soupçonner qu'il appartenait à une ancienne famille romaine. Il composa un livre des *Prodiges* qui eurent prétendument lieu à Rome et dans les contrées soumises aux Romains. Il les raconte en observant exactement l'ordre chronologique. Il est probable que son ouvrage s'étendait depuis la fondation de Rome jusqu'au temps où il vivait; mais il ne nous en reste qu'une faible partie qui ne comprend qu'un espace de cent soixante-dix-neuf ans, depuis le consulat de L. Scipion et de C. Lélius, l'an 563 de Rome, jusqu'à celui de Paulus Fabius et de Quintus Élius, l'an 742.

L'ouvrage d'Obséquens est extrait des auteurs qui l'ont précédé et principalement de Tite-Live dont il a souvent emprunté les expressions. Son style est clair, simple, assez élégant, et n'a point les défauts qui déparent généralement les écrits de la même époque.

Le livre des *Prodiges* a été traduit en *français*, par George De la Bouthière[8], et par *Victor Verger*[9].

Conrad Lycosthènes, dont le vrai nom est Conrad Wolffhart, philologue alsacien du 16e siècle, pour compléter ce qui nous manque de Julius Obséquens, y a fait des additions extraites de Tite-Live, de Denys d'Halicarnasse, d'Eutrope et d'Orose, et a donné la première édition séparée de cet ouvrage avec les suppléments[10]; avant 1598, on ne le trouvait qu'avec l'histoire

1 Leyde, 1719, in-8°, et 1760, pour la collect. *Variorum*; meilleure que la précédente.

2 Ibid., 1701, in-8°.

3 Paris, 1770, in-12, bonne édit.

4 Londres, 1822, 2 vol. in-8°.

5 Paris, 1823, in-8°.

6 Leipzig, 1831, in-8°, texte de Gronovius, corrigé sur quatre manuscrits de Prague, de Cracovie et de Gotha.

7 *De Hist. lat.*, pag. 711.

8 Lyon, 1555, in-8°, fig. en bois.

9 Paris, 1825, in-12.

10 Bâle, 1552.

d'Aurélius Victor, ou à la suite des grammairiens et des rhéteurs célèbres de Suétone. Parmi les autres éditions au nombre de vingt, dont quatorze antérieures à celle de Lycosthènes, nous ne citerons que celles d'Oudendorp [1], et de Kappe [2] qui comprennent aussi les suppléments.

CAIUS JULIUS SOLINUS, suivant l'opinion la plus probable, car on n'a rien de certain à cet égard, était de Rome et vivait vers l'an 230. On croit qu'il fut grammairien et professeur de belles-lettres. On a de lui un ouvrage sur *les Curiosités et les Merveilles de la nature* [3], divisé tantôt en cinquante-six, tantôt en soixante-dix chapitres. Il y traite de la position des lieux, des pays et des mers les plus considérables du monde, du caractère physique et moral des peuples, de leurs usages, de leur commerce, des animaux, des plantes, des arbres et des pierres de chaque pays, et de tout ce qui s'y trouve de remarquable. Il cite quatre-vingt-seize auteurs dont il a extrait son ouvrage, sans compter Pline l'ancien à qui il a beaucoup emprunté, ce qui, à tort ou à raison, l'a fait surnommer le *singe de Pline*. Son livre a été abrégé, dans le moyen âge, par Paul Diacre, bibliothécaire du mont Cassin.

Son style n'est pas exempt de recherche et d'affectation, et il se ressent du mauvais goût de l'époque; cependant il faut convenir qu'on y remarque de la simplicité et quelquefois de l'élégance. Solinus emploie aussi fréquemment des mots qui ne se trouvent pas dans les autres écrivains; il fait preuve d'érudition, mais en même temps d'une excessive crédulité.

Il a été traduit en *allemand*, par Jean Heydan [4] et en *italien*, par Louis Domenichi [5]. Nous n'en connaissons pas de traduction en *français*.

[1] Leyde, 1720, in-8°.

[2] Hof, 1772, in-8°; c'est la meilleure de toutes.

[3] Sous plusieurs titres : 1° *de Situ et Mirabilibus orbis*; 2° *Rerum mirabilium Collectanea*; 3° *De Mirabilibus* ou *Memorabilibus mundi*; 4° *Polyhistor*; ce dernier titre est celui adopté par l'auteur qui avait à se plaindre d'une première publication faite sans son consentement, et qui avait été altérée : *Erit operi illi titulus* POLYHISTOR, *nam quem initio designaveram, scilicet* COLLECTANEA RERUM MEMORABILIUM, *cum iis, quæ improbavimus, placuit obliterari.* (Dans sa préface à Autius.)

[4] Francfort, 1600, in-folio.

[5] Venise, 1603, in-4°.

Nous n'indiquerons qu'une seule édition de Solin, celle de Deux-Ponts[1], qui a été précédée de plusieurs autres fort difficiles à se procurer[2].

Censorinus naquit vers l'an 238 et vécut sous les empereurs Alexandre Sévère, Maximien et Gordien; Rome était sa patrie, comme il nous l'apprend lui-même[3]. Il composa un livre ayant pour titre : *du Jour de naissance*[4] qu'il dédia à Quintus Cerellius, son ami. Il y traite différents sujets qui n'ont pas toujours beaucoup de rapport entre eux, savoir : le Génie et les dieux Lares; les diverses opinions des philosophes sur les secrets de la génération ; la formation du fétus ; puis le siècle, les grandes années, les années communes, les années romaines, les mois, les jours, les époques favorables à la conception, avec les opinions des chaldéens, et des pythagoriciens à cet égard ; l'influence des signes du zodiaque, de la musique, du climat et des astres ; il donne ensuite la distinction des âges de l'homme. C'est sans fondement qu'on a cru Censorinus auteur d'un livre *des Pontifes*[5] où étaient écrits les noms des dieux et les cérémonies propres à chacun d'eux, car lui-même l'attribue à Granius Flaccus. L'ouvrage intitulé de l'*Institution naturelle*[6] qui traite de l'astronomie, de la géométrie, de la musique et de la versification, n'est pas non plus de Censorinus.

Le style de cet écrivain, si l'on en excepte quelques expressions peu classiques, est clair, concis, et exempt de mauvais goût. Cassiodore[7] et Priscien[8] qui font mention d'un autre ouvrage de Censorinus sur les *Accents*[9], reconnaissent à cet au-

[1] 1794, in-8°; consulter Claude Saumaise (*Exercitationes plinianæ in C. J. Solini Polyhistora*, *etc.*, Utrecht, 1689, 2 vol. in-folio ; c'est un monument d'une érudition prodigieuse).

[2] Voir la Bibliog. de Brunet.

[3] *A condita urbis Romæ, patriæ nostræ communis, exordiar.* (De Die natali, ch. 4, à la fin.)

[4] *De Die natali.*

[5] Sous le titre de : *Indigitamenta.*

[6] *De naturali Institutione.*

[7] *Lib. de Musica et de Geometria.*

[8] Liv. 14.

[9] *De Accentibus.*

teur beaucoup de mérite. Vossius[1], Morhofius[2] et Cl. Walchius[3] partagent cette opinion.

L'ouvrage de Censorinus a été publié, entre autres, par les Aldes[4], par H. Lindenbrogius[5] et par Havercamp[6].

Nous avons de MODESTUS un petit livre sur les *Termes militaires*, dédié à Tacite Auguste, et qui se trouve ordinairement à la suite de Végèce, de Frontin et d'autres auteurs qui ont écrit sur l'art militaire. Selon Barthius[7], cet ouvrage a été copié littéralement par Végèce. D'autres, au contraire, regardent l'auteur comme postérieur à ce dernier. Le savant humaniste flamand François Modius affirme n'avoir rien vu de plus détestable que l'œuvre de Modestus, et le célèbre bibliographe parisien Naudé le traite de mauvais abréviateur de Végèce[8].

Nous réunirons dans un même article les auteurs de l'*Histoire Auguste*[9], savoir : ÆLIUS SPARTIANUS qui vécut sous Dioclétien et qui vit le règne de Constantin-le-Grand ; JULIUS CAPITOLINUS qui florissait également au troisième et au quatrième siècle ; VULCATIUS GALLICANUS contemporain de Spartien et de Capitolin ; ÆLIUS LAMPRIDIUS, écrivain de la même époque ; TRÉBELLIUS POLLION qui se fit connaître sous Constance Chlore ; ainsi que FLAVIUS VOPISCUS.

Spartien avait composé l'Histoire des empereurs depuis Jules César, et il se proposait d'y joindre celles des tyrans et des princes qui n'ont point occupé le trône ; nous n'avons de lui que les Vies d'*Adrien*, d'*Ælius Vérus*, de *Didius Julien*, de *Septime Sévère*, de *Pescennius Niger*, de *Caracalla* et de *Géta*. Saumaise, sans donner des motifs bien plausibles de son opinion, regarde Spartien comme l'auteur de toutes les Vies des empereurs, comprises

[1] *De Historicis latinis*, pag. 179.

[2] *Polyhist. Litter.*, L. 4, ch. 14, § 5.

[3] *Historia critica, lat. Ling.*, pag. 80.

[4] Venise, 1581, in-8°.

[5] Cantorbery, 1695, in-8°.

[6] Leyde, 1743, in-8°, et avec un nouveau frontispice portant la date de 1767.

[7] *Adversar.*, Liv. 2, ch. 20.

[8] *Bibliotheca militari.*

[9] *Historiæ Augustæ Scriptores sex, etc.*

dans l'*Histoire Auguste*. La Vie de Géta est dédiée à Constantin.

Julius Capitolinus a laissé les vies d'*Antonin-le-Pieux*, de *Marc-Antonin-le-Philosophe* (Marc-Aurèle), de *Vérus*, de *Pertinax*, d'*Albin*, de *Macrin*, des deux *Maximins*, des trois *Gordiens*, de *Maxime* et de *Balbin*. La Vie de Vérus est dédiée à Dioclétien et celles d'Albin et de Macrin à Constantin Auguste.

Vulcatius Gallicanus qui prenait le titre de *très-illustre*, ce qui indique qu'il était sénateur, est regardé par quelques-uns comme auteur de la Vie d'*Avidius Cassius*, que cependant on attribue généralement à Spartien.

Nous avons de Trébellius Pollion la fin du règne de *Valérien* père, les Vies de *Valérien* fils, des deux *Galliens*, celles des *trente tyrans* qui se disputèrent tour à tour l'autorité sous ces princes, et enfin, la Vie de *Claude-le-Gothique*, aïeul de Constance. Cette Vie n'est qu'un panégyrique de Claude, écrit en style déclamatoire, et bien que l'auteur dise lui-même qu'il ne s'est pas engagé à donner des ornements, mais des faits, cet aveu ne peut lui faire pardonner l'exagération de son style.

Ælius Lampridius, historien consciencieux, a écrit les Vies des empereurs *Commode*, *Diadumène*, *Héliogabale* et *Alexandre-Sévère*. Ces deux dernières sont dédiées à Constantin. A propos d'Héliogabale, on lui reproche de l'avoir accusé d'actions criminelles qui ne paraissent pas avoir de fondement; mais lui-même avoue qu'il a répété des bruits populaires dont il ne garantit pas la vérité. On a prétendu qu'il avait pour surnom celui de Spartianus, ce qui a fait attribuer à Spartien les ouvrages de Lampridius, et il est vrai de dire que Vopiscus, en parlant des auteurs de l'*Histoire Auguste*, qui l'ont précédé, ne nomme pas Lampridius.

Flavius Vopiscus, né à Syracuse, d'une famille distinguée, écrivit la Vie d'*Aurélien*, d'après les instances de Junius Tibérianus, préfet de Rome, qui mit à sa disposition le Journal et l'Histoire des guerres de ce prince. Il joignit à cette Histoire les Vies de l'empereur *Tacite*, de *Florien*, de *Probus*, de *Carus*, de *Numérien*, de *Carin*, de *Firmus*, de *Saturnin*, de *Proculus* et de *Bonose*. Par modestie ou par prudence, il ne voulut pas retracer la vie de Dioclétien, prétendant que son talent et son style étaient trop au-dessous du sujet.

L'incorrection du style, le manque de goût, l'absence totale de critique sont les défauts que l'on peut justement reprocher

aux six auteurs de l'*Histoire Auguste*, dont quatre, Spartien, Capitolin, Vulcatius et Lampridius, avaient composé la Vie de tous les empereurs, histoires qui ne nous sont parvenues qu'en partie, comme on vient de le voir. Il faut dire, en faveur de Vopiscus, que sa manière d'écrire est plus soignée, surtout dans la Vie d'Aurélien, et qu'il mérite une mention honorable pour l'érudition, l'exactitude, l'ordre et la méthode. Il est fâcheux toutefois qu'il ait montré trop de crédulité pour les oracles et les présages ; cette facilité à croire l'avait engagé à écrire la Vie d'Apollonius de Tyanes, pour lequel il professait une grande vénération, mais il paraît que ce projet ne fut point réalisé.

Les écrivains de l'Histoire Auguste ont été traduits en *français*, par Moulines [1].

Les meilleures éditions sont celles des Aldes [2], de Phil. Junta [3], de Saumaise [4]; celle *Variorum* [5] et celle de Deux-Ponts [6].

SEXTUS AURÉLIUS VICTOR a désigné lui-même l'époque à laquelle il vivait. Il parle de l'année 1100 depuis la fondation de Rome, qui répond à l'année 348 après J.-C.; et, comme étant arrivé de son temps, du tremblement de terre qui ébranla la Nicomédie, sous le consulat de Nératius Céréalis et de Fabius Titianus, c'est-à-dire, l'an 358 de l'ère vulgaire, 1110 ans après la fondation de Rome; ainsi il est probable qu'il vit le règne de Constance et celui de Théodose. On ne connaît pas sa patrie d'une manière certaine, mais on conjecture qu'il était d'Afrique, à cause des grandes louanges qu'il donne à cette contrée. Sa famille était obscure et pauvre ; ses talents l'élevèrent aux honneurs. En 361, Julien le nomma préfet de la seconde Pannonie; il fut ensuite préfet de Rome, et consul avec Valentinien, l'an 369. De tous ses écrits qui paraissent avoir été nombreux, il nous reste 1° l'*Origine de la nation romaine* [7]; cet ouvrage qui, d'après son titre, devait s'étendre depuis les temps

[1] Berlin, 1783, 3 vol. in-12, et Paris, 1806.
[2] Venise, 1519, in-8°.
[3] Florence, 1519, in-8°.
[4] Paris, 1620, in-folio, la plus estimée à cause des notes.
[5] Leyde, 1671, 2 vol. in-8°, médiocrement estimée.
[6] 1787, 2 tom., 1 vol. in-8°.
[7] *Origo Gentis romanæ.*

fabuleux de Saturne et de Janus jusqu'au dixième consulat de Constance, s'arrête à Romulus. Il était extrait de Verrius Flaccus, des Annales des pontifes, d'Agnatius Vératius, de Fabius Pictor, de Licinius Macer, de Varron, de César, de Tubéron et d'autres anciens historiographes. 2° L'*Histoire des Césars* [1] depuis Octave Auguste jusqu'au dixième consulat de Constance et jusqu'au troisième de Julien. 3° *Les Hommes illustres de la ville de Rome* [2] depuis Phocas jusqu'à Pompée. 4° *Des Extraits touchant la vie et les mœurs des empereurs romains* [3] depuis César Auguste jusqu'à l'empereur Théodose. *Les Hommes illustres* ont été attribués à Suétone, à Pline le jeune, à Émilius Probus, à Cornélius Népos. On dispute également à Aurélius Victor le premier et le quatrième ouvrage, il n'y a guère que l'*Histoire des Césars* pour lequel on n'élève pas de doute. Nous ne discuterons pas le plus ou le moins de fondement de ces assertions; le soin que nous prendrions à cet égard ne détruirait pas toutes les incertitudes [4].

La latinité d'Aurélius Victor n'est pas tout à fait à dédaigner; elle se fait remarquer par la concision et la clarté, et, si elle offre quelques taches, il faut les attribuer à l'époque où l'auteur a écrit, et cet auteur n'est pas moins recommandable par sa véracité quoiqu'il ne soit pas toujours d'une rigoureuse exactitude et qu'il omette quelques faits. Tel est le résumé des opinions qu'ont émises sur le compte d'Aurélius Victor, Morhofius [5], Walchius [6]. Boeclerus [7], Vossius [8], Barthius [9], Balthazar Bonifaccio [10], le cardinal Bona et autres.

[1] *De Cæsaribus historia, ab Augusto Octavio, id est, a fine Titi Livii usque ad consulatum decimum Constantii Augusti et Juliani Cæsaris tertium.*

[2] *De Viris illustribus Romæ.*

[3] *De vita et moribus imperatorum romanorum excerpta*, à *Cæsare Augusto usque ad Theodosium imperatorem.*

[4] On peut consulter la dissertation de Funccius (*de vegetæ Senectutis clarior. Historic.*, § 39).

[5] *Polyhist. litter.*, Liv. 4, ch. 14, § 8.

[6] *Histor. critic. latinæ Ling.*, ch. 1er, pag. 84.

[7] Biblioth. critic., pag. 306.

[8] *De Historic. latin.*, Liv. 2, ch. 8.

[9] Liv. 54, *Advers.*, ch. 13.

[10] *De rom. histor. Script.*

Les meilleures éditions sont celles de Mad. Dacier [1], de Pitiscus [2], d'Arntzen [3], de Gruner [4], et de Harles [5].

Eutrope (*Flavius Eutropius*) vécut dans le quatrième siècle. Il était italien de naissance ; Suidas l'appelle *sophiste* [6], ce qui semble indiquer qu'il se livra à l'enseignement. Il fut secrétaire de Constantin-le-Grand, et il nous apprend lui-même [7], qu'il accompagna l'empereur Julien dans sa malheureuse expédition contre la Perse. Il publia ses ouvrages sous l'empereur Valens. Il ne nous reste que l'Abrégé des principaux événements de l'Histoire romaine [8], depuis la fondation de Rome jusqu'au règne de Valens. Cet abrégé divisé en dix livres, fut composé à la prière de ce prince à qui il est dédié [9]. Cet ouvrage eut un grand succès, et fut traduit sur-le-champ en grec par Capiton de Lycie, historien contemporain très-estimé. La composition d'Eutrope est en effet remarquable pour l'exactitude chronologique, la clarté et l'extrême précision ; la brièveté même en fait un excellent manuel d'histoire romaine. Le style, sans être bien relevé, est facile, sans prétention, et il ne manque ni d'une certaine pureté, ni d'une certaine élégance, eu égard à l'époque où il a été écrit. C'est le jugement qu'en portent Cellarius [10], Vossius [11] et Funccius [12].

[1] Paris, 1681, in-4°. *Ad usum Delphini.*

[2] Utrecht, 1696, 2 tom. en 1 vol., bonne édit. pour la collect. *Variorum.*

[3] Amsterdam, 1733, in-4° ; édition la plus estimée.

[4] Cobourg, 1757, in-8°.

[5] Erlangen, 1789, in-8°.

[6] Ἑυτρόπιος ᾿ιταλὸς σοφιστὴς, τὴν ῥωμαΐκὴν ἱστορίαν ἑπιτομως τῇ Ιταλων φωνῇ ἔγραψε, καῖ ἄλλα.

[7] Liv. 10, ch. 16.

[8] *Breviarium Historiæ romanæ.*

[9] *Res romanas ex voluntate Mansuetudinis tuæ....... collegi strictim* (Préface à l'empereur Valens).

[10] Dans la préface de son édition d'Eutrope.

[11] *Histor. latin.*, pag. 198.

[12] Ch. 8. *De vegetæ Senectut. clarioribus Historic.*, pag. 754.

Eutrope a été traduit en *français*, par Faret [1], et par l'abbé Lezeau [2].

Éditions : d'Elzevir [3], de Mad. Dacier [4], de Henri Verheik [5], de Cellarius [6], de Gruner [7], de Jordens [8], de Barbou [9], de Renouard [10], de Tschucke [11], et de Valpy [12].

Sextus Rufus, que l'on nomme aussi *Festus Rufus*, est désigné comme personnage consulaire. On a voulu le confondre avec Festus Aviénus ; mais, d'après Nic. Antonius et Fabricius Rufus, il faut les distinguer l'un de l'autre. Il existe de Rufus un *petit livre sur l'Histoire romaine* [13]. C'est un sommaire ou dénombrement de l'agrandissement de l'empire romain ; l'auteur dit que, depuis l'origine de Rome jusqu'au règne de Valens et de Valentinien, on compte 1117 ans : il explique que 240 se passèrent sous le gouvernement des rois, 467 sous les consuls, 407 sous les empereurs. Il donne ensuite le nombre des rois, puis la durée de chaque règne, le nombre des consuls, 417 non compris les consuls subrogés ou suppléants, et en faisant observer que Rome fut gouvernée deux ans par les décemvirs, trois par des tribuns, et fut quatre ans sans magistrature ; enfin le nombre des empereurs qui monte à 43. Il indique en outre jusqu'où s'étendit successivement l'empire sous chaque espèce de gouvernement ; puis il désigne comment et à quelle époque chaque province fut

[1] Paris, 1621, in-18.

[2] Paris, 1717 ; c'est probablement la même qui, retouchée, a été réimprimée en 1804, in-12, avec le texte.

[3] Leyde, 1592, pet. in-8° ; c'est la plus ancienne des éditions portant le nom d'Elzevir.

[4] Paris, 1683 ou 1726, in-4°. *Ad usum Delphini.*

[5] Leyde, 1762, in-8°, bonne édit. pour la collect. *Variorum*.

[6] Iena, 1755, in-8° (sixième édition).

[7] Cobourg, 1765, in-8°.

[8] Berlin, 1791, in-8°.

[9] Paris, 1754, in-12.

[10] Ibid., 1796, in-18.

[11] Leipzig, 1804, in-8°, pap. vél.

[12] Londres, 1821, in-8°.

[13] *De Historia romana Libellus*, ou encore : *Breviarium rerum gestarum populi romani.*

ajoutée à l'empire, et quelle en fut la forme de gouvernement. Cet exposé fort court a très-peu de mérite sous le rapport historique et littéraire, mais il n'est pas sans quelque valeur et surtout sans utilité, considéré comme exposé chronologique. On attribue encore à Rufus un opuscule sur les *Quartiers* de la ville de Rome [1], mais il est possible qu'il soit d'un autre Rufus. Il contient la description de Rome, ou plus exactement le catalogue de ses monuments et de ses édifices.

François Robortello, philologue italien du seizième siècle, reconnaît du mérite à Sextus Rufus, mais Sigonius et Balthazar Bonifaccio ne voient en lui qu'un mauvais écrivain. Nous le demanderons, quels ornements pouvait répandre sur sa diction un auteur qui se bornait, pour ainsi dire, à des sommaires de chapitres? Pour nous, il nous semble qu'il ne pouvait guère écrire mieux, d'après l'obligation qu'il s'était imposée, et le plan qu'il avait choisi. Toutefois Cellarius recommande l'usage de l'un et l'autre opuscules, et il est loin d'en blâmer le style, reconnaissant aussi qu'il est tout ce qu'il peut être.

Quant aux éditions, nous indiquerons seulement celle de Cellarius [2], et celle de Guill. Muennich [3].

Ammien Marcellin (*Ammianus Marcellinus*) était grec et de la ville d'Antioche. Il vivait au quatrième siècle. Dans sa jeunesse, il embrassa la carrière militaire, et fut enrôlé dans les *protectores domestici*, ce qui supposait une naissance distinguée. Il servit dans les Gaules sous l'empereur Constance, et prit part à l'expédition de Perse sous Julien. Du temps de l'empereur Valens, il résidait dans sa ville natale. Ayant quitté le métier des armes, il vint s'établir à Rome, où il écrivit l'*Histoire de l'empire* [4], qu'il commença à l'époque où Tacite avait fini la sienne, c'est-à-dire depuis Domitien, et qu'il termina au règne de Valens. Libanius, dans une lettre adressée à Marcellin, nous apprend que cet écrivain lut son histoire en public, et qu'il reçut les ap-

[1] *De Regionibus urbis Romæ.* (Recueil de Grævius, tom. 3, pag. 25-26.)

[2] Hal, 1698, in-8o.

[3] Hanovre, 1815, in-8o; on le trouve aussi dans la collection intitulée *Romanæ urbis topographia et antiquitates*, et dans le tome 15 du *Corpus historicorum.*

4 *Rerum gestarum Libri XXXI.*

plaudissements des Romains dont cependant il ne ménageait pas les mœurs déréglées. On croit qu'il vécut jusqu'en 390.

Son ouvrage était divisé en trente et un livres ; il ne nous en reste que dix-huit, à partir du quatorzième, au règne de Gallus (en 251), jusqu'au trente et unième inclusivement.

On reproche à Marcellin des inexactitudes en chronologie ainsi qu'en géographie, et de fréquentes exagérations. Mais on s'accorde à louer ses connaissances dans l'art militaire, son impartialité, son esprit de sagesse, sa franchise, sa véracité et l'élévation de son caractère, qui le met au-dessus des préventions et des préjugés. Né grec, sa diction se ressent du pays qui fut son berceau, et il a souvent des tournures étranges, affectées, qui jettent de l'obscurité dans son style ; mais il est, en général, plein d'énergie ; sa manière se rapproche de celle de Polybe, et il a des morceaux dignes de Tacite qu'il prenait pour modèle sans toutefois l'atteindre [1].

Cette opinion est confirmée par des autorités respectables: Claude Chifflet [2], Boeclerus [3], Henr. Valesius [4], Barthius [5], Fréd. Lindenbrogius [6], Juste-Lipse [7], Boxhornius [8], Vossius [9], Bodin [10], François Baudouin [11], et Caussin [12].

L'histoire d'Ammien Marcellin a été traduite en *français*, par l'abbé Marolles [13] et par Moulines [14] ; en *allemand*, par Wagner [15].

[1] Voir entre autres le tableau de Rome, au 4e siècle, Liv. 14, ch. 16.

[2] *De Ammiani Marcellini Vita.*

[3] Lettre en tête de son édit. d'Ammien.

[4] Biblioth. critic., pag. 301 et 669.

[5] *Advers.*, Liv. 45, ch. 2 ; Liv. 47, ch. 1 et 8 ; Liv. 54, ch. 5.

[6] Préface de son édit. d'Ammien.

[7] *Ad Lib. polit.*, ch. 9.

[8] Dédicace de son édit. d'Ammien.

[9] *De Historic. latin.*, pag. 201.

[10] *Method. historic.*, ch. 4, p. 67 et 78.

[11] *De Historia*, L. 1.

[12] *In Parall. eloq.*, Liv. 3, ch. 14.

[13] Paris, 1673, 7 vol. in-12, traduct. très-faible.

[14] Berlin, 1775, et Lyon, 1778, 3 vol. in-12 ; elle vaut mieux que la précédente, mais elle en laisse désirer une meilleure.

[15] Lemgo.... Nous ignorons la date.

Les meilleures éditions sont celles de Lindenbrog [1], de Henri Valesius [2], de Gronovius [3], d'Ernesti [4] et de Wagner [5].

Végèce (*Flavius Vegetius Renatus*) florissait vers la fin du quatrième siècle, sous le règne de Valentinien II. Il appartenait à une famille distinguée et portait, à ce qu'on croit, le titre de comte. C'est tout ce qu'on sait des particularités de sa vie. On a de lui un traité sur l'*Art militaire* [6], divisé en cinq livres. C'est, comme il nous l'apprend lui-même [7], un extrait de ce qu'il avait trouvé de plus intéressant sur la discipline des Romains, dans les écrits de Caton le censeur, de Cornélius Celsus, de Frontin et de Paterne, ainsi que dans les ordonnances d'Auguste, de Trajan et d'Adrien. Il traite, dans le *premier livre,* des levées et des exercices des nouveaux soldats; dans le *deuxième,* de la légion, de son ordonnance, des chefs et de leurs fonctions, ainsi que des armes; le *troisième* roule sur les grandes opérations de la guerre, principalement sur la tactique. Le *quatrième* concerne l'attaque et la défense des places; et le *cinquième,* la marine. On a cru que l'ouvrage que nous avons de Végèce, n'était qu'un sommaire d'une composition beaucoup plus étendue, mais rien ne justifie cette assertion. Priscien, il est vrai, a cité de Végèce quelque chose qu'on ne trouve plus dans ce que nous possédons sous son nom, mais Priscien le cite comme étant d'un *epitome;* peut-on alors supposer raisonnablement que l'ouvrage de Végèce soit l'abrégé d'un abrégé ?

Végèce a quelquefois confondu les temps et les choses; son style est loin d'être sans reproche, et il s'éloigne singulièrement des formes anciennes. Toutefois son ouvrage est utile à étudier [8].

Il a été traduit en *français,* par Jean de Meung [9], par Nic.

[1] Hambourg, 1609, in-4°.

[2] Paris, 1636, in-4°.

[3] Leyde, 1693, in-4°, fig.

[4] Leipzig, 1773, in-8°.

[5] Ibid., 1808, 3 vol. in-8°.

[6] *De Re militari Libri V,* ou *Epitome institutorum Rei militaris.*

[7] Liv. Ier, ch. Ier.

[8] Il ne faut pas le confondre avec Publius Vegetius, auteur d'un traité de l'art vétérinaire (*Artis veterinariæ sive mulo-medicinæ Libri IV*).

[9] C'est plutôt une imitation sous ce titre : *l'Art de Chevalerie*, Paris, 1488, in-folio.

Wolkyr [1], par J. J. de Walhausen [2], par Bourdon de Sigrais [3], et par Bongars [4]. Le lieutenant général Turpin de Crissé a donné une traduction d'une partie du texte avec des commentaires très-étendus et fort estimés [5].

Voici maintenant les principales éditions de Végèce : Celles de Strewechius et Scriver [6], de Schwebel [7], et de Valart [8].

A la suite des historiens, nous placerons les auteurs de romans ; il y a de nos jours, tant d'écrivains qui font du roman avec de l'histoire, ou de l'histoire avec du roman, que la transition ne paraîtra pas trop brusque.

PÉTRONE (*Titus Petronius Arbiter*), chevalier romain. Qu'était ce Pétrone ? la solution de cette question est fort difficile, et l'on n'y peut guère répondre que par d'autres questions, bien que des biographes n'aient pas hésité à donner le récit à peu près complet de la vie de ce personnage. Est-ce le consul Pétrone dont parle Tacite [9], et qui partageait sa vie entre ses devoirs, ses plaisirs et ses maîtresses ; qui condamné par Néron s'amusa dans ses derniers moments, à tracer le tableau des débauches de ce prince et à le lui léguer par testament [10] ; qui, après s'être fait ouvrir les veines, jouait, pour ainsi dire, avec la mort, en arrêtant le sang et le laissant alternativement couler ? est-ce ce fidèle épicurien, cet aimable débauché, ce *lion* de l'époque, surnommé l'*arbitre du goût* [11] ? Cette qualification de *Arbitre du goût* peut-elle être considéré comme *Arbiter*, véritable nom de l'auteur du Satyricôn ? Pétrone a-t-il réellement vécu sous Néron, ou

[1] Paris, 1556, in-folio, fig. en bois.

[2] Amsterdam, 1616, in-folio ; ces deux dernières traduct. sont très-rares.

[3] Paris, 1743, 1759, 1767, in-12, et Amsterdam, 1744.

[4] Paris, 1772, in-12.

[5] Ibid., 1783, 2 vol. in-4°.

[6] Anvers, 1607, in-4°.

[7] Nuremberg, 1767, in-4°.

[8] Paris, 1768, in-12.

[9] *Annal.*, Liv. 16, ch. 14 et 18.

[10] Cette diatribe ne peut être le *satyricôn* dont les fragments qui nous restent sont encore trop considérables, pour avoir appartenu à une œuvre improvisée. D'ailleurs les vers nombreux qui s'y trouvent excluent cette supposition.

[11] *Elegantiæ arbiter.* (Ibid.)

postérieurement à l'empereur Commode, ou sous le règne de Marc-Aurèle, ou du temps de Gallien, ou à l'époque de Constantin, ou bien encore lorsque Julien régnait? car toutes ces opinions ont été mises en avant par divers critiques et soutenues avec plus ou moins de vraisemblance, mais jamais à l'aide de raisons convaincantes. Nous ne chercherons pas à découvrir la vérité au milieu de sentiments si divers et qui se combattent également les uns les autres; les preuves nous manquent, nos efforts seraient donc superflus et nous ne pourrions que hasarder des conjectures; laissons là l'auteur, puisqu'il le faut, et ne parlons que de son ouvrage [1].

Il a pour titre *Satyricôn* et pour sujet les aventures amoureuses d'un certain *Eucolpius;* la scène est tantôt à Naples, tantôt à Crotone. «Ces aventures, dit le savant professeur Bæhr, fournissent à l'auteur l'occasion de se moquer des vices et des ridicules de ses contemporains, et de dérouler le tableau de la corruption morale de son siècle. On trouve dans ce roman, à côté d'un grand nombre d'obscénités, un fonds inépuisable d'esprit, de gaîté, d'ironie et de persifflage. La peinture des personnages est frappante de vérité. Le style, malgré la bassesse de quelques expressions, rappelle la pureté de l'âge d'or de la littérature latine [2]. »

Il est presqu'impossible de faire l'analyse du roman de Pétrone; il faudrait qu'elle fût presque aussi longue que l'ouvrage pour donner une idée de ces aventures si variées, si bouffones, si extravagantes, racontées avec tant de verve et d'esprit; c'est un mouvement déréglé, convulsif, une ivresse, un délire qui excluent toute ordonnance raisonnable et tout plan raisonné.

Nous n'examinerons pas si Pétrone a voulu représenter Néron par le personnage d'Eucolpe, espèce de vagabond, de pauvre diable qui n'a ni feu ni lieu, et dans lequel, par cela même, il n'est guère possible de trouver quelqu'allusion à un empereur romain. Qu'on ait prétendu que Trimalcion figure le vieux Claude; Fortunata, Agrippine; Eumolpe, le poëte Lucain; et

[1] On peut toutefois consulter les *Recherches sceptiques sur le Satyricôn et sur son auteur*, par J. N. M. De Guerle, à la suite de sa traduction en vers *de la Guerre civile* de Pétrone (Paris, Brasseur, 1798, in-8°).

[2] Manuel de l'Hist. de la Littér. rom., pag. 307, trad. de M. le professeur Roulez.

Agamemnon, le philosophe Sénèque, c'est ce dont nous ne nous inquiétons guère, et ce que d'ailleurs nous ne pouvons apprécier, vu l'incertitude dans laquelle nous sommes à l'égard de l'auteur lui-même. Nous adoptons de préférence l'opinion de Macrobe qui regarde le Satyricôn comme un pur roman dont l'unique but est de plaire [1].

Le *Satyricôn* n'existe pas en entier. Douza prétend [2] que nous en possédons à peine la dixième partie, encore en avions-nous moins dans le principe. De nouveaux fragments, ou mieux un manuscrit plus complet a été trouvé, en 1663, par J. Lucius, à Trau, en Dalmatie; l'authenticité en a d'abord été contestée, mais ensuite elle a été reconnue. Le prétendu *Pétrone* complet, publié et traduit par Nodot, à Bâle en 1800, n'est qu'une imposture; le fragment trouvé, disait-on, à Saint-Gall, et dont un certain Lallemand aurait donné la traduction française, n'est qu'une plaisanterie de Marchena qui est le véritable auteur de ce fragment.

A la manière de la satire Ménippée de Varron, le *Satyricôn* de Pétrone est mêlé de vers, ce qui a valu à l'auteur de figurer parmi les poëtes latins. Les morceaux les plus considérables sont 1° une improvisation en vers ïambiques et en vers hexamètres sur la poésie [3]; 2° des ïambes sur la mollesse des Romains [4]; 3° des ïambes sur la prise de Troie [5]; 4° des vers hexamètres sur les songes [6]; 5° la Guerre civile, en vers de la même mesure [7]. Nous citerons deux épisodes en prose : le *festin de Trimalcion* [8] et la *Matrone d'Éphèse* [9] imitée en vers français, dans

[1] *Fabulæ auditum mulcent velut comœdiæ aut argumenta fictis casibus amatorum referta, in quibus Apuleium Arbitrumve lusisse miramur.* (Comment. sur le Songe de Scipion, Liv. Ier, ch. 2.)

[2] *In Præcidaneis pro Satyrico Petronii.*

[3] Ch. 5.

[4] Ch. 55; ce n'est peut-être qu'une citation.

[5] Ch. 89.

[6] Ch. 104.

[7] Ch. 119; c'est le morceau le plus considérable et qui donne une meilleure idée du talent poétique de l'auteur.

[8] Chap. 30 et suiv.

[9] Chap. 101 et 102.

l'année 1200, par un clerc, nommé Hebert, et plus tard par La Fontaine.

On possède en outre trente à quarante fragments poétiques de Pétrone, parmi lesquels la satire à une jeune fille coquette, satire qu'on lui attribue et dont nous avons déjà parlé [1].

Pétrone avait composé deux autres ouvrages qui ne sont pas parvenus jusqu'à nous, c'étaient l'*Eustion* et l'*Albutia*, mentionnés par Planciade Fulgence [2]. Il reste quelques fragments poétiques de l'un et de l'autre ouvrages [3].

Nous ne pensons pas, avec quelques critiques, que Pétrone ait voulu composer un ouvrage moral, et faire aimer la vertu, en peignant la laideur du vice ; les tableaux qu'il présente sont par trop licencieux pour lui supposer une intention aussi pure. Nous ne croyons pas être injuste à son égard en restant persuadé qu'il n'a eu en vue qu'une débauche d'esprit, et qu'il a cédé seulement à son imagination que dominaient des mœurs peu chastes et des habitudes peu régulières.

Toutefois il n'a pas manqué d'admirateurs, et nous mentionnerons entre autres Vossius [4], Barthius [5], Juste Lipse [6], Lilius Gyraldus [7], Adrien Turnèbe [8], Gasp. Scioppius [9] et Funccius [10].

Nous pourrions y joindre encore Douza, Pithou, Briet, Ronsin, l'abbé Desfontaines et Fréron. Mais d'un autre côté quelques-uns et entre autres Voltaire [11], l'ont assez maltraité.

Pétrone a été traduit en *français*, par Marolles [12], Nodot [13],

1 Voir, page 448 de ce volume.

2 Mythologie, Liv. 1er.

3 Collect. de Pesaro, tom. 4, pag. 90 et suiv.

4 *De Poetis latinis*, pag. 41.

5 Liv. 11, *Advers.*, ch. 20 ; et Liv. 50, ch. 9.

6 *Antiq. lect.*, Liv. 1er, ch. 8; *Epistolic. Quæst.*, Liv. 3, lett. à Pierre Pithou.

7 Dialog. de Poet., *in Vita Petronii.*

8 *Advers.*, Liv. 8, ch. 18, et Liv. 19, ch. 6.

9 *Verisimil.* ch. 16.

10 *De Poet. senesc. latin. ling. illustrior.*, pag. 168.

11 Questions encyclopédiques, au mot PÉTRONE.

12 Paris, 1667 ; elle est en vers et a paru sous les initiales M. L. D. B.

13 Ibid., 2 vol. in-12.

Venette[1], Lavaur[2], Bouhier[3], Dejardin sous le nom de Boispreaux[4], Durand[5], enfin par C. H. D. G.[6]. De Guerle a donné, en 1799, une traduction en vers libres de la *Guerre civile.*

En *allemand,* on a la traduction de Heinse[7], et en *anglais* celle d'Addisson.

Éditions : de Boschius[8], de Burman[9], d'Antonius[10], celle d'après l'édition de Rewiczki[11] et celle de Renouard[12].

Apulée (*Lucius Apuleius*), naquit en Afrique, à Madaure, colonie romaine, l'an 114 de J.-C., à la fin du règne de Trajan. Il était d'une famille illustre, et son père, après avoir exercé plusieurs dignités, fut revêtu de la charge de duumvir, la plus importante de la colonie. Il fit ses premières études à Carthage et se distingua par la rapidité de ses progrès ; puis il se rendit à Athènes, pour se familiariser avec les lettres grecques ; ensuite il vint à Rome où il apprit seul la langue latine, mais avec des peines infinies, ce qui explique l'affectation, le néologisme, l'allure pénible que l'on remarque dans son style. Il embrassa d'abord la carrière du barreau ; mais le désir de s'instruire l'entraîna dans de longs voyages qui épuisèrent son patrimoine. Il était surtout avide de connaître les mystères des diverses religions, et, pour être admis au nombre des prêtres d'Osiris, il vendit jusqu'à ses derniers vêtements. Entièrement ruiné, il rentra dans sa patrie, se fit avocat, obtint de brillants succès, et rétablit sa fortune. Une veuve, nommée Pudentilla, lui fit partager son opulence ; mais ce mariage blessant les intérêts des

[1] Paris, 1726, 2 vol. in-12.
[2] Amsterdam, 1737, in-4°.
[3] Ibid., 1697.
[4] La Haye, 1742.
[5] Paris, 1803, 2 vol. in-8° ; sous les initiales M. D.
[6] Ibid., Panckoucke, 1834, 2 vol. in-8°.
[7] Rome, fausse date, 1783, in-8°.
[8] Amsterdam, 1677, 2 tom. en 1 vol. in-24.
[9] Ibid., 1743, 2 vol. in-4°, édit. la plus recherchée.
[10] Leipzig, 1781, in-8°.
[11] Berlin, 1785, pet. in-8°, édit. élégante.
[12] Paris, 1779, 2 vol. in-18.

parents de cette veuve, Apulée fut accusé de magie devant Claudius Maximus, proconsul d'Afrique; il se défendit lui-même et confondit ses accusateurs. Depuis cette époque, il mena dans sa patrie, une vie heureuse et tranquille, se livrant, sans réserve, aux charmes de l'étude. On ignore l'époque précise de sa mort, cependant on croit qu'il vécut jusqu'en 184 ou 185, dans les dernières années du règne de Marc-Aurèle, ou dans les premières de celui de Commode.

Apulée avait composé un nombre prodigieux d'écrits, tant en prose qu'en vers, tant en grec qu'en latin, dont nous n'avons que la moindre partie.

1° Les *Métamorphoses*[1] que par un éloge hyperbolique on nomme aussi l'Ane d'or, et qui se trouvent quelquefois intitulées *les Milésiennes*, sont divisées en onze livres. C'est l'ouvrage de la vieillesse de l'auteur. Cette composition singulière a eu des modèles : d'une part l'opuscule de Lucien, ayant pour titre *Lucius ou l'Ane*, et de l'autre les *Métamorphoses* de Lucius de Patras, ouvrage aujourd'hui perdu. Cet ouvrage a dû servir de type à Apulée plutôt que celui de Lucien, qui n'a que le fond de commun avec la longue amplification de l'imitateur.

Nous donnerons une idée de cette espèce de roman.

Lucius, étant allé pour affaire en Thessalie, loge chez une magicienne qui, avec de certaines pommades, pouvait prendre la forme de différents animaux. Lucius ayant pénétré dans le laboratoire de la magicienne, veut essayer de la vertu des drogues qui s'y trouvent, mais il se trompe d'onguent, et s'en étant frotté il est changé en âne, forme qu'il ne pouvait plus perdre qu'en mangeant des roses. Force lui fut de prendre son domicile à l'écurie avec un autre âne et son propre cheval. Des voleurs étant survenus, pillent la maison, et chargent de butin les trois bêtes de somme. Après quelques excursions, ils reviennent à leur caverne, amenant avec eux la belle Charite qu'ils ont enlevée à son jeune fiancé Tlépolème, et la confient à la garde de leur vieille servante qui, pendant l'absence des brigands, cherche à distraire la belle captive en lui racontant l'histoire de Psyché[2].

[1] *Metamorphoseôn, seu fabularum Milesiarum de asino libri XI.*

[2] On connaît les *Amours de Psyché et de Cupidon*, de Lafontaine, en deux livres, et la tragi-comédie de *Psyché*, par Molière.

Cependant Lucius n'est pas robuste comme l'animal dont il a la forme ; aussi les brigands le menacent-ils de mauvais traitement. Effrayé, il profite de la première occasion, brise son licou, et s'enfuit avec la jeune fille qui lui a sauté sur le dos. Repris par les voleurs, ils doivent subir le lendemain un horrible supplice. Sur ces entrefaites, arrive Tlépolème qui est présenté à la troupe par l'un des bandits, comme voulant s'associer à leurs expéditions. Grâce à sa bonne mine, à sa stature avantageuse et surtout à sa générosité, il est nommé chef. Alors il enivre ses nouveaux compagnons et part avec l'âne et avec sa maîtresse qu'il rend à sa famille. Le lendemain il revient à la caverne, à la tête de quelques troupes, trouve les brigands encore plongés dans le sommeil de l'ivresse ; les uns périssent par l'épée, d'autres sont précipités du haut des rochers, et leurs richesses sont versées dans le trésor public. Tlépolème épouse celle qu'il a sauvée.

L'âne est d'abord bien traité, mais son sort ne tarde pas à devenir plus pénible, et il est exposé à mille tribulations, malgré les recommandations de ses nouveaux maîtres. Cependant Tlépolème est assassiné à la chasse par un perfide ami ; il est vengé par Charite qui se donne ensuite la mort sur la tombe de son époux. Après ces événements tragiques, les esclaves de la maison s'emparent de ce qui s'y trouve, en chargent l'âne et s'éloignent. Après plusieurs aventures désagréables, le pauvre Lucius est vendu à des hommes qui se livraient à des pratiques abominables : ayant été découverts, ils prennent la fuite, et Lucius se trouve un moment sans maître, puis il passe entre plusieurs mains. Il faut lire dans l'original ce qui lui arriva quand il eut pour maître un grand seigneur. Enfin la déesse Isis prenant pitié de lui, lui apparaît pendant son sommeil, et lui ordonne de se trouver le lendemain à une procession où le grand prêtre portera des roses à la main. Lucius obéit, il mange les roses et reprend sa première forme. Par reconnaissance pour le bienfait qu'il vient d'obtenir, il se fait prêtre d'Isis et pastophore d'Osiris.

On a voulu voir dans ce badinage d'Apulée un but philosophique : Lucius changé en âne serait l'homme vicieux que ses passions rabaissent au rang des brutes, et qui ne reprend sa dignité qu'en revenant à la vertu, figurée par le bouquet de roses. Si un tel enseignement se trouvait dans la métamorphose de l'âne,

c'est aux auteurs originaux qu'il faudrait en restituer le mérite, et non à Apulée qui n'a fait que profiter de leur invention.

2° *Les Florides,* en quatre livres assez courts [1], espèce d'anthologie, de collection de fragments distincts, d'extraits de choix, rassemblés par les admirateurs d'Apulée, ou par l'auteur lui-même. Ce sont au surplus des compositions de rhéteur.

3° *Sur le Dieu ou le Démon de Socrate* [2], un seul livre.

4° *Sur le Dogme de Platon,* trois livres [3] portant chacun un titre différent : 1° *de la Philosophie naturelle;* 2° *de la Philosophie morale ;* 3° *de la Philosophie raisonnée, ou du Syllogisme catégorique.*

5° Un livre intitulé *du Monde* [4] : c'est un traité de cosmographie imité de l'ouvrage d'Aristote, qui porte le même titre [5]; mais l'auteur y a joint des développements.

6° *Apologie* devant le proconsul d'Afrique, Claudius Maximus [6]: elle est divisée en deux discours ou mieux en deux parties, l'une sur l'accusation de magie, l'autre sur son mariage avec Pudentilla. Cette harangue est un des plus beaux titres de gloire d'Apulée, et le seul ouvrage vraiment original qu'il nous ait laissé.

7° Une vingtaine de fragments.

8° *Anechoménos* [7]. Ce petit morceau imité de Ménandre, ne se compose que de vingt et un vers ïambiques qui ne manquent ni d'élégance ni de grâce, bien qu'ils soient un peu libres. On n'est pas sûr que cette composition soit d'Apulée; le style, il est vrai, a quelque chose de sa manière, mais on croit que c'est l'œuvre de je ne sais quel Italien moderne.

[1] *Florida.*

[2] *De Deo Socratis* Liber singularis.

[3] *De habitudine doctrinarum et nativitate Platonis philosophi;* Lib. 1, *De Philosophia naturali;* Lib. II, *De Philosophia morali ;* Liv III, περὶ ἑρμηνείας, *sive de syllogismo categorico.*

[4] *De Mundo* Liber unus.

[5] περὶ Κόσμου.

[6] *Apologia.*

[7] Ἀνεχόμενος, *celui qui s'abstient.* On veut que l'équivalent en français soit : *Le partisan de l'amour platonique;* mais celui-ci *s'abstient* volontairement, tandis que le personnage que fait parler notre auteur, paraît accuser son *impuissance.*

La liste des écrits d'Apulée, qui nous manquent est malheureusement plus longue que celle de ses ouvrages que le temps a épargnés.

1° *Le Phédon* traduit de Platon ; 2° *Hermagoras*, dont on ignore le sujet ; 3° *Traité sur les proverbes ; 4° Traité sur la république; 5° Traité d'arithmétique ; 6° Traité de musique ; 7° Questions de table; 8° Badinages ; 9° Discours sur la majesté d'Esculape*. Ce morceau prononcé à Oea, produisit, selon l'auteur, une grande sensation ; 10° *Dialogue* et *Hymne en faveur d'Esculape ;* 11° *Discours* à l'occasion de la statue qu'on devait lui ériger dans la ville d'Oea ; 12° *Satires et Gryphes ;* 13° *Poëme* sur les vertus de Scipion Orfitus ; 14° *Abrégés historiques ;* 15° *Traité sur les arbres ;* 16° *Traité sur l'agriculture ;* 17° *Livres sur la physique*, et une demi douzaine d'autres ouvrages dont l'origine est douteuse, ou moins authentique.

A juger Apulée sur ce qui nous reste de lui et principalement sur son ouvrage capital l'*Ane d'or*, il ne se distingue pas par le mérite de l'invention ; il n'est guère que traducteur ou compilateur, et encore traducteur infidèle et compilateur sans critique. Dans son apologie, la seule composition qui lui appartienne en propre, il s'abandonne comme dans ses autres compositions, à un luxe de paroles, à un dévergondage de style, à une affectation d'archaïsme et de néologisme, que des érudits lui ont justement reprochée. Toutefois nous ne pensons pas que tous ses défauts lui soient personnels, et nous en mettons la plupart sur le compte de l'époque. Bien que les imperfections d'Apulée paraissent sensibles, cet écrivain a été cependant diversement jugé, tandis que Mélanchton [1] et Louis Vivès [2] disent qu'il ne parle pas, mais qu'il *brait avec son âne ;* que Macrobe [3] renvoie aux nourrices tous les romans semblables à l'*Ane d'or ;* que Dempster [4] trouve sa diction ridicule ; que Caussin [5] et Bisciola [6]

[1] *In encomio eloquentiæ.*

[2] *De tradend. Discipl.*, Liv. 3.

[3] *In somnium Scipionis comment.*, Liv. 1er, ch. 2.

[4] *Elencho scriptorum paralipom. ad Rosinum præfixo.*

[5] *Parallel.*, Liv. 3, ch. 14.

[6] *In Horis subsecivis,* tom. 1, Liv. 20, ch. 16.

émettent à peu près la même opinion ; Saint-Augustin [1] vante son éloquence ; Jean de Salisbury [2] trouve qu'elle rappelle celle de Platon ; Volaterranus (Raphaël Maffé) [3], son néologisme piquant, ses phrases rapides, ses métaphores hardies, son élocution variée ; Barthius [4] l'appelle un modèle d'érudition, d'esprit et d'éloquence ; Juste Lipse [5] le signale comme un des premiers imitateurs de Plaute ; Werenfels [6] traite d'envieux ceux qui le critiquent ; Philippe Beroalde [7], dans son enthousiasme hyperbolique, ne craint pas de dire que si les Muses voulaient parler latin, elles parleraient le langage d'Apulée ; Casaubon a composé une *apologie* dans laquelle il justifie notre auteur des fautes de style qu'on lui reproche. Nicolas Heinsius, Gruterus, et de nos jours Schoell et Bæhr professent pour lui une véritable estime.

En résumé, Apulée, avec tous ses défauts, et malgré son manque d'originalité, de profondeur, de goût, de sagesse, n'en occupe pas moins un rang distingué parmi les auteurs de son temps ; il peut être regardé comme l'un des plus curieux, des plus intéressants à étudier, pour tout ce qui le rattache à son époque, et l'on doit convenir que c'est un écrivain ingénieux, spirituel, remarquable par la vivacité et l'éclat de sa diction, tout étrange qu'elle est sous le rapport purement grammatical [8].

Apulée a été traduit en *français*, savoir : les *Métamorphoses*, par Guillaume Michel de Tours [9], par Georgio de la Bouthière [10], par Jean Louveau [11], par Jean de Montlyard [12] ; les mêmes avec *le*

[1] Lett. 5 à Marcellin.

[2] Liv. 7, ch. 6.

[3] *Commentariorum urbanorum* L. 13, pag. 482.

[4] *Adversariorum*, L. 7, ch. 12 ; L. 24, ch. 1 ; Liv. 44, ch. 25 L. 55, ch. 2.

[5] *Electorum*, L. 11, ch. 2.

[6] *De meteoris orationis Opusc.*, p. 620.

[7] *Asini Aurei prolog. ; de scriptoris intentione et consilio.*

[8] Consulter V. Bétolaud (notice sur la Vie et les ouvrages d'Apulée, en tête de sa traduction).

[9] Paris, 1517, 1522, in-4°, 1518, in-folio.

[10] Lyon, 1553, 1556, in-12.

[11] Ibid., 1559, 1584, in-8°, et Paris, même année, même format.

[12] Paris, 1623, in-8°, fig. en taille-douce de Cresp. De Pas.

Démon de Socrate, par l'abbé Compain de Saint-Martin[1]; la traduction qui parut en 1812 à Châtillon-sur-Seine, qu'on croit être la même que celle qui fut publiée peu après par M. Maury, est faible ainsi que cette dernière[2]. J. F. C. Blanvillain a donné de l'épisode de *Psyché*, une traduction estimée[3]. On a encore la traduction du même ouvrage par Breugière de Barante[4], et celle en vers italiens et français, par Jean Maugin[5]. Le baron Descoutures a traduit séparément *le Démon de Socrate*[6]. On a enfin la version complète des œuvres d'Apulée, par M. Bétolaud, professeur au collége royal de Charlemagne[7].

En *allemand*, l'Ane d'or a été traduit par Aug. Vindel[8], par J. Sieder[9] et par Aug. Rode[10]; l'épisode de Psyché par le même[11], et par Lynker[12].

En *italien*, par Maria Bojarda[13], par Firenzuola[14], par Hieron. Paraboschi[15], et par Vizani[16].

En *espagnol*, par Diego Lopez de Cortegana[17]. Il existe une autre traduction des *Métamorphoses* dans la même langue, sans nom d'auteur[18].

1 Paris, 1707 ou 1745, 2 vol. in-12, fig. peu exacte et tronquée. La même retouchée par Bastien, 1787, 2 vol. in-8°, fig. devenue rare.

2 Ibid., 1822, 2 vol. in-8°.

3 Paris, 1797.

4 Paris, 1802, gr. in-4°, fig., rare.

5 Ibid., 1698.

6 1546, in-16, fig. en bois, et 1586, pet. in-4°, avec 32 planches gravées par Léon Gauthier, d'après Raphaël.

7 Paris, Panckoucke, 1835, 4 vol. in-8°, trad. non moins élégante qu'exacte.

8 Augsbourg, 1538, pet. in-folio.

9 Francfort, 1605 et Magdebourg, 1606, in-8°.

10 Dessau, 1783, in-8°.

11 Berlin, 1780, in-8°.

12 Weimar, 1805.

13 Venise, 1518, 1544, in-8°.

14 Ibid., 1550, 1591, in-12, 1566, in-8°, et Paris, 1781, in-4° et in-8°.

15 Ibid., 1601, in-4°.

16 Bologne, 1607, in-8°; Venise, 1661, in-12.

17 Séville, 1513, in-folio, goth.

18 Madrid, 1605, in-8°.

En *anglais*, on a la traduction du même ouvrage par Thomas Taylor [1], et celle de l'*Apologie* par William Adlington [2].

Martin Nyman a traduit *Psyché* en suédois [3], et enfin les *Flamands* citent dans leur langue une version des Métamorphoses [4].

Nous n'indiquerons que les principales éditions complètes d'Apulée, savoir : celles de Casaubon [5], de Julianus Floridus [6], d'*Altembourg* [7], de François Oudendorp [8] et de Valpy [9].

Martianus Capella de Carthage, vivait au quatrième siècle, et il écrivit dans sa vieillesse, probablement sous Léon de Thrace, une espèce d'encyclopédie, qui, à cause de son contenu très-varié, a aussi été intitulé *Satyricôn*. Cet ouvrage est divisé en neuf livres, dont les deux premiers contiennent une allégorie très-intéressante, en vers et en prose, *du mariage de Mercure avec la Philologie*. Les sept autres offrent un éloge relatif à la *Grammatique*, à la *Rhétorique*, à la *Géométrie*, à l'*Arithmétique*, à l'*Astronomie* et à la *Physique*, avec leurs principes généraux.. Le langage de cet auteur est assez rude et même vicieux, mais quelque goût et certaines étincelles d'esprit qu'on y rencontre d'ailleurs, ne laissent pas que d'attacher le lecteur.

Martianus Capella a été imprimé plusieurs fois ; nous nous bornerons à indiquer les éditions de Leyde [10] et de Berne [11].

Nous avons vu qu'Apulée se distingua dans l'éloquence ; son nom sera pour nous une transition naturelle qui nous conduira à parler des *orateurs* de la quatrième époque de la littérature romaine.

Le premier que nous présente l'ordre des temps est Germanicus, qui usait des moments que lui laissaient les affaires

1 Londres, 1822, in-8°.
2 Ibid., 1571, in-4°.
3 Upsal, 1666, et Holm, 1690, in-8°.
4 Harlem, 1636 ; Anvers, 1669, in-12.
5 Lyon, 1614, 2 vol. in-8° ; assez estimée.
6 Paris, 1688, 2 vol. in-4°. *Ad usum Delphini.*
7 1778-80, 2 vol. pet. in-8°.
8 Leyde, 1786-1823, 3 vol. in-4° ; la plus complète et la meilleure.
9 Londres, 1825, 6 vol. in-8°, édit. de prix.
10 1599 et 1819, in-8°.
11 1763, in 8°.

publiques, pour plaider les causes de ses amis. Il mérita que son image fût placée après sa mort, avec celles des orateurs célèbres [1].

Les TIBÈRE, les CALIGULA, les CLAUDE, les NÉRON et OTHON lui-même n'était point étrangers à l'art oratoire [2].

ALFIUS FLAVUS, disciple de Cestius, se fit, jeune encore, un grand nom dans l'éloquence. Sénèque [3] et Pline l'ancien [4] en font mention.

ARGENTARIUS fut, comme le précédent, l'élève de Cestius; il s'étudiait à l'imiter à un tel point que celui-ci l'appelait *son singe;* du vivant même de son maître, Argentarius ne jurait que par ses mânes. Grec de naissance, il ne parlait jamais grec, et s'étonnait de ceux qui ne se contentaient pas d'une seule langue.

CAIUS ASINIUS GALLUS, fils de Pollion, fut consul l'an 746 de Rome, 8 ans avant J.-C., avec C. Marcius Censorinus. Il épousa Vipsania, fille de M. Agrippa, qui d'abord avait été unie à Tibère. Il mourut victime de la roideur de son caractère et de la cruauté de l'empereur.

JULIUS BASSUS, était, d'après M. Sénèque, un homme éloquent, mais trop déclamateur et trop mordant. C'est lui que Quintilien appelait l'*âne blanc* [5]; *âne,* à cause de ses sottises et *blanc* pour l'agrément de sa diction. Telle est du moins l'interprétation que donne Turnèbe [6], du mot de Quintilien. Le même rhéteur raconte un des mots piquants de Bassus. Domitia, fille de Passiénus, se plaignait que Julius Bassus eût porté l'invective jusqu'à dire qu'elle vendait ses vieux souliers. « J'ai tort, reprit Bassus, je devais seulement dire que vous avez coutume d'en acheter de vieux [7]. »

M. Sénèque [8] fait mention de QUINTILIEN comme orateur, non

1 TACITE, *Annal.*, L. 2, ch. 83.

2 Idem., ibid., Liv. 13. ch. 3; *Hist.*, L. 1, ch. 15, 37, 38, 83 et 84.

3 *Controversia prima.*

4 *Hist. natur.*, L. 9, ch. 8.

5 *Asinus albus,* parodiant son nom, *Asinius Gallus.*

6 *Adversariorum* L. 28, ch. 35.

7 *Institut. Orator.*, L. 6. ch. 3.

8 *Controv.* L. 5, *Præfat.*

de celui à qui nous devons les *Institutions oratoires*, mais du père de celui-ci qui en a laissé un souvenir dans son ouvrage.

Clodius Turrinus appartenait à une illustre famille qui avait perdu de son éclat pendant les guerres; il la releva par son mérite et la porta au plus haut degré de splendeur. Il se livra d'abord aux déclamations avec une ardeur extrême, mais ayant pris Apollodore pour modèle, il y mit moins de feu. Il ne cherchait jamais à prouver que ce qui était susceptible d'être démontré, non qu'il n'en eut point le talent, mais c'était seulement circonspection de sa part. Au reste, comme orateur, il était également propre à l'attaque et à la réplique [1].

Quintus Hatérius, orateur populaire, avait une élocution facile. Il vécut en grande réputation jusqu'à l'âge de quatre-vingt-dix ans. Il appartenait à une famille sénatoriale. Ayant eu le malheur d'offenser Tibère, parce qu'il avait dit : « Jusques à quand, César, souffrirez-vous que la tête de la république soit absente, » il se rendit au palais pour s'excuser, et fut presque tué, parce que s'étant jeté brusquement aux pieds de l'empereur il l'avait fait tomber. Il ne dut son salut qu'aux instantes prières de l'impératrice qu'il avait implorée. Comme personnage consulaire, il s'éleva dans le sénat contre le luxe des Romains, et le sénat défendit de se servir de vases d'or pour prendre la nourriture, et de se vêtir d'étoffes de soie. Comme on avait demandé la puissance tribunitienne pour Drusus, et qu'elle avait été accordée, Hatérius, déjà vieux, proposa d'écrire en lettres d'or le décret du sénat. Cet acte de basse flatterie exposa son auteur à la risée publique. Hatérius mourut l'an 778 de Rome, la 25e année de l'ère vulgaire. Tacite qui nous fournit ces détails [2], nous apprend aussi [3] que les discours de cet orateur ne furent pas conservés parce qu'ils étaient moins le fruit du travail que celui de l'inspiration du moment. M. Sénèque [4] fait un grand éloge de sa facilité.

M. Claudius Marcellus Æserinus, petit-fils de Pollion, montra, dans son enfance, des dispositions telles, que son aïeul, bien qu'il

[1] *Contror.*, Liv. 5, *præf.*

[2] *Annal.*, L. 4, ch. 61 ; L. 1, ch. 13 ; L. 2, ch. 33 ; L. 3, ch. 57.

[3] Ibid., L. 4, ch. 61.

[4] *Epitom. controvers.*, L. 4, *præfat.*

eût un fils, le regarda comme l'héritier de son talent. Il l'exerçait aux déclamations et le formait par des conseils dont il profita si bien que Pison accusé de l'empoisonnement de Germanicus, le prit pour défenseur avec Arruntius, Fulcinius, Asinius Gallus et Sextus Pompéius. Il se cassa la jambe dans les jeux Troyens qui avaient été donnés par Auguste. Pollion se plaignit amèrement de ce malheur en plein sénat, et voulut empêcher que de semblables divertissements fussent donnés dans la suite.

Votienus Montanus, né à Narbonne, se fit connaître par son érudition et son éloquence, vers la fin du règne d'Auguste. Tibère ayant appris qu'il ne lui ménageait pas les reproches, le fit condamner comme coupable de lèze-majesté. Ses biens furent confisqués et lui-même fut envoyé en exil l'an 777 de Rome, 24 ans après J.-C.; il y mourut quatre ans après. Tacite [1] lui reconnaît beaucoup de génie, et M. Sénèque [2] fait grand cas de son éloquence bien qu'elle fût incorrecte.

Mamercus Æmilius Scaurus, de l'ordre sénatorial, fut l'un des orateurs les plus célèbres de son temps, mais d'une vie peu exemplaire [3]. Il accusa de concussion M. Silanus, proconsul d'Asie, et lui-même fut dénoncé par Servilius et Cornélius, comme coupable de magie, et d'adultère avec Livie. Il périt peu après M. Scaurus. Au dire de M. Sénèque [4], ce fut un orateur très-éloquent, et un homme de beaucoup d'esprit, qui ne laissait jamais passer une sottise sans en faire rougir l'auteur.

Lucius Vinicius fut l'un des orateurs les plus élégants de son époque. Aucun Romain n'eut, en plaidant, plus de présence d'esprit que lui ; ce qui aurait dû lui coûter de longues réflexions, se présentait à lui sur-le-champ. Il défendait les causes sans être obligé de s'y préparer, et n'avait pas besoin, pour mériter des éloges, qu'on sût qu'il parlait d'abondance.

M. Annæus Sénèque que nous mentionnerons comme rhéteur, Lucius Junius Gallion, l'un de ses fils, M. Aper, Curiatius Maternus, Julius Secundus, Vipsanius Messala, ces quatre der

[1] *Annal.*, L. 4, ch. 42.

[2] *Controversia* 28.

[3] *Oratorum ea ætate uberrimus* (*Annal.*, L. 3, ch. 31). *Insignis nobilitate et orandis causis, vita probrosa* (ibid., L. 6, ch. 29).

[4] *Controversia* 2, et L. 5, *controv. præfat. init.*

niers, interlocuteurs du dialogue attribué à Tacite, TACITE lui-même et PLINE le jeune dont nous avons déjà parlé, se sont aussi fait un nom dans l'éloquence.

CALPURNIUS FLACCUS vécut du temps d'Adrien et d'Antonin-le-Pieux. On a de lui cinquante et une déclamations extraites des rhéteurs du second ordre. Le pour et le contre y sont soutenus dans le but d'exercer le style. Ces déclamations ont été plusieurs fois publiées [1]. F. Gronovius et J. Schultingius y ont ajouté des commentaires. Toutefois il est bon de dire que ses compositions sont faibles et que le style en est peu élégant.

MARCUS CORNÉLIUS FRONTON fut professeur de Marc-Aurèle de qui il obtint la dignité de consul et qui lui éleva une statue dans le sénat. « C'est à Fronton, dit ce prince [2], que je dois d'avoir su remarquer tout ce que la royauté enferme de jalousie, d'astuce, d'hypocrisie, et combien, en général, il y a peu d'affection dans le cœur de ces hommes qu'ici l'on appelle *nobles*. » Le grammairien Euménius fait de Fronton un autre Cicéron [3]; mais Macrobe en porte un jugement différent; il le trouve *sec* [4]. Aulu-Gelle en fait mention dans plusieurs endroits [5]; voici entre autres choses ce qu'il dit : « Dans ma première jeunesse, quand les maîtres et les cours publics me laissaient du loisir, j'allais faire visite à Cornélius Fronton, pour jouir de son langage si pur, de sa conversation nourrie de toutes les bonnes doctrines. Jamais il ne m'est arrivé de le voir et de l'entendre, sans revenir chez moi et plus poli et plus savant [6]. » A l'exception de quelques mots cités par d'anciens grammairiens, il ne nous reste rien des ouvrages de Fronton.

LUCIUS APULEIUS doit aussi figurer parmi les orateurs de cette

[1] Paris, 1580, in-8°; Heidelberg, 1594, in-8°; Genève, 1636, in-8°; à la suite des Déclamations de Quintilien.

[2] *Commentariorum*, L. 1, § 2.

[3] *Fronto romanæ eloquentiæ non secundum sed alterum lumen.*

[4] *Quatuor sunt genera dicendi : copiosum, in quo Cicero dominatur; breve in quo Sallustius regnat; siccum, quod Frontoni adscribitur; pingue et floridum, in quo Plinius secundus quondam, et nullo veterum minor noster Symmachus* (Saturn., L. 5, ch. 1).

[5] Nuits attic., L. 2, ch. 26.

[6] Ibid., L. 19, ch. 8.

époque, et nous l'y plaçons seulement pour mémoire : nous nous sommes déjà expliqué sur le caractère de son éloquence [1].

Sous les empereurs Valérien et Gallien se fit remarquer Posthumius Junior, l'un des trente tyrans [2]. Vossius [3] prétend qu'il est l'auteur des *Déclamations* attribuées à Quintilien. D'autres pensent qu'elles ont été écrites par un certain M. Florus, personnage sur lequel l'histoire ne fournit aucun renseignement.

Vers la fin du troisième siècle de notre ère et au commencement du quatrième, naquit à Autun, Euménius. Il était grec d'origine, et son aïeul Glaucus avait quitté Athènes pour venir s'établir à Autun, où il enseigna longtemps la rhétorique. Euménius suivit la même carrière, d'abord dans sa patrie et ensuite à Rome où le mérite de ses leçons lui attira de nombreux auditeurs. Mais Constance Chlore l'appela auprès de lui dans les Gaules pour lui confier des fonctions qui consistaient à rappeler à l'empereur les requêtes auxquelles il avait à répondre. Euménius n'en ouvrit pas moins un nouveau cours à Autun ; l'empereur lui-même l'y engagea, et doubla les appointements qu'il lui avait accordés comme à celui qui avait eu l'honneur d'être son maître, et les porta à six cent mille sesterces [4], lui conférant en même temps le titre de modérateur des écoles médianes. On a de lui *quatre discours*, le premier sur le *Rétablissement des écoles*, adressé à Rectiovare et prononcé devant l'empereur Constantin ; le deuxième, un panégyrique en l'honneur de ce prince et prononcé également en sa présence, au nom de la ville d'Autun ; le troisième le fut à Trèves, en 309, le jour où le même empereur y célébrait l'anniversaire de la fondation de cette ville ; le quatrième a pour objet d'exprimer à Constantin la reconnaissance de la ville d'Autun pour une diminution d'impôt que le prince lui avait accordée, en 311. Ces discours ont été plusieurs fois imprimés [5].

Nasarius se fit connaître par son éloquence sous le règne de

[1] Voir, pag. 529 de ce volume.

[2] Trebellius Pollion, *in Posthumio juniore*.

[3] *De rhetorices natura et constitutione*, pag. 108.

[4] Environ 135,000 fr.

[5] Outre deux éditions antérieures, Bâle, 1520 et 1550, in-4° ; Venise, 1576, in-8°, avec les panégyriques anciens dont ils n'ont presque jamais été détachés depuis ; Paris, 1643, in-8°, *cum notis variorum* ; ibid., 1655, 2 vol. in-12 ; ibid., 1676, in-4°, *ad usum Delphini* ; réimprimée à Amsterdam, 1701, in-8°.

Constantin. Il composa un *panégyrique* en l'honneur de ce prince. ouvrage qui se trouve dans le recueil des panégyriques anciens[1]. Il y parle surtout de la guerre contre Maxence et de la clémence du vainqueur. Il y joint l'éloge des deux césars Crispus et Constantin, sans descendre pourtant jusqu'à l'adulation. Il brille par l'agrément du génie et la profondeur des pensées.

Claudius Mamertinus, orateur du troisième siècle, était peut-être né à Trèves où il se distingua par son talent pour la parole, mais on n'a rien de certain à cet égard. Il prononça en 289, dans Trèves même, le *panégyrique* de Maximien Hercule, et en 292, pour l'anniversaire de la naissance du même prince, un autre panégyrique intitulé *Genethliacus*. L'auteur a un style très-élégant pour son temps ; il ne manque même pas d'éloquence ; mais il est prodigue de louanges adulatrices[2].

Ses deux discours se trouvent dans le recueil que nous avons indiqué plus haut, et J. L. Coupé a essayé de les traduire en *français*[3]. Il existe un troisième panégyrique de Maximien, dont on ignore l'auteur[4].

Un autre Mamertinus, surnommé *Junior,* et que l'on a mal à propos confondu avec le précédent, puisqu'ils sont séparés par un espace d'environ soixante ans, avait été désigné consul, lorsque Constance mourut. En prenant possession de sa charge, l'an 362, il prononça le panégyrique du nouvel empereur Julien, en présence de ce prince[5]; cette pièce est élégante et spirituelle. Mamertinus fut nommé préfet du trésor, puis préfet d'Italie et d'Illyrie, place qu'il conserva pendant la première année du règne de Valentinien. Il fut alors déposé et accusé de malversation, mais il paraît qu'il sortit victorieux de cette accusation[6].

[1] Voir la note précédente.

[2] Consulter, relativement à Euménius, Nazarius et Mamertinus, Thomas, (*Essai sur les Éloges*, ch. 17).

[3] Dans son *Spicilége de Littérature ancienne et moderne* (Paris, 1802. 2 vol. in-8°).

[4] Thomas, *Essai sur les Éloges*, ch. 17.

[5] Sous ce titre : *Mamertini pro consulatu gratiarum Actio Juliano Augusto* (dans les *Panegyrici veteres*). Il reste de l'empereur Julien lui-même deux panégyriques en l'honneur de Constance et d'Eusébie. Consulter Thomas (*Essai sur les Éloges*, ch. 19).

[6] Schoell, *Histoire de la Littér. rom.*, tom. 3, pag. 195.

Decimus Magnus Ausonius [1] figure aussi parmi les orateurs de la quatrième période.

Latinus Pacatus Drépanius naquit à Agen [2]; il fut tout à la fois poëte et orateur. Comme poëte, il s'exerça dans le genre érotique, et Ausone qui lui a dédié plusieurs de ses ouvrages [3], le place à côté de Catulle et au-dessus de tous les poëtes latins, excepté Virgile, et il le consultait sur ses compositions. Comme orateur, il se fit connaître par le panégyrique qu'il prononça dans le sénat, l'an 388, en qualité de député; pour féliciter Théodose de la victoire qu'il venait de remporter sur le tyran Maxime. Il fut proconsul d'une province d'Afrique en 390, et intendant du domaine impérial en 393. Aucun de ses ouvrages en vers ne nous est parvenu. Nous n'avons que son panégyrique de Théodose. Thomas [4] dit de Drépanius : « S'il n'a point cet agrément que donnent le goût et la pureté du style, il a souvent de l'imagination et de la force..... Son éloquence, en général, ne manque ni de précision, ni de rapidité. Au reste, dans sa manière d'écrire, il ressemble plus à Sénèque et à Pline, qu'à Cicéron; quelquefois même il a des tours et un peu de la manière de Tacite: ses expressions ont alors quelque chose de hardi, de vague et de profond qui ne déplaît pas. L'endroit le plus éloquent de cet éloge est la peinture de la tyrannie de Maxime. »

L. Quintus Aurelius Avianus Symmachus, contemporain et ami d'Ausone, reçut une éducation brillante, et ses talents lui ouvrirent la carrière des honneurs; il fut successivement questeur, préteur, et pontife; il fut nommé intendant de la Lucanie et du Brutium, en 368; et en 370, proconsul en Afrique: les habitants de cette province lui érigèrent une statue. De retour à Rome, il se montra le zélé défenseur de l'idolâtrie payenne, et n'en devint pas moins préfet de la ville en 384. Ayant déplu à Théodose par son opiniâtreté à défendre le culte ancien, il fut condamné à l'exil d'où il revint en 391. Symmachus était poëte et orateur; mais c'est surtout comme orateur qu'il brilla. Il com-

[1] Voir, page 430 de ce volume.

[2] *Sidonius Apollinaris,* Liv. 8, lett. 11.

[3] *Ludo septem sapientium dedicat.,* v. 13; et Idyll. 12.

[4] Essai sur les Éloges, ch. 22.

posa des harangues, entre autres un discours sur Vettius Agorius et les panégyriques de Maxime et de Théodose; ses discours ainsi que ses poésies sont perdus. Il ne reste de lui que neuf cent soixante-cinq lettres distribuées en dix livres, et adressées à cent trente personnes. « Toutes ces épîtres, dit M. Daunou, portent en général l'empreinte d'une âme douce et bienveillante et d'un esprit exercé à la fois par des études littéraires, et par l'habitude des affaires publiques : le style en est moins élégant et quelquefois plus naturel que celui de Pline le jeune que Symmaque paraît cependant avoir pris pour modèle. » On le croit auteur des livres d'histoire cités par Jornandès [1]. Ausone [2], Aurélius Prudentius [3], Macrobe [4], Sidonius Apollinaris [5], Cassiodore [6], Ammien Marcellin [7], font l'éloge de Symmachus. Tiraboschi et Heyne l'ont jugé plus sévèrement, et ils blâment surtout son style.

LUCIUS AURÉLIUS SYMMACHUS fut aussi poëte [8] et orateur; mais il ne reste rien de ses œuvres oratoires.

En suivant l'ordre que nous avons adopté jusqu'ici, après les *orateurs*, nous traiterons des *grammairiens*.

REMNIUS PALÉMON [9] était un grammairien célèbre à Rome, sous le règne de Claude, vers l'an 50 de l'ère vulgaire. Il fut d'abord esclave, et il s'instruisit dans les lettres en accompagnant aux écoles le fils de son maître. Il devint lui-même un professeur distingué. On prétend que Perse et Quintilien profitèrent de ses leçons. Pline l'ancien [10] et Juvénal [11], font l'éloge de son talent... Et il fallait qu'il en eût beaucoup pour attirer un si grand nombre d'élèves à ses cours, puisque lui-même menait une conduite si peu réglée qu'elle semblait le rendre indigne de diriger l'édu-

1 *In Geticis*, ch. 15.
2 L. 1, lett. 32 à Symmachus.
3 *Contra Symmachum*, L. 1.
4 *Saturn.*, L. 5, ch. 1.
5 *Epist.* L. I.
6 *Hist. tripart.*, L. 9, ch. 23, pag. 518, *et rariar.*, L. 11, Ep. 1.
7 *Hist. rom.*, ch. 27.
8 Voir, page 430 de ce volume.
9 Voir, page 405.
10 *Hist. natur.*, L. 14, ch. 4.
11 *Sat.* 6, v. 452.

cation de la jeunesse. Au reste, Quintilien [1] le compare à Aristarque et le cite parmi les grammairiens de son temps.

MARCUS VALÉRIUS PROBUS était de Berytus, ville de Phénicie, (aujourd'hui *Bérut*), comme l'indique son surnom de *Bérytius*. Il vécut à Rome sous le règne de Néron. Il embrassa d'abord la profession des armes, et après avoir été longtemps soldat et avoir sollicité en vain le grade de centurion, il se tourna tout à coup vers l'étude des lettres, et se livra surtout à la critique ; aussi eut-il plutôt des sectaires que des disciples [2]. Aulu-Gelle [3] l'appelle grammairien illustre, et Macrobe [4], un homme accompli. D'après Suétone [5], chez qui nous avons puisé la plupart de ces détails, Probus publia peu de chose sur des points d'une médiocre importance. Aulu-Gelle [6] nous apprend au contraire qu'il se procura un grand nombre de commentaires de cet écrivain; il parle d'une lettre qu'il aurait écrite à Marcellus [7] et qui est aujourd'hui perdue [8]. On aurait encore un livre de Probus sur le sens des caractères secrets employés par C. César, dans ses lettres. Cet opuscule se trouve dans le recueil de Denis Godefroid [9]. Les anciens grammairiens font mention des commentaires de Probus sur Virgile, Perse et Juvénal, et l'on en trouve çà et là des fragments.

ANNÆUS CORNUTUS que nous avons déjà cité parmi les poëtes [10], est compté au nombre des grammairiens, par Aulu-Gelle [11] qui le regarde comme un homme érudit et de bon sens. Il était de Leptis en Afrique et périt sous Néron avec Musonius. Il écrivit beaucoup sur la philosophie et sur la rhétorique, au rapport de Suidas, mais tout est perdu pour nous.

1 *Institut. Orat.*, Liv. 1er, ch. 4.
2 SUÉTONE, *de illustrib. Grammat.*, ch. 24.
3 *Noct. attic.*, L, 1, ch. 15, et L. 4, ch. 7.
4 *Saturn.*, L. 5, ch. 22.
5 A l'endroit cité ci-dessus, note 2.
6 *Noct. attic.*, L. 15, ch. 30 ; voir en outre, L. 4, ch. 7; L. 7, ch. 7 et 9.
7 Le grammairien. Voir, page 247 de ce volume.
8 *Noct. attic.*, L. 17, ch. 9.
9 1595, in-4°, pag. 1451.
10 Voir, page 407 de ce volume.
11 *Noct. attic.*, L. 2, ch. 6.

Térentianus Maurus fut un grammairien distingué, un littérateur agréable. Il était africain de naissance. Nous en avons parlé en traitant des *poëtes* [1].

Asconius Pédianus que nous connaissons déjà comme *historien* [2], tint un rang honorable entre les grammairiens. Il vécut sous le règne de Claude et jusqu'à celui de Vespasien. D'après ce que dit Quintilien lui-même [3], ce rhéteur l'eut pour maître, et Pline [4] le cite comme autorité. Il composa de courts commentaires sur les discours de Cicéron. C'est à tort qu'on lui attribue un opuscule sur l'*Origine de la nation romaine,* qui paraît être d'Aurélius Victor [5]. Le Pogge a réuni les restes des commentaires de Pédianus. Ils ont été imprimés plusieurs fois [6]. Borrichius [7] en trouve le style clair et concis.

Nous nommerons seulement les précepteurs de l'empereur Marc-Aurèle, sur lesquels nous manquons de renseignements historiques, c'étaient Euphorion Géminus le comédien, Trosius Aper, Pollion et Eutichius Proculus.

Aulu-Gelle (*Aulus-Gellius* et non *Agellius* [8]), naquit à Rome, vécut sous les empereurs Adrien et Antonin et mourut au commencement du règne de Marc-Aurèle. Il nous apprend lui-même qu'il étudia la grammaire sous Sulpicius Apollinaris, qu'il eut pour professeurs de rhétorique Titus Castrétius et Antonius Julianus; qu'il suivit, à Athènes, les leçons du philosophe Taurus; qu'il allait souvent converser dans une chaumière près d'Athènes, avec un autre philosophe, Pérégrinus surnommé *Protée.* De retour à Rome, et très-jeune encore, il fut choisi comme juge par les préteurs. Toujours désireux de s'instruire, il passait des jours entiers à s'entretenir avec le philosophe Favorinus. Élevé au rang

[1] Page 380 de ce volume.

[2] Page 461 id.

[3] *Instit. Orat.*, L. 1, ch. 7.

[4] *His. natur.* L. 7, c. 48.

[5] Voir, page 513 de ce volume.

[6] Entre autres, à Venise, 1522 et 1545, in-8°; Paris, 1536, in-4°; Lyon, 1551, in-8°.

[7] *Consp. auctor. lat. ling.*, pag. 13.

[8] On a joint mal à propos, pour l'appeler ainsi, l'initiale A de son prénom Aulus, à son nom propre Gellius.

de juge par les consuls, il ne voulait rien faire sans consulter son ancien maître Sulpicius Apollinaris ; ce qui était une preuve de modestie et de bon sens [1].

On a de lui un ouvrage intitulé *Les Nuits attiques*, et divisé en vingt livres. Pour se faire une idée du fond et comprendre l'origine du titre, écoutons Aulu-Gelle lui-même : « J'ai écrit ce recueil, dit-il, afin que mes enfants eussent tout prêt de quoi se récréer l'esprit dans les intervalles de leurs travaux. J'ai pris, pour les mettre en œuvre, les matériaux au hasard, ainsi que j'en avais fait le choix. Car lorsqu'un livre latin ou grec me tombait sous la main, lorsque j'apprenais quelque chose de remarquable, ou qui plaisait à mon imagination, j'écrivais sans examen et sans ordre..... J'ai donné à ce livre le titre de *Nuits attiques*, à cause du lieu où je l'ai écrit et parce qu'il l'a été durant les nuits d'hiver [2]. »

Ce recueil, où il ne faut pas chercher de l'ordre, ainsi que l'auteur a pris soin d'en avertir, contient un grand nombre d'observations critiques sur plusieurs écrivains ; des anecdotes historiques et biographiques ; de courtes discussions sur la grammaire, les antiquités, la morale, la philosophie, la physique, etc. Il renferme en outre une multitude de fragments d'anciens auteurs dont on n'a plus les ouvrages. Il s'y trouve, il est vrai, des choses triviales et frivoles, mais il en est beaucoup d'intéressantes et de curieuses.

Quant à la forme et au style, Louis Vivès appelle l'auteur un *faiseur de rapsodies* [3] ; Jos. Scaliger [4] ne lui accorde rien de bien ; Juste-Lipse [5] préfère une seule lettre de Sénèque à tout le fatras

[1] Consulter *Noct. attic.*, L. 3, ch. 16 ; L. 11, ch. 15 ; L. 13, ch. 20, L. 5, ch. 6 ; L. 19, ch. 8 ; L. 6, ch. 6 ; L. 13, ch. 16 ; L. 20, ch. 6 ; L. 13 ; ch. 20 ; L. 1, ch. 26 ; L. 12, ch. 5, 11 et 13 ; L. 17, ch. 8 ; L. 14, ch. 2 ; L. 16, c . 3.

[2] Préface de l'ouvrage, dans les éditions d'Oisellius et de Gronovius ; on la trouve dans d'autres (par exemple, dans celle de H. Étienne, que nous avons sous les yeux), à la suite du dernier chapitre du vingtième livre.

[3] *Rapsodum* (*De tradend. Discipl.* L. 3).

[4] *In Excerptis Puteon.* pag. 253.

[5] *Electorum*, L. 2, ch. 3.

d'Aulu-Gelle. Mais saint-Augustin[1], le père Vavassor[2], Saumaise[3], Boeclerus[4] et Funccius[5] se montrent plus indulgents.

Pour nous, nous reconnaissons que le style des *Nuits attiques* est obscur, embarrassé, surchargé d'archaïsmes et de mots inusités; on y remarque cependant du soin et une certaine recherche de bon goût. Le livre en lui-même est un trésor précieux de notions instructives qu'on ne trouverait point ailleurs.

Aulu-Gelle a été traduit en *français*, par l'abbé Douzé de Verteuil[6], et par Victor Verger[7]; on a aussi une traduction *anglaise* par Beloe[8].

Les principales éditions et les plus usuelles sont celles des Aldes[9], de H. Étienne[10], d'Elzevir[11], de Thysius et d'Oisellius[12], de J. Fr. et Jacq. Gronovius[13], de Proust[14], de Lion[15] et de Valpy[16].

L'empereur Alexandre Sévère eut pour professeurs de littérature, VALÉRIUS CORDUS, TITUS VÉTURIUS, et AURÉLIUS PHILIPPUS; SCAURINUS, fils du célèbre docteur Scaurinus, lui enseigna la grammaire.

Nous citerons encore, comme grammairiens, CENSORINUS et REMNIUS FANNIUS dont nous avons déjà parlé comme poëtes[17].

Sous le règne de Constance, vers l'an 360 de l'ère chrétienne, se fit connaître comme grammairien et mérita qu'on lui érigeât

[1] *De Civitate Dei*, L. 9, ch. 4.
[2] *De ludicra dictione*, pag. 270.
[3] *De Hellenistica*, pag. 37.
[4] *Bibliographia critica*, pag. 458, et *IV seculorum historia*, pag. 159.
[5] Ch. 4, *de Grammaticis veget. latin. ling. senect. illustrior.*, pag. 327.
[6] Paris, 1776-77, 3 vol. in-12, très-incomplète.
[7] Ibid., 1820 (nouveau titre, 1830), 3 vol. in-8°.
[8] 1795, 3 vol. in-8°, avec des notes intéressantes.
[9] Venise, 1515, in-8°.
[10] Paris, 1585, in-8°, rare et recherchée.
[11] Amsterdam, 1651, pet. in-12, jolie édit.
[12] Leyde, 1666, in-8°, recherchée pour la collect. *variorum*.
[13] Ibid., 1706, in-4°, bonne édit.
[14] Paris, 1681, in-4°. *Ad usum Delphini.*
[15] Gottingen, 1824, 4 part. in-8°, bonne édit. critique.
[16] Londres, 1824, 4 vol. in-8°, édit. de prix.
[17] Voir, pag. 249 de ce volume.

une statue sur le forum de Trajan, MARIUS VICTORINUS, d'origine africaine. Il mourut dans un âge très-avancé, laissant, entre autres écrits, *quatre livres sur l'Orthographe et sur l'Arrangement des mètres*[1], ouvrage qui se trouve parmi les compositions des anciens grammairiens, dans le recueil d'Élias Putschius [2].

ÆLIUS DONATUS. Donat naquit vers l'an 333 de notre ère, et fut le précepteur de saint-Jérôme qui en parle avec éloge [3]. Il écrivit des *Commentaires* sur Térence et sur Virgile ; il composa un traité élémentaire dans lequel il explique les *huit parties du discours*, et où il parle des tropes et des différents vices du langage. Cet ouvrage dirigea longtemps, dans les écoles publiques, l'enseignement du latin ; et l'on disait alors un *Donat*, comme on a dit depuis un *Tricot*, un *Lhomond*. C'est à tort qu'on lui a attribué une *Vie de Virgile*, ridicule tissu de contes absurdes. On a voulu d'un autre côté, que son commentaire sur Térence ait eu pour auteur EVANTHIUS, autre grammairien célèbre de la même époque, dont la vie est ignorée et les œuvres perdues. Cependant ce commentaire est digne du savant auteur dont il porte ordinairement le nom : connaissance approfondie et raisonnée de la langue, comme dit Amar Durivier ; développement judicieux des diverses parties de l'art; observations justes et quelquefois délicates sur les caractères, l'effet et le but moral des pièces, telles sont les qualités d'un travail qui porte le cachet d'un critique habile.

Boeclerus [4] et Scaliger [5] regardent Donat comme un homme de beaucoup d'esprit et d'érudition.

Le petit traité grammatical de Donat se lit dans le recueil de Putschius ; il a été imprimé séparément à Florence [6] et à Paris [7]; et le commentaire de Térence, à Venise [8], à Milan [9], à Rome [10].

[1] *De Orthographia et Ratione metrorum*, Lib. IV.
[2] Hanovre, 1605, in-4°.
[3] Chroniq. d'Eusèbe, an de J.-C., 360.
[4] *Bibliog. critica.*, pag. 24.
[5] *Poetices*, L. 3, pag. 288.
[6] 1514, in-4°, 1525, pet. in-4°.
[7] 1543, in-4°, avec les commentaires de Sergius et de Servius.
[8] 1470, ou 1472, in-folio, très-belle édit.
[9] 1476, in-folio, belle édit.
[10] 1472, in-folio, très-rare.

Macrobe (*Ambrosius Aurélius Théodosius Macrobius*) vécut vers la fin du quatrième siècle et au commencement du cinquième. On ignore quel lieu fut sa patrie, mais il paraît certain qu'il était étranger et probablement grec. On n'a aucune donnée certaine sur les circonstances de sa vie. Il paraît, d'après une disposition du code Théodosien, qu'il fut revêtu, à la cour de Théodose le jeune, d'une charge correspondant à celle de *gentilhomme de la chambre*[1].

On a de lui un *commentaire sur le songe de Scipion*, épisode du 6e livre de Cicéron, sur *la République*. L'auteur y expose les sentiments des anciens sur le système du monde : il y reproduit la célèbre *Trinité* de Platon ; il y soutient l'indestructibilité de la matière, et ne voit dans les divinités du paganisme que des allégories des phénomènes physiques. Cet ouvrage divisé en deux livres, a été traduit en grec par Maxime Planude, et le manuscrit de cette version est conservé à la bibliothèque royale de Paris.

Nous avons encore de Macrobe les *Saturnales*[2]. L'auteur a donné ce titre à son ouvrage parce qu'il rend compte à son fils de conversations qu'il suppose avoir eu lieu pendant les fêtes des Saturnales qui duraient huit jours au mois de décembre. L'ouvrage cependant ne contient que deux journées. L'auteur paraît avoir voulu imiter le *Banquet des sept Sages* de Plutarque, ou les *Déipnosophistes* d'Athénée. Parmi les interlocuteurs des dialogues qui composent les *Saturnales*, on remarque Prétextat, dans la bibliothèque duquel a lieu la réunion, et le grammairien Servius. Le premier entretien a pour objet les Saturnales elles-mêmes, les différentes fêtes des Romains et leur calendrier. Le deuxième roule sur la plupart des particularités de la vie des Romains, et offre par cela seul des détails fort curieux qu'on chercherait vainement ailleurs. Les quatre livres suivants présentent un examen raisonné des poésies de Virgile, et une série des nombreux emprunts faits par le poëte de Mantoue, non-seulement à Homère, mais encore aux écrivains latins. Le septième traite diverses questions de physique, de physiologie et de littérature.

[1] *Præfectus sacri cubiculi.*

[2] *Conviviorum saturnaliorum Libri VII.*

Macrobe qui semble faire un crime à Virgile de ses emprunts, a lui-même pris dans Plutarque son septième livre presque tout entier. Il doit beaucoup aussi à Sénèque, à Valère Maxime, à Aulu-Gelle et peut-être encore à bien d'autres. Toutefois l'étude de son ouvrage n'est pas sans utilité. On peut d'ailleurs l'excuser de ses plagiats, puisqu'il en convient dans sa préface.

Quant à la forme extérieure de sa composition, Macrobe, tout en montrant de l'érudition, ne fait pas preuve d'éloquence; son style est pesant, obscur, entremêlé d'hellénismes, et dépose d'une manière très-sensible, de la décadence de la langue latine.

Macrobe a composé aussi un traité sur *les Différences et les Associations du verbe grec et du verbe latin* [1]. On croit que ce que nous avons sous ce titre, n'est qu'un abrégé fait par une main étrangère [2].

Macrobe a été traduit par Ch. de Rosoy et par A. Mottet [3]. Chrompré [4] et Coupé [5] en ont traduit quelques fragments.

Nous désignerons les éditions suivantes : celles des Aldes [6], de Jac. Gronovius [7], des frères Vulpius [8], et de Pontanus [9].

Nonius Marcellus, grammairien et philosophe péripatéticien, vécut, selon les uns, dans le troisième siècle, et dans le quatrième, selon les autres. Il existe de lui un écrit intitulé *de la Propriété des mots dans le discours* [10], et divisé en dix-neuf chapitres. Il l'avait composé à l'usage de son fils. C'est toutefois un ouvrage médiocre qui cependant, par son contenu et par les fragments des anciens auteurs, qui y sont recueillis, mérite d'avoir été conservé.

[1] *De differentiis et societatibus græci et latini verbi Libellus.*

[2] P. Pitou croit que l'auteur de cet abrégé est *Jean Scot Érigène.*

[3] Paris, 1827, 2 vol. in-8°.

[4] Modèles de latinité, tom. 3.

[5] Soirées littéraires, tom. 4.

[6] Venise, 1528, in-8°.

[7] Leyde, 1670, in-8°.

[8] Padoue, 1636, in-8°.

[9] Leyde, 1596, in-8°.

[10] *Compendiosa doctrina de Proprietate sermonis.*

Il en existe plusieurs éditions, entre autres, celles de Plantin[1], de Godefroid [2] et de Mercier [3].

Sextus Pompeius Festus, vraisemblablement du même temps, composa un traité en vingt livres sur la *Signification des mots anciens* [4]; ce ne sont, à proprement parler, que des extraits d'un grand ouvrage de grammaire de Verrius Flaccus [5]. De cet abrégé de Festus, Paul Diacre qui vivait au huitième siècle, a fait un nouvel extrait qui était le seul que l'on connût, lorsqu'enfin on découvrit en Illyrie l'original de Festus. Ses leçons de grammaire sont très-instructives et remarquables par la précision. D'après J. Scaliger [6], Festus est de tous les grammairiens celui qui a rendu les plus grands services à la langue latine.

On a publié plusieurs éditions de Festus, aujourd'hui rares et précieuses. La meilleure, mais d'une valeur moindre pour les bibliophiles, est celle de Dacier [7].

Durant la période dont nous passons en revue les écrivains, l'art de bien dire ne fut pas moins cultivé que la grammaire, mais il le fut d'après des principes qui s'éloignaient de ceux si bien défendus par Cicéron, et le mauvais goût commença à effacer les bonnes traditions.

Le premier rhéteur qui se présente suivant l'ordre des temps, est Hermagoras surnommé *Carion*, né à Temnus, ville d'Éolie [8]. Il fut disciple de Théodore, et enseigna à Rome avec Quintus Cécilius sous les règnes d'Auguste et de Tibère; il existait du temps même de Quintilien [9] des gens qui l'avaient connu. Il composa, selon ce que nous apprend Suidas, un *traité de Rhétorique* en quatre livres: sur la *perfection*, la *convenance*, le *style* et les *figures* [10].

1 Anvers, 1565, in-8°.
2 Paris, 1586, in-8°.
3 Ibid., 1614, in-8°, c'est la meilleure.
4 *De verborum Significatione*, ou *de Interpretatione linguæ latinæ*.
5 Voir, page 245 de ce volume.
6 Dans son édit. de Festus; Paris, 1575, in-8°.
7 Paris, 1681, in-4°. *Ad usum Delphini.*
8 Strabon, *Geograph.*, Liv. 13.
9 *Institut. Orat.*, L. 3, ch. 1er.
10 περὶ ἐξεργασίας, περὶ πρέποντος, περὶ φράσεως, περὶ σχημάτων. (Lexic.).

Il paraît avoir été le chef d'une nouvelle secte en matière d'éloquence [1]. Toutefois Quintilien en fait l'éloge [2]. Il ne faut pas le confondre avec un autre Hermagoras dont Cicéron lui-même suivit les leçons.

MARCUS ANNÆUS SENECA. Sénèque, père de Sénèque le philosophe, fut l'un des plus célèbres rhéteurs de Rome. Il naquit à Cordoue en Espagne, vers l'an 58 avant J.-C. Il était sénateur romain. Il professa la rhétorique à Rome, quinze ans avant la mort d'Auguste, et fut bientôt lié avec les personnages les plus recommandables. Ceux qui se livraient à l'étude ou à l'exercice de l'éloquence venaient chez lui soumettre à sa critique des discours dont les sujets étaient fictifs, c'est ce qu'on appelait *Déclamations*. A l'âge de cinquante-deux ans, Sénèque retourna dans sa patrie et y épousa Helvia, femme distinguée par sa beauté, ses talents et ses vertus; il en eut trois enfants [3]. Il revint ensuite à Rome où il mourut dans un âge avancé, l'an 32 de notre ère. Il était doué de la mémoire la plus extraordinaire; il répétait de suite deux mille noms prononcés d'une seule fois, sans intervertir l'ordre dans lequel il les avait entendus; il retenait également deux cents vers récités de suite par autant de personnes [4].

Sénèque avait un esprit caustique. Cæstius Pius que nous avons déjà mentionné comme rhéteur [5], n'était, à ce qu'il paraît, qu'un sot pédant qui prétendait détrôner Cicéron, et qui osa, en public, attaquer la *Milonienne*. Il commença ainsi son discours: Si j'étais athlète, je serais Fusius; Bathylle, si j'étais comédien; Mélisson, si j'étais cheval.... Sénèque, perdant patience, l'interrompit en disant: *mais comme tu es un fat, tu es un grand fat* [6].

Nous avons de Sénèque deux ouvrages qu'il écrivit dans sa vieillesse pour satisfaire aux désirs de ses fils: 1° Les *Délibérations* [7],

[1] QUINTILIEN, *Institut. Orat.*, L. 3, ch. 1.

[2] IDEM, ibid., L. 3, ch. 11.

[3] Lucius Annæus Seneca, Annæus Seneca Novatus qui prit, par adoption, le nom de Julius Gallio, et Annæus Méla, père de Lucain, celui que M. Sénèque chérissait le plus.

[4] Voir SÉNÈQUE lui-même, préface du 1er livre des *Controverses*.

[5] Pag. 249 de ce volume.

[6] *Si cloaca esses, magna esses.* (SÉNÈQUE, *Epitome controvers.*, L. 3, *præfat.*)

[7] *Suasoriæ.*

en un livre qui ne paraît pas être complet, et qui sans doute était suivi de quelques autres; 2° les *Controverses* [1] dont nous n'avons que les livres premier, deuxième, septième, neuvième et dixième, et seulement des extraits des cinq autres. Dans l'un et dans l'autre de ces deux ouvrages, il rapporte des passages de discours et de débats, c'est-à-dire de *déclamations* qui avaient lieu en sa présence sur des questions purement imaginaires, entre les rhéteurs les plus célèbres dont il cite les noms. Voici les questions traitées dans les *Délibérations :* I. Alexandre-le-Grand s'embarquera-t-il sur l'Océan ? II. Les trois cents Spartiates envoyés contre Xerxès, et abandonnés par trois cents autres guerriers venus de toute la Grèce, prendront-ils aussi le parti de la retraite? III. Agamemnon immolera-t-il Iphigénie, Calchas l'assurant que, sans ce sacrifice, la mer lui restera fermée? IV. Alexandre-le-Grand se rendra-t-il à Babylone, malgré la prédiction de l'augure qui lui annonce un grand danger à courir dans cette ville? V. Les Athéniens enlèveront-ils les trophées des Perses, lorsque Xerxès les menace d'une nouvelle invasion s'ils ne les enlèvent pas? VI. Cicéron fera-t-il des excuses à Marc-Antoine? VII. Cicéron brûlera-t-il ses écrits, lorsqu'Antoine ne lui laisse la vie qu'à cette condition?

Voici d'autres questions tirées des *Controverses*: Une femme incestueuse est précipitée de la roche Tarpéïenne et survit à sa chute, protégée par Vesta qu'elle a implorée, sera-t-elle mise à mort?

Un homme qui a perdu les bras dans un combat, surprend sa femme en adultère; il ordonne à son fils de tuer le complice, il ne le tue pas, l'adultère s'échappe; le père déshéritera-t-il son fils?

Pendant une nuit, un individu enlève deux femmes qui, d'après la loi, peuvent exiger la mort du ravisseur ou le mariage. L'une veut que le coupable meurt, l'autre veut l'épouser; que décidera-t-on?

Deux époux ont juré que si malheur arrivait à l'un, l'autre se donnerait la mort. Le mari étant en voyage, envoie à sa femme un messager qui, d'après ses ordres, lui annonce faussement sa

[1] *Controversiæ.*

mort. La femme se précipite pour se tuer, mais elle ne meurt pas. Son père veut qu'elle quitte son mari, et, sur son refus, il la déshérite ; l'exhérédation est-elle juste?

Un fils trois fois déshérité et réhabilité trois fois, est surpris par son père au moment où il prépare certaines drogues, dans un endroit retiré de la maison. Le père lui demande ce que c'est ; il répond que c'est du poison, qu'il a voulu se donner la mort, et il jette le poison. Il est accusé de parricide.

Telle est la nature des questions traitées dans les *Controverses* qui nous restent et qui sont au nombre de trente-cinq. Chaque livre est d'ailleurs précédé d'une préface qui s'adresse à ses fils [1].

Les *Déclamations* recueillies par Sénèque offrent des pensées remarquables, quelques passages éloquents, et des mouvements qui ne manquent pas d'énergie ; mais tout cela est gâté par de misérables subtilités. Au ton froid et maniéré du style, on ne croirait pas que Sénèque a été en quelque sorte le contemporain de Cicéron. Peut-être dira-t-on, que répétant seulement ce que les autres ont dit, on ne peut le rendre responsable de défauts qui ne lui appartiennent pas ; mais nous répondrons que le soin même qu'il a pris et la façon dont il s'en est acquitté ne déposent pas en faveur de son goût.

Les *Controverses* ont été traduites en *français*, par Lesfargues, avocat au parlement de Toulouse [2], et le texte des œuvres complètes a été imprimé à la suite de plusieurs éditions des écrits de Sénèque le philosophe [3].

Après Virginius Rufus qui vivait du temps de Néron, et sur le compte duquel l'histoire ne nous fournit pas de renseignements certains, apparaît le plus célèbre de tous les rhéteurs, Marcus Fabius Quintilianus.

Quintilien naquit sous Néron, à Calaguris (aujourd'hui Calahorra) en Espagne, selon l'opinion la plus générale ; l'auteur de la vie qu'on lit en tête de ses œuvres veut qu'il soit né à Rome. Toutefois nous voyons, dans la Chronique d'Eusèbe, qu'il fut

[1] Consulter, pour les détails de la Vie de Sénèque, ses propres ouvrages, et la *Consolation* à Helvia de Sénèque le philosophe.

[2] Paris, 1639, in-4°.

[3] Voir plus loin, à la fin de l'art. Sénèque, le philosophe.

amené à Rome par Galba. Il était fils d'un avocat [1]; lui-même se fit un nom au barreau ; on sténographiait et l'on vendait ses plaidoyers. Il épousa une femme d'une naissance distinguée, qu'il eut le malheur de perdre, et l'un des fils qu'elle lui avait donnés mourut peu après. Sa fille, née d'une seconde épouse dont le père était le chevalier Titilius, fut mariée à Novius Céler, personnage distingué, et elle fut dotée par Pline-le-jeune, ce qui semble démentir ce que Juvénal dit de la fortune considérable de Quintilien [2]. Dodwel pense que ce célèbre rhéteur mourut sous Adrien, sans qu'il en puisse préciser l'époque. On ne sait pas non plus s'il fut consul comme plusieurs le prétendent, mais il est certain du moins qu'il enseigna la rhétorique, et qu'un traitement pris sur les fonds du trésor, était, de son temps, affecté à ces fonctions. L'ouvrage de Quintilien sur l'*Institution de l'orateur* [3], forme le traité de rhétorique le plus complet qui nous soit venu des anciens. Cet ouvrage dédié à Marcellus Victorinus, est divisé en douze livres, et l'auteur y entre dans tous les détails qui intéressent l'art de la parole.

Le premier livre est consacré à l'éducation de l'orateur. Quintilien veut qu'un père ait bonne opinion de son fils, afin qu'il soit plus porté à lui donner des soins ; que la nourrice parle bien, que ses premiers maîtres soient habiles, que l'esprit des enfants soit cultivé de bonne heure. Il démontre que l'éducation publique est préférable à l'éducation particulière. Il enseigne comment on peut connaître l'esprit d'un enfant et de quelle manière on doit le gouverner. Il traite ensuite de la grammaire, de l'orthographe et de la lecture des enfants ; il parle des devoirs du grammairien, des commencements de la composition, de l'avantage pour l'orateur de connaître la musique et la géométrie, de la manière dont il faut commencer à former le geste et la prononciation, et enfin de la faculté qu'a un enfant d'apprendre plusieurs choses à la fois.

Le second livre se rapporte à l'art oratoire en général. Il traite du temps où un enfant doit être mis à l'étude de la rhétorique ; des mœurs, du devoir et des qualités des professeurs; des exer-

[1] QUINTILIEN, *Instit. Orat.*, L. 9, ch. 3.
[2] Satire 7, v. 186 et suiv.
[3] *De Institutione oratoria.*

cices par lesquels le maître doit commencer; de la lecture des orateurs et des historiens, qu'il doit faire avec l'enfant et comment il doit la faire; des matières de composition; de ce qu'il faut apprendre par cœur; du soin d'enseigner chaque enfant selon son génie; des devoirs de l'élève envers son maître; des déclamations et de l'avantage des préceptes. Il explique après cela ce que c'est que la rhétorique et en fait connaître le but et l'utilité.

Les livres suivants ont pour objet l'*invention*, la *disposition*, l'*élocution*, la *mémoire* et l'*action*. Quintilien y développe successivement les préceptes qui s'appliquent aux trois genres, au *démonstratif*, au *délibératif*, au *judiciaire;* il passe en revue les diverses parties du discours, les différentes espèces de preuves et tout ce qui s'y rattache. Alors il traite des qualités et des ornements du style; des tropes, des figures de mots, des figures de pensées, et de l'arrangement des mots.

Le dixième livre explique avec étendue les moyens de se perfectionner dans l'art de la parole, et d'acquérir cette aisance d'élocution si nécessaire à l'orateur.

Le onzième, traite surtout de la *mémoire* et de la *prononciation;* le douzième enfin, des mœurs et du caractère de l'orateur, ou plus particulièrement de l'avocat [1].

Ce qui rend l'ouvrage de Quintilien plus précieux encore, c'est qu'aux matières qu'il a développées, il a joint des observations justes et pleines de goût, une foule de faits qui se rattachent à l'histoire littéraire de l'antiquité; c'est qu'il a apprécié avec une rare sagacité, avec une admirable rectitude de jugement, le génie, le caractère, le mérite ou les défauts des auteurs anciens. Son livre est comme un manuel que ne peuvent consulter trop souvent et les disciples et les maîtres. Aussi les opinions des savants sur Quintilien forment-elles un concert de louanges en son honneur. Cassiodore [2], saint-Jérôme [3], Sidoine [4], Isidore de

[1] LA HARPE a donné une analyse très-étendue de l'*Institution oratoire* de Quintilien (Cours de Littér., t. 4, pag. 12 et suiv.).

[2] *Rhetor.*, ch. 17.

[3] *Præfat. in Abdiam.*

[4] L. 5, *epist.* 10. *Ad Sabaudum.*

Séville [1], Martial [2], Ausone [3], Érasme [4], Valla [5], Campani [6], Vossius [7], Isaac Casaubon [8], Méric Casaubon, son fils [9], Barthius [10], Louis Vivès [11], Muret [12], Morhofius [13] et Rollin [14] sont d'accord sur le mérite éminent de l'auteur de l'*Institution oratoire*.

Pour ce qui regarde son style, il est élégant, abondant et riche. Quintilien a résisté presque seul au mauvais goût qui déjà, à son époque, exerçait sa funeste influence sur la littérature romaine ; l'habile rhéteur a tâché de conserver à la langue latine sa pureté, et il semble s'en être fait un point de conscience et de religion. Si parfois sa diction est obscure, cela tient à des choses dont la trace a disparu et qu'il n'explique pas assez pour nous. Pour avoir une idée favorable de sa manière d'écrire, il suffit de lire le *Portrait de Sénèque* [15], le *Parallèle de Démosthène et de Cicéron* [16], l'*Éloge de l'éloquence* [17], la *Mort de son épouse et de ses deux fils* [18], et *Simonide sauvé par les dieux* [19]. Mais il faut passer l'éloge outré qu'il fait de Domitien [20], c'est une condescendance, c'est une faiblesse qui ne lui fait pas honneur ; c'est une tache à son caractère.

On a attribué à Quintilien un certain nombre de *Déclamations*

[1] *Orig.*, L. 2, ch. 2.
[2] L. 2, épigr. 90.
[3] *Commemoratione Burdigal. Professorum*, carmen 1.
[4] *In Ciceroniano*, pag. 91.
[5] L. 1 *Antidoti in Poggium*.
[6] *Operum* pag. 64.
[7] *De Rhetor.*, ch. 6 ; *de Art. histor.*, p. 32.
[8] *Comment. ad Persium*, satir. 1.
[9] *De quat. Ling.*, p. 30.
[10] *Advers.*, L. 31, ch. 5, et *præfat. ad Gratium*.
[11] *De trad. discipl.*, L. 3.
[12] *Var. Lect.*, L. 18, ch. 20.
[13] *De Patavinitate liviana*, p. 160.
[14] Préface de son Abrégé de Quintilien.
[15] Liv. 10, ch. 1.
[16] Ibid., ibid.
[17] L. 2, ch. 16.
[18] L. 6, *procem.*
[19] L. 11, ch. 2.
[20] L. 4, *procem.*

que l'on divise en deux catégories : en *grandes*, au nombre de dix-neuf, et en *petites* qui montent à cent quarante-cinq, reste, dit-on, de trois cent quatre-vingt-huit. Mais rien n'établit d'une manière satisfaisante qu'elles soient sorties de la plume de notre auteur ; la plupart des savants les trouvent indignes de lui. Il y a d'ailleurs des critiques qui en désignent l'auteur ; ceux-ci veulent qu'elles soient de Marcus Florus, ceux-là de Posthumius, l'un des trente tyrans, et ces derniers s'appuyent sur un texte de l'historien Trébellius Pollion [1].

Nous ne parlerons pas ici du *Dialogue sur les Orateurs*, dont on a également prétendu faire honneur à Quintilien ; nous nous sommes expliqué à cet égard en parlant de Tacite [2].

Le seul ouvrage authentique de Quintilien est donc le traité sur l'Institution de l'orateur ; encore faillit-il périr comme celui qu'il avait composé sur les *Causes de la corruption de l'éloquence*, comme sa *Rhétorique élémentaire* en deux livres. Mais heureusement, Poggio en découvrit, en 1419, un manuscrit entier au fond de l'abbaye de Saint-Gall ; on n'en avait eu jusque-là que des copies défectueuses et incomplètes.

Rollin a pris la peine d'abréger l'ouvrage de Quintilien pour le rendre plus accessible et plus utile à la jeunesse [3].

Le traité de l'Institution de l'orateur a été traduit en *français*, entre autres, par l'abbé de Pure [4], par l'abbé Gédoyn [5], et par C. V. Ouizille [6] ; en *italien*, par Orazio Toscanella [7] ; en *anglais*, par Will. Guthrie [8], et par J. Pastal [9] ; en *allemand*, par N. Ph. Conr. Henke [10] ; en *espagnol*, par deux professeurs des écoles pies [11].

[1] *Fuit* (Posthumius) *ita in declamationibus disertus, ut ejus controversiæ Quintiliano dicantur insertæ.* (Trigent. Tyrann. c. 4.)

[2] Page 480 de ce volume.

[3] Paris, 1715, 2 vol. in-12.

[4] 1663.

[5] Paris, 1718, in-4°, et 1812, 6 vol. in-12.

[6] Paris, 1829, 6 vol. in-8°, bonne traduction de la collect. Panckoucke.

[7] Venise, 1566, in-4°.

[8] Londres, 1756, 2 vol. in-8°.

[9] Ibid., 1774, 2 vol. in-8°.

[10] Helmstadt, 1775-77, 3 vol. in-8°.

[11] Madrid, 1800, in-8°.

Les principales éditions sont celles des Aldes [1], de Robert Etienne [2], de Schrevelius et Gronovius [3], d'Obrecht [4], de Burman [5], de Capperonnier [6], de Rollin [7], de Jos. Math. Gesner [8], de Spalding [9], et de Lemaire [10].

Ce que nous avons à dire des autres rhéteurs de la même période va paraître bien pâle.

Julius Sévérianus fut un rhéteur célèbre du temps de l'empereur Adrien. Il donna en abrégé les *Préceptes de l'art oratoire* [11], que l'on trouve dans le recueil des *Rhéteurs latins* de François Pithou [12].

L'empereur Alexandre Sévère eut, dans sa jeunesse, pour professeurs de rhétorique, Julius Frontinus, Bébius Macrinus et Julius Granianus. Lampridius fait mention des Déclamations de ce dernier.

Titianus est compté parmi les rhéteurs qui se sont fait un nom du temps des empereurs Gratien et Théodose [13]. Outre la rhétorique, il s'occupa de poésie et composa des apologues en vers trimètres ou ïambiques [14]. Il ne reste rien de ses ouvrages.

Nous n'avons plus maintenant qu'à parler de quelques philosophes, de quelques médecins, de quelques économistes qui ont écrit pendant la quatrième période que nous parcourons.

1 Venise, 1514, pet. in-4°.
2 Paris, 1542, in-4°.
3 Leyde, 1665, 2 vol. in-8°, édit. recherchée et peu commune.
4 Strasbourg, 1698, 2 vol. in-4°.
5 Leyde, 1720, 2 tom. en 3 vol. in-4°.
6 Paris, 1725, in-folio.
7 Paris, 1741 ou 1774, 2 vol. in-12.
8 Gottingue, 1738, pet. in-4°.
9 Leipzig, 1798-1816, 4 vol. in-4°.
10 Paris, 1823, 1824-1825, 7 vol. in-8°.
11 *Syntomata, sive Præcepta artis rhetoricæ.*
12 Paris, 1599, in-4°, pag. 302 et suiv.
13 Ausone, *gratiarum Actione,* ch. 10.
14
Æsopiam trimetram,
Quam vertit exili stylo,
Pedestre concinnans opus,
Fandi Titianus artifex.
(Idem, Epist. 16. v. 77.)

Nous n'avons rien de certain sur l'époque à laquelle vivait AURÉLIUS ou AULUS CORNÉLIUS CELSUS, ni sur le lieu de sa naissance. Les uns ont avancé qu'il était romain, les autres l'ont fait naître à Vérone. Vanderlinden [1] croit qu'il vivait du temps de Jules-César ou au commencement de règne d'Auguste ; mais Columelle [2] le citant comme son contemporain, la plupart des savants sont d'avis qu'il écrivit sous le règne de Tibère. Il avait en philosophie, adopté la doctrine des sceptiques, et en médecine il suivait les préceptes d'Hippocrate. Il effaça la réputation d'ANTONIUS MUSA, affranchi d'Auguste, qui, disciple d'Asclépiade de Pruse, s'était fait un nom dans l'art de guérir, et avait composé plusieurs ouvrages qui sont aujourd'hui perdus [3].

Celsus avait écrit un grand ouvrage qui embrassait tout à la fois l'*agriculture*, la *politique*, le *droit civil*, la *philosophie*, la *médecine* et l'*art militaire*. Il était en vingt livres et avait été publié sous le titre : *des Arts* [4]. Nous n'avons que la partie qui concerne la *médecine*, et qui comprend huit livres, du livre sixième au quatorzième. L'auteur traite, dans les six premiers, des maladies internes et externes, et des remèdes qu'il y faut apporter ; il parle, dans les deux autres livres, des opérations chirurgicales. Le style de Celsus est élégant, pur, coulant ; ce qui est une présomption de plus qu'il vécut dans un temps rapproché du siècle d'Auguste. L'agrément de sa diction l'a fait surnommer le *Cicéron des médecins*. Columelle [5] en fait l'éloge ainsi que Quintilien [6], et Pline le cite plusieurs fois comme autorité [7].

Il ne faut pas confondre notre Celsus avec Celsus Albinovanus, ami de Virgile et d'Horace, ni avec APULÉIUS CELSUS, autre

1 Dans son édition, préface à Gui Patin.

2 *De Re rustica*, L. 1, ch. 1, et L. 3, ch. 17.

3 C'est dommage ! car on y aurait sans doute trouvé son spécifique contre la goutte, puisqu'il guérit de cette douloureuse affection l'empereur Auguste.

4 *De Artibus*.

5 *De Re rustica*, L. 2, ch.

6 *Instit. Orat.*, L. 12, ch. 1..

7 *Histor. natur.*, L. 10, ch. 53 ; L. 14, ch. 2 ; L. 20, ch. 4 ; L. 21, ch. 30 ; L. 27, ch. 13.

médecin originaire, de Sicile, qui écrivit du temps de Tibère, sur l'économie rurale et sur les plantes, mais dont nous n'avons plus les ouvrages. On connaît encore d'autres Celsus; l'un qui fut disciple de Libanius, l'autre qui vécut du temps de Théodose et d'Arcadius.

L'ouvrage de Celsus a été traduit en *français*, par H. Ninnin [1] et par Fouquier et Rattier [2].

Voici quelques bonnes éditions de Cornélius Celsus : celles de Th. Jansonius d'Almeloveen [3], de Jos. Cominus [4], de Krause [5], de Valart [6], de Léonard Targa [7] et de Ruhnkenius [8].

On croit que Scribonius Largus *Designatianus* était fils d'un affranchi, ou du moins sortait d'une famille obscure. Il s'appliqua à la médecine et eut pour maîtres Apuléius Celsus et Triphon. Il était de la secte des *méthodistes;* quelques-uns cependant n'ont voulu voir en lui qu'un empirique. Il exerçait déjà son art sous Tibère [9] et l'on soupçonne qu'il fut attaché, comme médecin, à la suite de quelque légion; il est certain qu'il suivit Claude, en l'année 43, dans l'expédition contre la Grande-Bretagne [10]. Des divers ouvrages dont il a pu être l'auteur, il ne nous reste que son Traité sur la *composition des médicaments* [11], écrit en assez mauvais latin, et adressé à Caius Julius Callistus, affranchi de Claude. Largus se montre partisan des remèdes secrets et des préparations empiriques dont il assure avoir vu des effets merveilleux. Lorsqu'il était appelé près d'un malade, il lui prescrivait la diète ou des aliments convenables à son état, il n'avait recours aux médicaments que dans le cas où ces premières prescriptions ne produisaient point de résultats satisfaisants, et ce

[1] Paris, 1753 et 1821, 2 vol. in-12.
[2] Ibid., 1824, in-18.
[3] Leyde, 1746, in 8°.
[4] Padoue, 1750, 2 vol. in-8°.
[5] Leipzig, 1766, in-8°.
[6] Paris, 1772, in-12.
[7] Padoue, 1769, in-4°.
[8] Leyde, 1785, in-4°, la meilleure de toutes.
[9] Voir sa 60e recette.
[10] Voir la recette 163e.
[11] *De Compositione medicamentorum Liber.*

n'était que dans les cas graves qu'il recourait à la chirurgie. Parmi les recettes qu'il publie, il en avait, dit-il, acheté quelques-unes très-cher. Il cite, entre autres, un remède contre la colique, qu'il n'avait obtenu de la femme qui le possédait, qu'en lui comptant tout l'argent qu'elle avait demandé. On a cru que l'ouvrage original de Largus était écrit en grec et qu'il avait été reproduit en latin sous l'empereur Valentinien, mais on a clairement démontré que cette opinion est une erreur [1].

L'opuscule de Largus fait partie de plusieurs recueils relatifs aux médecins anciens [2]. On a en outre l'édition de Jean Rhodius [3] et celle Bernold [4].

LUCIUS ANNÆUS SENECA. Nous avons eu déjà l'occasion de parler longuement de Sénèque et nous avons fait connaître les principales circonstances de sa vie [5], nous allons l'apprécier dans ses ouvrages philosophiques.

Un grand nombre de ses productions ne sont pas arrivées jusqu'à nous. Nous avons perdu une bonne partie de ses *Poésies*, ses *Discours*, beaucoup de ses *Lettres* [6], son livre sur le *Mouvement de la terre* [7], son traité sur le *Mariage* [8], celui sur la *Superstition* [9], des *Dialogues* [10], ses livres de *Moralités* [11], ses livres d'*Exhortations* [12], son ouvrage sur l'*Inde* [13], enfin celui sur l'*Égypte*.

[1] Consulter, relativement à Largus, PORTAL (*Histoire de l'Anatomie*, tom. 1, pag. 71), et GOULIN, Mémoires littéraires, historiques et philologiques, tom. 1, pag. 235-240.

[2] *Medici antiqui*, Venise, 1547, in-folio, et *medicæ artis Principes*, Paris, 1567, in-folio.

[3] Padoue, 1655, in-4°, avec des notes très-amples et un index.

[4] Strasbourg, 1786, in-8°, pour l'ancienne collect. *Variorum*.

[5] Page 296 de ce volume.

[6] AULU-GELLE en cite qui ne se trouvent pas parmi celles qui nous restent.

[7] *Natural. Quæst.*, L. 6, ch. 4.

[8] ST.-JÉROME, *adversus Jovianum*, L. 1.

[9] DIV. AUGUSTINUS, *de Civit. Dei*, L. 6, ch. 10; TERTULLIANUS *in Apologetico*, ch. 12; LACTANTIUS, L. 5, ch. 9.

[10] QUINTILIEN, *Instit. Orat.*, L. 10, ch. 1.

[11] LACTANTIUS, L. 2, ch. 2; SÉNÈQUE, lett. 106 et 109.

[12] LACTANTIUS, L. 1, ch. 7; L. 3, ch. 15.

[13] PLINE, *Hist. natur.*, L. 6, ch. 17.

et une *histoire* que cite Lactance [1], mais qu'on ne croit pas être de Sénèque.

Ce qui nous reste des œuvres de ce philosophe, en est la partie la plus importante, et c'est ce qui peut diminuer nos regrets.

1. De la Colère [2], à Novatus son frère (trois livres). Dans le *premier*, l'auteur fait voir combien la colère est hideuse. Il prouve que l'homme seul y est sujet; qu'elle est contre la nature; qu'elle est nuisible dans tous les cas; qu'elle n'est point la marque d'un grand cœur, mais d'une âme faible.

Le *deuxième livre* a deux parties. La première comprend plusieurs questions relatives à la colère et leurs solutions; la seconde expose les remèdes contre ce mouvement violent de l'âme. 1° les moyens de la combattre, moyens qu'il détaille dans ce deuxième livre; 2° ne pas commettre d'action coupable dans la colère, et c'est le point qu'il traite dans le troisième livre. Puis résumant ce qu'il a déjà dit, il examine 1° comment nous pouvons résister à la colère; 2° l'apaiser quand nous y cédons; 3° la calmer dans autrui. Cette fin du troisième livre est belle et bien traitée. En général, cet ouvrage a des parties fort remarquables, mais il manque d'ordre, et les répétitions ainsi que le défaut de plan y jettent de la confusion.

2. Consolation a Helvia, sa mère [3]. Sénèque écrivit cet opuscule pendant son exil dans l'île de Corse, à l'âge d'environ quarante ans. Il console sa mère, et lui démontre qu'elle ne doit s'affliger du sort de son fils ni à cause de lui, ni pour elle-même; sous le premier rapport, parce que le changement de lieu, la pauvreté, la honte, le mépris ne sont pas des maux pour lui; sous le second, parce que si elle perd son appui, son protecteur, elle n'a pas à le regretter, n'étant point ambitieuse; que si sa douleur vient de l'amour maternel, elle doit trouver sa consolation dans cette force d'âme qui la met au-dessus de son sexe, dans l'expérience qu'elle a déjà faite des contrariétés de la vie, dans les préceptes de la sagesse, dans l'affection même qu'elle a pour sa sœur; il termine son écrit par l'éloge de cette sœur de sa mère. Cet ouvrage est plein d'âme et d'éloquence;

[1] L. 7, ch. 15.

[2] *De Ira* Libri III.

[3] *De Consolatione ad Helviam matrem Liber.*

il est achevé sous le rapport de l'ordre et du style, et il mérite d'être distingué parmi les autres compositions de Sénèque.

On trouve quelquefois, au commencement de la *Consolation à Helvia*, neuf épigrammes de l'auteur relatives à son exil; elles n'ont rien de bien remarquable.

3. CONSOLATION A POLYBE [1], affranchi de Claude. Ce livre a été écrit la troisième année de l'exil de Sénèque. Il manque près de vingt chapitres au commencement, et nous n'avons pas non plus la fin. Toutefois on y remarque que l'auteur a beaucoup perdu de cette fermeté qu'il a montrée auparavant. Il console Polybe sur la mort de son frère; ses motifs sont, 1° qu'on ne doit pas s'affliger sur une seule mort, puisque tout dans l'univers est soumis à cette loi; 2° que nous sommes nés pour la douleur et qu'il faut nous y accoutumer; 3° que la volonté du défunt est que son frère ne doit pas s'affliger de sa mort; 4° que se trouvant dans un rang élevé, et étant exposé à tous les regards, il doit donner l'exemple du courage et de la résignation; 5° que l'étude des lettres qu'il aime, offre un adoucissement certain à ses peines. Cet ouvrage est reconnu pour être de Sénèque, mais il ne lui fait pas honneur. Probablement il ne le destinait pas à être publié, et celui qui l'a mis au jour a rendu un fort mauvais service à son auteur. L'adulation y est outrée ; que de louanges pour un plat valet!

4. CONSOLATION A MARCIA [2], fille de Crématius Cordus [3]. Ce morceau se divise en deux parties. Dans la première, il fait l'éloge de Marcia et la console de la mort de son père et de celle de son fils, par des exemples tirés d'elle-même et d'autrui. Dans la seconde il passe aux raisonnements : la mort est commune à tous; l'affliction ne sert à rien; elle n'est pas dans la nature; elle ne provient que de la faiblesse et du défaut de réflexion. Il cite ensuite des exemples pris dans les deux sexes. Il démontre alors que, comme mère et comme femme, elle n'a pas sujet de s'affliger. Il termine par une brillante prosopopée; c'est Crématius Cordus lui-même qui console sa fille. Quoique cet écrit soit un

[1] *Ad Polybium de Consolatione Liber* ΑΚΕΦΑΛΟΣ (*sans tête*), parce que le commencement est perdu.

[2] *Ad Marciam de Consolatione Liber unus.*

[3] Voir, page 78 de ce volume.

peu louangeur, ce que l'on peut excuser quand il s'agit d'une dame, il n'en mérite pas moins l'approbation des hommes de goût.

5. De la Providence [1], à Lucilius. Sénèque soutient que la Providence existe; que les maux extérieurs qui arrivent aux hommes de bien n'est pas une preuve contraire. Il démontre cette existence par le mouvement régulier et constant de l'univers, qui indique un modérateur suprême. Puis il passe à sa proposition principale : Pourquoi les gens vertueux sont-ils exposés aux malheurs? Il répond que Dieu aime les bons, qu'il ne veut pas les rendre malheureux, mais qu'il les châtie comme un père, et qu'il se plaît à les voir lutter avec courage contre l'adversité. Il produit ensuite et développe quatre raisons pour lesquelles les maux atteignent les hommes de bien; parce que c'est 1° dans leur propre intérêt, puisqu'ils servent à les éprouver et à affermir leur courage; 2° dans l'intérêt général, puisqu'alors leur constance est un exemple pour les faibles; 3° parce qu'ils y sont préparés, puisqu'ils sont soumis à Dieu; 4° enfin parce que ce qui doit nous réjouir ou nous affliger est réglé de toute éternité. Il introduit ensuite Dieu lui-même qui encourage l'homme vertueux à la constance.

On est vraiment fâché qu'en terminant ce traité d'une morale si sage jusque-là, l'auteur ait mis dans la bouche même de Dieu l'apologie du suicide.

6. De la tranquillité d'ame, à Sérénus [2]. Ce traité où règne la confusion, pourrait bien çà et là avoir subi quelque mutilation, tant le défaut absolu d'ordre s'y fait remarquer. Sénèque se plaint de son inconstance et de la fluctuation de son esprit. Il fait l'éloge de la tranquillité d'âme ; il explique ce que c'est que l'*inconstance,* ou mieux l'irrésolution, l'inégalité d'esprit. Le premier remède contre cette affection, c'est l'*occupation* soit publique, c'est-à-dire le soin des affaires de l'État ; soit privée, c'est-à-dire, l'administration de nos propres affaires, l'étude et la méditation ; il entre successivement dans les détails relatifs à ces différents points. Il ajoute, sans que la transition soit fort sen-

[1] *De Providentia, sive quare bonis viris mala accidant, cum sit Providentia, Liber unus.*

[2] *Ad Serenum de Tranquillitate animi Liber.*

sible, qu'un ami sûr peut aider à la tranquillité d'âme. Puis, par un saut non moins brusque, il passe à cette proposition : Que les grands biens, que le luxe sont contraires à la paix intérieure ; il dit que le sage n'a pas besoin de la fortune et qu'il se met au-dessus d'elle ; ensuite viennent d'autres matières moins importantes : Qu'il ne faut pas s'occuper de choses frivoles, ni, autant que possible, des affaires d'autrui. Il parle successivement de la *légèreté*, de l'*entêtement*, de la *dissimulation*, du soin qu'il ne faut pas prendre de composer son extérieur, de la *simplicité*, des moyens de conserver ou de recouvrer la tranquillité d'âme ; cette dernière partie n'est pas complète.

Cet ouvrage offre des endroits louables, mais, comme on a pu le remarquer, il n'y a ni plan arrêté ni méthode ; est-ce la faute du temps ou des copistes, ou bien faut-il s'en prendre à l'auteur ?

7. De la constance du sage [1], à Sérénus. Sénèque commence par l'éloge des stoïciens, et traite d'un de leurs paradoxes : Que l'injustice n'affecte point le sage, qu'elle peut l'atteindre, mais non le blesser. Il divise ensuite sa proposition, et distingue l'*injustice* et l'*outrage*, et soutient que ni l'un ni l'autre n'est un mal pour le sage. C'est ce qu'il démontre successivement par un certain nombre d'arguments et d'exemples également concluants. Ce traité annonce de la part de Sénèque, de la grandeur d'âme, et un esprit profond ; il est éloquemment écrit ; en un mot, c'est l'une de ses meilleures compositions.

8. De la Clémence, à Néron César [2] (deux livres dont le dernier n'est pas complet). L'auteur a divisé son sujet en trois parties : l'une est préparatoire, la seconde expose la nature et les propriétés de la clémence, la troisième prescrit les moyens de parvenir à cette vertu, de s'y confirmer, de se l'approprier. La partie préparatoire occupe tout le premier livre. L'auteur y fait voir que la clémence est *utile* surtout aux rois ; qu'elle est *nécessaire* à leur réputation, à leur sécurité. Il termine par une sortie vigoureuse contre la sévérité excessive. Le second livre commence par un éloge de Néron, sur ce mot si connu : *Je vou-*

[1] *De Constantia sapientis, sive quod in sapientem non cadit injuria.*

[2] *Ad Neronem Cœsarem de Clementia Libri II.*

drais ne pas savoir écrire[1]. Il passe ensuite à la seconde partie de sa division, la nature et les propriétés de la clémence, et, pour les mieux faire ressortir, il dépeint la cruauté. Il trace les limites de la clémence qu'il ne faut pas confondre avec la compassion qui, d'après les stoïciens, est une faiblesse... Là se termine ce que nous avons du deuxième livre; il nous manque ce qui avait rapport à la troisième partie.

9. De la brièveté de la vie, à Paullinus[2]. Le sujet de cet opuscule est : Que la vie n'est pas courte par elle-même, mais que nous la rendons telle, parce que nous n'en usons pas, ou que nous en usons mal, ou que nous en usons pour des choses vaines. Il démontre successivement ces trois propositions par des arguments serrés et concluants. Il établit que le seul temps bien employé est celui que l'on consacre à l'étude de la sagesse. Il termine par une exhortation à Paullinus, et l'engage à s'affranchir de l'embarras des affaires.

10. De la vie heureuse, à Gallion son frère[3]. En quoi consiste la vie heureuse, et comment y peut-on parvenir? Telle est la matière de ce traité. Elle ne dépend ni de l'opinion ni de la coutume, mais de la raison; elle consiste non dans le plaisir, mais dans la vertu, à laquelle on doit joindre certains compléments extérieurs comme accessoire et non comme fin.

11. Du loisir ou de la retraite du sage[4]. Ce que nous avons de cette composition commence au dix-huitième chapitre dont on n'a pas même le début. Quelques-uns ont prétendu que c'est la suite du traité précédent, d'autres ont préféré en faire un ouvrage à part. Sénèque répond affirmativement à la question de savoir si le sage peut vivre dans la retraite, et s'éloigner des

[1] Un jour, il m'en souvient (*dit Burrhus*), le sénat équitable
Vous pressait de souscrire à la mort d'un coupable ;
Vous résistiez, seigneur, à leur sévérité ;
Votre cœur s'accusait de trop de cruauté ;
Et plaignant les malheurs attachés à l'empire,
« Je voudrais, disiez-vous, ne savoir pas écrire. »
(Racine, *Britannicus*, acte 4, sc. 3.)

[2] *Ad Paullinum de Brevitate vitæ Liber unus.*

[3] *De Vita beata ad Gallionem fratrem Liber unus.*

[4] *De Otio aut Secessu sapientis Libri pars.*

affaires publiques ? Il s'appuie sur l'autorité des stoïciens, et affirme qu'il peut chercher, quand il est jeune, un loisir honnête qui se trouve dans l'étude de la sagesse et la contemplation de la nature ; il le peut encore quand il est âgé, à l'exemple des vétérans ; ce qui ne l'empêche pas de s'occuper, même dans la retraite, des affaires qui sont circonscrites par les lois, c'est-à-dire, de celles de la république, et des affaires qui n'ont point de limites, c'est-à-dire, de celles qui ont rapport à la nature entière.

12. Des bienfaits [1], à Libéralis (sept livres). Au commencement du premier livre, l'auteur se plaint de l'*ingratitude,* et c'est ce vice trop commun qui l'engage à écrire sur les *bienfaits* dont il fait ressortir l'influence et la propriété. Sa nature dépend non de ce qu'on donne, mais de l'intention d'après laquelle on donne. Il tire de là des exemples et des arguments, et partage la discussion en deux parties : Quelle espèce de bienfaits on peut exercer, et comment on doit le faire ; le premier point est traité dans ce livre.

La deuxième partie est l'objet du livre suivant. L'auteur donne plusieurs préceptes sur la manière d'exercer la bienfaisance : Il faut le faire de bon cœur, promptement, sans hésitation, quelquefois en public, quelquefois secrètement, sans vanité, sans ostentation. Il ne faut donner ni ce qui peut nuire, ni ce qui est honteux et déshonnête, quand même on le demanderait avec instance. Il faut que le bienfait soit honorable des deux parts ; que la personne qui donne et celle qui accepte, soient estimables. Il explique ensuite la conduite que doit tenir celui qui reçoit, de qui il peut recevoir, et comment ; de là il prend occasion de dire ce qui fait les ingrats ; c'est à savoir, l'orgueil, l'avarice, l'envie. Il parle, après cela, de la reconnaissance qui consiste dans la bonne intention, quand les moyens manquent.

Dans le troisième livre, il attaque les ingrats et traite des questions qui s'y rattachent ; s'ils peuvent être punis et cités devant les tribunaux ? il répond par la négative et ajoute que leur châtiment se trouve dans la haine qu'ils inspirent, dans l'infamie dont ils se couvrent, et dans leur propre conscience. Il démontre que le maître lui-même doit être reconnaissant envers son esclave ; enfin il discute le point de savoir si un enfant qui donne

[1] *Ad Æbucium Liberalem de Beneficiis Libri VII.*

à son père, le rend redevable d'un bienfait. Il se prononce pour l'affirmative.

Le quatrième livre renferme la solution de ces questions : La bienfaisance et la gratitude sont-elles désirables par elles-mêmes ? quand on sait qu'un homme sera ingrat, doit-on lui accorder le bienfait ? Il se prononce pour l'affirmative de la première question, contre l'opinion des épicuriens qu'il combat ; quant à la seconde, il distingue, et se prononce, partie pour l'affirmative, partie pour la négative.

Les trois derniers livres ne se rapportent pas tant au sujet de l'ouvrage en lui-même, qu'aux choses qui s'y rattachent plus ou moins directement. Ils contiennent l'examen et la solution de questions qu'il tire de la nature du bienfait. On y reconnaît le sophiste beaucoup plus que le philosophe. Il est d'ailleurs à remarquer que chacun des livres du traité est bon en lui-même, mais qu'il n'y a pas entre eux une connexion sensible.

13. Questions naturelles, à Lucilius [1] (sept livres précédés d'une préface). Sénèque y traite des météores, du feu, des éclairs, du tonnerre, de l'eau, de la grêle, de la neige, de la glace, du vent, des tremblements de terre et des comètes. Il a beaucoup emprunté à Aristote et à Théophraste. Ce n'est pas toutefois un traité complet de physique, mais seulement un recueil d'observations sur les phénomènes naturels, présentées de manière à éclairer la superstition, et à faire naître dans l'esprit de l'homme une idée plus pure et plus vraie de la divinité. Le style de cet ouvrage où l'ordre se fait peut-être un peu regretter, est clair et facile, mêlé de préceptes moraux, et de détails de science, qui rendent très-agréable la lecture de ce traité. Sénèque prouve d'ailleurs par ses *Questions naturelles* qu'il était à la hauteur des connaissances qu'on avait en physique, à son époque. On regrette d'y trouver un chapitre sur les *miroirs*, d'une obscénité révoltante.

14. Lettres [2]. Elles sont au nombre de cent vingt-quatre et sont adressées à Lucilius Junior, procurateur de la Sicile, non qu'elles lui aient été envoyées réellement, mais c'est une forme qu'il a plu à l'auteur d'adopter. Ces lettres roulent sur des ma-

[1] *Ad Lucilium naturalium Quæstionum Libri VII.*

[2] *Ad Lucilium Epistolæ CXXIV.*

tières philosophiques, ou sur des sujets que Sénèque considère en philosophe. On regarde ce recueil comme son plus beau titre à la gloire littéraire. Montaigne préférait les Lettres de Sénèque à tous ses autres ouvrages : « Les opuscules de Plutarque, et les epistres de Seneque, sont la plus belle partie de leurs escripts et la plus proufitable[1]. » Il ne faut pourtant pas espérer y trouver le style qui convient au genre épistolaire ; on y voit trop de recherche et d'apprêt. Mais, par compensation, elles offrent de précieux enseignements pour la philosophie pratique.

15. L'Apocoloquintose[2] n'est qu'une plaisanterie satirique, une apothéose bouffonne dirigée contre l'empereur Claude qui, après une longue discussion entre les dieux de l'Olympe, est envoyé aux enfers sur l'avis d'Auguste. Caligula le réclame comme esclave, en fait présent à Éaque qui le donne à Ménandre, son affranchi, pour débrouiller les procès. Cette pièce pèche contre le bon goût, mais elle prouve de la franchise et de la hardiesse de la part de l'auteur. Cet opuscule est mêlé de quelques vers.

Le mérite de Sénèque est depuis longtemps apprécié. On ne peut lui refuser un génie heureux et facile, une érudition positive en physique, en morale, en histoire, en philosophie, ni la connaissance exacte du cœur humain qu'il avait sondé jusque dans ses replis les plus secrets; mais il faut convenir aussi de ses défauts comme écrivain : Son style, quoique brillant, est affecté, souvent déclamatoire ; il est trop coupé, trop sententieux, trop chargé d'antithèses, de jeux de mots, de retours sur le même trait, ce qui rend fastidieuse la lecture continue de ses ouvrages[3].

Outre bon nombre de traductions partielles des différents traités de Sénèque, on a en *français*, les traductions complètes de La Grange[4] et de MM. Ajasson de Grandsagne, Baillard, Charpentier et autres en communauté[5].

[1] Essais, L. 2, ch. 10.

[2] *Claudii Cæsaris* ΑΠΟΚΟΛΟΚΥΝΤΩΣΙΣ (*incucurbitatio*).

[3] Consulter Quintilien (*Inst. Orat.*, L. 10, ch. 1) ; Suétone (*Caligula*, ch. 53) ; Aulu-Gelle (*Nuits attiq.*, L. 12, ch. 2) ; Columelle (*de Re rust.*, L. 3, ch. 3) ; Juste-Lipse (*Elect.* L. 1, ch. 26) ; Erasme (L. 28, lett. 12) ; Rapin (*Réflex. sur la Poétique,* 1re part., réflex. 15), et Bæhr (*Manuel de l'Hist. de la Littér. rom.*, pag. 347-48).

[4] Paris, 1778, 1779, 6 vol. in-12, et 1789, 13 vol. in-12.

[5] Ibid., 1833, 8 vol. in-8o.

Nous citerons les éditions suivantes : celles de Juste-Lipse [1], ı même et d'André Schott [2], de Gronovius [3] et de Lemaire [4].

Coelius Apicius vivait du temps de Tibère ; c'était un gourmand renommé dont Athénée fait mention [5], et qui engloutit ıe grande fortune. Comme il y a eu plusieurs Apicius également amateurs de la bonne chère, on ne sait auquel attribuer ›uvrage sur l'*Art culinaire*, retrouvé sous le pontificat de Nicos V, par Enochus Asculanus, avec les Scholies de Porphyrion r Horace [6]. Peut-être même, comme le pense Vossius [7], *Apicius* t-il moins le nom de l'auteur que le titre de l'ouvrage qui du ste, est assez mal écrit, pour ne pas s'inquiéter de celui à qui ı le doit. Nous indiquerons les éditions de Martin Lister [8] et de ›rnhold [9].

Lucius Junius Moderatus Columella, le plus savant agronome ; l'antiquité, naquit à Cadix et vécut sous le règne de l'empeur Claude. On a cru qu'il descendait de parents esclaves parce ıe son nom a quelquefois désigné des individus réduits à cette ndition contre nature ; mais rien n'autorise cette supposin. Columelle était grand propriétaire et dirigeait lui-même dministration de ses biens. Il parcourut non-seulement l'Esıgne, sa patrie, et l'Italie, mais encore plusieurs contrées de ısie et particulièrement la Cilicie et la Syrie, dans la vue d'étuer les différentes méthodes de cultiver, et tout ce qui concerne griculture et l'économie rurale. Il composa un ouvrage sur *Agriculture* [10], en douze livres dont le dixième qui traite des *rdins* est en vers, au nombre de quatre cent trente-six ; ils ; manquent ni d'élégance ni de facilité. Dans son ouvrage, uteur, après une préface où il déplore l'avilissement dans

[1] Ibid., 1637, 3 vol. pet. in-12.
[2] Leyde, 1640, 3 vol. pet. in-12, belle édit.
[3] Amsterdam, Elzevir, 1672, 3 vol. in-8°.
[4] Paris, 1827-32, 5 vol. in-8°.
[5] *Deipnosoph.*, L. 1, ch. 8.
[6] *De Opsoniis et Condimentis, sive de Arte coquinaria Libri X.*
[7] *De Analogia*, L. 1, ch. 14.
[8] Londres, 1705, gr. in-8°; Amsterdam, 1709, pet. in-8°, bonne édit.
[9] Lubeck, 1791, in-8°.
[10] *De Re rustica Libri XII.*

lequel l'agriculture est tombée, présente d'une manière agréable toutes les parties de cet art et de l'économie rurale. Il commence par des vues générales et termine par une sorte de calendrier agricole, dans lequel il indique les différents travaux à faire, suivant l'ordre des saisons. C'est un ouvrage précieux pour les préceptes qu'il renferme; le style en est assez pur, et il rappelle la latinité du siècle d'Auguste [1].

Il composa en outre un livre sur les *Arbres*, qui comprend trente chapitres et que l'on joint quelquefois, comme treizième livre, à l'ouvrage principal. Columelle s'était encore proposé d'écrire sur les *Astrologues*, et sur les *Sacrifices* qui avaient lieu chez les anciens pour obtenir la fertilité des campagnes; mais ces deux ouvrages, s'ils ont été faits, ne sont pas arrivés jusqu'à nous.

Columelle a été traduit en *français*, par Cl. Cotereau, chanoine de Paris [2], et par Saboureux de la Bonneterie [3]; le poëme sur les *Jardins* a été reproduit en vers par L. Th. Hérissant [4]. Il en existe une traduction en *italien*, par Benedetto Del Bene [5] et par Giangerolamo Pagani [6]; on en a aussi une en *anglais* [7], et une en *allemand*, que nous ne pouvons pas indiquer faute de renseignements.

L'ouvrage de Columelle se trouve dans les recueils des *anciens écrivains sur l'Agriculture*, dont les meilleures éditions sont celles de Robert Étienne [8], de Gesner [9] et de Schneider [10].

RUTILIUS TAURUS ÆMILIANUS PALLADIUS est l'un des plus anciens agronomes dont les ouvrages nous soient parvenus. On n'a rien

[1] Consulter ISIDORE DE SÉVILLE (*Orig.* L. 17, ch. 1); CASSIODORE (*de div. Lect.*, ch. 28); VEGETIUS (*Mulomedicinæ Præfatione*); MORHOFIUS (*de Patavinitate liviana*, ch. 15); BORRICHIUS (*Cogit. de lat. Ling. ætat.*, pag. 240); BARTHIUS (*Advers.* L. 20, ch. 19, L. 37, ch. 7); DEMPSTER (L. 20, ch. 19), et LOUIS VIVÈS (*de trad. Discipl.*, L. 3).

[2] Paris, 1555, in-4°.

[3] Trad. d'anc. ouv. lat. relatifs à l'agriculture, etc., ib., 1771-75, 6 vol. in-8°.

[4] Magasin encyclopédique, mars, 1813.

[5] Vérone, 1808, 2 vol. in-4°.

[6] *Rustici latini volgarizzati, etc.*; Venise, 1792-99, 18 vol. in-8°.

[7] Londres, 1745, in-4°.

[8] Paris, 1543, 5 part. en 1 vol. in-8°, belle édit.

[9] Leipzig, 1735 et 1773-74, 2 vol. in-4°, bonnes édit.

[10] Ibid., 1794-97, 4 tomes en 7 vol. in-8°.

de certain ni sur sa naissance, ni sur sa patrie. Il composa sur l'*Agriculture*[1] un ouvrage en douze livres. Le premier contient des préceptes généraux. Les douze suivants portant chacun pour titre le nom de l'un des douze mois de l'année, présentent des remarques sur les travaux particuliers à chaque mois. Enfin le quatorzième sur la *Greffe*[2], est écrit en quatre-vingt-cinq distiques, et adressé à Pasiphilus que l'auteur appelle un très-savant homme; il lui avait dédié l'ouvrage entier par une lettre que sans doute l'inadvertance des premiers copistes a renvoyée au commencement du livre dixième. Le style de Palladius est simple, sans exclure entièrement l'élégance[3].

Siculus Flaccus, qui vécut du temps de Domitien et de Nerva, fit un traité sur la *Manière de préparer les terres*. Barthius[4] croit que nous n'en avons que l'abrégé.

Aggenus Urbicus composa deux livres de commentaires sur Julius Frontin, et un ouvrage concernant les *procès* relatifs aux biens ruraux. On le trouve à la suite du code Théodosien[5].

Coelius Aurelianus, né en Numidie, exerça la médecine avec honneur sous le règne de Septime Sévère, vers la fin du deuxième siècle de l'ère vulgaire. Il reste de lui trois livres sur les *Maladies aiguës*, et cinq sur les *Maladies chroniques*[6].

Nous plaçons ici par égard pour leur nom et à cause des renseignements qu'ils peuvent fournir, deux auteurs que nous voulions d'abord passer sous silence, parce que leurs ouvrages ont peut-être moins de rapport encore que quelques autres avec la littérature latine proprement dite.

Vitruve (Marcus Vitruvius Pollio) n'est cité que par deux auteurs anciens, par Pline[7] et par Frontin[8]. On ne sait rien de sa naissance, et fort peu de choses sur les circonstances de sa

1 *De Re rustica Libri XII.*

2 *De Insitione Liber ad Pasiphilum virum doctissimum.*

3 Voir, pour les édit., les notes 4, 5 et 6, pag. 520.

4 *Advers.*, L. 19, ch. 5.

5 Bâle, 1528, in-folio.

6 *Celerum sive acutarum passionum Libri III, et tardarum sive chronicarum passionum Libri V* (Bâle, 1529, in-folio, et Paris, 1533, in-8°).

7 *Hist. natur.*, L. 17, ch. 35 et 36.

8 *De Aquæduct. urbis Romæ.*

vie. Il résulte toutefois de ses ouvrages qu'il vécut sous Auguste. Il nous apprend aussi qu'il était d'une famille aisée et qu'il reçut une bonne éducation [1]. C'est aussi par lui que nous savons qu'il était d'une petite taille et qu'il vécut jusqu'à un âge assez avancé [2]. Il composa un ouvrage en dix livres, sur l'*Architecture* [3]. Il y expose les connaissances nécessaires à celui qui veut se livrer à l'art de bâtir, connaissances dans lesquelles il comprend le dessin, la géométrie, l'arithmétique, l'optique, la philosophie, la musique, la médecine, la jurisprudence, l'astronomie et même la philosophie. A cette énumération on croirait qu'il veut que son architecte soit un homme universel; cependant, il n'emprunte de ces sciences que ce qui peut avoir un rapport plus ou moins direct avec son art; aussi ne veut-il passer ni pour philosophe, ni pour grammairien, ni pour orateur, mais seulement pour un architecte qui n'est pas étranger aux connaissances qu'il recommande d'acquérir [4]. Dans les autres parties de son ouvrage, il s'étend sur les principes et les règles de l'architecture tant militaire que civile; il en explique les ordres divers, et présente la description de quelques monuments célèbres de son époque, et des beaux temps de la Grèce. Telles sont les matières des sept premiers livres. Le huitième a pour objet les *Aqueducs;* le neuvième, les *Cadrans solaires;* et le dixième, la *Mécanique*. Il est fâcheux que les plans ne nous soient pas parvenus avec l'ouvrage que nous possédons à peu près entier. Le traité de Vitruve peut être fort utile à étudier en ce que l'on y trouve des notions d'art qu'on ne rencontrerait pas ailleurs; malheureusement son style est obscur, ce qui tient sans doute à la matière, à l'emploi fréquent de mots tirés du grec, d'expressions techniques dont il est malaisé d'apprécier le sens et la valeur.

Vitruve a été traduit en *français*, par Jean Martin [5], par Claude Perrault [6] qui en a fait aussi un abrégé, et par Bioul [7]; en *italien,*

[1] Liv. 6.

[2] Liv. 3.

[3] *De Architectura Libri X ad Augustum Cæsarem.*

[4] Liv. 1, ch. 1.

[5] Paris, 1547, pet. in-f., fig. en bois de Jean Goujon, trad. peu estimée.

[6] Ibid., 1684, gr. in-folio, fig., ouvrage recherché.

[7] Bruxelles, 1816, in-4°, fig.

par Bono Mauro da Bergamo, Benedetto Jovio Comasco et autres [1], par Daniello Barbaro [2], par Bernardo Galiani [3] et par Bald. Orsini [4]; en *anglais*, par W. Newton [5]; en *espagnol*, par Jos. Ortiz y Sanz [6]; en *allemand*, par Rode [7].

Les éditions les plus remarquables sont celles d'Elzevir [8], de Rode [9], de Schneider [10] et de Simon Stratico [11].

Végèce (*Publius Vegetius*), sur le compte duquel on n'a pas de renseignements, écrivit quatre livres sur l'*Art vétérinaire* [12]. Les deux premiers expliquent les symptômes des maladies du cheval et les moyens curatifs que l'on doit employer; le troisième traite de la médecine des bœufs, et le quatrième de la composition des remèdes. Le style de cet ouvrage, d'ailleurs simple et intelligible, n'a absolument rien de littéraire.

Ce Traité a été traduit en *français*, par Bernard du Poy-Monclar [13] et par Saboureux de la Bonnéterie [14]. Il en existe aussi une traduction en *italien* [15].

Éditions de Sambucius [16] et de Gesner [17].

Nous voici au terme que nous avons marqué à nos travaux;

1 Como, 1521, in-folio, fig.

2 Venise, 1556, in-folio.

3 Naples, 1758, in-folio, fig., belle édit.

4 Perugia, 1802, 2 vol. in-8°, fig.

5 Londres, 1792, 2 part., gr. in-folio, fig.

6 Madrid, 1787, très-gr. in-folio, belle édit.

7 Leipzig, 1796, in-4°.

8 Amsterdam, 1649, in-folio, recherchée.

9 Berlin, 1800, in-4°, assez belle édit. Le glossaire est en cinq langues.

10 Leipzig, 1807-8, 3 vol. in-8°; préférable à la précédente.

11 *Utini*, 1825-30, 4 vol. en 8 part., in-4°, fig., édit. la plus complète et l'une des plus belles.

12 *Artis veterinariæ, sive Mulo-medicinæ Libri quatuor.*

13 Paris, 1563, gr. in-4°.

14 Elle forme le 6e vol. des anciens ouvrages latins, relatifs à l'agriculture, Paris, 1771-75, 6 vol. in-8°.

15 Venise, 1543 ou 1544, in-8°.

16 Bâle, 1574, in-4°,

17 Manhein, 1781, pet. in-18, et dans les *Scriptores rei rusticæ*, Leipzig, 1774, 2. vol in-4°.

nous avons exposé les différentes phases de la littérature romaine, pendant près de douze siècles. Nous sommes arrivé à cette époque où les invasions des barbares jetèrent la désolation dans la ville de Rome. Les Muses latines furent saisies d'effroi; et déjà pâles et faibles, elles allèrent chercher un asile dans les cloîtres. Les habitants de ces paisibles lieux les accueillirent de bon cœur et s'empressèrent autour d'elles; grâce aux soins, aux attentions dont elles furent l'objet, elles reprirent un peu de force et de santé; mais elles ne recouvrèrent jamais ni leur beauté, ni leurs grâces premières.

FIN.

TABLE.

A.

[1] L'astérisque * indique le second volume.

B.

F.

G.

H.

J.

L.

[1] Il faut ajouter aux traductions de ce poëte (tome Ier, page 342), celle de l'Art poétique, en vers de dix syllabes, par M. J. Chénier.

Q.

R.

S.

T.

[1] On trouve dans le 2e vol. des œuvres posthumes de M. J. Chénier, une excellente traduction du *Dialogue sur les Orateurs*, que nous avons négligé d'indiquer, page 488.

U.

V.

FIN DE LA TABLE.







